# La ligue Occitanie FFHM

## présente

# L'Haltérophile Moderne

## 1961

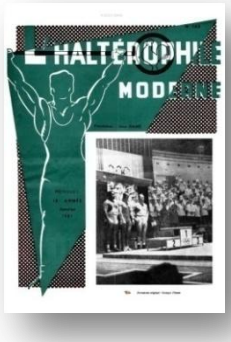
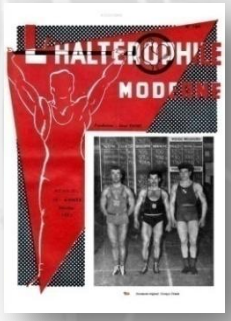
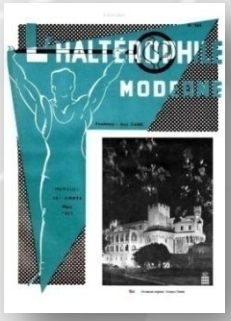
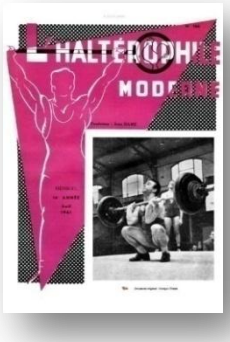
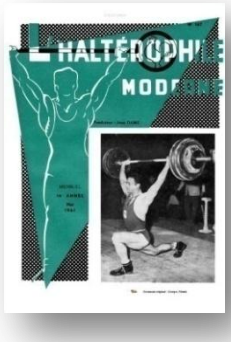
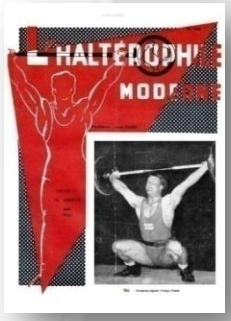
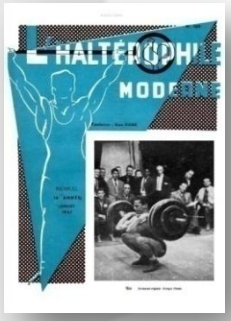
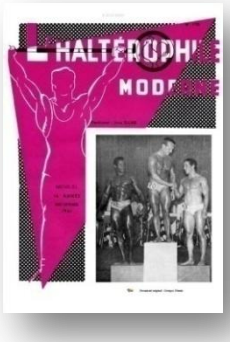
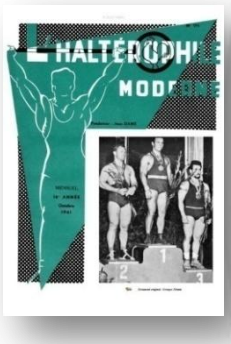
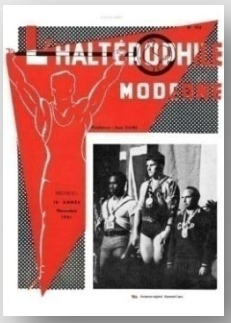
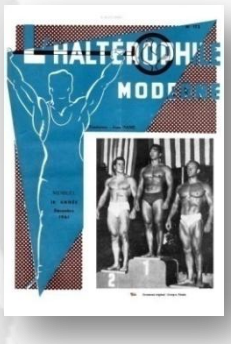

# Sommaire H.M. 1961


***Haltérophile Moderne n° 163 (01-1961)***
- Classement national du Premier Pas Culturiste 1960-61
- Classement Général du Prix Interrégional 1960-1961
- Article (Georges Lambert) « L'arraché en flexion de Kurinov »
- Article (Julien Duchesne) « Prix Interrégional ou "*pauvre public*" - Compte-rendu et Résultats »
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »
- Derniers échos des jeux

***Haltérophile Moderne n° 164 (02-1961)***
- Classement général du Prix Fédéral 1961
- Article (Georges Lambert) « L'arraché en fente de Vorobiev »
- Article (Georges Lambert) « Les limites de la puissance humaine »
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »
- Résultats techniques de la Finale du Prix Fédéral 1961
- Article (Georges Lambert) « Tournées itinérantes »

***Haltérophile Moderne n° 165 (03-1961)***
- Classement général du Critérium National Haltérophile 1961
- Résultats techniques de la Finale du Critérium National Haltérophile Juniors 1961
- Article (Georges Lambert) « Tournées itinérantes » (suite)
- Article (Georges Lambert) « L'épaulé en flexion de Kurinov »
- Résultats techniques de la Finale du Critérium National Haltérophile Seniors 1961
- Article (Georges Lambert) « La finale du Prix Fédéral 1961 »
- Meilleures performances françaises 1960

***Haltérophile Moderne n° 166 (04-1961)***
- Classement général des Championnats de France 1961
- Article (Georges Lambert) « Les Finales du critérium National Haltérophile Juniors et Seniors 1961 »
- Résultats techniques du Championnat de France Juniors 1961
- Résultats techniques du Championnat de France Seniors 1961
- Article (Georges Lambert) « L'épaulé en fente de Palinski »
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »

***Haltérophile Moderne n° 167 (05-1961)***
- Article (Georges Lambert) « L'arraché de Roger Gerber »
- Résultats techniques du Match France-Finlande-Italie 1961
- Résultats techniques du Match France-Italie B
- Article (Georges Lambert) « Les Championnats de France d'Haltérophilie 1961 »

***Haltérophile Moderne n° 168 (06-1961)***
- Article (Georges Lambert) « Le match France-Finlande-Italie, Équipes « A » - Compte-rendu »
- Article (Louis Chaix) « Le Match France-Italie "B" - Compte-rendu »
- Article (Georges Lambert) « L'épaulé en fente de Rolf Maier »
- Article (Georges Lambert) « Le match France-Pologne 1961 - Compte-rendu et Résultats »
- Article (Marcel Rabjeau) « Le 12e Championnat-Challenge d'Haltérophilie des Cheminots Français - Compte-rendu et résultats »

***Haltérophile Moderne n° 169 (07-1961)***
- Article (Georges Lambert) « L'épaulé de Marcel Paterni »
- Article (Georges Lambert) « Les Championnats de France Militaires 1961 - Compte-rendu et résultats »
- Article (R. Virmontois) « La Coupe de France par équipes 1961 - Compte-rendu et résultats »
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »

***Haltérophile Moderne n° 170 (08-09-1961)***
- Article (Gustave Pichon) « Perfectionnement de nos Entraîneurs »
- Article (Georges Lambert) « Le jeté à deux bras »
- Article (André Rolet) « La Finale du Championnat de France Culturiste 1961 - Compte-rendu et Classements »
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »
- Article (Gustave Pichon) « Perfectionnement de nos Entraîneurs » (suite)

***Haltérophile Moderne n° 171 (10-1961)***
- Article (Gustave Pichon) « Perfectionnement de nos Entraîneurs » (suite)
- Article (Georges Lambert) « Le Championnat du Monde 1961 - Compte-rendu et Résultats »
- Liste des records du Monde homologués au 10 Octobre 1961
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »

***Haltérophile Moderne n° 172 (11-1961)***
- Classement National du Premier Pas Culturiste 1961-62
- Article (Georges Lambert) « Le film de l'épaulé et jeté du poids coq japonais Miyake avec 140 kilos »
- Article (Georges Lambert) « Le Championnat du Monde 1961 - Compte-rendu » (suite)

***Haltérophile Moderne n° 173 (12-1961)***
- Classement National du Premier Pas Haltérophile 1961-62
- Classement général du Prix d'Encouragement 1961-62
- Article (Georges Lambert) « L'arraché en fente de Lopatin »
- Article (Georges Lambert) « Impressions sur les Championnats du Monde 1961 »
- Résultats du Championnat d'Europe d'Haltérophilie 1961
- Résultats techniques de la Finale du Prix d'Encouragement Juniors 1961
- Résultats techniques de la Finale du Prix d'Encouragement Seniors 1961

© RLPZ (2019)

N° 163

# L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

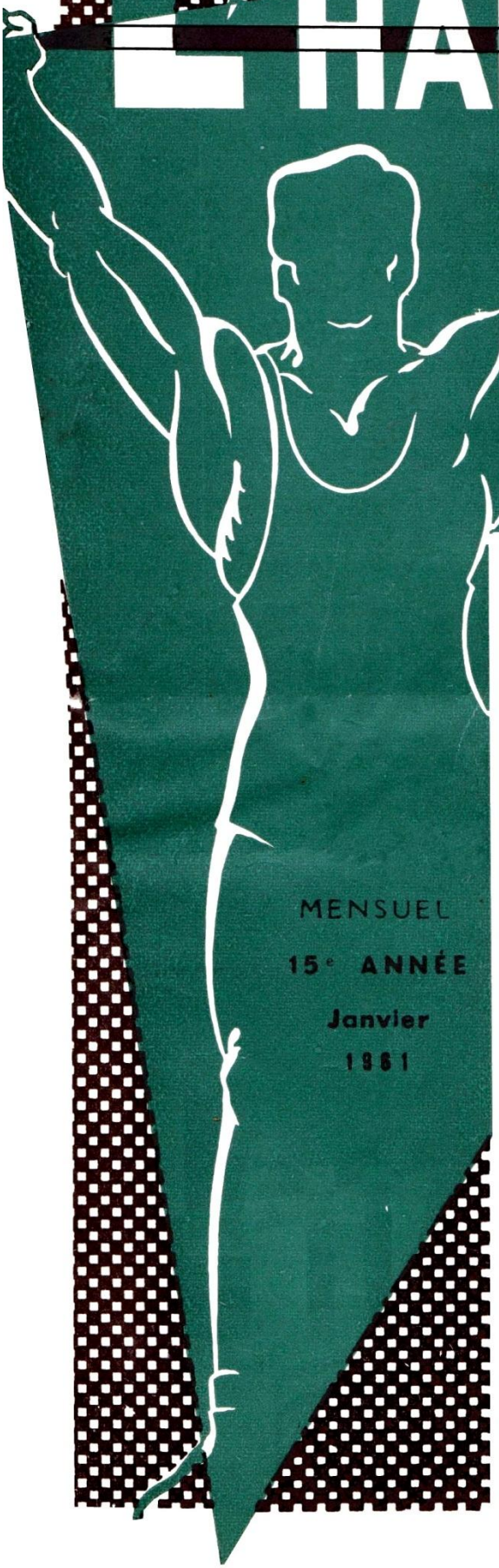

MENSUEL
15e ANNÉE
Janvier
1961

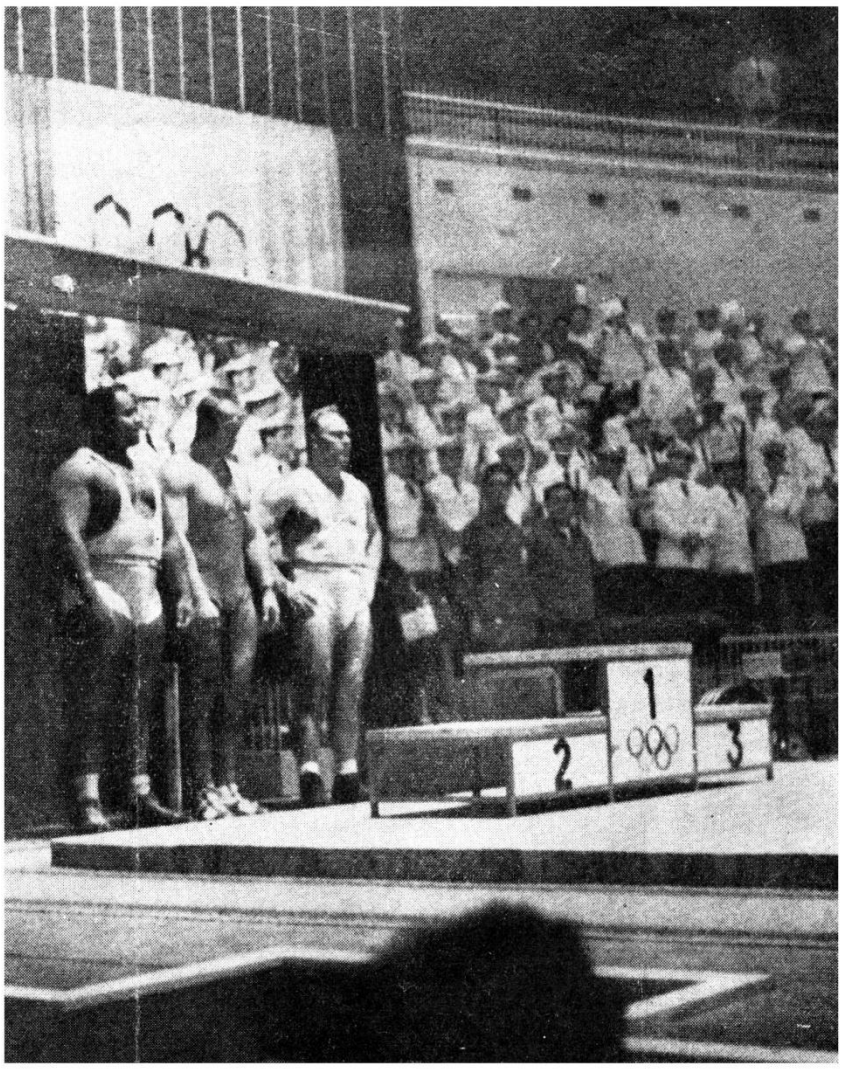


*Document original : Georges Firmin*

# SOMMAIRE

●-●


Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 9 janvier 1961 ..... 3

Règlement du Championnat de France Juniors..... 3

et du Championnat de France Seniors..... 4

Ce que vous devez savoir ..... 4

Classement National du Premier Pas Culturiste 1960-1961 ..... 5

Classement Général du Prix Interrégional 1960-61..... 6

L'arraché en flexion de Kurinov, par G. LAMBERT..... 8

Premiers stages d'Haltérophilie..... 9

Nos joies, nos Peines ..... 9

Prix Interrégional ou... « Pauvre Public », par J. DUCHESNE ..... 10

Résultats techniques ..... 11

Amélioration du matériel de nos salles, par L. GUILLIER ..... 12

Dans nos Comités Régionaux..... 13

L'Haltérophilie Camerounaise ..... 16

Derniers échos des Jeux..... 16

**Supports de barre fabriqués en cornières « Dexion » de la Société FERALCO. 9, rue Saint-Sébastien, PARIS**

*Numérisation : R. LPZ*
*2012 (2019)*

*Sur notre page de couverture :*

**La présentation des vainqueurs de la catégorie des Poids Lourds aux Jeux Olympiques de Rome :**

**BRADFORD, VLASSOV, SCHEMANSKY.**


**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons**
**Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine**
**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix**
**Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
*Conditions Spéciales aux Sociétés*

**Fournisseur de l'équipe de France**

# Partie Officielle

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 9 JANVIER 1961

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, E. Gouleau, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

*Demandes d'affiliation*. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.427. - L'Ornanaise.
- ✓ N° 3.427. - Etoile Sportive Briançonnaise.

*Homologation de records.* - Le Bureau homologue comme records de France Seniors les performances ci-après :

*Poids Coqs :*

*Développé à deux bras.* - 91 k par Henry, le 31 décembre 1960. Arbitres : MM. Morin, Buisson, Leveler (ancien record : 90 k par lui-même).

*Arraché à deux bras.* - 92 k 500 par Henry, le 31 décembre 1960. Arbitres : MM. Morin, Buisson, Leveler (ancien record : 91 k par lui-même).

*Finale du Prix Fédéral.* - Le Président informe ses collègues que la date des Éliminatoires du Prix Fédéral coïncidant avec celle du référendum, il a donné son accord à la demande du Comité d'Oranie de reporter ses éliminatoires au dimanche suivant. Les résultats seront envoyés par télégramme et, de ce fait, l'établissement de la liste des qualifiés n'en sera pas trop retardée.

En ce qui concerne la finale qui aura lieu au Gymnase Municipal Voltaire, les Officiels sont désignés comme suit :

- ✓ Arbitre à la pesée : M. Roussaux.
- ✓ Délégué aux athlètes : M. Clutier.
- ✓ Speaker : M. Leveler, qui s'occupera également de la sonorisation et du tableau d'affichage.
- ✓ Secrétaire : M. J. Duchesne.
- ✓ Contrôleur : M. Recordon ou M. Bazire.
- ✓ Compte rendu pour l'*Haltérophile Moderne* : M. Lambert.
- ✓ Les chargeurs de disques seront demandés à Courbevoie Sports.
- ✓ Prix unique des places : 200 NF.

*Rencontres Inter nations.* - La Fédération de l'U.R.S.S. invite deux représentants français à la compétition internationale de Moscou, qu'elle organise du 9 au 11 mars prochain.

Des renseignements complémentaires seront demandés avant décision.

*Communications diverses et correspondance :*

*Prêts de barres.* - Les demandes présentées par le Patronage St-Etienne de Rennes, les Ilets Sports Montluçonnais et l'Union Tourquennoise sont acceptées par le Bureau.

*Réintégration de M. Baucheron dans ses fonctions d'Arbitre fédéral*. - Sur proposition du Comité d'Auvergne, le Bureau est d'accord pour réintégrer M. Baucheron dans ses fonctions d Arbitre fédéral dont il avait été suspendu à la demande du même Comité d'Auvergne.

*Circulaire du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports*. - Il est donné connaissance d'une circulaire du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, en date du 27 décembre, concernant les relations sportives avec les Pays de la Communauté et les territoires d'Outre- Mer.

*Lettre de la Société Athlétique Alsatia de Sélestat*. - Lecture est donnée d'une lettre de l'entraîneur de ce Club protestant contre l'arbitrage de la finale du Prix Interrégional au cours de laquelle son athlète Bindreiff a fait un zéro au développé à deux bras.

Le Bureau, tout en protestant contre le ton de la lettre et les termes employés par M. Ammelagel à l'égard des arbitres, charge le Président de lui répondre et de faire la mise au point qui s'impose.

*Lettre du Stade Municipal de Montrouge concernant Zagigaeff.* - La Commission de Discipline du Stade Municipal de Montrouge a décidé de suspendre Zagigaeff jusqu'au 1er octobre 1961, pour participation, avec récidive, à une épreuve culturiste non autorisée.

Le Stade Municipal de Montrouge demande que cette mesure soit étendue à tous les Clubs dépendant de la F.F.H.C., au cas où Zagigaeff désirerait s'inscrire à l'un d'eux.

Le Bureau fédéral entérine la sanction prise par le Stade Municipal de Montrouge en précisant toutefois que la requalification de Zagigaeff ne pourra être acceptée que s'il s'abstient de participer, pendant sa suspension, à des épreuves non autorisées. Dans le cas contraire, son exclusion serait prononcée définitivement à partir du 1er octobre 1961.

*Lettre de la F.S.G.T.* - La Fédération Sportive et Gymnique du Travail demande l'autorisation de disputer une rencontre amicale avec des haltérophiles autrichiens licenciés à la fois à la Fédération travailliste et à la Fédération autrichienne affiliée à la F.I.H.C.

Il sera répondu à la F.S.G.T. que seule la Fédération Internationale est habilitée à prendre une décision concernant une rencontre entre des athlètes d'une Fédération affiliée à la F.I.H.C. et des athlètes d'un organisme non affilié.

*Lettre du Sporting Club de Neuilly* concernant un haltérophile domicilié au Maroc, frère d'un sociétaire du C.S. Neuilly et qui désirerait savoir s'il a la possibilité de se faire classer, soit au Maroc, soit en France, en vue de son affectation éventuelle au Bataillon de Joinville.

Le Bureau est entièrement d'accord avec la réponse faite par le Président de la F.F.H.C. qui a rappelé que la question des athlètes français résidant au Maroc n'a trouvé, jusqu'ici, aucune solution. Il faudrait, pour que la F.F.H.C. puisse faire quelque chose en leur faveur, qu'ils justifient d'une dépendance quelconque à l'égard de la Fédération Française, en créant, par exemple, un Club haltérophile qui lui soit rattaché.

*Comité du Languedoc.* - A la demande du Comité du Languedoc, le Bureau entérine les décisions prises par l'assemblée générale du 13 novembre 1960, tenue à Sète.

Lecture est également donnée de la lettre adressée à l'ancien Président du Comité du Languedoc, M. Castellan, concernant la liquidation des comptes du Comité régional.

*Cas Palmaro.* - L'athlète Palmaro, de l'Association Sportive de Monaco, s'est présenté à la Finale du Prix Interrégional au-dessus du poids de sa catégorie. Il a été autorisé à concourir hors compétition, mais ses frais de déplacement ne lui ont pas été remboursés par le Trésorier. Une décision définitive doit être prise par le Bureau à ce sujet.

Après les explications de M. Duchesne, Trésorier et l'échange de vues qui a suivi, il est tout d'abord décidé qu'aucun athlète ne sera plus autorisé à tirer hors championnat lorsque son poids de corps ne correspond pas à celui de la catégorie pour laquelle il a été qualifié de ce fait, il sera privé automatiquement du remboursement de ses frais de voyage.

Le Bureau est ensuite invité à trancher, par un vote, le cas de Palmaro. Par 6 voix contre 1 (M. Duchesne), il est décidé, par mesure exceptionnelle, que le montant des frais de déplacement de Palmaro sera envoyé à son Club.

*Coupe de France*. - Sur proposition du Président, M. Duchesne est chargé d'étudier un nouveau règlement de la Coupe de France par équipes qui renforcerait son intérêt.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 30.

*Le Président*,
Jean DAME.

## RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS 1961

Le Championnat de France Juniors sera organisé par la F.F.H.C. le samedi 15 avril 1961, à Monaco.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française possesseurs de la licence 1960-61.

Sont qualifiés pour les éliminatoires du Championnat de France ,Juniors, qui auront lieu dans toute la France le dimanche 19 mars 1961 les jeunes gens nés en 1941, 1942, 1943, 1944 et 1945, sans autre qualification spéciale.

Seront qualifiés pour la finale les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques :

| | |
|---|---|
| *Poids Coqs* ..... | 215 k. |
| *Poids Plumes* ..... | 230 k. |
| *Poids Légers* ..... | 260 k. |
| *Poids Moyens* ..... | 230 k. |
| *Poids Mi-Lourds* ..... | 295 k. |
| *Poids Lourds-Légers* ..... | 310 k. |
| *Poids Lourds* ..... | 315 k. |

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète avant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé Champion de France Juniors mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un minimum de 5 par catégorie et de 21 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre des qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Les Championnats de France Juniors et Seniors seront distincts. Les Juniors ne pourront, en aucun cas, participer au Championnat de France Seniors.

Les athlètes participant au Championnat devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Pour toutes les autres dispositions, se reporter au Règlement du Championnat de France Seniors, notamment en ce qui concerne la date de clôture des résultats des éliminatoires, fixée au 22 mars 1961.

***

## RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS 1961

Le 40e Championnat de France Seniors sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste le samedi 15 et le dimanche 16 avril 1961, à Monaco.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, possesseurs de la licence 1960-61.

Sont qualifiés pour les éliminatoires du Championnat de France Seniors les athlètes classés 1re série, classe nationale et internationale.

Seront qualifiés pour la finale, les quatre meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques :

| | | |
|---|---|---|
| *Poids* | *Coqs* ..... | 255 k. |
| - | *Plumes* ..... | 275 k. |
| - | *Légers* ..... | 300 k. |
| - | *Moyens* ..... | 325 k. |
| - | *Mi-Lourds* ..... | 345 k. |
| - | *Lourds-Légers* ..... | 360 k. |
| - | *Lourds* ..... | 370 k. |

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé Champion de France Seniors mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 6 par catégorie et 28 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

### Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le dimanche 19 mars 1961. La clôture des engagements pour la finale est fixée au 22 mars 1961 dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendraient après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, à Paris, par les Comités régionaux.

### Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant le Championnat dans les conditions suivantes :

1° Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2e classe ;

2° Elle leur allouera une indemnité de séjour.

### Catégorie de concurrents

*Poids Coqs* : jusqu'à 56 k.
*Poids Plumes* : de 56 k à 60 k.
*Poids Légers* : de 60 k à 67 k 500.
*Poids Moyens* : de 67 k 500 à 75 k.
*Poids Mi-Lourds* : de 75 k à 82 k 500.
*Poids Lourds Légers* : de 82 k 500 à 90 k.
*Poids Lourds* au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée ; les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

### Mouvements imposés

1° Développé à deux bras ;
2° Arraché à deux bras ;
3° Épaulé et jeté en barre à deux bras.

### Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

### Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Championnat une heure avant le commencement des épreuves de chaque catégorie.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer à l'épreuve.

### Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul pourra être utilisé au cours du Championnat.

### Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

### Titre de Champion

Le titre de Champion sera décerné dans chaque catégorie, aux athlètes qui auront réussi le plus grand nombre de points.

## Ce que vous devez savoir

### Nouveaux records du Monde homologués

*Développé à deux bras.* - Poids Coqs : Oulianov (U.R.S.S.), 113 k ; Poids Plumes : Minaev (U.R.S.S.), 120 k 500 ; Poids Légers : Kaplunov (U.R.S.S.), 131 k 500 ; Poids Moyens : Bogdanovsky (U.R.S.S.), 141 k.

***

### Le Championnat du Monde 1961

La Fédération Autrichienne Haltérophile a fixé, du 20 au 25 septembre, le Championnat du Monde 1961 qui aura lieu à Vienne.

***

### Les cartes du Comité National des Sports

Le Comité National des Sports rappelle qu'il lui est possible, dès à présent, de délivrer les millésimes 1961 nécessaires à la validation des Cartes de Dirigeants nationaux et régionaux.

En ce qui concerne les Présidents, Secrétaires et Trésoriers des Comités régionaux de la F.F.H.C., les demandes doivent en être faites à la Fédération, groupées par région et accompagnées de la somme de 2 NF par carte à valider.

Pour l'établissement de toute nouvelle carte, le C.N.S. rappelle qu'il est nécessaire d'envoyer une photographie de l'intéressé ainsi que la carte de son prédécesseur.

### Les affectations au Groupement Sportif Interarmées de Joinville (Bataillon de Joinville)

Il est rappelé que, conformément aux décisions du Bureau Fédéral, la F.F.H.C. ne peut intervenir pour l'affectation d'un haltérophile au Groupement Sportif Interarmées de Joinville que s'il est classé 1re série, classe nationale ou internationale, ou s'il s'est classé dans les trois premiers d'un Championnat de France Juniors.

Au surplus, les démarches de la Fédération n'ont quelques chances de succès que si elles sont formulées plusieurs mois avant l'incorporation de l'intéressé sous les drapeaux.

En aucun cas, le Service Central des Sports des Armées ne prend en considération les demandes faites en faveur de militaires déjà incorporés.

***

### Service de « l'Haltérophile Moderne » aux haltérophiles sous les drapeaux

Il est rappelé que la F.F.H.C. a décidé d'envoyer gratuitement l'Haltérophile Moderne aux haltérophiles effectuant leur service militaire.

Pour obtenir cette faveur, ils doivent demander à leur Club une attestation certifiant qu'ils étaient licenciés au cours de la saison précédant leur départ sous les drapeaux.

Ils devront également s'engager à faire connaître à la F.F.H.C. leurs changements éventuels d'affectation, afin que le Bulletin fédéral leur parvienne régulièrement et à la prévenir dès leur retour à la vie civile.

# CLASSEMENT NATIONAL DU PREMIER PAS CULTURISTE 1960-61

## JUNIORS

| | | |
|---|---|---|
| 1. | Trudel, A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 96 |
| 2. | Yotnda, A.S. Montferrandaise | 92,75 |
| 3. | Lévecq, Union Haubourdinoise | 89 |
| 4. | Magnani, Académie Culture Physique Denain | 88,25 |
| 5. | Bats, Stade Municipal Petite Synthe | 88 |
| 6. | Deltombe, A.S.P.T.T. d'Arras | 87,50 |
| 7. | Gomez, Sports Athlétiques Bel Abbésiens | 87 |
| 8. | Rolando, Ralliement Mustapha d'Alger | 85 |
| 9. | Jourdan, Stade Municipal Petite Synthe | 84,50 |
| 10. | Brault, Société de Gymnastique d Angers | 84,25 |
| 11. | Bonifrou, Société de Gymn. de Fort de l'Eau | 84 |
| 12. | Agresti, Haltérophile Club Marseille | 83,75 |
| 13. | Saxemart, Haltérophile Club Nice | 83,50 |
| 14. | Nief, Union Sportive de Toul | 83,25 |
| 15. | Donnacosa, Ralliement Mustapha d'Alger | 83 |
| 16. | Stragier, Union Tourquennoise | 82,25 |
| 17. | Escorne, Atlas Club Ferrero | 81,50 |
| 18. | Sonnic, Union Roubaisienne | 81,25 |
| 19. | Pauwels, Stade Municipal Petite Synthe | 81 |
| 20. | Veyssière, Association Sportive Montferrandaise | 80,25 |
| 21. | Epineau, Club Sportif Chem. Mans | 80 |
| 21. | Théry, Stade Municipal Petite Synthe | 80 |
| 23. | Fréville, A.S.P.T.T. Arras | 79,75 |
| 24. | Pédebosq, club Culturiste Page Blanche | 79,75 |
| 25. | Ubeda, A.S. Police d'Oran | 78,75 |
| 26. | Faut, Stade Municipal Petite Synthe | 78 |
| 26. | Carpentier, Cercle Haltérophile Troyen | 78 |
| 28. | Perthuis, Club Sportif Chem, du Mans | 77,75 |
| 29. | Ryckenbusch, Stade Municipal Petite Synthe | 77,50 |
| 30. | Lannak, Sté de Gymn. Maison Carrée | 76,25 |
| 31. | Lopez, A.S. Police d'Oran | 76 |
| 32. | Dujardin, Union Tourquennoise | 75,75 |
| 33. | Vyncke, Union Roubaisienne | 75,50 |
| 34. | Bertolino, Haltéro Club Arbreslois | 75 |
| 35. | Zicaro, Etoile Sportive Zéraldéenne | 74,50 |
| 36. | Garcia J.-P., A.S. Police d'Oran | 74,25 |
| 37. | Amsellem, Concorde d'Oran | 74 |
| 38. | Peynot, Alliance Ste-Savine | 73,75 |
| 39. | Girard, Union Sportive Crestoise | 73,50 |
| 39. | Abel, Stade Croisicais | 73,50 |
| 41. | Alfosa, A.S. Police d'Oran | 73,25 |
| 42. | Leroy, Haltéro Club Arbreslois | 73 |
| 42. | Bartholomeus, Stade Municipal Petite Synthe | 73 |
| 42. | Girardi, Haltérophile Club de Nice | 73 |
| 45. | Boulbes, Sporting Club Navis | 72,75 |
| 46. | Riefolo, A.S.C. Travailleurs Marseille | 72,50 |
| 46. | Cannet, Club Olympique Caudéranais | 72,50 |
| 48. | Benetta, Ralliement Mustapha d'Alger | 72 |
| 48. | Faure, Haltérophile Club Montilien | 72 |
| 50. | Munoz, Sporting Club Navis | 71,50 |
| 50. | Leguyader, Club Olympique Caudéranais | 71,50 |
| 52. | Ménard, L'Oranaise | 71,25 |
| 53. | Guillaume, Union Sportive Crestoise | 71 |
| 53. | Gonçalvès, Haltéro Club Arbreslois | 71 |
| 55. | Thomazo, Cercle E.P. St-Nazaire | 70,75 |
| 55. | Ramirez, Sports Athlétiques Bel Abbésiens | 70,75 |
| 55. | Ibourk, Club Sportif Chem, du Mans | 70,75 |
| 58. | Sala Alain, Etoile Sportive Zéraldéenne | 70,50 |
| 59. | Garda Joseph, A.S. Police Oran | 70,25 |
| 59. | Deroy, Union Sportive de Tours | 70,25 |
| 61. | Werner, A.S.C. Travailleurs Marseille | 70 |
| 62. | Delorme, U.S. Cheminots Val de Loire | 68,50 |
| 62. | Rubio, A.S. Police d'Oran | 68,50 |
| 64. | Grimm, Club Haltérophile Lunéville | 68,25 |
| 65. | Tripodi, Haltérophile Club de Nice | 67,50 |
| 66. | Choukroun, Concorde d'Oran | 67,25 |
| 66. | Collet, A.S.C. Travailleurs Marseille | 67,25 |
| 68. | Rossi, Sporting Club Navis | 67 |
| 69. | Sigliano, Haltérophilie Club de Nice | 66 |
| 69. | Tixier, Association Sportive Montferrandaise | 66 |
| 71. | Koppitz, Sté Halt, et Cult. Haguenau | 65,50 |
| 72. | Ohlmann, Sté Halt, et Cult. Haguenau | 65,25 |
| 73. | Jean, Haltérophile Club Marseille | 65 |
| 74. | Garcia Yvon, A.S. Police d'Oran | 64,75 |
| 74. | Faustino, Sté. Gymnastique Fort de l'Eau | 64,75 |
| 76. | Ely, Halt, et Cult. Club Aix-en-Provence | 64,50 |
| 77. | Pampana, Haltérophile Club Marseille | 64,25 |
| 78. | Eche, Haltérophile Club Marseille | 64 |
| 79. | Moulety, Haltérophile Club Marseille | 63 |
| 79. | Elkaïm, Concorde d'Oran | 63 |
| 81. | Boufatah, Haltère Club Témouchentois | 62,50 |
| 81. | Bernard, Union Sportive Crestoise | 62,50 |
| 83. | Hitrop, Cercle E.P. St-Nazaire | 62 |
| 84. | Chabassière, Association Sportive Montferrandaise | 61,25 |
| 85. | Perez, Sports et Culture Oran | 61 |
| 86. | Miramand, Association Sportive Montferrandaise | 60,50 |
| 87. | Yvard, Etoile Sportive Zéraldéenne | 60,25 |
| 88. | Huet, La Blésoise | 59 |
| 89. | Pfeiffer, Club Haltérophile Lunéville | 58 |
| 89. | Bochard, Cercle Haltérophile Troyen | 58 |
| 89. | Belabas, Sports Athlétiques Bel Abbésiens | 58 |
| 92. | Cravero, Haltérophile Club de Marseille | 57,50 |
| 93. | Chopin, A.S.P.T.T. d'Arras | 57 |
| 93. | Marigliano, Ralliement Mustapha d'Alger | 57 |
| 93. | Jaegle, Haltérophile Club de Marseille | 57 |
| 96. | Ousset, A.S.P.T.T. d'Arras | 56,25 |
| 96. | Jovinel, A.S.P.T.T. d'Arras | 56,25 |
| 98. | Blanquer, Etoile Sportive Zéraldéenne | 55,50 |
| 99. | Boussouhan Ch., Air Sports Blois | 55,25 |
| 100. | Licciardi, Etoile Sportive Zéraldéenne | 54,75 |
| 101. | Horwath, Sporting Club Navis | 54 |
| 102. | Pastor, Halt. Cult. Club. Aix-en-Provence | 53,75 |
| 103. | Moll, Club Sp. Inter-Avia Alger | 53 |
| 104. | Cortés, Etoile Sportive Zéraldéenne | 51,50 |

## SENIORS

| | | |
|---|---|---|
| 1. | Deléglise, Asnières Sports | 97 |
| 2. | Coquet, Cercle Nouv. Mess. Presse Parisienne | 94,75 |
| 3. | Renaud, Cercle Nouv. Mess. Presse Parisienne | 94 |
| 4. | Mignot, Sports Réunis Lille Délivrance | 93,25 |
| 5. | Cregu, Cercle Nouv. Mess. Presse Parisienne | 93 |
| 6. | Gouyet, Courbevoie Sports | 92,50 |
| 7. | Naud, Amicale Jean-Jaurès Colombelloise | 91,75 |
| 8. | Arquische, Société de Gymnastique d'Angers | 91 |
| 9. | Baranger, Société de Gymnastique d'Angers | 90 |
| 10. | Dacosta, Club Olympique Caudéranais | 89,50 |
| 11. | Burckle, Amicale Jean-Jaurès Colombelloise | 87,25 |
| 12. | Noailly, Haltéro Club Arbreslois | 87 |
| 13. | Haté, A.S. Augustin Normand | 86,75 |
| 14. | Murat, A.S.P.O. Midi | 86,50 |
| 15. | Berenguer, Haltéro Club Témouchentois | 86,25 |
| 16. | Mendaille, Football Club de Blida | 85,75 |
| 17. | Lesueur, A.S. Gournaisienne | 85 |
| 18. | Israël, Sports et Culture Oran | 84,75 |
| 19. | Keller, Courbevoie Sports | 84,50 |
| 20. | Elloco, Amicale Jean-Jaurès Colombelloise | 82,75 |
| 20. | Thuyn, Sports Réunis Lille Délivrance | 82,75 |
| 22. | Gremillot, Club Olympique Caudéranais | 82,50 |
| 23. | Gorguet, Sports Réunis Lille Délivrance | 80 |
| 23. | Odul, Stade Mun. Petite Synthe | 80 |
| 25. | Maenc, Union Sportive Bouscataise | 79,50 |
| 26. | Caboche, Haltérophile Club Boulogne | 79,25 |
| 27. | Amsellem, Concorde d'Oran | 79 |
| 28. | Merlier, Sporting Navis | 78 |
| 28. | Vandenabelle, Sports Réunis Lille Délivrance | 78 |
| 30. | Delarbre, Union Sportive Crestoise | 77,75 |
| 31. | Rivolaene, Amicale Jean-Jaurès Colombelloise | 77,50 |
| 32. | Valers, Sports Réunis Lille Délivrance | 76,75 |
| 33. | Semperi, Sports et Culture Oran | 76 |
| 34. | Guillot, Association Sportive Montferrandaise | 75,25 |
| 34. | Coste, Association Sportive Montferrandaise | 75,25 |
| 36. | Chappelle, Cercle Culturiste Page Blanche | 74 |
| 37. | Laugier, Haltérophile Club de Nice | 73,75 |
| 38. | Florendidier, A.S. Gournaisienne | 73,50 |
| 39. | Sylvestre, Haltérophile Club Boulogne | 73,25 |
| 40. | Szczpiak, Sporting Club Navis | 72,25 |
| 41. | Benedi, Association Sportive Montferrandaise | 70,50 |
| 42. | Roux, Association Sportive Monterrand1aise | 70,25 |
| 42. | Zenucchini, Association Sportive Montferrandaise | 70,25 |
| 44. | Colombo, Halt, et Cult. Club Aix-en-Provence | 69,25 |
| 44. | Navarro, Etoile Sportive Zéraldéenne | 69,25 |
| 46. | Touch, Cercle Haltérophile Troyen | 68,50 |
| 46. | Delassus, A.S.P.T.T. d'Arras | 68,50 |
| 48. | Jeand, Haltérophile Club Boulogne | 67,50 |
| 49. | Brun, Union Sportive Crestoise | 67 |
| 50. | Godichon, Cercle d'E.P. St-Nazaire | 64,50 |
| 51. | Duhamel, Association Sportive Gournaisienne | 64,25 |
| 52. | Debesque, Haltérophile Club Boulogne | 63,50 |
| 53. | Boussouhan, Air Sports Blois | 63 |
| 54. | Delaunay, Amicale Jean-Jaurès Colombelloise | 61,25 |
| 55. | Sala Yvon, Etoile Sportive Zéraldéenne | 58,50 |
| 56. | Dinocheau, U.S. Cheminots Val de Loire | 57,50 |
| 57. | Rouxel Cercle d'E.P. St-Nazaire | 56,75 |
| 58. | Ficher, Club Haltérophile Lunéville | 55 |
| 59. | Druon, Air Sports Blois | 54,25 |

# Classement Général du Prix Interrégional 1960-1961

**d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux**

## JUNIORS

**POIDS COQS** (190-180)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | AKENE (56) APECA St-Denis La Réunion | 215, - |
| 2. | MOUROUGAMA (55,8) APECA St-Denis La Réunion | 212,500 |
| 3. | PAYET (55,9) APECA St-Denis La Réunion | 210, - |
| 4. | FAURE (56) Haltéro Club Arbreslois | 210, - |
| 5. | ITALIA (55,7) Nantes Étudiants Club | 205, - |
| 6. | AMARANTHE (52) Bourbon Lumière Sports | 195, - |
| 7. | CHASSAING (54,7) Sporting Club Neuilly | 195, - |
| 8. | GRONDIN (55) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion | 195, - |
| 9. | SARI (56) Haltère Club Témouchentois | 195, - |
| 10. | BON (54,7) Amicale St-Ruf | 190, - |
| 11. | DONASCOSA (55,7) Ralliement Mustapha Alger | 190, - |
| 12. | BEEKHUIZEN Ch. (52,8) Club Halt. Lunéville | 187,500 |
| 13. | MENU (55,6) Club Jeunes Wazemmes | 187,500 |
| 14. | MENARD (55,8) L'Oranaise | 185, - |
| 15. | TOULCANON (56) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion | 185, - |
| 16. | BEREZIAT (54,1) Amicale St-Ruf | 182,500 |

**POIDS PLUMES** (210-200)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | FOUGERET (59,6) Royan Océan Club | 255, - |
| 2. | GOUMEZIANE (59) Sporting Club Neuilly | 242,500 |
| 3. | FRANÇOIS (60) Union Roubaisienne | 240, - |
| 4. | ASPART (58,9) Judokan Perpignan | 237,500 |
| 5. | DELALANDE (60) Nantes Étudiants Club | 237,500 |
| 6. | BELLEVILLE (59) Club Athlétique Calais | 230, - |
| 7. | CASTAGNE (59,5) Haltérophile Club Cannes | 220, - |
| 8. | GANGAMA (59,8) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion | 220, - |
| 9. | BERTOLA (59,4) Association Sportive Monaco | 217,500 |
| 10. | VAHIMANGUE (59) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion | 215, - |
| 11. | DIJOUX (59,8) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion | 215, - |
| 12. | ROBIN (60) Club Olympique Caudéranais | 212,500 |
| 13. | DELTON (59,7) A.S.P.T.T. Arras | 210, - |
| 13. | FREVILLE (59,7) A.S.P.T.T. Arras | 210, - |
| 15. | BENOIT (59,8) Toulouse Haltéro Club | 210, - |
| 16. | POLETTI (58,8) Stade Municipal Montrouge | 207,500 |
| 17. | LEBEL (59,6) St-Nazaire Omni Sports | 207,500 |
| 18. | HELLOCO (58,5) Amicale J.-Jaurès Colombelloise | 205, - |
| 19. | PERICE (57,9) Maison des Jeunes Narbonne | 202,500 |
| 20. | MARINIER (58,7) Stade Porte Normande | 202,500 |
| 21. | ROBERT (59) Bourbon Lumière Sports | 202,500 |
| 22. | DEAL (58) Bourbon Lumière Sports | 200, - |
| 23. | AUBRY (60) Club Sportif Est Républicain | 200, - |

**POIDS LEGERS** (235-225)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | BELLONE (66,5) A.S. Cie Électro Mécanique | 275, - |
| 2. | BINDREIFF (67,5) Alsatia Sélestat | 275, - |
| 3. | BEUCLER (62,5) Gauloise Montbéliard | 267,500 |
| 4. | CHAPOUTOT (66,5) Gauloise Montbéliard | 267,500 |
| 4. | BAUER (66,5) Athlétic Club Sélestat | 267,500 |
| 6. | TRUDEL (64,7) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 265, - |
| 7. | MOKTARI (67,3) Casbah Club | 260, - |
| 8. | BERTIN (66) Patronage St-Etienne Rennes | 257,500 |
| 9. | BOT (67) Maison des Jeunes Narbonne | 255, - |
| 10. | GUERIN (65,4) Athlétique Club St-Maurien | 252,500 |
| 11. | BEEKHUIZEN Lamb. (63,1) Club Halt. Lunéville | 245, - |
| 12. | ROUBLOT (66,8) A.S. Cie Électromécanique | 245, - |
| 12. | PELTIER (66,8) Club Athlétique Nantais | 245, - |
| 14. | REVARDEAU (67) La Montluçonnaise | 245, - |
| 15. | GRACIAL (64,5) La Montluçonnaise | 242,500 |
| 16. | DAUVERGNE (64,8) Union Sportive de Toul | 242,500 |
| 17. | PELLERIN (66,1) Club Athlétique Nantais | 242,500 |
| 18. | TAVERNE (67,4) Assoc. Sportive Gournaisienne | 242,500 |
| 19. | SCHIERMEYER (67,5) Alsatia Sélestat | 242,500 |
| 20. | GAUDENSI (64,3) Amicale St-Ruf | 240, - |
| 21. | GUITARD (64,5) Cercle Culturiste St-Médard | 240, - |
| 22. | GOURVITCH (65,2) Esso Sports | 240, - |
| 23. | NAUD (65,8) Amicale J.-Jaurès Colombelloise | 240, - |
| 24. | MAGNAN (67) Club Halt, et Cult. Rochelais | 235, - |
| 25. | ST CYR (67,5) Club Athlétique St-Priest | 235, - |
| 26. | NOUAILLETAS (62,5) Red Star Limoges | 232,500 |
| 27. | SONNIC (62,9) Union Roubaisienne | 232,500 |
| 28. | CHEVALIER (66,3) Club Sportif d'Alençon | 232,500 |
| 29. | PARIS (61,5) Haltérophile Club Boulogne | 230, - |
| 30. | MARTY (67) Toulouse Haltéro Club | 227,500 |
| 31. | GONCALVES (66,1) Haltéro Club Arbreslois | 225, - |
| 32. | GOMES (66,2) Sports Athlétiques Bel Abbésiens | 225, - |

**POIDS MOYENS** (250-240)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | LALOYER (73,4) Club Cult. Rue des Postes Lille | 290, - |
| 2. | COHEN (72,5) Haltérophile Club de Marseille | 285, - |
| 3. | BONASSI (74,5) Sporting Club Neuilly | 280, - |
| 4. | PERRIER (74,8) Maison des Jeunes Chambéry | 277,500 |
| 5. | FARID (73,5) Groupes Laïques Alger | 270, - |
| 6. | BURCKLE (70,7) Amicale J.-Jaurès Colombelloise | 267,500 |
| 7. | LAUGLANEY (71,4) Jeunesses Républ. Marmande | 262,500 |
| 8. | COLINET (71,2) Sporting Club Neuilly | 260, - |
| 9. | BOUGES (72,8) Club Olympique Caudéranais | 260, - |
| 10. | VUICHARD (69,6) Judokan Perpignan | 255, - |
| 11. | REMY (72,5) Union Méan Penhoet | 255, - |
| 12. | PICON (72,6) Nantes Étudiants Club | 255, - |
| 13. | PLESSIX (69,5) Évreux Athlétic Club | 252,500 |
| 14. | CUVELIER (72,5) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion | 252,500 |
| 15. | BECUWE (70,1) Assoc. Sp. Électricité Lille | 250, - |
| 16. | CARTIGNY (71,8) Union Haubourdinoise | 250, - |
| 17. | LESUEUR (73) Assoc. Sportive Gournaisienne | 250, - |
| 18. | GANACHAUD (73,4) Cl. Sp. Déf. Nle. Châtellerault | 250, - |
| 19. | JARNOT (73,4) Culturistes Châtelleraudais | 250, - |
| 20. | DICKELY (69,1) Athlétic Club Sélestat | 247,500 |
| 21. | DUCHAMPS (73,5) Assoc. Sp. Cheminots Arras | 245, - |
| 22. | LALONDE (75) Club Culturiste Reims | 245, - |
| 23. | GUEGUEN (72,1) Sporting Club St-Amandois | 242,500 |
| 24. | LEGROS (72,5) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion | 242,500 |
| 25. | BABOU (74,5) Maison des Jeunes Narbonne | 242,500 |
| 26. | DUJARDIN (74,7) Union Tourquennoise | 242,500 |
| 27. | GUYADER (69,8) Patronage Laïque Lorient | 240, - |

**POIDS MI-LOURDS** (270-260)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | HENNUYER (75,9) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 307,500 |
| 2. | COCHARD (75,6) Club Halt, et Cult. Rochelais | 305, - |
| 3. | STRAGIER (78,3) Union Tourquennoise | 297,500 |
| 4. | GUERRIER (80,4) Cercle des Sports Homécourt | 295, - |
| 5. | DECHOZ (75,1) Cercle Haltérophile Troyen | 292,500 |
| 6. | HEURTEMATTE (78,9) Halt. Club Lovérien | 285, - |
| 7. | YOTNDA (75,9) Assoc. Sp. Montferrandaise | 282,500 |
| 8. | RYCHTER (79) Club Athlétique de Calais | 280, - |
| 9. | FERRER (80,5) Maison des Jeunes Narbonne | 280, - |
| 10. | STEINER (81,4) Sté Halt, et Cult. Haguenau | 280, - |
| 11. | LARREE (79,5) Évreux Athlétic Club | 277,500 |
| 12. | BOTTE (76) Maison des Jeunes Chambéry | 267,500 |
| 13. | PERRIN (77,5) Ralliement de Mustapha | 262,500 |

**POIDS LOURDS-LEGERS** (285-275)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | VINCENT Robert (87) Athlétic Cl. Montpelliérain | 295, - |

**POIDS LOURDS** (295-285)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | CHOUKROUN Léon (90,6) Concorde Oran | 302,500 |

## SENIORS

**POIDS COQS** (190-180)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | MARQUETTE (53) U.S. Cheminots St-Pol | 227,500 |
| 2. | LAGRUE (55,9) Union Sportive de Toul | 222,500 |
| 3. | CROCHARD (56) Société Athlétique Montmartroise | 215, - |
| 3. | DACOSTA (56) Club Naut. et Athl. Rouen | 215, - |
| 5. | CHAULOUX (54,7) Club Athlétique Nantais | 212,500 |
| 6. | FLAYAC (55,9) Union Sportive Bouscataise | 212,500 |
| 7. | MURAT (52,2) A.S.P.O. Midi | 207,500 |
| 8. | ROCCHI (55,6) Cercle Haltérophile Reyland | 195, - |
| 9. | BOUCHARINGAS (55,9) C.A.P.O. Limoges | 195, - |
| 10. | LE PAPE (52,3) Athlétic Club Trélazéen | 192,500 |
| 11. | GALVANE (55,5) A.S.P.T.T. de Vienne | 192,500 |
| 12. | LOISEAU (53,8) U.S. Cheminots Val de Loire | 190, - |
| 13. | LEGUET (55) Association Sportive Mantaise | 190, - |
| 13. | BARD (55) Stade Mun. Petite Synthe | 190, - |
| 15. | RAMNARIN (54,5) Bourbon Lumière Sports | 185, - |
| 16. | DEMANES (54,6) Football Club Blidéen | 182,500 |
| 17. | BERENGUER (55,2) Haltéro Club Témouchentois | 182,500 |

**POIDS PLUMES** (210-200)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | PALMARO (60) Association Sportive de Monaco | 255, - |
| 2. | PHILIPPON (59,1) Ilets Sports Montluçon | 250, - |
| 3. | ROUSSET (59,5) Judokan Perpignan | 245, - |
| 4. | SCHMITT (60) Sporting Club Dijonnais | 242,500 |
| 5. | BARRIO (59,4) Union Athlétique Tarbaise | 240, - |
| 6. | BRESSON (59,8) Cercle Haltérophile Troyen | 240, - |
| 7. | COQUEL Roger (59,6) Cercle Nouv. Messag. Presse | 237,500 |
| 8. | BRAYDA (57,6) Salle Vincent Ferrari | 230, - |
| 9. | MONNERON (56,5) Red Star de Limoges | 227,500 |
| 10. | GUIPON (57,8) Association Sportive de la Bourse | 227,500 |
| 11. | PALOQUE (58) Pro Patria d'Alger | 227,500 |
| 12. | COLANGELO (58,5) A.S. Cheminots de Béziers | 227,500 |
| 13. | PESCHOT (59,4) S.C.P.O. Paris | 227,500 |
| 14. | LAUGIER Jean (60) Haltérophile Club de Nice | 227,500 |
| 15. | DÉCHET (58,5) Courbevoie Sports | 225, - |
| 16. | DELORME (59,5) Gauloise de Vaise | 225, - |
| 17. | GUICHARD (59) A.S.P.T.T. de Vienne | 222,500 |
| 18. | VIDAL (58,1) Culturistes Châtelleraudais | 220, - |
| 19. | BELARBI (58,2) Concorde d'Oran | 220, - |
| 20. | FABBRO (59,3) A.S. Cie Électromécanique | 217,500 |
| 21. | LANUX Roger (59,7) Association Sport. Mantaise | 217,500 |
| 22. | MERY (59,8) Union Sportive de Tours | 217,500 |
| 23. | CAPITAINE (59,9) Amicale J.-Jaurès Colombelloise | 217,500 |
| 24. | FAGGI (59) Haltéro Club Villerupt | 212,500 |
| 25. | HERLIN (58,2) S.C.P.O. Paris | 210, - |
| 26. | POQUET (58,6) Sté Gymn. Hussein Dey | 210, - |
| 27. | ADELINO (59,9) Frontignan Athlétic Club | 210, - |
| 28. | MINARD (58) Haltérophile Club de Boulogne | 207,500 |
| 29. | BERTHEL (57,4) Union Méan Penhoet | 205, - |
| 30. | MULLER (59) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence | 205, - |

**POIDS LEGERS** (235-225)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | ESCART (66,8) Ralliement Mustapha d'Alger | 292,500 |
| 2. | DESTRIBATS (63) A.S.P.O. Midi | 270, - |
| 3. | DESCHAINTRES D. (66,8) Sporting Cl. de Neuilly | 270, - |
| 4. | PICAUD (66,7) Vannetaise Athlétic Club | 267,500 |
| 5. | SCHMITT (67,5) Alsatia Sélestat | 265, - |
| 6. | JANVRIN (66,6) Sporting Club de Neuilly | 262,500 |
| 7. | LONGUET (61,5) Club Sportif Chem, du Mans | 260, - |
| 8. | HEFTY (63) Cercle Haltérophile Troyen | 260, - |
| 9. | PASTOR (63,6) Sports Athlétiques Bel Abbésiens | 260, - |
| 10. | NAVARRO (66,6) Courbevoie Sports | 260, - |
| 11. | MALLEA (67,5) Olympe de Toulouse | 260, - |
| 12. | PRIGENT (67,5) Athlétic Club Trélazéen | 260, - |
| 13. | AGOGUE (67,4) U.S. Métro-Transports | 257,500 |
| 14. | ASSOULY (65,3) Concorde d'Oran | 255, - |
| 15. | FORMICA (66) Haltérophile Club de Nice | 255, - |
| 16. | COLLARD (65,5) A.S. Domfrontaise | 252,500 |
| 17. | DURAND (67,1) La Montluçonnaise | 252,500 |
| 18. | TAVIN (61,7) Sporting Club de Neuilly | 250, - |
| 19. | MAUBERT (67,5) Club Athlétique de Calais | 250, - |
| 20. | DI MURRO (60,8) Sté de Gym. Maison Carrée | 247,500 |
| 21. | DUMONT (63,4) Haltérophile Club de Compiègne | 247,500 |
| 22. | VINCENT (65,6) Club Sp. Déf. Nle Châtellerault | 247,500 |
| 23. | MAROS (66,7) A.S. Police d'Oran | 247,500 |
| 24. | HUBERT (67,2) Cercle Messagerie Presse | 247,500 |
| 25. | NOAILLY (67,5) Haltérophile Club Arbreslois | 247,500 |
| 26. | AHRWEILLER (64) U.S. Métro-Transports | 245, - |
| 27. | CHILLIET (65) Haltero Cult. Lyonnais | 245, - |
| 28. | HELD (65,2) Société Athlétique Koenigshoffen | 245, - |
| 28. | POLYCARPO (65,2) Maison des Jeunes Chambéry | 245, - |
| 30. | GRENAIS (66,2) Cercle E.P. St-Nazaire | 245, - |
| 31. | AUREAL (67,2) Athlétic Club Trélazéen | 245, - |
| 32. | ELSENSOHN (65,6) Gauloise de Vaise | 242,500 |
| 32. | JOUIN (65,6) Union Méan Penhoet | 242,500 |
| 34. | THOMAS (66,3) Club Olympique Briochin | 242,500 |
| 35. | JUBAULT (67,3) Union Sportive de Tours | 242,500 |
| 36. | JULIA (67,4) Stade Municipal Montrouge | 242,500 |
| 37. | DUFFAUX (67,5) C.A.P.O. Limoges | 242,500 |
| 38. | DELASSUS (62,7) A.S.P.T.T. d'Arras | 240, - |
| 39. | BARBARY (63,7) Stade Municipal Petite Synthe | 240, - |
| 40. | STEPHAN (64) Sté Halt, et Cult. Haguenau | 240, - |
| 41. | DUSSON (66,5) Sporting Club Dijonnais | 240, - |
| 42. | LAGNES (67) Cercle Messageries Presse | 240, - |
| 43. | ZIGUEL (67,5) U.S. Métro-Transports | 240, - |
| 43. | MESOTTEN (67,5) Ilets Sports Montluçon | 240, - |
| 43. | HEMMERLE (67,5) Athlétic Club Sélestat | 240, - |
| 46. | PAPA (67) Stade Municipal Petite Synthe | 237,500 |
| 47. | BAILLY (67,1) Cercle Messageries Presse | 237,500 |
| 48. | MALIVAIN (67,4) U.S. Métro-Transports | 237,500 |
| 49. | CLÉRET (61,8) Club Athlétique Rosendaël | 235, - |
| 50. | CELDRAN (65,3) Gauloise de Vaise | 235, - |
| 51. | LETIENT (66,5) L'Oranaise | 235, - |
| 52. | SERPEREAU (62.6) Sporting Club St-Amandois | 232,500 |
| 53. | GUEU (67) U.S. Métro-Transports | 232,500 |
| 54. | REITZER (65) Athlétic Club Sélestat | 230, - |
| 55. | BONNAUD (67) Red Star de Limoges | 230, - |
| 56. | DUFOUR (67,1) Club Sportif Chem, du Mans | 230, - |
| 57. | ANDRÉ (67,5) A.S. Simca | 230, - |
| 58. | VECHOT (62,1) Bourbon Lumière Sports | 227,500 |
| 59. | CASINI (65,3) Football Club Blidéen | 227,500 |
| 60. | DESNOYERS (64,1) Club Haltér. Bas-Berry | 225, - |
| 61. | LE BIDEAU (65,9) Club Athlétique Nantais | 225, - |
| 62. | MOCHE (67,1) Club Sportif Chem. Mans | 225, - |

**POIDS MOYENS** (250-240)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | DESCHAINTRES A. (73,9) Sporting Cl. de Neuilly | 302,500 |
| 2. | BASTAERT (73,5) Stade Municipal Petite Synthe | 290, - |
| 3. | DELÉGLISE (69,5) Asnières Sports | 285, - |
| 4. | MORETTI (70) Société Athl. Strasbourgeoise | 280, - |
| 5. | COHEN (73,5) Sporting Club de Neuilly | 280, - |
| 6. | WEISS (73,9) Club Sportif Est Républicain | 280, - |
| 7. | NICOLEAU (74,3) A.C. Bretons de la Loire | 280, - |
| 8. | AMOUZEGH (69) Concorde d'Oran | 277,500 |
| 9. | BACQUE (71) Union Athlétique Tarbaise | 275, - |
| 10. | ODIN (72,8) Haltéro Culturiste Lyonnais | 272,500 |
| 11. | GLOMOT (72,9) La Montluçonnaise | 272,500 |
| 12. | VANDAMME (73,6) Union Haubourdinoise | 272,500 |
| 13. | ROLLIN (74,4) Sporting Club de Neuilly | 272,500 |
| 14. | GILLARÈS (72,2) Club Halt, et Cult. Alger | 270, - |
| 15. | SLUSSAREFF (73,3) Football Club Blidéen | 270, - |
| 16. | PINTADO (74,8) Cercle St-Médard | 270, - |
| 17. | MARECHAL (75) Stade Mun. Petite Synthe | 270, - |
| 18. | ARMELINI (68) Asnières Sports | 267,500 |
| 19. | CARADOT (69,8) Haltérophile Club Arbreslois | 267,500 |
| 20. | DI CHIARO (71,8) Sporting Club Navis | 267,500 |
| 21. | RAVERDY (73) Asnières Sports | 267,500 |
| 22. | BOUR (71) Alliance Ste-Savine | 265, - |
| 23. | MOLIERA (71,1) A.S. Montferrandaise | 265, - |
| 24. | SAETTEL (72,4) A.S.P.T.T. Strasbourg | 265, - |
| 25. | MEIER (74,4) Haltérophile Club Cambrai | 265, - |
| 26. | GAROSCIO (72,5) Association Sportive Monaco | 262,500 |
| 27. | REVAIS (73,2) Enfants du Devoir Oyonnax | 262,500 |
| 28. | SYLVESTRE (73,4) Française de Lyon | 262,500 |
| 29. | CORNIEUX (73,8) Ilets Sports Montluçon | 262,500 |
| 30. | BOULINIER (67,6) Club Sp. Municipal Clamart | 260, - |
| 31. | LITVINE (70) Française de Lyon | 260, - |
| 32. | HALLART (73,5) Union Halluinoise | 260, - |
| 33. | SIVAULT (74,6) Club Sp. Déf. Nle. Châtellerault | 260, - |
| 33. | DAZEUR (74,6) Haltérophile Club Cambrai | 260, - |
| 35. | GUIBBERT (74,8) A.S. Cheminots Béziers | 260, - |
| 36. | DULAS (75) A.S.P.O. Midi | 260, - |
| 37. | OUDIN (67,8) Amicale St-Ruf | 257,500 |
| 38. | HITROP (69,4) Cercle E.P. St-Nazaire | 257,500 |
| 39. | PUGNAT (70,1) Sporting Club de Neuilly | 257,500 |
| 40. | BELLŒIL (68,2) Courbevoie Sports | 255, - |
| 41. | LIETTI (74,3) Maison des Jeunes Chambéry | 255, - |
| 42. | PIJOTAT (74,7) Cercle Haltérophile Bas Berry | 255, - |
| 43. | TORREND (73,6) Haltérophile Club Grenoblois | 252,500 |
| 44. | PFEFFER (74,6) Alliance Ste-Savine | 252,500 |
| 45. | VANBECELAERE (74,7) Stade Mun. Petite Synthe | 252,500 |
| 46. | BRUYENNE (69) A.S. Électricité de Lille | 250, - |
| 47. | FARALI (70,3) La Ripagérienne | 250, - |
| 48. | PATISSOUT (74,7) A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon | 250, - |
| 49. | SCHMUTZ (67,7) Sté Halt, et Cult. Haguenau | 247,500 |
| 50. | JOLLY (71,9) Cercle Paul Bert Rennes | 245, - |
| 51. | MYAUX (73,4) Haltérophile Club Compiègne | 245, - |
| 52. | JARRY (74,7) Club Sportif Chem. Mans | 245, - |
| 53. | GARRIDO (69) Haltéro Club Témouchentois | 242,500 |
| 54. | DUQUERROUX (73,3) Cl. ST). Déf. Nle. Châtellerault | 242,500 |
| 55. | SICOULY (75) Sporting Club St-Amandois | 242,500 |
| 56. | THIVENT (69,6) Amicale St-Ruf | 240, - |
| 57. | VIRTE (70,9) Club Naut, et Athl. Rouen | 240, - |
| 58. | DUBOIS (72,5) Club Athlétique Rosendaël | 240, - |
| 59. | DAGOIS (72,7) Ilets Sports Montluçon | 240, - |
| 60. | GODICHON (74) Cercle E.P. St-Nazaire | 240, - |

**POIDS MI-LOURDS** (270-260)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | BŒUF (82,2) U.S. Métro-Transports | 320, - |
| 2. | MALLARD (81,5) Les Cigognes de Tarbes | 317,500 |
| 3. | CALLEBOUT (77,3) Club Athlétique Rosendaël | 312,500 |
| 4. | PIETTE (82,5) AS. Simca | 310, - |
| 5. | LOPEZ (75,6) A.S. Police d'Oran | 302,500 |
| 6. | DURPOIX (81,2) Courbevoie Sports | 302,500 |
| 7. | PORTEFAIX (79,6) Sporting Club de Neuilly | 300, - |
| 8. | CAPDEVILLE (81,7) Sporting Club de Neuilly | 300, - |
| 9. | VENUTI (81,6) Concorde d'Oran | 297,500 |
| 10. | LIX (81,4) S.A. Koenigshoffen | 295, - |
| 11. | GARCIA (75,6) Ponts et Chaussées Toulouse | 292,500 |
| 12. | CHAPOUR (79,9) A.S.P.O. Midi | 292,500 |
| 13. | BOSSA (79) Sporting Club Navis | 292,500 |
| 14. | MORIZOT (80,2) U.S. Métro-Transports | 292,500 |
| 15. | CARTIER (82,1) A.S.P.T.T. Strasbourg | 292,500 |
| 16. | AUGER (82,4) Club Sportif Chem. Mans | 292,500 |
| 17. | DIETSCH (82,1) Athlétic Club Sélestat | 292,500 |
| 18. | DECOETLOGON (77,1) S.C.P.O. Paris | 290, - |
| 19. | TABURET (79,6) Assoc. Sportive Domfrontaise | 290, - |
| 20. | JEANTET (81) Enfants du Devoir Oyonnax | 290, - |
| 21. | JEANTON (81,2) Association Sportive Mantaise | 290, - |
| 22. | MEYER J. (81,6) Société Athl. Strasbourgeoise | 287,500 |
| 23. | PERRIN (81) Haltérophile Club Grenoblois | 285, - |
| 24. | GOESSENS (81,5) Haltérophile Club Boulogne | 285, - |

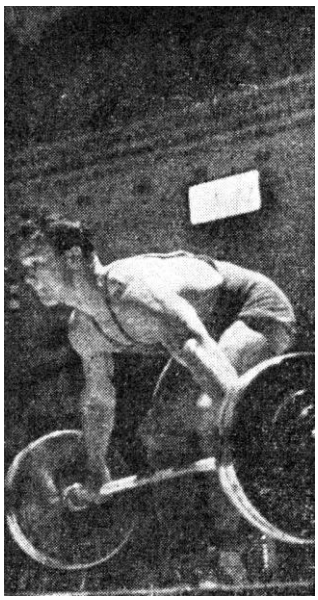

1

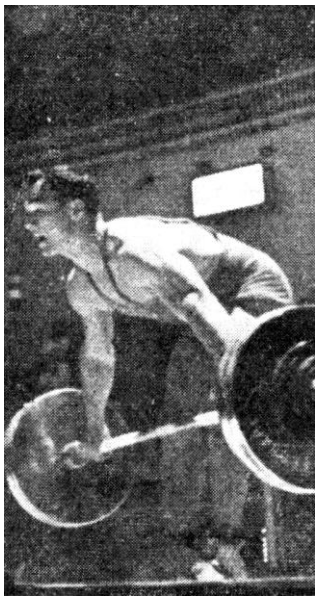

2

# LES JEUX OLYMPIQUES

# DE 1960

*(SUITE)*

## L'arraché en flexion de Kurinov

La technique de Kurinov – que nous voyons sur ces photos arracher 132 k 500 aux Jeux Olympiques – n'est pas aussi parfaite que celle de Miyake, mais, malgré les différences de positions que l'on ne peut manquer d'observer, elle permettra de dégager les principes essentiels qui régissent l'exécution de ce mouvement.

1° La première partie du mouvement est un *soulevé de terre* (fig. 1-2-3), c'est- à-dire que le corps prend une position permettant de soulever une charge maximum. Tous les athlètes exercés au soulevé de terre avec des charges lourdes savent que ce mouvement est incompatible avec une position trop fléchie des genoux. Toutefois, ce degré de flexion dépend de la morphologie de l'athlète et de la puissance des différents groupes musculaires. Ainsi, un athlète bréviligne (membres relativement courts par rapport au tronc) serait incapable de prendre la position de Kurinov car ses épaules seraient beaucoup trop en avant d'un plan vertical passant par la barre. Kurinov lui-même a les épaules très engagées en avant, mais il conserve cependant la barre très proche des tibias par une action énergique des muscles grands dorsaux dont la contraction est visible sur ces photos.

2° *L'avancée des genoux*. - La photo n° 4 révèle à elle seule le secret du tirage des bons techniciens. Les talons commencent à se décoller du sol, les genoux s'engagent vers l'avant en se fléchissant très légèrement. Cette avancée et ce petit fléchissement des genoux sont à peine perceptibles tant ils sont rapides ; aussi faut-il, pendant l'exécution du mouvement, conserver le regard fixé sur les genoux de l'athlète pour s'en apercevoir.

Ce geste très rapide marque un changement de rythme et une nette accélération du mouvement car le final du redressement du corps (fig. 4 à fig. 5), au lieu d'être le résultat d'une simple extension du tronc comme pour un soulevé de terre lourd, est le produit d'une extension simultanée des genoux, du tronc et de la cheville.

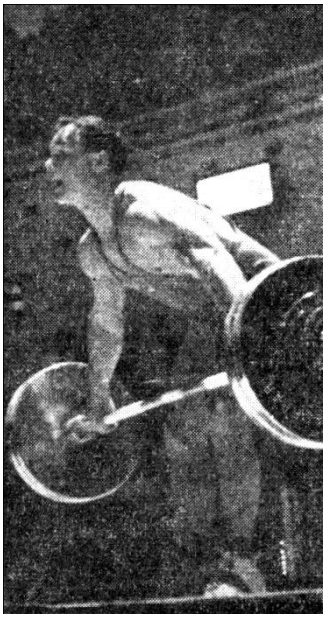

3

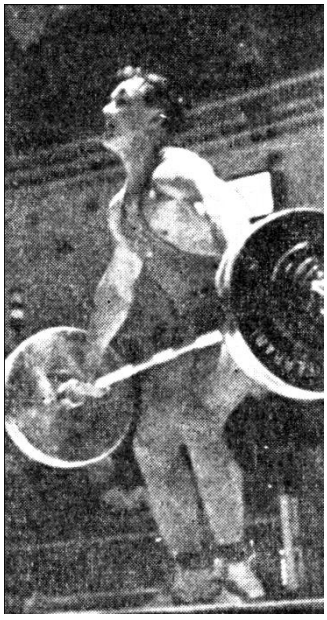

4

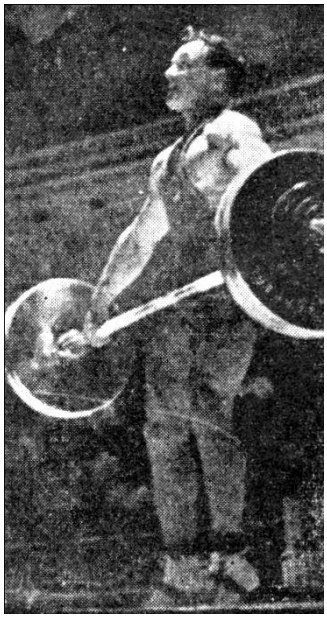

5

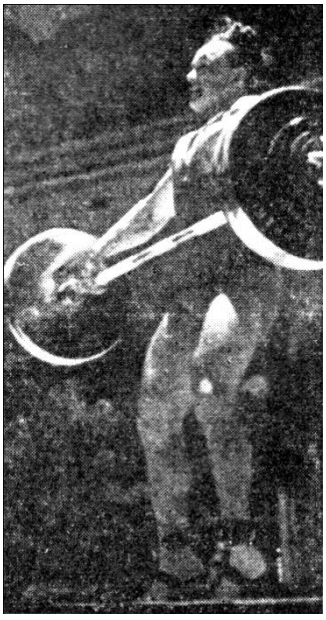

6

# Premiers Stages d'Haltérophilie 1961

| | | | |
|---|---|---|---|
| du 6 au 11 février<br>du 13 au 18 février | Institut Nat. des Sports<br>Chamonix (Oxygénation) | Espoirs<br>Classe Nat.<br>Internat. et<br>1re Série | 15 places<br><br><br>15 places |

°°°

Il manque dans cette série une photo intermédiaire entre le n° 5 et le n° 6 pour montrer la position de l'athlète en extension complète, quoique Kurinov n'ait pas une aussi belle extension que Miyake (tronc incliné vers l'arrière).

3° Le passage sous la barre. - Photo n° 6 : Dans cette position, Kurinov donne l'impression de continuer son tirage par une traction des bras qui, jusqu'à la photo précédente, étaient restés à peu près inactifs. Cette traction des bras est accompagnée par un haussement très net des épaules, et se produit alors que les jambes se dérobent sous lui : l'extension complète du corps est *immédiatement* suivie par le passage du corps sous la barre. J'insiste sur ce point, car beaucoup de tireurs pensent que le passage en fente ou en flexion ne se produit que lorsque la barre a atteint le niveau de la poitrine : c'est-à-dire après le redressement du corps, puis une traction des bras. Ces notions sont fausses : le passage en fente ou en flexion doit être déclenché lorsque la barre a atteint sa vitesse maximum, à la fin de l'extension du corps.

Sur cette photo, les genoux se sont fléchis, les pieds commencent à se décoller du sol et - particularité de Kurinov - le pied gauche seul se déplace.

Photo n° 7 : Les bras continuent leur action, le pied gauche est nettement décollé et se déplace sur le côté alors que l'autre reste en contact sur te sol.

Photo n° 8 Les pieds ont trouvé leur position définitive, le tronc commence à s'incliner vers l'avant afin d'engager les épaules sous la barre.

En prenant des points de repère sur l'arrière-plan, remarquer *que la barre n'a pas cessé de monter jusqu'à cette position.*

Photos n° 9 et 10 : L'athlète est maintenant sous la barre il a réceptionné celle-ci a bout de bras alors qu'elle était à peu près au sommet de sa trajectoire, puis a amorti la chute du corps en résistant sur le sol avec les jambes.

Remarquer l'excellent verrouillage des bras la pointe du coude (olécrane) est dirigée vers l'arrière au lieu de l'être sur le côté. L'humérus a donc pivoté et permet donc un plus grand jeu articulaire de l'articulation de l'épaule.

### EXAMEN CRITIQUE DE L'ARRACHE DE KURINOV

Kurinov est un athlète en parfaite condition physique et qui possède au plus haut degré toutes les qualités de l'athlète-haltérophile : force - détente - souplesse. Son mouvement est, dans l'ensemble, extrêmement efficace, mais certains techniciens ne manqueront pas de relever quelques petites imperfections.

1. Le dos est très légèrement arrondi au début du mouvement et si cela ne nuit pas à l'efficacité du mouvement, cette position est cependant à déconseiller, car, plus accentuée, elle risque de provoquer des pincements de disques intervertébraux.

2. Le bassin paraît un peu éloigné de la barre avant le final du redressement (fig. 5) mais, la position précédente (fig. 4) étant parfaite, l'accélération de la barre est à peine diminuée.

3 Un seul pied se déplace pendant le passage sous la barre : le pied qui reste en contact sur le sol risque de diminuer la vitesse de la chute du corps et le léger déplacement latéral du corps peut produire une mauvaise répartition de la charge sur les bras.

Ces défauts sont très peu accentués; aussi, en tenant compte des remarques qui précèdent et des images de l'arraché de Miyake, nos jeunes haltérophiles auront une notion assez exacte de ce que doit être un arraché en flexion.

Georges LAMBERT,
*Moniteur National.*

*Dans un prochain article : « L'arraché en fente de Mannironi ».*

**L'HALTÉROPHILE MODERNE**
**15e ANNÉE. – N° 163**
*organe officiel mensuel*
**DIRECTION - RÉDACTION**
**ADMINISTRATION**
**10, rue, St-Marc, PARIS-2e**
Téléphone CEN. 53-60
**Abonnement**
**France..... 6 NF**
**Étranger..... 10 NF**
**Clubs affiliés..... 15 NF**
Chèques Postaux Paris 1304-82.

## *Nos joies, nos peines*

### Vœux de rétablissement

M. M. Vaure, Trésorier du Comité d'Auvergne, nous fait part de l'accident survenu à M. Pradillon, l'actif Président des Ilets Sports Montluçonnais, victime d'une triple fracture à la jambe gauche.

Nous lui adressons nos vœux de prompt et complet rétablissement.

***

### Distinction

Au cours d'une amicale réception au Sporting Club Navis, M. Charles Lomet, Président du Comité Dauphiné Savoie, a remis la Médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports à M. René Marchioni, animateur et entraîneur de la section haltérophile du Club.

Nos bien vifs et sincères compliments.

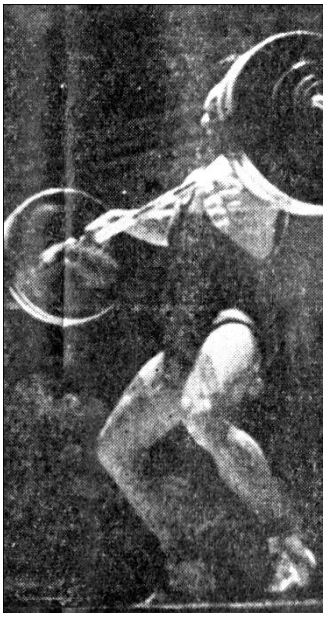

7

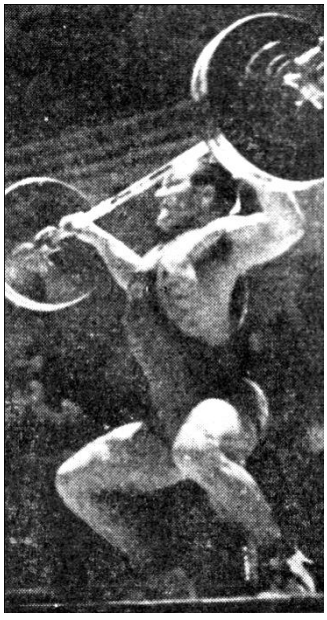

8

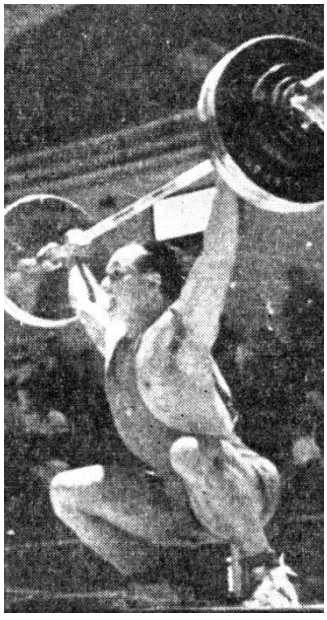

9

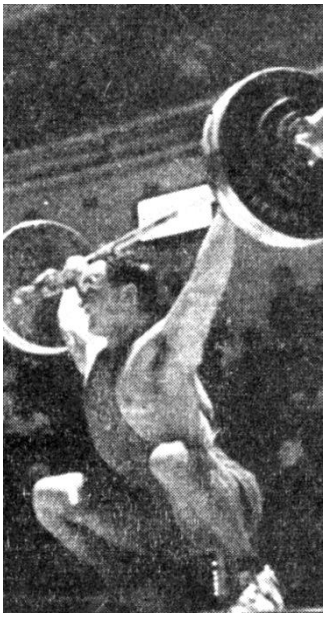

10

# Classement général du Prix interrégional 1960-1961 (suite)

| | | |
|---|---|---|
| 25. | VIDAL (81,6) Club Sportif Est Républicain | 285, - |
| 26. | GISCLON (75) Union Amicale de Cognac | 282,500 |
| 27. | HAZET (76,9) Association Sportive Mantaise | 282,500 |
| 28. | BELIN (81,8) Etoile et Espérance Réunies | 282,500 |
| 29. | KASSAPIAN (82,1) Cl. Sp. Ministère des Finances | 282,500 |
| 30. | PICHON (77,4) Cl. Sp. Déf. Nle. Châtellerault | 280, - |
| 31. | BASTIEN (79) Haltérophile Club Cambrai | 277,500 |
| 32. | TRAISNEL (81,7) A.S. Électricité Lille | 277,500 |
| 33. | LABILLE (76,8) U.S. Métro Transports | 275, - |
| 34. | PIANO (80,8) Assoc. Sp. Montferrandaise | 275, - |
| 35. | CAPILLON (76,3) Ilets Sports Montluçonnais | 272,500 |
| 36. | NOYRET (78,4) Haltéro Cult. Lyonnais | 270, - |
| 37. | RAIMONT (81) La Française de Lyon | 270, - |
| 38. | VILLEBOIS (77) Club Culturiste Reims | 267,500 |
| 39. | ZELLER (79,4) Société Athlétique Strasbourgeoise | 267,500 |
| 40. | MAZALLON (79,7) Club Athlétique St-Priest | 267,500 |
| 41. | CHANTON (81,3) Stade Municipal Montrouge | 267,500 |
| 42. | DELORME (80,8) U.S. Cheminots Val de Loire | 265, - |
| 43. | STRESSER Gérard (82,2) Energie Haguenau | 265, - |
| 44. | CANCIGH (77,2) Etoile Sports Montluçonnais | 262,500 |
| 45. | RIEFFEL (82,1) Sté Halt, et Cult. Haguenau | 262,500 |
| 46. | CECCARELLI (76,3) Sporting Club Dijonnais | 260, - |
| 47. | RIERA (78) Assoc. Sp. Cheminots Béziers | 260, - |
| 48. | HAUPTMANN (80,5) Club Sportif Brumath | 260, - |
| 49. | BELOT (81,1) Indépendante Pontarlier | 260, - |
| 50. | DEVELET (81,7) La Montluçonnaise | 260, - |
| 51 | HANSMETZGER P. (82,2) Club Athl, Nantais | 260, - |

**POIDS LOURDS-LEGERS** (285-275)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | KAPP (84) Société Athlétique Kœnigshoffen | 322,500 |
| 2. | TOUR (82,5) Sporting Club Neuilly | 320, - |
| 3. | THEMELIN (87,6) Club Sp. Ministère des Finances | 312,500 |
| 4. | DEYRIS (89,8) Monrepos Olympique | 312,500 |
| 5. | HERZOG (85,1) Athlétic Club Sélestat | 310, - |
| 6. | DUDECK (90) Haltéro Club Arbreslois | 300, - |
| 7. | STRESSER M. (87,3) Sté Halt, et Cult. Haguenau | 297,500 |
| 8. | ZIDARIC (90) Cercle Michelet Orléans | 290, - |
| 9. | MIGNON (83,8) Club Athlétique Nantais | 285, - |
| 10. | SMOGYNSKI (89) Athlétic Club Sélestat | 285, - |
| 11. | GROSS (87,9) Club Sportif Brumath | 280, - |
| 12. | LUOUET (88,5) Haltéro Culturiste Lyonnais | 280, - |
| 13. | SIRIACO 85,2) Stade Olympique Hussein Dey | 275, - |

**POIDS LOURDS** (295-285)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | KROL (93) Haltéro Club Villerupt | 337,500 |
| 2. | RIEU (111,3) Union Sportive Crestoise | 325, - |
| 3. | SIMONIN (117) U.S. Métro Transports | 310, - |
| 4. | PILARD (95,9) Athlétic Club Trélazéen | 307,500 |
| 5. | DEROSZ (101,4) Cercle Haltérophile Troyen | 305, - |
| 6. | ERNWEIN (96,3) Sté Halt, et Cult. Haguenau | 302,500 |
| 7. | STRESSER Ed. (93) Sté Halt, et Cult. Haguenau | 300, - |
| 8. | EY (94,2) Société Athlétique Strasbourgeoise | 295, - |
| 9. | VANHOVE (95.7) Stade Municipal Petite Synthe | 285, - |
| 10. | ENGEL (99,2) Athlétic Club Sélestat | 285, - |

# Prix Interrégional ou « pauvre public »

Les épreuves venaient de commencer quand je suis entré dans le petit stade Pierre de Coubertin pour assister à la Finale du Prix Interrégional et ma première impression a été fort désagréable

Une sorte de malaise indéfinissable, un sentiment de solitude impuissante, une vague envie de renoncement définitif.

Alors que notre sport a besoin d'une chaude atmosphère, d'une communion intime de tous les présents, athlètes et spectateurs, pour obtenir son plein rendement, j'avais l'impression d'entrer dans une antichambre de malade. Très peu de spectateurs, une vingtaine peut-être, perdus dans la tribune pourtant fort réduite et quelques petits groupes de dirigeants ou entraîneurs bavardant à voix basse, debout, sans avoir l'air de prêter attention au malheureux sacrifié qui sur le plateau, essayait de donner le meilleur de lui-même.

Pourquoi tout cela ? Pourquoi ce nombre de plus en plus réduit de spectateurs ? Est-ce à cause du prix des places ? Sûrement pas, car il fallait seulement donner une pièce de 1 NF pour entrer, alors que le tennis, qui occupait à côté le grand stade de Coubertin, demandait jusqu'à 15 NF à ses fidèles. Il y a donc d'autres raisons et je me souviens en avoir déjà parlé, il y a bien longtemps, dans les colonnes de ce journal. C'est que le spectateur n'est pas satisfait du spectacle qu'on lui présente. Et pas seulement le spectateur profane, amené là par hasard pour voir tirer un parent ou un ami, mais aussi le spécialiste, l'amateur éclairé. Vous pouvez chercher dans le public, vous n'y verrez pas beaucoup de Champions ou d'anciens Champions, à part ceux qui ont bien voulu sacrifier en partie leur vie de famille au rôle ingrat de dirigeant.

Quels sont dont les responsables de cet état de choses ? Encore une fois, tout au long de ce Prix Interrégional, ils se sont mis évidence et il n'y-a aucun doute.

Les responsables ce sont les athlètes. Pas tous naturellement, mais une grande partie. Oh !, ils ne s'en rendent sans doute pas compte, mais ils sont responsables quand même et avec eux leurs dirigeants qui ne savent pas le leur faire comprendre.

En effet, quelle est donc la principale raison qui fait fuir le spectateur ? Je l'ai entendu dire maintes et maintes fois par d'anciens fidèles, par des amateurs d'un soir, par des pratiquants, par des dirigeants d'autres sports et même du nôtre, par des arbitres. Ce qui lasse la meilleure volonté, c'est la longueur et surtout la lenteur de nos réunions. Comment voulez-vous qu'une réunion commencée à 14 h 30 passionne encore le public à 19 h, alors qu'il a vu répéter toujours les mêmes gestes, à des intervalles de plus en plus longs. Et encore, nous avons terminé ce Prix Interrégional à 19 h parce qu'il y a eu une saine réaction des organisateurs et des arbitres après la catégorie des Mi-Lourds, car, sans cela, si le rythme acquis s'était poursuivi, c'est à plus de 20 h que nous aurions quitté le stade. Songez un peu aux réactions de ceux ou de celles qui attendent les fidèles à la maison, qui avaient peut-être prévu une soirée au spectacle et qui voient l'heure passer avec une régularité désespérante. On se laisse prendre une fois, deux fois peut-être, mais les meilleures volontés se lassent et on ne revient plus.

Mais pourquoi, me direz-vous, accusez- vous les athlètes ? Parce que ce sont eux qui fournissent le spectacle, ce sont eux qu'on est venu voir et c'est d'eux qu'on attend un certain plaisir, sportif, sentimental et artistique.

Ce qu'on aimerait voir dans une réunion haltérophile, c'est un spectacle ininterrompu. Un athlète a terminé son mouvement et reposé sa barre (je dis bien reposé), un autre devrait lui succéder immédiatement sur le plateau, à moins que ce soit au même athlète de repasser, ce qui n'est tout de même pas la majorité des cas. Au lieu de cela, que voit-on ? Lorsqu'un athlète a terminé son essai, on appelle le suivant. On voit alors celui-ci se lever, quand on a la chance qu'il ne soit pas parti faire un tour au vestiaire, marcher de long en large, enlever lentement les différentes parties de son survêtement, s'enduire plus lentement encore les mains de magnésie et se présenter enfin sur le plateau. Pendant ce temps, que fait le spectateur ? Il s'ennuie et quelquefois ne se gêne pas pour le dire.

L'athlète est donc responsable, mais le plus souvent ne s'en rend pas compte. C'est donc à son dirigeant de le lui dire. Je ne me souviens pas d'avoir entendu souvent : « prépare-toi, c'est ton tour ensuite », ou encore : « dépêche-toi », mais, par contre, j'ai entendu et j'entends souvent : « Ne te dépêche pas, tu as le temps, tu as droit à trois minutes, prends ton temps ».

Évidemment, il y a cette fameuse question des trois minutes. Le règlement comporte un paragraphe ainsi rédigé : « Il sera accordé un délai de deux minutes aux concurrents entre l'appel de leur nom et l'exécution d'un essai passé ce délai, ils recevront un rappel à l'ordre pouvant se transformer en élimination si le délai dépasse trois minutes. Le même délai sera accordé à un athlète exécutant seul les trois essais d'un mouvement ».

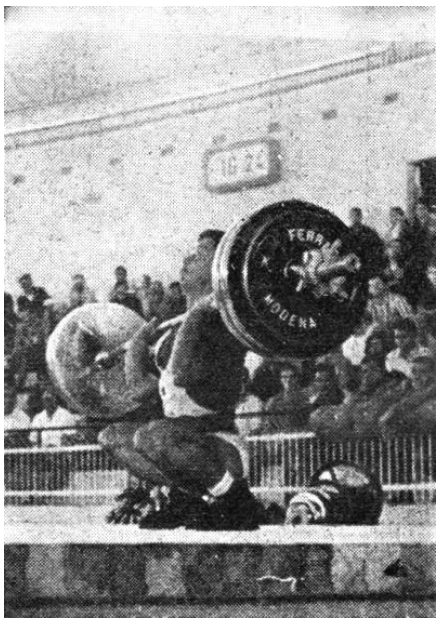

**MIYAKE (Japon), 2e de la catégorie Poids Coqs, épaule 135 k.**

Mais il y a la lettre et l'esprit d'un règlement. Ce délai a été fixé parce qu'il fallait bien assigner une limite aux concurrents qui abusaient de la patience de tous. On a donné deux ou trois minutes en pensant surtout au concurrent tirant seul, mais cela veut dire qu'en cas de nécessité on peut prendre deux minutes et non pas qu'on est obligé d'attendre au moins deux minutes après l'appel de son nom.

Il est inadmissible lorsqu'un athlète est appelé pour passer après plusieurs autres, c'est-à-dire lorsqu'il a eu largement le temps de récupérer, que son dirigeant lui dise : « Ne te presse pas, tu as trois minutes » et fasse la même réflexion aux officiels qui demandent un peu plus de rapidité.

Je sais bien qu'on me dira que les athlètes sont des amateurs, qu'ils disputent des compétitions pour leur seul plaisir et non pour donner un spectacle à un public payant. Mais alors qu'ils ne viennent pas justement se plaindre de ne pas avoir de public et de tirer devant des banquettes vides. Ou nous tirons en privé, pour le seul plaisir de faire des performances, si de telles conditions sont favorables aux performances, ou nous voulons un public attentif, convaincu, chaleureux, et alors il faut savoir faire le nécessaire pour conquérir et retenir ce public.

Voilà les tristes impressions que m'a laissées le Prix Interrégional. Mais il faut bien tout de même parler des athlètes qui l'ont disputé, avec des fortunes diverses.

En Poids Coqs, Marquette, de l'U.S. Cheminots de St-Pol, remporta une facile victoire avec 227 k 500. C'est un petit gabarit, il ne pèse que 53 k 500, qui a de la détente et qui vaut certainement déjà 235 ou 240 k. Son point faible est l'épaule, car on doit commencer à plus de 82,5 lorsqu'on vient d'arracher 70 et de manquer de très peu 72,5.

En Poids Plumes, le meilleur, Palmaro, de l'Association Sportive de Monaco, commit l'erreur impardonnable de se présenter à 60 k 700 et cela quelques minutes seulement avant la fin de la pesée. Il développa correctement 82,5, arracha 72,5 et jeta 107,5 ; total 262 k 500. Jolie performance, mais je doute fort que Palmaro puisse rester dans la catégorie des Poids Plumes. La victoire revint à Fougeret, du Royan Océan Club, qui manqua 5 essais sur 9 mais fit preuve d'une belle énergie et totalisa 245 k.

En Poids Légers, victoire facile de Escart, du Ralliement de Mustapha, bel athlète qui développe correctement, arrache bien, quoique un peu trop debout et épaule 115 k, ce qui est déjà une belle performance. Il totalisa 287 k 500, performance pleine de promesses. Bellone, qui a de la qualité, se classa deuxième avec 262 k 500 et Bindreiff, de Sélestat, dans un mauvais jour sans doute, manqua ses trois développés.

En Poids Moyens, beau match équilibré remporté par Laloyer, du Club Culturiste de la Rue des Postes, avec 300 k, devant Deschaintres, du Sporting Club de Neuilly, 297 k 500 et Bastaert, de Petite Synthe, 290 k. Laloyer réussit tous ses essais et fit preuve d'une belle énergie. Il était le meilleur, mais de bien peu.

En Poids Mi-Lourds, beau match encore entre trois magnifiques athlètes. C'est Bœuf, de l'U.S. Métro-Transports, qui remporta la victoire avec le beau total de 325 k. Il réussit tous ses essais, sauf le dernier, et encore il épaula pour ce dernier 125 ., mais remonta sa barre aux épaules. Il vaut, je crois, beaucoup mieux dans un proche avenir et c'est un athlète a suivre de très près. Mallard, des Cigognes de Tarbes, se classa deuxième avec 315 k. C'est un athlète très puissant, qui manque de style, mais qui est capable de prendre sa revanche s'il veut travailler sa technique. La troisième place revint à Piette, de l'A.S. Simca, qui totalisa également 315 k, battu nettement au jeté par Mallard.

En Poids Lourds-Légers, les performances furent moins brillantes et la victoire fut enlevée par Tour, du Sporting Club de Neuilly, avec 315 k battant dans l'ordre Themelin, du C.S. du Ministère des Finances, 312 k 500 et Kapp, de Kœnigshoffen, 305 k.

En Poids Lourds, enfin, match équilibré au départ entre Krol, de l'Haltérophile Club de Villerupt, et Rieu, de l'Union Sportive Crestoise. C'est finalement ce dernier qui remporta la victoire grâce à sa nette supériorité au jeté, avec 332 k 500 contre 320.

Signalons, qu'au cours de la réunion, notre Poids Léger International Gerber fit une tentative contre le record de France de l'épaulé et jeté. Il réussit 110 puis 120 k, il épaula ensuite 130, mais manqua son jeté, trop avant. Il fit tout de même charger la barre à 138 k pour le record. Il réussit l'épaulé de justesse, mais, restant genoux fléchis, ne put prendre son appel pour le jeté. Il essaya courageusement une nouvelle tentative, mais toucha du genou à l'épaulé et n'insista pas. Je crois qu'il était un peu fatigué, pesant moins de 67 k et qu'il fut victime, lui aussi, du manque d'ambiance. Il est pourtant en gros progrès et je pense qu'il doit, cette année, réussir 365 k et peut-être 370. Bel atout pour l'Équipe de France.

J. DUCHESNE.

# RÉSULTATS DE LA FINALE DU PRIX INTERRÉGIONAL 1960-61

**Disputé le 18 décembre 1960 au Petit Stade Pierre de Coubertin, à Paris**

| Noms des concurrents | Poids de corps | Clubs | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **POIDS COQS** (190-180) | | | | | | |
| 1. MARQUETTE ..... | 53 k 450 | U.S. Chem. St-Pol | 70, - | 70, - | 87,500 | 227 k 500 |
| 2. CROCHARD ..... | 55 k 550 | Sté Ath. Montmartroise | 62,500 | 62,500 | 85, - | 210 k. |
| 3. DACOSTA ..... | 55 k 300 | Cl. Naut, et Ath. Rouen | 60, - | 60, - | 82,500 | 202 k 500 |
| **POIDS PLUMES** (215-200) | | | | | | |
| 1. FOUGERET ..... | 59 k 400 | Royan Océan Club | 70, - | 70, - | 105, - | 245 k. |
| 2. PHILIPPON ..... | 58 k 700 | Ilets Sports Montluçon | 70, - | 72,500 | 95, - | 237 k 500 |
| **POIDS LEGERS** (235-225) | | | | | | |
| 1. ESCART ..... | 66 k 600 | Ralliement Mustapha | 90, - | 87,500 | 110, - | 287 k. 500 |
| 2. BELLONE ..... | 65 k 150 | A.S. Cie Elec. Mécan. | 85, - | 77,500 | 100, - | 262 k. 500 |
| N. Cl. BINDREIFF..... | 66 k 200 | Alsatia Sélestat | 0, - | 0, - | 90, - | |
| **POIDS MOYENS** (250-240) | | | | | | |
| 1. LALOYER..... | 73 k 100 | Cl. Cul. Rue des Postes | 90, - | 92,500 | 117,500 | 300 k. |
| 2. DESCHAINTRES A. ..... | 74 k 100 | Sporting Cl. Neuilly | 90, - | 87,500 | 120, - | 297 k 500 |
| 3. BASTAERT ..... | 73 k 350 | A. Mun. Petite Synthe | 85, - | 90, - | 115, - | 290 k. |
| **POIDS MI-LOURDS** (270-260) | | | | | | |
| 1. BŒUF ..... | 82 k 300 | U.S. Métro-Transports | 105, - | 100, - | 120, - | 325 k. |
| 2. MALLARD ..... | 80 k 500 | Les Cigognes Tarbes | 95, - | 95, - | 125, - | 315 k. |
| 3. PIETTE ..... | 81 k 700 | A.S. SIMCA | 102,500 | 95, - | 117,500 | 315 k. |
| **POIDS LOURDS-LEGERS** (285-275) | | | | | | |
| 1. TOUR ..... | 82 k 550 | Sporting Club Neuilly | 100, - | 95, - | 120, - | 315 k. |
| 2. THEMELIN ..... | 87 k 300 | Cl. Sp. Min. Finances | 92,500 | 95, - | 125, - | 312 k 500 |
| 3. KAPP ..... | 84 k 700 | Sté Ath. Kœnigshoffen | 95, - | 90, - | 120, - | 305 k. |
| **POIDS LOURDS** (295-285) | | | | | | |
| 1. RIEU ..... | 110 k 300 | Union Sp. Crestoise | 105, - | 97,500 | 130, - | 332 k 500 |
| 2. KROL ..... | 92 k 900 | Haltéro Cl. Villerupt | 105, - | 95, - | 120, - | 320 k. |
| 3. SIMONIN ..... | 115 k | U.S. Métro-Transports | 92,500 | 95, - | 120, - | 307 k 500 |
| *Hors Compétition :* | | | | | | |
| PALMARO ..... | 60 k 700 | A.S. Monaco | 82,500 | 72,500 | 107,500 | 262 k 500 |

# Amélioration du matériel de nos salles

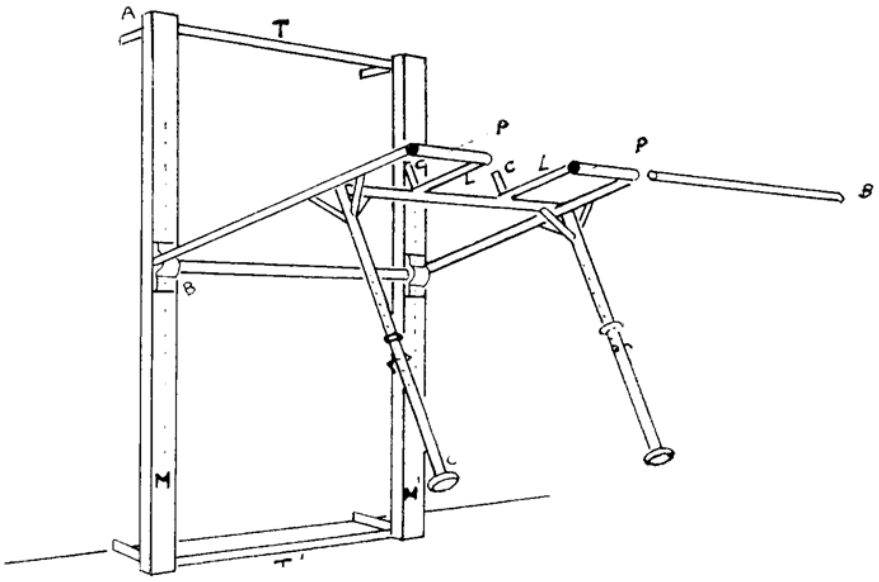


Fig A

Le mois dernier nous avons vu un modèle de presse verticale simple. La presse oscillante est aussi une presse verticale, en effet, la charge décrit une portion de circonférence mais comme le diamètre de celle-ci est important, la charge est soulevée presque verticalement.

Le cadre-guide est avant tout un appareil culturiste, les haltérophiles pouvant l'utiliser pour certains exercices de leur préparation (fig. 3).

Le cadre-guide se compose de trois parties :

- Les colliers de pivotement.
- Le cadre oscillant.
- Les pieds télescopiques.

1. *Le cadre mural* (fig. 1)

D'une hauteur de 1 m à 1 m 60 et d'une largeur de 1 m, l'écartement étant maintenu par deux traverses soudées. Les deux montants seront en fer à U de 50 à 60 mm et les deux traverses en tube de 15 x 21 ou bien en fer plat de 50 moi x 5 (T et T').

Lequel cadre sera scellé au mur par quatre pattes boulonnées aux montants, en haut et en bas de chacun.

A partir de 80 cm du sol, percer les montants de trous de 10 cm en 10 cm qui serviront à régler la hauteur du cadre oscillant (trous de 12 mm 5 de diamètre).

2. *Colliers de pivotement*

En fer de 5 cm de large et de 4 à 5 mm d'épaisseur, 16 cm de longueur finie, formé à la forge, pour permettre à du fer rond de 28 de tourner librement, percé de deux trous de 12 mm 5 de diamètre pour le passage des boulons, lesquels devront avoir un écartement de 10 cm comme le montre la fig. B.

3. *Le cadre oscillant*, lui-même formé de 8 parties.

1re *partie* : 3 côtés du cadre (X, Y, Z) d'un seul morceau pris dans du fer rond de 28 mm de diamètre et d'une longueur de 3 m 50, coudé à l'équerre à 1 m 20 comme le montre la figure D.

2e *partie* : La traverse A soudée à 35 cm de l'extrémité et qui maintien l'écartement des deux branches X, Z du cadre.

3e *partie* : Les poignées (P) en tube de chauffage de 20 x 27 dont le trou fait en réalité 21 mm, soudées aux côtés et aux traverses X longitudinales L.

4e *partie* : Traverses L en rond de 28 comme la traverse A qui forment une petite paire de barres parallèles.

## Presse oscillante ou cadre-guide

5e *partie* : La barre escamotable (B) de 20 mm de diamètre, longueur 1 m en acier rigide (Stub).

6e *partie* : Les courroies 1 (fig. D) de largeur 6 à 8 cm.

7° *partie* : Les pieds représentés dans les, ligures A et C se décomposant ainsi : partie fixe, partie mobile :

*a*) partie fixe en rond de 23 soudée comme sur le dessin juste au bout de la traverse C avec 3 jambes de renforcement (fig. A) d'une longueur de 80 cm.

*b*) partie mobile permettant le réglage de la hauteur d'utilisation en tube épais de 29 x 35, de longueur 60 cm, renforcé par un collet.

Les deux parties des pieds seront percées de trous de 5 cm en 5 cm pour permettre le réglage de la hauteur d'utilisation avec la goupille (G).

Dans le pied (C) il sera nécessaire de fixer un capuchon de béquille en caoutchouc.

8e *partie* : embout (C) de hauteur 20 cm pour permettre le chargement du cadre-guide.

*Utilisation*.

Le cadre-guide est utilisé pour tous les développés au banc oblique ou couché, permettant de descendre les poignées plus bas que la poitrine d'où développement plus rationnel, plus efficace de l'expansion thoracique.

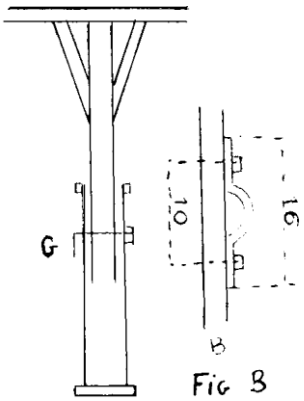


Fig B

Fig C

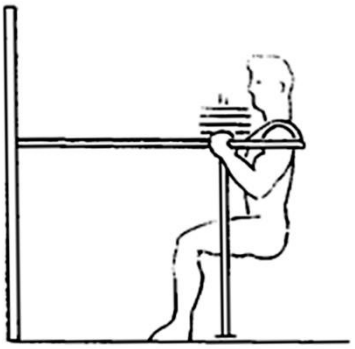

Fig. 1

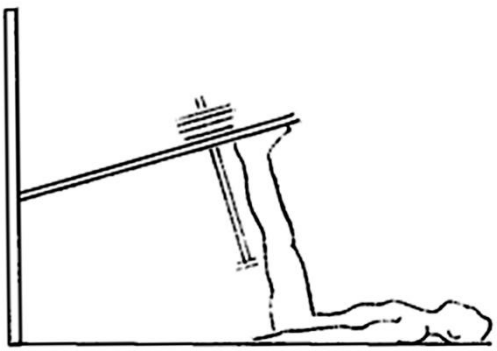

Fig. 2

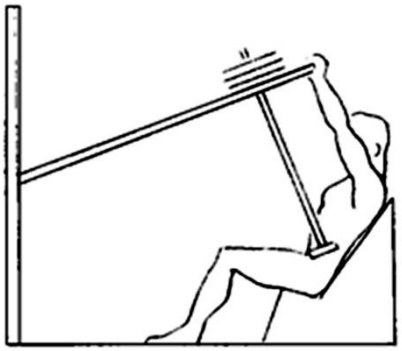

Fig. 3

Tous les développés partiels, en réglant la hauteur des pieds.

Flexions de jambes, engageant la barre B dans les poignées P et placer les courroies I ce qui permet d'utiliser le cadre comme dans la figure 1. On peut régler la course des flexions de jambes avec la goupille; lorsque comme dans les presses décrites précédemment on place une planche entre les traverses L, on peut se servir du cadre pour les flexions, extensions de jambes, dos au sol comme le montre la figure 2.

*Prix de revient :*

Matière d'œuvre 8 m de rond de 28 de diamètre à 5 k au mètre au prix de 1,10 NF le k.

| | |
|---|---|
| Soit ..... | 44,00 NF |
| 1 m 60 de tube de 29 x 35 à 2,50 le k..... | 20,00 NF |
| 15 k de fer en U à 1,80 NF le k ..... | 24,00 NF |
| 4 pattes de scellement 0,80 x 4..... | 3,20 NF |
| 40 cm de fer plat..... | 4,00 NF |
| 1 m de Stub de diam. 20 mm..... | 8,00 NF |
| 2 courroies à 4 NF..... | 8,00 NF |
| Total matière d'œuvre ..... | 111,20 NF |

**Main d'œuvre :**

| | |
|---|---|
| Soudure 8 h à 8 NF..... | 64,00 NF |
| Soit au total ..... | 175,20 NF |

L. GUILLIER

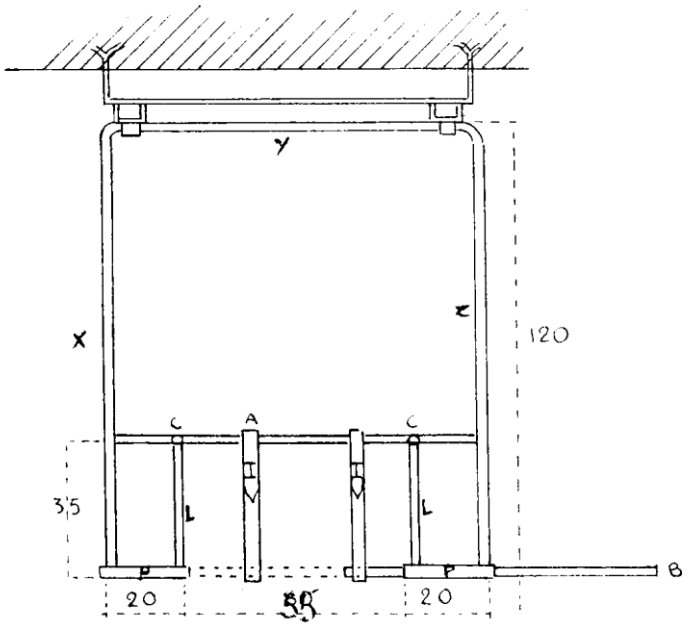


Fig D

## *Dans nos* COMITÉS RÉGIONAUX

### COMITE DE L'ORLÉANAIS

**Liste des records homologués au 2 octobre 1960**
**Seniors** (*suite*)

*Total sur les trois mouvements Olympiques*. - Coqs : Marcombe (U.S.T.), 85 + 90 + 120 = 295 k (record de France), 25- 1-1959 ; Plumes : Rivière (U.S.T.), 77,5 + 92,5 + 112,5 = 282 k 500, 1933 ; Légers : Cot (U.S.T.), 90 + 100 + 125 = 315 k, 14- 2-1959 ; Moyens : Cot (U.S.T.), 97,5 + 107,5 + 130 = 335 k, 13-3 -1960 ; Mi-lourds : Dubourg (S.C.S.A.), 105 + 105 +127,5 = 337 k 500, 30- 4-1960 ; Lourds-légers : Dubourg (S.C.S.A.), 107,5 + 102,5 + 130 = 340 k, 17- 1-1960 ; Lourds : Gaultier (U.S.T.), 95 + 100 + 125 = 320 k, 10-12-1950.

**Juniors**

*Développé à deux bras.* - Coqs : Bard (S.C.S.A.), 68 k, 13- 3-1960 ; Plumes : Hanrotel (S.C.S.A.), 80 k, 11- 4-1959 ; Légers : Cot (U.S.T.), 85 k, 6- 4-1957 ; Moyens : Da Costa (U.S.T.), 83 k, 20-12-1959 ; Mi-lourds : Fouassier (Air-Sports), 78 k, 20-12-1959 ; Lourds-légers : Manigault (S.C.S.A.), 102 k 500, 23- 2-1958 ; Lourds : Manigault (S.C.S.A.), 102 k 500, 27- 4-1958.

*Arraché à deux bras.* - Coqs : Bard (S.C.S.A.), 67 k, 17- 1-1960 ; Plumes : Hanrotel (S.C.S.A.), 82 k 500, 11- 4-1959 ; Légers : Cot (U.S.T.), 95 k, 6- 4-1957 ; Moyens : Dugue (A.S. Blois), 81 k 500, 17- 1-1960 ; Mi-lourds : Delorme (U.S.C.V.L.), 80 k, 20-12-1959 ; Lourds-légers : Manigault (S.C.S.A.), 90 k, 23- 2-1958 ; Lourds : Manigault (S.C.S.A.), 92 k 500, 27- 4-1958.

*Épaulé-jeté à deux bras*. - Coqs : Bard (S.C.S.A.), 85 k 500, 28- 2-1960 ; Plumes : Hanrotel (S.C.S.A.), 105 k, 11- 4-1959 ; Légers : Col (U.S.T.), 120 k, 6- 4-1957 ; Moyens : Dugue (Air-Sports), 108 k 500, 17- 1-1960 ; Mi-lourds : Delorme (U.S.C.V.L.), 113 k, 20-12-1959 ; Lourds-légers : Manigault (S.C.S.A.), 120 k, 23- 2-1958 ; Lourds : Manigault (S. C. S. A.), 120 k, 27- 4-1958.

*Total sur les trois mouvements Olympiques.* - Coqs : Bard (S.C.S.A.), 65 + 67,5 + 80 = 212 k 500, 17- 1-1980 ; Plumes : Hanrotel (S.C.S.A.), 80 + 82,5 + 105 = 267 k 500, 11- 4-1959 ; Légers : Cot (U.S.T.), 85 + 95 + 120 = 300 k, 6- 4-1957 ; Moyens : Dugue (Air-Sports), 82,5 + 82,5 + 110 = 275 k, 17- 1-1960 ; Mi-lourds : Delorme (U.S.C.V.L.), 75 + 80 + 112,5 = 267 k 500, 20-12-1959 ; Lourds-légers : Manigault (S.C.S.A.), 102,5 + 90 + 120 = 312 k 500, 23- 2-1958 ; Lourds : Manigault (S.C.S.A.), 102,5 + 92,5 + 120 = 315 k, 27- 4-1958.

***

### COMITE DE L'ILE DE FRANCE

*Le Championnat de Paris - 4e Série*

Disputé le Dimanche 13 novembre, le Championnat de Paris. 4e série, servait en même temps d'éliminatoires du Prix d'Encouragement. De nombreux concurrents disputèrent ces deux épreuves dont voici les résultats :

*Poids Coqs* - 1. Normand (Courbevoie-Sports), 192 k 500 ; 2. Leguet (A.S. Mantaise), 190 ; 3. Chassin (S.C. Neuilly), 190 k (tous trois sont classés 4e série) ; 4. Desmarets (S.A. Enghien), 175 k ; 5. Puksic (S.A. Mantaise).

*Poids Plumes.* - 1. Coquel Roger (C.S.N.M.P.P.), 257 k 500 (classé 2e série) ; 2. Gouméziane (S.C. Neuilly), 237 k 500 ; 3. Crochard (S.A. Montmartroise), 225 k (tous deux sont classés 3e série) ; 4. Fabro (A.S. Cie Électromécanique), 217 k 500 ; 5. Lecalvez (S.A. Montmartroise), 217 k 500 ; 6. Gouyet (Courbevoie-Sports), 210 k ; 7. Poletti (S.M. Montrouge), 202 k 500 (tous quatre sont classés 4e série) ; 8. Cordier (A.S. Cie Électromécanique), 192 k 500.

*Poids Légers.* - 1. Bellone (A.S. Cie Électromécanique), 270 k ; 2. Boulinier (C.S. Clamart) 265 k (sont tous deux classés 2e série) ; 3. Bailly (C.S.N.M.P.P.), 252 k 500 ; 4. Lagnes (C.S.N.M.P.P.), 250 k ; 5. Hubert (C.S.N.M.P.P.), 245 k (tous trois sont classés 3e série) ; 6. Julia (S.M. Montrouge), 240 k ; 7. Roublot (A.S. Cie. Électromécanique), 240 k ; 8. Lucchini (A.S.P.P.) 237 k 500 ; 9. André (Simca), 235 k ; 10. Christian (S.A. Enghien), 232 k 500 ; 11. Piquenot (A.S. Mantaise), 225 k ; 12. Charlot (S. M. Clamart), 225 k (tous les sept sont classés 4e série) ; 13. Arcelin (Dreux A.C.), 222 k 500 ; 14. Nicolas (S.C. Neuilly), 220 k ; 15. Glorennec (Dreux A.C.), 215 k ; 16. Esnault (S.C. Neuilly), 210 k ; 17. Lechanu (S.C. Neuilly), 207 k 500 ; 18. Saulnier (S.C. Neuilly), 202 k 500 ; 19. Bernard (S.C. Neuilly), 195 k ; 20. Meurisse (A.S. Mantaise), 192 k 500 ; 21. Geney (S.M. Montrouge), 192 k 500 ; 22. Douarin (AS. Mantaise), 185 k ; 23. Redouane (S.C. Neuilly), 120 k.

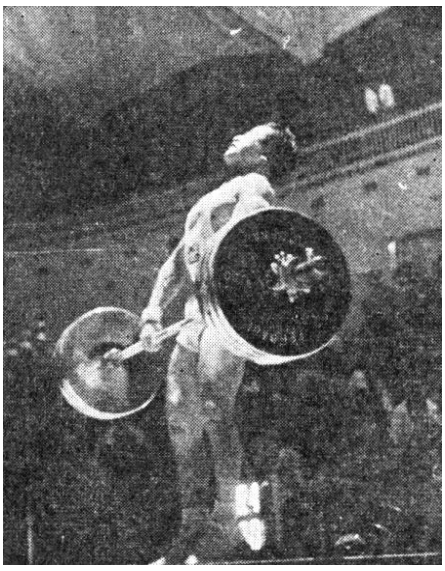

**Le Poids Léger coréen CHINO va réussir à épauler 150 k en flexion, mais manquera le jeté.**

*Poids Moyens.* - 1. Cohen (S.C. Neuilly), 287 k 500 ; 2. Deléglise (Asnières-Sports), 285 k (tous deux classés 2e série) ; 3. Leclerc (U.S. Métro-Transports), 282 k 500 ; 4. Deschaintres Daniel (S.C. Neuilly), 265 k ; 5. Colinet (S.C. Neuilly), 265 k ; 6. Neus (C.A.S. Déf. Nationale), 265 k ; 7. Brossard (S.M. Montrouge), 265 k (tous les cinq sont classés 3e série) ; 8. Janvrin (S.C. Neuilly), 255 k ; 9. Marrec (A. Préf. Seine), 255 k ; 10. Pugnat (S.C. Neuilly), 255 k ; 11. Rispal (Courbevoie-Sports), 255 k ; 12. Lourde (Simca), 255 k ; 13. Agogue (U.S. Métro), 252 k 500 ; 14. Soude (Courbevoie-Sports), 252 k 500 ; 15. Mallet (U.S. Métro), 252 k 500 ; 16. Malivain (U.S. Métro), 247 k 500 ; 17. Marc (S.M. Montrouge), 247 k 500 ; 18. Myaux (H.C. Compiègne), 247 k 500 ; 19. Charbit (A.S. Bourse), 247 k 500 ; 20. Ziguel Bernard (U.S. Métro), 245 k ; 21. Lecoz (S.M. Montrouge), 245 k ; 22. Keller (Courbevoie-Sports), 242 k 500 ; 23. Psiroukis (A.S. Mantaise), 242 k 500 ; 24. Bergemanne (U.S. Métro), 240 k ; 25. Rulmann (A.C. St-Maur), 240 k (tous les 18 sont classés 4e série) ; 26. Gueu (U.S. Métro), 232 k 500 ; 27. Desrumeaux (S.C.P.O.), 232 k 500 ; 28. Badin (A.C. St-Maur), 232 k 500 ; 29. Gruest (S.M. Montrouge), 227 k 500 ; 30. Laverdet (U.S. Métro), 225 k ; 31. Vandenkerkove (A.S. Bourse), 222 k 500 ; 32. Nascimben (Dreux A.C.), 222 k 500 ; 33. Ferrec (Dreux A.C.), 222 k 500 ; 34. Vitrant (A.C. Cie. Électromécanique), 215 k ; 35. Douay (Courbevoie-Sports), 215 k ; 36. Millau (S.M. Montrouge), 210 k ; 37. Villejoubert (E.S. Villeneuve), 207 k 500 ; 38. Desaphy (U.S. Métro), 207 k 500 ; 39. Berson (A.S. Mantaise), 207 k 500 ; 40. Gérard (S.A. Enghien), 205 k ; 41. Giger (S.C. Neuilly), 202 k 500.

*Poids Mi-Lourds.* - 1. Kassapian (C.S.M. Finances), 280 k (classé 3e série) ; 2. Thierry (Arpajonnaise), 277 k 500 ; 3. Bonassi (S.C. Neuilly), 275 k ; 4. Rollin (S.C. Neuilly), 275 k ; 5. Dessertine (Asnières Sports), 272 k 500 ; 6. Lavigne (Asnières Sports), 270 k ; 7. Pelletier (S.M. Montrouge), 267 k 500 ; 8. Baumann (U.S. Métro), 262 k 500 (tous les sept classés 4e série) ; 9. Chanton (S.M. Montrouge), 257 k 500 ; 10. Boiset (A.S. Mantaise), 255 k ; 11. Michaux (S.C. Neuilly), 250 k ; 12. Duval (Dreux A.C.), 232 k 500 ; 13. Boulnois (Courbevoie-Sports), 212 k 500 ; 14. Piette (Simca), 192 k 500.

*Poids Lourds Légers.* - 1. Themelin (C.S.M. Finances), 305 k (classé 3e série) ; 2. Martin (Dreux A.C.), 270 k ; 3. Lehors (Simca), 252 k 500 ; 4. Gérard (U.S. Métro), 252 k 500.

*Poids Lourds.* - 1. Simonin (U.S. Métro), 310 k (classé 3e série) ; 2. Nardin (Courbevoie Sports), 285 k ; 3. Gendron (Courbevoie Sports), 280 k ; 4. Lafaye (Courbevoie Sports), 265 k.

***

**Classement Juniors du Prix d'Encouragement**

*Poids Coqs.* - 1. Chassin (S.C. Neuilly), 190 k ; 2. Desmarets (S.A. Enghien), 175 k.

*Poids Plumes.* - 1. Gouméziane (S.C. Neuilly), 237 k 500 ; 2. Poletti (S.M. Montrouge), 202 k 500 ; 3. Cordier (A.S. Cie. Électromécanique), 192 k 500.

*Poids légers.* - 1. Bellone (A.S. Cie. Électromécanique), 270 k ; 2. Roublot (A.S. Cie Électromécanique), 240 k ; 3. Lucchini (A.S.P.P.), 237 k 500 ; 4. Charlot (C.S. Clamart), 225 k ; 5. Nicolas (S. C. Neuilly), 220 k ; 6. Esnault (S.C. Neuilly), 210 k ; 7. Lechanu (S.C. Neuilly), 207 k 500 ; 8. Saulnier (S.C. Neuilly), 202 k 500 ; 9. Meurisse (A. S. Mantaise), 192 k 500 ; 10. Douarin (A.S. Mantaise), 185 k ; 11. Redouane (S.C. Neuilly), 120 k.

*Poids Moyens.* - 1. Colinet (S.C. Neuilly), 265 k ; 2. Charbit (A.S. Bourse), 247 k 500 ; 3. Psiroukis (A. S. Mantaise), 242 k 500 ; 4. Vandenkerkove (A.S. Bourse), 222 k 500 ; 5. Ferrec (Dreux A.C.), 222 k 500 ; 6. Douay (Courbevoie-Sports), 215 k ; 7. Villejoubert (E.S. Villeneuve), 207 k 500 ; 8. Gérard (S.A. Enghien), 205 k ; 9. Giger (S.C. Neuilly), 202 k 500.

*Poids Mi-Lourds.* - 1. Bonassi (S.C. Neuilly) 275 k ; 2. Boulnois (Courbevoie-Sports) 212 k 500 ; 3. Piette (Simca), 192 k 500.

*Poids Lourds.* - 1. Nardin (Courbevoie-Sports) 285 k.

***

**Pour le classement Seniors du Prix d'Encouragement**

Prendre le classement du Championnat 4e série et dans chaque catégorie, enlever les Juniors classés ci-dessus.

Ces deux épreuves jumelées furent organisées au S.C.P.O., où notre ami Rabjeau avait inauguré la compétition sur deux plateaux, en même temps, dans les salles séparées.

L'expérience a été concluante et lions avons pu faire tirer 99 concurrents, dont 44 Poids Moyens, un record pour une catégorie ! Remerciements à MM. Vassilian et Benoît de la Société Athlétique d'Enghien qui s'acquittèrent très bien de leur rôle de speaker.

***

**Coupe de Paris 3e Série**

Cette coupe, dotée du challenge Woringer, s'est disputée le dimanche 20 novembre 1960 au cynodrome de Courbevoie.

Sept équipes étaient en présence pour essayer de battre les favoris de cette coupe, c'est-à-dire l'équipe du Sporting Club de Neuilly déjà vainqueur deux fois consécutives et qui tentait de triompher une troisième fois. Malgré les efforts des clubs présents, le Sporting Club de Neuilly remportait la première place et gagnait définitivement le Challenge.

## AU TABLEAU D'HONNEUR DE LA F.F.H.C.

Les personnes, Clubs ou Comités ci-dessous, ont bien voulu grouper au moins 10 abonnements pour notre Bulletin Fédéral « *l'Haltérophile Moderne* ».

Nous les en remercions bien vivement et les inscrivons au Tableau d'Honneur de la F.F.H.C. pour l'année 1960.

| | | |
|---|---|---|
| Stade Municipal de Montrouge | 60 | abonnements |
| Club Athlétique Saint-Priest | 56 | « |
| M. Maugey (Suisse) | 20 | « |
| Sporting Club Saint-Amandois | 20 | « |
| Association Sportive Mantaise | 19 | « |
| Sporting Club de Neuilly | 17 | « |
| Cercle Culturiste du Bas Berry | 14 | « |
| Comité d'Auvergne (M. Righi) | 12 | « |
| Union Guebwiller | 11 | « |
| Patronage Laïque de Lorient | 10 | « |
| Comité de Côte Basque (M. Dedieu) | 10 | « |
| Sporting Club Navis | 10 | « |
| Union Sportive Crestoise | 10 | « |
| Club Athlétique Rosendaël | 10 | « |
| Club Gondolo Sportif | 10 | « |
| Comité de Lorraine (M. Bovi) | 10 | « |
| M. Vidal (Club Sportif Est Républicain) | 10 | « |

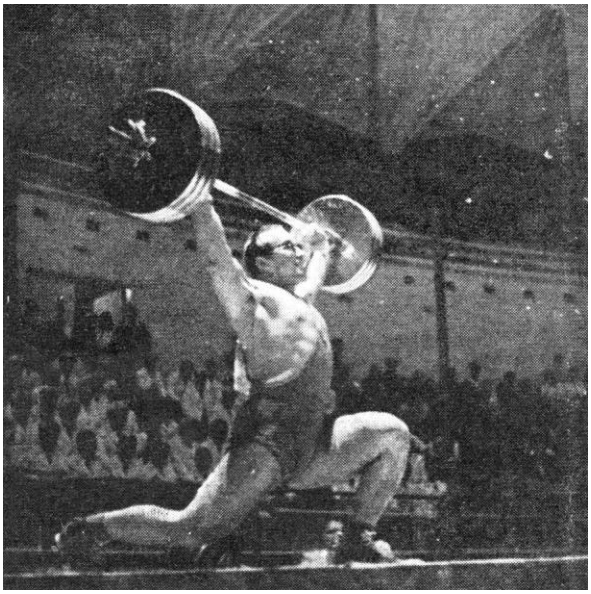

**VLASSOV (Lourd) arrache 150 k. Il réussira 155 k à l'essai suivant.**

Voici le classement de cette coupe (Équipe de cinq athlètes pour 355 k).

1. *S.C. Neuilly A.* - Janvrin. Gouméziane, Deschaintres Daniel, Deschaintres Claude, Capdeville : 1.392 k 500.

2. *Courbevoie-Sports A.* - Normand, Navarro Jacques, Bellœil, Durpoix, Fourreau : 1.307 k 500.

3. *S.C. Neuilly B.* - Esnault, Tavin, Bonassi, Portefaix, Colinet : 1.292 k 500.

4. *U.S. Métro-Transports.* - Malivain, Ziguel Bernard, Agogue, Baumann, Leclerc : 1.290 k.

5. *A.S. Mantaise.* - Lanux Roger, Lanux Claude, Hazet, Psiroukis, Paumard : 1.265 k.

6. *Courbevoie-Sports B.* - Clausse, Keller, Luthy, Soude, Rispal : 1.217 k 500.

7. *S.C.P.O.* (4 *hommes seulement).* - Peschot, Herlin, Derumeaux, Serres : 932 k 500.

A. ROUSSAUX

***

### COMITE DES PYRÉNÉES

#### Composition du Bureau

Président d'Honneur : M. Bacqué ; président : M. Dini ; vice-président : M. Laffargue ; secrétaire général : M. Garrabet ; trésorier : M. Nourrigat.

#### Liste des records

*Juniors*

*Développé.* - Poids Coqs : Crugnier, 62 k 500 ; Poids Plumes : Julien, 72 k 500 ; Poids Légers : Gaiotti, 82 k 500 ; Poids Moyens : Manceras, 92 k 500 ; Poids Mi-Lourds : Chelle, 87 k 500 ; Poids Lourds-Légers : Bordes, 90 k ; Poids Lourds : Bordes, 90 k.

*Arraché.* - Poids Coqs : Commenay, 60 k ; Poids Plumes : Cazaubon, 74 k 500 ; Poids Légers : Gaiotti, 92 k 500 ; Poids Moyens : Gaiotti, 91 k ; Poids Mi-Lourds : Duch, 85 k 500 ; Poids Lourds Légers : Bordes, 97 k 500 ; Poids Lourds : Bordes, 90 k.

*Épaulé-jeté.* - Poids Coqs : Bardati, 80 k ; Poids Plumes : Cazaubon, 95 k ; Poids Légers : Gaiotti, 120 k ; Poids Moyens : Gaiotti, 117 k ; Poids Mi-Lourds : Duch, 107 k 500 ; Poids Lourds-Légers : Bordes, 117 k 500 ; Poids Lourds : Bordes, 117 k 500.

*Total Olympique.* - Poids Coqs : Crugnier 195 k ; Poids Plumes : Cazaubon, 237 k 500 ; Poids Légers : Gaiotti, 295 k ; Poids Moyens : Gaiotti, 285 k ; Poids Mi-Lourds : Chelle 275 k ; Poids Lourds-Légers : Bordes 305 k ; Poids Lourds : Bordes 297 k 500.

*Seniors*

*Développé.* - Poids Coqs : Hanry, 80 k ; Poids Plumes : Crugnier, 85 k ; Poids Légers : Malevialle, 98 k ; Poids Moyens : Gaiotti, 110 k ; Poids Mi-Lourds : Gaiotti, 110 k ; Poids Lourds-Légers : Terraza, 110 k 500 ; Poids Lourds : Nourrigat, 102 k 500.

*Arraché.* - Poids Coqs : Hanry, 77 k 500 ; Poids Plumes : Boutet, 82 k 500 ; Poids Légers : Gaiotti, 102 k 500 ; Poids Moyens : Gaiotti, 107 k ; Poids Mi-Lourds : Gaiotti, 105 k ; Poids Lourds-Légers : Terraza, 100 k ; Poids Lourds : Nourrigat, 97 k 500.

*Épaulé-jeté.* - Poids Coqs : Hanry, 100 k ; Poids Plumes : Boutet, 105 k ; Poids Légers : Gaiotti, 132 k 500 ; Poids Moyens : Gaiotti, 137 k ; Poids Mi-Lourds : Gaiotti, 135 k ; Poids Lourds-Légers : Terreza, 130 k 500 ; Poids Lourds : Nourrigat, 125 k.

*Total Olympique.* - Poids Coqs : Hanry, 255 k ; Poids Plumes : Boutet, 265 k ; Poids Légers : Gaiotti, 327 k 500 ; Poids Moyens : Gaiotti, 350 k ; Poids Mi-Lourds : Gaiotti, 345 k ; Poids Lourds-Légers : Terreza, 332 k 500 ; Poids Lourds : Nourrigat, 317 k 500.

### COMITE DU POITOU

#### Liste des records

*Seniors*

*Développé à deux bras.* - Coqs : Deshouillères (Châtellerault) (66 k), 24- 5-58 ; Plumes : Valet (La Rochelle) (80 k), 10-12-50 ; Légers : Legrand (Cognac) (93 k), 16- 2-58 ; Moyens, Robinaud (Cognac) (105 k 500), 22- 5-60 ; Mi-Lourds : Raverault (La Rochelle) (110 k), 16- 2-58 ; Lourds-Légers : Dupuis (Cognac) (110 k), 3- 5-58 ; Lourds : Dupuis (Cognac) (125 k), 22- 3-59.

*Arraché à deux bras.* - Coqs : Roy (Châtellerault) (67 k 500), 13- 3-55 ; Plumes : Vidal Jackie (Châtellerault) (81 k), 25- 3-56 ; Légers : Ferradou-Lacoste (La Rochelle) (88 k), 31- 3-57 ; Moyens : Robinaud (Cognac) (97 k), 27-11-60 ; Mi-Lourds : Dupuis (Cognac) (102 k 500), 16-12-56 ; Lourds-Légers : Dupuis (Cognac) (105 k), 18-5-57 ; Lourds : Dupuis (Cognac) (113 k), 22- 3-59.

*Épaulé et jeté à deux bras.* - Coqs Echirpeau (La Rochelle) (87 k 500), 20- 1-52 ; Plumes : Bousquet (Cognac) (101 k 500), 20- 5-56 ; Légers : Legrand (Cognac) (114 k), 1- 3-59 ; Moyens : Robinaud (Cognac) (125 k 500), 27-11-60 ; Mi-Lourds : Raverault (La Rochelle) (130 k), 13-12-53 ; Lourds-Légers : Dupuis (Cognac) (130 k), 14-4-57 ; Lourds : Dupuis (Cognac) (145 k), 22- 3-59).

*MAISON*

BOUSSARD & JEANNERET

**170, rue du Temple –Paris (3e)** Téléphone : ARC. 37-21

**COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES**

**OBJETS D'ART**
**POUR TOUS SPORTS**

*Entraînez-vous n'importe où !*

*Plus d'usure de plateaux !*

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

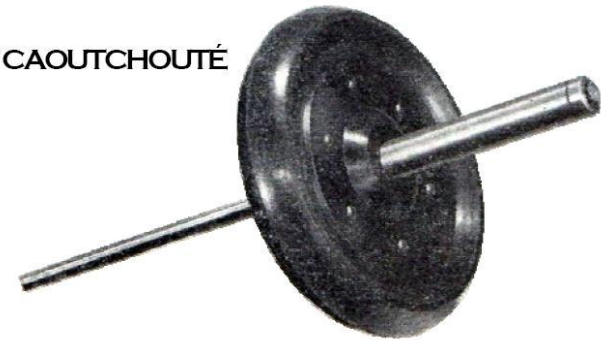

**Modèle breveté et déposé**

**distribué par :**

**J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc**

**Paris 10e** **Nord 55-34**

*Total Olympique*. - Coqs : Boue (62,5 + 65 + 85 = 212 k 500), 13-12-53.Plumes : Vallet (80 + 80 + 100 = 260 k), 10-12-58 ; Légers : Legrand (92,5 + 87,5 + 110 = 290 k), 27- 4-58 ; Moyens : Robinaud (105 + 97,5 + 125 = 327 k 500), 21-11-60 ; Mi-Lourds : Dupuis (100 + 102,5 + 127,5 = 330 k), 10- 3-57 ; Lourds-Légers : Dupuis (105 + 102,5 + 130 = 337 k 500), 14- 4-57 ; Lourds : Dupuis (125 + 112,5 + 145 = 382 k 500), 22- 3-59.

*Juniors*

*Développé à deux bras*. - Coqs : Fougeret (Royan) (70 k 500), 22- 5-60 ; Plumes : Vidai Guy (Châtellerault) (75 k), 31- 3-57 ; Légers : Saureau (La Rochelle) (80 k), 11- 1-59 ; Moyens : Conard (La Rochelle.) (92 k 500), 22- 5-60 ; Mi-Lourds : Augustin (La Rochelle) (105 k), 22- 3-59 ; Lourds : Ceveau (Châtellerault) (93 k), 29- 5-49.

*Arraché à deux bras*. - Coqs : Fougeret (Royan) (75 k), 22- 5-60 ; Plumes : Vidal Guy (Châtellerault) (76 k), 31- 3-57 ; Légers : Vidal Jackie (Châtellerault) (80 k), 20- 1-52 ; Moyens : Cochard (La Rochelle) (87 k 500), 22- 3-60 ; Mi-Lourds : Augustin (La Rochelle) (100 k 500), 22- 3-59 ; Lourds : Ceveau (Châtellerault) (100 k), 6-11-48.

*Épaulé et jeté*. - Coqs : Fougeret (Royan) (94 k 500), 20- 5-61 ; Plumes : Fougeret (Royan) (103 k 500), 27-11-60 ; Légers : Vidal Jackie (Châtellerault) (105 k), 15- 2-52 ; Moyens : Cochard (La Rochelle) (115 k), 22- 5-60 ; Mi-Lourds : Augustin (La Rochelle) (130 k), 23- 3-58 ; Lourds : Ceveau (Châtellerault) (125 k), 20- 3-49.

*Total Olympique des trois mouvements*. - Coqs : Fougeret (70 + 72,5 + 92,5 = 235 k), 22- 5-60 ; Plumes : Fougeret (75 + 75 + 105,5 = 255 k 500), 27-11-60 ; Légers : Robinaud (77,5 + 75 + 100 = 252 k 500 (11- 3-51 ; Moyens : Cochard (92,5 + 87,5 + 115 = 295 k), 22- 3-60 ; Mi-Lourds : Augustin (105 + 100 + 130 = 335 k), 22- 3-59 ; Lourds : Ceveau (92,5 + 97,5 + 125 = 315 k), 20- 3-49.

***

**COMITE DE NORMANDIE**

**Calendrier 1961**

Éliminatoires du Prix Fédéral (3e et 2e séries), 8 janvier 1961, Alençon ; Finale du Prix Fédéral, 5 février, Paris ; Éliminatoires du Critérium National, 19 février, à Vernon ; Championnats de Normandie d'Académie, 2 mars ; Finale du Critérium National Juniors et Seniors, 11 et 12 mars, Paris ; Championnats de Normandie Juniors et Seniors, 19 mars, Gournay-en-Bray ; Championnats de France d'Académie, 25 mars, Perpignan ; Finale des Championnats de France Juniors et Seniors, 13 et 16 avril, Monaco ; Coupe Eisa (par équipes de trois hommes), 23 avril, N-D. de Gravenchon ; Rencontre « Normandie contre Belgique » date à fixer, -D. de Gravenchon ; Match Triangulaire « France - Italie - Finlande », 6 mai, Paris ; France - Pologne, 27 mai, en Pologne ; Championnats de France militaires, 4 juin ; Éliminatoires du Concours du Plus Bel Athlète de France ; Éliminatoires de la Coupe de France par Équipes ; Finale de la Coupe de France 1961 ; Brevets haltérophiles d'Académie ; Challenge du nombre O.S.S.U. ; Critérium National O.S.S.U. Dates et lieu à fixer.

***

**L'HALTÉROPHILIE CAMEROUNAISE**

Résultats des matches haltérophiles qui se sont déroulés Dimanche 4 septembre 1960, à la salle des fêtes du Lycée Leclerc, organisés par l'Haltérophile Culturiste Club de Yaoundé, sous l'égide de la Fédération Camerounaise Haltérophile et Culturiste que Préside le Professeur athlète Pouth-Pouth.

Total des trois mouvements Olympiques à deux bras : Développé, Arraché et Épaulé-jeté.

*Poids coqs* : Mbiakale Gustave (55 kg), 163 kg ; *Poids plumes* : Goueth Mathieu (59 kg), 215 kg ; Poids légers : 1er Tang Jean-Marc (67 kg), 242 kg 500 ; 2e Fotchin René (66 kg), 235 kg ; *Poids moyens* : Wandji Pierre (73 kg), 275 kg ; *Poids mi-lourds* : 1er Pouth-Pouth Joseph (78 kg), 307 kg 500 ; 2e Simo Jonas (77 kg), 285 kg ; 3e Kaleu Pierre (78 kg), 252 kg 500 ; 4e Nguela Joseph (76 kg), 240 kg ; *Poids lourds-légers* : Ngoumbou Daniel (85 kg), 257 kg 500 ; *Poids lourds* : Wayack Bernard (94 kg), 257 kg 500.

Un très bel arbitrage de M. Bousquet et de M. Erhel, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, Chef du plateau.

◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇

# Derniers échos des jeux

*Les deux articles ci-dessous ont été publiés, l'un dans « Le Figaro », l'autre dans « l'Équipe ». Il nous a paru intéressant d'en donner connaissance à nos lecteurs, parce qu'ils sont écrits à la gloire du sport haltérophile et de ses champions.*

**LES ATLAS**

par Serge GROUSSARD

Rome, 8 septembre.

Jamais je ne devrais écrire si vite un article je ne parvenais pas à m'arracher aux poids et haltères.

Ce n'est pas le plus beau sport c'est le plus nu, le plus impeccable, le plus net, le plus viril c'est l'hymne à la force absolue.

Voici le Français Gerber. Il empoigne la barre de 135 k et s'accroupit avec elle. Il se redresse et enfin, parvient à lancer, au-dessus de sa tête, sa charge à bout de bras tendus. L'arbitre, assis face à lui, lève le bras l'essai est donc reconnu bon. Gerber lâche pesamment sa barre et s'en va, flageolant. Les narines de son nez se sont pincées. Entre les mèches espacées de ses cheveux noirs, des rigoles de sueur coulent.

Un effort d'un instant ! Mais c'est un paroxysme que le gonflement tremble des muscles, le rictus des traits, l'expression démentielle de souffrance, les cris à la mort, les frissons, comme vivants, de la barre et cette fixité hallucinée du regard de l'homme qui est en train de subir une épreuve sans nom. Que le bras de l'arbitre se lève tout de suite, sinon la masse harassée va retomber et l'haltérophile avec elle.

Le Russe Bouchouev vient de battre le record du monde du total olympique. Dans son maillot rouge, il s'est avancé d'un air timide. Il a resserré d'un cran sa large ceinture avec soin. Il a étalé le talc sur ses paumes, entre les doigts, puis sous la pomme d'Adam et, longuement, il a contemplé les 150 kilos qu'il fallait épauler et jeter pour être sûr de la victoire et du record. Sur son visage net et fin, dansaient des mèches blond cendré. Il s'est décidé. Dans le martyre du travail formidable, il s'est mis à souffler, en gonflant les joues, à tirer la langue. Au moment où, debout devant la barre à épauler, il allait tenter l'ultime action, celle où les bras se déplient, l'appel à la volonté est alors si perceptible, l'acharnement si poignant, qu'à contempler cela, nos veines aussi s'emplissent d'un sang chaud, nos muscles se contractent et nous participons d'un cœur entier à cet admirable et inutile geste de l'homme qui semble soulever le monde.

*« Le Figaro »*

ଌଌଌଌଌଌଌଌଌଌଌ

**« VLASSOV, LE PLUS GRAND ! »**

par Torsten TEGNER.

*Le grand journaliste suédois, Torsten TEGNER à suivi, à Rome, ses quinzièmes Jeux Olympiques. Il nous livre ci-dessous soit opinion.*

ROME. - Cela ne fait aucun doute pour moi. Le plus grand athlète de ces Jeux est l'haltérophile soviétique Youri Vlassov...

Il réunit toutes les qualités que l'on peut exiger d'un athlète. La force – puisque c'est sa spécialité – l'harmonie des formes, car on ne constate aucune difformité de sa structure. L'amabilité et l'intelligence. Cet ingénieur polyglotte est un homme complet.

Et Elliott ? Oui bien sûr, il a été le roi du stade... C'est une superbe bête humaine. Je doute pourtant de son intelligence et de son cœur...

Pour moi, Vlassov est le plus grand de tous les champions olympiques du passé et du présent, en tout cas le plus complet... Nurmi n'était qu'un caractère – il n'a égalé en tant que coureur ni W. George, ni G. Haergg, ni Elliot – les noms les plus fulgurants de la course à pied avec celui de J. Owens...

J'ai connu enfin à Rome le moment le plus sublime... la cérémonie de clôture quand des milliers de torches ont illuminé le stade et que tout fut fini !

« *L'Équipe* »


## Finale du Prix Fédéral d'Haltérophilie

**DIMANCHE 5 FÉVRIER 1961, à 14 H. 30 au Gymnase municipal Voltaire**

**2, rue Japy, Paris (Métro : Voltaire)**

Prix unique les Places : 2 NF


Imp. Guyot-Blondin, 20, rue Gerbert, Paris (15e). – 1er trim. 1961. – 31.1137

© RLPZ (2019)

N° 164

# L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

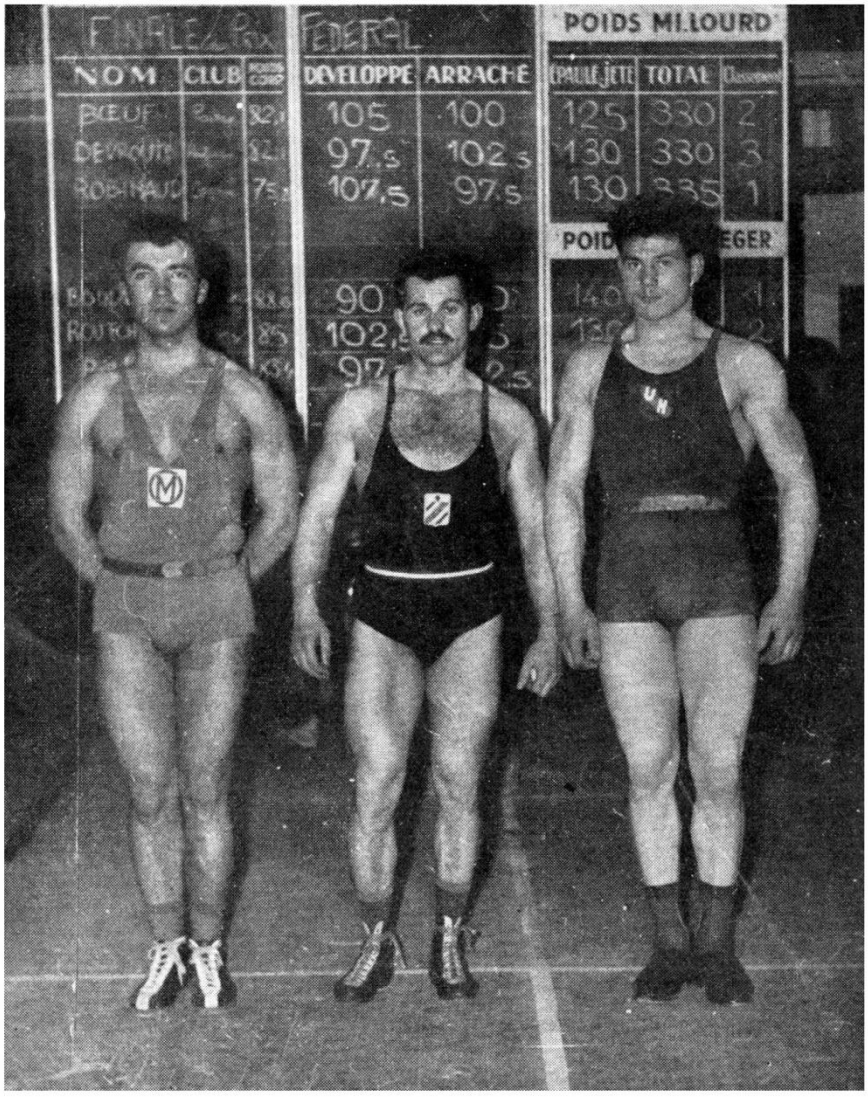


MENSUEL
15e ANNÉE
Février
1961

Document original : Georges Firmin

# SOMMAIRE

●-●


Programme des Manifestations de Monaco ..... 3

Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 6 février 1961 ..... 3

Règlement du Championnat de France Culturiste 1961 ..... 4

Règlement du Critérium National Culturiste 1961 ..... 4

Classement général du Prix Fédéral 1961 ..... 6

Calendrier des Stages 1961 ..... 7

Les Jeux Olympiques de 1960 (suite), par G. LAMBERT ..... 8

Ce que vous devez savoir ..... 9

Nos Joies, nos Peines ..... 9

Les Limites de la Puissance Humaine, par G. LAMBERT ..... 10

Amélioration du Matériel de nos Salles (suite), par L. GUILLIER ..... 12

Résultats Techniques du Prix Fédéral ..... 12

Tournées Itinérantes, par G. LAMBERT ..... 14

Dans nos Comités Régionaux ..... 16


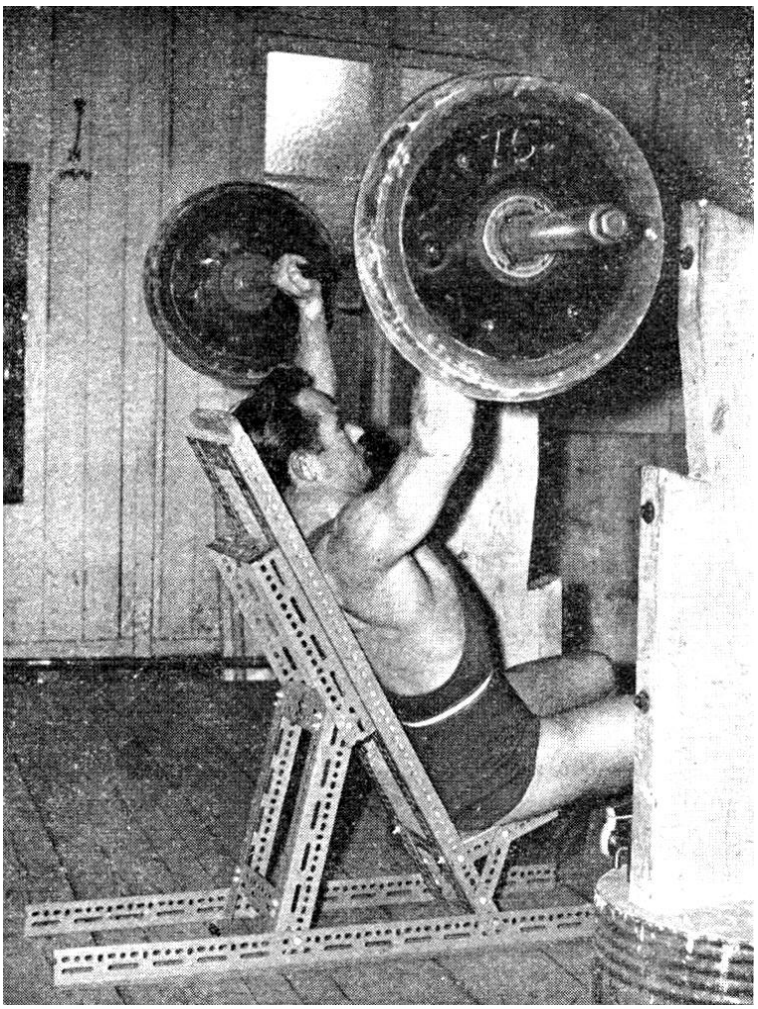

**BANC OBLIQUE ASSIS EN CORNIERES « DEXION » de la Société FERALCO**
**9, rue Saint-Sébastien, PARIS**

*Numérisation : R. LPZ*
*2012 (2019)*

*Sur notre page de couverture :*

**Les Finalistes des Poids Mi-Lourds au Prix Fédéral.**

**De gauche à droite :**
**BŒUF (U.S. Métro-Transports),**
**ROBINAUD (U.A. Cognac),**
**DEVROUTE (Union Halluinoise).**


**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons**
**Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine**
**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix**
**Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
*Conditions Spéciales aux Sociétés*

**Fournisseur de l'équipe de France**

# Partie Officielle

## PROGRAMME DES MANIFESTATIONS DE MONACO

C'est à Monaco qu'auront lieu, rappelons-le, l'Assemblée Générale et les Championnats de France Juniors et Seniors.

En voici le programme :

*Samedi 15 avril.* – *Matin* :
Réunion des Arbitres présents.

– *Après-midi* :
Championnat de France Juniors, au Théâtre des Arts.

– *Soirée* :
Première séance du Championnat de France Seniors, même salle ;

*Dimanche 16 avril.* – *Matin* :
Assemblée Générale à la Mairie de Monaco.

– *Après-midi* :
Deuxième séance du Championnat de France Seniors, au Théâtre des Arts.

A l'issue de la séance, réception et distribution des récompenses.

---

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 6 FÉVRIER 1961

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dury, E. Gouleau, L. Morin, A Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusé M. R. Duverger.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté sous réserve l'observation de M. Morin qui s'était fait excuser à la dernière séance, ce qui n'avait pas été mentionné.

*Demande d'affiliation.* - Le Bureau homologue l'affiliation du Club ci-après :

- ✓ N° 3.428. - Foyer Coopératif Écoles de la Pépinière de Belfort, sous réserve du règlement de ses droits d'admission.

*Homologation de record.* - Le Bureau homologue comme record de France Seniors la performance ci-après :

*Poids Coqs. - Développé à deux bras* : 92 k 500 par Henry, le 22 janvier 1961, à Maisons-Alfort (ancien record 91 k par lui-même). - Arbitres MM. Buisson, Morin, Pichon.

*Matches Inter-Nations.*

*Match France - Pologne*. - Lecture est donnée de la lettre de la Fédération Polonaise donnant son accord définitif sur la date du 28 mai proposée par la F.F.H.C. pour le match France - Pologne qui aura lieu à Varsovie.

*Match France - Italie « B »*. - La Fédération italienne, qui a mis sur pied un programme de propagande pour le recrutement de jeune haltérophiles, propose à la F.F.H.C. de transformer le match entre les Équipes « B » en une rencontre entre Juniors n'ayant pas plus de 21 ans.

Après une étude des performances susceptibles d'être réalisées par les meilleurs Juniors français, le Bureau estime que la plupart d'entre eux ne possèdent pas une classe suffisante pour une telle rencontre. Il sera donc proposé à la Fédération italienne de maintenir le match entre les équipes B, mais d'envisager la possibilité d'adjoindre trois ou quatre Juniors choisis parmi les meilleurs.

*Calendrier International.* - Le Président donne lecture de la lettre qu'il a adressée à tous les « possibles » et « probables » pour leur demander si la F.F.H.C. pouvait compter sur leur participation éventuelle aux différentes compétitions du Calendrier International dont la liste a été rappelée.

Il donne connaissance au Bureau des réponses reçues des athlètes consultés. Seul, Paterni n'a pas fait connaître ses intentions.

Delebarre, appelé récemment sous les drapeaux, n'a pas été consulté du fait qu'il sera automatiquement à la disposition de la F.F.H.C. dès son affectation au Bataillon de Joinville. Il est décidé toutefois de l'informer, comme ses camarades, des dates des différentes épreuves.

Avant de terminer le chapitre des rencontres internationales, le président informe le Bureau du projet du Comité des Flandres d'inviter des athlètes étrangers, à l'occasion du match Paris-Nord prévu pour le 5 mars, mais qui a dû être finalement reporté au 19 pour permettre la participation de deux haltérophiles polonais.

La date du 19 mars coïncidant avec celle des Éliminatoires des Championnats de France, il est admis que les performances des athlètes qui participeront à Paris-Nord seront prises en considération pour leur qualification à la finale de la compétition nationale.

M. Morin, Président du Comité de l'Île-de-France, précise, d'autre part, que le Championnat de Paris aura lieu le 5 mars, mais qu'une réunion spéciale sera organisée le 19 mars, à Paris, en vue de la qualification éventuelle aux Championnats de France des Parisiens non sélectionnés pour Paris-Nord.

De son côté, le Comité des Flandres organisera ses éliminatoires le 18 mars.

*Coupe de France par équipes.* - M. J. Duchesne, qui avait été chargé par le Bureau d'étudier un nouveau règlement de la Coupe de France par équipes destiné à rendre l'épreuve plus compétitive, soumet plusieurs projets.

Après étude et discussion, l'un d'eux est adopté à l'unanimité, compte tenu toutefois de l'observation de M. Morin que la formule adoptée ne devra pas grever trop lourdement le budget des Comités régionaux.

M. Duchesne mettra donc au point le règlement définitif. Pour ce faire, le Bureau est appelé à se prononcer sur le cas d'un athlète qui ne réussit aucun essai à un mouvement. Sera-t-il éliminé ou le total des deux autres mouvements entrera-t-il en ligne de compte ? Après discussion, c'est la deuxième formule qui est adoptée, après l'observation de M. Jean Dame qui, tout en se ralliant a l'opinion de la majorité, tient à préciser que cette décision est en contradiction avec le règlement international et qu'elle ne peut être appliquée que pour la Coupe de France et par dérogation acceptée par le Bureau.

En ce qui concerne la Coupe de France par équipes 1961, elle se déroulera suivant le règlement actuellement en vigueur, le nouveau règlement ne pouvant prendre effet que pour 1962.

*Calendrier Fédéral*. - Le Calendrier Fédéral 1961 est complété comme suit :

23 *avril*. - Critérium National Culturiste.

30 *avril*. - Éliminatoires de la Coupe de France par équipes.

15 au 31 *mai*. - Éliminatoires du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France).

11 *juin*. - Finale de la Coupe de France.

La date de la Finale du Championnat de France Culturiste sera fixée ultérieurement.

*Communications diverses et correspondance.*

*Subventions* 1961. - Le Président communique au Bureau le chiffre des subventions reçues du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports pour : le Contrôle Médical, les Épreuves de Masse et le Championnat du Monde.

*Demandes de prêt de barres.* - Le Bureau donne son accord aux demandes de prêt de barres présentées par l'Haltérophile Club Vichyssois, l'Association Sportive Minière Fondary, la Légère Mélinoise.

D'autre part, le Président a mis une barre à la disposition du Service de Sécurité à la Présidence de la République pour faciliter l'entraînement du personnel de ce service.

*Trésorerie du Comité d'Auvergne.* - Lettre du Comité d'Auvergne faisant connaître que M. Païs remplace M. Vaure comme Trésorier du dit Comité.

*Lettre de la Société Athlétique Alsatia.* - L'entraîneur exprime ses regrets des termes de sa précédente lettre.

Programme des manifestations de Monaco. Un programme horaire des journées des 15 et 16 avril prochain, est proposé par M. Asso, de l'Association Sportive de Monaco, auquel le Bureau donne son accord, de même que sur les prix des places, fixés comme suit à chaque séance : 4 NF et 2 NF, suivant la catégorie des places ; pour l'ensemble des trois séances 10 NF.

Les Championnats de France se disputeront au Théâtre des Arts, comportant 600 places.

L'Assemblée générale aura lieu à la Mairie de Monaco.

Lettre du nouveau Secrétaire général de la Fédération Française de Culture Physique demandant un entretien.

Le Président est chargé de le recevoir.

*Démission de M. R. Poulain.* - Le Président fait part au Bureau de la conversation téléphonique qu'il a eue avec M. Poulain, au cours de laquelle celui-ci l'a informé qu'il ne lui était plus possible d'assumer ses fonctions de Secrétaire général de la F.F.H.C. et de Membre du Comité de Direction ; sur l'insistance du Président, il a précisé que sa décision était irrévocable.

Un autre cas est évoqué : celui de M. René Duverger, qui n'assiste plus aux réunions et qui a manifesté, à plusieurs reprises son intention de donner sa démission.

Le Président a eu, samedi dernier, un entretien avec lui à ce sujet, à l'issue duquel René Duverger a promis de réfléchir et s'est engagé, quelle que soit sa décision, à conserver la direction du Centre d'Entraînement pour Scolaires et Universitaires de l'Académie de Paris qui fonctionne au lycée Saint-Louis.

Le Bureau décide que le Comité de Direction sera convoqué le 27 février, en vue de procéder au remplacement de M. Roger Poulain et, éventuellement de M. René Duverger, celui-ci étant invité à faire connaître ses intentions avant la réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h. 45.

*Le Président,*
Jean DAME

# Règlement du championnat de France Culturiste 1961

**(CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DE FRANCE)**

Le Championnat de France Culturiste 1961 (Concours du Plus Bel Athlète de France) est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française.

Est amateur, toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouverte à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

### Conditions d'engagement

Des éliminatoires seront disputées dans chaque région entre les athlètes licenciés de la F.F.H.C. de l'année 1960-1961. Les participants doivent avoir satisfait à la visite morphologique que devra organiser le Comité régional quelques heures avant les éliminatoires.

### Programme

1° *Épreuves physiques cotation de* 0 *à* 20, Coef. 1

- Développé couché en trois essais, coté 0 à 20.
- Flexion sur les jambes en trois essais, coté 0 à 20.
- Saut en longueur sans élan, coté 0 à 20.

Addition des trois notes qui seront ensuite divisées par trois.
*(Voir Barème et règlement des exercices).*

Celles-ci pourront être organisées la veille du Championnat ou des Éliminatoires.

2° *Présentation des concurrents*, analogue à celle qui est faite dans les épreuves haltérophiles, c'est-à-dire appel nominal de chaque athlète, suivi de l'indication du nom de son Club. Cette présentation ne fera l'objet d'aucune note.

3° *Présentation individuelle*, face, dos, profil. Cotation de 0 à 20, Coef. 2.

Toute contraction ou autre pose, est formellement prohibée, le concurrent étant, dans ce cas, éliminé de la compétition.

4° *Poses au choix.* Durée totale une minute maximum. Durée minimum de chaque pose dix secondes. Cotation de 0 à 10, Coef. 2.

5° *Prix d'évolutions.* Hors Concours.

Exercices d'agilité au sol pour les athlètes susceptibles de faire une belle présentation.

Durée 1 m. 30, cotation de 0 à 20.

6° Présentation des trois athlètes dans chaque catégorie de taille ayant obtenu les meilleures notes pour l'ensemble du programme, ainsi que des trois meilleurs classés dans le Prix d'Évolution.

### Catégories de concurrents

Deux catégories sont prévues :

a) Concurrents dont la taille ne dépasse pas 1 m. 68.
b) Concurrents au-dessus de 1 m. 68.

### Éliminatoires

Les éliminatoires du Championnat de France Culturiste (Concours du plus Bel Athlète de France) devront avoir lieu entre le 15 et le 31 mai 1961. La date de clôture pour la réception des résultats par la F.F.H.C. est fixée irrévocablement au 5 juin. Il ne sera pas tenu compte des envois qui parviendront après cette date.

Ces résultats devront mentionner le numéro de la licence de chaque athlète, l'heure et le lieu de l'épreuve, la composition du Jury, le nom du Médecin, ou à défaut du Masseur Kinésithérapeute ou du Gymnaste Médical, qui aura été chargé de l'examen des concurrents, ainsi que les notes détaillées obtenues par chaque concurrent. Ils devront revêtir la signature des membres du jury.

### Finale nationale

La Finale Nationale aura lieu à une date et dans une ville qui seront désignées ultérieurement.

### Pesée et vérification de taille

Il sera procédé, le jour même de la Finale Nationale, à la pesée des concurrents, ainsi qu'à la vérification de leur taille. La présentation de la licence 1960-1961 sera exigée au moment de la pesée.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom, ne pourra participer à la finale.

### Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des sélectionnés dans les conditions suivantes :

1. Elle leur allouera une prime de 6 fr. 40 par kilomètre sur le trajet de leur domicile au lieu du concours et retour. Cette somme représente le prix du voyage diminué de 20 %, réduction accordée par la Direction Départementale des Sports à tous les qualifiés.
2. Elle leur assurera la nourriture et le logement pendant deux jours dans un Hôtel qui sera désigné ultérieurement.

### Jury

Le Jury du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France) devra être composé de 6 personnes et comprendra obligatoirement : 2 jurés nationaux, un médecin, un sculpteur ou peintre et deux personnalités au courant des questions sportives.

Le Jury du Prix d'Évolution devra être composé de trois membres dont un professeur ou un Gymnaste Médical et deux personnalités au courant des questions sportives.

Les membres du jury tant des éliminatoires que de la finale, devront être choisis parmi des personnalités n'appartenant pas à un club présentant des concurrents au Championnat.

### Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements : tout athlète régulièrement inscrit et qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au concours tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision du Jury ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions du Jury.

### Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C. qui tranchera avec le Jury et les membres du Comité de Direction présents la réclamation séance tenante.

### Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des épreuves.

### Règlement des exercices

*Développe couché.* - La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète par deux auxiliaires, celui-ci la posera sur la poitrine. L'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains dès que l'athlète sera en position immobile et fera signe au chargeur d'enlever la barre le mouvement terminé.

*Fautes à sanctionner :*

1. Départ avant le signal de l'arbitre.
2. Dos ne restant pas à plat sur le banc pendant le développé.
3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras.
4. Extension incomplète ou alternative des bras.

*Flexion sur les jambes.* - La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. La flexion sera exécutée à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées à convenance personnelle. L'athlète étant fléchi et immobile (en bas) l'arbitre donnera le signal du relèvement en frappant dans ses mains et fera signe au chargeur d'enlever la barre, le mouvement terminé.

*Fautes à sanctionner :*

1. Départ avant le signal de l'arbitre.
2. Temps d'arrêt au cours de l'extension des jambes.
3. Déplacement d'un pied au cours du relèvement.

*Saut en longueur sans élan.* - Mesurer les sauts du point d'appel déterminé aux talons à la chute. Tout retrait de pied ou pose des mains au sol en arrière du point de chute sera déduit à la mensuration.

Trois essais en tout.

### Barème de cotation

*Développé couché. - Flexion de jambes* : un demi point par fraction de 2 k 500 à partir des minima fixés au tableau ci-dessous jusqu'à 20 maximum.

*Saut sans élan* : 1 point par fraction de 5 cm à partir de 2 m.

Arbitrage ces épreuves physiques seront arbitrées obligatoirement par un arbitre fédéral.

# Règlement du Critérium National Culturiste 1961

Le Critérium National Culturiste sera organisé par les soins des Comités Régionaux le 23 avril 1961.

Il est réservé aux athlètes munis de la licence de 1960-61 ayant réussi les minima imposés.

### Pesée

Les concurrents seront pesés nus et devront participer à l'épreuve dans la catégorie déterminée par leur poids, c'est-à-dire :

| | Coqs | Plumes | Légers | Moyens | Mi-Lourds | Lourds Légers | Lourds | Points |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C. Développé couché ..... | 30 k | 40 k | 50 k | 65 k | 70 k | 80 k | 90 k | = ½ |
| E. Flexion sur les jambes..... | 50 k | 60 k | 70 k | 80 k | 90 k | 100 k | 110 k | = ½ |

Arbitrage : Ces épreuves seront arbitrées obligatoirement par un arbitre fédéral.

*Poids coqs*, jusqu'à 56 kg.
*Poids plumes*, de 56 kg à 60 kg.
*Poids légers*, de 60 kg à 67 kg 500.
*Poids moyens*, de 67 kg 500 à 75 kg.
*Poids mi-lourds*, de 75 kg à 82 kg 500.
*Poids Lourds-légers*, de 82 kg 500 à 90 kg.
*Poids lourds*, au-dessus de 90 kg.

#### Mouvements imposés

– Développé couché au banc horizontal.
– Développé derrière la nuque.
– Flexion sur les jambes, barre derrière la nuque.
– Flexion des avant-bras sur les bras en barre.
– Épaulé et jeté à deux bras.
– Saut en longueur sans élan.

#### Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque poids essayé).

La progression entre les essais des exercices en barre ne pourra être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

En aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement, suivant les règles prescrites ci-dessous.

#### Règlements des exercices

*Développé couché.* - La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète par deux auxiliaires, celui-ci la posera sur la poitrine. L'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains dès que l'athlète sera en position immobile et fera signe aux chargeurs d'enlever la barre, le mouvement étant terminé.

*Fautes à sanctionner :*

1. Départ avant le signal de l'arbitre.
2. Dos ne restant pas à plat sur le banc pendant le développé.
3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras.
4. Extension incomplète ou alternative des bras.

*Développé derrière la nuque.* - La barre se posant sur les muscles trapèze - l'athlète immobile - l'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains. Le développé terminé, l'athlète, immobile, attendra le commandement de « terre ».

*Fautes à sanctionner :*

5. Départ avant le signal de l'arbitre.
6. Temps de départ par flexion des jambes et toute flexion de celles-ci au cours du développé.
7. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras.
8. Extension alternative ou incomplète des bras.

*Flexion sur les jambes.* - La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. La flexion sera exécutée à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées à convenance personnelle. L'athlète étant fléchi et immobile, l'arbitre donnera le signal du relèvement en frappant dans ses mains et fera signe aux chargeurs d'enlever la barre le mouvement terminé.

*Fautes à sanctionner :*

1. Départ avant le signal de l'arbitre.
2. Temps d'arrêt au cours de l'extension des jambes.
3. Déplacement d'un pied au cours du relèvement.

*Flexion avant-bras sur bras.* - La barre touchant les cuisses, prise de mains en supination, les bras tendus, le corps droit. Au signal de l'arbitre qui frappera dans ses mains lorsque l'athlète est en position immobile, celui-ci exécutera une flexion des bras à fond, sans retrait exagéré du corps. Le mouvement terminé, l'arbitre donnera le commandement de reposer la barre.

*Fautes à sanctionner :*

1. Temps de départ par bascule en avant.
2. Temps d'arrêt au cours de la flexion.
3. Retrait exagéré du corps.

*Épaulé et jeté à deux bras.* - En trois essais. Application du règlement officiel.

*Saut en longueur sans élan.* - Mesurer les sauts du point d'appel déterminé, aux talons de chute. Tout retrait du pied ou pose des mains au sol, en arrière du point de chute, sera déduit à la mensuration. Trois essais en tout.

#### Ordre d'exécution de la compétition

1er *Mouvement* : Développé derrière la nuque.
2e *Mouvement* : Épaulé et jeté à deux bras.
3e *Mouvement* : Développé couché.
4e *Mouvement* : Flexion des avant-bras sur les bras.
5e *Mouvement* Flexion sur les jambes.
6e *Mouvement* : Saut sans élan.

#### Minima imposés

*Nota*. - Les exercices avec poids ne font pas l'objet de répétitions semblables à celles exigées pour les Brevets culturistes. Le mouvement n'est exécuté qu'une seule fois par essai.

#### Cotation

Développé derrière la nuque. Épaulé et Jeté à deux bras. Flexion des avant-bras sur les bras. Il est accordé 1 point 1/2 par fraction de 2 k 500 au-dessus des minima imposés.

Développé couché. Flexion sur les jambes. Il est accordé 1 point par fraction de 2 k 500 au-dessus des minima imposés.

Saut sans élan. Il est accordé 1 point par fraction de 5 cm au-dessus des minima imposés jusqu'à 2 m. 40 et 2 points par fraction de 5 centimètres de 2 m. 40 à 2 m. 70.

#### Classement

Le classement s'effectuera par catégories de poids de corps, en additionnant les points des six épreuves. En cas d'*ex æquo* au total des points, l'athlète le plus léger à la pesée sera classé le premier.

Il sera établi un classement distinct des Juniors et des Seniors.

#### Récompenses

La Fédération attribuera des récompenses dans chaque région au prorata du nombre des participants.

#### Conditions d'engagement

1° Ne peuvent prendre part à cette compétition que les athlètes appartenant à des sociétés affiliées à la F.F.H.C., et munis de la licence de l'année sportive 1960-61.

2° Les mineurs devront avoir 16 ans révolus, produire une autorisation des parents ou tuteurs et un certificat médical d'aptitude aux sports datant de moins de trois mois.

#### Résultats

Les résultats bien détaillés, comportant le nom de l'athlète, le numéro de sa licence, son poids de corps et l'indication de la société à laquelle il appartient, la meilleure performance, le nombre de points par épreuve et le relevé global des points, devront être établis par ordre de classement, sur des feuilles séparées par Juniors et Seniors et parvenir à la F.F.H.C. le 28 avril 1961 au plus tard.

#### Arbitrage

L'arbitrage sera assuré par un arbitre fédéral ou par un juge officiel de Concours de la F.F.H.C.

**L'HALTÉROPHILE MODERNE**

**15e ANNÉE. – N° 164**
*organe officiel mensuel*

**DIRECTION - RÉDACTION**
**ADMINISTRATION**
**10, rue, St-Marc, PARIS-2e**
Téléphone CEN. 53-60

**Abonnement**

**France..... 6 NF**
**Étranger..... 10 NF**
**Clubs affiliés ..... 15 NF**

Chèques Postaux Paris 1304-82.

| | Coqs | Plumes | Légers | Moyens | Mi-Lourds | Lourds Légers | Lourds |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A. Développé derrière la nuque..... | 35 k | 40 k | 45 k | 50 k | 55 k | 60 k | 65 k |
| B. Épaulé et jeté à deux bras..... | 65 k | 75 k | 85 k | 90 k | 95 k | 100 k | 105 k |
| C. Développé couché..... | 60 k | 65 k | 70 k | 75 k | 80 k | 85 k | 90 k |
| D. Flexion des avant-bras sur les bras..... | 30 k | 32 k 500 | 35 k | 37 k 500 | 40 k | 42 k 500 | 45 k |
| E. Flexion sur les jambes..... | 70 k | 80 k | 90 k | 100 k | 105 k | 110 k | 115 k |
| F. Saut sans élan..... | 2 m. | 2 m. | 2 m. | 2 m. | 2 m. | 2 m. | 2 m. |

# Classement général du Prix Fédéral 1961

**d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux**

## JUNIORS

**Poids Coqs** (210-200 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | PITTAGORA (55,3) Assoc. Sport. de Monaco | 240, - |
| 2. | PEIGNOT (55,7) Club Athlétique de Calais | 237,500 |
| 3. | MOUROUGAMA (56) APECA St-Denis La Réunion | 205, - |
| 4. | AKENE (56) APECA St-Denis La Réunion | 202,500 |

**Poids Plumes** (230-220 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | FOUGERET (59,2) Royan Océan Club | 255, - |
| 2. | GOUMEZIANE (59,6) Sporting Club de Neuilly | 255, - |
| 3. | FRANÇOIS (60 k.) Union Roubaisienne | 242,500 |
| 4. | DELALANDE (59,9) Nantes Étudiants Club | 235, - |
| 5. | BELLEVILLE (59,5) Club Athlétique de Calais | 232,500 |
| 6. | HATE (59) A.S. Augustin Normand | 230, - |
| 7. | BOUDARI (56,1) Haltéro Club Témouchentois | 222,500 |
| 8. | BERTOLA (59,8) Association Sport. de Monaco | 220, - |

**Poids Légers** (255-245 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | TRUDEL (66,3) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 282,500 |
| 2. | BELLONE (65,7) A.S. Cie Électromécanique | 280, - |
| 3. | DEJONGHE (65,4) A.S. Électricité de Lille | 275, - |
| 4. | CHAPOUTOT (67,2) Gauloise de Montbéliard | 272,500 |
| 5. | BEUCLER (62,6) Gauloise de Montbéliard | 262,500 |
| 6. | BERTIN (66,5) Patronage St-Etienne Rennes | 260, - |
| 7. | BOT (64,7) Maison des Jeunes de Narbonne | 257,500 |
| 8. | PELTIER (67,5) Club Athlétique Nantais | 252,500 |
| 9. | FEIRRERA (62,2) Etoile Sports Montluçon | 250, - |
| 10. | BEEKHUIZEN L. (62,5) Club Halt, de Lunéville | 250, - |
| 11. | NOILHETAS (63,4) Red Star de Limoges | 247,500 |
| 12. | JUDITH (66) AS. P.T.T. St-Denis La Réunion | 245, - |
| 13. | CHEVALIER (66,8) Club Sportif d'Alençon | 245, - |

**Poids Moyens** (270-260 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | GUERLUS (74,5) Assoc. Sport. de la Bourse | 325, - |
| 2. | RAYSSIGUIER (74,9) Athi. Club de Montpellier | 305, - |
| 3. | STRAGIER (74,4) Union Tourquennoise | 302,500 |
| 4. | LALOYER (73,2) Club Cuit, rue des Postes Lille | 292,500 |
| 5. | DECHOZ (74,2) Club Haltérophile Troyen | 292,500 |
| 6. | MEHEUT (74,5) A.S. Augustin Normand | 292,500 |
| 7. | BURCKLE (71,7) Amicale J.J. Colombelles | 275, - |
| 8. | COLINET (70.6) Sporting Club de Neuilly | 260, - |
| 9. | CARTIGNY (74,1) Union Haubourdinoise | 260, - |

**Poids Mi-Lourds** (290-280 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | DEVROUTE (82,5) Union Haubourdinoise | 327,500 |
| 2. | PIETTE (82,2) A.S. Simca | 315, - |
| 3. | DINDELEUX (78,5) A.S. Électricité de Lille | 310, - |
| 4. | GUERRIER (75,4) Cercle des Sports d'Homécourt | 290, - |
| 5. | HEURTEMATTE (79,4) Halt. Club Lovérien | 290, - |
| 6. | LARREE (79,4) Évreux Athlétic Club | 282,500 |

**Poids Lourds-Légers** (305-295 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | VINCENT Robert (88,7), Athl. Cl. de Montpellier | 305, - |

## SENIORS

**Poids Coqs** (210-200 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | MARQUETTE (53,8) A.S. Cheminots de St-Pol | 225, - |
| 2. | MONNERON (56) Red Star Limoges | 222,500 |
| 3. | MURAT (52,2) A.S. P.O. Midi | 215, - |
| 4. | FLAYAC (55,5) Union Sportive Bouscataise | 215, - |
| 5. | CHAULOUX (559) Club Athlétique Nantais | 212,500 |
| 6. | GARRIOS (56) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion | 210, - |
| 7. | LOISEAU (53,9) U.S. Cheminots Val de Loire | 200, - |
| 8. | TURPIN (55) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion | 200, - |

**Poids Plumes** (230-220 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | PALMARO (59,2) Association Sport. de Monaco | 257,500 |
| 2. | CARRE (58,6) Cercle E.P. St-Nazaire | 250, - |
| 3. | PHILIPPON (59,8) Ilets Sports Montluçonnais | 250, - |
| 4. | ROUSSET (60) Judokan Perpignan | 245, - |
| 5. | SCHMITT (58,1) Sporting Club Dijonnais | 242,500 |
| 6. | BRISSON (60) Cercle Haltérophile Troyen | 240, - |
| 7. | CHARTRAIN (58,3) Stade Porte Normande | 237,500 |
| 8. | BRETAGNE (59,4) Société Athl. Montmartroise | 237,500 |
| 9. | BARRIO (59,7) Union Athlétique Tarbaise | 237,500 |
| 10. | MARIO (60) Société de Gymnastique d'Angers | 237,500 |
| 11. | LENAY (59,2) Union Sportive de Tours | 230, - |
| 12. | ADELINO (59,3) Frontignan Athlétic Club | 225, - |
| 13. | LAUGIER (59,5) Haltérophile Club de Nice | 225, - |
| 14. | CAPITAINE (58,3) Amie. J.-Jaurès Colombelloise | 222,500 |
| 15. | LANUX R. (59,5) Association Sportive Mantaise | 222,500 |
| 16. | BOUREAU (60) Union Sportive de Tours | 220, - |

**Poids Légers** (255-245 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | GIAT (67,5) Association Sportive Montferrandaise | 285, - |
| 2. | DUMAS (65) Association Sportive Montferrandaise | 280, - |
| 3. | DOUET (65,4) Club Sportif d'Alençon | 280, - |
| 4. | LUSCANSKY (66,6) Sporting Club Navis | 280, - |
| 5. | WONGHASEE (67) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion | 280, - |
| 6. | BECK (63,5) Racing Club de Vichy | 275, - |
| 7. | CORRE (67) Racing Club de Vichy | 275, - |
| 8. | MIZRAHI (60,050) Club Naut. et Athl. Rouen | 272,500 |
| 9. | ROCHE (61,9) A.S. Sap.-Pompiers Nantes | 272,500 |
| 10. | DELÉGLISE (67) Asnières Sports | 272,500 |
| 11. | BOULINIER (66) Club Sportif Mun. Clamart | 270, - |
| 12. | BARY (67) Stade Municipal de Montrouge | 270, - |
| 13. | AMOUZEGH (67,3) Concorde d'Oran | 270, - |
| 14. | ARMELINI (67) Asnières Sports | 267,500 |
| 14. | BRISSAUD (67) Athlétic Club de Montpellier | 267,500 |
| 16. | JANVRIN (66,6) Sporting Club de Neuilly | 265, - |
| 17. | HITROP (67,3) Cercle E.P. St-Nazaire | 265, - |
| 18. | PASTOR (63,6) Sports Athl. Bel Abbésiens | 262,500 |
| 19. | MINIER (65,6) Association Sportive Mantaise | 262,500 |
| 20. | NAVARRO (66,6) Courbevoie Sports | 262,500 |
| 21. | DASTUGUE (63,8) Athlétic Club Montpellier | 260, - |
| 22. | THURLOY P. (65) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion | 260, - |
| 23. | MINCHELLA (65) U.S. Métro-Transports | 260, - |
| 24. | SCHINCARIOL (66,9) A.S. Minière Fondary | 260, - |
| 24. | GEAY (66,9) Racing Club de Vichy | 260, - |
| 26. | DESCHAINTRES D. (67) Sporting Club de Neuilly | 260, - |
| 27. | DENONFOUX (67,1) S.C.P.O. Paris | 260, - |
| 28. | FORMICA (66) Haltérophile Club de Nice | 257,500 |
| 29. | LONGUET (63) Club Sportif Cheminots du Mans | 255, - |
| 30. | AGOGUE (67,4) U.S. Métro-Transports | 255, - |
| 31. | DESTRIBATS (62,5) A.S.P.O. Midi | 250, - |
| 32. | GRENAIS (67,1) Cercle E.P. St-Nazaire | 250, - |
| 33. | ASSOULY (64,2) Concorde d'Oran | 247,500 |
| 34. | VINCENT (65,8) Cl. Sportif Déf. Nle. Châtellerault | 247,500 |
| 35. | PELLIER (66,5) Française de Besançon | 245, - |
| 36. | JOUIN (668) Union Méan Penhoet | 245, - |
| 37. | JUBAULT (67) Union Sportive de Tours | 245, - |
| 38. | DUFFAU (67,4) C.A.P.O. Limoges | 245, - |
| 39. | MAUGIS (675) C.A.P.O. Limoges | 245, - |

**Poids Moyens** (270-260 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | GALLI (69,5) Salle Vincent Ferrari Sète | 312,500 |
| 2. | RICHARD (72,5) Union Halluinoise | 305, - |
| 3. | BOMMARITO (69) Haltérophile Club de Nice | 300, - |
| 4. | GISCLON (74,7) Union Athlétique de Cognac | 300, - |
| 5. | MANEY (74,9) Cercle Culturiste St-Médard | 300, - |
| 6. | COHEN (73,7) A.S. Cult. Travailleurs de Marseille | 297,500 |
| 7. | CHEVALIER (74) Club Sportif Inter-Avia | 297,500 |
| 8. | BORIE (73) Jeunesses Laïques de Marmande | 295, - |
| 9. | DESCHAINTRES A. (73,9) Sporting Cl. de Neuilly | 295, - |
| 10. | GOUYETTE (74,5) U.S. Métro-Transports | 295, - |
| 11. | FAVIER (70,3) Racing Club de Vichy | 290, - |
| 12. | COHEN (73,6) Sporting Club de Neuilly | 287,500 |
| 13. | LHUILLIER (75) Club Culturiste de Reims | 285, - |
| 14. | LEGRAND (70,6) Stade de la Porte Normande | 280, - |
| 15. | CIBOT (73,1) Red Star de Limoges | 280, - |
| 16. | MEYER (75) Haltérophile Club de Cambrai | 280, - |
| 17. | NEUS (72,5) Club Sp. Déf. Nle. Rueil | 277,500 |
| 18. | BONASSI (73,6) Sporting Club de Neuilly | 277,500 |
| 19. | ROLLIN (74,7) Sporting Club de Neuilly | 277,500 |
| 20. | MORETTI (69,7) Société Athl. Strasbourgeoise | 275, - |
| 21. | VANDAMME (74,2) Union Haubourdinoise | 275, - |
| 22. | PINTADO (74,3) Cercle Culturiste St-Médard | 275, - |
| 23. | VEYRUNE (71,6) Stade Ste-Barbe | 272,500 |
| 24. | GLOMOT (73,2) La Montluçonnaise | 272,500 |
| 25. | PICAUD (68,7) Vannetaise Athlétic Club | 270, - |
| 26. | DUBOURDIEUX (74,5) A.S.P.T.T. Strasbourg | 265, - |
| 27. | HATE (74,8) A.S. Augustin Normand | 265, - |
| 28. | SIVAULT (75) Club Sp. Déf. Nle. Châtellerault | 265, - |
| 28. | LAURET Gaston (75) Club Haltérophile Bas Berry | 265, - |
| 30. | MOLIERA (71,8) Assoc. Sport. Montferrandaise | 262,500 |
| 31. | GALLI (72,4) Française de Besançon | 262,500 |
| 32. | ALLARD (73,2) Union Halluinoise | 262,500 |
| 33. | SAETTEL (70,9) A.S.P.T.T. de Strasbourg | 260, - |
| 34. | DAZEUR (74,5) Haltérophile Club de Cambrai | 260, - |

**Poids Mi-Lourds** (290-280 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | BŒUF (82,2) U.S. Métro-Transports | 330, - |
| 2. | MARTIN (75,2) Patronage St-Etienne Rennes | 320, - |
| 3. | ROBINAUD (75,5) Union Amicale de Cognac | 317,500 |
| 4. | HENNUYER (76,8) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 317,500 |
| 5. | MALLARD (82) Cigognes de Tarbes | 315, - |
| 5. | MICHON (82) Union Mâconnaise | 315, - |
| 7. | CATRIS (78) Sporting Club Navis | 310, - |
| 8. | BRIDIER D. (80,5) Assoc. Sportive Mantaise | 310, - |
| 9. | GAUSS (78) Energie de Haguenau | 307,500 |
| 10. | PERRAUD (80,3) Stade Croisicais | 305, - |
| 11. | ZIDARIC (77,7) Cercle Michelet Orléans | 305, - |
| 12. | MORIZOT (80) U.S. Métro-Transports | 302,500 |
| 13. | BLANCHON (76,5) C.A.P.O. Limoges | 300, - |
| 14. | RIBARDIERE (77,3) Red Star de Limoges | 300, - |
| 15. | CHAPOUR (79,9) A.S.P.O. Midi | 297,500 |
| 16. | BOSSA (80,2) Sporting Club Navis | 297,500 |
| 17. | LECLERC (77,2) U.S. Métro-Transports | 295, - |
| 18. | DURPOIX (81,3) Courbevoie Sports | 295, - |
| 19. | LESUR (82,2) Association Sportive Mantaise | 295, - |
| 20. | PORTEFAIX (79,8) Sporting Club de Neuilly | 292,500 |
| 21. | TABURET (79,4) Société Sportive Domfrontaise | 290, - |
| 22. | DECARPIGNIES (81,6) S.C.P.O. Paris | 290, - |
| 23. | SCHMITTLER (82) Cercle Haltérophile Troyen | 290, - |
| 24. | HAZET (75,8) Association Sportive Mantaise | 282,500 |
| 25. | TRAISNEL (82,5) A.S. Électricité de Lille | 282,500 |
| 26. | PICHON (77,8) Club Sp. Déf. Nle. Châtellerault | 280, - |
| 27. | AUGER (82,5) Club Sp. Cheminots du Mans | 280, - |

**Poids Lourds-Légers** (305-295 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | BOULANGER (87,5) Club Sportif Beaucourtois | 335, - |
| 2. | ROUTCHENKO (85,4) Club Culturiste de Reims | 332,500 |
| 3. | BARONE (85,5) Enfants du Devoir Oyonnax | 330, - |
| 4. | LAGNEAU (87,4) Société Athlétique d'Enghien | 327,500 |
| 5. | CAPDEVILLE (85) Sporting Club de Neuilly | 325, - |
| 6. | WAGNER (85) Société Athlétique Kœnigshoffen | 322,500 |
| 7. | DUTHILLEUX (85) A.S. Électricité de Lille | 320, - |
| 8. | RAMERY (88) Haltérophile de Cambrai | 300, - |
| 9. | CARTIER (84,6) A.S.P.T.T. Strasbourg | 295, - |

**Poids Lourds** (315-305 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | SIMONET (104,4) Évreux Athlétic Club | 350, - |
| 2. | LECRAS (95) Stade de la Porte Normande | 332,500 |
| 3. | RIEU (110,4) Union Sportive Crestoise | 330, - |
| 4. | GARCIA Alfred (96,4) A.S. Police d'Oran | 325, - |
| 5. | DRION (131) Alliance Ste-Savine | 320, - |
| 6. | SIMONIN (115,6) U.S. Métro-Transports | 315, - |
| 7. | PILARD (94,2) Athlétic Club Trélazéen | 305, - |
| 8. | SALAUN (97,1) S.C.P.O. Paris | 305, - |

# Les Stages d'Haltérophilie 1961

| Dates | Lieu | Qualité Stagiaires | Nombre de places |
|---|---|---|---|
| 20 au 25 mars | Institut Nat. des Sports | Espoirs | 15 |
| 24 au 29 avril | — | Internationaux | 15 |
| 15 au 20 mai | — | Perfection-nement Moniteurs | 15 |
| 12 au 18 septembre | — | Sélectionnés Champ. du Monde | 7 |
| 2 au 7 octobre | — | Formation Aides-Moniteur et Moniteurs | 15 |
| 23 au 28 octobre | C.R.E.P.S. de Voiron | Espoirs | 15 |
| 6 au 11 novembre | C.R.E.P.S. Poitiers | Espoirs | 15 |
| 4 au 9 décembre | Institut Nat. des Sports | Espoirs | 15 |

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Haut Commissariat aux Sports et la F.F.H.C.

*Stages d'Espoirs*

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

***

Les Stages de Voiron et de Poitiers seront réservés aux stagiaires résidant à 300 km au maximum du Centre intéressé.

*Stage de candidats moniteurs et aides- moniteurs.*

Des diplômes d'aide-moniteur peuvent être attribués à l'issue des stages régionaux, interrégionaux ou nationaux. Le candidat doit :

1. Avoir trois ans de licence et de pratique haltérophile ;
2. Être âgé d'au moins 25 ans ;
3. Être présenté par son club à la F.F.H.C., avec avis favorable du Comité régional ;
4. L'examen sera sanctionné par un représentant qualifié du Comité régional, dirigeant ou arbitre fédéral, appartenant au périmètre du C.R.E.P.S. intéressé et par le moniteur national.

Pour être nommé aide-moniteur d'haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à l'issue du Stage la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire sauf en ce qui concerne les épreuves physiques. L'examen comporte les épreuves orales figurant au programme de l'examen de moniteur d'haltérophilie. Il n'y a pas d'épreuves écrites.

***

Les diplômes de moniteur seront attribués à l'issue du stage organisé à cet effet dans les conditions suivantes :

Le candidat doit :

1. Être présenté par son club ;
2. En faire la demande par l'intermédiaire du Comité Régional qui la transmettra à la F.F.H.C. avec avis motivé.

En cas d'avis défavorable du Comité Régional, possibilité d'appel à la Fédération.

3. Entre titulaire du diplôme d'aide-moniteur depuis au moins deux ans.

Pour être nommé moniteur d'haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à l'issue du stage, la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire, sauf en ce qui concerne les épreuves physiques.

Épreuves d'examen :

1. Un devoir écrit. Noté de 0 à 20. Coefficient 2.

Les sujets de cette épreuve écrite portent sur la technique et l'entraînement haltérophiles.

1. Démonstration des divers mouvements haltérophiles. Notée de 0 à 20. Coefficient 3.
2. Épreuves Physiques. Notées de 0 à 20.

Les candidats de plus de 40 ans bénéficient de 3 points supplémentaires.

Ces épreuves comportent : 60 m. plat. Saut en longueur à pieds joints sans élan. Épaulé-jeté 3 essais. Renversement en souplesse à la barre fixe. Lancer de poids de 5 k.

4. Épreuves orales comportant

*a)* Anatomie. Note de 0 à 20. Coefficient 1.
*b)* Technique et règlement. Note 0 à 20. Coefficient 2.
*c)* Pédagogie pratique. Note 0 à 20. Coefficient 3.

**Entraîneurs régionaux**

Le titre d'entraîneur régional sera attribué à l'issue de stages nationaux se confondant avec ceux préparant au diplôme de moniteur.

Le candidat devra :

1. Être titulaire du diplôme de moniteur depuis au moins deux ans.
2. Subir un examen spécial comprenant :

a) Un exposé oral aux élèves du cours de moniteurs.
b) Une épreuve pédagogique.

Pour être nommé entraîneur régional, le candidat devra obtenir au moins 15 à chacune de ces deux épreuves.

**Entraîneurs fédéraux**

La Fédération peut nommer des entraîneurs fédéraux.

Le candidat devra :

1. Être entraîneur régional depuis au moins deux ans.
2. Avoir donné entière satisfaction au Comité régional dont il est l'entraîneur.
3. Présenter à la Fédération un travail écrit sur la façon de concevoir le rôle et l'action d'un entraîneur fédéral, commenter ce travail et en discuter avec le Jury.

**Stage de Perfectionnement**

Un stage de Perfectionnement des Cadres de la F.F.H.C. est, en outre, prévu du 15 au 20 mai à l'Institut National des Sports.

# LES JEUX OLYMPIQUES

# DE 1960

*(SUITE)*

## L'arraché en fente de Vorobiev

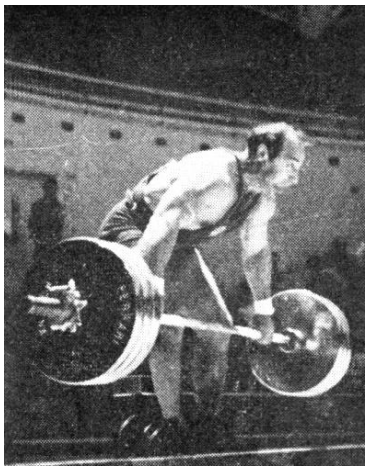

1

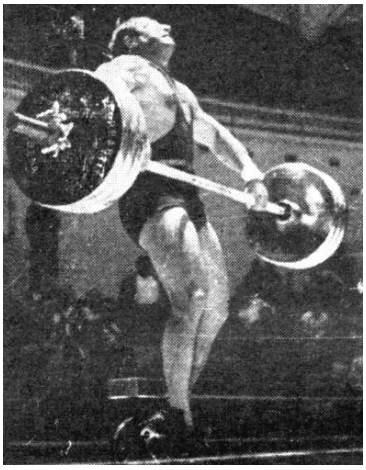

5

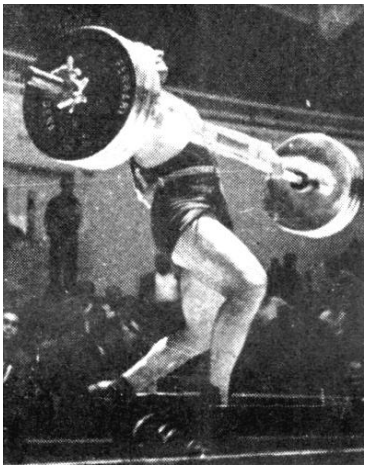

6

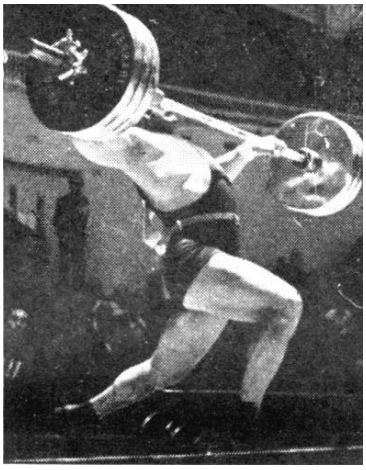

7

En dépit d'une très belle position en fente, le Lourd Léger Russe, Vorobiev, ne peut être considéré comme un fin technicien. Il ne respecte pas toujours les principes fondamentaux, mais en tenant compte des observations qui accompagnent cette série de photos, les « apprentis-techniciens » pourront se faire une idée assez précise de ce que doit être un arraché en fente.

Photos n° 1, 2, 3, 4 et 5 : *Le Tirage*.

La position de départ de Vorobiev ne figure pas sur cette série de photos et, pour se la représenter, il suffit de savoir que pendant toute la première phase du tirage, jusqu'à la photo n° 1, le dos conserve à peu près le même degré d'inclinaison : c'est donc l'articulation du genou qui se redresse et se dérobe vers l'arrière afin de permettre le passage de la barre dans un plan sensiblement vertical.

Entre les photos n° 2 et 3, nous retrouvons ce que j'ai précédemment appelé le secret du tirage des champions le corps passe en appui sur la plante des pieds et les genoux s'engagent en avant du plan de la barre, celle-ci conservant toujours un déplacement sensiblement vertical. Cette position n° 3 va permettre une extension finale très rapide grâce à l'extension simultanée des articulations de la cheville, du genou et de la hanche.

Toutefois, l'efficacité de ce mouvement va être ici contrariée par une flexion trop précoce des bras : inconsciemment, l'athlète va ralentir le mouvement d'extension afin de pouvoir conserver le même degré e flexion de bras entre 3 et 4. De plus, la barre est un peu trop éloignée du corps sur la photo n° 4.

Entre les photos 4 et 5, nous devrions voir la phase finale de l'extension : Or, ici nous constatons un grave défaut, peu accentué chez Vorobiev, mais extrêmement fréquent chez les tireurs en fente et même chez certains tireurs en flexion : le corps continue à se redresser.., sur un pied, l'autre pied ayant déjà commencé son déplacement vers l'arrière. La toute dernière phase de l'extension, qui permet de donner à la barre son maximum de vitesse, est donc escamotée ; l'efficacité du mouvement est, une nouvelle fois, diminuée.

*Le passage en fente* : En dépit de ce déplacement trop précoce du pied arrière, qui provoque, chez la plupart des athlètes, un très net recul du bassin, Vorobiev retrouve (photo n° 6) une excellente position de passage en fente pieds décollés du sol, tronc bien incliné vers l'arrière, permettant un tirage efficace des bras. La position n° 7 semble également bonne, mais les pieds sont déjà posés sur le sol et ce contact va freiner considérablement la chute du corps jusqu'à la position en fente complète en 7 ; nous devrions donc encore voir le corps en suspension pieds à quelques centimètres du sol ; les pieds ne devraient donc entrer en contact que dans la position suivante (n°8).

Entre 8 et 9, nous constatons, en prenant des repères sur l'arrière plan, que la barre commence à redescendre alors qu'elle n'est pas encore au bout des bras tendus : pour ne pas terminer sa barre en développé, l'athlète écrase sa fente, dérobant ainsi le corps sous la charge, mais le genou va toucher le sol et cet arraché à 145 k de Vorobiev sera déclaré « essai ».

Trois défauts majeurs sont donc signalés dans ce même mouvement :

1° Traction prématurée des bras provoque un ralentissement de l'extension finale du corps.

2° La finale de cette extension s'effectue sur un pied ôtant ainsi à cette phase du mouvement une partie de son efficacité.

3° Dans le passage en fente, les pied entrent trop tôt en contact avec le sol et résistent sur celui-ci, ralentissant ainsi la chute du corps.

Nos lecteurs se doutent bien que ces quelques remarques ne sont pas destinées à minimiser les exploits du grand athlète, mais, au contraire, qu'elles permettent la recherche du geste parfait.

L'arraché en fente que l'on enseigne généralement aux débutants n'est pas un geste simple et son exécution correcte nécessite de longues heures de travail et une parfaite connaissance de la forme du geste à réaliser.

Le travail d'un geste haltérophile diffère donc de celui d'un mouvement de culture physique athlétique où l'on recherche principalement à exécuter un certain nombre de répétitions. L'athlète-haltérophile doit être capable de « sentir », puis d'analyser son propre mouvement afin de corriger ses défauts un à un. Ce n'est qu'avec cet esprit de recherche permanent qu'il arrivera à approcher le summum de ses propres possibilités.

G. LAMBERT,
*Moniteur national, Professeur d'E.P.*

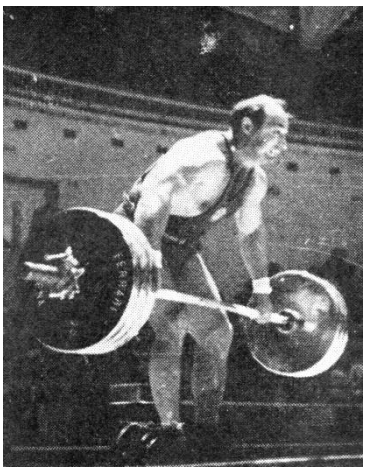

**2**

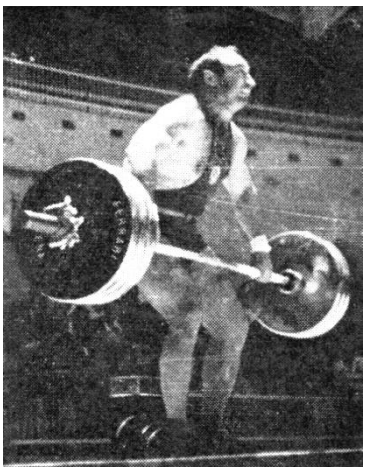

**3**

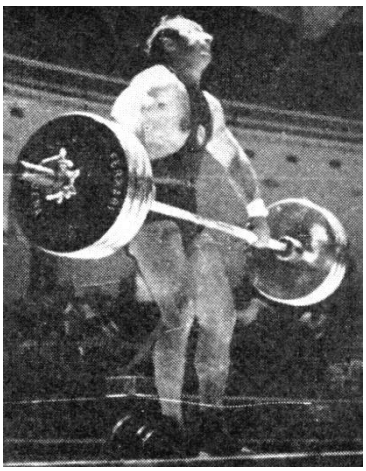

**4**

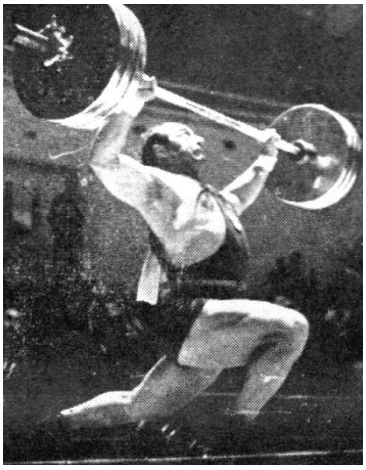

**8**

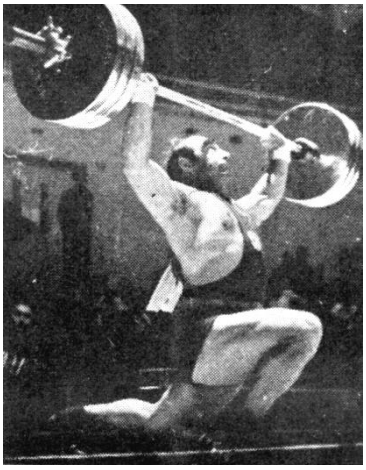

**9**

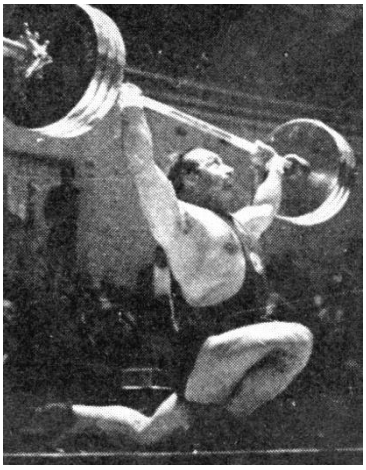

**10**

# Ce que vous devez savoir

## AVIS IMPORTANTS

### Décompte des Licences

**Les Trésoriers des Comités Régionaux, qui ne l'ont pas encore fait, sont priés de bien vouloir faire parvenir à la F.F.H.C., par un très prochain courrier, le décompte, par Club, des licences délivrées pendant la saison 1959-60, en vue du calcul des voix pour l'Assemblée générale.**

### Lisez attentivement le Bulletin Fédéral

Si nous nous permettons de donner ce conseil à nos dirigeants, c'est qu'il semble que l'*Haltérophile Moderne* n'est pas lu avec toute l'attention désirable.

Nous en avons eu un exemple récent :

Depuis le mois de novembre 1960 a paru régulièrement, dans le Bulletin fédéral, le calendrier des Premiers Stages Haltérophiles 1961. Un Stage d'Espoirs était prévu à l'Institut National des Sports, du 6 au 11 février.

Trois ou quatre inscriptions seulement nous étant parvenues à la suite de cette publication, nous avons adressé des lettres individuelles à un certain nombre d'Espoirs, en leur demandant si ce Stage les intéressait et en fixant une date pour la clôture des candidatures ; *Nous avons reçu une trentaine de réponses affirmatives* et comme nous ne disposions que de 15 places, nous avons dû, malgré une augmentation de 5 places accordée par le Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, reconduire certains inscrits pour un autre Stage

Comment expliquer cela, autrement que par l'indifférence manifestée par certains dirigeants pour un stage qui, en fin de compte, intéressait leurs athlètes ?

Le calendrier complet des Stages parait dans le présent numéro et sera rappelé les mois suivants.

Consultez-le et envoyez-nous en temps utile, les candidatures que vous jugerez utiles après avoir également pris connaissance des directives et instructions les concernant.

***

### Calendrier national

Le Calendrier 1960-61 des épreuves fédérales est complété comme suit :

Critérium National Culturiste, 23 avril 1961.

Éliminatoires de la Coupe de France par Équipes, 30 avril.

Éliminatoires du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France), 15 au 31 mai.

Finale de la Coupe de France par Équipes, 11 juin.

Finale du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France) sera fixée ultérieurement.

# *Nos joies, nos peines*

### NAISSANCE

Le Club « Les Enfants du Devoir d'Oyonnax » nous annonce la naissance, au foyer de Jacky Platier, Champion de France Poids Plumes 1958, d'un petit garçon prénommé Franck.

Nos bien sincères félicitations et nos vœux de bonne santé pour la maman et son bébé.

### DISTINCTION

M. Émile Hervochon, Secrétaire du Comité Anjou-Bretagne et Président du Club Athlétique Nantais, vient d'obtenir à Nantes, le Prix Orange 1960, devant 45 concurrents.

Bravo !

# LES LIMITES DE LA PUISSANCE HUMAINE

Connaîtrons-nous jamais les limites de la puissance humaine ?

Bien des sportifs et amateurs de sport sont hantés par cette question.

Dans l'histoire du sport, combien de fois n'avons-nous pas eu l'impression d'assister à un exploit apparemment surhumain et qui, pourtant, quelques mois ou quelques années plus tard, devenait performance courante pour un ou plusieurs athlètes ?

Prenons, par exemple, le 100 mètres plat. Lorsque Jesse Owens établit son record à 10" 2/10, on cria au miracle et, cependant, ce record prestigieux devait être égalé après de longues années par un, deux et plusieurs athlètes. Puis, comme si ces athlètes étaient confinés dans un espace trop restreint, l'un d'eux émergea et franchit le mur des 10" 2/10 pour réaliser 10" et 1/10. Le même phénomène devait se reproduire lorsque Hary atteignit les 10" et il est à peu près certain que nous assisterons, dans un avenir plus ou moins lointain, à la chute de ce record. Il n'existerait donc pas de limite ù la puissance humaine, mais simplement une limite à la puissance de chaque individu.

Ainsi, plaçons un athlète exceptionnellement doué dans des conditions de vie et d'entraînement quasi idéales. Lorsque cet athlète battra un record du monde, il atteindra peut-être la limite extrême de ses propres possibilités, mais rien ne nous interdit de penser qu'un autre athlète, plus doué encore, n'améliorera pas une nouvelle fois ce record et se rapprochera ainsi d'une limite extrême que nous ne connaissons et ne connaîtrons probablement jamais.

Les progrès de la recherche scientifique dans le domaine du sport sont également d'importants facteurs permettant d'améliorer les performances existantes. Or, combien d'athlètes bénéficient des dernières découvertes médico sportives ? Combien d'entraîneurs en ont-ils seulement connaissance Très peu, malheureusement et c'est une des raisons pour lesquelles bien des champions ne connaîtront et n'atteindront jamais la limite extrême de leurs possibilités.

En haltérophilie, comme dans les autres sports, nous sommes incapables de fixer une limite, même approximative, des possibilités humaines tout au plus pouvons-nous prendre comme base de départ des performances déjà réalisées ou des tentatives de records manquées de peu et déterminer, par le calcul, ce que seraient les performances équivalentes dans les autres catégories.

Prenons, par exemple, l'extraordinaire épaulé de 152 k 500 de Berger (Plume) aux Jeux Olympiques. S'il n'avait manqué son jeté d'extrême justesse, Berger aurait établi un record de valeur très supérieure à tous les records existants, quelle que soit la catégorie. En reprenant les coefficients qui m'ont permis d'établir une table de cotation, nous obtenons les performances équivalentes dans les autres catégories :

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Coqs | 152,5 / 1047 | = | 145 k 500 | | | (record actuel Chin Kai Broke 139 k 500) | | | |
| Plumes | | | 152 k 500 | | | ( » | » | Berger : | 147 k 500) |
| Légers | 152,5 | x | 1,082 | = | 165 k | ( » | » | Yamasaki : | 160 k) |
| Moyens | 152,5 | x | 1,159 | = | 177 k | (» | » | Kurynov : | 170 k 500) |
| Mi-Lourds | 152,5 | x | 1,235 | = | 188,5 | ( » | » | Palinski : | 180 k) |
| Lourds légers | 152,5 | x | 1,309 | = | 199,5 | ( » | » | Palinski : | 185 k 500) |

Ces chiffres, pour énormes qu'ils paraissent, seront vraisemblablement battus dans un avenir proche ou lointain. Berger semble le plus apte à surpasser ce chiffre de 152 k 500, tant son épaulé en flexion nous parut aisé et ce, à... 2 h 30 du matin

Au développé, la situation est beaucoup plus confuse et, en se basant sur des performances déjà réalisées, il est difficile de prévoir ce que seront les futurs records. Dans les quatre catégories moyennes (Plumes, Légers, Moyens, Mi-lourds), les performances sont sensiblement équivalentes.

Avec 151 k en Mi-lourds, le Russe Gitetskii se place en tête devant le Moyen Bogdanovsky, recordman avec 141 k. Après calcul, la performance de Gitetskii équivaut aux chiffres suivants :

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Coqs | 151 / 1,293 | = | 116 k | (record actuel : | Ulianov : | 113 k) |
| Plumes | 151 / 1,235 | = | 122 k | (» | » | Minaev : | 120 k 500) |
| Légers | 151 / 1,141 | = | 132 k | (» | » | Kaplunov : | 131 k 500) |
| Moyens | 151 / 1,066 | = | 141 k 500 | (» | » | Bogdanovsky : | 141 k) |
| Mi-lourds | » | = | 151 k | (» | » | Gitetskii : | |
| Lourds légers | 151 | x | 1,06 = 160 k | (» | » | Lomakin : | 157 k) |

Pendant longtemps, je croyais que les records de ce mouvement ne seraient approchés, égalés ou battus que par des « phénomènes du développé », des athlètes massifs aux membres courts, exceptionnellement doués pour ce mouvement de force, mais relativement faibles dans les mouvements de détente. Les di Piétro, Novak, Anderson étaient les illustrations de ce type d'homme. Aujourd'hui, nous voyons des athlètes proportionnés et doués de détente, pousser des charges énormes ; le plus bel exemple est l'Américain Tom Kono qui développe 140 k et arrache 133 k 500.

A l'arraché, les records actuels sont de valeur très proche. Le Léger Kostylev se révèle le plus efficace avec son record de 126 k. Il est suivi de près par le Moyen Kurynov : 134 k. La liste suivante nous montre que, seul, le record des Lourds-légers est relativement plus... faible.

Les chiffres seront-ils surpassés ? Certainement et quelques-uns le seront peut-être cette année même.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Coqs | 126 / 1,132 | = | 111 k | (Record actuel : | Myake : 107 k 500) |
| Plumes | 126 / 1,082 | = | 116 k 500 | (» | » | Zielinsky : 113 k 500) |
| Légers | | = | 126 k | (» | » | Kostylev) |
| Moyens | 126 x 1,071 | = | 135 k | (» | » | Kurynov : 134 k) |
| Mi-Lourds | 126 x 1,141 | = | 144 k | (» | » | Plukfelder : 141 k) |
| Lourds-Légers | 126 x 1,12 | = | 152 k 500 | (» | » | Ocypa : 146 k) |

Toutefois, il n'est guère possible de taire des prévisions comme à l'épaulé-jeté car il est plus facile d'atteindre la limite extrême de ses possibilités dans un mouvement comme l'arraché où il n'y .a pratiquement qu'un seul effort de forte intensité le tirage. Par contre, le jeté étant précédé de deux efforts extrêmement intenses le tirage et le relèvement, n'est pas toujours couronné de succès, mais il reste alors un sérieux indice de ce que seront les performances futures.

Le record du total des trois mouvements le plus brillant est détenu par le Moyen Kurynov depuis les Jeux de Rome. En portant ce record à 437 k 500, Kurynov a, non seulement pulvérisé l'ancien record de 7 k 500, mais il s'est placé en tête de la hiérarchie des meilleurs champions de chaque catégorie.

Les records « équivalents » s'établissent comme suit :

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Coqs ..... | 437,5 — 1,215 | = | 360 k | (Record actuel : | | Vinci : | 345 k) |
| Plumes..... | 437,5 — 1,159 | = | 377 k 500 | (» | » | Berger : | 372 k 500) |
| Légers ..... | 437,5 — | = | 407 k 500 | (» | » | Bouchouev : | 397 k 500) |
| Moyens ..... | | = | 437 k 500 | (» | » | Kurynov) | |
| Mi-Lourds ..... | 437,5 x 1,066 | = | 465 k | (» | » | Plukfelder : | 457 k 500) |
| Lourds légers..... | 437,5 x 1,13 | = | 495 k | (» | » | Vorobiev : | 472 k 500) |

Deux hommes me paraissent d'ores et déjà capables d'améliorer ces chiffres ce sont : Kurynov lui-même et le Plume Berger.

Kurynov a donné aux Jeux Olympiques une telle impression de facilité avec 170 k à l'épaulé et jeté que ce record ne doit être qu'une étape dans la progression de ce jeune athlète. Il atteindra sans doute 175 k et son total dépassera peut-être les 445 k.

Berger, s'il a manqué de réussite aux Jeux Olympiques, n'en a pas moins montré d'énormes possibilités. En améliorant la technique de son arraché, il doit pouvoir atteindre le fabuleux total de 385 k (120 k, 112 k 500, 152 k 500).

N'oublions pas d'ajouter à ces deux hommes l'Américain Kono (Moyen) qui, en additionnant ses meilleures performances, pourrait atteindre 442 k 500 (140 k, 132 k 500, 170 k). Kono, s'il fut battu aux Jeux Olympiques, n'en restera pas moins l'un des plus grands favoris des prochains Championnats du Monde.

Au milieu de tous ces chiffres, nous remarquons que les records des catégories extrêmes (Coqs et Lourds Légers), sont assez nettement en retard. Comment expliquer ce retard ? Simplement par l'importance du recrutement. La taille moyenne. de l'humanité se situant autour de 1,65 m et la grande majorité des hommes ayant un poids de corps correspondant à leur taille, les catégories « Légers » et « Moyens » sont donc très chargées (55 % des pratiquants en France), les « Plumes » et les « Mi-Lourds » le sont déjà moins (25 % des pratiquants en France) les « Coqs » et les « Lourds-légers » restent relativement pauvres, 13 % en France).

Pour imaginer cette théorie, chaque catégorie peut être représentée par une pyramide dont la base sera formée par les débutants et au sommet de laquelle sera placé « le » champion. La logique nous conduit à dire que plus large sera la base, plus élevé sera le sommet ou la performance du champion. En d'autres termes, les chances de découvrir des sujets d'élite dépendent de l'importance du recrutement.

A ce point de vue, les « Légers » et « Moyens » sont donc nettement avantagés et pour essayer d'équilibrer le recrutement de chaque catégorie, il faudrait remanier les chiffres qui limitent chaque catégorie en réduisant les écarts des catégories trop chargées et en élargissant ceux des catégories pauvres en effectifs. Les chiffres suivants pourraient être le point de départ d'une étude sur ce sujet :

Coqs : jusqu'à 56 k ; Plumes : de 56 à 61 k ; Légers : de 61 à 67 k ; Moyens : de 67 à 73 k ; Mi-

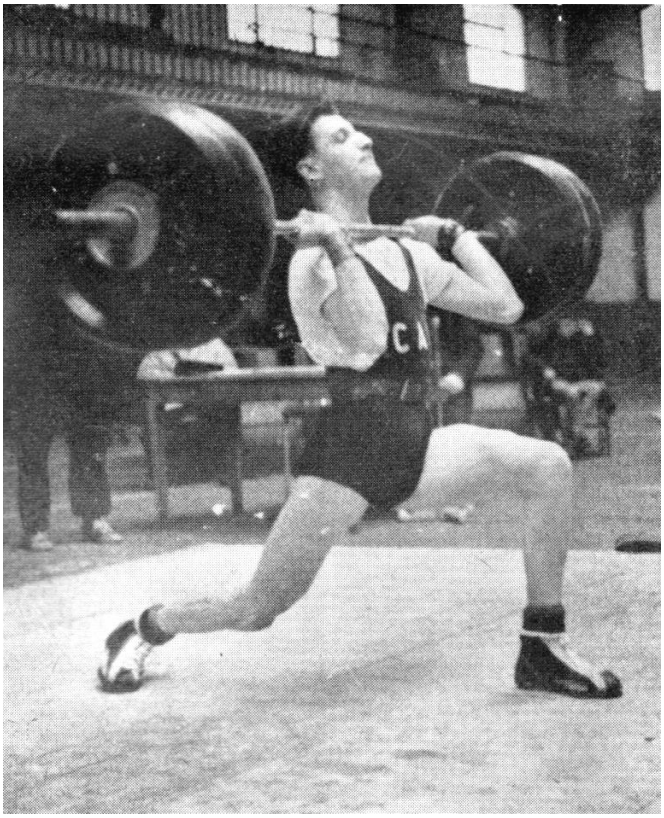

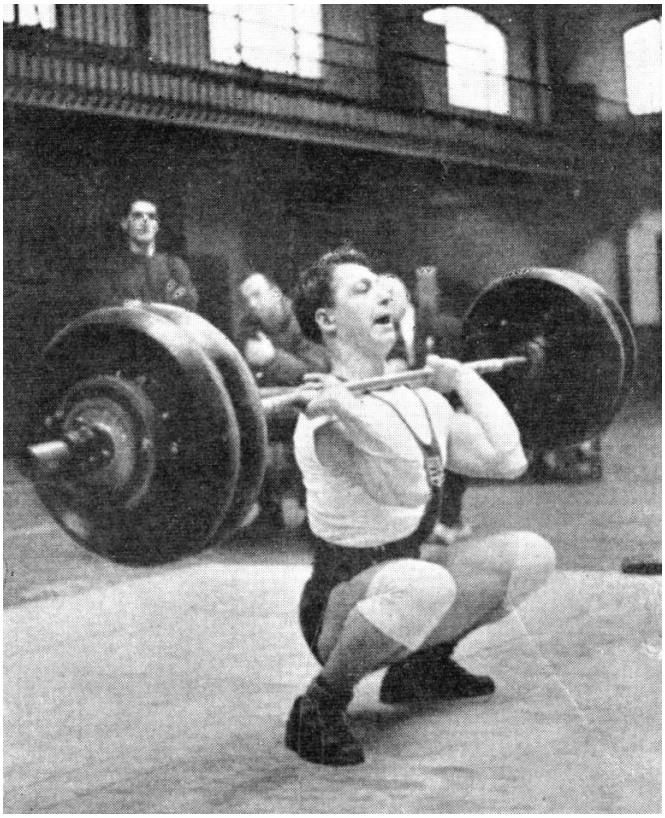

**PEIGNOT (C.A. Calais) Poids Coq** **FOUGERET (Royan Océan Club) Poids Plume**

**Vainqueurs à la Finale du Prix Fédéral.**

Lourds : de 73 à 80 k ; Lourds-légers : de 80 à 90 k.

Une modification du poids « limite » de certaines catégories amènerait des perturbations dans les chiffres des records, mais il suffirait de peu de temps pour que ceux-ci atteignent une valeur au moins égale à celle des records actuels.

A Rome, la création de catégories « Mouches » et « Super-Lourds » a été envisagée. Les Japonais ont déjà organisé dans leur pays des compétitions avec cette catégorie « Mouches ». Toutefois, je pense que cette catégorie n'attirerait en compétition mondiale qu'un nombre très faible de pays, d'autant que les races de « petits hommes » comme les lapons (moyenne de taille 1 m 53) et les pygmées d'Afrique (moyenne 1 m 49) ne connaissent pas l'haltérophilie.

Les États-Unis, de leur côté, ont organisé des compétitions de « Super-Lourd », la catégorie des « Lourds » étant limitée à 102 k. L'argument majeur pour la création de cette catégorie est que de magnifiques athlètes du type « John Davis » pourraient lutter entre eux à armes égales sans être surclassés par des hercules comme Anderson, Bradford, Vlassov, etc. Les Membres de la F.I.H.C. seraient peut-être favorables à ce projet, mais songent-ils à diminuer la longueur des compétitions en créant deux nouvelles catégories ?

Dans tout cet exposé, j'ai passé sous silence les performances des Poids Lourds, car celles-ci, compte tenu des poids de corps, n'atteignent pas en efficacité les records des autres catégories. Sans doute cela tient-il au très faible nombre des sujets athlétiques dépassant le poids de 100 k. Toutefois, en faisant abstraction des poids de corps, force nous est de reconnaître que ce sont les hommes d'un gabarit nettement au-dessus de la moyenne qui se rapprochent le plus des limites de la puissance humaine.

Le Russe Vlassov a repoussé le record du total au nombre fantastique de 537 k 500, tout en donnant l'impression de ne pas forcer son talent à l'épaulé- jeté. De nombreux témoins de ses exploits n'ont pas hésité, dans leur enthousiasme, à prédire à ce jeune hercule, les performances les plus insensées ; j'ai même entendu prononcer le chiffre de 600 k !! Ces prévisions ne sont-elles pas trop optimistes ? La progression de ce jeune homme de 24 ans le laisse croire

- ✓ en 1957 : 477 k 500
- ✓ en 1958 : 490 k.
- ✓ en 1959 : 502 k 500 (poids de corps : 115k)
- ✓ en 1960 : 537 k 500 (poids de corps : 123 k)

Si Vlassov conserve ce rythme de progression, il pourrait bien atteindre les 600 k aux Jeux de Tokyo et rejoindre ainsi en efficacité les performances des champions des autres catégories. Mais Vlassov aura-t-il le courage d'essayer d'atteindre la limite de ses possibilités s'il n'est talonné par d'autres adversaires ? Ses articulations résisteront-elles à des charges de plus en plus lourdes ? Seul l'avenir peut répondre à de telles questions et à celles que les limites de la puissance humaine peuvent poser.

Georges LAMBERT

# AMÉLIORATION DU MATÉRIEL DE NOS SALLES

**Semelles de plomb** (*Suite*)

Chacun connaît les utilisations de la semelle lestée en culture physique pour le travail des abdominaux, des obliques, des muscles antérieurs et postérieurs de la jambe. Cet appareil présente un très grand intérêt en rééducation.

Les chaussures de fonte avec charges additionnelles en plomb ou en fonte existent dans le commerce mais elles sont onéreuses.

On peut construire soi-même sa paire de semelles de plomb, je vais essayer de vous en expliquer plusieurs procédés,

1er *procédé* fig. 1. - Dans un cadre de bois dur (chêne, hêtre) de un à deux centimètres d'épaisseur, tracez l'empreinte (l'une chaussure vous appartenant de préférence. La fendre en deux dans le sens de la longueur et enlever le bois dans les deux parties au ciseau à bois d'abord, puis à la râpe.

Assembler les deux parties en les reclouant

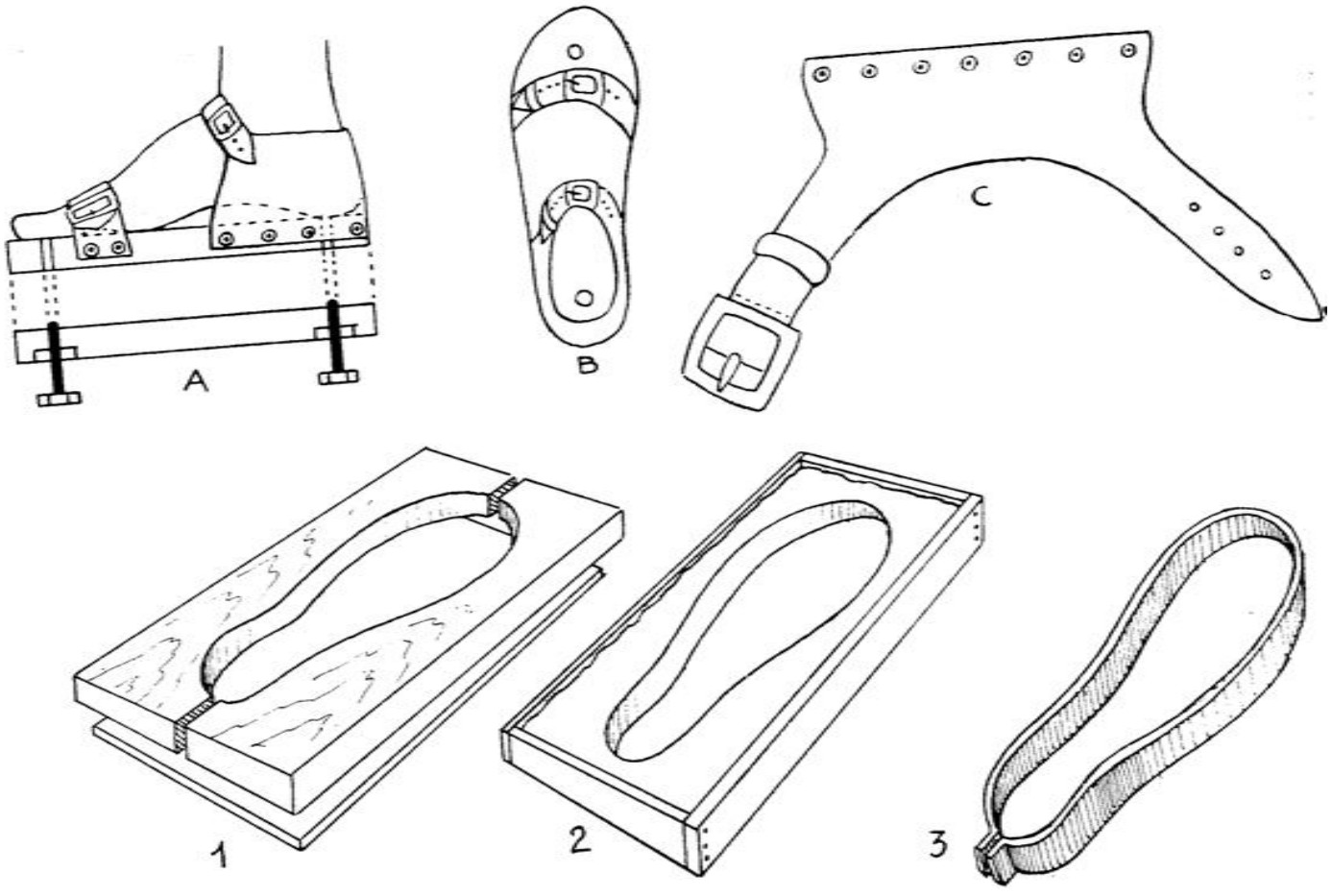

sur une planchette figurée en-dessous de la fig. 1.

Fondre du plomb dans un récipient (couvercle en fer profond, récipient en fonte, etc.). Le couler dans l'empreinte en une seule fois et ôter du moule immédiatement afin que le bois ne noircisse pas.

2e *procédé*. - Dans une boîte plate, coulez du plâtre, fig. 2, avant qu'il ne durcisse enfoncez une vieille espadrille de un à deux centimètres ; la retirer ensuite, dressez le fond et les bords avec une spatule (les bords légèrement en pente pour le démoulage). Quant au bout de 24 heures le moule est bien sec, vous pouvez couler autant de semelles que vous le désirez.

3e *procédé*. - Le meilleur, à mon avis. Prendre du feuillard en acier de 10 à 20 mm de largeur et 2 mm d'épaisseur le tordre autour de son pied, pour en prendre sa forme ; faire déborder deux petites lèvres de 20 mm pour fermer le moule avec une pince (à linge, à accumulateurs, etc.), ou bien percer un trou pour y fixer un boulon. Couler le plomb comme précédemment en ayant soin de placer l'empreinte sur une planche de bois et de bien l'appliquer pour éviter les fuites.

Maintenant que vous avez vos semelles, voyons comment les monter en chaussures ou en espadrilles.

1er, pour le talon.

*a*) Employer un vieux contrefort de chaussure montante dans lequel vous riverez une petite courroie en deux morceaux pour le coup de pied.

*b*) Soit faire une découpe comme sur le dessin dans une pièce de cuir de 2 à 3 mm d'épaisseur, on y adjoint une boucle.

Dans l'une et l'autre formule le talon est cloué dans la semelle de plomb comme le montre la fig. A. Percer un petit avant-trou de 1 à 1 cm 5 dans la semelle à l'emplacement des clous tapissiers de préférence car ils possèdent une large tête.

2e, *pour la pointe*.

Une petite courroie souple en deux parties. Pour clouer, suivre les explications précédentes et le dessin fig. A.

3e *partie : charges additionnelles.*

Il vous suffira de mouler autant de semelles que vous le désirez. Vous pouvez les ajouter au-dessous de la première. Pour cela, il faudra percer bien en face les uns des autres des trous à 13 mm afin de pouvoir poser le pied à plat à terre.

*Conclusion.*

La semelle de plomb est un appareil indispensable à tous les culturistes et sportifs. Vous voyez qu'il est facile de construire soi-même sa paire et ceci pour un prix modique.

Vous trouverez le plomb chez un marchand de récupération de métaux non ferreux pour un prix ne dépassant pas 1,20 NF le kilo, soit 12 NF pour une paire de chaussures de 10 k ; le cuir et les boucles reviennent à 10 NF pour une paire et 1 NF pour le feuillard.

L. GUILLIER.

# RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX FÉDÉRAL 1961

**Disputée le 5 février 1961 au Gymnase municipal Voltaire, à Paris**

| Noms des concurrents | Poids de corps | Clubs | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **POIDS COQS** | | | | | | |
| 1. PEIGNOT | 55 k 750 | Club Athl. Calais | 70, - | 72,500 | 92,500 | 235 k. |
| 2. MARQUETTE | 54 k 100 | A.S. Chem. St-Pol | 70, - | 70, - | 90, - | 230 k. |
| 3. PITAGORA | 54 k 400 | Assoc. Sp. Monaco | 67,500 | 65, - | 92,500 | 225 k. |
| **POIDS PLUMES** | | | | | | |
| 1. FOUGERET | 59 k 250 | Royan Océan Club | 77,500 | 80, - | 107,500 | 265 k. |
| 2. GOUMEZIANE | 60 k. | Sp. Club Neuilly | 80, - | 82,500 | 100, - | 262 k 500 |
| 3. PALMARO | 59 k. 400 | Assoc. Sp. Monaco | 77,500 | 70, - | 102,500 | 250 k. |
| **POIDS LEGERS** | | | | | | |
| 1. GIAT | 66 k 500 | A.S. Montferrandaise | 85, - | 95, - | 112,500 | 292 k 500 |
| 2. TRUDEL | 66 k 800 | A.S. Lilloise In. Ent. | 82,500 | 82,500 | 115, - | 280 k. |
| 3. DUMAS | 64 k 400 | S.S. Montferrandaise | 87,500 | 77,500 | 112,500 | 277 k 500 |
| **POIDS MOYENS** | | | | | | |
| 1. GUERLUS | 75 k | A.S. Bourse | 100, - | 95, - | 125, - | 320 k. |
| 2. GALLI | 69 k 700 | Salle V. Ferrari Sète | 95, - | 92,500 | 122,500 | 310 k. |
| 3. RICHARD | 71 k 600 | U. Halluinoise | 85, - | 92,500 | 115, - | 292 k 500 |
| **POIDS MI-LOURDS** | | | | | | |
| 1. ROBINAUD | 75 k 800 | U. Amicale Cognac | 107,500 | 97,500 | 130, - | 335 k. |
| 2. BŒUF | 82 k 100 | U.S. Métro-Transports | 105, - | 100, - | 125, - | 330 k. |
| 3. DEVROUTE | 82 k 100 | Un. Haubourdinoise | 97,500 | 102,500 | 130, - | 330 k. |
| **POIDS LOURDS-LEGERS** | | | | | | |
| 1. BOULANGER | 83 k 600 | La Beaucourtoise Belfort | 90, - | 100, - | 140, - | 330 k. |
| 2. ROUTCHENKO | 85 k. | Cl. Cult. Reims | 102,500 | 95, - | 130, - | 327 k 500 |
| 3. BARONE | 83 k 400 | Enfants Devoir Oyonnax | 97,500 | 92,500 | 130, - | 320 k. |
| **POIDS LOURDS** | | | | | | |
| 1. SIMONET | 105 k 700 | Évreux Athl. Club | 110, - | 102,500 | 137,500 | 350 k. |
| 2. RIEU | 110 k | Un. Sp. Crestoise | 107,500 | 97,500 | 127,500 | 332 k 500 |

**Finales du Critérium National Haltérophile 1961**

**Juniors : SAMEDI, 11 MARS 1961, à 14 h. 30**

**Seniors : DIMANCHE 12 MARS 1961, à 14 h. 30**

**au GYMNASE MUNICIPAL VOLTAIRE,**
**2, rue Japy, PARIS**
**(Métro : Voltaire)**

# Tournées itinérantes

La tournée itinérante organisée par la F.F.H.C. avec la collaboration des Comités de l'Orléanais et du Limousin n'était pas simplement destinée à découvrir de nouveaux espoirs qui, en fait, se révèlent d'eux-mêmes dans les compétitions fédérales (Prix Interrégional, Fédéral, etc.), mais surtout pour prouver aux dirigeants régionaux, aux athlètes et aux autorités locales sportives et administratives combien les efforts de ces Clubs sportifs sont suivis avec intérêt par les dirigeants de la F.F.H.C.

De plus, ces visites m'ont permis de démontrer et d'enseigner les techniques modernes des trois mouvements olympiques. Certains m'objecteront qu'en une seule séance il est difficile d'assimiler une nouvelle forme de geste, certes, mais ces séances dans les clubs touchent non seulement les athlètes, mais également les moniteurs et les dirigeants dont le rôle sera de faire appliquer par la suite les directives et les éducatifs. De plus, lorsque les techniques de gestes, les éducatifs et les méthodes d'entraînement seront décrits dans *l'Haltérophile Moderne*, ce ne seront plus que des rappels ou aide-mémoire.

Le samedi 3 décembre, 19 heures, à Tours, première étape de cette tournée itinérante, le Président Jean Dame et moi-même étions reçus par les dirigeants et athlètes du Comité de l'Orléanais, par M. Constant, Directeur régional de la Jeunesse et des Sports et par les journalistes locaux. Après une très sympathique allocution de M. Martine, Président du Comité, M. Jean Dame exprima le plaisir qu'il avait de retrouver des collaborateurs aussi fidèles et un champion aussi valeureux et volontaire que notre ami Marcombe.

Le dimanche matin, de 10 h. à 12 h. 30, à l'U.S.T., la séance d'entraînement réunissait les deux champions Marcombe et Cot, quelques haltérophiles de bonne valeur et de nombreux débutants. M. Galland, le dévoué Secrétaire du Comité et animateur de l'U.S.T., me secondait dans l'enseignement de quelques procédés pédagogiques tandis que la présence de M. Jean Dame, des membres du Comité et de M. Boudvy de la Direction de la Jeunesse et des Sports donnait un caractère officiel à cette séance d'entraînement. Cot tint à nous montrer sa bonne forme en développant 100 k, en doublant 100 k à l'arraché, en jetant 130 k avant de manquer 135 puis 140 k de justesse, à l'épaulé. Marcombe venait tout juste de reprendre de l'entraînement, après un an et demi d'inactivité et valait déjà 270 k, il sera encore sans aucun doute un concurrent sérieux au titre de champion de France 1961.

Le Président Jean Dame devait nous quitter dans le courant de l'après-midi pour retourner à Paris et je devais moi-même reprendre la route le lendemain après avoir apprécié le chaleureux accueil des haltérophiles tourangeaux et en particulier de MM. Martine, Galland et Marcombe.

Lundi, à Blois, dans la salle des Cheminots, le moniteur M. Druon avait réuni une dizaine d'athlètes. Nous devions suivre à peu près le même programme que la veille : étude technique des 3 mouvements olympiques avec les éducatifs correspondants, correction des défauts et enfin échange de vues sur les méthodes d'entraînement moderne. Les haltérophiles blésois n'ont pas encore d'athlètes approchant la classe nationale, mais je fais confiance à leur moniteur M. Druon qui, en formant des jeunes doit assurer à son club de futurs et brillants résultats.

Le mardi 6 décembre, à Orléans, j'ai retrouvé un vieil ami : Jean Darot, international de lancer de disques et ex-champion universitaire d'haltérophilie. Jean est professeur d'éducation physique au Collège Moderne et Technique et enseigne la pratique des poids et haltères aux jeunes de l'association sportive d'athlétisme ; il a l'intention de former prochainement une section d'haltérophilie avec les éléments les plus doués dans les exercices de force. Au début de l'après- midi, devant une centaine d'élèves et quatre professeurs d'éducation physique, je devais démontrer et commenter les trois mouvements olympiques ainsi que des exercices de musculation. L'un des professeurs filmait plusieurs de ces démonstrations afin de compléter un film sportif destiné aux élèves de l'établissement.

Le soir, à 19 heures, je rendais visite aux haltérophiles du Cercle Michelet qui ont installé leur salle d'entraînement dans l'atelier de leur dirigeant M. Serrano. En présence de M. Rex, Inspecteur de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, je reprenais sensiblement le même plan de travail que la veille. Le Cercle

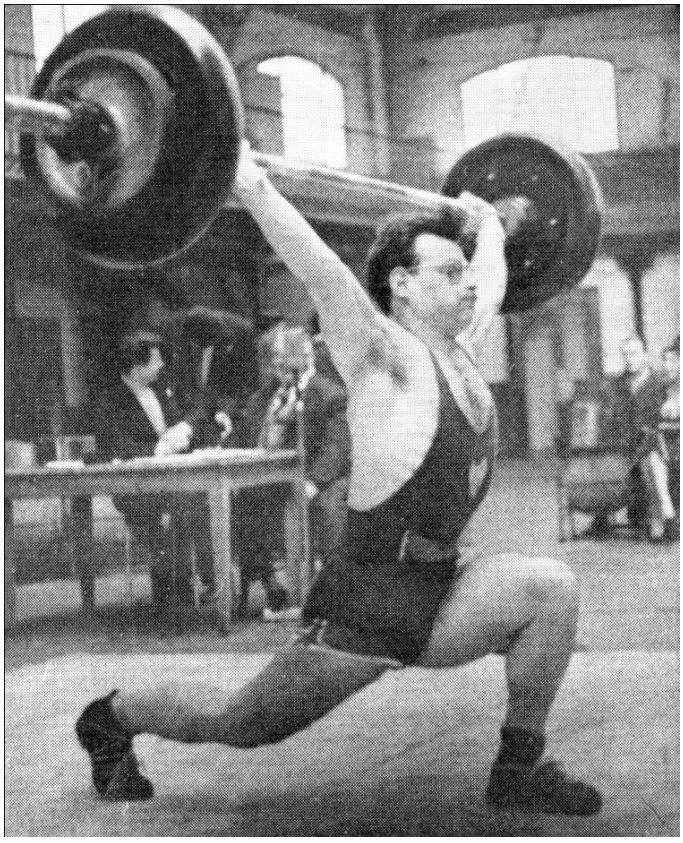

**GIAT (A.S. Montferrandaise) Poids Léger**

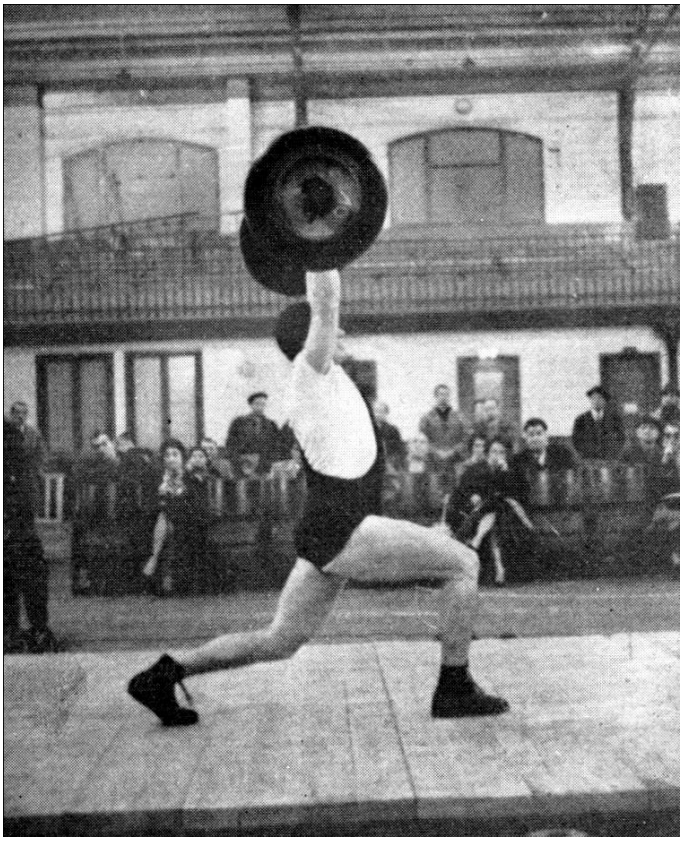

**BOULANGER (La Beaucourtoise) Poids Lourd-Léger**

**Vainqueurs à la Finale du Prix Fédéral**

Michelet possède déjà des athlètes de bonne valeur avec Vallet, Decronanbourg, Zidaric et Vey, mais ne peut espérer de l'extension en recrutant de nouveaux éléments car l'espace est extrêmement restreint. Le premier problème est donc de trouver un nouveau local plus spacieux, susceptible d'accueillir non seulement un plus grand nombre de pratiquants mais également les appareils de culture physique indispensables : banc incliné et support de barre.

Le mercredi 7 décembre, à Issoudun, j'ai retrouvé l'excellent Poids Plume, Lauret, au milieu de nombreux supporters extrêmement sympathiques. La petite salle de ce Club haltérophile est parfaitement équipée avec de bonnes barres et des appareils de culture physique. Dans de telles conditions, le Club Haltérophile d'Issoudun doit pouvoir multiplier le nombre de ses membres pratiquants et Lauret qui, rappelons-le, a réussi un total de 275 k lors des éliminatoires des derniers Championnats de France, doit être cette année finaliste de cette épreuve.

*Jeudi* 8 *décembre*. - Avec .Jacques Dubourg, la ville de Saint-Amand Montrond possède non seulement un haltérophile de valeur mais un animateur enthousiaste et avisé. Le Club Haltérophile et Culturiste de St-Amand accueille déjà de très nombreux pratiquants car l'espace n'y manque pas. Toutefois, j'ai un peu regretté que la proportion de jeunes culturistes soit beaucoup plus forte que celle des haltérophiles. Il ne fait pourtant pas de doute que sous la direction de leur moniteur, la plupart de ces jeunes s'adonneront bientôt à la pratique du sport haltérophile et suivront les traces de Dubourg, Manigault et Hanrotel (Bataillon de Joinville). Au cours de la séance d'entraînement, le jeune Gueguen montra de réelles possibilités ainsi que les jeunes de M. Laverdet, venus d'une localité voisine.

Un vin d'honneur réunissait de nombreuses personnalités dont le maire de Saint-Amand, M. Druon et ses adjoints, les Présidents des différentes sociétés sportives, M. Mairal, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports. Ce dernier exprima le plaisir de voir les dirigeants et les athlètes de la petite ville de Saint-Amand encouragés dans leur effort par cette visite.

*MAISON*

BOUSSARD & JEANNERET

**170, rue du Temple –Paris (3e)** Téléphone : ARC. 37-21

**COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES**

**OBJETS D'ART**

**POUR TOUS SPORTS**

*Vendredi* 9 *et samedi* 10. - J'ai été reçu à Limoges par M. Ratier, dévoué animateur du Red Star qui m'a exposé les difficultés de son club et du Comité du Limousin. Le Red Star, Club mixte, lutte-haltérophilie, ne dispose que d'un cagibi avec un plateau réduit à sa plus simple expression : 1 m. 50 de long environ !! De plus, aucun système de chauffage n'a été prévu ; les jeunes qui s'entraînent dans de telles conditions risquent donc non seulement d'attraper un bon rhume mais encore d'être blessés par une barre qui tombe.

Le Comité lui-même est désorganisé, il n'a plus qu'un président : M. Trezzy, qui cumule le titre de Président du Comité du Limousin d'Haltérophilie avec celui de Lutte. Or, selon les statuts de la Fédération, le Comité Régional doit être administré par un Comité de Direction de six membres au moins. La situation actuelle est donc irrégulière...

*Le soir*, à 20 h 30, les athlètes des deux clubs du Comité du Limousin se réunissent dans le local des haltérophiles cheminots. Ici encore l'espace est restreint mais il est possible d'installer des supports de barre et un banc incliné en dehors du plateau. Le sympathique champion et international Marcel Thévenet assiste à cette séance d'entraînement ainsi que des représentants de la presse locale. Le bel athlète, Pierre Ribardière, plusieurs fois finaliste du Concours National Culturiste montre d'excellentes possibilités en épaulant 100 k sans fente avec facilité. Le moniteur de l'A.S.P.O., M. Blanchon, épaule 120 k dans un style rudimentaire. Ces deux athlètes doivent faire d'excellents moniteurs pour leurs clubs respectifs si leurs activités professionnelles le leur permettent. De plus, je souhaite qu'ils viennent tous deux suivre un stage de perfectionnement à l'I.N.S.

*Le lendemain, à midi,* nous recevions le Président Jean Dame, venu spécialement pour réorganiser le Comité. Devant M. Trezzy, Président, Parot, vice-président, Ratier, Animateur du Red Star, Ribardière, de nombreux athlètes des deux clubs et les journalistes de la presse locale, M. Jean Dame fit une allocution et, s'adressant tout particulièrement à M. Picat, représentant de la Direction de la Jeunesse et des Sports, il exprima le vœu que les pouvoirs publics fassent un effort pour fournir un local correct aux haltérophiles limousins. M. Picat affirma qu'il ferait part de cette demande à ses supérieurs et annonça que les haltérophiles auraient leur place dans le futur gymnase de la rue de New-York.

Le Président Jean Dame fit alors l'éloge de Marcel Thévenet qui représente le parfait champion amateur et qui, par sa persévérance et son désintéressement doit servir d'exemple aux jeunes athlètes. Dans le courant de l'après-midi, le Comité fut reconstitué et la journée se termina dans une excellente atmosphère.

Georges LAMBERT
*Moniteur National, Professeur d'E.P.S.*

(*A suivre*.)

*Entraînez-vous n'importe où !*

*Plus d'usure de plateaux !*

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

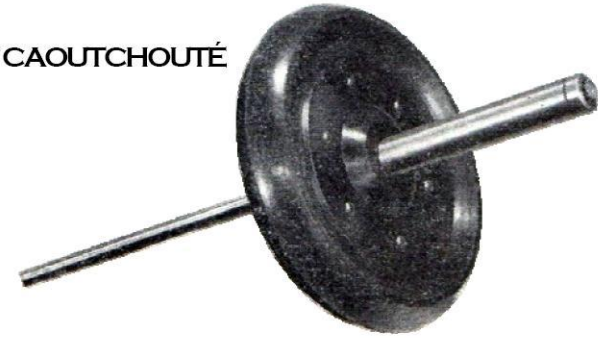

**Modèle breveté et déposé**

**distribué par :**

**J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc**

**Paris 10e** **Nord 55-34**

## *Dans nos* COMITÉS RÉGIONAUX

### COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

#### Match Paris-Stuttgart

Comme l'année précédente, le match Paris-Stuttgart, qui se déroulait dans la charmante salle des fêtes de Wehmdorf, fut particulièrement équilibré et l'issue du match fut incertaine jusqu'au tout dernier essai du Poids Lourd parisien Thomas.

En l'absence de son champion Marcel Paterni, l'équipe de Paris l'emportait cependant par 4 victoires à 3 et un total de 2.272 k 500 contre 2.250 k. Trois athlètes se mirent particulièrement en évidence : le Poids Coq parisien Henry bat le record de France du développé avec 91 k 500, mais pèse... 150 gr de trop. Le Poids Plume allemand Eberlé totalisa 307 k 500 mais manqua 125 k à l'épaulé à trois reprises et, enfin le tout jeune Poids Léger allemand Shonner réussit 330 k au total olympique.

Tous les athlètes parisiens réussirent leurs performances haltérophiles en dépit du voyage de nuit qui avait précédé cette rencontre.

Avant notre retour, les athlètes et les dirigeants allemands souhaitèrent voir se renouveler une telle rencontre.

#### Résultats techniques

Équipe de Paris : Henry 285 k ; Fulla 287 k 500 ; Renaud 310 k ; Lambert 347 k 500 ; Ernst 325 k ; Lachaume 355 k ; Thomas 362 k 500. Total 2.272 k 500.

Équipe de Stuttgart : Sachse 240 k ; Eberlé 307 k 500 ; Shonner, 330 k ; Maier 332 k 500 ; Leuthe 360 k ; Mauch 320 k ; Wagenknecht 360 k. Total 2.250 k.

***

### COMITE D'ALSACE

#### Records d'Alsace Seniors

*Dans les trois mouvements :*

Poids coqs : Wagemann P., 240 k ; plumes : Wagemann P., 260 k ; légers : Noiriel, 310 k ; moyens : Ohlmann, 340 k ; mi-lourds : Muckensturm, 335 k ; lourds-légers : Coelsch, 342 k 500 ; lourds : Hamm, 390 k.

#### Le Championnat d'Alsace par équipes

Le Championnat d'Alsace par équipes (équipes de 6 hommes) bat actuellement son plein dans chacun des deux groupes géographiques. Dans le groupe Nord, la S.A. Kœnigshoffen mène confortablement devant la S.H.C. Haguenau. La S.A.K. disputera sans aucun doute la finale régionale contre Guebwiller ou l'A.C. Sélestat, les deux « grands » du groupe Sud.

Au 5 février 1961, les positions sont les suivantes :

*Groupe Nord* : 1. Kœnigshoffen, 7 m, 7-0. 14 pts ; 2. S.H.C. Haguenau, 7 m, 5-2, 10 pts ; 3. A.S.P.T.T. Strasbourg, 7 m, 4-3, 8 pts ; 4. Energie Haguenau, 7 m, 3-4, 6 pts ; 5. S.A.S. 1890, 7 m, 2-5, 4 pts ; 6. C.S. Brumath, 7 m, 0-7, 0 pt.

*Groupe Sud* : 1. Guebwiller, 4 m, 4-0, 8 pts ; 2. A.C. Sélestat, 4 m, 3-1, 6 pts ; 3. Wittenheim, 4 m, 1-3, 2 pts ; 4. Alsatia Sélestat, 4 m, 0-4, 0 pts.

*Équipes réserves* : 1. A.C. Sélestat, 3 m, 3-0, 6 pts ; 2. Wittenheim, 3 m, 1-2, 2 pts ; 3. Guebwiller, 2 m, 0-2, 0 pts.

#### En Coupe d'Alsace haltérophile

En Coupe (équipes de 7 hommes par catégories), l'Energie de Haguenau et l'U.S. Wittenheim disputeront la finale le 30 avril prochain. Huit équipes ont participé à cette épreuve qui a été organisée pour la première fois cette saison par le Comité d'Alsace. L'essai a été concluant et on s'attend à une participation de 100 % dès la saison prochaine.

*Le secrétaire,*
Jean ANDRÉ,

***

### COMITE DE LORRAINE

#### Composition du Bureau

Le Bureau du Comité de Lorraine a été élu comme suit : Président M. Célestin Bovi ; vice-présidents : M. Pierre Malenfert et M. Henri Chambon ; Secrétaire-Trésorier : M. Maurice Truc ; Membres : MM. André Cuisenier et Robert Siren.

### COMITE DE L'ORLÉANAIS

En cette fin de février 1961, il est temps de faire le point dans le Comité de l'Orléanais qui, je le rappelle a été fondé en octobre 1946 et jusqu'en 1949, année où j'ai pris les fonctions de Secrétaire général, ne comptait qu'un seul club l'U.S. Tours qui est d'ailleurs à l'origine de la création de ce comité.

Ensuite, sont venus s'adjoindre le S.C. Langeais, U.S.S. St-Symphorien, U.S. Vendôme en 1949, A.S.P.O.T. en 1950, C.C.H.B.B. Issoudun et C.H. Blois en 1954, S.C. St-Amand en 1956, C.O. La Chapelle en 1957 et en 1958, Air-Sports et U.S.C.V.L. Blois.

Certains de ces clubs sont disparus, par suite du départ de leurs animateurs.

Nous en comptons actuellement 8, et je constate avec satisfaction que notre Comité, a pris de la valeur. En effet, il s'est fait connaître en possédant des vainqueurs et des finalistes à toutes les épreuves fédérales avec les Marcombe, Cot, Lenay, Boureau, Mery (U.S. Tours), Hanrotel, Dubourg, Manigault, Bard (de St-Amand) Foucher et Zidaric (Orléans).

Les épreuves de ce début de saison n'ont pas permis encore d'apprécier la forme de nos vedettes, mais je crois que les Championnats de France seront cette saison accessibles à plusieurs. Il est à craindre malheureusement que pour Cot, la saison soit compromise, car il s'est blessé (entorse au coude) voici quinze jours en arrachant 110 k.

Si je semble optimiste du côté sportif, je le suis moins du côté recrutement.

En effet, en 1956, nous avons compté 216 licenciés, ce chiffre se réduisant chaque année, nous n'en avons compté que 134 en 1959-60, réparties sur nos 8 clubs.

En ce début d'année 1961, nous comptons seulement 104 licenciés. Ce chiffre variera-t-il beaucoup jusqu'à la fin de l'exercice 1960-61 ? Ce serait encore une nouvelle diminution de nos effectifs.

C'est une situation sérieuse. Cette diminution indique un manque de recrutement et de renouveau. Je ne peux que rappeler aux dirigeants que le souci constant de prospecter des jeunes est le seul moyen d'avenir pour nos clubs, notre comité et aussi notre fédération.

Il y a encore beaucoup à faire dans le Comité et des villes comme Bourges, Vierzon, Châteauroux, Vendôme, Montargis, que je cite au hasard, ont peut-être des haltérophiles. Si j'ai la chance qu'ils soient lecteurs de notre revue, qu'ils se mettent en rapport avec le Secrétaire qui se fera un plaisir de les documenter.

*Le Secrétaire et Entraîneur régional,*
G. GALLAND.

***

#### Le Critérium national scolaire et universitaire d'Haltérophilie de l'Académie de Rennes

Hécatombe de records pour Italia, du Lycée Clémenceau (4), Delalande du Lycée Moderne (2), Picon du Lycée Clémenceau (4).

Le Critérium, ouvert aux titulaires du 1er degré, a connu un immense succès. Organisé dans la salle Sauvion prêtée aimablement par les Sapeurs-Pompiers, nous avons remarqué M. le Commandant Robin qui vint honorer de sa présence cette manifestation d'une haute valeur.

M. Piou, Président du Comité Anjou-Bretagne et Arbitre International, fidèle supporter des Scolaires, arbitra et prodigua de judicieux conseils. Il était assiste de M. le Lieutenant Jolivel, arbitre fédéral et de M. Heurtin, arbitre régional.

Les jeunes Ginguéné, Ménard et Armand du Lycée Clémenceau, nouveaux adeptes, démontrèrent de très grandes qualités. Notons avec eux : Colas (Lycée Clémenceau), Péneau (Lycée Technique), Peltier (Collège Moderne) et enfin Bohn (Lycée Clémenceau).

Hors compétition, puisque vainqueurs l'an dernier : Italia (Lycée Clémenceau), Delalande (Lycée Moderne), un léger occasionnel à 61 k 200, firent valoir leur parfaite technique en flexion et sont à féliciter pour leur volonté, établissant avec aisance les nouveaux records d'Académie, en compagnie du jeune Picon qui se révéla en progrès.

RÉSULTATS TECHNIQUES

*Poids Coqs.* - 1er Lycée Clémenceau, Ginguéné, 170 k ; 2e Lycée Clémenceau, Ménard, 160 k ; 3e Lycée Technique, Goudy, 115 k.

*Poids Plumes*. - 1er Lycée Clémenceau, Bohn, 205 k ; 2e Lycée Technique, Josse, 170 k ; 3e Lycée Technique, Pâtissier, 165 k.

*Poids Légers.* - 1er Lycée Moderne, Delaunay, 225 k ; 2e Lycée Clémenceau, Hayère, 217 k 500 ; 3e Lycée Technique, Dafniet, 195 k ; 4e Lycée Technique, Le Hécho, 190 k ; Busson (Lycée Clémenceau) a abandonné.

*Poids Moyens.* - 1er Lycée Clémenceau, Picon J.-L., 245 k ; 2e Lycée Clémenceau, Picon Ph., 212 k 500 ; 3e Lycée Technique, Péneau, 210 k ; 4e Inst. Lettres, Gaboreau, 200 k ; 5e Lycée Technique, Hougard, 162 k 500.

RECORDS D'ACADÉMIE

*Poids Coqs.* - Italia (Lycée Clémenceau, développé, 65 k (ancien record, 57 k 500) ; arraché, 63 k (A.R. 62, k 5) ; épaulé et jeté, 82 k 500 (A.R. 80 k.).

*Poids Légers*. - Delalande (Lycée Moderne), développé, 77 k 500 (A.R. 75 k) arraché, 75 k (A.R. 72,5). Total du record : 247 k 500 égalé avec 95 k à l'épaulé et jeté.

*Poids Moyens.* - Picon (Lycée Clémenceau), développé, 73 k (A.R. 72 k 5) ; arraché, 75 k (A.R. 72 k 5) ; épaulé et jeté, 100 k (A.R. 95 k). Total 247 k 500 (A.R. 242 k 500).

J. JOLY,
*Professeur d'Éducation physique.*

Imp. Guyot-Blondin, 20, rue Gerbert, Paris (15e). – 1er trim. 1961. – 31.1137

© RLPZ (2019)

N° 165

# L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
15e ANNÉE
Mars
1961

*Document original : Georges Firmin*

# SOMMAIRE

●-●


Réunion du Comité de Direction du 27 Février 1961 ..... 3

Règlement de la Coupe de France d'Haltérophilie par Équipes 1961 .... 3

Classement Général du Critérium National Haltérophile ..... 4

Ce que vous devez savoir ..... 5

Nos joies, nos peines ..... 5

Résultats Techniques de la Finale du Critérium National Haltérophile Juniors ..... 6

Tournées Itinérantes (suite) par G. LAMBERT..... 6

Les Stages d'Haltérophilie 1961 ..... 7

Les Jeux Olympiques de 1960 (suite) par G. LAMBERT..... 8

Résultats Techniques de la Finale du Critérium National Haltérophile Seniors..... 10

Le Stage de Chamonix par G. LAMBERT..... 10

La Finale du Prix Fédéral par G. LAMBERT..... 11

Meilleurs Performances Françaises 1960..... 12

Décathlon Moderne ..... 13

Dans nos Comités Régionaux..... 14


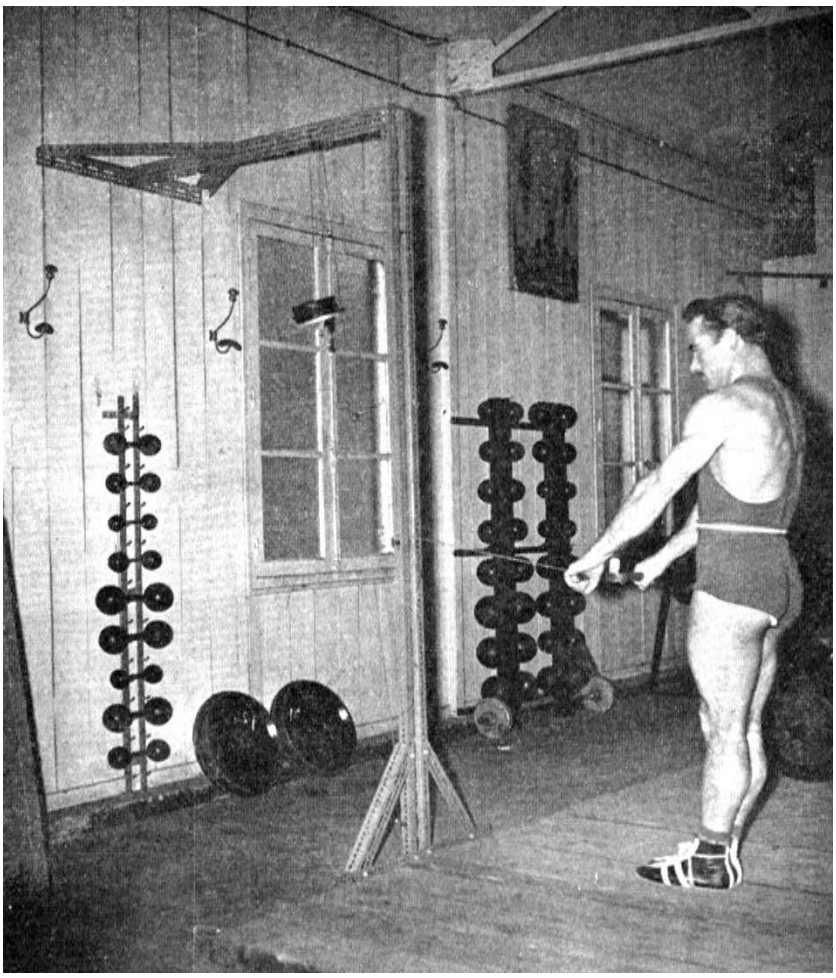

**Exerciseur à contrepoids en cornières « Dexion » de la Société FERALCO, 9, rue Saint-Sébastien, PARIS.**

*Numérisation : R. LPZ*
*2012 (2019)*

*Sur notre page de couverture :*

**LE PALAIS DU PRINCE**

**QUE POURRONT ADMIRER LES MEMBRES DE LA F.F.H.C. QUI ASSISTERONT À MONACO AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE ET À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.**


**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons**
**Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine**
**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix**
**Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18

*Conditions Spéciales aux Sociétés*

**Fournisseur de l'équipe de France**

# Partie *Officielle*

PROGRAMME HORAIRE
DES MANIFESTATIONS DE MONACO

*Samedi 15 Avril 1961*

9 Hres ☞ Réunion des Arbitres à la Mairie de Monaco ;

14 Hres ☞ Championnat de France Juniors, au Théâtre des Beaux Arts, Avenue de Monte Carlo à Monaco ;

17 Hres 45 ☞ Dans le hall du Théâtre des Beaux Arts, distribution des récompenses et réception ;

21 Hres ☞ Championnat de France Seniors (1re séance) au Théâtre des Beaux Arts.

*Dimanche 16 Avril 1961*

9 Hres ☞ Assemblée Générale de la F.F.H.C. à la Mairie de Monaco ;

14 Hres ☞ Championnat de France Seniors (2e séance) au Théâtre des Beaux Arts ;

18 Hres ☞ A la Chaumière, réception et distribution des récompenses.

Une permanence sera établie à l'Hôtel de Nice, en face de la gare de Monaco, à partir de Vendredi 14 Avril, 9 Hres où les Congressistes pourront obtenir tous les renseignements qui leur seront nécessaires.

---

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 27 FÉVRIER 1961**

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dury, R. Duverger, Ch. Fischer, E. Gouleau, L. Morin, F. Piou, R. Recordon, A. Rolet, A. Roussaux.

Excusés : MM. Baumgarten, Hervochon, Hue, Vandeputte.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

*DEMANDES D'AFFILIATION*. – Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.429. – Haltéro Club du Comminges ;
- ✓ N° 3.430. – L'Audomaroise.

*HOMOLOGATION DE RECORDS*. – Le Comité homologue comme records de France Juniors les performances ci-après :

Poids-Coqs. – Arraché à deux bras : 73 k 500 par Peignot, le 19 Février 1961, à Lille ; Arbitres : MM. Dumoulin, Dejonghe, Vandeputte, (ancien record : 73 k. par Fougeret)

Épaulé et Jeté à deux bras : 97 k 500 par Peignot, le 19 février 1961, à Lille ; Arbitres : MM. Dumoulin, Dejonghe, Vandeputte (ancien record : 95 k 500 par Fougeret)

Le Comité homologue également comme record Universitaire d'Académie la performance de Karamanoukian (École Normale d'Instituteurs de Versailles) : 95 k au développé à deux bras Mi-Lourds.

*FINALES DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE JUNIORS ET SENIORS*

Le Président donne lecture de la liste des qualifiés aux finales du Critérium National Haltérophile Juniors et Seniors. Il souligne les bonnes performances réalisées par des poids Coqs de l'Ile de la Réunion qui, en Juniors, sont classés aux 1re, 2e, 4e et 5e places et en Seniors, à la 3me place et regrette que leur éloignement de la Métropole ne leur permette pas d'être présents à Paris les 11 et 12 mars.

Les Officiels pour ces compétitions sont ensuite désignés comme suit : *Arbitres à la pesée* : MM. Morin et Roussaux ;

*Arbitres* : MM. Buisson, Chaix, Fiolle, Pichon, Piou, Rolet, et éventuellement, des arbitres de province présents ;

*Délégué aux Athlètes* : M. Clutier ;

*Secrétaires de séances* : MM. Duchesne et Roussaux ;

*Contrôleurs aux invitations et cartes permanentes* : MM. Duverger et Recordon.

*MATCHES INTER-NATIONS*. – Le Président donne lecture des réponses reçues de Paterni et Delebarre, au sujet de leur participation aux compétitions du Calendrier international. Il fait part également de l'entretien qu'il a eu avec François Vincent, lorsqu'il a rendu visite aux athlètes prenant part au Stage d'Oxygénation de Chamonix.

En ce qui concerne le match France - Italie, Équipes « B », aucune réponse n'étant parvenue de la Fédération Italienne à la suite de la proposition qui lui a été faite de maintenir cette rencontre en y adjoignant trois ou quatre Juniors, il est décidé de confirmer la lettre qui lui a été adressée le 7 février.

*REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DU COMITE DE DIRECTION*. – M. R. Poulain étant démissionnaire, le Comité de Direction doit procéder à son remplacement, conformément à l'article 5 des statuts, la ratification de cette nomination devant être faite par la prochaine assemblée générale.

Deux candidats sont proposés : MM. Bernier (Club Athlétique Nantais) et Martine (Union Sportive de Tours).

Le vote à bulletins secrets donne les résultats suivants : 14 votants - Majorité absolue : 8.

| | |
|---|---|
| M. Martine..... | 10 voix |
| M. Bernier ..... | 2 voix |
| Bulletin blanc ..... | 1 voix |
| Bulletin nul..... | 1 voix |

M. Martine est donc nommé Membre du Comité de Direction Fédéral.

Avant cette élection, le Président avait donné lecture de la lettre adressée à M. Poulain, lui confirmant l'entretien téléphonique qu'il avait eu avec lui, prenant note, avec tristesse et regrets, de sa démission et le remerciant de sa collaboration dévouée et compétente accordée pendant de si longues années. Il avait également fait part de sa conversation avec M. René Duverger et au cours de laquelle il a accepté de conserver ses fonctions de Membre du Bureau et du Comité de Direction, ce dont le Président l'a remercié.

*COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE*. – *Subventions*. – Communication est donnée de deux lettres du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports concernant les subventions attribuées à la F.F.H.C.

*Nomination d'Arbitres Fédéraux*. – Le Comité de Direction homologue la nomination, en qualité d'Arbitre Fédéral de M. Jean Pellegrin (Ile de la Réunion) et à titre exceptionnel et eu égard aux circonstances, de Frère Polycarpe, du même Comité et de nationalité italienne.

*Demande de prêt de barre*. – Le Comité donne son accord à la demande de prêt de barre présentée par « L'Audomaroise ».

*Coupe de France par équipes*. – Revenant sur le projet d'un nouveau règlement de la Coupe de France par équipes étudié par M. J. Duchesne et présenté à la précédente réunion du Bureau, M. Morin demande quelques précisions qui lui sont fournies par le Président et M. Duchesne.

*Entraînement des Haltérophiles du Bataillon Interarmées de Joinville*. – M. J. Duchesne fait part à ses Collègues de la suggestion qui lui a été faite par M. G. Pichon, Maître d'Éducation Physique à l'Institut National des Sports, d'enseigner aux haltérophiles du Bataillon les éléments qui leur permettront d'obtenir leur diplôme d'Aide-Moniteur d'Haltérophilie.

Le Comité est entièrement d'accord avec cette proposition et le Président demandera la permission, pour ces militaires, de s'entraîner, le matin, à l'Institut National des Sports.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

*Le Président,*
Jean DAME

## Règlement de la Coupe de France d'Haltérophilie par Équipes 1961

La Coupe de France se dispute entre les équipes constituées par les Comités Régionaux de la F.F.H.C., à raison d'un athlète par catégorie.

**Éliminatoires**

Les Éliminatoires de la Coupe de France par Équipes auront lieu le dimanche 30 Avril 1961.

Le classement des athlètes en séries n'intervenant pas pour la qualification en Coupe de France, les Comités Régionaux pourront convoquer, pour sélection, les athlètes qui leur paraîtraient susceptibles de figurer dans leur Équipe.

Ces athlètes devront être en possession de la licence 1960-61.

Les résultats des Éliminatoires devront parvenir au siège de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, à Paris, pour le 5 Mai au plus tard.

**Finale**

Un classement général des équipes sera établi par la F.F.H.C., à l'issue des Éliminatoires régionales.

Seront retenues pour la Finale, qui sera disputée le dimanche 11 Juin 1961, dans une ville désignée ultérieurement par la F.F.H.C., les trois équipes qui auront totalisé le plus grand nombre de points.

L'équipe proclamée Champion sera celle ayant obtenu le meilleur total.

En cas d'ex-æquo, le total au poids de corps départagera les équipes.

**Composition des Équipes**

Chaque Comité engagé devra constituer une équipe comprenant un athlète de chacune des catégories ci-après :

*Poids Coqs* : jusqu'à 56 k.
*Poids Plumes* : de 56 à 60 k.
*Poids Légers* : de 60 à 67 k 500.
*Poids Moyens* : de 67 k 500 à 75 k.
*Poids Mi-Lourds* : de 75 k à 82 k 500.
*Poids Lourds Légers* : de 82 k 500 à 90 k.
*Poids Lourds* : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée.

Les athlètes étrangers ne peuvent participer à la Coupe de France.

En cas d'*ex æquo* dans les résultats des Éliminatoires, c'est l'Équipe la plus légère qui, comme pour la Finale, obtiendra le meilleur classement.

**Pesage**

Le pesage aura lieu une heure avant les épreuves de la Coupe de France, en présence de l'arbitre désigné.

**Mouvements imposés**

La Coupe de France sera disputée sur les trois mouvements olympiques :

– Développé à deux bras.
– Arraché à deux bras.
– Épaulé et Jeté à deux bras.

**Arbitrage**

L'arbitrage sera assuré par trois arbitres dont au moins un arbitre fédéral pour les Éliminatoires et de trois arbitres fédéraux pour la Finale.

**Frais d'organisation et de déplacement des Éliminatoires**

Ils seront à la charge des Comités Régionaux.

**Frais d'organisation et de déplacement pour la Finale**

La Finale de cette épreuve sera organisée par une des trois équipes qualifiées.

Les frais de déplacement seront à la charge de la F.F.H.C., la recette de la Finale étant acquise à la F.F.H.C., déduction faite des frais d'organisation.

**Nombre d'essais**

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre chargée). La progression entre les essais ne pourra être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

**Matériel**

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours des matches.

**Tenue**

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

**Titre de Champion**

Le Comité vainqueur de la Finale de la Coupe de France aura la garde, pendant un an, du Challenge Maspoli.

Des breloques seront en outre offertes aux athlètes des trois équipes.

**Réclamations**

Lorsqu'un Comité se supposera en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C. qui tranchera le différend avec des Membres du Bureau.

**Responsabilités**

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des rencontres de la Coupe de France.

Les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le Bureau de la F.F.H.C.

# Classement général du Critérium National Haltérophile 1961

**d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux**

## JUNIORS

**Poids Coqs** (200 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | DIJOUX (55,7) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion | 225, - |
| 2. | AKENE (56) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion | 212,500 |
| 3. | MARINIER (55,3) Stade Porte Normande | 210, - |
| 4. | ITALIA (55,4) Nantes Étudiants Club | 210, - |
| 5. | MOUROUGAMA (55,5) A.P.E.C.A. St.-D. La Réunion | 210, - |
| 6. | PAYET (55,2) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion | 200, - |
| 7. | DONASCOSA (55,6) Ralliement de Mustapha Alger | 200, - |
| 8. | MARCHAL (52) Club Haltérophile Lunéville | 197,500 |
| 9. | ENCONTRE (53) Judokan Perpignan | 197,500 |
| 10. | BEEKHUIZEN Ch. (54) Club Haltérophile Lunéville | 197,500 |
| 11. | GALVANICO (55,5) Groupe Laïques Alger | 197,500 |
| 12. | MOREAU (56) Red Star de Limoges | 190, - |
| 13. | SARI (55,1) Haltère Club Témouchentois | 180, - |

**Poids Plumes** (215 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | GOUMEZIANE (59,3) Sporting Club Neuilly | 265, - |
| 2. | FRANÇOIS (60) Union Roubaisienne | 247,500 |
| 3. | DELALANDE (59,6) Nantes Étudiants Club | 245, - |
| 4. | ASPART (59) .Judokan Perpignan | 240, - |
| 5. | MATE Y. (59) Assoc. Sport. Augustin-Normand | 230, - |
| 6. | BELLEVILLE (58) Club Athlétique de Calais | 222,500 |
| 7. | BERTOLA (59,9) Assoc. Sportive Monaco | 222,500 |
| 8. | FREVILLE (59) A.S.P.T.T. Arras | 220, - |
| 9 | ROBIN (60) Club Olympique Caudéranais | 217,500 |
| 10. | PERICE (56,6) Maison des Jeunes Narbonne | 200, - |
| 11. | BIENVAULT (58,1) Union Sportive Tours | 197,500 |
| 12. | TIXIER (60) Assoc. Sportive Montferrandaise | 195, - |

**Poids Légers** (245 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | TRUDEL (66,8) A.S. Lilloise Inter Entreprises | 292,500 |
| 2. | DEJONGHE (66,5) A.S. Électricité Lille | 290, - |
| 3. | COMBET (66) A.S. Cheminots Vénissieux | 282,500 |
| 4. | BAUER (66,5) Athlétic Club Sélestat | 282,500 |
| 5. | BINDREIFF (67,4) Alsatia Sélestat | 277,500 |
| 6. | JUDITH (66,1) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion | 272,500 |
| 7. | CHAPOUTOT (66,9) Gauloise Montbéliard | 267,500 |
| 8. | BEUCLER (62,4) Gauloise Montbéliard | 260, - |
| 9. | BOT (65) Maison des Jeunes Narbonne | 260, - |
| 10. | BERTIN (66,1) Patronage St-Etienne Rennes | 257,500 |
| 11. | NOILHETAS (65,1) Red Star Limoges | 255, - |
| 12. | GUITARD (64,6) Cercle Culturiste St-Médard | 252,500 |
| 13. | SAINT-CYR (67,5) Club Athlétique St-Priest | 252,500 |
| 14. | PELTIER (67,2) Club Athlétique Nantais | 245, - |
| 15. | GIRAUDEAU (66,5) Cercle Culturiste St-Médard | 240, - |
| 16. | BRYSACHER (66,7) Halt. & Cult. Club Aix | 235, - |
| 17. | GERBER (66,4) Alsatia Sélestat | 232,500 |
| 18. | GARCIAL (63,5) Haltérophile Club Nice | 230, - |
| 19. | PEYRONNET (63,6) Racing Club Vichy | 227,500 |
| 20. | MIRAMAND (65,7) Assoc. Sport. Montferrandaise | 225, - |

**Poids Moyens** (265 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | STRAGIER (75) Union Tourquennoise | 305, - |
| 2. | PERRIER (73,9) Maison des Jeunes Chambéry | 290, - |
| 3. | DECHOZ (74) Cercle Halt. Troyen | 287,500 |
| 4. | MEHEUT (73.6) A.S. Augustin-Normand | 282,500 |
| 5. | BOUGES (72,7) Club Olympique Caudéranais | 275, - |
| 6. | IRMANN (72) Union Mâconnaise | 272,500 |
| 7. | CARTIGNY (73,2) Union Haubourdinoise | 267,500 |
| 8. | SERY (71) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion | 265, - |
| 9. | CANCIGH (72) Etoile Sports Montluçon | 260, - |
| 10. | BLANC (73.5) Judokan Perpignan | 255, - |
| 11. | GOMEZ (68) Sports Athlét. Bel Abbésiens | 250, - |
| 12. | DICKELY (70,2) Athlétique Club Sélestat | 250, - |
| 13. | GUEGUEN (72) Sporting Club St-Amandois | 245, - |

**Poids Mi-Lourds** (280 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | STEINER (81.2) Sté Halt. & Cult. Haguenau | 292,500 |
| 2. | HEURTEMATTE (80,5) Haltérophile Club Lovérien | 290, - |
| 3. | FERRER (80,3) Maison des Jeunes Narbonne | 287,500 |
| 4. | LARREE (79) Évreux Athlétique Club | 285, - |
| 5. | VEYSSIERE (81,4) Assoc. Sport. Montferrandaise | 265, - |

**Poids Lourds Légers** (295 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | VINCENT R. (87) Athlétic Club Montpellier | 312,500 |
| 2. | GROSS (88,3) Union Guebwiller | 292,500 |

**Poids Lourds** (300 k.) néant

## SENIORS

**Poids Coqs** (230-220 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | CARRE (54,4) Cercle E.P. St-Nazaire | 247,500 |
| 2. | BISACCIONI(55,8) Haltérophile Club Nice | 247,500 |
| 3. | IVOULA (55,1).A.S. P.T.T. St-Denis La Réunion | 242,500 |
| 4. | CHARTRAIN (55,9) Stade Porte Normande | 242,500 |
| 5. | DANYS (55,4) Sports Réunis Lille Délivrance | 235, - |
| 6. | MARQUETTE (56) A.S. Cheminots St-Pol | 230, - |
| 7. | BRAYDA (56) Salle Vincent Ferrari Sète | 227,500 |
| 8. | KENTZEL (55,5) Cercle N.M. Presse Parisienne | 225, - |
| 9. | PALOQUE (55,7) Pro Patria Alger | 225, - |

**Poids Plumes** (250-240) k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | FULLA (59,7) Club Sportif Gondolo | 290, - |
| 2. | MIZRAHI (59,7) Club Naut. Ath. Rouen | 277,500 |
| 3. | FONTAINE (59,3) Club Sportif Gondolo | 270, - |
| 4. | ROUCHEL (59,1) Club Haltérophile Lunéville | 265, - |

| | | |
|---|---|---|
| 5. | ROCHE (60) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes | 265, - |
| 6. | LAURET (58,6) Club Haltérophile Bas Berry | 262,500 |
| 7. | MARIE (59,8) Club Sportif Inter Avia Alger | 262,500 |
| 8. | BOUTET (59,3) Stade Porte Normande | 260, - |
| 9. | MARZUELLO (60) Haltère Club Témouchentois | 255, - |
| 10. | VANLENGHENOVE C. (58,5) Cl. Jeunes Wazemmes | 252,500 |
| 11. | PHILIPPON (59,9) Ilets Sports Montluçon | 252,500 |
| 12. | LENAY (60) Union Sportive de Tours | 247,500 |
| 13. | BONHOURE (59,4) Sporting Club Limouxin | 245, - |
| 14. | ROUSSET (60) Judokan Perpignan | 242,500 |
| 15. | BOUFFARD (58) Sporting Club Navis | 240, - |
| 16. | BARRIO (59,4) Union Athlétique Tarbaise | 240, - |
| 17. | MARION (60) Société Gym. Angers | 240, - |

**Poids Légers** (275-265 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | ESCART (66,1) Ralliement Mustapha Alger | 307,500 |
| 2. | VALLET (67) Cercle Michelet Orléans | 302,500 |
| 3. | GIAT 67,5) As. Sp. Montferrandaise | 302,500 |
| 4. | GAÉTAN J. (67,5) As. Sp. Cheminots Vénissieux | 300, - |
| 5. | PALLY (64,2) Club Sportif Gondolo | 295, - |
| 6. | DUMAS (65) As. Sp. Montferrandaise | 292,500 |
| 7. | QUENTIN (67,3) U.S. Métro Transports | 292,500 |
| 8. | LEGRAND (67,4) Stade Porte Normande | 292,500 |
| 9. | TROUILLON (67,5) As. Sp. Mantaise | 292,500 |
| 10. | HANROTEL (64,7) Sporting Club St-Amandois | 290, - |
| 11. | RAVAUD (65,8) Club Athlétique Nantais | 287,500 |
| 12. | PERRIN (67) Club Culturiste Reims | 285, - |
| 13. | TOGNET (67,4) Maison des Jeunes Chambéry | 282,500 |
| 14. | AMOUZEGH (67,5) Concorde d'Oran | 282,500 |
| 15. | PRIGENT (64.2) Sporting Club Neuilly | 277,500 |
| 16. | DOUET (65,6) Club Sportif Alençon | 275, - |
| 17. | ARMELINI (66,5) Asnières Sports | 275, - |
| 18. | WONG AH SEE (66,5) A.S.P.T.T. St-D. La Réunion | 275, - |
| 19. | LUSCANSKY (67,3) Sporting Club Navis | 275, - |
| 20. | DENONFOUX (66,9) S.C.P.O. Paris | 272,500 |
| 21. | CORRE (66,9) Racing Club Vichy | 270, - |
| 22. | PASTOR (63,7) Sp. Athlét. Bel Abbésiens | 267,500 |
| 23. | DESCHAINTRES D. (67,2) Sporting Club Neuilly | 267,500 |
| 24. | FORMICA (66) Haltérophile Club Nice | 265, - |
| 25. | BRISSAUD (67) Athlétic Club Montpellier | 265, - |
| 26. | PICAUD (67,3) Vannetaise Athlétique Club | 265, - |

**Poids Moyens** (300-285 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | OHLMANN (75) Sté Halt. & Cult. Haguenau | 332,500 |
| 2. | CATARINETTI (72) A.S. P.T.T. Vienne | 330, - |
| 3. | CHATALOVA (74,7) A.S. Tramways Lille | 330, - |
| 4. | ROBINAUD (74,9) Union Amicale Cognac | 330, - |
| 5. | BALDETTI (70,8) U.S. Cheminots de Marseille | 327,500 |
| 6. | DAROS (74,6) Union Guebwiller | 312,500 |
| 7. | MORMONT (71,8) Athlét. Club St-Maurien | 305, - |
| 8. | GISCLON (74,5) Union Amicale Cognac | 302,500 |
| 9. | LINTZ (73) Cercle Sports Homécourt | 300, - |
| 10. | CHEVALIER (73,4) Cl. Sp. Inter Avia Alger | 300, - |
| 11. | GOUYETTE (74,5) U.S. Métro Transports | 300, - |
| 12. | CAZES (74,6) A.S.P.O. Midi | 300, - |
| 13. | LOPEZ (74,4) A.S. Police d'Oran | 295, - |
| 14. | DECRONANBOURG (74,7) Cercle Michelet Orléans | 295, - |
| 15. | FAVIER (70,9) Racing Club Vichy | 290, - |
| 16. | BERTHE (74,5) Ci. Halt. & Cult. Rochelais | 290, - |
| 17. | DESCHAINTRES A. (74,7) Sporting Club Neuilly | 290, - |
| 18. | CIBOT (72,5) Red Star Limoges | 285, - |
| 19. | TOUTIRAIS (74,9) Assoc. Sportive Mantaise | 285, - |

**Poids Mi-Lourds** (315-305 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | DEMONSEL (81,9) A.S. Électricité Lille | 350, - |
| 2. | BŒUF (81,5 U.S. Métro Transports | 337,500 |
| 3. | BOUSSION (82,5) Sté Gymnastique Angers | 337,500 |
| 4. | FÉDORAS (77) Union Mâconnaise | 325, - |
| 5. | DUBOURG (80,4) Sport. Club St-Amandois | 325, - |
| 6. | DEMATS (81) Club Athi. Nantais | 325, - |
| 7. | DUVAL (82,4) Club Sport. Beaucourtois | 325, - |
| 8. | ERNST (77,2) U.S. Métro Transports | 322,500 |
| 9. | HENNUYER (76,8) A.S. Lilloise Inter Entreprises | 320, - |
| 10. | MALLARD (81,7) Cigognes Tarbes | 315, - |
| 11. | MUCKENSTURM (80) Sté Athlétique Kœnigshoffen | 312,500 |
| 12. | TOUR (79) Sporting Club Neuilly | 310, - |
| 13. | SOLER (79,4) Stade Ste-Barbe | 310, - |
| 14. | BRIDIER (80,8) Assoc. Sportive Mantaise | 310, - |
| 15. | WAGEMANN (79,5) Union Sport. Wittenheim | 307,500 |
| 16. | METZELLER (80) Cercle Sports Homécourt | 305, - |
| 17. | DIETSCH (81,7) Athlétique Club Sélestat | 305, - |

**Poids Lourds Légers** (325-320 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | LACHAUME (88,8) Club Sportif Meaux | 352,500 |
| 2. | HANCART (90) Haltérophile Club Cannes | 352,500 |
| 3. | DUTHILLEUX (86,7) A.S. Électricité Lille | 335, - |
| 4. | ROUTCHENKO (85) Club Culturiste Reims | 330, - |
| 5. | CAPDEVILLE (85,4) Sporting Club Neuilly | 327,500 |
| 6. | MEHLINGER (83) Union Guebwiller | 325, - |

**Poids Lourds** (335-330 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | THOMAS (105) Club Sportif Gondolo | 365, - |
| 2. | SIMONET (105,3) Évreux Athlétique Club | 365, - |
| 3. | COELSCH (91) Athlétique Club Sélestat | 340, - |
| 4. | GARCIA A. (97,6) A.S. Police d'Oran | 340, - |
| 5. | LECRAS (93,7) Stade Porte Normande | 337,500 |
| 6. | DRÉANO (92,4) Club Naut. & Athlét. Rouen | 335, - |
| 7. | RIEU (110) Union Sportive Crestoise | 335, - |
| 8. | ERNWEIN (97,8) Sté Halt. & Cult. Haguenau | 330 |

# Ce que vous devez savoir

## NOUVELLES INTERNATIONALES

### Création de Catégories Supplémentaires

Certains journaux ayant publié des informations concernant les deux nouvelles catégories Poids Mouches et Poids Super-Lourds, adoptées par le Congrès de Rome, la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste précise

1° – que ces catégories ne figureront pas au prochain Championnat du Monde de Vienne ;

2° – que des entretiens auront lieu en Juin prochain avec le Comité International Olympique et les représentants du Comité Olympique Japonais, organisateur des Jeux de 1964, à l'occasion de la session du Comité International Olympique à Athènes. Suivant les décisions prises, ces catégories seront définitivement adoptées ou non par la F.I.H.C.

***

### Nouveaux records du Monde

*Poids Mi-Lourds.* – Arraché à deux bras : 141 k 500 par Plukfelder (U.R.S.S.), (ancien record : 141 k par lui-même).

*Poids Lourds Légers.* – Épaulé et jeté à deux bras : 186 k par Palinski (Pologne), (ancien record : 185 k 500 par lui-même).

### Nouveau record Finlandais

*Poids Mi-Lourds.* – Développé à deux bras : 135 k. par K. Kangasniemi.

### Pologne bat Finlande 4 à 3 (Riihimäki, le 19 février)

Poids Coqs : Stepian (Pologne) 280 k ; Rajaluoto (Finlande) 262 k 500 – Poids Plumes : Koslowski (Pologne) 307 k 500 ; V. Lehto (Finlande) 272 k 500 – Poids Légers : Zielinski (Pologne) 365 k ; Ryhanen (Finlande) 322 k 500 – Poids Moyens : Kare (Finlande) 380k ; Copa (Pologne) 360k – Poids Mi-Lourds : Kaczkowski (Pologne) 397 k 500 ; Kangasniemi (Finlande) 395k – Poids Lourds Légers : Kailajarvi (Finlande) 430 k ; Bialas (Pologne) 405 k – Poids Lourds : Makinen (Finlande) 355 k ; Slowinski (Pologne) 415 k.

***

# Nos joies, nos peines

### Naissances

Catherine Dubourg nous fait part de la naissance de son petit frère Charles, le 13 Février 1961.

Nos sincères félicitations à son Papa, M. Jacques Dubourg, animateur du Sporting Club St-Amandois et vœux de bonne santé pour Mme Dubourg et son bébé.

***

Le 18 Février est né à Saint Priest un petit Gilles, Alexandre, fils du sympathique haltérophile Mazallon, du Club Athlétique de Saint Priest.

Tous nos compliments et vœux.

### Promotion

M. Victor Jolivel, Trésorier du Comité Anjou-Bretagne, Arbitre Fédéral animateur de l'A.S. des Sapeurs Pompiers de Nantes, vient d'être promu Lieutenant des Pompiers de Nantes.

Nos bien vifs et bien sincères compliments.

### Décès

M. Gustave Coste, animateur du Club Athlétique de St Priest, nous fait par de l'assassinat du Père d'un de ses sociétaires : Jean Berhoun et du décès, à la suite d'une maladie du fils d'un autre sociétaire : Nicolas Rosspopoff.

Nos sincères condoléances aux familles Rosspopoff et Berhoun.

**L'HALTEROPHILE MODERNE**

15e ANNÉE. – N° 165

*organe officiel mensuel*

**DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION**
**10, rue Saint-Marc, PARIS-2e**

Téléphone : CEN. 53-00

**Abonnement**

**France ..... 6 NF**
**Étranger ..... 10 NF**
**Clubs affiliés ..... 15 NF**

Chèques Postaux Paris 1304-82

## RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE JUNIORS 1961

**Disputée le Samedi 11 Mars 1961 au Gymnase Municipal Voltaire, à PARIS**

| Nom des Concurrents | Poids de Corps | CLUBS | Développé à deux bras | Arraché à deux bras | Epaulé et jeté à deux bras | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Poids Coqs :** | | | | | | |
| 1. ITALIA | 54 k 850 | Nantes Etudiants Club | 65, - | 62,500 | 82,500 | 210 k |
| 2. MARINIER | 54 k 700 | Stade Porte Normande | 65, - | 57,500 | 80, - | 202 k 500 |
| **Poids Plumes :** | | | | | | |
| 1. GOUMEZIANE | 60 k | Sporting Club Neuilly | 75, - | 82,500 | 100, - | 257 k 500 |
| 2. ASPART | 59 k | Judo Club Perpignan | 70, - | 80, - | 100, - | 250 k |
| 3. FRANÇOIS | 60 k | Union Roubaisienne | 77,500 | 75, - | 95, - | 247 k 500 |
| 4. DELALANDE | 59 k 500 | Nantes Etudiants Club | 77,500 | 75, - | 90, - | 242 k 500 |
| 5. HATE | 59 k 350 | A.S. Augustin Normand | 65, - | 75, - | 90, - | 230 k |
| **Poids Légers :** | | | | | | |
| 1. DEJONGHE | 66 k 700 | A.S. Electricité Lille | 85, - | 92,500 | 117,500 | 295 k |
| 2. TRUDEL | 66 k 900 | A.S. Lilloise Int. Ent. | 82,500 | 87,500 | 112,500 | 282 k 500 |
| 3. COMBET | 66 k 750 | A.S. Chem. Vénissieux | 80, - | 87,500 | 112,500 | 280 k |
| 4. BAUER | 67 k 400 | Athl. Club Sélestat | 75, - | 87,500 | 110, - | 272 k 500 |
| 5. CHAPOUTOT | 67 k 300 | Gauloise Montbéliard | 80, - | 80, - | 102,500 | 262 k 500 |
| **Poids Moyens :** | | | | | | |
| 1. STRAGIER | 74 k 400 | Union Tourquennoise | 87,500 | 100, - | 115, - | 302 k 500 |
| 2. MEHEUT | 73 k | A.S. Augustin Normand | 85, - | 87,500 | 115, - | 287 k 500 |
| 3. DECHOZ | 73 k 900 | Cercle Halt. Troyen | 85, - | 87,500 | 115, - | 287 k 500 |
| 4. PERRIER | 74 k 900 | Maison Jeunes Chambéry | 92,500 | 85, - | 110, - | 287 k 500 |
| **Poids Mi-Lourds :** | | | | | | |
| 1. STEINER | 80 k 800 | Sté Halt. Haguenau | 85, - | 87,500 | 120, - | 292 k 500 |
| 2. HEURTEMATTE | 79 k 200 | Halt. Club Louviers | 85, - | 87,500 | 115, - | 287 k 500 |
| 3. FERRER | 79 k | Maison Jeunes Narbonne | 85, - | 80, - | 105, - | 270 k |
| **Poids Lourds Légers :** | | | | | | |
| 1. VINCENT R. | 87 k | Ath. Club Montpellier | 87,500 | 87,500 | 125, - | 300 k |

# Tournées itinérantes

*(Suite)*

La tournée itinérante organisée au travers de l'Orléanais et du Limousin devait être suivie un mois plus tard par une visite des Clubs auvergnats. Le samedi 7 janvier, le Président Jean Dame et moi-même étions accueillis à Clermont par les membres du Comité dont le Dr Colomb, Président, M. Righi, Secrétaire, et Maître Lenain, vice-président. M. Lontrade, Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports, était également présent et exprima l'intérêt qu'il portait aux efforts des clubs sportifs d'haltérophilie.

Le soir même, nous devions visiter le Club Haltérophile de Ste-Florine, dirige par M. Colin. Les jeunes athlètes de ce club, ayant une compétition le lendemain même, durent donc se contenter de faire une séance d'initiation avec barres légères. Les installations sportives de cette salle sont correctes un grand plateau et deux petits, mais il manque cependant deux barres olympiques et... un bon chauffage.

Le lendemain matin, les membres du Comité et les représentants de chaque club étaient réunis dans la salle du Racing Club de Vichy. M. Pierron, Délégué Régional aux Sports, et Soulacroix, du Commissariat aux Sports assistaient également à cette réunion. M. Vaure, Moniteur de l'A.S. Montferrandaise, ouvrait les hostilités en dévoilant ce qu'il considérait comme des irrégularités et qui avaient eu lieu.., deux ans avant.

Le Président Jean Dame fit une mise au point et accepta la démission de M. Vaure au titre de Trésorier et d'Arbitre fédéral tout en manifestant ses regrets. M. Baucheron, le Moniteur du Racing Club de Vichy, donna les raisons de sa démission de ce Club, mais montra son dévouement à la cause du sport haltérophile en insistant pour que personne ne s'oppose à la création d'un nouveau club : l'Haltérophile Club Vichy. Le Président Jean Dame l'encouragea dans cette voie, mais le sermonna pour les propos virulents qu'il avait adressés au Président du Comité le Dr Colomb. M. Pierson, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, souhaita voir le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports entretenir de bons rapports avec le Comité d'Auvergne d'Haltérophilie. Enfin, avant de clore la réunion, le Président Jean Dame remercia M. Righi, Secrétaire du Comité, pour ses services car, selon ses propres propos, Le Secrétaire et la véritable cheville ouvrière du Comité.

De plus, il souhaite voir M. Boissonnet prendre la direction d'un centre scolaire d'initiation à l'haltérophilie à Moulins, ville où notre ami Boissonnet vient de créer un nouveau club S.N.C.F.

Le lundi soir, à Clermont, les jeunes athlètes de l'A.S. Montferrandaise sont réunis à la salle d'entraînement en présence du moniteur M. Vaure et de M. Righi, Secrétaire du Comité. Le jeune Dumas, actuellement militaire, se met particulièrement en évidence ainsi que Malivert et Païs. L'International Lourd-Léger, Toye, retardé par ses cours de médecine, ne vient que plus tard dans la soirée et prouve qu'il sera, cette année encore, finaliste des Championnats de France.

L'A.S. Montferrandaise dispose d'une très belle salle, bien équipée, et peut permettre à de nombreux jeunes athlètes de goûter aux joies de l'haltérophilie.

Le lendemain, à Vichy, je suis accueilli par les moniteurs des deux clubs de Vichy, MM. Baucheron et Renoux. Après une visite de la ville, nous retrouvons les haltérophiles vichyssois à la salle du R.C.V. Les athlètes Corre, Beck, Lassiaz assimilent particulièrement bien les directives techniques qui doivent leur permettre d'améliorer réellement leurs performances. A l'issue de la séance, mon ami Boissonnet et moi-même nous livrons à un court entraînement lourd, sans toutefois dépasser les 105 k au développé et à l'arraché et 130 k au jeté.

Montluçon est la dernière ville étape de cette tournée itinérante. J'ai le plaisir d'y retrouver les deux moniteurs Glomot et Develet avant de visiter les belles installations sportives de la Montluçonnaise dans laquelle l'haltérophilie occupe une place de choix.

Le soir, les trois clubs de la ville se sont réunis dans la belle salle des Ilets qui paraît petite tant les amateurs de fonte y sont nombreux. Les Présidents de Clubs MM. Combanaire et Pradillon ainsi que les arbitres MM. Blanchard et Thévenin assistent à cette séance et encouragent

les moniteurs Glomot, Develet, Dagois, Cornieux et les jeunes athlètes. Le Poids Plume Philippon, plusieurs fois finaliste d'épreuves fédérales, démontre une excellente technique et épaule 105 k. en flexion tandis que le jeune Mazurier révèle des qualités physiques supérieures mais une technique très perfectible.

Après une courte causerie et une discussion sur les méthodes d'entraînement modernes, un vin d'honneur vint clore cette sympathique réunion.

Avant de terminer ce compte rendu, je tiens à remercier tous les dirigeants et athlètes des clubs qui m'ont tous accueilli comme un vieil ami. Cette chaude atmosphère m'a souvent donné l'impression, non pas d'exercer un métier, mais de me livrer à l'un de mes plaisirs favoris. Aussi les quelques observations qui suivent ne doivent pas être considérées comme des critiques mais comme des suggestions susceptibles d'améliorer la bonne marche de notre Fédération.

– Certains arbitras ont besoin de suivre un cours spécial d'arbitrage afin de bien interpréter le règlement.

– Beaucoup de clubs se plaignent de leur pauvreté, mais il existe des moyens de s'enrichir en organisant par exemple une courte exhibition haltérophile suivie de bals. D'autre part, la Direction Régionale des Sports peut contribuer à l'achat de matériel *si une demande lui est faite*. Les subventions accordées sont proportionnelles au nombre de licences.

– Pour essayer d'implanter des clubs haltérophiles dans une nouvelle ville ou localité, quelques exhibitions d'haltérophilie peuvent être incluses dans le programme des réunions omnisports. Chaque Comité Régional pourrait désigner quelques-uns de ses membres qui se consacreraient à cette utile propagande en faisant appel aux meilleurs athlètes régionaux et nationaux.

– Les clubs haltérophiles dont le nombre d'adhérents dépasse la dizaine ont besoin d'avoir plusieurs moniteurs d'haltérophilie, aussi ne doivent-ils pas hésiter à envoyer les éléments les plus aptes aux stages fédéraux d'aides-moniteurs et de moniteurs.

Il existe encore bien des moyens de relever le niveau actuel de l'haltérophilie et tous les dirigeants et athlètes de la F.F.H.C. ont le devoir de faire appel à leur imagination afin de contribuer à l'épanouissement du sport haltérophile français.

Georges LAMBERT
*Moniteur National, Professeur d'E.P.*

# Les stages d'Haltérophilie 1961

| DATES | LIEU | QUALITÉ DES STAGIAIRES | NOMBRE DE PLACES |
|---|---|---|---|
| 24 au 29 avril | Institut Nat. des Sports | Internationaux | 15 |
| 15 au 20 mai | — | Perfectionnement Moniteurs | 15 |
| 12 au 18 septembre | — | Sélectionnés Champ. du Monde | 7 |
| 2 au 7 octobre | — | Formation Aides-Moniteurs et Moniteurs | 15 |
| 23 au 28 octobre | C.R.E.P.S. Voiron | Espoirs | 15 |
| 6 au 11 novembre | C.R.E.P.S. Poitiers | Espoirs | 15 |
| 4 au 9 décembre | Institut Nat. des Sports | Espoirs | 15 |

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Haut Commissariat aux Sports et la F.F.H.C.

*Stages d'Espoirs :*

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

Les Stages de Voiron et de Poitiers seront réservés aux stagiaires résidant à 300 km au maximum du Centre intéressé.

*Stage de candidats moniteurs et aides-moniteurs :*

Des diplômes d'aide-moniteur peuvent être attribués à l'issue des stages régionaux, interrégionaux ou nationaux. Le candidat doit :

1. Avoir trois ans de licence et de pratique haltérophile ;
2. Être âgé d'an moins 25 ans ;
3. Être présenté par son club à la F.F.H.C., avec avis favorable du Comité régional ;
4. L'examen sera sanctionné par un représentant qualifié du Comité régional, dirigeant ou arbitre fédéral, appartenant au périmètre du C.R.E.P.S. intéressé et par le moniteur national.

Pour être nommé aide-moniteur d'haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à l'issue du Stage la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire sauf en ce qui concerne les épreuves physiques. L'examen comporte les épreuves orales figurant au programme de l'examen de moniteur d'haltérophilie. Il n'y a pas d'épreuves écrites.

***

Les diplômes de moniteur seront attribués à l'issue du stage organisé à cet effet dans les conditions suivantes :

Le candidat doit :

1. Être présenté par son club ;
2. En faire la demande par l'intermédiaire du Comité Régional qui la transmettra à la F.F.H.C. avec avis motivé.

En cas d'avis défavorable du Comité Régional, possibilité d'appel à la Fédération.

3. Être titulaire du diplôme d'aide-moniteur depuis au moins deux ans.

Pour être nommé moniteur d'haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à l'issue du stage, la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire, sauf en ce qui concerne les épreuves physiques.

Épreuves d'examen :

1. Un devoir écrit. Noté de 0 à 20. Coefficient 2.

Les sujets de cette épreuve écrite portent sur la technique et l'entraînement haltérophiles.

2. Démonstration des divers mouvements haltérophiles. Notée de 0 à 20. Coefficient 3.
3. Épreuves Physiques. Notées de 0 à 20.

Les candidats de plus de 40 ans bénéficient de 3 points supplémentaires.

Ces épreuves comportent 60 m. plat. Saut en longueur à pieds joints sans élan. Épaulé-jeté 3 essais. Renversement en souplesse à la barre fixe. Lancer de poids de 5 k.

4. Épreuves orales comportant :

*a)* Anatomie. Note de 0 à 20. Coefficient 1.
*b)* Technique et règlement. Note 0 à 20. Coefficient 2.
*c)* Pédagogie pratique. Note 0 à 20. Coefficient 3.

**Entraîneurs régionaux**

Le titre d'entraîneur régional sera attribué à l'issue de stages nationaux se confondant avec ceux préparant au diplôme de moniteur.

Le candidat devra :

1. Être titulaire du diplôme de moniteur depuis au moins deux ans.
2. Subir un examen spécial comprenant

*a)* Un exposé oral aux élèves du cours de moniteurs.
*b)* Une épreuve pédagogique.

Pour être nommé entraîneur régional, le candidat devra obtenir au moins 15 à chacune de ces deux épreuves.

**Entraîneurs fédéraux**

La Fédération peut nommer des entraîneurs fédéraux.

Le candidat devra :

1. Être entraîneur régional depuis au moins deux ans.
2. Avoir donné entière satisfaction au Comité régional dont il est l'entraîneur.
3. Présenter à la Fédération un travail écrit sur la façon de concevoir le rôle et l'action d'un entraîneur fédéral, commenter ce travail et en discuter avec le Jury.

**Stage de Perfectionnement**

Un stage de Perfectionnement des Cadres de la F.F.H.C. est, en outre, prévu du 15 au 20 mai à l'Institut National des Sports.

# LES JEUX OLYMPIQUES DE 1960

*(Suite)*

## L'épaulé en flexion de Kurynov

Kurynov, Champion olympique de la catégorie Poids Moyens, n'est plus un inconnu pour les lecteurs de « L'Haltérophile Moderne » qui connaissent déjà son style à l'arraché.

Nous allons retrouver, avec son épaulé, les mêmes caractéristiques que pour 1e mouvement précédent. Les 11 photos qui accompagnent ce commentaire ont été prises aux derniers Jeux Olympiques, lors de son 2me essai. La barre est ici chargée à 167 k 500.

### Le Tirage

Photos 1 à 7. – Le nombre des photos illustrant cette phase du mouvement est plus élevé que pour l'arraché car le déplacement de la charge est plus lent ; le mouvement diffère d'un soulevé de terre avec une charge très lourde, par le fait que les

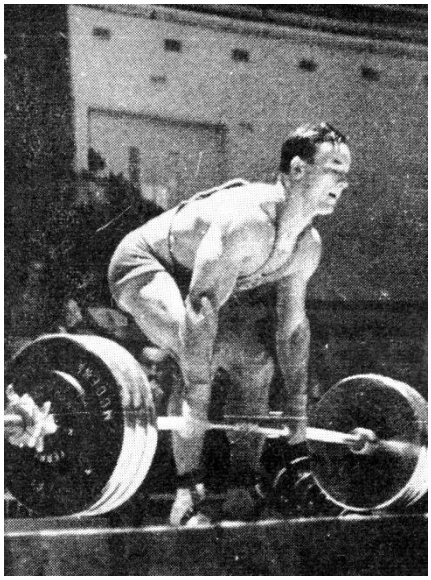

1

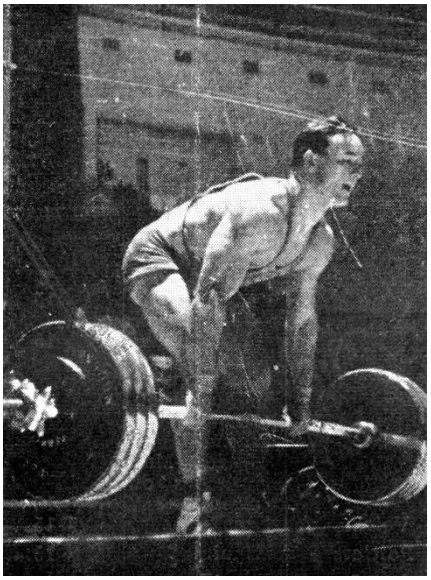

2

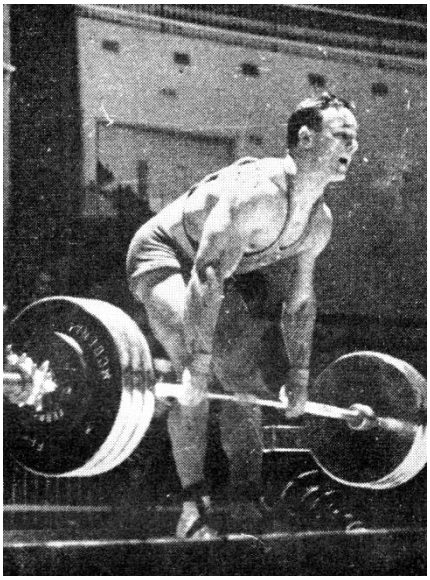

3

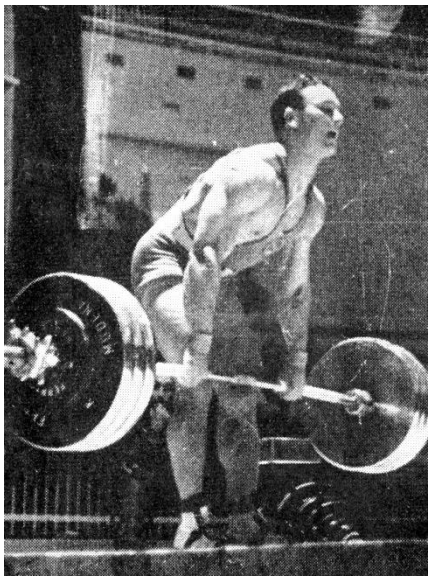

4

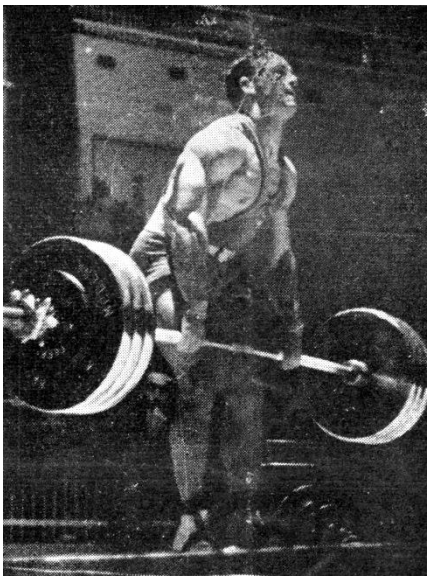

5

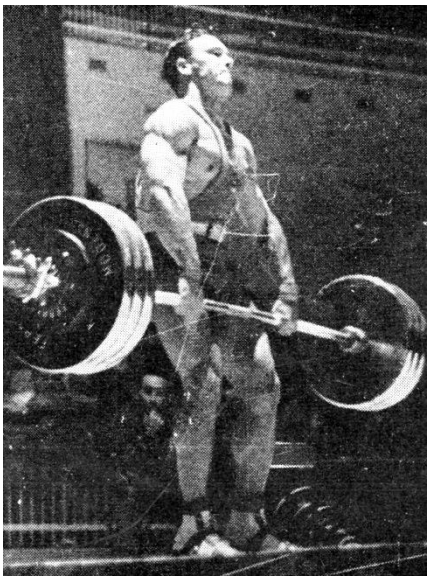

6

genoux restent encore légèrement fléchis lorsque la barre arrive à leur niveau (fig. 4). De plus, en 6, le corps passe en appui sur la plante des pieds et les genoux s'engagent vers l'avant. La finale de l'extension en 7 peut paraître inefficace, car la barre est éloignée du corps, mais ce dernier est en légère perte d'équilibre vers l'arrière ; aussi la barre sert-elle de contrepoids.

**Le passage sous la barre**

Photos 8 à 11. En 8, nous voyons d'une façon parfaite le haussement des épaules et l'action des bras qui, par leur puissante traction, vont précipiter le corps vers le bas et permettre à la barre de s'élever un peu plus. Les pieds se décollent du sol, s'écartent légèrement et se déplacent vers l'arrière de 10 à 20 centimètres. Ce recul fut longtemps considéré comme une faute grave car il provenait, chez les tireurs en fente, d'un déplacement trop précoce du pied arrière. Mais ici, les deux pieds se déplacent bien en même temps ; ce recul est donc dû à la position déséquilibrée du final de l'extension (fig. 7).

En 9, les pieds sont placés et les coudes commencent à tourner autour de la barre.

Entre 10 et 11, c'est le final du verrouillage : les coudes sont fortement relevés afin de bien bloquer la barre sur les clavicules. De plus, les membres inférieurs ont opposé une résistance sur le sol afin d'amortir la chute du corps et de la charge. De cette position fléchie, Kurynov se redresse immédiatement, sans marquer le moindre temps d'arrêt.

**Critique du mouvement**

Toute la première phase du mouvement, jusqu'à la 6$^{me}$ photo, correspond sensiblement aux conceptions classiques que j'ai déjà exposées dans les précédents Numéros du Bulletin, mais la photo N° 7, représentant le final du redressement de Kurynov, serait donc moins efficace, mais il semble que cet éloignement – assez faible – de la charge permette une meilleure traction des épaules et des bras pendant le passage en flexion. L'un compense l'autre en partie et comme cette technique est également utilisée par plusieurs athlètes asiatiques dont certains sont détenteurs de records mondiaux, il est probable que ce type d'épaulé avec déplacement vers l'arrière soit aussi valable que l'épaulé en ligne.

G. LAMBERT
*Moniteur National. Professeur d'E.P.*

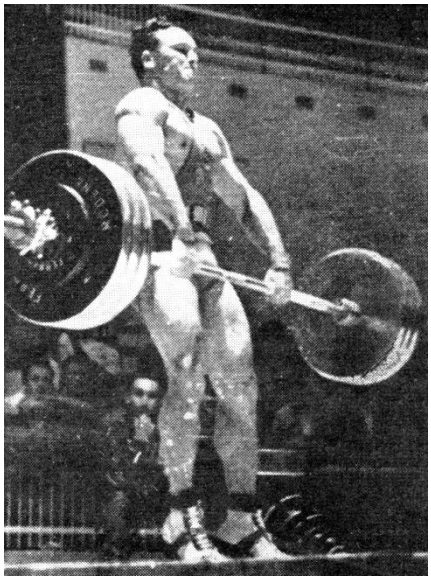

7

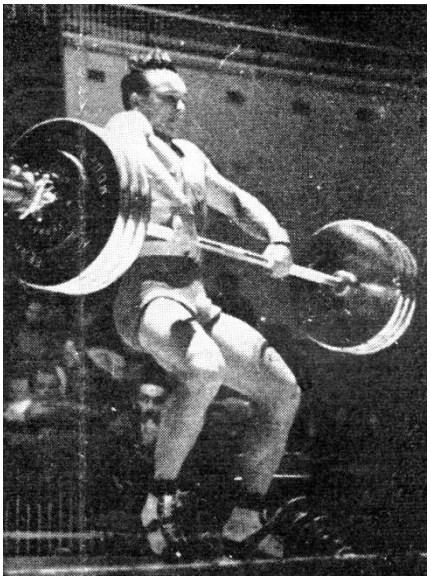

8

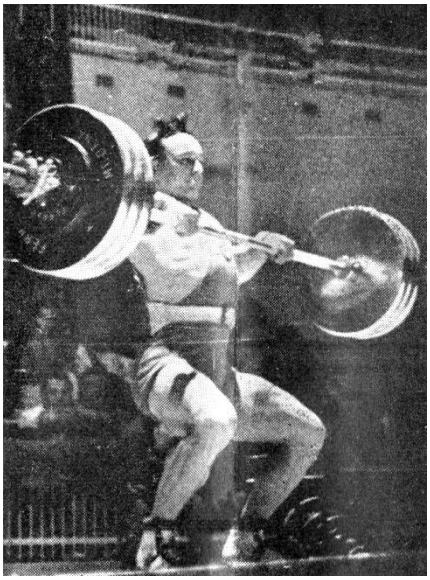

9

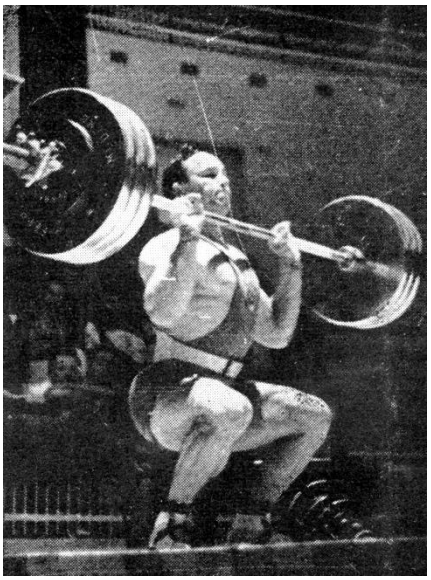

10

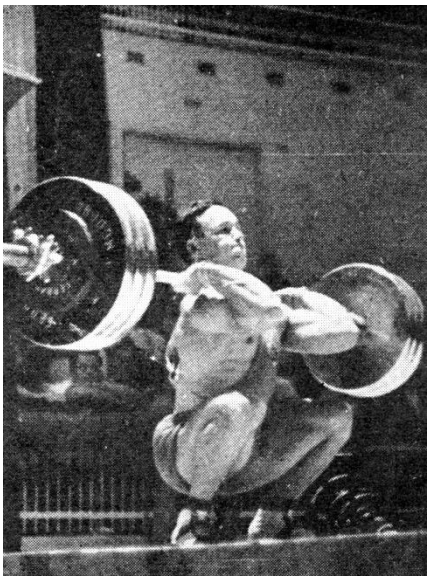

11

**RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE SENIORS 1961**
**Disputée le Dimanche 12 Mars 1961 au Gymnase Municipal Voltaire, à PARIS**

| Nom des Concurrents | Poids de Corps | CLUBS | Développé à deux bras | Arraché à deux bras | Epaulé et jeté à deux bras | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Poids Coqs :** | | | | | | |
| 1. CARRE | 55 k 400 | Cercle E.P. St Nazaire | 77,500 | 72,500 | 92,500 | 242 k 500 |
| 2. CHARTRAIN | 55 k 800 | Stade Porte Normande | 70, - | 72,500 | 95, - | 237 k 500 |
| **Poids Plumes :** | | | | | | |
| 1. FULLA | 59 k 700 | Sportif Club Gondolo | 95, - | 80, - | 117,500 | 292 k 500 |
| 2. FONTAINE | 59 k 100 | Sportif Club Gondolo | 82,500 | 80, - | 110, - | 272 k 500 |
| 3. MIZRAHI | 59 k 200 | Club Naut. Athl. Rouen | 87,500 | 82,500 | 102,500 | 272 k 500 |
| **Poids Légers :** | | | | | | |
| 1. VALLE | 66 k 500 | Cercle Michelet Orléans | 95, - | 90, - | 117,500 | 302 k 500 |
| 2. GIAT | 67 k 300 | A.S. Montferrandaise | 87,500 | 95, - | 120, - | 302 k 500 |
| 3. ESCART | 67 k 500 | Ralliement Must. Alger | 87,500 | 85, - | 112,500 | 285 |
| **Poids Moyens :** | | | | | | |
| 1. CATARINETTI | 71 k 400 | A.S.P.T.T. Vienne | 102,500 | 100, - | 127,500 | 330 |
| 2. CHATALOVA | 74 k | A.S. Tramways Lille | 95, - | 107,500 | 127,500 | 330 |
| 3. OHLMANN | 73 k 900 | Sté Halt. Haguenau | 107,500 | 95, - | 125, - | 327 k 500 |
| **Poids Mi-Lourds :** | | | | | | |
| 1. DEMONSEL | 81 k 300 | A.S. Électricité Lille | 100, - | 105, - | 132,500 | 337 k 500 |
| 2. BOUSSION | 81 k 900 | Sté Gymnastique Angers | 105, - | 100, - | 130, - | 335 |
| 3. BŒUF | 81 k 800 | U.S. Métro-Transports | 105, - | 100, - | 120, - | 325 |
| **Poids Lourds Légers :** | | | | | | |
| 1. LACHAUME | 89 k 700 | Club Sportif Meaux | 115, - | 105, - | 135, - | 355 |
| 2. DUTHILLEUX | 87 k | A.S. Électricité Lille | 102,500 | 102,500 | 132,500 | 337 k 500 |
| 3. HANCART | 89 k 500 | Halt. Club Cannes | 102,500 | 97,500 | 135, - | 335 |
| **Poids Lourds :** | | | | | | |
| 1. THOMAS | 104 k 900 | Club Gondolo Sportif | 115, - | 115, - | 145, - | 375 |
| 2. SIMONET | 104 k 500 | Évreux Athlétic Club | 110, - | 100, - | 135, - | 345 |
| 3. COELSCH | 91 k 300 | Athlétic Club Sélestat | 105, - | 95, - | 122,500 | 322 k 500 |

# LE STAGE DE CHAMONIX

Pouvait-on organiser un Stage d'Oxygénation dans des conditions plus propices ? Les « 13 » qui participaient à ce stage vous répondront par la négative car non seulement ils n'aperçurent pas à Chamonix le moindre nuage pour voiler le chaud soleil de Février, mais ils furent de plus accueillis, nourris et hébergés comme des enfants de la maison. Il semble que les membres du cadre et le personnel de l'École Nationale de Ski se soient donné le mot pour rendre leur séjour des plus agréables. Nul doute que, l'année prochaine, les « 13 » seront une nouvelle fois candidats pour passer une autre semaine à Chamonix.

Mais qui étaient ces « 13 »... assez téméraires pour manger à la même table et – suprême audace – pour se lancer en skis sur les pentes neigeuses ? Nos lecteurs les connaissent déjà, tout au moins par les performances haltérophiles qu'ils ont déjà réalisées, car ce sont tous des Champions de France, internationaux ou finalistes des Championnats de France.

Une barre à disques vient rejoindre nos « 13 », le lundi, à 14 h, quelques heures après leur arrivée et est accueillie avec des soupirs de soulagement car certains, et en particulier notre champion Poids Léger Roger Gerber imaginaient déjà le triste tableau de ce que pouvait être une semaine sans son indispensable compagnie ! Ce léger vent de panique n'atteignit cependant pas l'émérite skieur François Vincent, beaucoup plus préoccupé par l'état des pistes neigeuses que par la présence du matériel haltérophile.

L'emploi du temps fut établi en fonction de la seule barre à disques : deux groupes de travail se réunissaient alternativement dans la petite salle d'entraînement, le matin pendant 1 heure et demie et le soir après l'heure du thé.

L'émulation aidant, les « gros bras » Fouletier, Herbaux et Gerber (gros bras... ?) ne tardèrent pas à réussir quelques performances de valeur. Le premier nommé, en dépit de ses 93 kg de poids de corps, possède une détente vraiment étonnante il arrache 120 k avec désinvolture et jette 155 k, mais son développé reste encore relativement faible car il ne s'est pas encore adapté aux positions du développé moderne. Herbaux triple 115 k au développé alors que Gerber tente de battre des records de France presque tous les jours et parfois même plusieurs fois par jour. Lorsque le Président Jean Dame nous rend visite, nos deux gaillards se livrent un match à l'épaulé avec 10 k de handicap. Résultat : match nul 135 k contre 145 k. Le style en flexion que vient d'adopter Raymond Herbaux semble tout à fait lui convenir en dépit de nombreuses années de pratique du style « en fente ».

Rares furent les autres athlètes qui tentèrent leur maximum au cours de ce stage, troublés qu'ils étaient par la pratique du ski. Fontaine, de Madagascar, se révéla excellent en descente en trace directe, alors que Augustin, opiniâtre et des plus résistants, remontait inlassablement les pentes, skis en ciseau. Quelques chutes spectaculaires agrémentèrent les premiers pas des skieurs néophytes et certains (je pense à Satouf, du Bataillon de Joinville) poussèrent même le vice jusqu'à se poster, munis d'un appareil photographique, aux passages les plus délicats afin de fixer pour la postérité les positions les plus invraisemblables. Ne sachant pas nous arrêter, nous étions réduits, le plus souvent, à nous asseoir dans la neige afin de freiner efficacement. Mais, un certain jour, notre ami César Gaïotti n'eut pas les reflexes assez prompts et, en guise d'arrêt, alla ficher ses skis un fond d'un ruisseau ( !) pour le plus grand plaisir des quelques témoins.

Les nordistes Herbaux et Sylvain Lefèvre ne se lancèrent pas sur les planches glissantes, préférant sans doute la stabilité d'un bon plancher de 4 m sur 4 m. Le Nantais Hansmetzger dut également suivre leur exemple après avoir été victime d'une angine au début du stage.

Mais l'heure du retour revient trop vite et les « 13 » sont un peu émus de devoir rompre la chaude ambiance qui les entoure. Un dernier regard sur l'Aiguille du Midi, sur le Brévent nous rappelle nos dernières excursions en téléphérique, puis, le train démarre.

A bientôt, Chamonix ! ...

Georges LAMBERT

*Moniteur National*
*Professeur d'E.P.*

# LA FINALE DU PRIX FÉDÉRAL

Le spectateur parisien a la possibilité de faire un choix entre de nombreux spectacles de première qualité aussi dédaigna-t-il cette Finale du Prix Fédéral qui, pourtant, par les matches équilibrés qu'elle offrit, fut attrayante de bout en bout. Seuls les matches internationaux et les Championnats de France peuvent attirer le spectateur parisien aussi faudra-t-il, dans l'avenir, proposer l'organisation des autres épreuves aux Comités Régionaux. La salle de Japy fut cependant moins froide et plus propice aux performances que ne l'était, quelques semaines plus tôt, la salle du petit Stade de Coubertin, lors de la Finale du Prix Interrégional.

Parmi les Poids Coqs, seul Marquette, avec ses 1 m. 57, présentait un gabarit normal d'haltérophile et les deux Juniors Pitagora et Peignot, avec leurs 1 m. 67 et 1 m. 68, devront s'étoffer notablement s'ils veulent briller dans les compétitions nationales. Leurs performances n'en sont que plus méritoires et Peignot, en totalisant 235 k, s'assura l'avantage sur Marquette 230 k, alors que Pitagora, dans un mauvais jour, dut se contenter de son premier essai au développé et à l'arraché.

Le match entre les deux Poids Plumes Juniors Fougeret et Gouméziane fut particulièrement intéressant Gouméziane prit un avantage de 2 k 500 sur son adversaire dans les deux premiers mouvements et manqua de peu de battre le record de France Juniors de l'arraché avec 85 k 500, au cours d'un quatrième essai. Mais il devait payer cet effort à l'épaulé-jeté où il ne réussit que 100 k au premier essai.

Le jeune Fougeret, avec une maîtrise et une technique dignes d'un champion, réussit ses trois essais au jeté avec 100, 105 et 107 k 500, totalisant 265 k contre 262 k 500 à son adversaire. Le match que ces deux gaillards nous offriront aux prochains Championnats de France Juniors sera sans aucun doute tout aussi passionnant. Le troisième, Palmaro, de Monaco perdit toutes ses chances, comme son camarade de club Pitagora, en ne réussissant qu'une seule barre dans chacun des deux premiers mouvements.

En poids Légers, le jeune militaire Giat, du Bataillon de Joinville, se révéla nettement supérieur à ses adversaires, en particulier à l'arraché où il réussit 95 k dans un très beau style en fente. Son épaulé est tout aussi efficace mais il dut se contenter de son deuxième essai à 112 k 500 car il manqua le jeté à 120 k. Son total de 292 k 500 (85 - 95 - 112,5) doit être rapidement amélioré de 15 à 20 k au cours des prochaines compétitions.

Le jeune Trudel s'assura la deuxième Place et montra d'excellentes qualités qui, vu son jeune âge (17 ans), doivent lui permettre tous les espoirs. Avec 280 k, il devança Dumas de 2 k 500.

Ce dernier est extrêmement doué pour les exercices de force mais manque encore de souplesse et de technique si l'armée lui accordait une semaine de permission pour suivre un stage a l'I.N.S., il en tirerait, sans aucun doute, le plus grand profit.

Comme Giat, en Légers, le jeune Poids Moyen Pierre Guerlus, de l'Association Sportive de la Bourse, s'assura une facile victoire dans sa catégorie en dépit d'une belle résistance du Sétois Galli. Guerlus n'était pas dans son meilleur jour et il dut perdre 500 grammes en... 15 minutes avant la pesée officielle. Ses 320 k (100 - 95 - 125) font cependant de lui le favori des Championnats de France Juniors.

Galli, classé deuxième, n'est plus un tout jeune haltérophile, mais il tire avec autant de hargne et de cœur qu'un néophyte. C'est un petit poids moyen et son total de 310 k (95 - 92,500 et 122,500) est d'autant plus méritoire qu'il a été réalisé à 69 k 700 de poids de corps. Richard (Union Halluinoise) avec 292 k 500 doit se contenter de la troisième place sans inquiéter ses adversaires.

Le match des Poids Mi-lourds fut le plus disputé et le plus intéressant à suivre. Trois beaux athlètes se disputaient le titre : Bœuf de l'U.S. Métro, Devroute de l'Union Haubourdinoise et Robinaud de l'Union Amicale de Cognac.

Ce dernier prend l'avantage au développé avec 107 k 500 contre 105 k à Bœuf et 97 k 500 à Devroute, mais le deuxième mouvement va rétablir la situation : en arrachant 100 k, Bœuf rattrape Robinaud tandis que Devroute, en réussissant 102 k 500, n'est plus qu'à 5 k de ses adversaires. Ce n'est qu'au tout dernier essai de l'épaulé-jeté que nous connaissons le résultat de ce match chaudement disputé.

Robinaud réussit ses trois essais et avec 130 k totalise 335 k il conserve ses 5 k d'avance sur Devroute qui jette également 130 k. Bœuf tente 132 k 500 au troisième essai mais ne peut épauler.

Le vainqueur, Robinaud, ne pèse que 75 k 800 et pourrait bien être finaliste des prochains Championnats de France dans la catégorie Poids Moyens.

Boulanger, vainqueur de la catégorie Lourds Légers, rappelle, par son gabarit, le champion de France des Lourds, Gérard Della Valle. Cet athlète a un tirage étonnant qui lui permettra d'atteindre prochainement les 150 k à l'épaulé. Son total de 330 k n'est que le pâle reflet de ses possibilités qui se situent actuellement autour de 345 k à 350 k.

Routchenko et Barone, respectivement deuxième et troisième avec 327 k 500 et 320 k, peuvent également améliorer ces totaux, en particulier Barone qui ne réussit que quatre essais sur neuf.

Lecras, du Stade de la Porte Normande, ayant déclaré forfait, deux athlètes au gabarit impressionnant – Simonet d'Évreux 105 k, et Rien, de Crest 110 k – se disputèrent le titre des Poids Lourds. Avec 350 k, (110 - 102,500 - 137,500) Simonet s'adjuge la victoire et fait figure d'espoir dans une catégorie où notre pays manque d'athlètes de grande classe. Rien, avec 332 k 500, ne peut inquiéter son adversaire.

Cette compétition fut, dans l'ensemble, d'un niveau très supérieur à celui du Prix Interrégional et éveilla l'intérêt des trop rares spectateurs.

Le rythme de ces épreuves fut également plus rapide : il semble que les sévères mais sages critiques formulées par M. Duchesne dans son dernier compte rendu aient été prises en considération par les athlètes et leurs entraîneurs. Il y a toutefois encore un effort à faire dans ce sens, non seulement par les participants, mais également par les animateurs qui ne doivent pas attendre l'appel d'un athlète pour lui demander de se préparer. L'intérêt spectaculaire d'une compétition réside, certes, dans son rapide déroulement mais la formule qui consiste à grouper les athlètes de deux ou trois catégories, comme ce fut le cas à cette Finale du Prix Fédéral, n'est pas valable :

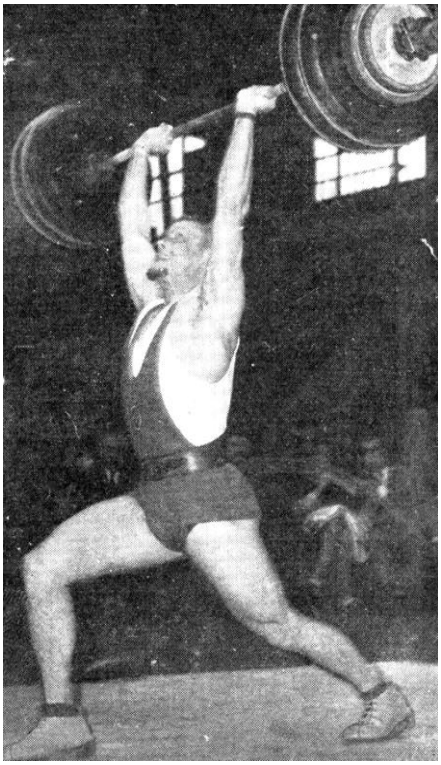

**GUERLUS (A.S. BOURSE)**
**Vainqueur des Poids Moyens à la Finale du Prix Fédéral**

- Les athlètes de la catégorie inférieure s'estiment lésés car ils sont généralement surclassés par des hommes plus lourds qu'eux.
- Le spectateur suit mal le déroulement des épreuves lorsque le nombre des concurrents est trop élevé.
- Un même exercice répété un grand nombre de fois devient un spectacle fastidieux.

La solution est extrêmement simple et a déjà été utilisée aux Championnats de France : il suffit de scinder la compétition en deux parties dont l'une aura lieu le samedi soir et l'autre le dimanche après-midi.

Georges LAMBERT.

*DERNIÈRE MINUTE*

## M. René RECORDON n'est plus

En dernière minute nous apprenons avec émotion le décès de M. René RECORDON. Membre du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Nous reviendrons le mois prochain sur la carrière de ce dévoué et sympathique dirigeant.

# Meilleures performances françaises 1960

**POIDS COQS**

| | | | |
|---|---|---|---|
| HENRY | U.S. Métro-Transports | 277,500 | Finale Championnat de France Seniors |
| DI RUSSO | U.S. Cheminots de Marseille | 257,500 | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| CHAPELAIN | Club Athlétique Nantais | 255, - | Finale du Prix Fédéral |
| BELANDO | A.S. Police d'Oran | 255, - | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| PICARD | Club Gondolo Sportif | 252,500 | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| PECOUL | Amicale Saint-Ruf | 242,500 | Finale du Prix Fédéral |
| CHARTRAIN | Stade Porte Normande | 240, - | Éliminatoires Coupe de France |
| CHARDIN | Cercle Haltérophile Reyland | 240, - | Éliminatoires Critérium National Haltér. Seniors |
| DANIS | Sports Réunis Lille Délivrance | 240, - | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| JAIME | A.S. Cheminots de Béziers | 240, - | Finale du Prix Fédéral |

**POIDS PLUMES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| CATANOSO | A.S. Cie Électromécanique | 292,500 | Finale Championnat de France Seniors |
| PLATIER | Enfants du Devoir Oyonnax | 292,500 | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| NADAL | Club Halt, et Cult. Alger | 290, - | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| HÉRAL | Athlétic Club Montpellier | 287,500 | Finale Championnat de France Seniors |
| FONTAINE | APECA St-Denis La Réunion | 287,500 | Éliminatoires Championnat de France Juniors |
| PALLY | APECA St-Denis La Réunion | 287,500 | Éliminatoires Championnat de France Juniors |
| PIETRI | U.S. Cheminots Marseille | 287,500 | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| THÉVENET | Red Star de Limoges | 285, - | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| FULLA | Club Gondolo Sportif | 282,500 | Finale Coupe de France |
| LAURET | Club Halt, et Cult. Bas Berry | 275, - | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| MARZULLO | Haltère Club Témouchentois | 275, - | Éliminatoires Critérium National Haltér. Seniors |

**POIDS LEGERS**

| | | | |
|---|---|---|---|
| GERBER | Esso Sports | 355, - | Jeux Olympiques de Rome |
| DELEBARRE | A.S. Électricité Lille | 340, - | Éliminatoires Coupe de France |
| HANSMETZGER | Club Athlétique Nantais | 325, - | Finale Championnat de France Seniors |
| BATTAGLIA | A.S. Monaco | 325, - | Éliminatoires Critérium National Haltér. Seniors |
| CATARINETTI | Haltéro Culturiste Colombin | 322,500 | Éliminatoires Critérium National Haltér. Seniors |
| COLLARD | Société Athl. Montmartroise | 320, - | Finale Championnat de France Seniors |
| RENAUD | Cercle Sp. Nouv. Messageries | 320, - | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| GAUTIER | Club Sportif d'Alençon | 320, - | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| TCHELINGERIAN | Club Gondolo Sportif | 310, - | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| KLEIN | A.S. Jeanne d'Arc Sainte-Fontaine | 307,500 | Éliminatoires Coupe de France |

**POIDS MOYENS**

| | | | |
|---|---|---|---|
| PATERNI | Club Gondolo Sportif | 400, - | Jeux Olympiques de Rome |
| MAIER | Union Roubaisienne | 385, - | Match France-Pologne |
| LAMBERT | A.S. Bourse | 357,500 | Finale Championnat de France Seniors |
| CONSTANTINIAN | Française de Lyon | 352,500 | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| GAIOTTI | Ponts et Chaussées Toulouse | 350, - | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| RAMADOUT | A.S. Bourse | 345, - | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| SABLE | Montpellier Sport Club | 340, - | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| CHATALOVA | A.S. Tramways Lille | 332,500 | Éliminatoires Critérium National Haltér. Seniors |
| COT | Union Sportive Tours | 330, - | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| BALDETTI | U.S. Cheminots Marseille | 330, - | Éliminatoires Championnat de France Seniors |

**POIDS MI-LOURDS**

| | | | |
|---|---|---|---|
| PATERNI | Club Gondolo Sportif | 415, - | Championnat d'Europe Milan |
| DEBUF | A.S. Lilloise Inter-Ent. | 390, - | Jeux Olympiques de Rome |
| DIGRAZIA | Club Culturiste Reims | 340, - | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| DEMONSEL | A.S. Électricité Lille | 340, - | Éliminatoires Coupe de France |
| DUBOURG | S.C. Saint-Amandois | 337,500 | Finale Critérium National Haltér. Seniors |
| DUVAL | La Beaucourtoise | 337,500 | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| DENIS | Stade Porte Normande | 335, - | Éliminatoires Critérium National Haltér. Seniors |
| BOUSSION | Sté Gymn. d'Angers | 332,500 | Éliminatoires Critérium National Haltér. Seniors |
| HANCART | Haltérophile Club Cannes | 332,500 | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| PAOLETTI | Association Sportive Monaco | 330, - | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| SATOUF | Ralliement de Mustapha | 330, - | Éliminatoires du Prix Fédéral |

**POIDS LOURDS-LEGERS**

| | | | |
|---|---|---|---|
| VINCENT | Athlétic Club Montpellier | 435, - | Finale Championnat de France Seniors |
| FOULETIER | Halt, et Cult. Club d'Aix | 390, - | Championnat d'Europe Milan |
| RENAULT | Stade Porte Normande | 370, - | Éliminatoires Coupe de France |
| TOYE | A.S. Montferrandaise | 367,500 | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| LÉVECQ | S.C. Tête de Cheval | 360, - | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| MIGNOT | Sports Réunis Lille Délivrance | 357,500 | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| LACHAUME | Club Sportif de Meaux | 357,500 | Critérium National Haltér. Seniors |
| HERBAUX | A.S. Tramways de Lille | 347,500 | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| HANCART | Haltérophile Club Cannes | 342,500 | Éliminatoires Prix Fédéral |
| DEMONSEL | A.S. Électricité Lille | 340, - | Éliminatoires Coupe de France |

**POIDS LOURDS**

| | | | |
|---|---|---|---|
| DELAVALLE | Halt, et Cult. Club Aix | 387,500 | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| HAMM | Alsatia Sélestat | 382,500 | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| GOETTELMAN | Athlétic Club Sélestat | 372,500 | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| HERBAUX | A.S. Tramways Lille | 370, - | Éliminatoires Coupe de France |
| THOMAS | Club Gondolo Sportif | 370, - | Éliminatoires Prix Fédéral |
| LÉVECQ | S.C. Tête de Cheval | 357,500 | Finale du Prix Fédéral |
| LACHAUME | Club Sportif de Meaux | 347,500 | Finale Coupe de France |
| LEGRAS | Stade Porte Normande | 345, - | Éliminatoires Coupe de France |
| SIMONET | Évreux Athlétic Club | 337,500 | Éliminatoires Prix Interrégional |
| DRÉANO | Club Naut., et Athl. Rouen | 332,500 | Éliminatoires Prix Fédéral |
| MARCHETTI | H.C. Villerupt | 332,500 | Éliminatoires Coupe de France |

# DÉCATHLON MODERNE

BUT DE L'ÉPREUVE

Le Comité National des Sports, avec l'approbation du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports et la collaboration de toutes les Fédérations et groupements intéressés, a institué en 1959 une grande épreuve nationale intitulée « *Décathlon Moderne* ».

Une Commission nominée par le Comité National des Sports en assure le contrôle.

Cette épreuve a pour but d'encourager le plus grand nombre possible de sportifs et de sportives de tous âges et de toutes conditions à la pratique permanente mais modérée et sans esprit de compétition des principaux sports axés sur les modes de locomotion naturelle et mécanique.

Ces sports individuels de plein air sont, en effet, ceux qui s'harmonisent le mieux avec les périodes de détente hebdomadaire et de vacances.

Le Comité National des Sports fait donc appel aux dirigeants sportifs à tous les échelons, aux chefs d'entreprise, aux dirigeants des mouvements de jeunesse pour collaborer à l'organisation de cette épreuve et la faire connaître.

RÈGLEMENT 1961

ARTICLE PREMIER. – Le Décathlon Moderne est ouvert à tous les sportifs et les sportives de 18 ans révolus au 1er janvier de l'année en cours.

ARTICLE 2. – Les dix épreuves du Décathlon Moderne doivent être accomplies entre le 1er janvier et le 31 décembre.

Elles ne sont valables qu'une année, sauf pour certaines spécialités sportives désignées a l'article 8.

ARTICLE 3. – La réussite des dix performances exigées est sanctionnée par l'attribution d'une pièce officielle et d'un insigne d'or, d'argent ou de bronze suivant la catégorie choisie.

ARTICLE 4. – Sauf pour les candidats ou candidates de plus de 40 ans au 1er janvier de l'année en cours, deux épreuves sont obligatoires : la course et la natation.

Liberté de choix parmi les autres spécialités sportives qui sont mentionnées dans le tableau (voir page 16) indiquant la liste des spécialités (article 5).

Les trois catégories (A, B, C, sanctionnées respectivement par les insignes or, argent, bronze) sont indiquées dans ce même tableau, la difficulté décroissante des catégories étant déterminée non par une différence dans les performances exigées mais par une plus grande liberté laissée dans le choix des spécialités sportives.

Toutefois, les participants ou participantes qui réussiraient par la course, les sauts, la natation et la bicyclette, la performance supérieure prévue comme deuxième épreuve dans chacune de ces spécialités, se verraient attribué l'insigne d'or quelles que soient les autres spécialités choisies.

Pour les candidats ou candidates de plus de 40 ans, l'insigne d'argent est attribué quel que soit le choix des spécialités sportives, l'insigne d'or leur étant attribué s'ils ont choisi les épreuves prévues pour cette Catégorie, ou s'ils ont participé avec succès au décathlon moderne deux années consécutives.

ARTICLE 5. – Les explications ci-dessous concernent le tableau placé en dernière page.

La limitation du choix, par catégorie, est fixée par les traits pleins horizontaux.

Au moins une croix –indiquant le choix du concurrent – doit, être placée entre ces traits pleins pour les Catégories A et B.

Le nombre de croix, ne peut être inférieur à 10, sauf pour les concurrents à même de faire valoir un ou deux sports de substitution.

Deux sports seulement en plus de ceux qui figurent dans le tableau peuvent être acceptés comme substitution à deux des épreuves prévues pour le Décathlon Moderne. Il reste donc alors huit croix à répartir dans les conditions définies ci-dessus, les deux sports de substitution devant être indiqués dans la case figurant en bas de chaque colonne.

ARTICLE 6. – Ne sont admis comme sports de substitution possible que les sports représentés au C.N.S.

Seul peut bénéficier de cette substitution le titulaire d'une licence fédérale pour un de ces sports et à condition qu'il ait participé, dans l'année en cours, à une compétition officielle, nationale ou internationale.

Pour le cas du tennis et du golf, tous les joueurs et joueuses classés peuvent bénéficier du même avantage.

ARTICLE 7. – Performances.

MARCHE

*Hommes :* 30 kilomètres dans la journée sans limite de temps.

*Femmes :* 20 kilomètres dans les mêmes conditions.

COURSE

*Hommes :* 5 kilomètres en 27 minutes.

*Femmes :* 1.500 mètres en 9 minutes.

Le gain d'une deuxième épreuve de course, peut être accordé aux titulaires des performances suivantes :

*Hommes :* 1 kilomètre en 3'20".

*Femmes :* 500 mètres en 1'50".

SAUTS

*Hommes :* 1 m. 40 en hauteur ; 4 m. 80 en longueur.

*Femmes :* 1 m. 10 en hauteur ; 3 m. 50 en longueur.

Chacun des deux sauts pourra compter séparément pour une épreuve dans les conditions suivantes :

*Hommes :* 1 m. 50 en hauteur ; 5 m. en longueur.

*Femmes :* 1 m. 20 en hauteur ; 3 m. 70 en longueur.

NATATION

*Hommes :* 1 kilomètre en 30 minutes.

*Femmes :* 1 kilomètre en 35 minutes.

Le gain d'une deuxième épreuve de natation peut être accordé aux titulaires des performances suivantes :

*Femmes :* 400 mètres en 8'30".

*Hommes :* 400 mètres en 8'.

PLONGEON-SAUVETAGE

*Hommes et femmes :* Un plongeon simple avant de 5 mètres ; un plongeon avec élan du tremplin de 3 mètres ; un parcours de 25 mètres en transportant un partenaire figurant le « noyé ». Chercher un objet à 2 m. 50 de profondeur, départ dans l'eau.

Les exercices sont accomplis en maillot.

ALPINISME

*Hommes et femmes :* Une ascension jugée probante par la Fédération Française de la Montagne.

**La présentation des Poids Mi-Lourds, Lourds-Légers et Lourds à la Finale du Prix Fédéral**

Est considérée comme probante pour l'épreuve d'alpinisme du Décathlon Moderne, toute ascension effectuée en France dans l'année et sans usage du ski :

1° *Dans les Alpes au nord de la vallée de l'Ubaye :* d'un sommet de 3.300 m. d'altitude, ou plus, effectuée en dehors de tout moyen mécanique, avec un départ pédestre situé à 1.500 mètres minimum plus bas que l'altitude du sommet à atteindre.

2° *Dans les Alpes du sud de la Vallée de l'Ubaye et dans les Pyrénées :* d'un sommet de 3.000 m. d'altitude, ou plus, effectuée en dehors de tout moyen mécanique, avec un départ pédestre situé à 1.500 m minimum plus bas que l'altitude du sommet à atteindre.

GRIMPER

*Hommes :* 5 m. de corde sans les pieds, départ assis ou 7 m. sans les pieds, départ debout et un rétablissement au choix à la barre fixe.

*Femmes :* 3 m. de corde avec les pieds, départ assis on 5 m. départ debout.

AVIRON

*Hommes :* 8 km, en une heure en bateau de couple (sauf le skiff) à un rameur sans barreur.

*Femmes :* 7 km, en une heure en bateau de couple (sauf le skiff) à une rameuse sans barreur.

CANOË-KAYAK

*Hommes :* 6 km, en 1 heure en canoë-mono pagaie simple ou 7 km, en 1 heure en kayak, pagaie double.

*Femmes :* 5 km, en 1 heure, kayak seulement, pagaie double.

VOILE

*Hommes et Femmes :* Un parcours de régate en solitaire d'une épreuve fédérale ou d'un club important. Toute latitude serait donnée aux candidats n'ayant pas l'ambition de se classer dans une compétition d'effectuer un parcours de régate sans participer au classement. A ceux-là seraient demandés en outre un bref parcours à la godille dans une annexe et un amarrage correct du voilier à quai.

BICYCLETTE

*Hommes :* 50 km, en 2 h. 30 ou en 2 heures s'il s'agit d'un circuit fermé.

*Femmes :* 40 km, en 2 h. 15 ou en 2 heures s'il s'agit d'un circuit fermé.

Le gain d'une deuxième épreuve de bicyclette peut être accordé aux titulaires des performances suivantes :

*Hommes :* 100 km, en 5 heures.

*Femmes :* 80 km, en 4 h. 30.

CHEVAL

*Hommes et Femmes :* Épreuve de 3.500 mètres de terrain varié à effectuer entre 14 et 18 minutes.

Ce parcours s'effectuera dans l'ordre suivant :

1° 250 m. de pas en début de parcours ;

2° 3.000 m. à volonté au trot ou au galop.

Le parcours comporte huit obstacles autant que possible naturels : haies, fossés, brooks, passage de route, ruisseaux.

Les obstacles en hauteur auront de 0 m. 90 à 1 m ; ceux en largeur de 1 m. 50 à 2 m.

3° 250 m. au pas en fin de parcours.

Nota. Le cavalier devra devant le jury, avant le départ, seller brider son cheval et ajuster le harnachement.

SKI

*Hommes et femmes :* L'épreuve fédérale donnant droit au « Chamois de Bronze » (slalom) ou un Brevet de randonneur.

SKI NAUTIQUE : Test du Dauphin

*Hommes et femmes.*

1° Départ en monoski assis ou debout, passages de vagues à droite et à gauche enchaînés, sortie de l'eau en monoski, le tout dans une attitude correcte.

2° Figures : sur deux skis, dérapage droit, trois secondes ; dérapage gauche, trois secondes ; 180 AV-AR, et AR-AV, le tout en vingt secondes ; faculté de remplacer les figures par le tremplin en présentant deux sauts réussis sur quatre, vitesse minimum libre. Maximum 45 pour les dames et 57 pour les messieurs.

Hauteur du tremplin : 1 m. 50 pour les dames ; 1 m. 80 pour les messieurs.

PATINAGE A ROULETTES

*Hommes :* au choix : 5 km, route en 16' 30", ou 2 km, piste en 7'.

*Femmes :* au choix : 2 km, route en 7' 45", ou 1 km, piste en 4' 10".

*(À suivre)*

## *Dans nos* COMITÉS RÉGIONAUX

**LISTE DES COMITES RÉGIONAUX DE LA F.F.H.C.**

*Comité d'Algérie* – (Alger, Constantine).

Secrétaire : M. DI MEGLIO, 9, rue Ernest Renan, Alger.

*Comité d'Alsace* – Bas-Rhin, Haut-Rhin).

Président : René DENNY. 138, route de Schirmeck, Strasbourg-Montagne-Verte (Bas-Rhin).

*Comité Anjou-Bretagne* – (Côtes du Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Sarthe)

Secrétaire : M. Émile HERVOCHON, 9, rue, Mercœur Nantes L.-A.)

*Comité d'Auvergne* – (Allier. Cantal, Haute-Loire, Nièvre, Puy-de-Dôme).

Secrétaire : M. Noël RIGHI, 19. Place des Bughes, Clermont-Ferrand (P.-de-D.)

*Comité de Bourgogne Franche-Comté* – (Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Yonne, Jura, Territoire-de-Belfort)

Secrétaire : M. André PATTE, Bât. B. 1210 N° 39, Cité Aubépin, Chalon/Saône (S.-&-L.)

*Comité de Champagne* – (Aisne, Ardennes, Aube, Haute-Marne, Marne).

Président : M. R. BRIANT, Chemin des Blossières, Allée n° 7, Troyes (Aube)

*Comité de Côte-Basque* – (Landes, Basses-Pyrénées)

Secrétaire : M. R. ROZIER, Villa « Etche Maïtia » Sentier Fourio, Biarritz (B.-P.)

*Comité Dauphiné-Savoie* – (Hautes-Alpes, Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute- Savoie)

Président : M. Charles LOMET, 34, rue George Sand, Grenoble (Isère)

*Comité des Flandres* – (Nord, Pas-de-Calais, Somme)

Président : M. Marcel DUMOULIN, 22, rue Jeanne-d'Arc, Roubaix (Nord)

*Comité de Guyenne* – (Gironde, Lot-et-Garonne)

Secrétaire : M. Jean SAINT-MARTIN, 121, rue André Mureine, Bègles (Gironde)

## FINALES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS et SENIORS

**SAMEDI 15 AVRIL**

14 Hres - Championnat de France Juniors

21 Hres - Championnat de France Seniors (1re séance)

**DIMANCHE 16 AVRIL**

14 Hres - Championnat de France Seniors (2ème séance)

**AU THÉÂTRE DES BEAUX ARTS A MONACO**

Prix des places : **2 et 4 NF**

Pour les 3 séances : **10 NF**

## MATCH TRIANGULAIRE D'HALTÉROPHILIE

## FRANCE - FINLANDE - ITALIE

**le SAMEDI 6 MAI 1961**

à 14 H. 30 et à 20 H. 30

**au Gymnase Municipal Voltaire**

2, rue J**apy** à Paris

(Métro : Voltaire)

Prix des places : **3 et 5 NF**

1/2 tarif aux places à 5 NF pour les licenciés F.F.H.C. et O.S.S.U. sur présentation de leur licence à jour.

*Comité de l'Île-de-France* – (Eure-et-Loir, Oise, Seine, Seine-&-Marne, Seine-&-Oise)

Secrétaire : M. Victor LEVELER, Établissements Gondolo, 72, rue Vaillant-Couturier, Maisons-Alfort (Seine)

*Comité de l'Ile-de-la-Réunion* – Président : M. Jean PELLEGRIN, Boîte Postale 300 à Saint-Denis

*Comité du Languedoc* – (Aude, Gard, Hérault. Lozère, Pyrénées-Orientales)

Président : M. Georges FIRMIN, 14, rue Foch, Montpellier (Hérault)

*Comité du Limousin* – (Corrèze, Creuse, Dordogne, Haute-Vienne)

Secrétaire : M. E. RATIER, 7, rue de Toulouse, Limoges (Haute-Vienne)

*Comité de Lorraine* – (Meurthe-&-Moselle, Moselle, Meuse, Vosges)

Président : M.C. BOVI, rue de 1'Église, Auboué (M.-&-M.)

*Comité du Lyonnais* – (Ain, Loire, Rhône)

Président : M. Roger GOURHAND, 101, Gr. rue de la Croix-Rousse. Lyon (Rhône)

*Comité de Normandie* – (Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Maritime)

Président : M. Bernard RENAULT, Mairie de Vernon (Eure)

*Comité d'Oranie* – (Oran)

Secrétaire : M. YBANEZ, 26, rue Ripou (Oran)

*Comité de l'Orléanais* – (Cher, Indre, Indre-&-Loire, Loire-&-Cher, Loiret)

Secrétaire : M. Gérard GALLAND, 143, rue Louis Biot, Saint-Cyr-sur-Loire (I-&-L.)

*Comité du Poitou* – (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne)

Président : M Maurice BOSQUET, 60, Boulevard Blossac, Châtellerault (Vienne)

*Comité de Provence* – (Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Monaco)

Président : Louis Chaix, 148, rue Saint- Pierre, Marseille (B.-du-R.)

*Comité des Pyrénées* – (Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-&-Garonne)

Secrétaire : M. GARRABET, 3, rue de la Libération, Blagnac (Haute-Garonne)

*MAISON*

**BOUSSARD & JEANNERET**

**170, rue du Temple –Paris (3e)** Téléphone : ARC. 37-21

**COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES**

**OBJETS D'ART**
**POUR TOUS SPORTS**

**COMITE DU LANGUEDOC**

**Tableau des Records au 1-2-1961**

*JUNIORS*

*Développé à deux bras.* – Poids Coqs : Allard, 72 k 500 (1958) ; Poids Plumes : Impieri, 77 k 500 (1956) ; Poids Légers : Garcia, 95 k 500 (1956) ; Poids Moyens : Teckman, 107 k 500 (1960) ; Poids Mi-Lourds : Vincent F., 100 k (1956) ; Poids Lourds Légers : Vincent R. 90 k (1960).

*Arraché à deux bras.* – Poids Coqs Arnal, 73 k (1952) ; Poids Plumes : Aspart, 80 k 500 (1960) ; Poids Légers : Sanchez, 85 k (1952) ; Poids Moyens : Carcenac, 93 k (1958) ; Poids Mi-Lourds : Vincent F., 109 k (1956), Poids Lourds Légers : Vincent R., 92 k 500 (1961).

*Épaulé et jeté à deux bras.* – Poids Coqs, Arnal, 90 k (1952), Poids Plumes : Impieri, 100 k (1956) ; Poids Légers : Sanchez, 115 k (1952) ; Poids Moyens : Teckman, 127 k 500(1960) ; Poids Mi-Lourds : Vincent F., 124 k (1955) ; Poids Lourds Légers : Vincent R. 125 k (1960).

*Total Olympique.* – Poids Coqs : Allard, 235 k (1958) ; Poids Plumes : Impieri, 255 k (1956) ; Poids Légers : Garcia, 297 k 500 (1956) ; Poids Moyens : Teckman, 327 k 500 (1960) ; Poids Mi-Lourds : Vincent F., 335 k (1955) ; Poids Lourds Légers : Vincent R., 305 k (1960) ; Poids Lourds : Fabre, 285 k (1957).

*SENIORS.*

*Développé à deux bras.* – Poids Coqs : Duplan, 78 k (1958) ; Poids Plumes : Héral, 85 k (1948) ; Poids Légers : Sanchez, 110 k 500 (1957) ; Poids Moyens : Sanchez, 115 k 500 (1957) ; Poids Mi-Lourds : Marchal, 119 k 500 (1957) ; Poids Lourds Légers : Vincent F., 132 k 500 (1960) ; Poids Lourds : Roustan, 102 k 500 (1958).

*Arraché à deux bras.* – Poids Coqs : Moulins, 79 k (1947) ; Poids Plumes : Héral, 96 k (1951) ; Poids Légers : Sanchez, 100 k (1957) ; Poids Moyens : Ferrari, 117 k 500 (1943) ; Poids Mi-Lourds : Ferrari, 125 k (1945) ; Poids Lourds Légers : Vincent F., 135 k 500 (1960).

*Épaulé et jeté à deux bras.* – Poids Coqs : Moulins, 107 k 500 (1947) ; Poids Plumes : Héral, 125 k (1951) ; Poids Légers : Sanchez, 132 k 500 (1957) ; Poids Moyens : Ferrari, 156 k (1948) ; Poids Mi-Lourds : Ferrari, 169 k (1945) ; Poids Lourds Légers : Vincent F. 167 k 500 (1960).

*Total Olympique.* – Poids Coqs : Moulins, 272 k 500 (1947) ; Poids Plumes : Héral, 305 k (1951) ; Poids Légers : Sanchez, 342 k 500 (1957) ; Poids Moyens : Firmin, 367 k 500 (1955) ; Poids Mi-Lourds : Ferrari, 390 k (1946) ; Poids Lourds Légers : Vincent F., 435 k (1960) ; Poids Lourds : Vincent F., 410 k (1959).

***

**COMITE DU POITOU**

**Championnats Départementaux**
Charente (22 Janvier 1961)

*JUNIORS.*

Poids Coqs : 1er Garcia (U.A. Cognac), 172 k 500 ; Poids Plumes : 1er Coutard (U.A. Cognac) 185 k ; 2- Braonezer (U.A. Cognac) 152 k 500 ; Poids Légers : 1er Achito (U.A. Cognac), 202 k 500 ; Poids Moyens : 1er Robinaud (U.A. Cognac), 322 k 500 ; 2e Palisseaux (U.A. Cognac), 245 k ; Poids Mi-Lourds : 1er Gisclon (U.A. Cognac), 292 k 500 ; Poids Lourds Légers : 1er Ducheschi (U.A. Cognac), 247 k 500 ; 2e Coutard (U.A. Cognac), 242 k 500.

*Entraînez-vous n'importe où !*

***Plus d'usure de plateaux !***

**NOUVEAU DISQUE DE DÉPART**

**DE 10 – 15 – 20 KGS**

**MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ**

- inusable
- incassable
- silencieux

**NOTICE SUR DEMANDE**

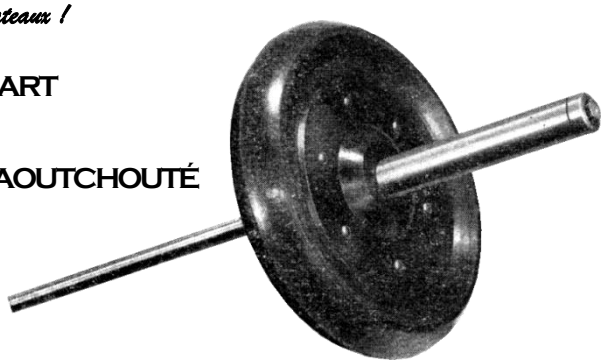

•

**Modèle breveté et déposé**

**distribué par :**

**J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc**

**Paris 10e** **Nord 55-34**

•

*Vienne (11 Février 1961)*

*JUNIORS.*

Poids Légers : 1er Amant (C.S.A.D.N. Châtellerault), 207 k 500 ; Poids Moyens : 1er Ganachaud (C.S.A.D.N. Châtellerault), 255 k ; 2e Jarnot (Culturistes Châtelleraudais), 255 k ; 3e Boutineau (C.S.A.D.N. Châtellerault), 235 k ; 4e Prépin (Culturistes Châtelleraudais) 227 k 500.

*SENIORS.*

Poids Plumes : 1er Lafage (C.S.A.D.N. Châtellerault), 180 k ; Poids Légers : 1er Roy (Culturistes Châtelleraudais), 212 k 500 ; 2e Moreau (C.S.A.D.N. Châtellerault), 212 k 500 ; Poids Mi-Lourds : 1er Pichon (C.S.A.D.N. Châtellerault), 287 k 500 ; 2e Sivault (C.S.A.D.N. Châtellerault), 287 k 500 ; 3e Sivault (C.S.A.D.N. Châtellerault) 262 k 500

### 1re Manche de la Coupe Dupas disputée au cours des Championnats de la Vienne

Formule : Calcul de la progression réalisée par l'équipe au cours du match sur le total de base établi par le meilleur total de chaque athlète, obtenu soit pendant la saison précédente, soit pendant la présente saison. La plus forte progression désigne l'équipe victorieuse. En cas de total de match inférieur au total de base, la plus petite différence désignera le vainqueur.

Résultats : C.S.A.D.N. – Équipe : Amant – Boutineau – Vincent. Total de match : 682 k 500 - 667 k 500 (total de base) = 15 k de progression.

Culturistes Châtelleraudais – Équipe : Prépin – Roy – Jarnot. Total de match : 695 k - 690 k (total de base) = 5 k de progression.

***

### COMITE DES FLANDRES
### Rentrée de Sylvain Lefèvre à Rosendaël où Gand l'emporte sur le Club Athlétique de Rosendaël

Une importante confrontation haltérophile opposait samedi soir, à Rosendaël, le club local du C.A.R. à la plus forte société belge, l'O. Gand. Le match opposait deux équipes de six athlètes, la décision devant revenir au meilleur total.

Dans la formation Rosendaëlienne reparaissait Sylvain Lefèvre, parfaitement rétabli du mal qui l'éloigna durant près de deux ans de la compétition. C'est un Lefèvre très amaigri, flottant quelque peu dans son maillot d'international qui fit sa rentrée.

A 76 k, l'ancien lourd-léger était à cheval sur la limite des moyens et des mi-lourds. Disons que Sylvain n'a rien perdu de ses moyens physiques, de sa puissance de bras.

En force pure, il est intact mais ce qu'il n'a pas retrouvé c'est sa confiance en ses moyens. Son poids de corps, selon son propre aveu, lui donnant des complexes. Même à 76 kg, Lefèvre était capable d'approcher ses charges habituelles du temps où il tirait comme lourd-léger. Mais il n'y croyait pas. Il n'y crut pas par exemple quand il laissa « tout tomber » au 3e essai du développé, alors que son second essai à 110 annonçait un 115 kg très facile. A ce poids de corps et pour une réunion de rentrée, son total de 352 kg 500 est tout de même extrêmement prometteur. C'est d'ailleurs le meilleur total réalisé au cours de la soirée, l'international belge Hayen, plus léger il est vrai, de quatre kilos, n'ayant pu obtenir que 345 kg. Sur un plan d'ensemble, Gand présenta une équipe beaucoup mieux préparée. La plupart des Rosendaëliens manquaient totalement de compétition. Cinq sur six n'avaient que deux mois d'entraînement. Ils s'inclinèrent devant Gand d'une cinquantaine de kilos.

#### Les Résultats

1er GAND : Van Belleghem (léger), 87,500 - 97,500 - 112,500 = 297 k 500 ; Speybroeck (Milourd), 85 kg - 97,500 - 115 = 297 k 500 ; Guterman (mi-lourd), 90 - 85 - 115 = 290 k ; Hayen (moyen), 115- 100 - 130 = 345 k ; Medo (milourd), 97,500 - 92,500 - 110 = 300 k ; Cours (milourd), 107,500 - 100 - 130 = 337 k 500.

Total : 1.867,500 + 10 kg handicap poids de corps = 1.877 kg 500.

2e ROSENDAËL : J. Eeckhoudt (moyen), 77,500 - 95 - 115 = 287 k 500 ; J.C. Schapman (moyen), 82,500 - 70 - 100 = 252 k 500 ; Seeten (mi-lourd), 90 - 97,500 - 115 = 302 k 500 ; Lefèvre (moyen), 110 - 105 - 137,500 = 352 k 500 ; R. Eeckhouck (mi-lourd), 100 - 95 - 120 = 315 k ; Callebout (milourd), 100 - 90 - 122,500 = 312 k 500.

Total : 1.822 kg 500.

***

### COMITE ANJOU-BRETAGNE
### Championnat de l'Académie de Rennes d'Haltérophilie

L'haltérophilie connaît auprès des scolaires un intérêt qui va grandissant si nous considérons le nombre de jeunes qui s'affrontaient, dans la salle des Sapeurs Pompiers, parfaitement aménagée, chauffée de surcroît, ce qui permit aux athlètes de tirer dans les meilleures conditions.

Belle représentation du Lycée de St Servan, du Lycée Technique de Nantes.

Les Nantais furent les plus forts puisqu'ils s'adjugent plusieurs records.

M. Piou, Président du Comité-Anjou Bretagne de la F.F.H.C., M. le Commandant Robin, M. le Lt. Jolivet honoraient de leur présence cette manifestation.

Excellente organisation puisque 28 haltérophiles furent classés en 2 h 30.

Excellent arbitrage de MM. Piou et Jolivel. Chef de Plateau M. Heurtin.

*Juniors*

*Coqs* – Victoire de Ménard (Lycée Clémenceau) devant Clairay (Lycée St Servan) démontre déjà une technique au point.

*Plumes* – Delalande (Lycée Moderne Nantes) fut le grand triomphateur de la journée. Ses 80 k à l'arraché en flexion furent effectués dans un style parfait. Son second Colas, du Lycée Clémenceau, fit également bonne impression.

*Légers* – Peltier (Lycée Moderne) réussit de bonnes performances. C'est un jeune plein d'avenir et très fort.

Records d'Académie : Développe 80 k. Total : 252 k 500

*Moyens* – Picon Jean-Louis, du Lycée Clémenceau fut particulièrement en valeur ; il peut encore s'améliorer.

Records d'Académie : Arraché 80 k. Épaulé et jeté : 105 k.

Dans les Seniors, très belle performance du Coq Italia (Lycée Clémenceau)

Record d'Académie : Arraché : 65 k. Épaulé et Jeté 87,500, Total : 212,500

Picon Philippe (Lycée Clémenceau) Mi-lourd causa une surprise en battant Corler (Lycée Technique St-Louis)

#### Résultats Techniques

*Juniors*

*Coqs* – 1. Ménard (Lycée Clémenceau Nantes) 175 ; 2. Clairay (Lycée St-Servan) 170.

*Plumes* – 1. Delalande (Lycée Moderne Nantes) 252,500 ; 2. Colas (Lycée Clémenceau Nantes) 207,500 ; 3. Ledévéhat (Lycée Technique St-Louis) 170 ; 4. Josse (Lycée Technique Nantes) 167,500.

*Légers* – 1. Peltier (Lycée Moderne Nantes) 252,500 ; 2. Delaunay (Lycée Technique Nantes) 225 ; 3. Hayère (Lycée Clémenceau) 220 ; 4. Lelievre (C.E.G. Rennes) 210 ; 5. Moreau (Lycée St-Servan) 207,500 ; 6. Violin (L.T. Nantes) 197,500 ; 7. Pellet (Lycée St-Servan) 195 ; 8. Marinier (L.T. Nantes) 195 ; 9. Dafniet (L.T. Nantes) 192,500 ; 10. Blanchard (Lycée St.-Servan) 192,500 ; 11. Ferret (Lycée St.-Servan) 192,500.

*Moyens* – 1. Pichon J.-L. (Lycée Clémenceau Nantes) 260 ; 2. Pineau (Lycée Technique Nantes) 215 ; 3. Josseaume (L.T. St-Servan) 210 ; 4. Grenard (L.T. St-Servan) 205 ; 5. Brancheteau (L.T. Nantes) 192,500 ; 6. Gorgé (L.T. Rennes) 155

*Seniors*

*Coqs* – 1. Italia (Lycée Clémenceau Nantes) 212,500.

*Légers* – 1. Jouin (E.N.I.A.M. Angers) 217,00 ; 2. Lefèvre (St-Servan) 200.

*Mi-Lourds* – 1. Picon Philippe (Lycée Clémenceau) 222,500 ; 2. Coaler (L.T. St- Louis) 210

## LE CLUB ATHLÉTIQUE NANTAIS
## DÉTENTEUR DU CHALLENGE LANNEBÈRE 1960

**Voici, grâce à l'obligeance des journaux nantais « l'Éclair de l'Ouest » et « Presse Océan », la photographie du Challenge Lannebère, remporté en 1960, par le Club Athlétique Nantais avec 147 points, devant l'A.S. Électricité de Lille, 121, l'AS. Lilloise Inter-Entreprises 99 etc.**

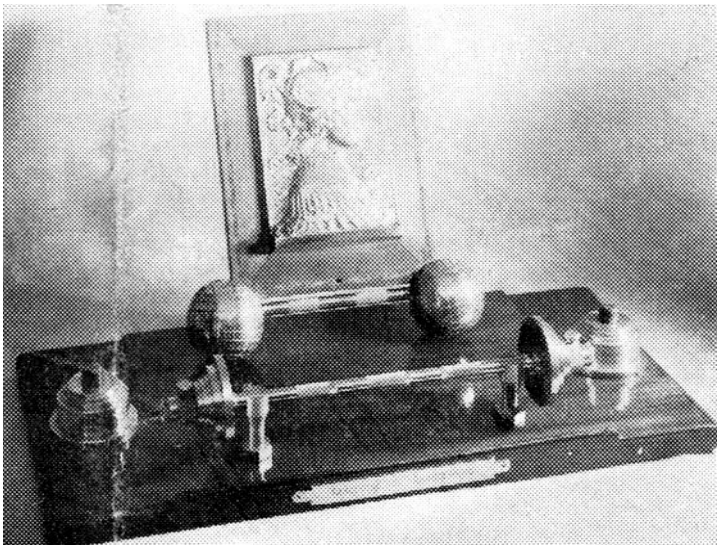

Impr. Guyot-Blondin, 20, rue Gerbert, Paris (15e). — 31.1137. — 4e trim. 1958.

© RLPZ (2019)

N° 166

# L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

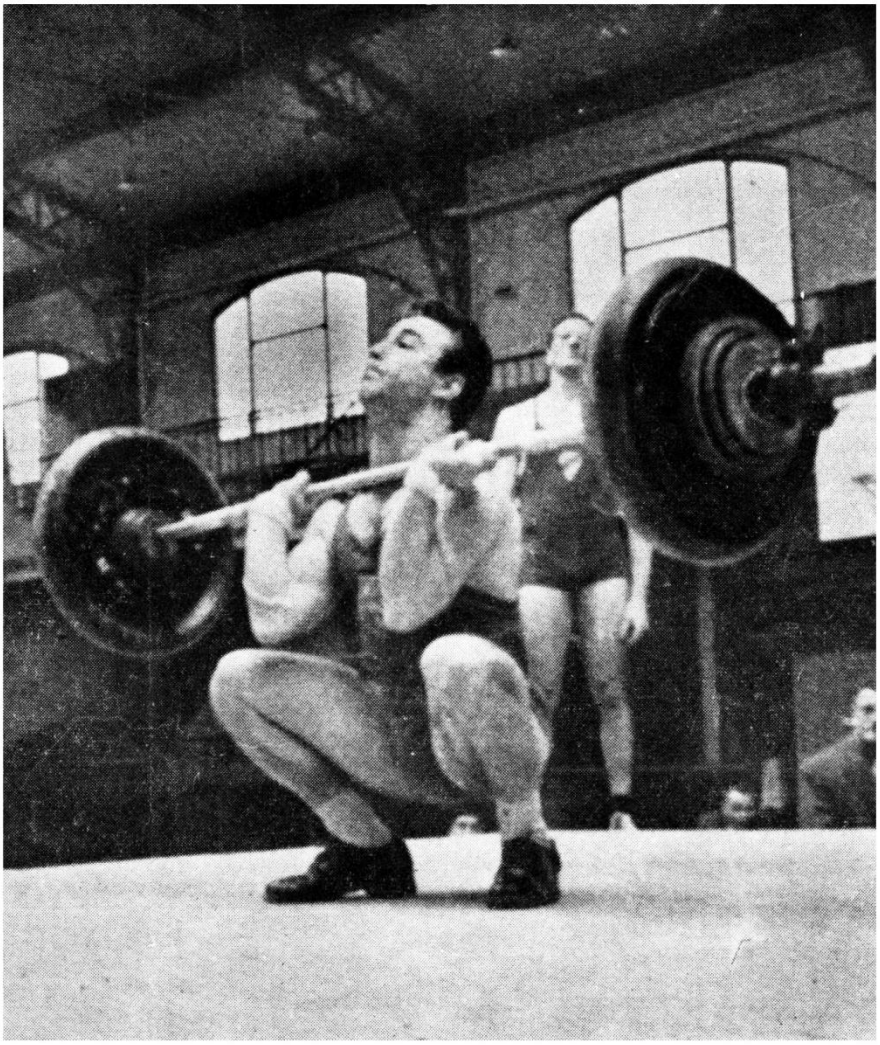

MENSUEL

16e ANNÉE

Avril

1961

*Document original : Georges Firmin*

# SOMMAIRE

●-●


Procès-verbal de la réunion du Bureau du 27 Mars 1961 ..... 3

Classement Général des Championnats de France 1961 ..... 4

Les Finales du Critérium National Haltérophile Juniors et Seniors par G. LAMBERT ..... 5

Résultats Techniques des Championnats de France Juniors et Seniors 1961 ..... 6 et 7

Les Stages d'Haltérophilie 1961 ..... 6

L'Épaulé en fente de Palinski par G. LAMBERT ..... 8

Nos Joies, Nos Peines ..... 10

Amélioration du matériel de nos Salles, par L. GUILLIER ..... 11

Ce que vous devez savoir ..... 11

Décathlon Moderne (suite) ..... 12

Un bel exemple de courage et de persévérance : René-Jacques Bœuf ..... 14

Dans nos Comités Régionaux ..... 14


**10 abonnements ou renouvellements groupés**

**= 1 abonnement gratuit d'un an**

Notre Bulletin Fédéral « *L'Haltérophile Moderne* » vous offre une nouvelle présentation qui, nous l'espérons, sera bien accueillie par ses lecteurs.

*

De lourds sacrifices financiers sont consentis par la F.F.H.C. pour l'amélioration de notre Bulletin ; nous voudrions faire mieux encore mais il est important que chacun de vous nous aide dans cette tâche.

La vie de « *L'Haltérophile Moderne* » comme le développement de notre Fédération est entre vos mains et toute progression est fonction du dévouement des Membres de notre grande famille.

Faites lire notre journal, collectez les abonnements ! Chacun de nos licenciés devrait le recevoir.

Pour vous encourager dans cette voie, nous serons heureux de vous offrir un abonnement gratuit pour 10 abonnements ou renouvellements groupés à notre Bulletin.

Vous pourrez ainsi, au sein de votre club ou de votre Comité Régional, faire plaisir à une personnalité de votre choix et, par cela même, l'intéresser à notre sport, à votre club ou à votre comité Régional.

A tous nos lecteurs, merci !

*Numérisation : R. LPZ*
*2012 (2019)*

*Sur notre page de couverture :*

**Fulla (Poids Plume)**

**nouveau recordman de France**
**du Développé,**
**épaule 117 k 500 en flexion**
**au Critérium National Haltérophile Seniors.**

**Ces jours derniers à Monaco,**
**il vient de décrocher le titre**
**de Champion de France 1961.**

**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons**
**Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine**
**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix**
**Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18

*Conditions Spéciales aux Sociétés*

**Fournisseur de l'équipe de France**

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

## Partie *Officielle*

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU du 27 Mars 1961

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, M. Dury, E. Gouleau, L. Morin, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : M. Julien Duchesne, M. F. Piou.

Le procès verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

En ouvrant la séance, le Président évoque la mémoire de M. René Recordon, Membre du Comité de Direction de la F.F.H.C., qui vient de mourir à la suite d'une intervention chirurgicale. La F.F.H.C. perd en lui un dirigeant dévoué et un charmant camarade.

*HOMOLOGATION DE RECORDS*. - Le Bureau homologue comme records de France Juniors les performances ci-après :

*Poids Coqs :* Arraché à deux bras 75 k 500 par Peignot, le 5 mars 1961, à Calais. Arbitres : MM. Cuvelier, Croxo, Hue (ancien record : 73 k 500 par lui- même).

*Poids Plumes* : Arraché à deux bras 86 k par Aspart, le 11 mars 1961, à Paris. Arbitres : MM. Astolfi, Dejonghe, Pichon (ancien record 85 k par Delebarre).

Le Bureau homologue ensuite comme record de France Seniors la performance suivante :

*Poids Plumes* : Développé à deux bras 96 k par Fulla, le 12 mars 1961, à Paris. Arbitres : MM. Morin. Rousseau et Roussaux (ancien record 95 k 500 par Thévenet).

Il homologue enfin comme records de France Scolaires et Universitaires les performances faisant l'objet des lettres des 10 et 17 mars 1961 de l'Office Scolaire et Universitaire.

*CHAMPIONNATS DE FRANCE 1961*. - Il est donné connaissance des résultats des Éliminatoires des Championnats de France Juniors et Seniors 1961.

Dans les Juniors, 5 Poids Coqs, 9 Plumes, 9 Légers, 8 Moyens, 5 Mi-Lourds, 1 Lourd Léger ont réalisé les minima exigés pour la Finale. L'absence de Poids Lourds et l'insuffisance des athlètes Lourds Légers ont amené 5 repêchages.

Dans les Seniors, 1 Poids Coq, 4 Plumes, 11 Légers, 9 Moyens, 5 Mi-Lourds, 4 Lourds-Légers et 4 Lourds ont réalisé les minima de leurs catégories respectives. Un seul Poids Coq étant qualifié, trois autres athlètes ont été repêchés, ce qui donne, par catégorie 1 Poids Coq, 4 Poids Plumes, 6 Poids Légers, 5 Poids Moyens, 4 Poids Mi-Lourds, 4 Poids Lourds Légers et 4 Poids Lourds.

Les Officiels sont ensuite désignés comme suit : Speaker M. Leveler ; Délégués aux athlètes : MM. Clutier et Dury ; Matériel : M. Guillier.

La désignation des arbitres aura lieu au cours de la réunion des Arbitres qui se tiendra le Samedi matin.

Il est également décidé que le Comité de Direction fédéral tiendra une courte réunion à l'issue de la 2e séance du Championnat de France Seniors afin de déterminer la composition des Équipes pour les matches France - Finlande - Italie « A », France - Italie « B » et même pour France - Pologne, étant donné la longueur et la complexité des formalités de visa pour le déplacement à Varsovie.

*ASSEMBLÉE GÉNÉRALE*. - L'assemblée générale annuelle de la F.F.H.C. aura lieu le Dimanche 16 Avril, à 9 heures, à la Mairie de Monaco.

MM. Dury et Roussaux sont désignés pour la vérification des pouvoirs des délégués et la surveillance des formalités d'émargement.

*MATCHES INTER-NATIONS*.- Lecture est donnée de la réponse de la Fédération Italienne au sujet du match France - Italie « B ». Étant donné que sa proposition de transformer ce match en une rencontre entre Juniors n'a pas été acceptée, la Fédération Italienne n'estime pas opportun d'adjoindre deux ou trois Juniors en surnombre et désire s'en tenir à l'ancienne formule, à savoir 7 athlètes par équipe.

Il est décidé que les Officiels pour le match France - Italie « B », en Italie, le match France - Finlande - Italie « A » à Paris et le match France - Pologne, à Varsovie, seront désignés au cours de la réunion du Comité de Direction qui se tiendra à l'issue de l'assemblée générale. Dans le cas où l'heure tardive ne permettrait pas une discussion sur ce sujet, celle-ci serait reportée à la séance du soir qui doit déterminer la composition des équipes.

Après une observation de M. André Rolet sur le fonctionnement des Commissions de la F.F.H.C. et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

*Le Président* :

Jean DAME.


## INSIGNES FÉDÉRAUX

**Prix d'un insigne : 150 francs.**

**Joindre au montant de la commande pour frais d'envoi**

- **85 francs lorsqu'il s'agit de 1 ou 2 insignes ;**
- **120 francs pour une commande de plus de 2 insignes.**

**Aucun envoi n'est fait contre remboursement.**

**Règlement par mandat ou versement au compte chèques postaux de la F.F.H.C., Paris 1304-82.**


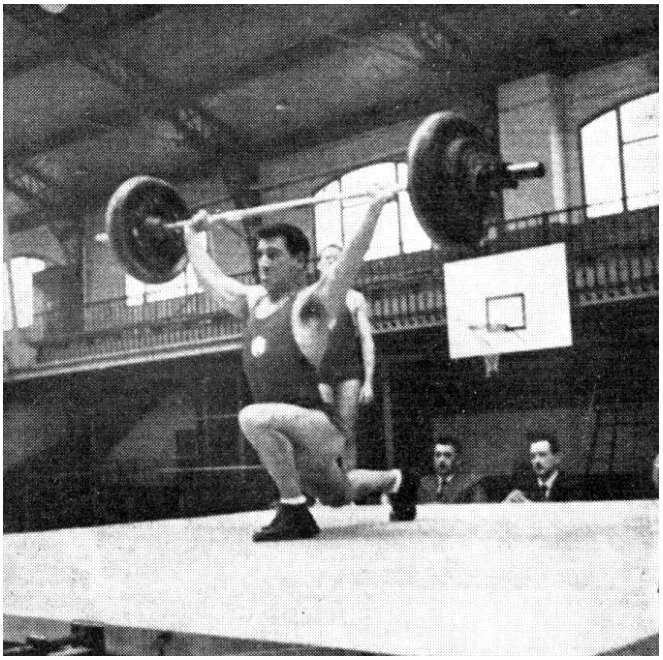

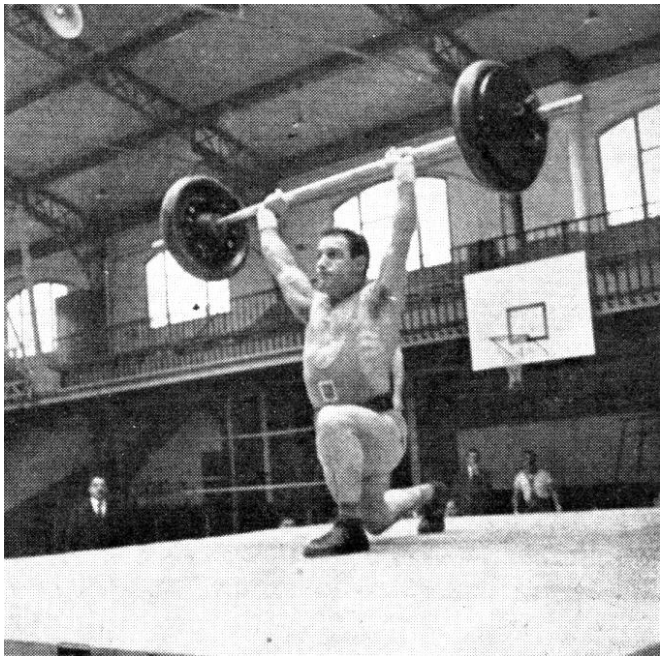

**AU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE SENIORS 1961**

**VALLET, Vainqueur de la Catégorie Poids Légers arrache 90 k.**

**CATARINETTI Vainqueur de la Catégorie Moyens, arrache 100 k avec une prise de mains un peu trop serrée**

# *Classement général des Championnats de France 1961*

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

## JUNIORS

### POIDS COQS (215 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | PITTAGORA (55) Association Sportive de Monaco | 237,500 |
| 2. | PEIGNOT (55,2) Club Athlétique de Calais | 237,500 |
| 3. | BOUDARI (55,7) Haltère Club Témouchentois | 227,500 |
| 4. | ITALIA (55) Nantes Étudiants Club | 217,500 |
| 5. | PAYET (56) APECA St-Denis La Réunion | 215, - |
| 6. | MOUROUGAMA (55) APECA St-Denis La Réunion | 210, - |
| 7. | MARINIER (56) Stade Porte Normande | 210, - |
| 8. | BEEKHUIZEN C. (54,7) Club Halt, de Lunéville | 205, - |
| 9. | ENCONTRE (53,6) Judoka Club de Perpignan | 202,500' |
| 10. | GALVANICO (56) Groupes Laïques d'Alger | 195, - |

### POIDS PLUMES (230 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | FOUGERET (58,8) Royan Océan Club | 270, - |
| 2. | FERREIRA (59,3) Etoile des Sports Montluçon | 270, - |
| 3. | GOUMEZIANE (59) Sporting Club de Neuilly | 267,500 |
| 4. | FRANÇOIS (59,7) Union Roubaisienne | 257,500 |
| 5. | DELALANDE (59,8) Nantes Étudiants Club | 250, - |
| 6. | ASPART (58,9) Judoka Club Perpignan | 237,500 |
| 7. | HATE (60) A.S. Augustin Normand Le Havre | 237,500 |
| 8. | BELLEVILLE (58,4) Club Athlétique de Calais | 235, - |
| 9. | FREVILLE (59,3) A.S. P.T.T. d'Arras | 230, - |
| 10. | BERTOLA (60) Association Sportive de Monaco | 227,500 |
| 11. | DELTON (58,4) A.S. P.T.T. d'Arras | 220, - |
| 12. | ROBIN (59,7) Club Olympique Caudéranais | 217,500 |
| 13. | COLAS (58,6) Nantes Étudiants Club | 212,500 |
| 14. | AUBRY (59,4) Club Sportif de l'Est Républicain | 210, - |

### POIDS LEGERS (260 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | TRUDEL (66,2) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 292,500 |
| 2. | DEJONGHE (67) A.S. Électricité de Lille | 290, - |
| 3. | COMBET (67,2) A.S. Cheminots de Vénissieux | 290, - |
| 4. | BELLONE (66) A.S. Cie Électromécanique | 282,500 |
| 5. | BERTIN (65.1) Patronage St-Etienne Rennes | 272,500 |
| 6. | JUDITH (65,7) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion | 272,500 |
| 7. | BEEKHUIZEN L. (64,3) Club Halt, de Lunéville | 265, - |
| 8. | GUITARD (65,2) Cercle Culturiste St-Médard | 262,500 |
| 9. | PELTIER (67,5) Club Athlétique Nantais | 260, - |
| 10. | NOILHETAS (65,2) Red Star de Limoges | 257,500 |
| 11. | SAINT CYR (67,5) Club Athlétique de St-Priest | 257,500 |
| 12. | PLESSIX (66,2) Évreux Athlétic Club | 252,500 |
| 13. | REVARDEAU (66,5) La Montluçonnaise | 250, - |
| 14. | GRACIAL (63) Haltérophile Club de Nice | 245, - |
| 15. | REVUELTA (67) Patronage Laïque de Lorient | 245, - |
| 16. | MAZURIER (62,1) La Montluçonnaise | 240, - |
| 17. | TURFIN (64) Club Halt, et Cult, Rochelais | 240, - |
| 18. | BONET (66,5) Toulouse Haltéro Club | 240, - |

### POIDS MOYENS (280 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | GUERLUS (74,9) Association Sportive de la Bourse | 327,500 |
| 2. | BOUCHET (72,9) Athlétic Club St-Maurien | 317,500 |
| 3. | LALOYER (74,5) Club Cuit, rue des Postes Lille | 307,500 |
| 4. | STRAGIER (74,1) Union Tourquennoise | 305, - |
| 5. | RAYSSIGUIER (74,4) Athlétic Club Montpellier | 300, - |
| 6. | PERRIER (74,2) Maison des .Jeunes Chambéry | 297,500 |
| 7. | DECHOZ (74) Cercle Haltérophile Troyen | 295, - |
| 8. | MEHEUT (74,6) A.S. Aug, Normand Le Havre | 292,500 |
| 9. | YOTNDA (74,8) Associat. Sportive Montferrandaise | 275, - |
| 10. | CARTIGNY (75) Union Haubourdinoise | 272,500 |
| 11. | BECUWE (71,3) A.S. Électricité de Lille | 270, - |
| 12. | PICON (72,2) Nantes Étudiants Club | 270, - |
| 13. | REMY (72,9) Union Méan Penhoet | 270, - |
| 14. | LAUGLANEY (71,5) Jeun. Laïques Rép. Marmande | 265, - |
| 15. | GANACHAUD (72,1) Cl. Sp. Déf. Nle Châtellerault | 262,500 |
| 16. | CANCIGH (71,6) Etoile des Sports Montluçon | 260, - |
| 17. | BOUYER (73,5) Club. Halt, et Cult. Rochelais | 260, - |

### POIDS MI-LOURDS (295 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | DINDELEUX (77,3) A.S. Électricité de Lille | 325, - |
| 2. | DEVROUTE (80.7) Union Haubourdinoise | 322,500 |
| 3. | GUERRIER (79,7) Cercle des Sports d'Homécourt | 310, - |
| 4. | STEINER (80,4) Sté. Halt, et Cult. Haguenau | 302,500 |
| 5. | CHELLE (82) Toulouse Haltero Club | 300, - |
| 6. | FERRER (81) Maison des Jeunes Narbonne | 290, - |
| 7. | HEURTEMATTE (79,1) Haltérophile Club Lovérien | 285, - |
| 8. | MORET (79,4) La Maubeugeoise | 280, - |

### POIDS LOURDS LEGERS (310 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | VINCENT (86,8) Athlétic Club Montpellier | 312,500 |
| 2. | GROSS (89) Union Guebwiller | 305, - |

### POIDS LOURDS (315 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | CHOUKROUN L. (92) Concorde d'Oran | 305, - |

## SENIORS

### POIDS COQS (255-235 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | MEURAT (54,5) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 267,500 |
| 2. | IVOULA (56) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion | 252,500 |
| 3. | CARRE (54,8) Cercle E.P. St-Nazaire | 242,500 |
| 4. | CHARTRAIN (55,2) Stade de la Porte Normande | 240, - |
| 5. | CHAPELAIN (55,8) Club Athlétique Nantais | 237,500 |
| 6. | LARUE (54,7) Union Sportive de Toul | 235, - |
| 7. | CHARDIN (55,4) Haltero Club de Villerupt | 235, - |

### POIDS PLUMES (275-260 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | FULLA (59,5) Club Sportif Gondolo | 290, - |
| 2. | PLATIER (60) Enfants du Devoir d'Oyonnax | 290, - |
| 3. | FONTAINE (59.6) Club Sportif Gondolo | 285, - |
| 4. | COQUEL (59,9) Club Sp. Nouv. Messageries Presse | 277,500 |
| 5. | ROCHE (59,6) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes | 270, - |
| 6. | LAURET (58,3) Club Halt, et Cult. Bas-Berry | 267,500 |
| 7. | MIZRAHI (59,5) Club Nautique et Athl. Rouen | 267,500 |
| 8. | MARZULLO (59) Haltero Club Témouchentois | 265, - |
| 9. | LONGUET (60) Club Sportif Cheminots du Mans | 262,500 |
| 10. | ROUCHEL (58,9) Club Haltérophile de Lunéville | 260, - |
| 11. | VANLENGHENOVE (59) Cl. des Jeunes Wazemmes | 260, - |

### POIDS LEGERS (300-285 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | GERBER (67,3) Esso Sports | 340, - |
| 2. | PALLY (65,6) Club Sportif Gondolo | 325, - |
| 3. | HANSMETZGER (66) Club Athlétique Nantais | 325, - |
| 4. | RENAUD 66,8) Club Sp. Nouv. Messageries Presse | 317,500 |
| 5. | GAÉTAN J. (67,3) A.S. Cheminots de Vénissieux | 310, - |
| 6. | ULRICH (65) Société Athlétique Kœnigshoffen | 305, - |
| 7. | VALLET (66,1) Cercle Michelet Orléans | 305, - |
| 8. | COLLARD (67,3) Société Athlétique Montmartroise | 305, - |
| 9. | GIAT (67,3) Association Sportive Montferrandaise | 302,500 |
| 10. | PIETRI (66) U.S. Cheminots de Marseille | 300, - |
| 11. | GALLI (66,6) Salle Vincent Ferrari Sète | 300, - |
| 12. | DUMAS (64,4) Associat. Sportive Montferrandaise | 295, - |
| 13. | HANROTEL (64,7) Sporting Club St-Amandois | 290, - |
| 14. | LUSCANSKY (66,8) Sporting Club Navis | 287,500 |
| 15. | RAVAUD (65,6) Club Athlétique Nantais | 285, - |
| 16. | LEGRAND (67,5) Stade Porte Normande Vernon | 285, - |
| 16. | GORGUET (67,5) Sports Réunis Lille Délivrance | 285, - |

### POIDS MOYENS (325-305 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | MAIER (72,5) Union Roubaisienne | 382,500 |
| 2. | LAMBERT (72,1) Association Sportive de la Bourse | 367,500 |
| 3. | BOISSONNET (75) U.S. Cheminots de Moulins | 350, - |
| 4. | DUBOS (75) Association Sportive S.I.M.C.A. | 345, - |
| 5. | CONSTANTINIAN (74,4) Française de Lyon | 342,500 |
| 6. | OHLMANN (72) Sté Halt. et Cult. Haguenau | 335, - |
| 7. | ROBINAUD (75) Union Amicale de Cognac | 330, - |
| 8. | GAUTIER (71,8) Club Sportif d'Alençon | 325, - |
| 9. | CHATALOVA (73,3) A.S. des Tramways de Lille | 325, - |
| 10. | BALDETTI (73,7) U.S. Cheminots de Marseille | 322,500 |
| 11. | DAROS (73) Union Guebwiller | 320, - |
| 12. | LINTZ (72,9) Cercle des Sports d'Homécourt | 315, - |
| 13. | CAZES (74,1) A.S.P.O. Midi | 312,500 |
| 14. | CARCENAC (73,7) Athlétic Club de Montpellier | 310, - |

### POIDS MI-LOURDS (345-325 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | DEBUF (81,6) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 392,500 |
| 2. | PATERNI (75,1) Club Sportif Gondolo | 390, - |
| 3. | SABLE (79) Montpellier Sport Club | 350, - |
| 4. | SATOUF (81,1) Club Gondolo Sportif | 345, - |
| 5. | DEMONSEL (81,5) A.S. Électricité de Lille | 345, - |
| 6. | BOUSSION (82,3) Société de Gymnastique d'Angers | 342,500 |
| 7. | AUGUSTIN (78) Club Halt, et Cult. Rochelais | 340, - |
| 8. | SOLER (78,9) Stade Ste-Barbe | 335, - |
| 9. | DEMATS (82,5) Club Athlétique Nantais | 335, - |

10. HENNUYER (78,2) A.S. Lilloise Inter-Entreprises ..... 330, -
11. FÉDORAS (78,4) Union Mâconnaise ..... 330, -
12. LEENS (78,1) Association Sportive de Monaco ..... 325, -
13. MUCKENSTURM (80.4) Société Athl. Kœnigshoffen ..... 325, -

**POIDS LOURDS LEGERS (360-340 k.)**

1. VINCENT F. (88) Athlétic Club Montpellier ..... 400, -
2. TOYE (88,6) Association Sportive Montferrandaise ..... 372,500
3. RENAULT (88,1) St. de la Porte Normande Vernon ..... 365, -
4. LÉVECQ (87) Sporting Club Tête de Cheval ..... 362,500
5. LACHAUME (89,1) Club Sportif de Meaux ..... 352,500
6. HANCART (90) Haltérophile Club de Cannes ..... 342,500

**POIDS LOURDS (370-350 k.)**

1. HERBAUX (98,2) A.S. des Tramways (le Lille ..... 380, -
2. GŒTTELMANN (104) Athlétic Club Sélestat ..... 377,500
3. FOULETIER (93,2) Halt. et Cult. Club d'Aix ..... 375, -
4. THOMAS (108) Club Sportif Gondolo ..... 375, -
5. SIMONET (103,5) Évreux Athlétic Club ..... 357,500
6. Della VALLE (98) Haltér. et Cult. Club d'Aix ..... 355, -

# *Les Finales du critérium National Haltérophile Juniors et Seniors*

Organisées dans la même salle — Gymnase Municipal Voltaire — ces Finales du Critérium National n'ont pas connu plus de succès que le Prix Fédéral : le public parisien se désintéresse des compétitions secondaires, ou peut-être les ignore-t-il, mal informé qu'il est par les journaux non spécialisés. Il est certain que confiée à n'importe quel petit club de banlieue ou de province dont les dirigeants se seraient donnés la peine de faire un minimum de propagande, l'organisation d'une telle compétition aurait connu un beau succès. Le journal « *L'Équipe* » nous accorde régulièrement quelques lignes pour l'annonce et les résultats des matches, mais les autres grands journaux ne se soucient guère que des événements sportifs de tout premier plan. Comme tous les amateurs du sport haltérophile ne lisent pas « *L'Équipe* » régulièrement, il nous faudra donc ou convaincre les grands journaux de nous accorder une rubrique, ou nous enfuir de la capitale.

Par les bonnes performances et les matches équilibrés qu'ils nous ont offerts, les finalistes du Critérium National méritent des encouragements plus... bruyants que les maigres applaudissements d'un public clairsemé.

Le samedi 11 mars, à 20 h. 30, les « Coqs » et « Plumes » Juniors ouvrent la compétition. En « Coqs », Italia de Nantes devance Marinier : 210 k, contre 202 k 500. Les « Plumes » réussissent des performances d'un niveau très supérieur et Gouméziane, avec 257 k 500, triomphe.., sans péril devant Aspart, 250 k. Ces deux jeunes athlètes tentent tous deux de battre le record de France de l'arraché avec 86 k. Gouméziane le manque de très peu malgré une belle fente, mais Aspart le réussit dans le style « accroupi ». Le jeune François est troisième avec 247 k 500 et son style présente déjà quelque similitude avec celui de son prestigieux camarade de Club Rolf Maier.

Les « Légers » et en particulier le jeune Dejonghe, vainqueur de cette catégorie, nous offrent un spectacle de qualité. Dejonghe (17 ans) réussit toutes les barres dans un style en flexion impeccable. Il améliore avec 295 k, (85 - 92,5 - 117,5) son meilleur total et devance son compatriote lillois Trudel (17 ans) de 12 k 500. Ce dernier vaut déjà beaucoup plus que les 282 k 500 qu'il a réalisés, car il reste sur son premier essai à 112 k 500 à l'épaulé avant de manquer 120 k au jeté. Au troisième essai, il demande 127 k 500 pour battre son adversaire et réussit à les épauler en flexion, mais ne peut se relever. En dépit de performances moins brillantes, les jeunes Combet, Bauer et Chapoutot, classés respectivement troisième, quatrième et cinquième montrent de belles qualités.

En « Moyens », derrière Stragier, beau match entre Perrin, Dechoz et Meheut qui réussissent le même total, 287 k 500, et se départagent au poids de corps. Le vainqueur, Stragier, arrache magnifiquement 100 k en flexion, mais reste relativement faible dans les autres mouvements. Les totaux des trois Mi-Lourds et de Vincent, seul Lourd Léger, sont relativement modestes, mais leur belle constitution physique laisse espérer de meilleures performances dans un prochain avenir.

Le dimanche, la compétition débute à 14 h. 30 et s'achève à 18 h. En trois heures et demie, les vingt athlètes ont achevé cette compétition à un rythme deux fois plus rapide que les concurrents des Jeux Olympiques. Nous devons donc les féliciter pour leur diligence ainsi que les dirigeants qui les animaient. Toutefois, une compétition d'haltérophilie ne doit pas être une course à la montre et si l'on obtient un gain de temps appréciable lorsque plusieurs catégories d'athlètes concourent simultanément, l'intérêt spectaculaire s'en trouve énormément diminué. Quels sont, en effet, les spectateurs qui peuvent suivre avec intérêt un match entre plusieurs Poids Légers de même valeur alors que simultanément trois Poids Moyens réussissent 30 k de plus ? L'attrait des compétitions de poids et haltères réside, lorsque des performances de grande valeur ne sont pas réalisées, dans l'équilibre des matches que se livrent les concurrents. Lorsque nous avons la chance, comme ce fut le cas à ce Critérium, d'opposer des athlètes de même valeur, nous ne devons surtout pas rassembler sur un même plateau des haltérophiles appartenant à deux ou trois catégories différentes.

La compétition des « Coqs » et « Plumes » est dominée par l'exploit de Fulla (Plume) qui bat, avec 96 k, le vieux record de France du développé détenu par Thévenet avec 95 k 500. Il est regrettable que l'arraché de Fulla n'atteigne pas la perfection technique de son développé, car son total de 292 k 500 (95 - 80 - 117,500) s'en trouverait considérablement amélioré. Derrière lui, Fontaine et Mizrahi réalisent 272 k 500, total qui est loin de refléter la valeur de ces deux athlètes. En « Coqs », Carré prend l'avantage au développé et totalise 242 k 500 contre 237 k 500 pour son adversaire Chartrain.

Escart, d'Alger, handicapé par une douleur vertébrale, reste loin de ses 307 k 500 réalisés lors des Éliminatoires. Le match se joue entre Giat de Clermont-Ferrand et Vallet d'Orléans. Tous deux réussissent 302 k 500 et Vallet l'emporte au poids de corps.

Le match des trois Poids Moyens se révèle le plus passionnant, car, jusqu'à la toute dernière barre, le classement reste indécis. Ohlmann de Haguenau prend nettement l'avantage au développé avec 107 k 500 contre 102 k 500 pour Catarinetti et 95 k pour Chatalova. Mais les trois hommes se retrouvent à égalité à l'issue du deuxième mouvement : Chatalova arrache brillamment 107 k 500, en flexion, Catarinetti, en gros progrès dans ce mouvement, réussit 100 k alors que Ohlmann doit se contenter de son premier essai avec 95 k. Ce dernier manque deux fois 130 k à l'épaulé et reste sur un total de 327 k 500 (107,500 - 95 - 125) alors que ses deux adversaires réussissent 127 k 500 à leur deuxième essai avant de manquer 132 k 500. Étant le plus léger, Catarinetti remporte donc une victoire chaudement disputée devant Chatalova qui totalise également 330 k.

Les performances des trois Poids Mi-Lourds sont à peine supérieures à celles des Poids Moyens, mais la victoire n'en est pas moins très chaudement disputée : les trois hommes commencent le développé à 100 k, mais Demonsel de Lille manque deux fois 105 k alors que Bœuf de Paris et Boussion d'Angers réussissent cette charge avant de manquer 107 k 500. A l'arraché, tous réussissent 100 k à leur deuxième essai, mais seul Demonsel assure son troisième essai avec 105 k, comblant ainsi son retard. Les trois hommes sont à égalité, mais Bœuf, handicapé par des troubles dentaires, perd toutes ses barres en restant à son premier essai de l'épaulé avec 120 k. Demonsel s'assure la victoire avec 132 k 500 devant Boussion 130 k. Quoique gêné par une douleur articulaire du poignet, Demonsel tente cependant 140 k, mais en vain. Il totalise 337 k 500 devant Boussion 335k.

Le match que nous présentent les deux autres catégories manque relativement d'intérêt car Lachaume (Lourd Léger) et Thomas (Lourd) dominent nettement leurs adversaires. Les deux hommes développent 115 k et Thomas réussit la même charge à l'arraché contre 105 k pour Lachaume. Avec 145 k à l'épaulé, Thomas totalise 375 k, record personnel, alors que Lachaume réussit un total désormais habituel pour lui : 355 k. Les deux autres Lourds Légers, Hancart et Duthilleux, se livrent un beau match, mais Hancart, dans un mauvais jour, n'assure que quatre essais sur neuf et doit céder la deuxième place à son adversaire. Le Poids Lourd Simonet nous a plutôt déçus, car nous attendions beaucoup mieux de ce solide gaillard, impressionné, semble-t-il, par l'importance de la compétition.

Les résultats de cette compétition sont, dans l'ensemble, très satisfaisants. Fulla, nouveau recordman de France du développé, se place en tête avec son total de 292 k 500, d'un classement à l'indice. Les trois Poids Moyens, Catarinetti (330 k.), Chatalova (330 k.) et Ohlmann (327 k 500) le suivent de très près, ainsi que le Poids Léger Vallet (302 k 500) et Giat (302 k 500).

Toutefois, compte tenu de leur jeune âges — 17 ans — les deux jeunes Poids Légers, Dejonghe et Trudel, sont, sans doute les plus sûrs espoirs de cette compétition. Tous deux sont des athlètes de détente et il est probable que, dans quelques années, nous les retrouvions dans la catégorie Mi-Lourds avec des performances de valeur.

G. LAMBERT,
*Moniteur National,*
*Professeur d'E.P.S.*

# RÉSULTATS TECHNIQUES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS 1961

**Disputé le Samedi 15 Avril 1961, à 14 heures, au Théâtre des Beaux-arts, à MONACO**

| Noms des concurrents | Poids du corps | Clubs | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé-jeté à 2 bras | Totaux |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Poids Coqs :** *(minima 215 kgs).* | | | | | | |
| 1. PEIGNOT ..... | 55 k 450 | Club Athl. de Calais | 75, - | 75, - | 97,500 | 247 k 500 |
| 2. PITAGORA ..... | 55 k 100 | Assoc. Sp. Monaco | 72,500 | 72,500 | 95, - | 240 k |
| 3. BOUDARD..... | 54 k 950 | Haltère Cl. Témouchent | 72,500 | 67,500 | 90, - | 230 k |
| **Poids Plumes :** *(Minima 230 k.)* | | | | | | |
| 1. FOUGERET..... | 58 k 850 | Royan Océan Club | 80, - | 85, - | 110, - | 275 k |
| 2. FERREIRA ..... | 59 k 500 | Etoile Sports Montluçon | 77,500 | 82,500 | 105, - | 265 k |
| 3. GOUMEZIANE..... | 59 k | Sporting Club Neuilly | 77,500 | 80, - | 102,500 | 260 k |
| 4. FRANÇOIS..... | 59 k 450 | Union Roubaisienne | 77,500 | 72,500 | 100, - | 250 k |
| **Poids Légers** *: (Minima 260 k.)* | | | | | | |
| 1. TRUDEL..... | 66 k | A.S. Lilloise Int. Entr. | 85, - | 90, - | 112,500 | 297 k 500 |
| 2. DEJONGHE..... | 66 k 500 | A.S. Électricité Lille | 85, - | 95, - | 117,500 | 297 k 500 |
| 3. COMBET..... | 65 k 850 | A.S. Chemin. Vénissieux | 87,500 | 87,500 | 115, - | 290 k |
| 4. BELLONE ..... | 65 k 600 | A.S. Cie Elec. Mécan. Le Bourget | 87,500 | 80, - | 110, - | 277 k 500 |
| **Poids Moyens :** *(Minima 280 k.)* | | | | | | |
| 1. GUERLUS ..... | 74 k | Assoc. Sp. Bourse | 102, - | 95, - | 125, - | 322 k 500 |
| 2. BOUCHET..... | 73 k 300 | Ath. Cl. St-Maurien | 97,500 | 97,500 | 120, - | 315 |
| 3. LALOYER..... | 73 k 800 | Cl. Hal. Rue des Postes Lille | 95, - | 95, - | 122,500 | 312 k 500 |
| 4. STRAGIER..... | 74 k 500 | Union Tourquennoise | 90, - | 102,500 | 120, - | 312 k 500 |
| 5. RAYSSIGUIER ..... | 73 k 950 | Ath. Cl. Montpellier | 97,500 | 95, - | 115, - | 307 k 500 |
| **Poids Mi-Lourds :** *(Minima 295 k.)* | | | | | | |
| 1. DINDELEUX ..... | 77 k | A.S. Électricité Lille | 95, - | 100, - | 132,500 | 327 k 500 |
| 2. DEVROUTE..... | 81 k 500 | Union Haubourdinoise | 95, - | 105, - | 127,500 | 327 k 500 |
| 3. GUERRIER ..... | 77 k 550 | Cercle Sports Homécourt | 85, - | 97,500 | 127,500 | 310 k |
| **Poids Lourds Légers :** *(Minima 310 k.)* | | | | | | |
| 1. VINCENT R ..... | 86 k 400 | Ath. Club Montpellier | 95, - | 95, - | 135, - | 325 k |

# Les stages d'haltérophilie 1961

| DATES | LIEU | QUALITÉ DES STAGIAIRES | NOMBRE DE PLACES |
|---|---|---|---|
| 15 au 20 mai | Institut Nat. des Sports | Perfectionnement Moniteurs | 15 |
| 12 au 18 septembre | — | Sélectionnés Champ. du Monde | 7 |
| 2 au 7 octobre | — | Formations Aides-Moniteurs et Moniteurs | 15 |
| 23 au 28 octobre | C.R.E.P.S. Voiron | Espoirs | 15 |
| 6 au 11 novembre | C.R.E.P.S. Poitiers | Espoirs | 15 |
| 4 au 9 décembre | Institut Nat. des Sports | Espoirs | 15 |

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Haut Commissariat aux Sports et la F.F.H.C.

*Stages d'Espoirs :*

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

Les Stages de Voiron et de Poitiers seront réservés aux stagiaires résidant à 300 km au maximum du Centre intéressé.

*Stage de candidats moniteurs et aides- moniteurs.*

Des diplômes d'aide-moniteur peuvent être attribués à l'issue des stages régionaux, interrégionaux ou nationaux. Le candidat doit :

1. Avoir trois ans de licence et de pratique haltérophile ;
2. Être âgé d'au moins 25 ans ;
3. Être présenté par son club à la F.F.H.C., avec avis favorable du Comité régional ;
4. L'examen sera sanctionné par un représentant qualifié du Comité régional, dirigeant ou arbitre fédéral, appartenant au périmètre du C.R.E.P.S. intéressé et par le moniteur national.

Pour être nommé aide-moniteur d'haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à l'issue du Stage la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire sauf en ce qui concerne les épreuves physiques. L'examen comporte les épreuves orales figurant au programme de l'examen de moniteur d'haltérophilie. Il n'y a pas d'épreuves écrites.

Les diplômes de moniteur seront attribués à l'issue du stage organisé à cet effet dans les conditions suivantes :

Le candidat doit :

1. Être présenté par son club
2. En faire la demande par l'intermédiaire du Comité Régional qui la transmettra à la F.F.H.C. avec avis motivé.

En cas d'avis défavorable du Comité Régional, possibilité d'appel à la Fédération.

3. Être titulaire du diplôme d'aide- moniteur depuis au moins deux ans. Pour être nommé moniteur d'haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à l'issue du stage, la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire, sauf en ce qui concerne les épreuves physiques.

*Épreuves d'examen :*

1. Un devoir écrit. Noté de 0 à 20. Coefficient 2.

Les sujets de cette épreuve écrite portent sur la technique et l'entraînement haltérophiles.

2. Démonstration des divers mouvements haltérophiles. Notée de 0 à 20. Coefficient 3.
3. Épreuves Physiques. Notées de 0 à 20.

Les candidats de plus de 40 ans bénéficient de 3 points supplémentaires. Ces épreuves comportent : 60 m. plat. Saut en longueur à pieds joints sans élan. Épaulé-jeté 3 essais. Renversement en souplesse à la barre fixe. Lancer de Poids de 5 k.

4. Épreuves orales comportant :
   a) Anatomie. Note de 0 à 20. Coefficient 1.
   b) Technique et règlement. Note 0 à 20. Coefficient 2.
   c) Pédagogie pratique. Note 0 à 20. Coefficient 3.

**Entraîneurs régionaux**

Le titre d'entraîneur régional sera attribué à l'issue de stages nationaux se confondant avec ceux préparant au diplôme de moniteur.

*Le candidat devra :*

1. Être titulaire du diplôme de moniteur depuis au moins deux ans.
2. Subir un examen spécial comprenant :
   a) Un exposé oral aux élèves du cours de moniteurs.
   b) Une épreuve pédagogique.

Pour être nommé entraîneur régional, le candidat devra obtenir au moins 15 à chacune de ces deux épreuves.

**Entraîneurs fédéraux**

La Fédération peut nommer des entraîneurs fédéraux.

*Le candidat devra :*

1. Être entraîneur régional depuis au moins deux ans.
2. Avoir donné entière satisfaction au Comité régional dont il est l'entraîneur.
3. Présenter à la Fédération un travail écrit sur la façon de concevoir le rôle et l'action d'un entraîneur fédéral, commenter ce travail et en discuter avec le Jury.

# RÉSULTATS TECHNIQUES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS 1961

**Disputé les Samedi 15 et Dimanche 16 Avril 1961, au Théâtre des Beaux-arts, à MONACO**

| Noms des concurrents | Poids du corps | Clubs | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé-jeté à 2 bras | Totaux |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Poids Coqs :** *(Minima 255 k.)* | | | | | | |
| 1. MEURAT | 54 k 350 | A.S. Lilloise Int. Entr. | 85, - | 80, - | 105, - | 270 k |
| **Poids Plumes :** *(Minima 275 k.)* | | | | | | |
| 1. FULLA | 59 k 360 | Club Sportif Gondolo | 92,500 | 85, - | 117,500 | 295 k |
| 2. FONTAINE | 58 k 800 | Club Sportif Gondolo | 85, - | 87,500 | 117,500 | 290 k |
| 3. PLATIER | 39 k 450 | Enfants du Devoir Oyonnax | 90, - | 85, - | 115, - | 290 k |
| N. Cl. COQUEL | 59 k 750 | Cl. Sp. Nouv. Messageries de la Presse | 90, - | 0, - | 105, - | — |
| **Poids Légers :** *(Minima 300 k.)* | | | | | | |
| 1. GERBER | 67 k 500 | Esso Sports | 117,500 | 105, - | 137,500 | 360 k |
| 2. HANSMETZGER | 66 k 250 | Club Athlétique Nantais | 105, - | 92,500 | 122,500 | 320 k |
| 3. GAÉTAN J | 66 k 700 | A.S. Chemin. Vénissieux | 92,500 | 95, - | 120, - | 307 k 500 |
| 4. ULRICH | 66 k 700 | Sté Athl. Koenigshoffen | 92,500 | 92,500 | 112,500 | 297 k 500 |
| 5. RENAUD | 66 k. | Cl. Sp. Nouv. Messageries de la Presse | 102,500 | 95, - | 75, - | 272 k 500 |
| N. Cl. PALLY | 64 k 350 | Club Sportif Gondolo | 0, - | 90, - | 115, - | — |
| **Poids Moyens :** *(Minima 325 k.)* | | | | | | |
| 1. MAIER | 73 k 600 | Union Roubaisienne | 122,500 | 107,500 | 152,500 | 382 k 500 |
| 2. CONSTANTINIAN | 74 k 200 | La Française de Lyon | 115, - | 110, - | 132,500 | 357 k 500 |
| 3. DUBOS | 74 k 350 | Assoc. Sp. Simca | 97,500 | 100, - | 132,500 | 330 k |
| 4. OHLMANN | 71 k 850 | Sté Hal et Cult. Haguenau | 105, - | 92,500 | 122,500 | 320 k |
| N. Cl. BOISSONNET | 74 k 750 | U.S. Cheminots Moulins | 0, - | Abandon | — | — |
| **Poids Mi-Lourds :** *(Minima 345 k.)* | | | | | | |
| 1. DEBUF | 80 k 900 | A.S. Lilloise Int. Entr. | 122,500 | 120, - | 160, - | 402 k 500 |
| 2. PATERNI | 75 k 050 | Club Sportif Gondolo | 125, - | 120, - | 155, - | 400 k |
| 3. DEMONSEL | 81 k 450 | A.E. Électricité Lille | 107,500 | 107,500 | 137,500 | 352 k 500 |
| 4. SABLE | 78 k 800 | Montpellier Sport Club | 105, - | 105, - | 137,500 | 347 k 500 |
| **Poids Lourds Légers :** *(Minima 360 k.)* | | | | | | |
| 1. VINCENT P | 87 k 200 | Athlétic Club Montpellier | 125, - | 130, - | 165, - | 420 k |
| 2. LÉVECQ | 87 k 100 | Sporting Club Tête de Cheval Loos | 107,500 | 115, - | 142,500 | 365 k |
| 3. RENAULT | 86 k 950 | Stade Porte Normande Vernon | 107,500 | 105, - | 135, - | 347 k 500 |
| **Poids Lourds :** *(Minima 370 k.)* | | | | | | |
| 1. THOMAS | 104 k | Club Sportif Gondolo | 117,500 | 117,500 | 150, - | 385 k |
| 2. HERBAUX | 97 k 600 | A.S. Tramways Lille | 125, - | 112,500 | 145, - | 382 k 500 |
| 3. FOULETIER | 94 k 650 | Halt. et Cult. Club Aix | 110, - | 125, - | 145, - | 380 k |
| 4. GOETTELMANN | 107 k | Athlétic Club Sélestat | 120, - | 110, - | 145, - | 375 k |

# L'épaulé en fente de Palinski

Quels sont les fervents haltérophiles qui ne connaissent les performances du champion olympique polonais Palinski ? Celui-ci a amélioré aux Jeux Olympiques — le record de l'épaulé-jeté de la catégorie Mi-Lourds avec 180 k et, de plus, a battu à plusieurs reprises le record de la catégorie supérieure, pour atteindre 186 k 500.

A Lille, à l'issue du match Paris - Nord, Palinski se produisait en compagnie de son compatriote Zielinski, des Italiens Masu et Mannironi et de Roger Gerber. A un poids de corps légèrement inférieur à 90 k, il réussit l'excellent total de 457 k 500 (142,500 - 135 - 180). Après avoir épaulé 180 k au premier essai, il manqua de très peu ses trois tentatives contre le record du monde avec 187 k 500. Les images qui illustrent cet article montrent les différentes phases de son premier essai à 180 k.

*Le décollé de terre :* N° 1 - 2 et 3 Le dos reste plat et garde sensiblement la même inclinaison. Le lever s'effectue donc par une extension des genoux qui, en se dérobant vers l'arrière, permettent à la barre de s'élever dans un plan vertical.

Remarquer que les bras sont très nettement obliques par rapport à la verticale : seule une contraction puissante des muscles grands dorsaux peut maintenir la barre le long du corps.

*Remarque* : En 3, les genoux ne sont pas entièrement tendus afin de favoriser la suite du mouvement et en particulier l'avancée des genoux.

*L'avancée des genoux et l'extension du corps* : N° 4 – 5 – 6 et 7.

En 4, les tibias commencent à s'incliner vers l'avant et la barre entre en contact avec les cuisses, juste au-dessus des rotules.

En 5, la barre est toujours en contact avec les cuisses, la flexion des genoux s'est accentuée mais ne nuit nullement à la montée de la barre car le tronc continue son extension.

Cette légère flexion des genoux est favorisée par un passage du corps sur la plante des pieds : l'angle pied-jambe restant sensiblement le même entre 4 et 5, il est facile de comprendre qu'une bascule du corps sur la plante des pieds entraîne une avancée des genoux.

Cette position passagère est parfaite d'efficacité; les bras étant dans un plan vertical, la montée de la barre va être produite par l'action combinée des trois groupes musculaires les plus présents du corps humain : muscles extérieurs des pieds sur les jambes, des cuisses sur les jambes et du tronc sur les cuisses. En 6, la flexion des genoux est encore très marquée alors que le tronc atteint presque - la verticale : la dernière phase de l'extension du corps, entre 6 et 7, va donc rappeler l'appel du jeté. En 7,

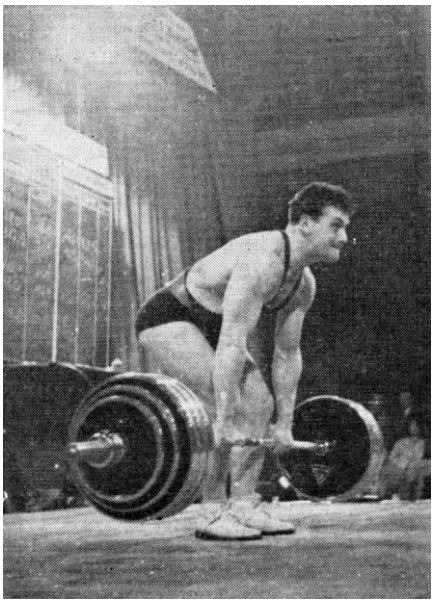

**1**

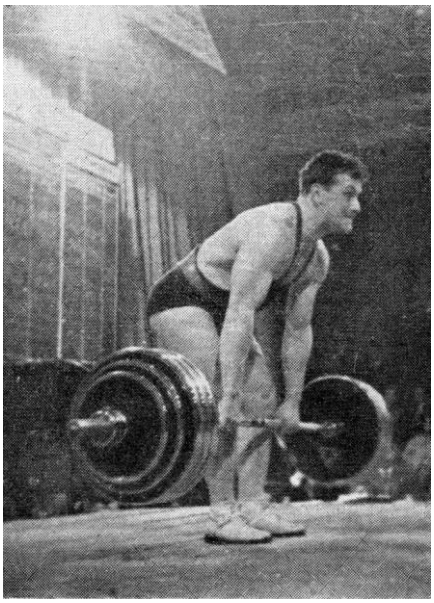

**2**

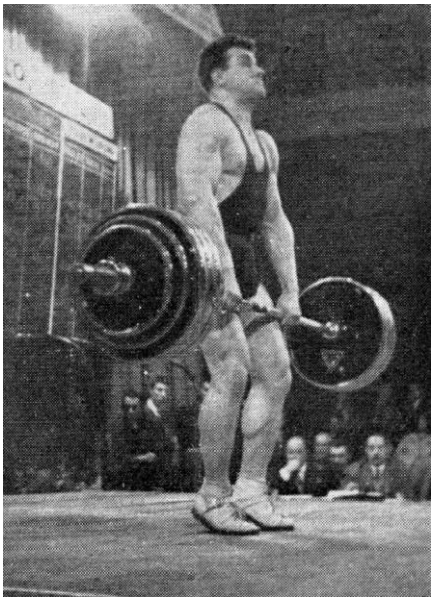

**6**

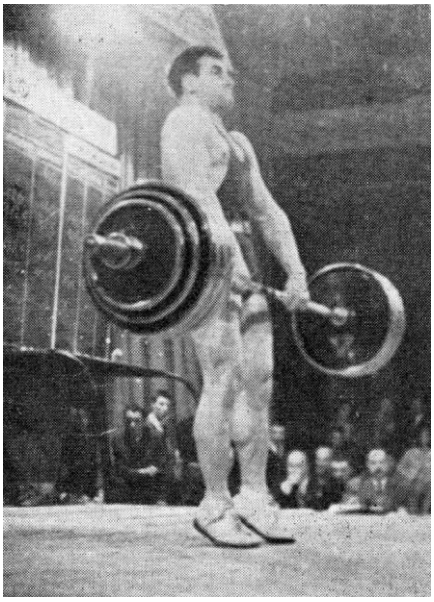

**7**

le corps est en extension complète, les épaules se haussent et les bras n'ont pratiquement pas commencé leur flexion.

*Le passage en fente* : En 8, les épaules continuent à se hausser et les bras se fléchissent pendant que les pieds commencent à se déplacer en glissant sur le sol.

En 9, les pieds sont maintenant très nettement décollés du sol et les bras continuent leur traction très énergiquement.

En 10 et 11, les pieds ont trouvé leur position définitive sur le sol et les coudes tournent rapidement autour de la barre ; le corps continue à descendre jusqu'au verrouillage complet.

En 12 et 13, les coudes sont en avant de la barre, le verrouillage est donc complet. La charge est bien répartie sur les deux jambes, ce qui est essentiel lorsque la fente est basse. Nous remarquons qu'en 13, la fente s'est très nettement accentuée alors qu'en 12 l'athlète semble avoir trouvé sa position définitive : c'est la phase d'amortissement au cours de laquelle le corps résiste à la charge qui commence à descendre.

A partir de la dernière position (13), l'athlète va pousser sur sa jambe avant et maintenir sa jambe arrière tendue pour se redresser.

***

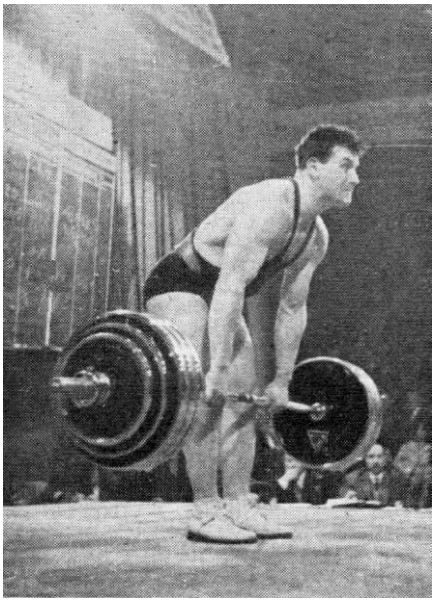

**3**

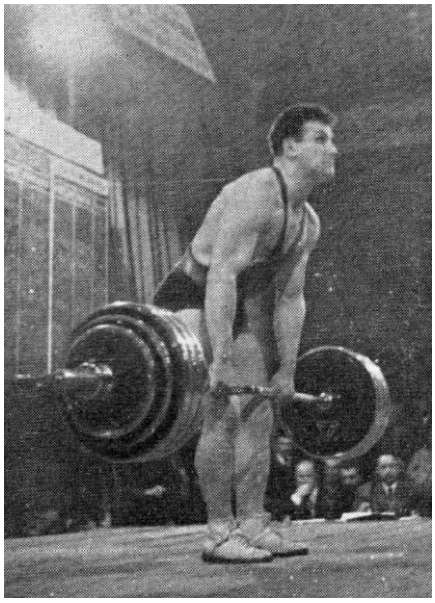

**4**

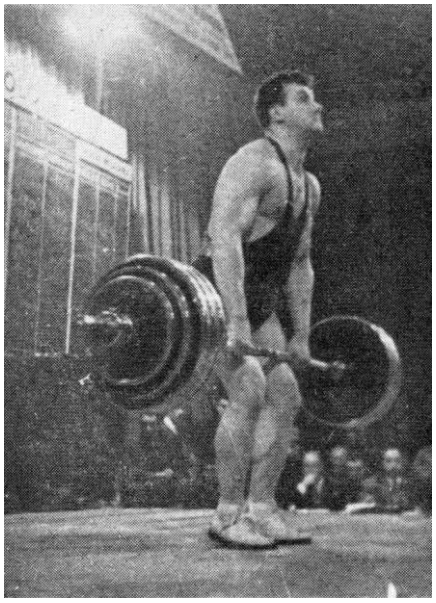

**5**

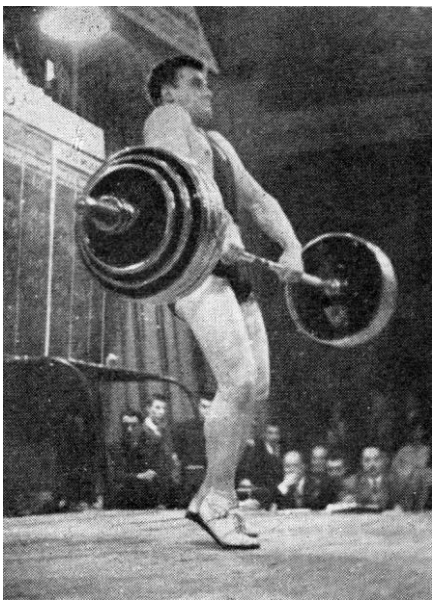

**8**

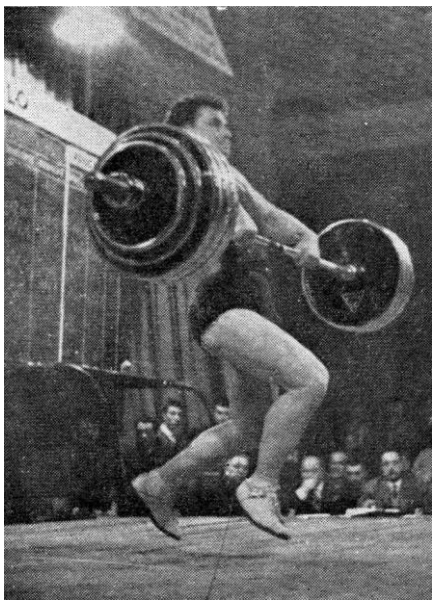

**9**

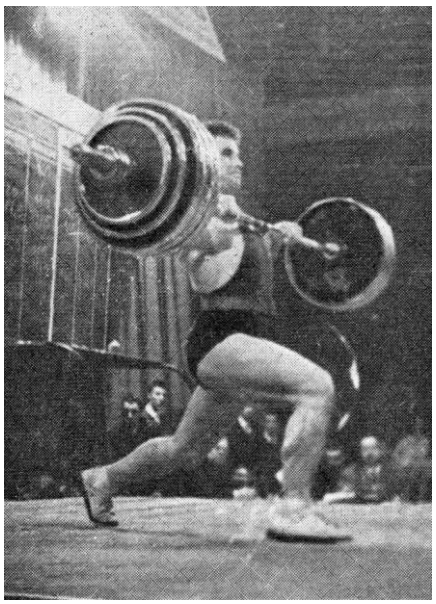

**10**

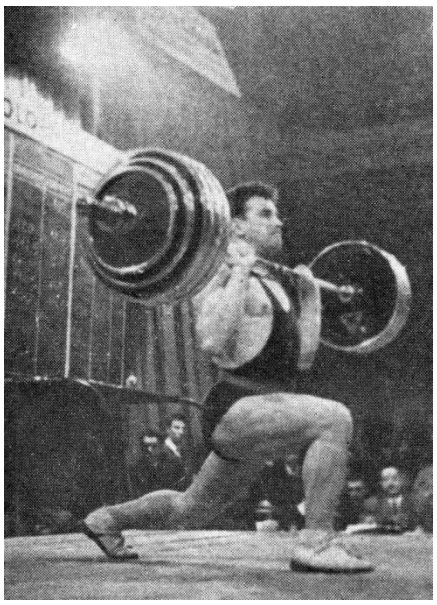

11

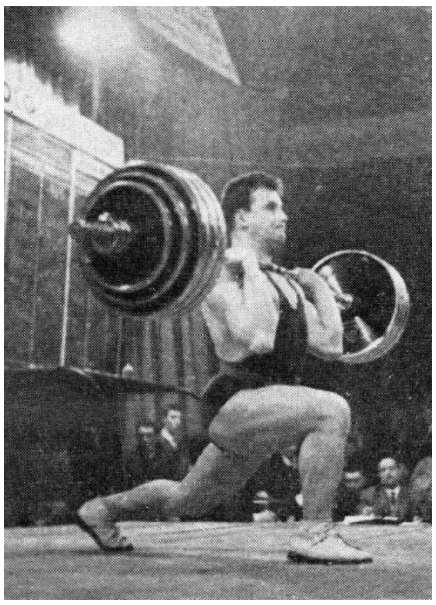

12

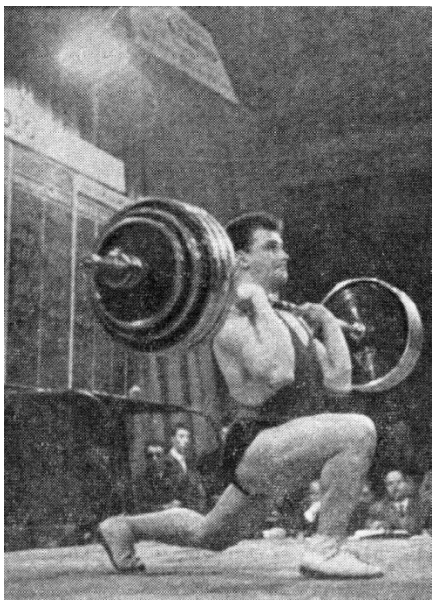

13

*Critique du mouvement de Palinski.* - Les treize photos présentées sur ces pages illustrent presque parfaitement la technique de l'épaulé en fente. Tout juste pouvons-nous trouver quelques détails à critiquer : d'une part, l'extension du corps pourrait être un peu plus accentuée (7) et d'autre part, le passage en fente gagnerait en rapidité si les pieds n'entraient un peu prématurément en contact avec le sol (10). Ces quelques images méritent cependant le privilège d'orner les murs des salles d'entraînement.

G. LAMBERT,
Moniteur National, Professeur d'E.P.S.

## Nos joies, nos peines

### Distinctions

Dans le « Bulletin Officiel des Décorations, Médailles et Récompenses » du 28 Mars 1961, nous avons relevé les distinctions ci-après attribuées a des Membres de la F.F.H.C.

*Officier dans l'Ordre du Mérite Sportif :*

- ✓ M. André Roussaux,
- ✓ M. Claude Taillefer,
- ✓ M. Marc Marcombe,
- ✓ M. Charles Reisacher
- ✓ M. René Dini.

*Chevalier dans l'Ordre du Mérite Sportif :*

- ✓ M. Jacques Dubourg,
- ✓ M. Jacques Serrano,
- ✓ M. Roger Druon.

Nos bien sincères félicitations à tous ainsi qu'à M. le Dr Héraud, Directeur de l'institut National des Sports, promu Commandeur de l'Ordre du Mérite Sportif.

***

A l'occasion des Championnats de Bourgogne-Franche-Comté, les Dirigeants du Comité régional ont remis à M. Georges Gaudry, du Stade Auxerrois, la Médaille d'Or de la Reconnaissance de la F.F.H.C. en récompense de son dévouement et pour le bel exemple de vitalité et de courage qu'il donne aux jeunes en continuant, malgré les années, son entraînement haltérophile.

Nous lui renouvelons nos vives félicitations.

### NÉCROLOGIE

Le Comité d'Auvergne nous fait part du décès de M. Cancigh, père des deux sympathiques athlètes Léonce et Serge Cancigh, de l'Etoile des Sports Montluçonnais.

Nos bien sincères condoléances.

### DÉCÈS DE M. René RECORDON

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, notre Fédération a perdu un de ses dévoués dirigeants, M. René Recordon, Membre du Comité de Direction fédéral, décédé le 19 Mars dernier, à la Clinique de Sartrouville, des suites d'une intervention chirurgicale.

Né le 11 Juin 1902, René Recordon fit partie de la Société Athlétique Montmartroise, à l'époque de Charles Rigoulot et Ernest Cadine. En 1932, il créa une Section Haltérophile au Stade d'Enghien-Ermont, puis fut, en 1946, le fondateur et Président de la Société Athlétique d'Enghien, fonctions qu'il conserva jusqu'en 1952. A cette époque, il passa le flambeau à l'un des athlètes qu'il avait formés : F. Fiolle, tandis que lui-même était nommé Président d'Honneur du Club.

Rappelons que c'est sous sa direction que Denize fut Champion de France Juniors.

René Recordon fut déporté en Allemagne en décembre 1942, comme travailleur de force. Rapatrié en septembre 1943, il entra dans la Résistance et y resta jusqu'à la Libération.

Il était Chevalier de l'Ordre du Mérite Sportif, Vice-président du Comité de l'Île-de-France, Membre du Comité de Direction Fédéral.

Le Président, M. Jean Dame, M. Paul Buisson, M. André Rolet, M. Léon Morin, le Moniteur Guillier représentaient la F.F.H.C. et le Comité de l'Île-de-France à ses obsèques, qui ont eu lieu le 23 Mars, au cimetière de St-Gratien.

**L'HALTÉROPHILE MODERNE**

**15e ANNÉE. – N° 166**

*Organe officiel mensuel*

**DIRECTION - RÉDACTION**
**ADMINISTRATION**
**10, rue Saint-Marc, PARIS-2e**
Téléphone : CEN. 53-60

**Abonnement**

| | |
|---|---|
| **France** ..... | **6 NF** |
| **Étranger** ..... | **10 NF** |
| **Clubs affiliés** ..... | **15 NF** |

*Chèques Postaux Paris 1304-82*

# Amélioration du matériel de nos salles

## Presse horizontale

Nous avons vu dans deux numéros précédents le montage de deux presses obliques et verticales chargeables avec des poids. Je profiterai de ce modèle pour vous montrer que l'on peut employer également des sandows; pour augmenter ou diminuer l'intensité du travail, on en ajoute ou on en retire.

La presse horizontale comporte quatre parties principales qui sont le bâti, le chariot, le système de fixation à coulisse des sandows, les chaînes reliant ces deux parties.

1. *Le bâti* : Décrit dans le dessin, il aura une longueur totale de 2 m. 20 et une largeur de 0 m. 60 à 0 m. 80 et une hauteur de 0 m. 30 à 0 m. 40 ; en tube de chauffage central de 40x49 soudé parfaitement à l'équerre.

La planche B de poussée des pieds pourra avoir jusqu'à 1 m. de hauteur pour permettre de monter ou de descendre la planche d'appui. Un dispositif G. à ressort et à goupille permet le réglage de la course (voir presse oblique).

2. *Le chariot* : Il fonctionne suivant le principe de roulette à gorge décrite avec la presse oblique et verticale. Sa longueur peut être de 0 m. 90 à 1 m. Sur deux tubes formant entretoise (A) on fixera la planche ; dans le bout de celle-ci un joug pour caler les épaules ; celui-ci peut ne pas être complètement au bout du chariot, ce qui permettra de reposer la tête. Le joug est fixé solidement avec des tiges filetées qui traversent les deux pièces de bois. Deux étriers D. seront placés en avant pour la prise des mains.

3. *La coulisse de fixation des sandows* : C'est la pièce E. du dessin qui glisse sur le tube inférieur du châssis.

*Deux formules de glissement* : Soit quatre roues à gorge comme pour le chariot.

Soit un tube fendu en deux comme indiqué sur le dessin E.

10 à 12 crochets seront soudés sur le tube entretoise.

4. *Système de transmission* : deux chaînes de vélo ou de moto fixées d'une part au chariot, d'autre part à la coulisse E. Deux roues à gorge F. de chaque côté guideront la chaîne dans son mouvement.

*Prix de revient* : Sensiblement le même, peut-être un peu plus cher que pour la presse verticale à roulettes, car il y a deux fois 2 m. 20 de tube en sus et la soudure de tous les crochets.

*Utilisation* : Pour le travail des jambes. Corps complètement allongé en réduisant à volonté la course de poussée. Aucune fatigue des reins qui sont calés sur la planche. Appareil essentiellement culturiste ou de rééducation.

*Nota* : En basculant la presse et en faisant reposer sur la partie F., on obtient une presse verticale. Vous faites donc deux presses avec un appareil.

L. GUILLIER.

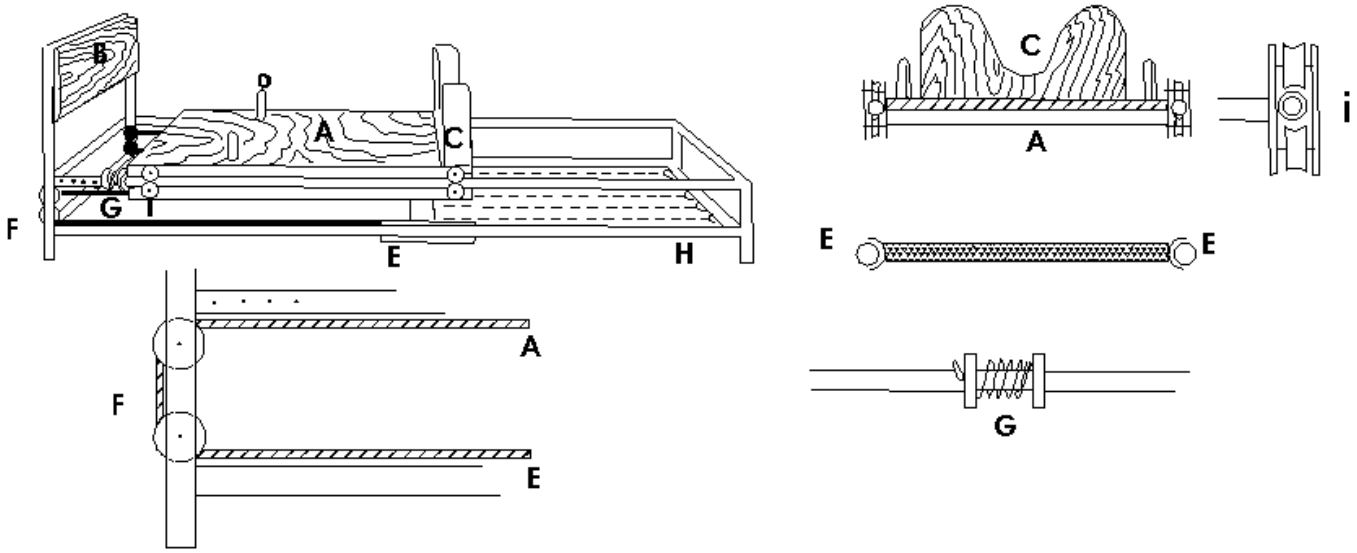


## Ce que vous devez savoir

**Résultats des Championnats de France**

**Scolaires et Universitaires**

**Disputés le Samedi 25 Mars, en soirée,**

**Gymnase du Lycée Arago, à Perpignan**

Poids Coqs. — 1. Tabatabai (Fac. Méd. Lyon) 247 k 500 (75 - 75 - 97,5) ; 2. Encontre (Lycée Perpignan) 210 k (65 – 60 - 85) ; 3. Cuny (Ec. Serv. Santé Mili. Lyon) 200 k (60 – 60 - 80).

Poids Plumes. — 1. Aspart (Lycée Perpignan) 250 k (70 – 80 - 100) ; 2. Delalande (Lycée Bel Air Nantes) 245 k (72,5 - 77,5 - 95) : 3. Capitaine (Fac. Sciences Caen) 232 k 500 (70 - 67,5 - 95).

Poids Légers. — 1. Dejonghe (Lycée T. Lille) 290 k (85 – 90 - 115) ; 2. Trudel (Lycée Nord Lille) 285 k (82,5 - 82,5 – 120 ; 3. Bauer (Lycée Sélestat) 285 k (80 – 90 - 115) ; 4. Boulinier (Fac. Sciences Paris) 275 k (80 - 82,5 - 112,5) ; 5. Halle Gouet (E.M.P. Aix), 270 k (75 – 85 - 100) ; 6. Bonet (Lycée Toulouse) 240 k (70 – 75 - 95).

Poids Moyens. — 1. Rayssiguier (C.R.E.P.E. Toulouse) 302 k 500 (95 - 92,5 - 115) ; 2. Meheut (Lycée Le Havre) 292 k 5 (92,5 - 87,5 - 112,5) ; 3. Yotnda (Fac. Droit Clermont-Ferrand) 290 k (90 - 87,5 - 112,5) ; 4. Tholon (Fac. Sciences Marseille) 285 k (87,5 - 85 - 112,5).

Poids Mi-Lourds. — 1. Fédoras (Fac. Sciences Lyon) 332 k 500 (102,5 – 100 - 130) ; 2. Hennuyer (Fac. Sciences Lille) 320 k. (95 – 100 - 125) ; 3. Benoist (E.A.T.P. Égletons) 297 k 500 (85 - 92,5 - 120) ; 4. Chelle (Lycée Toulouse) 287 k 500 (95 – 85 - 107,5).

Poids Lourds-Légers. — 1. Toye (Fac. Méd. Clermont-Ferrand) 375 k (117,5 – 110 - 147,5) ; 2. Vincent (Lycée Et. Montpellier) 317 k 5 (82,5 – 95 - 130).

Hors championnat, Toye bat le record de France du développé avec 120 k 500.

Poids Lourds. — 1. Bordes (Fac. Sciences Toulouse) 332 k 500 (110 – 100 - 122,5).

**NOUVELLES INTERNATIONALES**

**Nouveau record du Monde**

Arraché à deux bras : Poids Lourds Schemansky (États-Unis), 159 k.

# DÉCATHLON MODERNE

*(Suite)*

### PATINAGE SUR GLACE

*Hommes et femmes* : Patinage en avant, autour de deux plots distants de 40 m. (d'axe en axe) : 4 tours, 320 m. en 70".

Patinage en arrière - autour de deux plots distants de 40 mètres (d'axe en axe) dans le sens des aiguilles d'une montre 2 tours 160 m. en 45". Slalom en marche avant. Quatorze plots étant placés en ligne droite à une distance de 3 m. (d'axe en axe), la longueur du slalom étant déterminée comme suit : treize espaces de 3 m. en un espace entre la ligne de départ et l'axe du premier plot; un aller et retour : 80 m. en 25".

Autre possibilité : les concurrents peuvent opter pour une épreuve de vitesse. Hommes : 2.000 m. (sens normal) en 6'. Femmes : 1.500 m. (sens normal) en 4'50".

### MOTO - SCOOTER - AUTO

Brevet de Bon conducteur décerné par la Prévention Routière.

MOTONAUTISME
- Qualification déterminée pal la F.F. Motonautique.

AVION
- Brevet de pilote (2e degré).

PLANEUR
- Brevet Catégorie D.

HÉLICOPTÈRE
- Brevet.

PARACHUTE
- Brevet.

*ARTICLE* 8. — Le renouvellement chaque année des performances exigeant un entraînement est le principe même du Décathlon.

Toutefois, pour les sports mécaniques, les dispositions suivantes sont observées

- Test du Bon Conducteur de la Prévention Routière (auto et moto) doit avoir été passé dans les cinq années précédant l'année en cours.
- Parachutisme le dernier saut doit avoir été effectué dans les cinq années précédant l'année en cours.
- Le brevet de pilote, en revanche, doit être de l'année en cours (il n'est renouvelable que sur contrôle ou à la suite d'un certain nombre d'heures de vol). Même observation pour le planeur et l'hélicoptère.

### ÉQUIVALENCES POUR LES PERFORMANCES

*ARTICLE* 9. — Indépendamment du sport ou des deux sports « hors programme » qui pourront être substitués à une ou deux des dix épreuves du Décathlon Moderne (voir articles 5 et 6) des équivalences seront admises à certaines des performances indiquées à l'article 7 pour les différentes spécialités sportives énumérées dans le tableau (voir page 16).

Seront donc dispensés de l'épreuve correspondante tout marcheur, athlète, nageur, plongeur, gymnaste, rameur, canoéiste, cycliste, cavalier, skieur, patineur, skieur nautique, ayant été officiellement contrôlé par sa fédération au Cours d'une compétition où il a réalisé une performance égale ou supérieure en valeur ou distance à celle demandée pour le Décathlon. Une performance réalisée même sur une distance inférieure ou dans une spécialité différente pourra être acceptée, si cette performance suppose une endurance nettement supérieure à celle qu'implique la performance correspondante du Décathlon Moderne. A cet effet, les fédérations dresseront chaque année une liste des performances enregistrées pouvant constituer des équivalences.

Certaines fédérations décernent, d'autre part, des brevets du type « Audax » ou « Randonneurs », qui peuvent également être adoptés comme équivalences. Ces fédérations établiront également chaque année une liste de ces brevets équivalents.

En ce qui concerne le *Brevet Sportif Populaire Supérieur*, son niveau général justifie son admission comme équivalence pour la course, les sauts et le grimper. Même disposition pour le *Diplôme d'Athlète Complet de la F.F.E.P.*

Les équivalences ne seront cependant admises que si les brevets produits ont été acquis dans l'année en cours.

*ARTICLE* 10. — Le Décathlon Athlétique sera valable pour plusieurs équivalences dans les conditions suivantes : Tout concurrent ayant participé au cours de l'année à une épreuve de Décathlon Athlétique et y ayant totalisé 4 000 points au moins bénéficiera d'équivalence pour six épreuves dans la Catégorie A.

Pour obtenir l'insigne d'or, il lui faudra réussir au Décathlon Moderne l'épreuve de natation, celle de cyclisme ou d'équitation, celle de ski ou patinage sur glace ou à roulettes ou ski nautique et une des épreuves mécaniques.

Pour les Catégories B et C, seule l'épreuve de natation sera demandée; le concurrent bénéficiera donc d'une équivalence pour neuf épreuves, dans la Catégorie « Vétéran », les 4.000 points obtenus au Décathlon Athlétique constitueraient une équivalence pour les dix épreuves et seraient sanctionnés par l'insigne d'or.

Tout concurrent ayant été classé au cours de l'année dans une épreuve du Pentathlon Moderne est considéré comme ayant réussi les épreuves de course, natation, équitation, et bénéficie avec le tir et l'escrime des deux sports de substitution prévus par le règlement.

### ORGANISATION — CONTRÔLE

*ARTICLE* 11. — Tout club relevant d'une fédération ou d'un groupement adhérent au Comité National des Sports peut organiser des sessions ou des contrôles individuels d'épreuves comptant pour le Décathlon Moderne.

Les professeurs d'éducation physique exerçant dans les établissements d'enseignement secondaire et supérieur peuvent également en organiser pour les élèves de ces établissements ou facultés.

Les corps de troupes et les mouvements de jeunesse sont habilités à le faire, pourvu qu'ils se conforment comme les clubs sous la juridiction du C.N.S. aux règles définies ci-après.

*ARTICLE* 12. — Toutes les épreuves sont contrôlées par les officiels des fédérations et associations nationales affiliées au C.N.S. ou ayant un accord avec celui-ci, ou par les dirigeants de clubs ou gradés ayant obtenu l'accord de la fédération intéressée.

*ARTICLE* 13. — Les dates et conditions d'organisation des sessions devront être établies en accord avec les ligues ou comités régionaux ou départementaux des fédérations et associations nationales, qui désigneront les délégués responsables du contrôle.

*ARTICLE* 14. — Chaque session fait l'objet d'un procès-verbal indiquant le lieu et la date de la session et les noms des admis et des refusés. Ce procès-verbal est signé par le délégué fédéral ou le dirigeant de club habilité. D'autre part, une fiche du modèle arrêté par le C.N.S. est signée par l'examinateur de chaque candidat ayant réussi la performance exigée ; cette fiche, extraite d'un carnet à souches, est adressée pour contreseing à la fédération intéressée, qui transmet ensuite au C.N.S. Le candidat conserve la souche de cette fiche, également signée.

*ARTICLE* 15. — Le Comité National des Sports centralise, pour vérification, les procès-verbaux et fiches individuelles transmises par les fédérations d'une part, les carnets à souches expédiés par les candidats ayant terminé leurs dix épreuves d'autre part. La Commission du Décathlon Moderne est seule habilitée à distribuer chaque année les titres et insignes officiels du Décathlon Moderne.

### ENGAGEMENTS

*ARTICLE* 16. - Les engagements seront adressés au Comité National des Sports, 23, rue d'Anjou, Paris-8e (Commission du Décathlon Moderne). Ils doivent être accompagnés de deux photographies, d'un certificat médical conforme au modèle fixé par la Commission et du montant des droits d'inscription couvrant les frais de correspondance et d'assurance spéciale s'appliquant à tous les sports pour lesquels une épreuve spéciale est prévue dans le cadre du Décathlon Moderne. Cette assurance sera contractée par le Comité National des Sports.

Le montant de ce droit sera fixé chaque année par la commission. Il sera de 6 NF pour 1961.

### PENTATHLON

Afin d'intéresser au Décathlon Moderne, les sportifs ayant des chances limitées dans la réussite des dix épreuves, le C.N.S. institue également deux pentathlons, le pentathlon athlétique (marche. course, saut en hauteur, saut en longueur, grimper) et le pentathlon nautique (natation, plongeon-sauvetage, aviron, canoë ou kayak, voile ou ski nautique).

Les participants au Décathlon Moderne, régulièrement engagés, se voient attribuer un insigne spécial s'ils ont réussi les cinq épreuves de ces pentathlons, qu'ils aient réussi ou non les dix épreuves du décathlon.

Il sera attribué l'insigne d'argent du Décathlon à ceux ou celles qui auraient réussi les deux pentathlons.

***

### Additif au Règlement 1961 Du Décathlon Moderne

Après deux années d'expérience, la Commission du Décathlon Moderne a encore prévu quelques retouches au Règlement, dans le sens de l'assouplissement.

Les principales innovations sont les suivantes

- Plus d'épreuves obligatoires (course. natation) pour l'obtention de l'insigne de bronze, liberté complète de choix étant laissée aux participants.

- L'insigne d'argent est attribué aux concurrents de plus de 60 ans ayant réussi les performances demandées pour les épreuves féminines.
- L'insigne d'argent est automatiquement attribué à tous concurrents ou concurrentes ayant réussi 13 épreuves quelles qu'elles soient.
- L'insigne d'or est automatiquement attribué pour tous concurrents ou concurrentes ayant réussi 15 épreuves quelles qu'elles soient.

Une nouvelle spécialité a été introduite dans le groupe des épreuves figurant en bas du tableau : la plongée sous-marine pour laquelle le Brevet Élémentaire de plongée en scaphandre est demandé.

A noter enfin que pour les sports de substitution prévus par le Règlement, une disposition spéciale a été adoptée pour les poids et haltères. Tout concurrent pourra utiliser les poids et haltères comme sport de substitution s'il a réussi la performance suivante

Épaulé et jeté, la barre chargée à un nombre de kilos correspondant à son propre poids. Exemple : un concurrent pesant 75 kgs devra épauler et jeter 75 kgs. Au-dessous de 500 grammes, le poids sera arrondi au kilo inférieur, au-dessus de 500 grammes, au kilo supérieur.

A noter également que depuis cette année, la Fédération Française de Tir a institué une épreuve spéciale pour les décathloniens et qui peut être utilisée comme sport de substitution.

La Commission a également décidé pour l'année 1961 d'attribuer une Coupe du Haut-commissariat et le Challenge du Syndicat Général des Fondeurs de France au Club ayant réuni le plus grand nombre de concurrents, en adoptant le décompte suivant qui encouragera le maximum de sportifs à tenter leurs chances.

Le classement sera établi comme suit :

Ne sera pas totalisé le nombre de concurrents ayant réussi les 10 épreuves mais le nombre d'épreuves réussies par l'ensemble des concurrents. Ceux qui sont capables d'en faire plus de dix pouvant ainsi apporter des points supplémentaires à leur Club et les concurrents ne pouvant terminer les dix épreuves en apportant également. Une seule condition pour ces derniers : qu'ils aient réussi au moins cinq épreuves, à l'exclusion de toute épreuve mécanique.

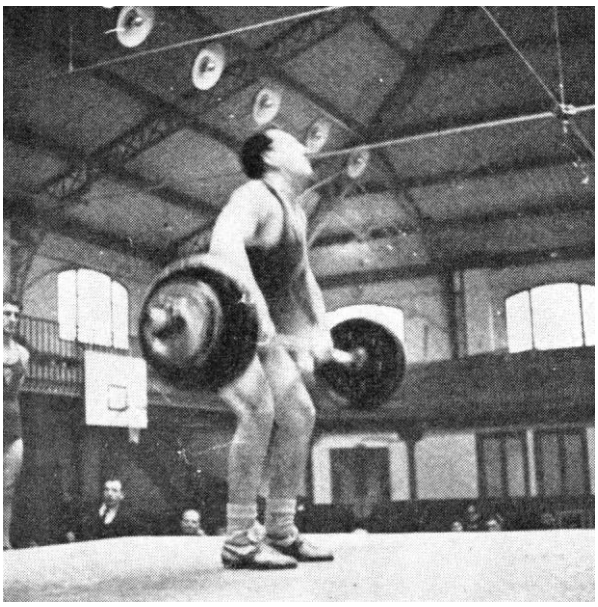

**THOMAS, Vainqueur des Poids Lourds, au Critérium National, va manquer 150 k à l'épaulé.**
**Remarquer la flexion des bras trop accentuée.**
**Ce même athlète vient de remporter le titre de Champion de France 1961, à Monaco**

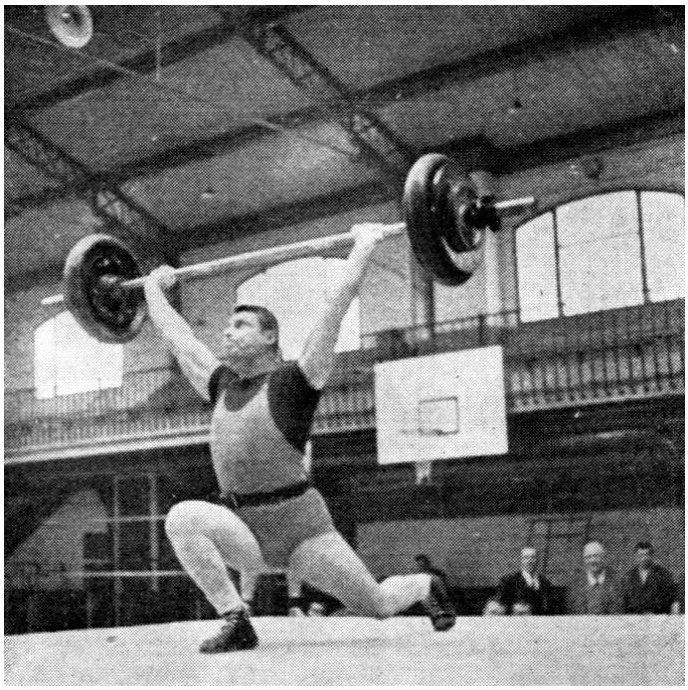

**LACHAUME (Lourd-Léger) domine ses adversaires dans sa catégorie, au Critérium National Haltérophile. Il arrache ici 105 k.**

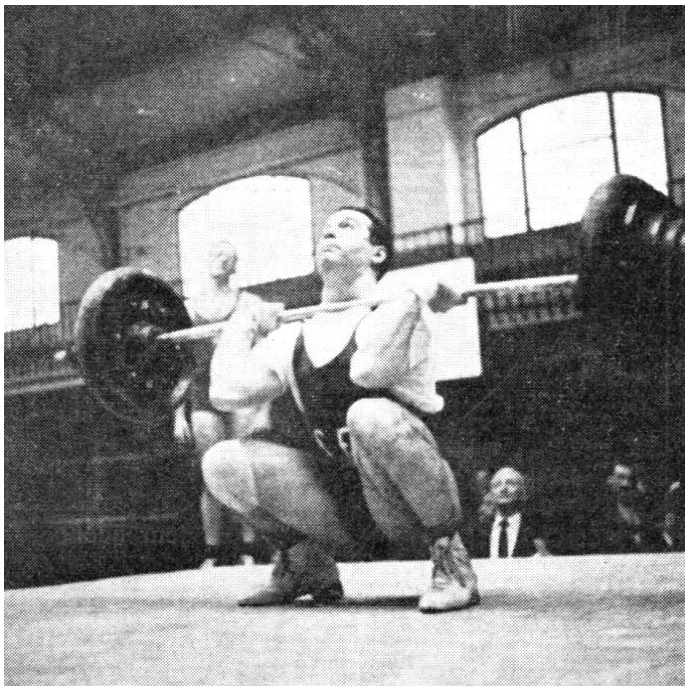

**DEMONSEL, Vainqueur des Mi-Lourds au Critérium, épaule 132 k. 500 à son 2e essai. Il vient d'obtenir la 3e place au Championnat de France 1961**

**Supports de barre fabriqués en cornières « Dexion » de la Société FERALCO, 9, rue Saint-Sébastien, PARIS**

***MATCH TRIANGULAIRE D'HALTÉROPHILIE***

**FRANCE-FINLANDE-ITALIE**

**le SAMEDI 6 MAI 1961**

à 14 H. 30 et à 20 H. 30

**au Gymnase Municipal Voltaire**

2, rue Japy à Paris
(Métro : Voltaire)

Prix des places : **3 et 5 NF**

1/2 tarif aux places à 5 NF pour les licenciés F.F.H.C. et O.S.S.U. sur présentation de leur licence à jour.

°°°

**Ce match sera maintenu si la réquisition actuelle des gymnases municipaux est levée en temps utile.**

**Vous en serez informé par la presse et la radio.**

**Un bel exemple de courage et de persévérance : René-Jacques BŒUF**

**(U.S. Métro-Transports)**

En 1950 (il avait 15 ans), René-Jacques Bœuf ne pensait qu'au sport athlétisme, natation, football.

A la suite d'un coup reçu au tibia gauche et un traitement contraire dû à une erreur de diagnostic, il était question de lui couper la jambe.

Pendant 6 ans 1/2, il a consulté une foule de médecins et subi différentes interventions chirurgicales et traitements.

Entre deux opérations, il faisait son possible pour poursuivre ses études, se déplaçant à l'aide de béquilles et cannes.

Il eut la chance, en 1956, de rencontrer des médecins qui lui assurèrent sa guérison, mais après la dernière intervention chirurgicale, sa jambe restait atrophiée et il éprouvait de grandes difficultés à marcher.

Sur les conseils du Professeur Descamps, René-Jacques Bœuf entreprit la rééducation de sa jambe par les haltères. Sous la direction du Moniteur Fischer, de l'U.S. Métro, il pratiqua l'haltérophilie et sa jambe, bien qu'elle n'ait pas encore retrouvé une souplesse et une musculature normale, s'est nettement améliorée.

En résumé, après six ans d'indisponibilité durant lesquels il a dû subir dix opérations et... trente mois de lit, ce jeune garçon a retrouvé, grâce à son courage et à sa persévérance, la joie de vivre. Bien sûr, il a dû renoncer au professorat d'éducation physique, mais il a entrepris des études d'architecture qui lui permettront une carrière néanmoins enviable.

Au cours de cette saison, les progrès de René-Jacques Bœuf en haltérophilie se sont concrétisés par les résultats suivants : 1er des Poids Mi-Lourds à la Finale du Prix Interrégional, 2e à la Finale du Prix Fédéral, 3e à la Finale du Critérium National Haltérophile Seniors.

Certes, nous pourrions, en conclusion de ce récit, exalter les bienfaits de l'haltérophilie; mais là n'est pas notre but. Nous avons voulu surtout mettre en valeur les résultats d'un jeune de chez nous qui, à force de volonté, a non seulement retrouvé une vie normale, mais ambitionne maintenant de devenir un champion.

## *Dans nos* COMITÉS RÉGIONAUX

**COMITE DU POITOU**

**Dans le cadre des matches interclubs**

Le Club Sportif des Cheminots du Mans et le Club Sportif de la Défense Nationale de Châtellerault ont disputé un match aller et retour.

Le but des dirigeants, MM. Manceau (Le Mans) et Chartier (Châtellerault) était de donner l'occasion à leurs hommes de s'entraîner. L'enjeu étant amical, les athlètes pouvaient ainsi se risquer à améliorer leurs maxima, tout en faisant connaissance, créant par là des liens d'amitié sportive.

Voici les résultats techniques de ces matches

*22 janvier : match aller (Le Mans) :*

1er Le Mans : Guilard 172 k 500, Epineau 210 k, Dufourd 232 k 500, Perthuis 245 k, Jarry 245 k, Huaume 250 k, Guinaud 277 k 500, Auget 270. Total : 1.902 k. 500.

2e Châtellerault : Amant 207 k 500, Lafage 172 k 500, Moreau 202 k 500, Boutineau 232 k 500, Duquerroux 245 k, Vincent 255 k, Sivault, 267 k 500, Pichon 287 k 500. Total : 1.870 k.

*26 février : match retour (Châtellerault) :*

1er Châtellerault : Lafage 182 k 500, Amant 215 k, Moreau 215 k, Boutineau 240 k, Duquerroux, 215 k, Ganachaud 262 k 500, Vincent 255 k, Sivault 267 k 500, Pichon 292 k 500. Total : 2.135 k.

2e Le Mans : Mezerette 165 k, Epineau 210 k, Jourdan 207 k 500, Dufourd 232 k 500, Jarry 230 k, Huaume 242 k 500, Longuet 262 k 500, Barbier 270 k, Auger, 282 k 500. Total : 2.095 k.

**Résultats des Championnats Départementaux**

*Charente (22 Janvier)*

*Juniors* : Poids Coqs 1er Garcia (Cognac) 172 k 500. Poids Plumes : 1er Coutard (Cognac) 185 k ; 2e Braonezet (Cognac) 152 k 500. Poids Légers : Aohito (Cognac) 202 k 500. Poids Moyens : 1er Mavroudis (Angoulême) 210 k ; 2e Renon (Cognac) 132 k 500.

*Seniors* : Poids Moyens : 1er Robinaud (Cognac) 322 k 500 ; 2e Palisseaux (Cognac) 245 k. Poids Mi-Lourds : 1er Gisclon (Cognac) 292 k 500. Lourds Légers : 1er Duchesci (Cognac), 247 k 500 ; 2e Coutard (Cognac) 242 k 500.

*Vienne (11 Février)*

*Juniors* : Poids Légers : Amant (Club Sp. Défense Nle) 207 k 500. Poids Moyens : 1er Ganachaud (Club Sportif Défense Nationale) 255 k ; 2e Jarnot (Culturistes Châtelleraudais) 255 k ; 3e Boutineau (Club Sportif Défense Nle) 235 k ; 4e Prépin (Culturistes Châtelleraudais) 227 k 500.

*Seniors* : Poids Plumes : Lafage (Club Sportif Défense Nle) 172 k 500. Poids Légers : 1er Vincent (Club Sportif Défense Nle) 240 k ; 2e Roy (Culturistes Châtelleraudais) 212 k 500. Poids Mi-Lourds : Pichon (Club Sportif Défense Nle) 287 k 500. Poids Mi-Lourds : Sivault (Club Sportif Défense Nle) 262 k 500.

*MAISON*

**BOUSSARD & JEANNERET**

**170, rue du Temple –Paris (3e)** Téléphone : ARC. 37-21

**COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES**

**OBJETS D'ART**
**POUR TOUS SPORTS**

**Résultats de la Coupe Dupas mise en compétition au Championnat de la Vienne**

Formule : chaque équipe étant dotée d'un total de base établi d'après le total réalisé par chaque athlète dans les compétitions officielles, soit pendant la saison en cours, soit de la précédente saison, l'équipe gagnante est celle qui a réalisé, au cours du match, la progression la plus importante ou la plus petite différence sur le total de base établi.

1er Club Sportif Défense Nationale de Châtellerault : Amant 207 k 500, Boutineau 235 k, Vincent 240 k. Total : 682 k 500. Total de base : 667 k 500. Progression 15 k ; 2e Culturistes Châtelleraudais : Roy 212 k 500, Prépin 227 k 500, Jarnot 255 k. Total : 695 k. Total de base : 690 k. Progression : 5 k.

**Résultats de la Coupe de Style disputée au cours des Championnats, le 19 Mars 1961**

1er Culturistes Châtelleraudais ; 2e Club Sportif Défense Nationale Châtellerault ; 3e Union Amicale de Cognac ; 4e Club Haltérophile et Culturiste Rochelais.

Prix de style individuel : Fougeret (Royan).

**COMITE DE LORRAINE**

**Nouveaux records de Lorraine établis à l'occasion des Championnats de Lorraine disputés à Toul le 19 Mars 1961**

*Juniors*

Poids Coqs. — Christian Beekhuizen : Développé à deux bras : 65 k. Arraché à deux bras : 57 k 500. Total olympique : 205 k.

Poids Plumes. — Gilbert .Aubry : Développé à deux bras : 60 k. Arraché à deux bras : 65 k. Total olympique : 210 k.

Poids Légers. — Lambert Beekhuizen Développé à deux bras : 82 k 500. Arraché à deux bras : 83 k. Épaulé et Jeté à deux bras : 104 k 500. Total olympique : 265 k.

Poids Mi-Lourds. — François Guerrier Épaulé et Jeté à deux bras : 130 k.

**COMITE D'AUVERGNE**

**Les Championnats d'Académie Scolaires et Universitaires disputés le 2 Mars 1961, à Clermont-Ferrand**

Voici les résultats des Championnats d'Académie organisés et arbitrés par M. Maurice Vaure, de l'Association Sportive Montferrandaise :

Poids Coqs. - Baralon, 192 k 500 (Le Puy) ; 2e Fargier, 192,500 (Le Puy) ; 3e Authier, 155 k (Égletons).

*Entraînez-vous n'importe où !*

*Plus d'usure de plateaux !*

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

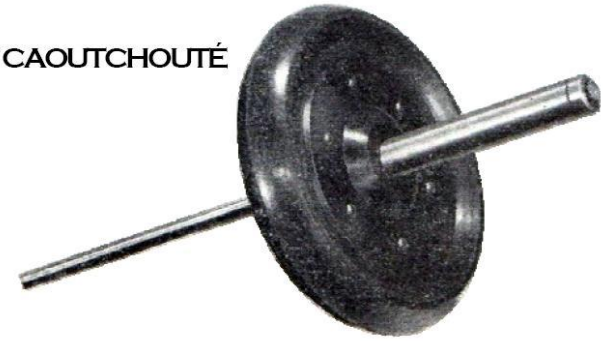

**Modèle breveté et déposé**

**distribué par :**

**J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc**

**Paris 10e** **Nord 55-34**

Poids Plumes. - 1er Carisey, 192 k 500 (Égletons) ; 2e Ravel, 157 k 500 (Le Puy).

Poids Légers. - 1erJacquet, 227 k 500 (Faculté Sciences) ; 2e Dabernat (Égletons) ; 3e Savialle, 195 k (Égletons) ; 4e Bauzac, 180 k (Le Puy).

Poids Moyens. - 1er Yotnda, 297 k 500 (Faculté de Droit) ; 2e Chastren, 220 k (Égletons) ; 3e Cortial. 205 k (Le Puy) ; 4e Vigouroux, 187 k 500 (Le Puy) ; 5e Dubreuil, 170 k (Le Puy).

Poids Mi-Lourds. - 1er Benoît, 297 k 500 (Égletons) ; 2e Villesèche, 180 k (Le Puy).

Poids Lourds Légers. - 1er Toye, 367 k 500 (Faculté de Médecine), battant officieusement le record de France du développé 115 k 500 et le record d'Académie de l'épaulé et jeté 145 k 500.

Poids Lourds. - Rouaix, 280 k. (Faculté de Médecine).

**COMITE DES FLANDRES**
**Le Gala International de Lille**
(Extraits du journal « *La voix du Nord* »)

Il y avait longtemps que le parterre et les gradins de la salle Roger-Salengro n'avaient été si bien garnis. Et par surcroît, pour une compétition d'haltérophilie

La force pure, sans artifice ni compromis, avait donc conquis le public lillois.

Il est vrai que le plateau était particulièrement garni avec des champions et recordmen mondiaux.

Mais avant de les voir en action, le match revanche Flandres - Île-de-France commençait par créer l'ambiance.

C'était l'occasion d'une rencontre très équilibrée entre les meilleurs leveurs parisiens et l'élite régionale qui profitait, elle, de cette occasion, pour tenter les titres en championnat des Flandres, qualificatifs aux championnats de France (à Monaco, 15 et 16 avril).

La première épreuve est la rencontre Île-de-France - Flandres.

Les coqs et plumes montent sur le plateau.

Déjà le plume parisien jongle avec les lourdes barres …

Après le développé, Picard et Fulla totalisent 165 kg contre 160 à Meurat et Vanlenghenove, soit 5 kg d'avance pour Paris.

L'arraché donne 155 à chacun. D'où Paris 320 / Fl. 315 : 5 kg d'écart.

L'épaulé-jeté est l'occasion d'une première performance régionale.

Meurat bat le record épaulé-jeté : 105 contre 104,5 par lui-même.

Après les deux épreuves : Flandres 527 k 500 / Paris 522 k 500, soit 5 d'avance.

Pour sa première compétition inter-comités, Trudel est très applaudi. Légèrement devancé par Collard, l'écart est comblé grâce à Maier .., meilleur que Lambert.

Trudel, avec 292 k 500, bat de 2 k 500 son ami Dejonghe et lui ravit le titre de champion des Flandres juniors.

Maier tente le record de France de Ferrari (158 k depuis 1949) et échoue à 158 k 500.

Après 4 épreuves, Paris totalise 1.195 k et le Nord 1.202 k 500.

Au développé des catégories lourdes, Lévecq va à 107 k 500 ; Lachaume et Thomas 115 k ; Debuf à 120 k ; Herbaux à 122 k 500 et Paterni à 125 k. Soit 355 k pour Paris contre 350 k au Nord.

A ce moment, l'avance nordiste n'est plus que de 2 k 500.

A l'arraché, Lachaume arrête à 105 k ; Herbaux à 112 k 500 ; Thomas et Lévecq à 115 k ; Paterni rate 120, mais Debuf réussit et tous deux sont à 240 k.

D'où Nord 347 k 500 contre 335 k pour le 2e mouvement.

L'avance du Nord est alors de 15 kg au terme de l'arraché.

L'épaulé-jeté va donc décider de la victoire septentrionale si les Parisiens ne comblent pas. Avec 132 k 500, Lachaume totalise 352 k 500, tandis que Lévecq poursuit jusque 140 pour atteindre 362 k 500 pour 10 kg d'avance. Soit autre avance.

Herbaux monte à 145 k pour un total de 380 k, réelle performance pour un homme de 41 ans.

Son adversaire Thomas reste à 145 k pour un bilan général de 375 k. D'où nouvelle prime pour le Nord.

Jean Debuf tente 160, mais échoue pour rester à 152 k 500, soit 392 k 500, le meilleur chiffre du Paris-Nord.

Paterni tente 160 k pour battre le record de Ferrari à 158 k. Une première fois, il échoue ; puis, une seconde et n'insiste plus.

La proclamation des résultats indique une nette victoire nordiste 2.337 k 500 contre 2.312 k 500. D'où 25 kg de mieux réussis par la sélection des Flandres.

Tour à tour, MM. Morin, Leveler, Cuvelier, Meese et Lefèvre avaient occupé les fonctions arbitrales, à la satisfaction générale.

●●●

Et voici les recordmen présentés avec hymnes nationaux.

Sont au plateau pour l'arbitrage : MM. Dumoulin, Morin. Vandeputte, tous trois arbitres internationaux.

Et d'abord le développé :

Mannironi, très brun, tempes dégarnies, maillot bleu, manchettes blanches, deux poignets bandés, démarre à 100 kgs, ratés deux fois.

Gerber, maillot tout bleu, pas de poignets, demande 107 k 500, poursuit à 112 k 500 tente 117 k 500, tente le record de France à 120..., échoue.

Zielinski (P.) débute à 110, passe à 115, réussit 120 k.

A l'arraché, Mannironi commence à 95, passe à 100, rate 105 k et victime d'une déchirure musculaire, n'insiste plus.

Gerber demande 97,500, charge à 102,500, échoue à 107 k 5 et tente un nouveau record de France à 110 k. En vain !

Zielinski attaque à 105, arrache 110, échoue à 112 k 500.

L'épaulé-jeté est un nouveau fameux combat. D'abord Gerber à 125 k. Détenteur à 137 k 500, il tente 138 k pour un nouveau record de France, mais rate. Mêmes échecs sur 140, à deux reprises Zielinski passe de 135 à 140 k, puis 142 k 500, sans trop de difficultés.

Le duel des Lourds-Légers met aux prises Masu (90 kg), Italie et Palinski (89 kg), Pologne ; Masu, cuisse droite bandée, ne s'attarde pas au détail, passe tout de suite à 130 k, rate 135 k (record d'Italie) à 2 reprises.

Masu arrache 112 k 500, passe à 117 k 500, échoue à 120 k.

A l'épaulé-jeté, l'italien prend une barre de 150, une autre de 160 k, tente en vain 162 k 500.

Mais depuis l'heure d'arrivée : 15 h 15, le temps a passé (au terme, il ne sera pas loin de 22 h) et les athlètes ne sont plus dans les meilleures conditions de réussite.

Ils n'en poursuivent pas moins leurs tentatives. Palinski, tout de rouge vêtu, chaussé de blanc, réplique au développé à 130 k et dépose délicatement la charge sans avoir bougé d'un millimètre. Aussi réclame-t-il 140 k.

Le record de Pologne est à 140 k 500. Pour le battre, Palinski développe 142 k 500, dépossédant Katchowski.

Palinski commence l'arraché de 125 k avec une délicatesse de bijoutier, exécute un brillant 130 k, veut 135 k (record de Pologne) qu'il réussit aisément. Et toujours le même geste délicat pour reposer la lourde charge.

Palinski réclame 180 k, vient vérifier, se concentre, épaule, jette et repose exactement à la même place.

Palinski tente de porter le record du monde qu'il a battu (186 k 500, il y a huit jours à Moscou) au chiffre fantastique de 187 kg. Il échoue trois fois, mais n'en est pas moins ovationné.

●●●

Voici les résultats techniques, avec les poids de corps, le développé, l'arraché, l'épaulé-jeté, le total olympique.

**ÎLE-DE-FRANCE - FLANDRES**

COQS. — 1. Meurat, 54,5 (Fl.), 80 - 82,5 – 105 = 267 k 500 ; 2. Picart. 56 (P.), 72,5 - 70 - 90 = 232 k 500.

PLUMES. — 1. Fulla, 59,5 (P.), 92,5 - 85 - 112,5 = 290 k ; 2. Van Lenghenove, 59 (Fl.), 80 - 72,5 - 107,5 = 260 k.

LEGERS. — 1. Collard. 67,3 (P.), 90 - 95 - 120 = 305 k ; 2. Trudel, 66,2 (Fl.), 85 - 90 - 117,5 = 292 k 500.

MOYENS. — 1. Maier, 72,5 (Fl.), 117,5 - 112,5 - 152,5 = 382 k 500 ; 2. Lambert, 72 (P.), 110 - 112,5 - 145 = 367 k 500.

MI-LOURDS. — 1. Debuf, 81,6 (Fl.). 120 - 120 - 152,5 = 392 k 500 ; 2. Paterni, 75 (P.), 125 - 115 - 150 = 390 k.

LOURDS-LEGERS. — 1. Lévecq 87 (Fl.), 107,5 - 115 – 140 = 362 k 500 ; 2. Lachaume, 89,1 (P.), 115 - 105 - 132,5 = 352 k 500.

LOURDS. — 1. Herbaux, 98,2 (Fl.), 122,5 - 112.5 - 145 = 380 k ; 2. Thomas, 108 (P.), 115 - 115 - 145 = 375 k.

Au total : 1. FLANDRES, 2.337 k 500 ; 2. PARIS. 2312 k 500.

**MATCH DES CHAMPIONS**

PLUMES. — Mannironi, 60 (Italie), 0 - 100, abandon.

LEGERS. — 1. Zielinski, 65,5 (Pologne), 120 - 110 - 142,5 = 372 k 500 ; 2. Gerber, 67,3 (France), 117,5 - 97,5 – 125 = 340 k.

LOURDS-LEGERS. — 1. Palinski, 89 (Pologne), 142,5 - 135 – 180 = 457 k 500 : 2. Masu, 90 (Italie), 130 - 117,5 – 160 = 407 k 500.

Et malgré l'heure tardive, la foule quitte, comme à regret, cette sensationnelle démonstration de la puissance musculaire alliée à une volonté de... fer.

Un ban est battu, récompensant les acteurs mais aussi les audacieux organisateurs qui osèrent s'atteler à pareille besogne.

Ils avaient osé entreprendre. Ils avaient réussi. D'ailleurs, l'adage latin ne dit-il pas : *Audaces fortuna juvat*.

Nous pouvons ajouter à ces extraits de « *La Voix du Nord* » les quelques commentaires suivants qui nous sont fournis par le Comité des Flandres

Parfaite organisation de cette compétition, chaque Membre du Comité ayant accompli la tâche qui lui avait été assignée à la satisfaction de tous.

Excellente tenue des athlètes. Public très nombreux et connaisseur.

Excellente propagande faite par la Presse (en particulier par « *La Voix du Nord* ») qui patronnait ce Gala), par la radio, la télévision.

Très bons rapports entre dirigeants et athlètes français, italiens, polonais. Un banquet réunit tous les officiels et participants le soir du match. MM. Jean Dame, Morin, Vandeputte, Witucki et Pignatti y prirent la parole et remercièrent en termes élogieux le Comité des Flandres.

Un briquet avec l'écusson du Comité des Flandres fut remis à chaque dirigeant et athlète et un magnum de champagne aux athlètes étrangers.

Ce match fut une très belle propagande et il n'est pas douteux que de nombreux adeptes viendront augmenter les effectifs du Comité des Flandres.

© RLPZ (2019)

N° 167

# L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

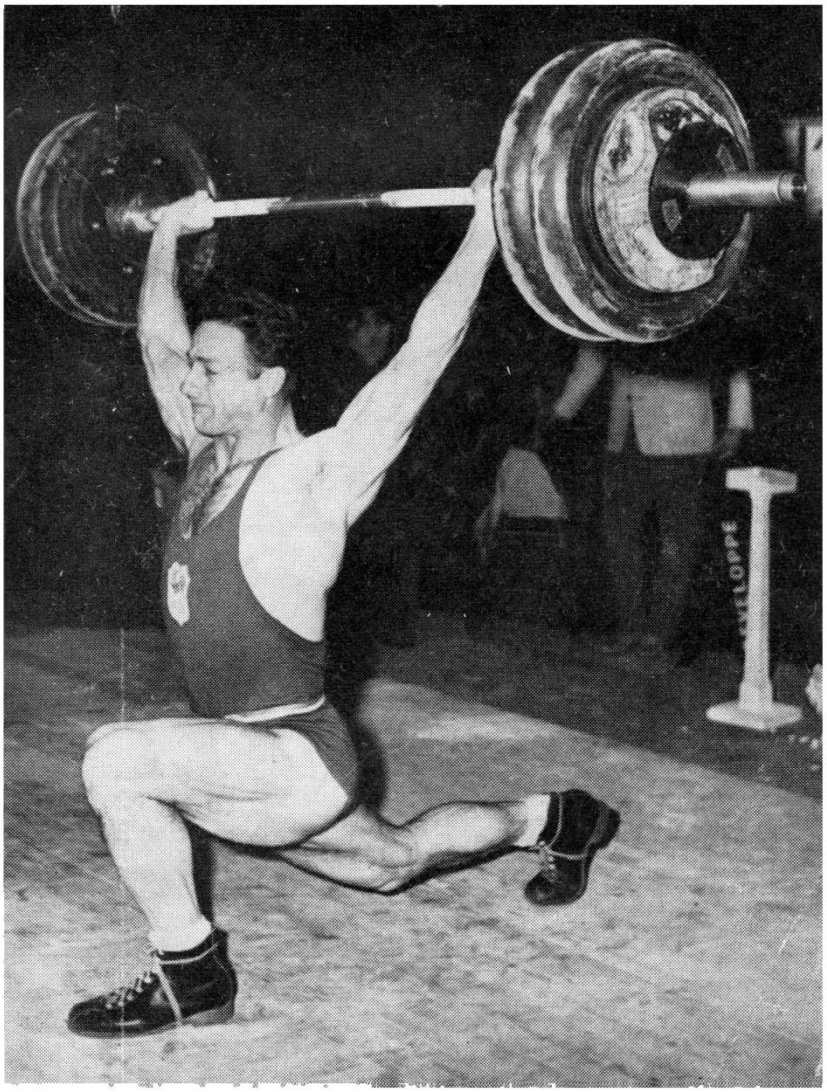

MENSUEL

16e ANNÉE

Mai

1961

*Document original : Georges Firmin*

# SOMMAIRE

●-●


Composition du Bureau et du Comité de Direction de la F.F.H.C. pour 1961 ..... 3

Réunion des Arbitres du 15 Avril 1961, à Monaco ..... 3

Classement Général de la Coupe de France par Équipes 1961 ..... 3

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 Avril 1961 ..... 4

L'arraché de Roger GERBER par G. LAMBERT ..... 8

Les Stages d'Haltérophilie 1961 ..... 10

Résultats Techniques du Match France-Finlande-Italie ..... 11

et du Match France-Italie « B » ..... 12

Les Championnats de France d'Haltérophilie 1961 par G. LAMBERT ..... 12

Calendrier Fédéral 1961 - 1962 ..... 16

Ce que vous devez savoir ..... 16

Nos joies, nos peines ..... 16

Dans nos Comités Régionaux ..... 16


**10 abonnements ou renouvellements groupés**
**= 1 abonnement gratuit d'un an**

Notre Bulletin Fédéral « *L'Haltérophile Moderne* » vous offre une nouvelle présentation qui, nous l'espérons, sera bien accueillie par ses lecteurs.

De lourds sacrifices financiers sont consentis par la F.F.H.C. pour l'amélioration de notre Bulletin ; nous voudrions faire mieux encore mais il est important que chacun de vous nous aide dans cette tâche.

La vie de « *L'Haltérophile Moderne* » comme le développement de notre Fédération est entre vos mains et toute progression est fonction du dévouement des Membres de notre grande famille.

Faites lire notre journal, collectez les abonnements ! Chacun de nos licenciés devrait le recevoir.

Pour vous encourager dans cette voie, nous serons heureux de vous offrir un abonnement gratuit pour 10 abonnements ou renouvellements groupés à notre Bulletin.

Vous pourrez ainsi, au sein de votre club ou de votre Comité Régional, faire plaisir à une personnalité de votre choix et, par cela même, l'intéresser à notre sport, à votre club ou à votre comité Régional.

A tous nos lecteurs, merci !

*Numérisation : R. LPZ*
*2012 (2019)*

*Sur notre page de couverture :*

**Jean DEBUF,**

*******

**Champion de France pour la 13e fois consécutive, arrache 120 k à son 3e essai.**


**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons**
**Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine**
**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix**
**Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18

*Conditions Spéciales aux Sociétés*

**Fournisseur de l'équipe de France**


Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

# Partie *Officielle*

**BUREAU DE LA F.F.H.C. pour 1961**

*Président*

M. Jean DAME

*Vice-présidents*

M. Paul BUISSON
M. Louis CHAIX
M. Marcel DUMOULIN
M. Eugène GOULEAU
M. Léon MORIN
M. Français PIOU

*Secrétaire Général*
M. André ROLET

*Trésorier*

M. Julien DUCHESNE

*Membres*

M. Henri CLUTIER
M. Marcel DURY
M. René DUVERGER
M. Roger GOURHAND
M. Léon VANDEPUTTE

**COMITE DE DIRECTION**

*Section Haltérophilie*

M. Paul BUISSON
M. Louis CHAIX
M. Henri CLUTIER
M. Jean DAME
M. Julien DUCHESNE
M. Marcel DUMOULIN
M. René DUVERGER
M. Eugène GOULEAU
M. Émile HERVOCHON
M. Paul HUE
M. Victor LEVELER
M. Charles LOMET
M. Léon MORIN
M. François PIOU
M. André ROLET
M. André ROUSSAUX
M. Léon VANDEPUTTE

*Section de Culture Physique*

M. Fernand BAUMGARTEN
M. Marcel DURY
M. Georges FIRMIN
M. Charles FISCHER
M. Roger GOURHAND
M. Roger MARTINE

# Réunion des Arbitres

**le Samedi 15 Avril 1961, à 9 heures,**
**Salle du Club Nautique, à Monaco**

La réunion s'ouvre sous la présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., en présence de 24 arbitres et du Moniteur National Lambert.

Présents : MM. Dini, Firmin, Dumoulin, Chaix, Vandeputte, Parot, Leveler, Lomet, Buisson, Morin, Bonneau, Dejonghe, Dini, Saint-Martin, Coret, Ratier, Moreau, Rousseau, Cruz, Roger Gourhand, Henri Gourhand, Saroli, Coste, Piou et Rolet.

Le Président Jean Dame attire l'attention des arbitres présents sur la nécessité d'arbitrer avec conscience.

Il ne faut pas léser l'haltérophile qui tire correctement en favorisant celui qui exécute mal les mouvements imposés par le règlement. Il rappelle ensuite les anciennes manières d'arbitrer et la conception actuelle vulgarisée par les nations étrangères.

Une démonstration technique, exécutée par le Moniteur National Lambert, complète les explications données par le Président. L'accent est mis sur la terminaison du mouvement du développé en barre à deux bras, au point de vue correction, la barre devant se trouver au bout des bras tendus dans l'axe du corps.

M. Piou demande comment doit être considéré le départ du développé en barre à deux bras.

Réponse : La position du corps avec un léger retrait est tolérée, à condition toutefois que l'athlète revienne dans la position normale primitive, bras tendue dans l'axe du corps.

Pour l'arraché en barre à deux bras, il ne peut y avoir ni problème, ni litige si l'arbitre connaît le règlement. Exécution stricte, les bras tendus et non fléchis.

Concernant l'épaulé et jeté en barre à deux bras. Le Président précise qu'après l'épaulé proprement dit, l'athlète peut assurer la position de la barre (les pouces retirés).

Certains arbitres exagérant l'interprétation du règlement pour juger l'épaulé, le Président fait une mise au point et fait exécuter le mouvement par le Moniteur Lambert. Le double appel des jambes et des bras n'est pas admis.

En résumé, très bonne réunion dans une ambiance excellente et très utile.

Au cours de cette séance ont été en outre désignés les Membres du Jury d'Appel et les arbitres des Championnats de France, lesquels seront les mêmes pour les épreuves Juniors et Seniors.

Une Commission d'examen des candidats au titre d'Arbitre fédéral a été également nommée.

Séance levée à 11 h 30.

André ROLET

**CLASSEMENT GENERAL DE LA COUPE DE FRANCE PAR ÉQUIPES 1961**

*1er – Comité des Flandres*

| | |
|---|---|
| Meurat | 270 k. |
| Vanlenghenove | 260 k. |
| Trudel | 297 k 500 |
| Maier | 382 k 500 |
| Debuf | 402 k 500 |
| Lévecq | 365 k. |
| Herbaux | 382 k 500 |
| Total | 2360 k. |

*2me – Comité de l'Île-de-France*

| | |
|---|---|
| Henry | 277 k 500 |
| Fulla | 295 k. |
| Renaud | 297 k 500 |
| Dubos | 330 k. |
| Paterni | 400 k. |
| Lachaume | 355 k. |
| Thomas | 385 k. |
| Total | 2340 k. |

*3e – Comité de Normandie*

| | |
|---|---|
| Chartrain | 250 k. |
| Mizrahi | 272 k 500 |
| Gerber | 360 k. |
| Gautier | 330 k. |
| Denis | 325 k. |
| Renault | 365 k. |
| Simonet | 342 k 500 |
| Total | 2245 k. |

*4e – Comité de Languedoc*

| | |
|---|---|
| Brayda | 237 k 500 |
| Bonhoure | 245 k. |
| Galli | 305 k. |
| Carcenac | 315 k. |
| Soler | 320 k. |
| Vincent F | 420 k. |
| Vincent R | 325 k. |
| Total | 2167 k 500 |

*5e – Comité du Lyonnais*

| | |
|---|---|
| Laface | 210 k. |
| Platier | 290 k. |
| Gaëtan J | 307 k 500 |
| Constantinian | 357 k 500 |
| Fédoras | 335 k. |
| Barone | 330 k. |
| Boujot | 312 k 500 |
| Total | 2142 k. 500 |

*6e – Comité d'Alsace*

| | |
|---|---|
| Kolb | 190 k. |
| Wagemann | 247 k 500 |
| Noiriel | 305 k. |
| Ohlmann | 327 k 500 |
| Muckensturm | 327 k 500 |
| Coelsch | 332 k 500 |
| Goettelmann | 370 k. |
| Total | 2100 k. |

*7e – Comité Anjou-Bretagne*

| | |
|---|---|
| Carré | 242 k 500 |
| Roche | 270 k. |
| Hansmetzger | 325 k. |
| Nicoleau | 280 k. |
| Boussion | 342 k 500 |
| Montmayeur | 277 k 500 |
| Pilard | 285 k. |
| Total | 2022 k 500 |

*8e – Comité de Lorraine*

| | |
|---|---|
| Chardin | 227 k 500 |
| Rouchel | 260 k. |
| Klein | 292 k 500 |
| Lintz | 320 k. |
| Guerrier | 312 k 500 |
| Vidal | 290 k. |
| Marchetti | 315 k. |
| Total | 2017 k 500 |

*9me – Comité de l'Orléanais*

| | |
|---|---|
| Marcombe | 265 k. |
| Lenay | 247 k 500 |
| Vallet | 300 k. |
| Lauret | 260 k. |
| Dubourg | 325 k. |
| Zidaric | 290 k. |
| Manigault | 327 k 500 |
| Total | 2015 k. |

*10e – Comité d'Oranie*

| | |
|---|---|
| Boudari | 237 k 500 |
| Marzullo | 275 k. |
| Levrero | 282 k 500 |
| Lopez | 300 k. |
| Venuti | 290 k. |
| Choukroun | 290 k. |
| Garda | 330 k. |
| Total | 2005 k. |

*11e – Comité de Champagne*

| | |
|---|---|
| Carpentier | 205 k. |
| Bresson | 227 k 500 |
| Perrin | 277 k 500 |
| Dechoz | 295 k. |
| Lhuilliez | 290 k. |
| Routchenko | 337 k 500 |
| Drion | 340 k. |
| Total | 1972 k 500 |

*12e – Comité de l'Ile de la Réunion*

| | |
|---|---|
| Ivoula | 252 k 500 |
| Garios | 240 k. |
| Judith | 272 k 500 |
| Séry | 280 k. |
| Erudel | 270 k. |
| Jista | 245 k. |
| Damour | 287 k 500 |
| Total | 1847 k 500 |

*13e – Comité des Pyrénées*

| | |
|---|---|
| Balsente | 185 k. |
| Barrio | 237 k 500 |
| Benoît | 225 k. |
| Garcia | 300 k. |
| Mallard | 320 k. |
| Rouquette | 265 k. |
| Hordes | 240 k. |
| Total | 1772 k 500 |

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale

**tenue le dimanche 16 Avril 1961**

— Salle du Club Nautique de Monaco —

Les clubs suivants étaient représentés

Club Haltérophile et Culturiste Algérois (M. Parot) ; Alsatia Sélestat (M. André) ; Club Athlétique Union (M. André) ; Energie Haguenau (M. Baumgarten) ; Société Athlétique Koenigshoffen (M. Stresser) ; Société Athlétique Strasbourgeoise (M. André et M. Baumgarten) ; Société Haltérophile et Culturiste Haguenau (M. Stresser) ; Union Sportive Wittenheim (M. Baumgarten) ; Athlétique Club Trélazéen M. Manceau) ; Club Athlétique Nantais (MM. Hervochon et Piou) ; Club Sportif des Cheminots du Mans (M. Manceau) ; Société de Gymnastique d'Angers (M. Rousseau) ; Vannetaise Athlétic Club (M. Piou) ; Association Sportive Montferrandaise (M. Pais) ; Athlétique Club Chalonnais (M. Patte) ; Cercle Haltérophile Troyen (M. Briant) ; Club des Lutteurs Sparnaciens (M. Briant) ; Club Athlétique Saint-Priest (M. Coste) ; Sporting Club Navis (M. Lomet) ; Union Sportive Crestoise (MM. Lomet et Coste) ; Association Sportive des Tramways de Lille (M. Vandeputte) ; Club Athlétique de Rosendaël (M. Vandeputte) ; Club Haltérophile Boulonnais (M. Dumoulin) ; Haltérophile Club Douaisien (M. Vandeputte) ; Sports Réunis Lille Délivrance (M. Dumoulin) ; Stade Municipal de Petite Synthe (M. Dumoulin) ; Union Halluinoise (M. Devroute) ; Union Haubourdinoise (M. Merveille) ; Union Roubaisienne des Sports Athlétiques (M. Auber) ; Association Sportive de Préparation Olympique du Midi (M. Saint-Martin) ;Cercle Culturiste St Médard (M. Bonneau) ; Alsacienne et Lorraine de Paris (M. Jean Dame) ; Association Sportive de la Bourse (M. Clutier) ; Association Sportive Mantaise (M. Rolet) ; Association Sportive de la Préfecture de Police (M. Buisson) ; Athlétique Club St Maurien (M. Morin) Cercle Sportif des Nouvelles Messageries de la Presse (M. Chazanoff) ; Club Gondolo Sportif (MM. Collardey et Leveler) ; Club Shell (M. Jean Dame) ; Courbevoie Sports (M. Morin) ; Société Athlétique d'Enghien (M. Leveler) ; Sporting Club de Préparation Olympique (M. Chazanoff) ; Stade Municipal de Montrouge (M. Chazanoff) ; Athlétic Club Montpelliérain (M. Firmin) ; Haltéro Club Montpelliérain (M. Firmin) ; Salle Vincent Ferrari (M. Firmin) ; Red Star de Limoges (M. Ratier) ; Cercle des Sports d'Homécourt (M. Bovi) ; Club Haltérophile de Lunéville (M. di Cesare) ; Club Sportif de l'Est Républicain (M. Bovi) ; Union Sportive de Toul (M. di Cesare) ; Association Sportive des Cheminots de Vénissieux (M. Saroli) ; Association Sportive des Sapeurs Pompiers de Lyon (M. Henri Gourhand) ; Enfants du Devoir d'Oyonnax (M. Pagani) ; La Française de Lyon ( M. Roger Gourhand) ; La Gauloise de Vaise (M. Henri Gourhand) ; Haltero Culturiste Club Arbreslois (MM. Saroli et Pagani) ; Haltero Culturiste Lyonnais (M. Gourhand) ; Société d'Éducation Physique de Cours (MM. Pagani et Henri Gourhand) ; Club Sportif d'Alençon (M. Renault) ; Esso Sports (M. Renault) ; Stade de la Porte Normande (M. Renault) ; Association de la Police d'Oran (M. Cruz) ; La Concorde d'Oran (M. Cruz) ; L'Oranaise (M. Cruz) ; Haltero Club Témouchentois (M. Jean Dame) ; Sporting Club St Amandois (M. Martine) ; Union Sportive de Tours (M. Martine) ; Les Culturistes Châtelleraudais (M. Moreau) ; Union Amicale de Cognac (M. Moreau) ; Haltérophile Club de Marseille (MM. Chaix et Baille) ; Haltérophile et Culturiste Club d'Aix-en-Provence (M. Amar) ; Haltérophile Club de Nice (MM. Laugier et Paléotti) ; Les Cigognes de Tarbes (M. Gisbert) ; Dini Haltero Club (M. Dini) ; Toulouse Haltero Club (M. Dini).

Excusés : MM. Duchesne, Duverger, Gouleau, Hue, Rabjeau, Roussaux.

*ALLOCUTION PRÉSIDENTIELLE* - M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C. prononce l'allocution suivante, après avoir demandé à l'assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire des disparus.

*« Messieurs et chers Collègues,*

*« Comme tous les ans à peu près à pareille époque – exception faite pour s l'année dernière où notre assemblée s'est tenue en Juin à cause des Jeux Olympiques – je viens bavarder un peu avec vous.*

*« Vous savez que, depuis plusieurs mois, nous sommes privés de la collaboration de notre Secrétaire Général, notre ami Roger Poulain.*

*« C'est une grosse perte pour notre Fédération qui nous a obligés, Mme Delvaux et moi, à mettre les bouchées doubles. Je crois pouvoir dire, sans prétention aucune, que nous sommes parvenus à faire face à ces responsabilités accrues.*

*« Je crois d'ailleurs que, de plus en plus, nous éprouverons des difficultés dans le recrutement de personnalités bénévoles pouvant disposer de beaucoup de temps.*

*« Jusqu'ici, nous étions dans ce domaine, des privilégiés et beaucoup de mes collègues, Présidents de Fédérations, m'enviaient. Je*

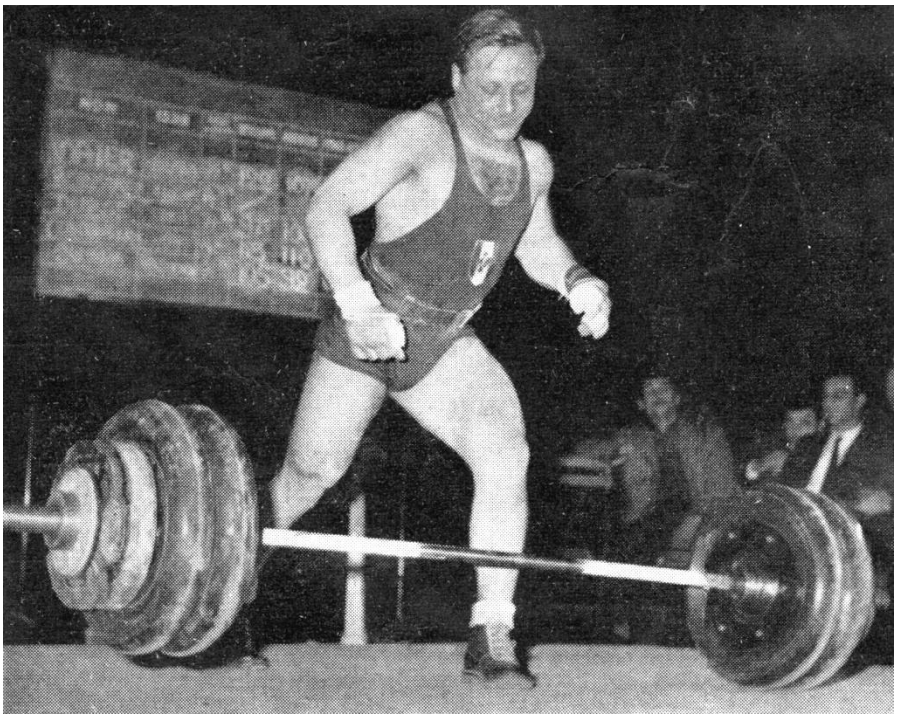

**ROLF MAIER vient de manquer le record de France de l'épaulé et jeté avec 158 k 500. Dépité, il regarde retomber la barre..., et ses espoirs.** *(Photo Ferrero)*

*pouvais, en effet, compter sur les services d'un Secrétaire Général compétent, doublé par une Secrétaire Administrative connaissant à fond son métier. J'espère qu'un nouveau Secrétaire Général sera désigné au cours des élections du Bureau qui auront lieu tout à l'heure, mais en ce qui concerne la Secrétaire Administrative, elle nous est restée, heureusement pour nous et je n'attendrai pas la fin de cette allocution pour remercier Mme Delvaux du grand concours qu'elle m'a apporté pour mener à bien tout le travail de cette année. Je serai votre interprète, j'en suis sûr, en lui exprimant toute notre gratitude.*

*« Nous avons eu à déplorer les décès de nos Collègues Lemoine, Trésorier du Comité de Normandie, Jacono, ancien Président de notre Comité d'Algérie, et, tout dernièrement, nous avons conduit à sa dernière demeure notre ami Recordon, Membre du Comité Directeur de notre Fédération. Je renouvelle mes condoléances aux familles de ces dévoués dirigeants, ainsi qu'à celles de nos Collègues et amis qui ont été atteints dans leurs affections.*

*« Le destin implacable parsème nos rangs et il faut les combler. C'est là le problème.*

*« Il faut noter toutefois qu'avec l'évolution actuelle du Sport et la structure moderne que tend à lui donner le Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, une transformation doit s'opérer qui aura pour conséquence de confier les postes de techniciens à des hommes de métier, ceux-ci remplaçant petit à petit les moniteurs bénévoles. Mais on ne pourra faire disparaître d'un trait de plume ou par un décret quelconque les Dirigeants qui forment l'armature de nos Clubs, de nos Comités régionaux, des Fédérations. Le Haut Commissaire ne l'envisage d'ailleurs pas, car il sait qu'il a besoin d'eux, de leur concours, de leur dévouement ; mais ce qu'il veut, ce sont des responsables, des vrais, capables de se consacrer à la jeunesse sans rechercher d'avantages pécuniaires ou des récompenses ; si ces récompenses leur échoient, tant mieux, mais elles ne doivent pas être un but.*

*« Puisque je viens de parler des Dirigeants des Clubs et des Comités Régionaux, il est temps que je les remercie, une fois encore, de leur dévouement, de leur persévérance, de leur ténacité. Je sais que leur tâche n'est pas de tout repos. Je me suis déjà rendu, en compagnie de notre Moniteur National Lambert, dans quelques-uns de nos Comités régionaux et je me propose de visiter tous les autres. J'ai vu les installations souvent insuffisantes, quelquefois désolantes, dont disposent les Clubs. J'ai écouté des doléances, bien souvent justifiées, hélas. Il faut une âme d'acier, un désintéressement absolu et un amour profond de notre sport pour persévérer. Je les en remercie du fond du cœur.*

*« Je me permets, à ce sujet, de faire appel à notre Haut Commissaire, M. Maurice Herzog, pour qu'il se penche, une fois de plus, sur nos problèmes, en lui exprimant la reconnaissance de nos dirigeants et de nos athlètes pour l'intérêt qu'il n'a cessé, jusqu'ici, de nous porter.*

*« L'Haltérophilie, sport de musculation par excellence, devient, de plus en plus, une activité de base dans tous les sports. Sa pratique se généralise au fur et à mesure que les entraîneurs de toutes les disciplines comprennent et admettent les bienfaits que peuvent en tirer leurs athlètes, et surtout leurs champions.*

*« Je n'aurai garde d'oublier, dans mes remerciements, mes Collègues du Bureau et du Comité de Direction, qui se consacrent à notre Fédération suivant le temps dont ils disposent et je me permets une mention particulière pour ceux qui assurent la bonne organisation de nos compétitions fédérales, Leveler, Roussaux, Morin, Duchesne, Clutier, sans oublier le Moniteur Guillier et les Dirigeants du Comité de l'Île-de-France qui se joignent bénévolement à eux. Merci également aux arbitres qui, tous les dimanches, apportent leur concours, soit à Paris, soit en Province.*

*« Félicitations à notre Collègue Leveler qui vient de réaliser, aidé par Guillier, un grand et moderne tableau d'affichage destiné à nos compétitions futures.*

*« Ma reconnaissance va à tous les Membres de notre famille haltérophile ainsi qu'à tous ceux qui veulent bien m'aider à la vulgarisation et au développement de notre beau sport pour qui j'ai tout sacrifié.*

***

*RAPPORT MORAL* - La Secrétaire Administrative donne lecture du rapport sur l'activité de la F.F.H.C. pendant la saison 1959-60, (annexé au présent procès-verbal)

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

*RAPPORT FINANCIER* - En l'absence de M. Julien Duchesne, Trésorier, que ses obligations professionnelles retiennent à Paris, il est demandé au Moniteur National Lambert de donner lecture du rapport financier ainsi que la situation financière au 31 Décembre 1960, (annexé au présent procès-verbal)

*RAPPORT DES CONTRÔLEURS AUX COMPTES* - La parole est ensuite passée a M. Collardey, Contrôleur aux Comptes qui, après avoir donné lecture de la lettre d'excuses de son Collègue M. Rabjeau, lit le rapport constatant la bonne tenue de la comptabilité et l'exactitude des comptes (annexé au présent procès-verbal)

Les deux rapports sont ensuite adoptés à l'unanimité après que le Président eut présenté les remerciements et félicitations de l'Assemblée au Trésorier et aux Commissaires aux Comptes.

*RATIFICATION DE L'ÉLECTION D'UN MEMBRE DU COMITE DE DIRECTION* - M. R. Poulain étant démissionnaire, le Comité de Direction Fédéral a procédé à son remplacement, conformément à l'article 5 des statuts. M. Martine a donc été nommé Membre du Comité de Direction et le Président demande à l'assemblée générale de bien vouloir ratifier ce choix, en rappelant les états de service du nouvel élu qui est à la fois Président de l'Union Sportive de Tours et du Comité de l'Orléanais.

L'élection de M. Martine est ratifiée à l'unanimité.

*ÉLECTION DES CONTRÔLEURS AUX COMPTES* - Le mandat de MM. Collardey et Rabjeau, Contrôleurs aux Comptes, est renouvelé pour un an, à l'unanimité.

*ÉLECTION DES DÉLÈGUES AU COMITE NATIONAL DES SPORTS ET AU COMITE OLYMPIQUE FRANÇAIS* - Le mandat de MM. Jean Dame et Gouleau, comme délégués au Comité National des Sports et de MM. Jean Dame, Gouleau, Buisson, Morin, Rolet au Comité Olympique Français est renouvelé pour un an, à l'unanimité.

*VŒUX PRÉSENTES PAR LES CLUBS AFFILIES* - Une Commission, nommée par le Bureau Fédéral et reconduite depuis deux ans, a émis un avis sur chacun des vœux inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Le Président en donne connaissance à la suite de l'énoncé des différents vœux

a) de *l'Association Sportive des Tramways de Lille.*

L'athlète qui a participé à un Championnat de France ne peut plus être admis au Critérium même s'il passe dans une catégorie supérieure. Il y a là un inconvénient sérieux, particulièrement en ce qui concerne les juniors dont le poids de corps est normalement instable. De ce fait, si l'un d'eux parvient à se qualifier très rapidement pour un Championnat de France et passe ensuite dans la catégorie de poids supérieure, il ne lui sera plus permis de participer au Critérium, même si ses performances dans la catégorie nouvelle ne lui donnent pas accès au Championnat national, alors que d'autres éléments de moindre valeur auront la faculté de disputer, chaque année, toutes les épreuves nationales. Il serait souhaitable de corriger cette anomalie.

*Réponse* - Autoriser la participation à la finale du Critérium National des finalistes d'un Championnat de France parce qu'ils ont changé de catégorie serait remettre en cause un principe établi dès la création de l'épreuve. Le règlement actuel est même plus draconien puisqu'il élimine du Critérium tout athlète qui, pour une raison quelconque, n'a pu participer à la finale du Championnat de France.

Cette modification du règlement aurait des incidences sur toutes les autres épreuves. En effet, si on autorise un finaliste du Championnat de France à participer au Critérium en cas de changement de catégorie, on devra donner la même latitude à un finaliste du Critérium de participer au Prix Fédéral, au Finaliste d'un Prix Fédéral de participer au Prix interrégional etc., s'il est dans les mêmes conditions.

A vrai dire, le vœu de l'A.S. des tramways de Lille semble concerner surtout le Critérium Juniors, épreuve toute nouvelle du calendrier. Ce vœu rejoint une observation faite par M. Duchesne à une récente réunion du Bureau, s'étonnant que le Critérium National Juniors soit interdit aux finalistes du Championnat de France Juniors.

Pourtant, il ne serait pas juste qu'il en soit autrement, car les finalistes du Championnat de France Juniors sont, en général, des athlètes d'une bonne valeur ou que l'on considère comme tels puisque, lorsqu'ils sont classés dans les trois premiers, ils peuvent prétendre à leur affectation au Bataillon de Joinville.

Il en va autrement pour le Critérium Juniors dont les minima sont de 15 k en dessous des minima du Championnat de France Juniors et même inférieurs de 10 k à ceux du Prix Fédéral. Si on autorisait les finalistes d'un Championnat de France Juniors à participer au Critérium National Juniors lorsqu'ils changent de catégorie, on retrouverait à peu de chose près les mêmes athlètes dans les deux épreuves et le Critérium perdrait alors toute la signification de compétition d'encouragement qu'on a voulu lui donner.

Peut-être cette épreuve de Juniors est-elle tout simplement mal dénommée et mal placée dans le calendrier fédéral. Étant donné les minima exigés, une finale Juniors du Prix Fédéral et non du Critérium National Haltérophile serait préférable.

b) *du Club Athlétique Nantais* -Préciser, dans les règlements du Prix Fédéral et du Critérium National, le total minimum à réaliser pour figurer au Classement Général, à la suite du total exigé pour être finaliste. Exemple : Coqs Juniors 210 - 200, afin d'éviter aux Secrétaires régionaux de regrettables erreurs.

*Réponse* -. Bien que la détermination des minima à réaliser pour figurer au classement général d'une épreuve soit facile à établir, le Secrétariat prend bonne note du vœu du Club Athlétique Nantais.

c) *des Cigognes de Tarbes*. - Il serait utile qu'un conférencier, doublé d'un athlète, vienne dans chaque centre haltérophile parler du sport haltérophile et en développer les bienfaits, vulgarisant ainsi notre sport si ingrat. Un athlète confirmé ferait la démonstration des mouvements olympiques, puis exécuterait quelques mouvements à un bras. Aux éducateurs de Clubs, il pourrait être fait une causerie sur l'entraînement moderne quelques feuilles polycopiées concrétiseraient ces explications. Le Bulletin fédéral parle technique, mais quelques explications verbales seraient utiles.

*Réponse.* - Il entre dans les projets de la F.F.H.C. d'effectuer des Tournées itinérantes dans tous les Comités régionaux. Déjà, le Moniteur National Lambert s'est rendu, accompagné du Président de la Fédération, dans les Comités de l'Orléanais, du Limousin et de l'Auvergne. Ce programme sera poursuivi dans les prochains mois et les Comités intéressés en seront prévenus à l'avance.

d) *du Club Athlétique de Saint Priest.*

- ✓ Prise en considération possible de la création des catégories « Mouches » et « Super-Lourds » dont il semble être à nouveau question à l'échelon international (poids à débattre pour limites) ;
- ✓ Intervention auprès des Pouvoirs Publics Pour que l'Haltérophilie, comme la lutte, soit classée catégorie A ;
- ✓ Étude des moyens permettant d'accréditer et d'enseigner l'Haltérophilie dans les Écoles, Lycées, Collèges, Universités et Entreprises diverses, ce qui permettrait une formation de base plus précoce et plus large. ;
- ✓ Incorporation de l'abonnement au Bulletin fédéral dans le prix majoré de la licence.

*Réponses*. - La création de nouvelles catégories, qui a été envisagée par le Congrès de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste réuni à Rome, est subordonnée à l'acceptation du Comité International Olympique. Cette création aurait, en effet, pour conséquence, d'allonger la durée des épreuves haltérophiles des Jeux, alors que le C.I.O. souhaiterait au contraire la réduire. Il faut donc attendre le résultat des pourparlers qui auront lieu à ce sujet entre la Fédération Internationale et le Comité International Olympique.

En ce qui concerne le deuxième vœu du Club Athlétique de St Priest, aucune intervention n'est à effectuer auprès des Pouvoirs Publics, la F.F.H.C. ayant toujours été classée en catégorie A par le Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, ce qui est normal puisque non seulement la F.F.H.C. est Fédération dirigeante mais que le sport haltérophile figure au programme des Jeux.

Au sujet du 3$^{me}$ vœu, il convient de rappeler que c'est l'Office du Sport Scolaire et Universitaire qui a pour mission de propager le sport dans les Écoles, Lycées et l'Université. Il a d'ailleurs constitué, pour chaque discipline, des Commissions mixtes composées de Membres de l'O.S.S.U., et de la Fédération intéressée. Ce système fonctionne pour l'Haltérophilie et a permis des résultats très intéressants.

Quant à l'enseignement de l'haltérophilie dans les entreprises, il est difficile à la F.F.H.C. d'intervenir dans ce domaine, mais elle l'encourage et l'aide aussi souvent qu'elle le peut.

Enfin, l'incorporation de l'abonnement au Bulletin dans le prix majoré de la licence a déjà fait l'objet de différents vœux, notamment du Stade Municipal de Montrouge à l'assemblée générale de 1957. L'assemblée, qui a été appelée à donner son avis, a repoussé l'abonnement obligatoire par 122 voix contre 22. Il ne semble donc pas opportun d'y revenir.

Après les différentes réponses aux vœux du Club Athlétique de St Priest, lues par le Président, M. Gustave Coste, animateur du Club, fait observer que l'intervention demandée auprès des Pouvoirs Publics pour que l'haltérophilie, comme la lutte, soit classée catégorie A provient du fait qu'une récente circulaire du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports donne la liste de cinq sports considérés comme sports de base, parmi lesquels ne figure pas l'haltérophilie.

MM. Moreau, Chaix et Firmin confirment la déclaration de M. Coste.

Le Président remercie les uns et les autres de ce renseignement et interviendra, à ce sujet, auprès du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports.

e) *de l'Omni Sports Ricamandois.*

1. Organisation dune épreuve, au moins annuelle, ouverte à tous les haltérophiles débutants, licenciés ou non, sur 5 essais au lieu de 3, avec assouplissement du règlement ;
2. Formation de sous-comités dans tous les départements ;
3. Création d'un Championnat par équipes de trois dans les différents Comités, favorisant ainsi les petits Clubs qui désirent amener l'haltérophilie à sa valeur réelle dans le rang des sports.

*Réponses.* - La F.F.H.C. envisage l'organisation d'une épreuve de débutants avec finale, sur les bases du Prix d'Encouragement actuel. Par contre, il ne peut être question de prolonger la durée de la compétition par 5 essais au lieu de 3, pas plus qu'on ne peut prévoir un assouplissement du règlement, les performances réalisées n'ayant alors aucune signification.

En ce qui concerne la formation de sous-comités par département, il semble que, pratiquement, elle n'aboutirait qu'à une dispersion des efforts, d'autant qu'il est déjà bien difficile de trouver des Dirigeants bénévoles pour assurer la direction des Comités régionaux.

Enfin, la création d'un Championnat par équipes de trois pourrait être envisagée favorablement car elle ne manquerait pas de créer une émulation parmi les petits Clubs mais les incidences financières doivent être examinées d'une manière très approfondie.

Après la lecture de ces réponses, M. Roger Gourhand, Président du Comité du Lyonnais, s'étonne que la création d'un Championnat par équipes de trois ait pu être demandée par l'Omni Sports Ricamandois. En effet, une telle épreuve existe dans le Comité du Lyonnais à laquelle ledit Club n'a jamais participé.

f) *du Patronage Laïque de Lorient.*

Pour la bonne marche de l'Haltérophilie, il serait souhaitable qu'une plus grande publicité soit faite par le canal de la Presse et de la radio, les journalistes se désintéressant totalement du sport haltérophile. Tous les responsables, à quelque échelon qu'ils appartiennent, doivent faire un effort de propagande pour tout ce qui touche l'haltérophilie et la culture physique. Dans le Morbihan, cette propagande est commencée par de nombreux articles et photos adressés à la presse.

*Réponse.* - Ce vœu pourrait être pris en considération par les Clubs et Comités de Province mais en ce qui concerne Paris, la situation est totalement différente. La F.F.H.C. ne manque pas, pour chacune de ses compétitions, d'adresser des communiqués et informations à la presse et s'estime heureuse lorsque quelques extraits en sont publiés.

g) *de l'Union Sportive Crestoise.*

Création d'une catégorie « Poids Mouches ».

*Réponse.* - Ce vœu rejoint celui présenté par le Club Athlétique de St Priest auquel il a déjà été répondu.

h) *de l'Association Sportive des Cheminots Biterrois.*

Étant donné la situation de nombreux candidats moniteurs qui ne peuvent, pour diverses raisons, quitter leur emploi ou résidence pour suivre un stage, leur permettre de se présenter à l'examen sans obligation de participer au stage préalable.

*Réponse.* - Cette question a été examinée à plusieurs reprises et a toujours reçu une réponse négative. Aucune dérogation n'a jamais été consentie au règlement, même en faveur d'athlètes réputés ou de Maîtres d'Éducation Physique.

Le stage préalable est nécessaire pour la formation des cadres qui seront appelés non seulement à jouer un rôle technique, mais également administratif au sein de leur Club et qui doivent être en possession de tous les éléments leur permettant d'exercer le cas échéant, un rôle de direction.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président, avant de clore la séance, remercie les Délégués d'être venus si nombreux à l'assemblée générale et les adjure de conserver la foi en continuant d'œuvrer, comme ils l'ont fait jusqu'à présent, pour la propagande et le développement du sport haltérophile.

La séance est levée à 11 h 30.

*Le Président*
Jean DAME

## RAPPORT MORAL SUR LA SAISON 1959 - 1960

La saison 1959-60 fut particulièrement importante. Bien que les Jeux Olympiques de Rome n'aient pu être accessibles qu'à l'élite de nos haltérophiles, ils constituaient cependant l'événement capital de l'année.

Sans négliger pour autant ses activités habituelles, la F.F.H.C. a donc consacré une grande partie de ses efforts à la préparation de ses représentants à cette compétition qui, tous les quatre ans, réunit les meilleurs athlètes du monde entier.

Dans ce but, la durée de la saison haltérophile a été prolongée par un décalage des dates traditionnelles des épreuves qui a permis, par exemple, d'inscrire les Championnats de France en Juin au lieu d'Avril et de prévoir, à la suite, un match inter-nations.

Mais commençons par les premières compétitions du Calendrier qui furent, cette fois encore, le Premier Pas Culturiste, le Premier Pas Haltérophile, puis le Prix d'Encouragement, tous trois disputés dans les Comités régionaux avec classement national effectué par le Secrétariat de la F.F.H.C.

Le bilan de ces épreuves se passe de commentaires ainsi que le prouvent les chiffres ci-après

*Premier Pas Culturiste.* - 1957-58 : 74 athlètes ; 1958-59 : 159 athlètes, dont 115 Juniors et 44 Seniors ; 1959-60 : 272 athlètes, dont 162 Juniors et 110 Seniors.

*Premier Pas Haltérophile.* - 1957-58 : 376 athlètes ; 1958-59 : 503 athlètes, dont 339 Juniors et 164 Seniors ; 1959-60 : 570 athlètes, dont 378 Juniors et 192 Seniors.

*Prix d'Encouragement.* - 1957-58 : 500 athlètes ; 1958-59 : 604 athlètes, dont 309 Juniors et 295 Seniors ; 1959-60 : 663 athlètes, dont 342 Juniors et 321 Seniors.

Si les crédits qui nous sont accordés par le Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports au titre des épreuves de masse subissent des augmentations substantielles, il nous sera sans doute possible d'envisager, pour la prochaine saison, l'organisation d'une Finale qui, s'adressant uniquement aux débutants, ne manquerait pas de provoquer une émulation profitable à la propagande de notre sport.

Quatrième épreuve du calendrier, le Prix Interrégional qui avait réuni, aux éliminatoires de 1957-58, 256 athlètes, 328 en 1958-59 et en a compté 307 en 1959-60, dont 87 Juniors et 220 Seniors. Régression d'une vingtaine d'athlètes, compensée presque entièrement par la progression constatée au Prix Fédéral

182 athlètes en 1957-58, 202 en 1958-59, 218 en 1959-60, dont 39 Juniors et 179 Seniors.

Si, comme les autres années, nous totalisons le nombre des participants de ces épreuves de début de saison, nous constatons que ce chiffre a passé de 1.134 en 1958-59 à 2.030 en 1959-60. Autrement dit, les effectifs de nos compétitions de prospection ont plus que doublé d'une saison sur l'autre et il semble que nous devions nous montrer, non seulement satisfaits, mais optimistes à la constatation de tels progrès.

La Finale du Prix Interrégional eut lieu le 7 Février 1960 au Stade Municipal de Montrouge et réunit 21 qualifiés. Les vainqueurs furent : Poids Coqs : Breyda (Salle Vincent Ferrari) ; Poids Plumes : Chapelain (Club Athlétique Nantais) ; Poids Légers : Ulrich (Société Athlétique Kœnigshoffen) ; Poids Moyens : da Ros (Union Guebwiller) ; Poids Mi-Lourds : Charles Meyer (A.S.P.T.T. de Strasbourg) ; Poids Lourds Légers : Demonsel (A.S. Électricité de Lille) ; Poids Lourds : Dréano (Club Nautique et Athlétique de Rouen). A noter que trois titres sur sept furent gagnés par des athlètes du Comité d'Alsace.

Dans quatre catégories, les performances furent supérieures à celles réalisées l'an dernier, celles des Poids Coqs restant égales. Régression de 10 k dans les Mi-Lourds tandis que, dans les Poids Lourds, le vainqueur de 1960, qui s'était classé 2e l'an dernier, ne pouvait, malgré ses progrès, espérer atteindre le total de della Valle.

La Finale du Prix Fédéral se disputa le 20 Mars 1960, au Gymnase de l'A.S. Préfecture de Police à Paris, réunissant 17 athlètes seulement, un athlète ayant déclaré forfait dans les Légers et les Mi-Lourds et deux dans la catégorie des Lourds Légers.

Très bonnes performances dans les six premières catégories, toutes supérieures à celles de 1959 (20 k dans les Poids Coqs, 17 k 500 dans les Poids Lourds Légers).

Chapelain, du Club Athlétique Nantais, fut le vainqueur des Poids Coqs, Fulla, du Club Sportif Gondolo, celui des Poids Plumes, Hanrotel, du Sporting Club St-Amandois, remporta le titre dans les Poids Légers, Valin, de l'A.S. Lilloise Inter-Entreprises dans les Poids Moyens, Demonsel (A.S. Électricité de Lille) dans les Poids Mi-Lourds, Lachaume, lu Club Sportif de Meaux dans les Lourds-Légers et le lanceur Thomas, du Club Sportif Gondolo, dans les Poids Lourds, avec un total de 360 k approchant de 7 k 500 celui réalisé par della Valle à la Finale précédente.

Le Critérium National Haltérophile comportait cette année une innovation une finale spéciale réservée aux Juniors, tout comme pour les Championnats de France.

56 Juniors et 88 Seniors prirent part aux Éliminatoires, soit 144 athlètes contre 70 en 1956, 85 en 1957, 104 en 1958 et 107 en 1959.

Les deux finales eurent lieu au Gymnase Municipal Voltaire, le Samedi 30 Avril après-midi pour les Juniors, le Dimanche 1er Mai après-midi pour les Seniors.

Nous avons retrouvé, à la Finale des Juniors, des athlètes qui avaient fait des débuts prometteurs dans des compétitions antérieures.

Fougeret, du Royan Océan Club, fut vainqueur des Poids Coqs, Beucler (Gauloise de Montbéliard) dans les Poids Plumes, Didriche (Club Culturiste de Reims) dans les Poids Légers, Teckman (Maison des Jeunes de Narbonne) dans les Poids Moyens), Fédoras (Union Mâconnaise) dans les Poids Mi-Lourds. Aucun concurrent des catégories Lourds-Légers et Lourds n'ayant réalisé, au cours des éliminatoires, les minima exigés, deux athlètes supplémentaires furent qualifiés dans les Poids Coqs, Poids Plumes et Poids Moyens et 1 dans les Légers.

Dans la Finale des Seniors figuraient des athlètes qui, peu de temps auparavant, étaient encore Juniors. Un seul qualifié dans les Poids Lourds, deux forfaits de dernière heure et des résultats à la fois décevants et encourageants, telles sont les caractéristiques de l'épreuve 1960.

Chapelain, du Club Athlétique Nantais, fut 1er de la catégorie des Poids Coqs, Fulla (Club Sportif Gondolo) dans les Poids Plumes, rééditant sa victoire du Prix Fédéral, Hansmetzger (Club Athlétique Nantais) remporta le titre des Légers, Constantinian (Française de Lyon) celui des Moyens avec le beau total de 350 k, Dubourg (Sporting Club St-Amandois) celui des Mi-Lourds, Fouletier (Haltérophile et Culturiste Club d'Aix-en-Provence) que nous n'avions plus guère l'occasion de voir en compétition, réalisait, pour sa rentrée, 375 k en Lourds Légers et Thomas (Club Sportif Gondolo) faisait cavalier seul en Poids Lourds.

Couronnant et complétant le calendrier national haltérophile, les Championnats de France Juniors et Seniors se disputèrent au Gymnase Municipal Voltaire, les Samedi 11 et Dimanche 12 Juin. 111 athlètes, répartis en : 42 Juniors (contre 33 la saison précédente) et 69 Seniors (contre 67 en 1959) réussirent les minima de leurs catégories respectives au cours des Éliminatoires régionales.

Le Championnat de France Juniors, qui ne comportait aucun qualifié Lourd Léger, ouvrit la compétition, le Samedi après-midi. Les performances furent, dans l'ensemble, très supérieures à celles de l'an dernier, certains concurrents ayant même, d'une saison sur l'autre, progressé considérablement. Fontaine, par exemple, de 22 k 500. Pally de 35 k, Delebarre de 37 k 500.

Fougeret (Royan Océan Club), décidément en grande forme, fut proclamé Champion Juniors dans les Poids Coqs, Fontaine (A.P.E.C.A. St Denis La Réunion) dans les Poids Plumes, Delebarre (A.S. Électricité de Lille) – qui tira d'ailleurs avec les Seniors pour pouvoir réaliser ses maxima – fut Champion des Poids Légers, Négrier (Haltéro Club de Montpellier) dans les Poids Moyens, Dindeleux (A.S. Électricité de Lille) dans les Mi-Lourds, Ségaux (Energie de Haguenau) faisait cavalier seul dans les Poids Lourds.

*(à suivre)*

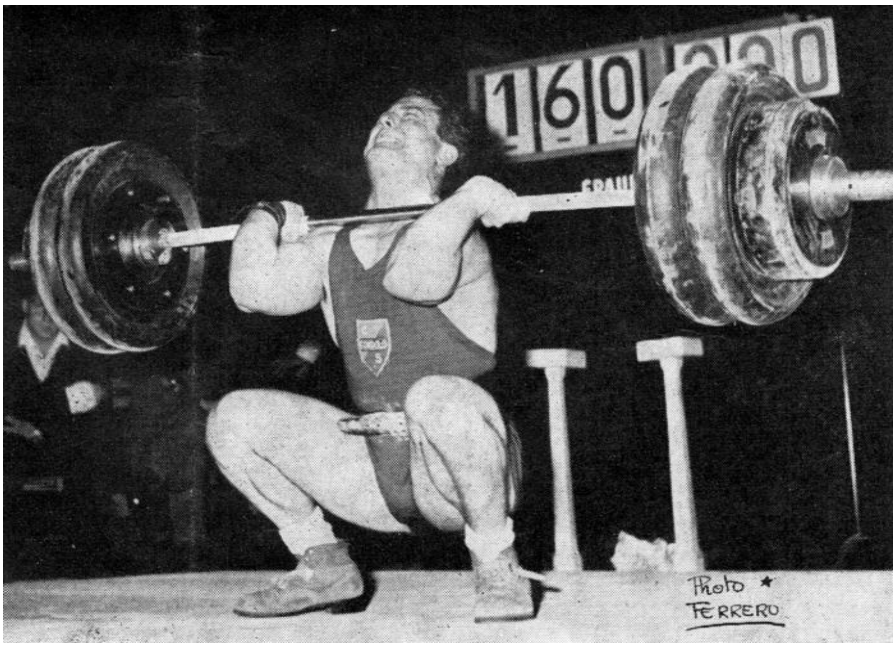


**Marcel PATERNI réalise la meilleure performance des Championnats de France en épaulant 160 k dans un très beau style en flexion. Il ne pourra malheureusement pas jeter cette charge**

## *Championnats de France*

# L'Arraché de Roger Gerber

Par les nombreuses photos parues dans « *l'Haltérophile Moderne* », tous nos lecteurs connaissent la très belle position en fente du Champion de France et international Roger Gerber. Les quelques photos qui illustrent ces pages vont, en outre, permettre l'étude de l'enchaînement du mouvement.

Ici, la barre est chargée à 105 k, deuxième essai des Championnats de France à Monaco.

Position de départ : la photo N° 1 illustre le moment où l'athlète commence à décoller la barre du sol.

- dos plat
- bras tendus
- épaules engagées en avant du plan vertical de la barre
- tête redressée
- barre appuyée contre les tibias
- angle droit entre cuisse et jambe
- prise de mains crochetée

*Première partie du tirage Photos 1, 2 et 3 :*

Jusqu'au niveau des genoux, le dos conserve à peu près la même inclinaison, l'élévation de la barre étant produite par l'extension des genoux. La barre monte dans un plan vertical le long des tibias et les bras conservent, par la contraction des muscles dorsaux, leur inclinaison vers l'arrière.

*Deuxième partie du tirage Photos 4, 5, 6 :*

En 4, les genoux se fléchissent très nettement et s'engagent en avant du plan de la barre. Cette flexion des genoux qui pourrait nuire à l'élévation de la barre, est compensée par un redressement très net du dos. De plus, alors que les pieds sont encore à plat sur le sol, le corps passe en appui sur la plante des pieds.

En 5, les genoux ont conservé le même degré de flexion mais le tronc s'est redressé et le corps est monté sur la plante des pieds.

Remarque En 4 et 5, la barre semble posée sur les cuisses alors qu'elle ne fait qu'effleurer celles-ci. Le contact entre les cuisses et la barre n'a rien de brutal car il s'agit d'un léger glissement qui, bien loin de freiner le mouvement, va permettre au contraire de l'accélérer : le bas du levier qui sépare l'articulation coxo-fémorale (fémur avec bassin) du plan où évolue la barre, est en effet réduit au minimum par ce contact.

Le redressement complet (6) du corps est produit par l'extension simultanée des genoux, du dos et des chevilles, les bras restant toujours tendus.

***

*Le passage en fente :*

En 7, nous notons une grosse faute qui va entraîner un déplacement très net de la barre vers l'arrière les deux pieds ne se sont pas décollés en même temps, le pied avant conserve le contact alors que l'autre se déplace vers l'arrière.

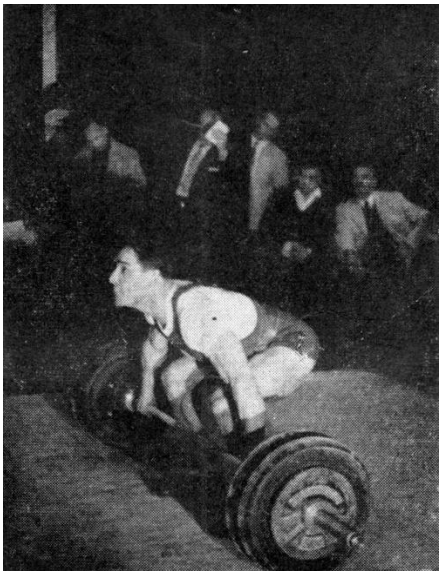

**1**

**2**

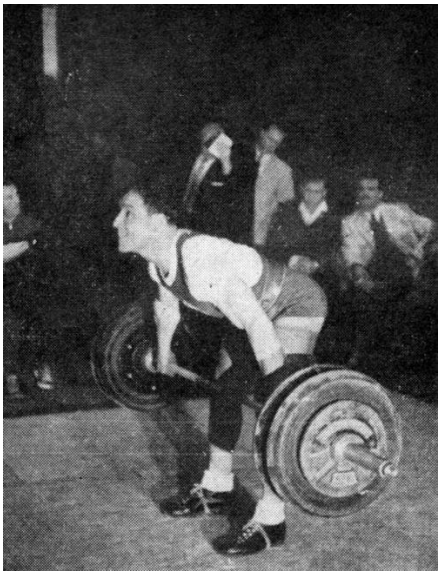

**3**

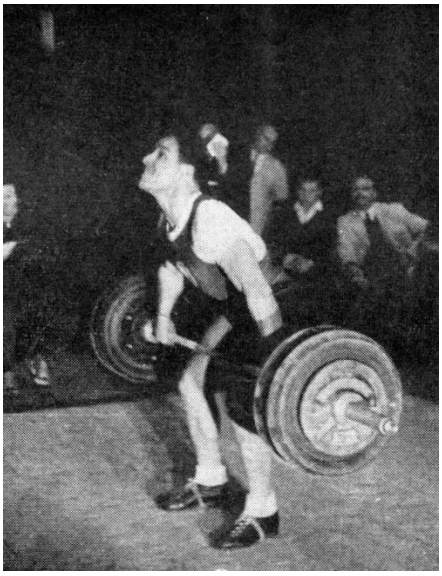

**4**

Par contre, l'inclinaison du corps vers l'arrière va favoriser une traction efficace des bras.

En 8, la position en suspension est parfaite : pieds bien décollés, jambe avant très inclinée vers l'arrière.

En 9, l'entrée en contact avec le sol est également excellente.

- le genou gauche est très engagé vers l'avant
- la cheville gauche est très fléchie
- le talon gauche est décollé
- la partie supérieure du corps reste encore inclinée vers l'arrière et permet un meilleur contrôle de la barre

***

*La position en fente :*

- tronc et bras verticaux
- la cuisse gauche écrase le mollet
- cheville gauche très fléchie
- jambe arrière semi-tendue

A partir de cette position, l'athlète va étendre sa jambe gauche en s'appuyant sur la jambe arrière comme sur un pivot, puis ramènera les pieds dans l'alignement.

*Critique du mouvement* : Presque toutes les photos nous montrent des positions à peu près parfaites – le redressement du corps de 1 à 6 est excellent, le passage en fente est très rapide et la fente ne peut être plus basse ni plus équilibrée. Et pourtant... Gerber, après la phase finale de l'extension reste appuyé sur le pied avant (7) ce qui provoque un léger recul du corps et entraîne un déplacement postérieur de la barre. Cette dernière n'évolue plus dans un plan sensiblement vertical mais décrit un véritable arc de cercle vers l'arrière.

Ce défaut explique pourquoi Gerber laisse retomber derrière lui des barres qui pourtant montent très facilement à bout de bras.

En travaillant le déplacement simultané des pieds. Roger Gerber devrait arracher 110 k régulièrement.

G. LAMBERT
*Moniteur National*
*Professeur d'E.P.S.*

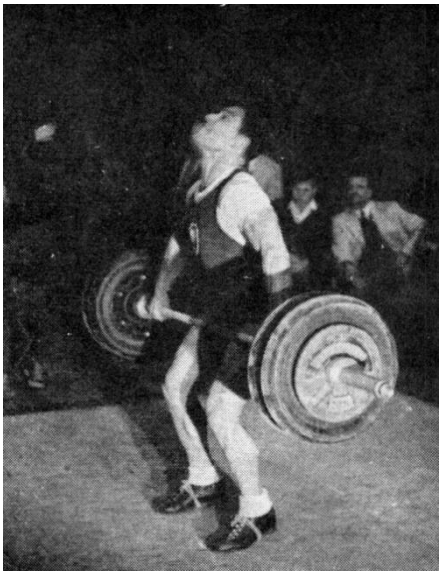

**5**

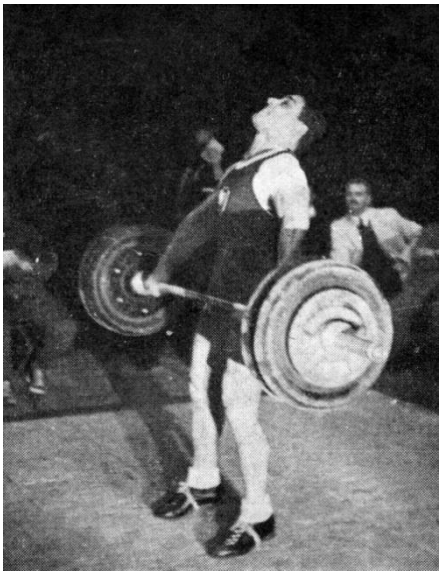

**6**

**7**

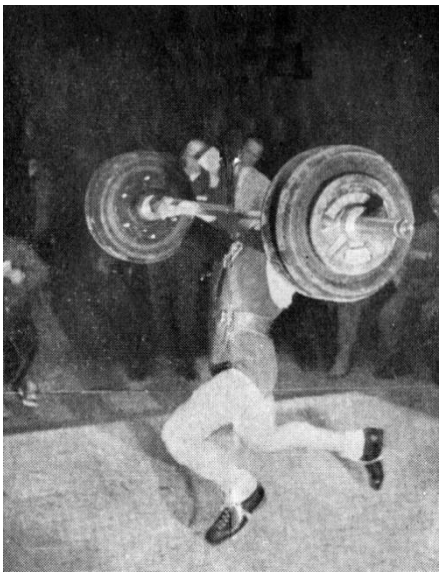

**8**

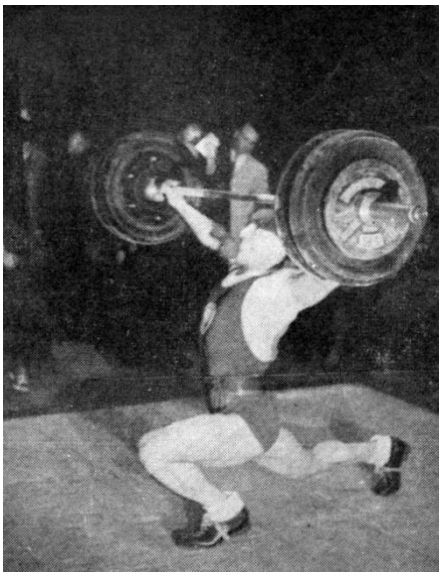

**9**

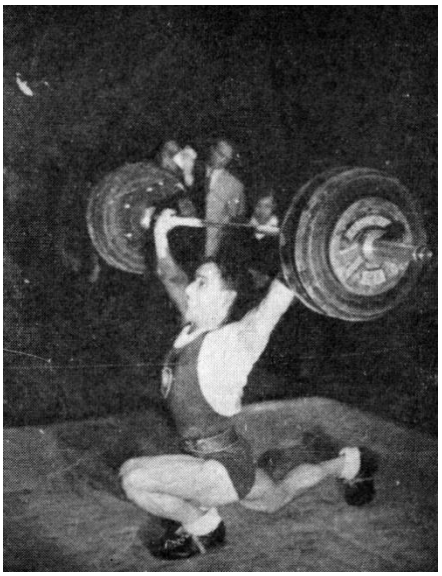

**10**

**Jamais les finalistes d'un Championnat de France n'avaient été aussi richement récompensés que par l'Association Sportive de Monaco, organisatrice pour 1961. Gerber fut un des plus comblés.**

**Il tient dans ses bras le Vase de Sèvres, Prix du Président de la République Française.**

# Les stages d'haltérophilie 1961

| DATES | LIEU | QUALITÉ DES STAGIAIRES | NOMBRE DE PLACES |
|---|---|---|---|
| 12 au 18 septembre | — | Sélectionnés Champ. du Monde | 7 |
| 2 au 7 octobre | — | Formations Aides-Moniteurs et Moniteurs | 15 |
| 23 au 28 octobre | C.R.E.P.S. Voiron | Espoirs | 15 |
| 6 au 11 novembre | C.R.E.P.S. Poitiers | Espoirs | 15 |
| 4 au 9 décembre | Institut Nat. des Sports | Espoirs | 15 |

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Haut Commissariat aux Sports et la F.F.H.C.

*Stages d'Espoirs :*

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

***

Les Stages de Voiron et de Poitiers seront réservés aux stagiaires résidant à 300 km au maximum du Centre intéressé.

***

*Stage de candidats moniteurs et aides- moniteurs :*

Des diplômes d'aide-moniteur peuvent être attribués à l'issue des stages régionaux, interrégionaux ou nationaux.

*Le candidat doit :*

1. Avoir trois ans de licence et de pratique haltérophile ;
2. Être âgé d'au moins 25 ans ;
3. Être présenté par son club à la F.F.H.C., avec avis favorable du Comité régional ;
4. L'examen sera sanctionné par un représentant qualifié du Comité régional, dirigeant ou arbitre fédéral, appartenant au périmètre du C.R.E.P.S. intéressé et par le moniteur national.

Pour être nommé aide-moniteur d'haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à l'issue du Stage la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire sauf en ce qui concerne les épreuves physiques. L'examen comporte les épreuves orales figurant au programme de l'examen de moniteur d'haltérophilie. Il n'y a pas d'épreuves écrites.

Les diplômes de moniteur seront attribués à l'issue du stage organisé à cet effet dans les conditions suivantes :

*Le candidat doit :*

1. Être présenté par son club ;
2. En faire la demande par l'intermédiaire du Comité Régional qui la transmettra à la F.F.H.C. avec avis motivé.

En cas d'avis défavorable du Comité Régional, possibilité d'appel à la Fédération.

3. Être titulaire du diplôme d'aide-moniteur depuis au moins deux ans.

Pour être nommé moniteur d'haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à l'issue du stage, la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire, sauf en ce qui concerne les épreuves physiques.

*Épreuves d'examen :*

1. Un devoir écrit. Noté de 0 à 20. Coefficient 2.

Les sujets de cette épreuve écrite portent sur la technique et l'entraînement haltérophiles.

2. Démonstration des divers mouvements haltérophiles. Notée de 0 à 20. Coefficient 3.
3. Épreuves Physiques. Notées de 0 à 20.

Les candidats de plus de 40 ans bénéficient de 3 points supplémentaires.

Ces épreuves comportent : 60 m plat. Saut en longueur à pieds joints sans élan. Épaulé-jeté 3 essais. Renversement en souplesse à la barre fixe. Lancer de poids de 5 k.

4. Épreuves orales comportant :
   a) Anatomie. Note de 0 à 20. Coefficient 1.
   b) Technique et règlement. Note 0 à 20. Coefficient 2.
   c) Pédagogie pratique. Note 0 à 20. Coefficient 3.

**Entraîneurs régionaux**

Le titre d'entraîneur régional sera attribué à l'issue de stages nationaux se confondant avec ceux préparant au diplôme de moniteur.

Le candidat devra :

1. Être titulaire du diplôme de moniteur depuis au moins deux ans.
2. Subir un examen spécial comprenant :
   a) Un exposé oral aux élèves du cours de moniteurs.
   b) Une épreuve pédagogique.

Pour être nommé entraîneur régional, le candidat devra obtenir au moins 15 à chacune de ces deux épreuves.

**Entraîneurs fédéraux**

La Fédération peut nommer des entraîneurs fédéraux.

*Le candidat devra :*

1. Être entraîneur régional depuis au moins deux ans.
2. Avoir donné entière satisfaction au Comité régional dont il est l'entraîneur.
3. Présenter à la Fédération un travail écrit sur la façon de concevoir le rôle et l'action d'un entraîneur fédéral, commenter ce travail et en discuter avec le Jury.

## RÉSULTATS TECHNIQUES du MATCH FRANCE-FINLANDE-ITALIE

**Disputé le 6 Mai 1961 au Gymnase de la Bidassoa, à PARIS**

| NOM DES CONCURRENT | POIDS DE DE CORPS | NATIONS | DÉVELOPPÉ À 2 BRAS | ARRACHÉ À 2 BRAS | EPAULÉ ET JETÉ À 2 BRAS | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Poids Coqs :** | | | | | | |
| 1. Rocco SPINOLA ..... | 55 k 200 | ITALIE | 92,500 | 90, - | 120, - | 302 k 500 |
| 2. Marcel HENRY ..... | 56 k. | FRANCE | 90, - | 87,500 | 105, - | 282 k 500 |
| 3. Antti PATRAKKA ..... | 56 k. | FINLANDE | 75, - | 75, - | 95, - | 245 k |
| **Poids Plumes :** | | | | | | |
| 1. Renzo GRANDI..... | 58 k 700 | ITALIE | 100, - | 90, - | 130, - | 320 k |
| 2. Pierre FULLA..... | 59 k 900 | FRANCE | 92,500 | 85, - | 120, - | 297 k 500 |
| 3. Matti RAJALUOTO ..... | 59 k 300 | FINLANDE | 77,500 | 82,500 | 110, - | 270 k |
| **Poids Légers :** | | | | | | |
| 1. Sebast. MANNIRONI..... | 63 k. | ITALIE | 105, - | 110, - | 140, - | 355 k |
| 2. Roger GERBER..... | 67 k 500 | FRANCE | 115, - | 105, - | 132,500 | 352 k 500 |
| 3. Pauli RYHANEN..... | 67 k 400 | FINLANDE | 95, - | 100, - | 120, - | 315 k |
| **Poids Moyens :** | | | | | | |
| 1. Tauno KARE ..... | 74 k 800 | FINLANDE | 112,500 | 120, - | 155, - | 387 k 500 |
| 2. Rolf MAIER ..... | 74 k 100 | FRANCE | 117,500 | 115, - | 152,500 | 385 k |
| 3. Antonio MONTUSCHI..... | 69 k 400 | ITALIE | 100, - | 100, - | 145, - | 345 k |
| **Poids Mi-Lourds :** | | | | | | |
| 1. Jouni KAILAJARVI..... | 82 k 200 | FINLANDE | 127,500 | 127,500 | 155, - | 410 k |
| 2. Jean DEBUF ..... | 81 k. | FRANCE | 120, - | 120, - | 150, - | 390 k |
| 3. Lorenzo SEGGI ..... | 82 k 300 | ITALIE | 115, - | 112,500 | 145, - | 372 k 500 |
| **Poids Lourds Légers :** | | | | | | |
| 1. François VINCENT ..... | 89 k 400 | FRANCE | 127,500 | 125, - | 162,500 | 415 k |
| 2. Léonardo MASU ..... | 89 k 800 | ITALIE | 135, - | 120, - | 160, - | 415 k |
| 3. Veli KARHU ..... | 87 k. | FINLANDE | 120, - | 125, - | 160, - | 405 k |
| **Poids Lourds :** | | | | | | |
| 1. Eino MAKINEN..... | 114 k. | FINLANDE | 132,500 | 145, - | 170, - | 447 k 500 |
| 2. Alberto PIGAIANI ..... | 140 k. | ITALIE | 145, - | 115, - | 125, - | 385 k |
| 3. Raymond THOMAS ..... | 104 k. | FRANCE | 112,500 | 115, - | 145, - | 372 k 500 |

**RÉSULTATS :**

**L'Italie bat la France par 4 victoires à 3.**

**La France bat la Finlande par 4 victoires à 3.**

## RÉSULTATS TECHNIQUES du MATCH FRANCE-ITALIE B.

**disputé à UDINE (Italie) le 6 Mai 1961**

| Nom des concurrent | Poids de de corps | Nations | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et Jeté à 2 bras | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Poids Coqs :** | | | | | | |
| 1. MEURAT ..... | 55 k. | FRANCE | 85, - | 82,500 | 100, - | 267 k 500 |
| 2. CUBBEDU ..... | 55 k 400 | ITALIE | 67,500 | 77,500 | 100, - | 245 k |
| **Poids Plumes :** | | | | | | |
| 1. ALGERAMANE ..... | 59 k 400 | ITALIE | 100, - | 87,500 | 120, - | 307 k 500 |
| 2. FONTAINE ..... | 59 k 400 | FRANCE | 85, - | 85, - | 112,500 | 282 k 500 |
| **Poids Légers :** | | | | | | |
| 1. DE GENOVA ..... | 66 k 700 | ITALIE | 110, - | 100, - | 130, - | 340 k |
| 2. HANSMETZGER..... | 66 k 800 | FRANCE | 97,500 | 90, - | 117,500 | 305 k |
| **Poids Moyens :** | | | | | | |
| 1. CONSTANTINIAN..... | 74 k 900 | FRANCE | 115, - | 110, - | 135, - | 360 k |
| 2. MONTUSCHI ..... | 74 k 300 | ITALIE | 100, - | 95, - | 120, - | 315 k |
| **Poids Mi-Lourds :** | | | | | | |
| 1. RUGGI ..... | 77 k 600 | ITALIE | 115, - | 110, - | 140, - | 365 k |
| N. CI. DEMONSEL ..... | 81 k 600 | FRANCE | 0, - | 105, - | 137,500 | – |
| **Poids Lourds Légers :** | | | | | | |
| 1. LORI..... | 89 k. | ITALIE | 117,500 | 105, - | 135, - | 357 k 500 |
| 2. LÉVECQ ..... | 87 k 400 | FRANCE | 102,500 | 110, - | 140, - | 352 k 500 |
| **Poids Lourds :** | | | | | | |
| 1. NUNZI..... | 114 k 800 | ITALIE | 140, - | 110, - | 145, - | 395 k |
| N. Cl. HERBAUX..... | 97 k 800 | FRANCE | 117,500 | abandon | – | – |

**RÉSULTATS : L'Italie B bat France B par 5 victoires à 2**

# Les Championnats de France d'Haltérophilie 1961

La magnificence du site, la douceur du climat ont fait craindre à certains que les Championnats de France, organisés à Monaco, ne soient considérés par les athlètes sélectionnés que comme une partie de plaisir.

Heureusement, il n'en a rien été et si les athlètes ont apprécié la beauté des lieux, ils n'en ont pas moins gardé intactes toute leur énergie et leur agressivité.

Je peux même affirmer que rarement, au cours des précédents Championnats de France, nous avions eu le privilège d'assister à des empoignades d'une telle intensité.

### *Championnat de France Juniors*

Organisé au Théâtre des Beaux-arts, le Championnat des Juniors débute le samedi 15 avril à 14 h par la catégorie des Poids Coqs. L'enfant du pays, Pitagora, rencontre le Calaisien Peignot et le jeune Boudari, du Comité d'Algérie. Les deux premiers ont été finalistes du Prix Fédéral mais sont maintenant en nets progrès.

Pitagora égale le record de France du total avec 240 k après avoir tenté vainement 102 k 500 pour rejoindre son adversaire.

Ce dernier améliore le record de 7 k 500 avec 247 k 500 (75 + 75 + 97,500). Dans quelques mois, ces deux athlètes se retrouveront au Bataillon de Joinville où, souhaitons-le, ils amélioreront encore notablement leurs performances.

En réalisant 230 k, Boudari ne peut inquiéter ses adversaires mais, paradoxalement, il est peut-être le seul Poids Coq d'avenir car les deux autres athlètes dont la taille atteint 167 cm monteront sans aucun doute dans les catégories supérieures.

Dans la catégorie Poids Plumes, Fougeret du Royan Océan Club, nous a une nouvelle fois étonné par sa maîtrise et son assurance.

Sur un plateau, il a réellement le comportement d'un champion chevronné en réussissant tous ses essais il améliore très nettement son record personnel avec 275 k et domine ses adversaires.

Cependant ces derniers possèdent des qualités physiques au moins égales à leur vainqueur. Ferreira de Montluçon manque de très peu le record de France de l'arraché avec 87 k 500 après avoir frôlé le zéro au développé avec 77 k 500. Il totalise 265 k contre 260 k pour Gouméziane qui est visiblement impressionné par l'importance de la compétition. Le jeune François, protégé de Rolf Maier, se classe 4$^{me}$ avec 250 k et sera sans aucun doute un adversaire redoutable aux Championnats 1962.

Avec les Poids Légers, nous retrouvons avec le plus grand plaisir les deux jeunes Lillois Dejonghe et Trudel, classés respectivement 1er et 2e du Critérium National à l'issue d'une très belle lutte. Ils réussissent tous deux 85 k au développé, puis Dejonghe prend l'avantage en arrachant dans un style impeccable 95 k contre 90 k pour Trudel. Mais ce dernier est le plus fort à l'épaulé et en jetant 122 k 500 à son deuxième essai, il réalise le même total que Dejonghe 297 k 500 et remporte la première place, étant le plus léger. Le troisième, Combet de Vénissieux en réussissant l'excellent total de 290 k, prouve qu'il possède de remarquables qualités physiques d'autant que son style n'est pas encore impeccable. Bellone doit se contenter d'un total relativement modeste de 277 k 500 en manquant cinq essais sur neuf en prenant de l'assurance, il ne devrait pourtant pas tarder à talonner ses adversaires.

La lutte est également extrêmement sévère entre les cinq qualifiés de la catégorie Moyens, mais Guerlus de l'A.S. Bourse de Paris en poussant 102 k 500 s'assure un avantage de 5 k sur Bouchet de Saint-Maur et Rayssiguier de Montpellier. Laloyer, de Lille, en gros progrès depuis la Finale du Prix Interrégional, développe 95 k alors que le longiligne Stragier, de Tourcoing, doit se contenter de son deuxième essai à 90 k.

Mais ce dernier effectue une éclatante remontée en s'assurant 102 k 500 à l'arraché dans un style en flexion où toutes ses qualités d'équilibre et de souplesse sont bien mises en évidence. Bouchet tire également en flexion et réussit son deuxième essai à 97 k 500 avant de manquer 100 k. Guerlus, Laloyer et Rayssiguier arrachent 95 k mais le premier nommé conserve encore l'avantage. L'épaulé-jeté va venir confirmer la supériorité de Guerlus en jetant 125 k, il remporte la victoire avec un total de 322 k 500 devant Bouchet 315 k qui reste sur son premier essai à l'épaulé avec 120 k, Laloyer jette 122 k 500, totalise 312 k 500 et souffle la troisième place à Stragier au poids de corps. Rayssiguier, handicapé par une raideur articulaire, se classe cinquième avec 307 k 500 mais possède cependant des qualités que de longues séances d'assouplissement permettront de mieux mettre en évidence.

Très belle lutte en Mi-Lourds entre les deux nordistes Dindeleux et Devroute qui réalisent tous deux le même total de 327 k 500. Dindeleux mené de 5 k à l'issue de l'arraché, jette 132 k 500 contre 127 k 500 à son adversaire et s'adjuge la victoire au poids de corps. Guerrier, d'Homécourt, classé 3e avec 310 k fait un peu figure de novice à côté des deux nordistes mais comme le prouve son jeté à 127 k 500, il possède déjà une puissance qui ne demande qu'à s'épanouir.

Vincent, frère du prestigieux champion de France et international, est le seul qualifié de la catégorie Lourds Légers. Avec 325 k, il améliore de 25 k son total du Critérium National ; lorsque son frère lui aura communiqué ses « secrets » d'entraînement, il sera peut-être en mesure, dans quelques années, de rivaliser avec lui car, avec le gabarit qu'il possède, tous les espoirs lui sont permis.

En résumé, ces Championnats Juniors nous ont donné bien des satisfactions le niveau moyen des performances est nettement plus élevé que l'année précédente.

Le bagage technique des athlètes est également en progression et, à ce point de vue, certains juniors n'ont rien à envier à leurs aînés seniors.

Enfin, par leur esprit de combativité, la plupart des vainqueurs ont révélé leur tempérament de champion. Toutefois, la lutte sera encore acharnée et incertaine dans les prochaines compétitions avec des athlètes de la valeur de Ferreira, Dejonghe et Devroute.

## Championnat de France Seniors

Quelques heures après la fin des épreuves juniors et la remise de nombreuses et magnifiques coupes, le Championnat de France Seniors commence par les catégories Coqs et Plumes.

Meurat, seul Poids Coq qualifié tire en même temps que les Plumes Fulla (Paris), Platier (Oyonnax), Fontaine (Paris) et Coquel (Paris).

Nous regrettons l'absence du Champion de France et recordman Henry, lequel blessé le jour des éliminatoires, n'a pu participer aux épreuves de qualification. Meurat réalise le bon total de 270 k et montre de belles possibilités qui pourraient l'amener à talonner très prochainement le Parisien Henry. La Finale de la Coupe de France réunira probablement ces deux hommes et le vainqueur pourra se parer du titre officieux de « meilleur Poids Coq Français !! ».

Les Plumes se livrent une bagarre sans merci. Fontaine est le plus faible au développé et reste sur son deuxième essai à 85 k alors que Coquel et Platier réussissent 90 k. Le recordman de France Fulla doit se contenter de son deuxième essai à 92 k 500 avant de manquer 95 k. La lutte reste toujours très équilibrée à l'arraché où Fulla et Platier arrachent 85 k tandis que Fontaine réussit ses trois essais (80 - 85 - 87,5) dans un spectaculaire style en flexion. Coquel, après avoir manqué 80 k commet l'erreur de tenter 85 k ; il perd l'équilibre à chaque tentative et au grand regret des spectateurs, se trouve éliminé de la compétition. Platier, athlète mince à la musculature sèche, est le seul adepte de l'épaulé en fente : avec 115 k il totalise 290 k. Fontaine et Fulla, en jetant tous deux 117 k 500 à leur deuxième essai le devancent donc au classement. Fulla a 5 k d'avance sur Fontaine mais en manquant 120 k à l'épaulé, il donne une dernière chance à ce dernier. Fontaine tente donc 122 k 500 et réussit un très bel épaulé en flexion ; il jette la barre mais les bras ne se tendent pas complètement et la charge retombe lourdement sur le plateau.

Fulla améliore son record personnel avec 295 k et remporte le titre de champion de France devant son camarade de club Fontaine 290 k, Platier totalise également 290 k et se classe troisième.

Fontaine, athlète longiligne, pourrait bien être le premier à battre le record de l'épaulé détenu par Héral avec 125 k Mais Fontaine pourra-t-il rester Poids Plume ?

Une semaine après le Championnat de France il pesait déjà 62 k 400 ! Fulla, par contre, a réellement le gabarit du Poids Plume et sa courbe de progression devrait largement dépasser le record de France du total (305 k).

Avec les Poids Moyens, nous sommes assurés de la victoire de Rolf Maier qui domine très nettement ses adversaires immédiats.

L'intérêt réside donc essentiellement dans les

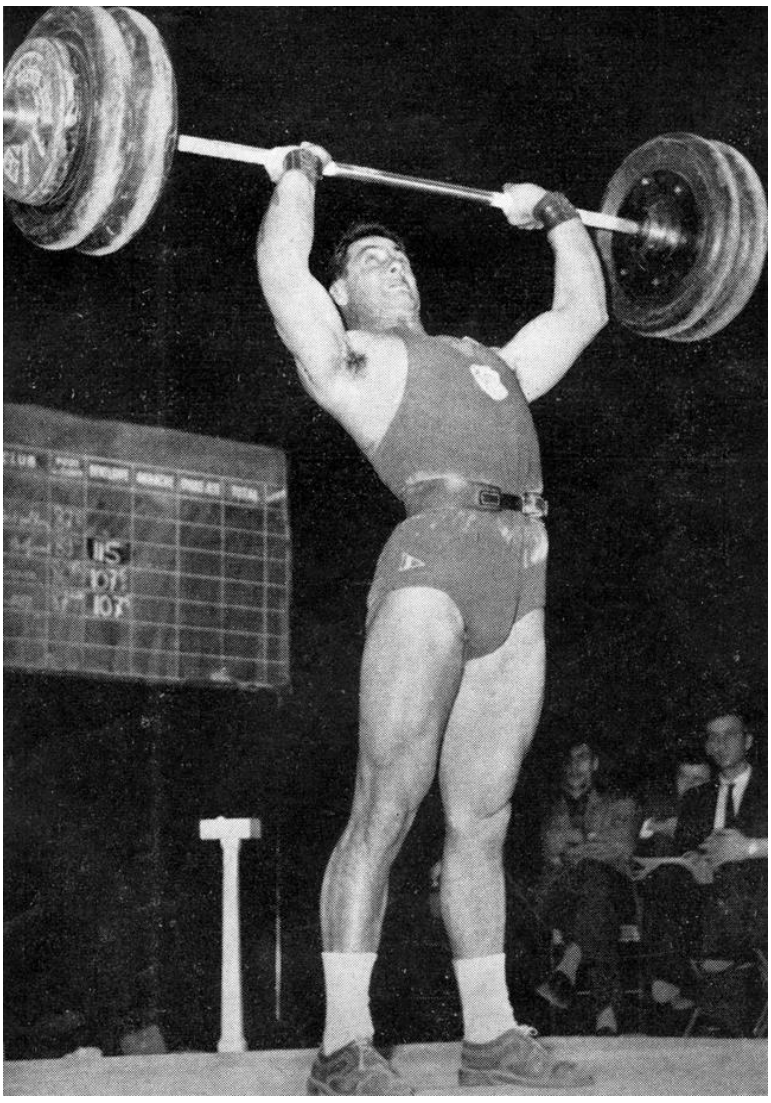

**Avec 125 k. au développé, François VINCENT semble, si l'on en juge par le degré de cambrure, très loin de ses possibilités actuelles.**

*(Photo Ferrero)*

performances qu'il va réaliser. Au développé, notre attente n'est pas déçue car Rolf réussit ses trois essais avec 112 k 500, 117 k 500 et 122 k 500 améliorant ainsi son record personnel. A l'arraché, après un aisé 107 k 500, il réussit 112 k 500 mais perd l'équilibre sur la gauche. Il court après la barre les bras bien tendus, mais un pied se pose en dehors du plateau et l'essai est refusé. Avec 115 k le moral n'est plus là et la barre retombe lourdement. Le troisième mouvement procure aux spectateurs de belles sensations avec 152 k 500 au 2e essai, Rolf perd une nouvelle fois l'équilibre sur la gauche, court avec la lourde charge, revient au milieu du plateau... mais ne peut jeter. Son troisième essai avec la même charge est un véritable exercice de démonstration, parfait sur tous les plans. La barre est maintenant chargée à 158 k 500 pour une tentative contre le record de Ferrari. Rolf fait un magnifique effort, se fend très bas, se redresse, jette.., mais le pied avant ne s'est pas assez engagé et les jambes ne peuvent résister à la lourde charge.

Le total de 382 k 500 peut être amélioré d'une dizaine de kilos et Maier se rapproche donc insensiblement des 400 k, record de France détenu par Paterni.

Parmi les autres concurrents, seul, Constantinian de la Française de Lyon, réalise une excellente performance avec 357 k 500 (115 - 110 - 132,5).En travaillant les flexions sur les cuisses il devrait améliorer très nettement son épaulé.

Boissonnet (Moulins) ne peut se placer au développé et manque ses trois essais à 100 k, alors que Dubos (330 k) et Ohlmann (320 k) restent à 15 k de leurs totaux de qualification.

La compétition des Lourds Légers a un peu la même physionomie que celle des Poids Moyens Vincent domine très nettement les autres concurrents. Toujours aussi décontracté et désinvolte, il réalise 420 k. (125 - 130 - 165) mais ses tentatives de record avec 137 k 500 à l'arraché et 170 k à l'épaulé manquent de conviction. Freiné dans sa préparation par une grippe intestinale, François Vincent devrait être en pleine forme pour les matches internationaux car Masu (Italie) et Bialas (Pologne) sont des adversaires redoutables. Le Nordiste Lévecq se classe deuxième avec 365 k, c'est un athlète longiligne extrêmement souple et adroit mais qui manque encore de puissance. Compte tenu de sa grande taille, il ferait sans aucun doute un excellent Poids Lourd en prenant.., une dizaine de kilos. Lachaume (Meaux) se classe troisième avec son habituel total de 355 k. En corrigeant sa technique dans les exercices de détente, il doit améliorer notablement son total.

Bernard Renault, athlète complet et excellent dirigeant du Comité de Normandie, n'était pas dans un bon jour un peu perdu sur le plateau, il doit se contenter de la quatrième place avec 347 k 500.

La compétition reprend le lendemain dimanche à 14 h devant un public composé presque exclusivement de dirigeants et d'athlètes. Avec les Poids Légers, nous attendons un match très serré entre Hansmetzger de Nantes, Pally et Renaud de Paris, pour la deuxième place, car Gerber comme Maier en Moyens et Vincent en Lourds Légers reste intouchable. Mais Hansmetzger semble avoir jeté un sort à ses adversaires car Pally, trop présomptueux, manque trois fois 100 k au développé et Renaud se claque un muscle de la cuisse en tirant 100 k à l'arraché. Quoiqu'en petite forme, Hansmetzger s'assure donc la deuxième place avec 320 k (105 - 92,500 - 122,500) Gaétan, actuellement militaire au Bataillon de Joinville, s'assure la troisième place avec 307 k 500, devançant le puissant Ulrich classé quatrième avec 297 k 500.

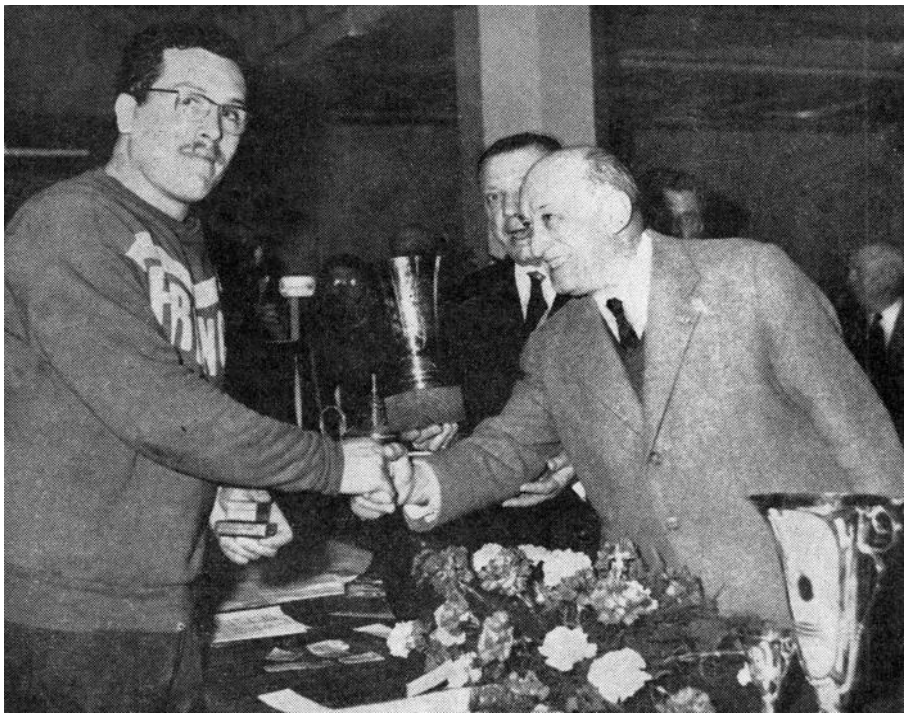

**A MONACO, Raymond THOMAS reçoit les récompenses que lui vaut son titre de Champion de France Poids Lourds 1961.**

*(Photo Ferrero)*

En dépit de sa blessure, Renaud réussit courageusement 75 k à l'épaulé-jeté, afin de s'assurer un total.

Notre International Roger Gerber est actuellement en pleine forme ses trois développés avec 107 k 500 - 112 k 500 et 117 k 500 sont étonnants de facilité. Son mouvement de redressement à l'arraché est extrêmement efficace et rapide mais le passage sous la barre est freiné par un pied qui se décolle avec un temps de retard. Il reste donc sur son deuxième essai à 105 k alors qu'il vaut déjà 110 k Son essai à l'épaulé avec 125 k est une formalité et la barre est aussitôt chargée à 138 k Si Gerber réussit cette charge, il battra le record de France de l'épaulé ainsi que celui du total avec 360 k. De plus, il prendra une sérieuse option pour l'attribution du Vase de Sèvres offert par le Président de la République au meilleur performer des Championnats. Après une première tentative infructueuse, Gerber épaule très facilement puis jette. Il fait quelques pas pour rétablir l'équilibre et s'immobilise enfin sous les chaleureux applaudissements du public. Gerber s'achemine donc lentement mais sûrement vers les 370 k, total qui, je le pense, est à sa portée.

La compétition des Poids Mi-Lourds prend un tout autre aspect car nos deux plus célèbres champions s'affrontent pour le titre. Jean Debuf, dont il est superflu de rappeler tous les titres, rencontre le jeune mais non moins valeureux Marcel Paterni. Lors des Éliminatoires, ces deux athlètes s'étaient déjà livrés une lutte extrêmement serrée à l'issue de laquelle Jean Debuf était sorti vainqueur avec un total de 392 k 500, devançant Paterni de 2 k 500. Ces Championnats de France sont donc l'occasion d'un match revanche auquel nos deux champions se sont particulièrement bien préparés. Dès le développé, Debuf affirme sa bonne forme en réussissant ses trois essais (115 - 120 - 122 k 500) mais Paterni prend l'avantage avec son deuxième essai à 125 k manquant ensuite 130 k. Il semble que Debuf veuille reprendre la direction des opérations car il demande 117 k 500, comme premier essai à l'arraché, alors que Paterni s'était assuré un facile succès avec 110 k. Mais Debuf, peut-être trop confiant, manque ce premier essai. Les deux hommes tirent donc sur cette charge à leur deuxième essai et la réussissent parfaitement. Tous les spectateurs suivent avec émotion la lutte acharnée que se livrent ces deux champions car de chaque tentative – réussie ou manquée – peut dépendre l'issue du match. Paterni doit s'accrocher pour réussir son troisième essai à 120 k et Debuf, prudemment, demande la même charge ..., bon ! Paterni conserve donc toujours 2 k 500, d'avance sur son adversaire et pesant 75 k 050, il possède de plus l'avantage du poids de corps. Debuf devrait donc jeter 5 k de plus pour remporter le titre...

Les deux hommes font un très beau premier essai à 150 k. Paterni prend 155 k et, dans un style en flexion très rapide et équilibré, s'assure un nouveau succès. La tension monte dans la salle et lorsque Debuf se présente pour son deuxième essai à 160 k, le public réprime à grand peine son excitation. Debuf fait un très bel effort, épaule avec aisance, mais le jeté est moins sûr il marche, fait un quart de tour, marque un temps d'arrêt et repose sa barre.., le tout au milieu des hurlements du public : deux lampes blanches, une rouge.

Paterni que cette réussite semble ne pas avoir impressionné, tente à son tour les 160 k, son épaulé est magnifique d'efficacité, de précision et de vitesse mais il se fend trop au jeté et ne peut retenir la lourde charge malgré toute sa volonté. Le match

est terminé, Paterni quitte le plateau et va étreindre son adversaire dans les coulisses. Cette étreinte de quelques instants nous émeut plus encore que la longue lutte qui l'a précédée car nous sentons que l'amertume de la défaite et l'exaltation de la victoire n'ont pas d'emprise sur l'estime réciproque de ces deux magnifiques champions.

Après avoir manqué 162 k 500, Debuf est donc Champion de France avec 402 k 500 pour la treizième fois consécutive Quant à Paterni, il se classe deuxième avec 400 k et, compte tenu de son poids de corps, réalise la meilleure performance de ces Championnats.

En progrès, Demonsel de Lille, se classe troisième avec 352 k 500 mais Sablé vaut mieux que ses 347 k 500.

Quoique d'un niveau moins élevé, la compétition des Lourds est extrêmement attrayante à suivre car les quatre sélectionnés sont de valeur sensiblement équivalente, ayant réalisé 375 k à 380 k lors des épreuves éliminatoires.

Au développé, Herbaux de Lille, prend la tête avec 125 k, tandis que Thomas de Paris, talonne Goettelmann de Sélestat avec 117 k 500 contre 120 k. Fouletier d'Aix manque deux essais à 115 k et reste donc à 110 k. Toutefois, ce dernier effectue une remontée spectaculaire en réussissant ses trois essais (115 - 120 - 125) à l'arraché dans un style en flexion impeccable. Il rejoint donc Thomas – 117 k 500 – mais Herbaux conserve 2 k 500 sur ses adversaires en arrachant 112 k 500.

Goettelmann a maintenant 7 k 500 de retard sur Herbaux après avoir manqué 112 k 500 à son troisième essai.

Les quatre hommes réussissent 145 k à l'épaulé-jeté et tous tentent 150 k ; mais Herbaux et Goettelmann manquent cette, charge à leur troisième essai et totalisent donc respectivement 382 k 500 et 375 k. Seul Thomas épaule et jette les 150 k avec une grande facilité. Fouletier, dont les poignets sont encore mal remis d'un récent accident, ne peut verrouiller à l'épaulé en flexion, mais conserve toutes ses chances, car il lui reste encore un essai : il demande 152 k 500, mais, une nouvelle fois ne peut verrouiller. Thomas est donc Champion de France avec 385 k devant Herbaux 382 k 500. Fouletier se classe troisième avec 380 k et Goettelmann quatrième avec 375 k.

Fouletier est sans doute le plus malchanceux de ces Championnats car en possession de tous ses moyens physiques, il doit dépasser les 400 k.

Le lanceur de poids Thomas ne lui cède en rien sur le plan qualités physiques mais sa technique est encore rudimentaire. S'il veut s'astreindre à la pratique d'éducatifs et d'exercices d'assouplissement, il pourra atteindre la classe internationale.

Les résultats de ces Championnats de France sont, dans l'ensemble, très satisfaisants nos vedettes internationales Gerber. Maier, Paterni, Debuf et Vincent sont en excellente condition physique et prêts à affronter les champions étrangers dans les compétitions internationales.

Avec Fulla, Fontaine, Fouletier et Thomas, nous voyons apparaître dans les catégories Plumes et Lourds, des athlètes qui, en confirmant leur progression, devraient nous permettre de constituer une équipe de France plus homogène. Meurat et Constantinian sont également d'excellents éléments pour notre équipe B.

Chez les Juniors, seul Fougeret a atteint les minima des Championnats « Seniors » mais les Légers Trudel et Dejonghe, le Moyen Guerlus et le Coq Peignot s'en approchent de très près. Parmi ces garçons et les autres, dont les années – et l'entraînement assidu – confirmeront la valeur, nous espérons voir de futurs internationaux.

L'organisation et l'arbitrage de ces Championnats ont été bons dans l'ensemble et nous devons remercier les organisateurs monégasques et tout particulièrement M. Asso, dont les nombreuses démarches, l'initiative et le dévouement furent à la base du bon déroulement de ces journées sportives.

G. LAMBERT
*Moniteur National*
*Professeur d'E.P.S.*

Le Vase de Sèvres, Prix du Président de la République, a été attribué à Roger Gerber.

Le Challenge de S.A.S. le Prince Ramier III de Monaco et celui de la S.B.M. ont été remis en garde, pour un an, au Comité des Flandres.

Le Challenge du Commissariat aux Sports de la Ville de Monaco, à Esso Sports (Gerber).

Le Challenge de la Ville de Monaco au Club Sportif Gondolo.

La Coupe du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports à Fougeret.

Le Challenge Conti à l'A.S. Électricité de Lille.

D'autre part, le Challenge Suvigny – dont l'attribution est faite chaque année au cours de la Finale du Championnat de France – a été remis au Sporting Club de Neuilly. qui en est détenteur pour 1961.

*MAISON*

**BOUSSARD & JEANNERET**

**170, rue du Temple –Paris (3e)** Téléphone : ARC. 37-21

**COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES**

**OBJETS D'ART**
**POUR TOUS SPORTS**

*Entraînez-vous n'importe où !*

*Plus d'usure de plateaux !*

**NOUVEAU DISQUE DE DÉPART**
**DE 10 – 15 – 20 KGS**
**MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ**

- inusable
- incassable
- silencieux

**NOTICE SUR DEMANDE**

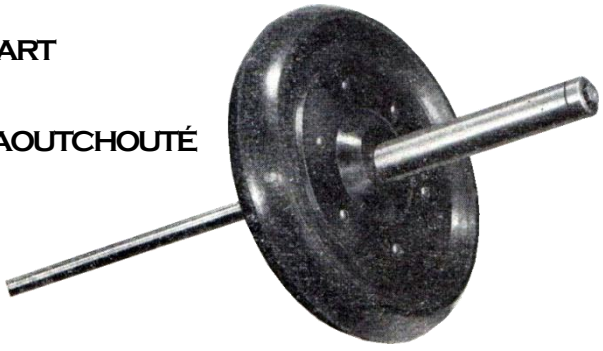

**Modèle breveté et déposé**

**distribué par :**

**J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc**

**Paris 10e** **Nord 55-34**

## Calendrier Fédéral 1961-1962

| | |
|---|---|
| Premier Pas Culturiste | 15 Octobre 1961 |
| Premier Pas Haltérophile | 29 Octobre 1961 |
| Brevets Culturistes | 5 Novembre 1961 |
| Éliminatoires du Prix d'Encouragement (non classés et 4me série) | 12 Novembre 1961 |
| Finale du Prix d'Encouragement | 3 Décembre 1961 |
| Éliminatoires du Prix Interrégional (4e et 3e séries) | 17 Décembre 1961 |
| Finale du Prix Interrégional | 7 Janvier 1962 |
| Éliminatoires du Prix Fédéral Juniors | 21 Janvier 1962 |
| Éliminatoires du Prix Fédéral Seniors (3e et 2e séries) | 31 Janvier 1962 |
| Brevets Culturistes | 4 Février 1962 |
| Finale du Prix Fédéral Juniors | 10 Février 1962 |
| Finale du Prix Fédéral Seniors | 21 Février 1962 |
| Éliminatoires du Critérium National Haltérophile (2e - 1re séries et Classe nationale) | 25 Février 1962 |
| Finale du Critérium National Haltérophile | 18 Mars 1962 |
| Éliminatoires du Championnat de France Juniors | 8 Avril 1962 |
| Éliminatoires du Championnat de France Seniors | 8 Avril 1962 |
| Finales des Championnats de France Juniors et Seniors | 28 et 29 Avril 1962 |
| Critérium National Culturiste | 6 Mai 1962 |
| Éliminatoires du Concours du Plus Bel Athlète de France | 13 au 27 Mai 1962 |
| Finale du Concours du Plus Bel Athlète de France | Date à fixer |
| Finale de la Coupe de France Haltérophile | Date à fixer |

## Ce que vous devez savoir

CONTRÔLE MÉDICAL SPORTIF

M. Maurice HERZOG, Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports vient de signer deux arrêtés relatifs au contrôle médical sportif, dont voici les extraits susceptibles d'intéresser nos haltérophiles :

***

**Certificat d'aptitude pour les plus de 35 ans**

Un certificat médical d'aptitude aux sports est obligatoire pour tous sportifs âgés de plus de 35 ans au 1er Janvier de l'année en cours, en vue de l'obtention de la licence fédérale, pour pratiquer l'un des sports suivants en compétition

*Athlétisme - Aviron - Base-ball - Boxe - Canoë - Cyclisme - Escrime - Football - Gymnastique - HALTÉROPHILIE - Hand-ball - Hockey - Judo - Jeu à XIII - Lutte - Marche - Natation - Pelote Basque - Roller-Skating - Rugby - Ski - Sports mécaniques - Tennis - Volley-ball.*

***

**L'HALTÉROPHILE MODERNE**

**16e ANNEE. – N° 167.**

*organe officiel mensuel*

**DIRECTION - REDACTION**
**ADMINISTRATION**
**10, rue Saint-Marc, PARIS-2e**

Téléphone : CEN. 53-60

**Abonnement**

| | |
|---|---|
| **France** | **6 NF.** |
| **Etranger** | **10 NF.** |
| **Clubs affiliés** | **15 NF.** |

*Chèques Postaux Paris 1304-82.*

## NOUVELLES INTERNATIONALES

**Nouveau record du Monde homologué**

*Développé à deux bras* : Poids Légers LOPATIN (U.R.S.S.) 133 k au Caire, le 2 Avril 1961.

## *Dans nos* COMITÉS RÉGIONAUX

**COMITE DU POITOU**

**Résultats des Championnats de la Charente-Maritime, le 26 Février 1961**

*JUNIORS.* – Fougeret (59 k 650) Royan 75 + 77,5 + 105 = 257 k 500 Magnan ; (65 k 450) La Rochelle 70 + 72,5 + 97,5 = 240 k ; Turfin (63 k 750) La Rochelle 70 + 72,5 + 95 = 237 k 500 ; Bouyer (78 k 100) 85 + 72,5 + 95 = 252 k 500 ; Potet (78 k 100) La Rochelle 55 + 60 + 75 = 190 k.

*SENIORS.* – Richard (53 k 100) La Rochelle 55 + 50 + 65 = 170 k ; Texier (65 k 500) La Rochelle 67,5 + 60 + 80 = 207 k 500 ; Augustin (80 k 400) La Rochelle 105 + 100 + 135 = 340 k.

***

**Résultats du Challenge du Comité du Poitou disputé le 23 Avril, Salle des Sports de la Manufacture de Châtellerault**

1. Union Amicale de Cognac : Babonnaud 230 k, Gisclon 295 k, Robinaud 237 k 500, Total 852 k 500. - Coefficient : 3 k 98.

2. C.S.A.D.N. Châtellerault : Amant 222 k 500, Ganachaud 262 k 500, Pichon 280 k, Total 765 k. - Coefficient : 3 k 66.

3. Culturistes Châtelleraudais : Vidal 205 k, Roy 217 k 500, Prépin 257 k 500, Total 680 k. - Coefficient : 3 k 62.

**Coupe Dupas (2me manche) disputée entre les Culturistes Châtelleraudais et le C.S.A.D.N. Châtellerault, le même jour**

1. C.S.A.D.N. : Lafage 185 k, Amant 222 k 500, Moreau 215 k, Total 622 k 500. - Total de base 587 k 500 = 35 k de progression.

2. Culturistes Châtelleraudais : Vidal 205 k, Roy 217 k 500, Prépin 257 k 500, Total 680 k, - Total de base : 682 k 500 – différence 2 k 500.

**COMITE DU LYONNAIS**
**Résultats du Match LYON-GENÈVE, disputé à l'Arbresle, le 25 Mars 1961**

Équipe de Genève. – Aebischer 242 k 5, Rubini 275 k, Schneider 222 k 5, Caruso 270 k, Siebert 275 k, Ensler 360 k, Freiburghauss 327 k 500.

Équipe de Lyon. – Gaétan G. 310 k, Combet 285 k, Perez 300 k, Plantier 290 k, Constantinian 355 k, Gaétan J. 300 k, Dudeck 297 k 500.

Lyon bat Genève 1616 k 200 à 1.470 k 400.

***

## *Nos joies, nos peines*

**Mariages**

M. René Junqua, Président du Comité d'Algérie, et Madame nous font part du mariage de leur fille Anne-Marie avec M. René Rossi.

Nos bien vifs compliments et vœux de bonheur aux jeunes époux.

Nous apprenons le mariage de notre Champion Gérard della Valle avec Mlle Magali Provensal.

La Messe de mariage a été célébrée le Samedi 29 Avril, en la Chapelle de Notre- Dame de la Queste à Grimaud (Var).

Toutes nos félicitations et vœux à Gérard della Valle et à sa jeune femme.

***

**Distinctions**

A l'occasion des Championnats de France de Monaco, les distinctions suivantes ont été attribuées :

*Par le Gouvernement Français* : La Croix d'Officier du Mérite Sportif à M. Pierre Blanchi, Ministre Plénipotentiaire, Conseiller du Gouvernement pour l'Intérieur et à M. Raymond San Giorgio, Président Général de l'Association Sportive de Monaco et de l'Union des Sociétés Sportives Monégasques ; les Palmes Académiques à M. Joseph Asso, Vice-président de la Section Haltérophile et Culturiste de l'A.S. Monaco

*Par le Gouvernement Monégasque* : la Croix de Chevalier de l'Ordre de Saint- Charles à M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., la médaille d'Or de l'Éducation Physique monégasque à M. Louis Chaix, Président du Comité de Provence et la Médaille d'Argent à M. Julien Duchesne, Trésorier de la F.F.H.C.

D'autre part, nous apprenons que M. Charles Moncel, Président de l'Haltérophile Club Lovérien, a été promu Officier des Palmes académiques lors de la promotion de Janvier 1961.

Toutes nos bien sincères félicitations.

© RLPZ (2019)

N° 168

# L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

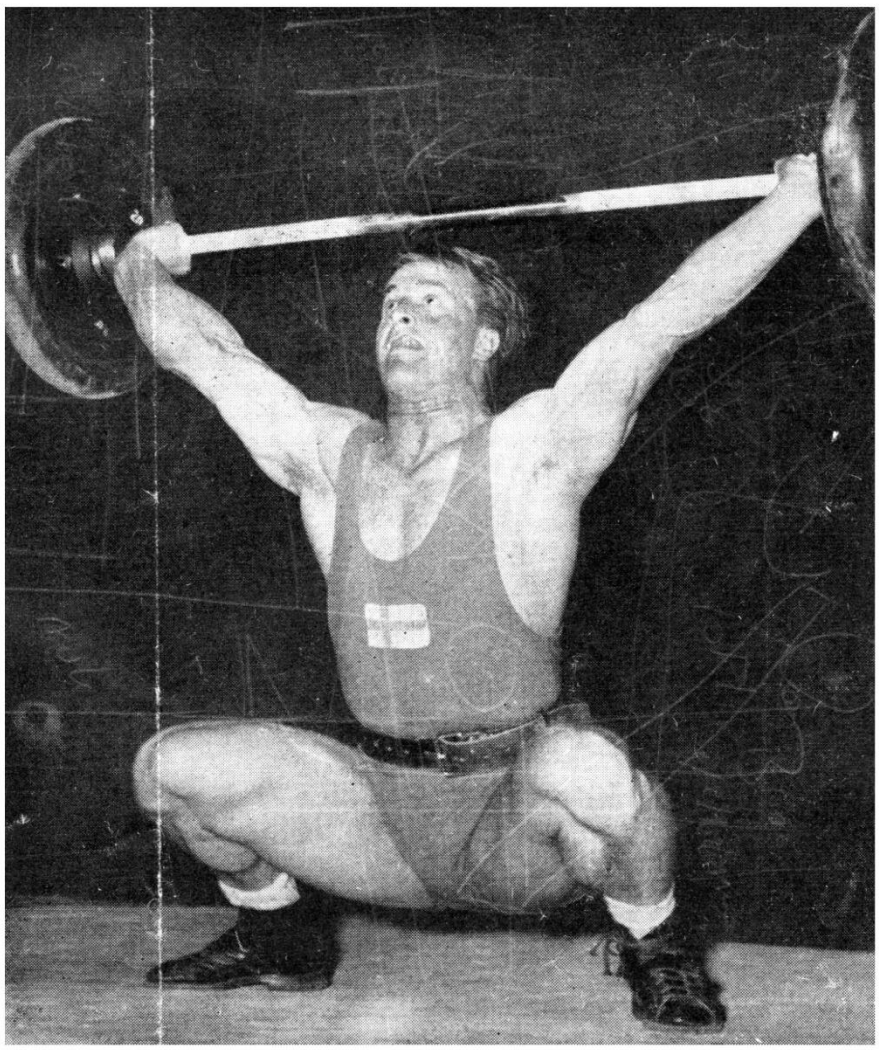

MENSUEL
16e ANNÉE
Juin
1961

*Document original : Georges Firmin*

# SOMMAIRE

●-●


Procès-verbal de la Réunion du Comité de Direction du 16 Avril 1961 ..... 3

Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 16 Mai 1961 ..... 3

Procès-verbal de l'Assemblée Générale (suite) ..... 5

Avis importants ..... 5

Le Match France-Italie-Finlande, Équipes « A », par G. LAMBERT ..... 6

Le Match France-Italie « B » par L. CHAIX ..... 7

Classement du Critérium National Culturiste 1961..... 7

L'Épaulé en Fente de Rolf Maier, par G. LAMBERT ..... 8

Les Stages d'Haltérophilie 1961 ..... 10

Le Match France-Pologne, par G. LAMBERT..... 11

et Résultats Techniques ..... 12

Nouvelles Internationale ..... 12

Nos Joies, nos Peines..... 12

XII[e] Challenge-Championnat de l'U.S. Cheminots Français ..... 13

Le Critérium National du Cameroun ..... 14

Dans nos Comités Régionaux ..... 15


**10 abonnements ou renouvellements groupés**

**= 1 abonnement gratuit d'un an**

Notre Bulletin Fédéral « *L'Haltérophile Moderne* » vous offre une nouvelle présentation qui, nous l'espérons, sera bien accueillie par ses lecteurs.

De lourds sacrifices financiers sont consentis par la F.F.H.C. pour l'amélioration de notre Bulletin ; nous voudrions faire mieux encore mais il est important que chacun de vous nous aide dans cette tâche.

La vie de « *L'Haltérophile Moderne* » comme le développement de notre Fédération est entre vos mains et toute progression est fonction du dévouement des Membres de notre grande famille.

Faites lire notre journal, collectez les abonnements ! Chacun de nos licenciés devrait le recevoir.

Pour vous encourager dans cette voie, nous serons heureux de vous offrir un abonnement gratuit pour 10 abonnements ou renouvellements groupés à notre Bulletin.

Vous pourrez ainsi, au sein de votre club ou de votre Comité Régional, faire plaisir à une personnalité de votre choix et, par cela même, l'intéresser à notre sport, à votre club ou à votre comité Régional.

A tous nos lecteurs, merci !

*Numérisation : R. LPZ*
*2012 (2019)*

*Sur notre page de couverture :*

**Prise de mains à largeur maximum, pieds écartés,**

**le Finlandais KAILAJARVI possède à l'arraché en flexion (127 k 500) un étonnant sens de l'équilibre dans un style très personnel.**

(Photo *: But et Club - Le Miroir des Sports*).

**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons**
**Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine**
**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix**
**Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18

*Conditions Spéciales aux Sociétés*

**Fournisseur de l'équipe de France**

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

# Partie Officielle

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 16 AVRIL 1961

Une réunion du Comité de Direction s'est tenue le Dimanche 16 Avril 1961, à l'issue de l'assemblée générale, dans la salle du Club Nautique de Monaco, pour procéder à l'élection du Bureau.

Étaient présents : MM. F. Baumgarten, P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Dame, M. Dumoulin, M. Dury, G. Firmin, Ch. Fischer, R. Gourhand, E. Hervochon, V. Leveler, Ch. Lomet, R. Martine, L. Morin, F. Piou, A. Rolet, L. Vandeputte.

Présidence de M. L. Morin, puis de M. Jean Dame.

Excusés : MM. Duchesne, Duverger, Gouleau, Hue, Roussaux.

*ÉLECTION DU PRÉSIDENT*. - L'ordre du jour appelant l'élection du Président. M. Jean Dame passe la présidence à M. Léon Morin.

Aucun candidat nouveau ne se manifestant, le vote a lieu à bulletins secrets et donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 18. Majorité absolue : 10.

M. Jean Dame est réélu par 15 voix et 3 bulletins blancs.

***

*ÉLECTION DU SECRÉTAIRE GENERAL*. - M. Jean Dame reprend la présidence de la réunion et demande qu'avant l'élection des Vice-présidents, il soit procédé à celle du Secrétaire Général.

Il rappelle que le poste est actuellement vacant par suite de la démission de M. Roger Poulain et propose la candidature de M. André Rolet, Vice-président de la F.F.H.C.

M. André Rolet déclare qu'il a été en effet pressenti par le Président, mais qu'il n'est pas candidat, ses occupations professionnelles ne lui permettant pas de disposer du temps nécessaire pour exercer de telles fonctions.

Un échange de vues s'engage à ce sujet, puis, sur la pression et l'insistance du Président et de plusieurs autres Collègues. M. André Rolet accepte, bien que n'étant pas candidat, de se laisser porter au poste de Secrétaire Général.

Par vote à bulletins secrets, il est élu par 17 voix et 1 bulletin blanc.

*ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS*. - Six Vice-présidents sont à élire.

Sont sortants : MM. Paul Buisson, Louis Chaix, Marcel Dumoulin, Eugène Gouleau, François Piou.

Un poste est vacant par suite de la nomination de M. André Rolet au poste de Secrétaire Général.

La candidature de M. Léon Morin est proposée.

Le vote à bulletins secrets donne les résultats suivants :

- M. François PIOU : 18 voix.
- M. Eugène GOULEAU : 18 voix.
- M. Paul BUISSON : 17 voix.
- M. Louis CHAIX : 17 voix.
- M. Marcel DUMOULIN : 17 voix.
- M. Léon MORIN : 17 voix.

*ÉLECTION DU TRÉSORIER*. - M. Julien Duchesne, Trésorier sortant, est élu à l'unanimité.

*ÉLECTION DE CINQ MEMBRES*. - Membres sortants : MM. Henri Clutier, Marcel Dury, René Duverger, Roger Gourhand.

Un poste est vacant par suite de l'élection de M. Léon Morin à la Vice-présidence.

La candidature de M. Léon Vandeputte est proposée.

Les cinq Membres ci-dessus nommés sont élus à l'unanimité.

*DEMANDES D'AFFILIATION*. - Le Comité de Direction procède à l'homologation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.431 - Ailes Sportives Bougenais-Rézé.
- ✓ N° 3.432 - Athlétic Club Melunais.

*HOMOLOGATION DE RECORDS*. - Le Comité de Direction homologue comme record de France Seniors la performance ci-après :

*Développé à deux bras* - Poids coqs - 93 k par Henry le 11 Février 1961 à Coulommiers. Arbitres : MM. Leveler, Fiolle, Pichon (ancien record : 92 k. 500 par lui-même).

Il homologue ensuite comme records de France Scolaires et Universitaires les performances faisant l'objet de la lettre de l'Office du Sport Scolaire et Universitaire en date du 5 Avril 1961.

*CALENDRIER FÉDÉRAL 1961-1962*. - Avant de soumettre aux Membres du Comité de Direction le projet de calendrier pour la saison 1961-62, le Président souhaiterait avoir leur avis préalable sur les deux points suivants :

1) Le Comité est-il d'accord pour organiser une finale au Prix d'Encouragement, qui a été considéré jusqu'ici par la F.F.H.C. comme épreuve de masse, étant entendu qu'un règlement de cette finale serait établi et proposé à son approbation ?
2) Conformément à la suggestion qui a été soumise à l'assemblée générale, le Comité est-il d'accord pour remplacer la finale Juniors du Critérium National Haltérophile par une finale Juniors au Prix Fédéral ?

A l'unanimité, les Membres présents donnent leur accord sur ces deux propositions, puis sur le projet de calendrier qui leur est présenté.

Il est ensuite décidé que le Comité de Direction se réunira de nouveau à l'issue de la deuxième séance du Championnat de France Juniors afin de décider de la composition des Équipes A et B en vue des prochains matches inter-nations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h. 15.

*Le Président*,
Jean DAME.

***

### DEUXIÈME RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 16 AVRIL 1961

Le Comité de Direction s'est réuni de nouveau le Dimanche 16 Avril, à l'issue des Championnats de France, au Théâtre des Beaux-arts, à Monaco, en vue de désigner les athlètes et officiels pour les prochains matches internationaux.

Présents : MM. Baumgarten, P. Buisson. L. Chaix, H. Clutier, M. Dumoulin, M. Dury, G. Firmin, Ch. Fischer, R. Gourhand, E. Hervochon, V. Leveler, R. Martine, L. Morin, F. Piou, L. Vandeputte, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistait à la réunion : M. Georges Lambert, Moniteur National.

Après un échange de vues, l'Équipe de France « A » qui disputera le match France-Finlande-Italie à Paris le 6 mai et le match France-Pologne, à Varsovie, le 28 Mai, est ainsi composée :

*Poids Coq* : Marcel Henry.
*Poids Plume* : Pierre Fulla.
*Poids Léger* : Roger Gerber.
*Poids Moyen* : Marcel Paterni ou Rolf Maier.
*Poids Mi-Lourd* : Jean Debuf.
*Poids Lourd-Léger* : François Vincent.
*Poids Lourd* : Raymond Thomas.

Toutefois, sur proposition du Moniteur National, il pourrait être envisagé de faire tirer Vincent comme Poids Lourd dans le match contre la Pologne.

*Officiels* : M. Jean Dame, André Bonneau, Victor Leveler, Georges Lambert.

L'Équipe de France « B » qui rencontrera l'Équipe « B » d'Italie à Udine est ensuite constituée comme suit :

*Poids Coq* : Meurat.
*Poids Plume* : Fontaine.
*Poids Léger* : Hansmetzger.
*Poids Moyen* : Constantinian.
*Poids Mi-Lourd* : Demonsel.
*Poids Lourd-Léger* : Lévecq.
*Poids Lourd* : Herbaux ou Fouletier.

*Officiels* : MM. Chaix, Gourhand et Piou.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

*Le Secrétaire Général*,
André ROLET.

***

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 16 MAI 1961

Présents : MM. P. Buisson, H. Clutier, M. Dury, E. Gouleau, L. Morin, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. L. Chaix, J. Duchesne, R. Duverger, R. Gourhand, F. Piou.

Le procès verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.433 - Union Sportive Petite Rosselle.
- ✓ N° 3.434 - Enfants de Neptune de Châteauroux.

*HOMOLOGATION DE RECORDS*. - Le Bureau homologue comme record de France Juniors la performance ci-après :

*Poids Coqs - Total Olympique* : 75 + 75 + 97,5 = 247 k 500 par Peignot, le 15 Avril 1961, à Monaco. Arbitres : MM. Bonneau, Rousseau et Dini (ancien record : 240 k. par Di Russo).

Il homologue ensuite comme records de France Seniors les performances suivantes :

*Poids Légers - Épaulé et Jeté à deux bras* : 138 k par R. Gerber, le 16 Avril à Monaco. Arbitres : MM. Piou, Lomet, Vandeputte (ancien record : 137 k 500 par lui-même).

*Total Olympique :* 117,5 + 105 + 137,5 = 360 k. par Roger Gerber, le 16 Avril 1961, à Monaco. Arbitres : MM. Piou, Lomet, Vandeputte (ancien record : 357 k 500 par lui-même).

Le Bureau homologue ensuite comme records de France Scolaires et Universitaires les performances faisant l'objet de la lettre de l'Office du Sport Scolaire et Universitaire, en date du 8 Mai 1961.

*MATCH FRANCE-POLOGNE*. - Le Président fait part au Bureau de l'entretien téléphonique qu'il a eu avec un dirigeant de la Fédération Polonaise au sujet du match France-Pologne.

Il a donné son accord pour que le match ait lieu, non pas le Dimanche 28 Mai, mais le Samedi soir 27 Mai.

La Fédération Polonaise aurait souhaité qu'une deuxième rencontre se dispute 48 heures après à Katowice, mais le Président a cru devoir décliner cette proposition en raison, d'une part, des obligations professionnelles des athlètes français qui ne leur permettent pas de prolonger leur séjour en Pologne et, d'autre part, de l'absence, dans l'Équipe de France, de deux éléments de valeur qui peut modifier sensiblement le résultat des matches. En effet, Paterni et Vincent ont déclaré forfait. Maier et Lévecq les remplaceront.

Le départ pour Varsovie aura lieu le 26 Mai et le retour s'effectuera le 29.

*COUPE DE FRANGE PAR ÉQUIPES*. - Le Président précise que les trois équipes qualifiées pour la finale de la Coupe de France par équipes sont celles des Comités des Flandres, de l'Île-de-France et de Normandie.

Il signale que le Club Esso-Sports, avec l'accord des finalistes, propose d'organiser cette Finale à Notre-Dame de Gravenchon.

Après un échange de vues, l'accord de principe est donné par le Bureau à cette solution qui ne soulève qu'une objection : la question des recettes, Esso Sports ne percevant habituellement aucun droit d'entrée dans les compétitions qu'il organise. Or, la F.F.H.C., qui prend en charge tous les frais de déplacement et de séjour des Équipes, doit pouvoir inscrire, dans le bilan de la manifestation, une recette constituée par le montant du prix des places.

Des pourparlers seront engagés dans ce sens avec Esso Sports.

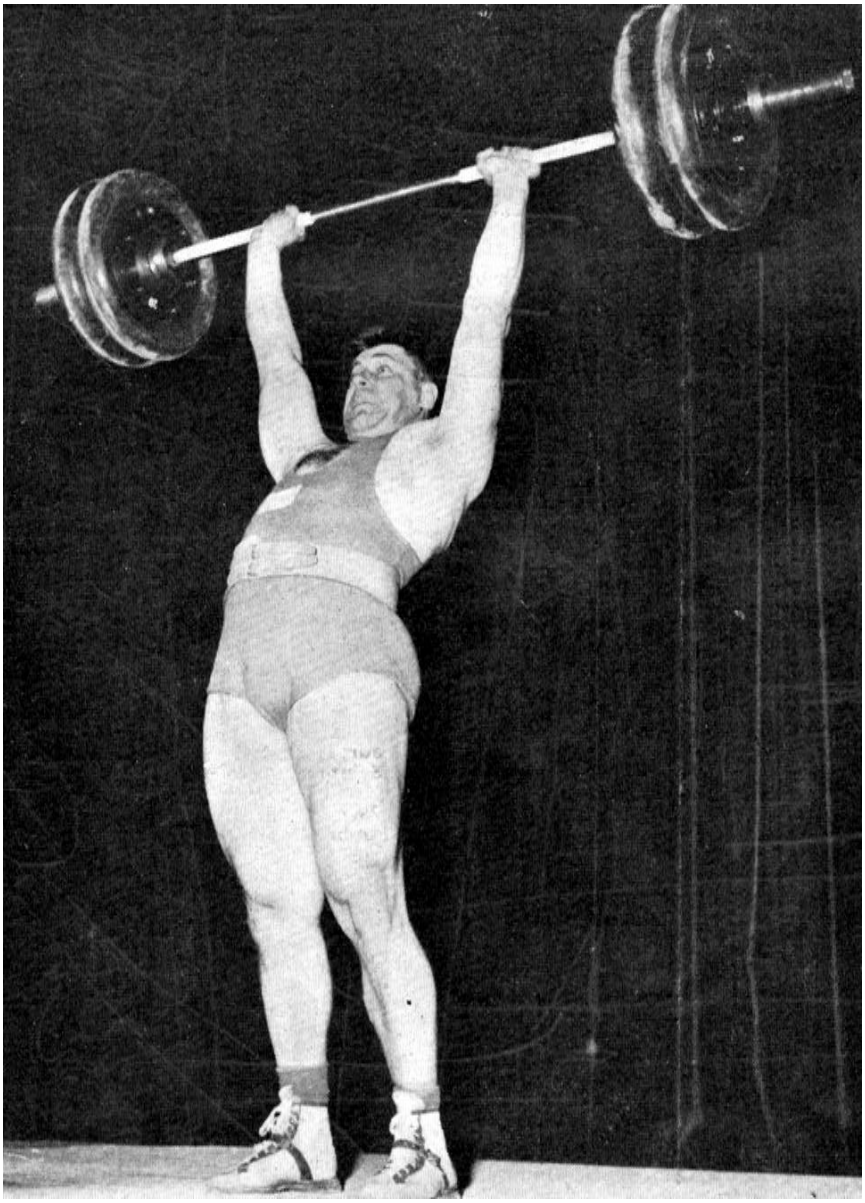

**Le magnifique athlète MAKINEN (114 k) fait un peu trop intervenir la souplesse lombaire dans les exercices du développé, mais son arraché à145 k est extrêmement efficace**

*(Photo But et Club - Miroir des Sports)*

En ce qui concerne l'arbitrage, un Chef de plateau neutre est désigné : M. André Rolet, ses assesseurs étant M. Roussaux et un arbitre du Comité des Flandres, pris parmi les trois personnes accompagnant l'équipe.

*CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE* (Concours du Plus Bel Athlète de France). - Le Président expose que les pourparlers engagés par M. André Rolet, en vue de l'organisation à Royan du Championnat de France Culturiste, semblent évoluer favorablement. Le Secrétaire Général de la F.F.H.C. a reçu, en effet, d'un des Dirigeants du Royan Océan Club, M. Jean Pelet, une communication téléphonique l'informant que la compétition pourrait être envisagée dans la deuxième quinzaine de juillet.

Une réponse définitive doit être donnée prochainement par la Commission Municipale des Fêtes de Royan pour préciser, notamment, la date choisie.

*COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.*

*Demande de sanction.* - Le Comité Anjou-Bretagne a demandé une sanction à l'égard de l'un de ses Membres Culturistes.

Le Bureau désire, avant toute décision, connaître la durée de la pénalité proposée.

Il sera écrit dans ce sens au Comité Anjou-Bretagne.

*Nomination d'Arbitres fédéraux*. - Une Commission composée de MM. Buisson, Chaix et Parot avait été chargée, au cours des Championnats de France de Monaco, de faire subir aux candidats arbitres les épreuves de l'examen obligatoire.

Sur proposition de cette Commission, MM. Caste (Comité Dauphiné-Savoie), Moreau (Comité du Poitou) et Paleotti (Provence) sont nommés Arbitres Fédéraux.

*Homologation de nomination d'Arbitre régional*. - Sur proposition du Comité des Pyrénées, le Bureau homologue la nomination de M. Jean Laffargue au titre d'Arbitre régional.

*Lettre de M. Ch. Lomet* communiquant une coupure de journal parlant « d'incident d'arbitrage » au sujet du deuxième essai de Jean Debuf à l'épaulé et jeté.

Le Bureau est d'accord avec l'opinion de M. Lomet concernant cet article et estime qu'il n'y a pas à revenir sur la chose jugée.

*Lettre du Comité Olympique Français* demandant aux Fédérations de placer sous le signe de la Journée Olympique, fixée au Dimanche 11 juin, les manifestations de leur calendrier qui doivent se disputer à cette date.

Le Bureau est favorable à la suggestion du Comité Olympique Français et décide que la Coupe de France d'Haltérophilie par équipes sera placée sous le signe de la Journée Olympique.

*Lettre de M. Robert Briant*, Président du Comité de Champagne, posant sa candidature au poste vacant au Comité de Direction de la F.F.H.C.

Le Bureau en prend bonne note.

*Lettre de la Fédération Française de Culture Physique* faisant connaître que son Bureau Fédéral, qui s'est réuni le 28 Mars, « a pris la décision de modifier le titre de la Fédération en supprimant « Haltérophilie », renonçant ainsi à exercer une discipline qu'en fait la Fédération Française de Culture Physique n'a jamais pratiquée ». Communication de cette décision a été faite à M. le Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

*Le Secrétaire Général,*
André ROLET.

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale

**tenue le dimanche 16 Avril 1961**

**Salle du Club Nautique de Monaco**

*(Suite)*

Le Samedi soir, première séance des Seniors avec les catégories Coqs, Légers et Mi-Lourds, les autres catégories se disputant le lendemain Dimanche après- midi.

Henry (U.S. Métro-Transports) fut vainqueur de la catégorie Poids Coqs, Catanoso (A.S. Cie Électromécanique) des Poids Plumes, Gerber (Esso-Sports) des Poids Légers, Maier (Union Roubaisienne) des Poids Moyens, Debuf (A.S. Lilloise Inter-Entreprises des Poids Mi-Lourds, Vincent (Athlétic Club Montpelliérain) des Poids Lourds Légers, della Valle (Haltérophile et Culturiste Club d'Aix-en-Provence) des Poids Lourds.

Paterni, blessé, dut abandonner la compétition.

Les Éliminatoires de la Coupe de France par équipes de Comités régionaux étaient fixées au 26 Juin et la finale au 10 Juillet.

Sept équipes seulement prirent part aux éliminatoires qualifiant les Comités de l'Île-de-France, de Normandie et d'Anjou-Bretagne, mais pour des motifs divers, la finale dut être reportée au 30 octobre. Elle eut lieu à Vernon et fut sans surprises, l'Île-de-France se classant en tête avec 2.205 k, suivi du Comité de Normandie : 2.145 k et Anjou-Bretagne : 1.947 k. 500.

Notons, à ce sujet, qu'un nouveau Règlement de la Coupe de France est actuellement en préparation et sera mis en application pour la saison 1961-62. Il prévoit, à peu de choses près, le retour au système initial qui comportait des matches entre Comités répartis en zones. Nous espérons ainsi créer une plus grande émulation et rendre l'épreuve plus compétitive.

***

Le calendrier culturiste comportait, comme chaque année, des sessions de Brevets Culturistes qui permirent à un bon nombre d'athlètes ayant réussi les performances imposées, de recevoir un brevet 1er, 2e ou 3e degré.

Le Critérium National Culturiste fut disputé dans les Comités Régionaux le 19 Juin 1960. 56 Juniors et 88 Seniors y participèrent, au total 144 athlètes, contre 55 en 1959. Il semble que l'appel lancé par notre Secrétaire Général à l'assemblée de l'an dernier ait été entendu puisque de gros progrès, encore insuffisants d'ailleurs, ont été réalisés dans le sens de la participation de nos licenciés à cette très intéressante épreuve.

Les Éliminatoires du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France) eurent lieu entre le 15 et le 31 Mai et la finale fut disputée, devant une nombreuse assistance, le Dimanche 24 Juillet, au Casino de la Baule par 19 athlètes représentant 14 Comités Régionaux.

Legrand (Comité de Normandie) fut déclaré vainqueur de la catégorie de taille jusqu'à 1 m. 68, tandis que Mierczuk (Comité de Provence) et Ribardière (Comité du Limousin) remportaient, une fois encore, l'un le titre de la catégorie de taille au-dessus de 1 m. 68 et l'autre le Prix d'évolutions.

***

Le tour d'horizon de notre calendrier national haltérophile et culturiste étant terminé, passons maintenant aux épreuves haltérophiles internations qui furent organisées dans le cadre de la préparation olympique.

Trois réunions de sélection en vue de ces compétitions eurent lieu en 1960, la première le 19 Mars, salle du S.P.C.O., rue du Chevaleret à Paris, la deuxième le 9 Avril, même salle, la troisième le 24 Avril, au Club Sportif Gondolo.

Quatre rencontres inter-nations avaient été prévues en dehors du Championnat d'Europe : « France-Pologne », « France-Finlande », « France-Italie A », « France-Italie B ». Malheureusement, l'Italie, organisatrice du Championnat d'Europe, demanda l'annulation, pour 1960, du match traditionnel entre les équipes « A » et « B » de nos deux pays. De ce fait, le programme olympique arrêté, d'accord avec le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, n'a pu être entièrement réalisé.

Quatre athlètes participèrent au Championnat d'Europe qui eut lieu du 3 au 7 Mai à Milan Gerber, qui se classa 6e des Poids Légers, Maier, 5e des Poids Moyens, Paterni, 3e des Poids Mi-Lourds et Fouletier, 10e des Poids Lourds Légers. Félicitons Paterni pour cette médaille de bronze obtenue de haute lutte, de même que ses camarades de l'Équipe de France qui firent de leur mieux.

Le match France - Pologne eut lieu le 26 Juin 1960 devant un nombreux public rassemblé au Gymnase Municipal Voltaire.

L'Équipe de Pologne, très homogène, remporta le match par 5 victoires à 2. Nous eûmes la satisfaction d'assister à la chute d'un record du monde par le Lourd Léger Palinski, réalisant 185 k 500 à l'épaulé et jeté, qu'il a d'ailleurs amélioré depuis.

La dernière rencontre avant les Jeux France-Finlande eut lieu le 14 Juillet 1960, à Pori, en Finlande. La France la remporta par 4 victoires à 3.

Puis commença l'ultime préparation de nos sélectionnés pour les Jeux Olympiques de Rome. Il n'est pas nécessaire de revenir longuement sur les épreuves haltérophiles de ces Jeux puisque le Directeur de l'Équipe de France, M. Julien Duchesne, et notre Moniteur National les ont commentées en détail dans « *L'Haltérophile Moderne* ».

Tout a été dit également sur le comportement des haltérophiles français qui n'ont nullement démérité. Dans les Poids Légers, Gerber se classa 11e avec un total de 355 k tandis que le jeune Delebarre, réalisant 335 k, obtenait la 19e place. Paterni, engagé dans les Poids Moyens, pouvait, avec un peu de chance, obtenir une médaille de bronze; sa place de 4e n'en est pas moins très honorable, de même que son total de 400 k. Maier se classa 11e dans la même catégorie, en totalisant 375 k. Dans les Poids Mi-Lourds, Jean Debuf se classa 11e avec 390 k, ex-æquo de performances avec les 8e, 9e et 10e que seul le poids de corps départagea. Vincent se classa 5e des Lourds Légers avec 422 k 500. Son total du Championnat de France : 435 k, ne pouvait que lui assurer la place de 4e, car il n'était pas question d'inquiéter les trois premiers.

Rappelons enfin qu'une délégation conduite par le Président Jean Dame participa, en Avril 1960, aux Jeux de la Communauté à Tananarive. Henry, Delebarre, Fulla, Lambert, Vincent, y représentèrent avec honneur l'haltérophilie française.

Notons également qu'un nombre de plus en plus grand de Comités régionaux et de Clubs organisent, eux aussi, des rencontres internationales, soit inter-villes, soit interclubs.

Nous ne quitterons pas le domaine international sans rappeler que de profondes modifications ont été apportées à la direction de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste, tant à la Présidence qu'au Secrétariat Général. M. Nyberg (Finlande) a été remplacé par M. Clarence Johnson (États-Unis) à la présidence, tandis que M. Oscar State (Gde-Bretagne) transférait le siège de la Fédération à Londres par son accession au Secrétariat Général.

*(à suivre)*

**Le Prix d'Encouragement comportera, la prochaine saison, une Finale Juniors et une Finale Seniors, qui seront disputées en quatre séances, les 2 et 3 Décembre 1961.**

# AVIS IMPORTANTS

**Le Siège social de la F.F.H.C. sera fermé du 24 juillet au 22 août. En cas d'urgence, téléphoner au Président, M. Jean DAME (POR. 08-99).**

***

**« L'Haltérophile Moderne » ne paraîtra pas au mois d'août.**

***

**Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris-2e, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1960-61 (part revenant à la Fédération : 1,50 NF par licence).**

**Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres-licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.**

***

**Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1961-62 à la F.F.H.C., soit 15 NF. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin Fédéral.**

**Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.**

# Le match France-Finlande-Italie, Équipes « A »

Le match France-Finlande-Italie a bien failli ne pas avoir lieu à la date prévue car, à la suite des événements d'Algérie, le Gymnase Japy était occupé par la troupe ainsi que la plupart des gymnases municipaux. Ce n'est que quelques jours avant le match et après bien des démarches que nous eûmes la certitude d'avoir le gymnase de la Bidassoa à notre disposition.

Le rideau s'ouvre, le samedi 6 Mai, à 14 h 45, sur la petite scène de l'ex-Théâtre de la Bidassoa et découvre les équipes Finlandaise, Italienne et Française alignées autour du plateau. Après les hymnes nationaux et la présentation des athlètes, la compétition commence par la catégorie des Poids Coqs.

Dès les premiers essais, nous voyons que le Finlandais Patrakka ne peut inquiéter ses adversaires. Il ne réussit en fait qu'un essai par mouvement pour totaliser 245 k. Par contre, l'Italien Spinola et le Français Henry tirent sur les mêmes barres au développé et à l'arraché 85, 90, 92,500 et 82,5, 87,5 et 90, mais, seul, l'Italien réussit tous ses essais et prend donc une avance de 5 k sur le Français qui manque ses troisièmes barres. Henry manque une nouvelle fois son troisième essai au jeté avec 110 k et totalise donc (90, 87, 105) 282 k 500. Spinola, véritable athlète de poche, mais parfaitement proportionné, jette 112 k 500, puis 120 k dans un très beau style. Il totalise 302 k 500, soit 20 k de plus que le Français. Ce dernier devance très nettement le Finlandais et nous vaudra dans l'avenir, des victoires dans les matches internationaux, mais il devra encore travailler son point faible : l'épaulé-jeté.

La compétition des Poids Plumes présente la même physionomie : l'Italien Grandi domine nettement ses adversaires et le Français Fulla n'a pas à craindre le Finlandais Rajaluoto. Ce dernier, comme son compatriote, Patrakka, ne réussit qu'un essai par mouvement et totalise 270 k. En jetant 120 k pour la première fois de sa carrière haltérophile, Fulla améliore, avec 297 k 500, son meilleur total de 2 k 500, après avoir développé 92 k 500 et arraché 85 k. Au cours du prochain match France - Pologne, il doit pouvoir atteindre les 300 k. L'Italien Grandi tire habituellement dans la catégorie des Coqs. Son gabarit (taille 1 m. 50) et ses qualités athlétiques peuvent lui assurer un excellent classement au prochain Championnat du Monde, d'autant que ses 320 k, (100 - 90 - 130) peuvent déjà être améliorés en assurant une progression d'essais plus logique.

La rencontre des Légers entre Roger Gerber et Sebastiano Mannironi va décider de l'issue du match France-Italie en effet, Spinola et Grandi ont déjà marqué deux points pour leur équipe et le Lourd Pigaiani est sûr de devancer Thomas. D'autre part, la victoire semble assurée pour la France dans les trois autres catégories.., cette responsabilité pèse lourd sur les épaules - pourtant solides - de mon ami Roger Gerber. Il prend cependant nettement l'avantage au développé avec 115 k contre 105 k pour son adversaire. Mais dès le deuxième mouvement, cette avance va être réduite de moitié car Mannironi arrache 110 k soit 5 k de plus que Gerber. Mannironi demande 135 k pour son premier essai, alors que Gerber, après avoir assuré127 k 500 au premier essai, avait ensuite jeté 132 k 500, obligeant ainsi son adversaire à réussir 140 k pour remporter la victoire. Nous demandons 137 k 500 pour le troisième essai de Gerber afin de repousser l'Italien à 142 k 500, mais après un épaulé très rapide et aisé, Gerber se précipite, jette sans se placer et ne peut tenir la barre. Le match n'est pas encore perdu, car Mannironi doit réussir 140 k pour remporter la victoire : il manque une première fois l'épaulé en touchant du genou, mais son troisième essai est impeccable. Gerber est donc battu de 2 k 500 : 355 k contre 352 k 500.

Le Finlandais Ryhanen n'était guère plus en forme que ses compatriotes; il manque cinq essais sur neuf et frise le zéro à l'arraché avec 100 k. Le long voyage de nuit qui a précédé cette rencontre est sans doute la cause de la méforme des Finlandais. L'équipe de France mène donc par trois victoires à zéro devant l'équipe de Finlande, mais l'équipe d'Italie a jusqu'à présent remporté toutes les victoires.

La compétition des Poids Moyens va marquer un redressement de la situation en faveur des Nordiques. Le match Maier - Kare est des plus passionnants alors que le jeune Italien Montuschi doit se contenter de faire, bonne figure. Dès le développé. Maier prend la direction des opérations avec 117 k 500 contre 112 k 500 pour Kare, mais ce dernier rejoint son adversaire après l'arraché, en réussissant tous ses essais (112,500 - 117,500 - 120) dans un style.., étonnant : dès la position de départ, les genoux sont très écartés (en canard) et la prise des mains très large, si large même que la barre frôle les cheveux dans la position fléchie. Ayant arraché 115 k, Maier se retrouve donc à égalité avec le Finlandais, mais bénéficie de l'avantage du poids de corps ; il lui suffit donc de faire les mêmes barres à l'épaulé-jeté. Il demande 145 k pour son premier essai, mais le Finlandais prend 2 k 500 de plus. Maier se récuse donc et demande 147 k 500. Nous appelons l'entraîneur finlandais pour le tirage au sort, mais celui-ci nous fait-signe que Kare prendra 150 k. Nous devons donc nous incliner et Maier fait un bel essai à 147 k 500, suivi de Kare 150 k, bon également. Les deux hommes prennent alors respectivement 152 k 500 et 155 k. Maier fait réellement une démonstration de style avec cette charge tandis que le Finlandais qui épaule en flexion - doit fournir un gros effort pour remonter de la position fléchie..., mais son jeté est étonnant de facilité. Maier doit prendre 155 k, mais ayant été battu l'année précédente dans de semblables conditions, il préfère prendre 157 k 500. Il amène très bien la charge aux épaules mais ne peut se redresser : le match est perdu. Kare manque également cette charge qui eut constitué un nouveau record de Finlande, et totalise 387 k 500 contre 385 k pour Maier. Le jeune Monteschi, dont c'est le premier match international, réalise le total de 345 k après avoir épaulé 145 k dans un style impeccable.

Avec la catégorie des Mi-Lourds, nous assistons à trois exhibitions différentes car les trois athlètes en présence sont de valeur très inégale. Le Français Jean Debuf assure sa seconde place avec 390 k (110 - 120 - 150) et ne manque que deux essais : 155 k et 160 k à l'épaulé. L'Italien Seggi est un athlète puissant, mais ses performances restent très inférieures à ses adversaires ; total : 372 k 500 (115 - 112,500 - 145). Le bel athlète Kailajarvi est la vedette de cette catégorie : il peut dès à présent prétendre à la troisième place des Championnats du Monde, son total de 410 k n'est pas très significatif, car s'il avait jeté 170 k - épaulé deux fois en flexion - il eut réalisé 425 k !

Avec François Vincent, nous sommes assurés de remporter la seule victoire française, comme les performances antérieures des trois athlètes le laissent prévoir. Le puissant Italien Masu prend cependant très nettement la tête au développé avec 135 k contre 127 k 500 pour Vincent, tandis que le Finlandais Karhu reste sur son premier essai à 120 k. Nous pensons inverser les positions dès l'arraché, mais Vincent, après un premier essai extrêmement aisé à 125 k, manque deux fois 132 k 500. La situation devient sérieuse, car l'Italien en arrachant 120 k le devance encore de 2 k 500 ! En dépit d'un bel arraché à 125 k, le Finlandais Karhu a encore 10 k de retard sur l'Italien et semble d'ores et déjà hors de cause. La prudence conseille à Vincent de prendre 2 k 500 de plus que l'Italien à l'épaulé. Ce dernier ne réussit 155 k qu'à son deuxième essai. Vincent prend alors 157 k, ... mais perd l'équilibre à l'épaulé et doit reprendre la même barre Son deuxième essai est une simple formalité. Masu épaule alors 160 k et Vincent doit réussir 162 k 500 pour battre l'italien ; il jette cette charge avec facilité et avec 415 k devance Masu qui bat le record d'Italie du total olympique. Vincent demande alors 172 k 500 pour une tentative hors match contre le record de France ; il épaule cette charge dans un très beau style en flexion mais ne peut se relever. Le Finlandais Karhu, en jetant 160 k, totalise 405 k. et reste donc à 10 k de ses adversaires.

Avec les Poids Lourds, nous avions l'espoir d'assister à un match très serré entre le magnifique athlète complet Makinen (Finlande) et ; ... l'imposant Pigaiani. Hélas !, ce dernier, après un très beau développé à 145 k, se claque un muscle de la cuisse avec 120 k à l'arraché et doit se contenter d'un jeté à 125 k pour assurer sa victoire sur le Français Thomas. Makinen, dont le développé soulève des contestations, réussit la performance la plus impressionnante des Championnats en arrachant 145 k en flexion. Son épaulé en fente n'est malheureusement pas aussi efficace et il reste sur son premier essai à 170 k. Son total n'en est pas moins de grande valeur - 447 k 500 - soit 75 k de plus que le Français Thomas.

Le résultat final s'établit donc comme suit :

*Italie bat France* : 4 victoires (Spinola - Grandi - Mannironi - Pigaiani) à 3 (Maier - Debuf - Vincent).

*France bat Finlande* : 4 victoires (Henry - Fulla - Gerber - Vincent) à 3 (Kare - Kailajarvi - Makinen).

M. Maurice Herzog, Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports, a honoré cette rencontre de sa présence, en assistant aux compétitions des Mi-Lourds et Lourds-Légers.

Il a pu constater les gros efforts produits par les organisateurs en vue de donner un intérêt spectaculaire à cette compétition haltérophile et a particulièrement apprécié l'énorme tableau d'affichage (plus de cinq mètres de large sur cinq de haut) réalisé par les dévoués animateurs du Club Sportif Gondolo, sur les conseils de M. Guillier.

G. LAMBERT,
*Moniteur National*,
*Professeur d'E.P.S.*

---

Ont arbitré le match : M. Émile Schneider (Suisse), Chef de Plateau pour toutes les catégories. Assesseurs : MM. Boccuni (Italie), Oesch (Finlande), Morin et Dumoulin (France), désignés tour à tour par tirage au sort.

# LE MATCH FRANCE-ITALIE « B »

## *le 6 Mai 1961, à UDINE (Italie)*

L'équipe de France « B », composée de Meurat, Fontaine, Hansmetzger, Constantinian, Demonsel, Lévecq et Herbaux, accompagnée de M. Piou, Vice-président de la Fédération, a pris le départ le 5 mai, à 8 h 30, à l'aéroport d'Orly sur une Caravelle pour atterrir à 9 h 50 à Milan, où je l'attendais.

Transport en car à la gare de Milan, puis nous prîmes le train en direction d'Udine où nous arrivions à 18 h 20, après un excellent voyage, la Fédération nous ayant fait réserver des places en 1re classe ainsi qu'un repas au wagon-restaurant.

Les Dirigeants italiens nous attendaient en gare et nous conduisirent dans un hôtel de 1er ordre. Les athlètes, après un brin de toilette, passèrent à table où un menu copieux les attendait; étant au poids, ils purent manger à leur appétit.

Le lendemain, petit déjeuner à 9 heures et départ pour le Palais des Sports où devait avoir lieu la rencontre. Nous étions accompagnés d'un interprète, délégué par le Comité. Nous fûmes émerveillés de voir cette salle, construite d'après la dernière technique moderne, comportant 2.000 places assises avec, au sous-sol, une salle d'entraînement haltérophile comportant 3 plateaux, une salle au premier étage réservée à la lutte et une autre pour la boxe et la gymnastique, chaque salle disposant de douches et vestiaires particuliers. Ce Palais des Sports fut construit il y a quatre ans environ pour la Préparation Olympique 1960 et 1964; il en est de même dans chaque ville ou commune importante de l'Italie. C'est ce qui nous manque le plus en France pour faciliter l'entraînement de nos athlètes

Nous avons profité de cette visite pour peser nos athlètes ; à part Demonsel 0 k 400 au-dessus de la limite, et Fontaine 0 k 200, le reste de l'équipe était au poids. Déjeuner à 13 heures et repos jusqu'à 17 heures. Tous les membres de l'équipe furent d'une correction parfaite, écoutant bien sagement les directives des dirigeants.

Départ pour le Palais des Sports où la pesée a lieu à 20 heures ; tous les athlètes furent au-dessous de la limite.

Début de la compétition à 21 h 15.

*Premier match* : Cubbedu - Meurat. Victoire facile de Meurat avec 267 k 500, Cubbedu 245 k.

*Plumes* : Algeramane - Fontaine. Fontaine tira bien au-dessous de ses moyens, Algeramane lui ayant pris 15 k au développé avec un 100 k impeccable qui l'impressionna beaucoup. Algeramane 307 k 500, Fontaine 282 k 500, soit 7 k 500 de moins qu'au Championnat de France.

Dans les *Légers*, Hansmetzger ne pouvait inquiéter De Genova qui est le Poids Léger de l'équipe A. L'émotion de sa première rencontre internationale a joué dans son total. De Genova 340 k, Hansmetzger 305 k.

*Poids Moyens* : Montuschi - Constantinian. A mon avis, c'est Constantinian qui fit la plus grosse impression et qui a su tirer avec le plus d'énergie. Dommage que Montuschi ne l'ait pas talonné de plus près, car il aurait pu réussir 120 - 115 et 137,5, joli total pour un athlète qui n'a pas encore beaucoup de compétitions à son actif. Je lui recommande de surveiller son poids, car il ne faut pas qu'il tire en Mi-Lourds. Constantinian 360 k, Montuschi 315 k.

*En Mi-Lourds*, Demonsel, indisposé avant son premier essai, manqua tous ses développés; il tira néanmoins avec énergie dans les deux autres mouvements. Ruggi fit un match impeccable, ne manquant pas un essai sur ses trois mouvements. Ruggi 365 k, Demonsel 242 k 500.

*Lourds-Légers* : Lori - Lévecq. Lévecq commença trop lourd dans tous ses mouvements, ce qui lui coûta le match. C'était le plus léger au poids de corps et il aurait dû se contenter de ses barres de Championnat de France. Lori 357 k 500, Lévecq 352 k 500.

Dans les *Lourds*, Herbaux, qui ne pouvait gagner, aurait dû être plus prudent et commencer plus léger au développé, ce qui lui aurait peut-être permis de continuer son match et de faire honneur à sa carrière d'haltérophile.

En fait, nous aurions dû être battus 4 à 3, le score de 5 à 2 nous fut dur.

Le dimanche, à 11 heures, le Président de la Fédération Italienne vint nous chercher pour assister à la réception organisée au Palais des Sports à l'occasion de sa Bénédiction : réception agréable suivie d'un apéritif avec buffet.

Ensuite, nous fûmes tous réunis avec les dirigeants et athlètes italiens pour participer à un banquet des plus réussis dans un grand restaurant d'Udine.

Divers discours furent prononcés par le Maire d'Udine, le Président de la Fédération Italienne et le Chef de la Commune qui vantèrent la sportivité de nos athlètes et firent l'éloge de notre Président. Je pris la parole pour les remercier tous de la façon charmante dont ils nous reçurent et de l'amitié qu'ils nous ont témoignée en nous offrant à chacun un gentil souvenir du pays.

Nos athlètes furent enchantés de leur voyage. Le retour s'effectua sans incidents, après une courte visite à Venise.

L. CHAIX,
*Vice-président de la F.F.H.C.*

# Classement du Critérium National Culturiste 1961

**d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux**

## JUNIORS

| | | *Points* |
|---|---|---|
| 1. | DEVROUTE, Union Haubourdinoise | 104,50 |
| 2. | CARTIGNY, Union Haubourdinoise | 77,50 |
| 3. | ELY, Haltérophile et Culturiste Club d'Aix | 77 |
| 4. | NUÑEZ, Haltérophile et Culturiste Club d'Aix | 74 |
| 5. | NOILHETAS, Red Star de Limoges | 72 |
| 6. | MALOUN, Athlétic Club de Montpellier | 69,50 |
| 7. | DUCHAMP, A.S.P.T.T. d'Arras | 67,50 |
| 8. | FREVILLE, A.S.P.T.T. d'Arras | 59,50 |
| 9. | DEMENGEOT, Union Sportive de Toul | 49,50 |
| 10. | BORDAIS, Haltérophile et Culturiste Club d'Aix | 44 |
| 10. | BEEKHUIZEN Ch., Club Haltérophile de Lunéville | 44 |
| 12. | HOUIN, Union Sportive de Toul | 41 |
| 13. | MOREAU, Red Star de Limoges | 38,50 |
| 14. | CONCA, Haltérophile et Culturiste Club d'Aix | 29 |
| 15. | MERIGUET, C.A.P.O. Limoges | 23 |
| 16. | BELAIR, Red Star de Limoges | 18 |

## SENIORS

| | | |
|---|---|---|
| 1. | MORIELLI, Haltérophile et Culturiste Club d'Aix | 110 |
| 2. | RIBARDIERE, Red Star de Limoges | 106 |
| 3. | CHATALOVA, A.S. des Tramways de Lille | 104,50 |
| 4. | DESTRIBATS, A.S.P.O. Midi | 86,50 |
| 5. | GALLI, Salle Vincent Ferrari Sète | 84,50 |
| 6. | MARRA, Haltérophile et Culturiste Club d'Aix | 83,50 |
| 7. | CHAPOUR, A.S.P.O. Midi | 78 |
| 8. | DELÉGLISE, Asnières Sports | 75 |
| 9. | JAUNIE, Club Atlas Ferrero | 71,50 |
| 10. | CLAUSSE, Courbevoie Sports | 70 |
| 11. | LAPEYRE, Club Atlas Ferrero | 68 |
| 12. | CIBOT, Red Star de Limoges | 64,50 |
| 13. | MURAT. A.S.P.O. Midi | 58,50 |
| 14. | MULLER, Haltérophile et Culturiste Club Aix | 58 |
| 15. | LAGRUE, Union Sportive de Toul | 50,50 |
| 16. | DELASSUS, A.S.P.T.T. d'Arras | 43,50 |

# L'ÉPAULÉ EN FENTE DE ROLF MAIER

Jusqu'à l'avant-dernier numéro du Bulletin, j'ai décrit et commenté les techniques de geste d'athlètes étrangers. Toutefois, cela ne signifie nullement que nous ayons tout à apprendre en dehors de nos frontières et le champion de France Poids Moyen Rolf Maier, dont la technique à l'épaulé s'approche de la perfection, peut très bien prouver le contraire.

Voici son mouvement avec une barre chargée à 158 k 500, lors du dernier match Paris-Nord à Lille.

Le 1er tirage : (1, 2 et 3). En prenant des points de repère sur l'arrière plan (le bord du tableau noir), nous constatons que la barre monte dans un plan vertical.

Les genoux qui, au début du mouvement, surplombaient la charge, se déplacent progressivement vers l'arrière mais ne se tendent pas complètement (fig. 3).

Le dos reste bien plat et les bras tendus.

Le 2e tirage (4, 5 et 6). La trajectoire de la barre va être modifiée : celle-ci effectue une légère courbe vers l'avant car le poids du corps et de la charge, qui pendant le premier tirage était en appui sur toute la longueur des pieds, passe maintenant progressivement sur la plante des pieds. Ce déplacement du corps vers l'avant entraîne une avancée des genoux et du bassin, à tel point que la barre glisse le long des cuisses.

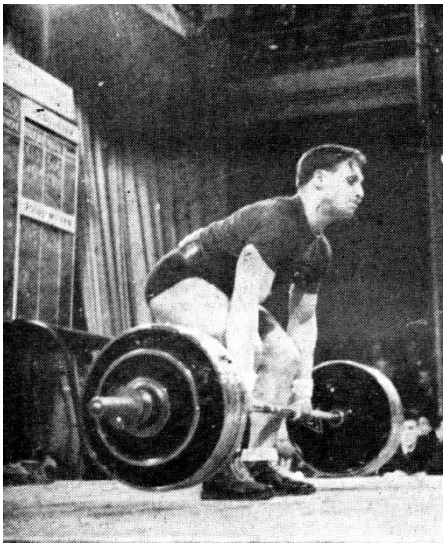

**1**

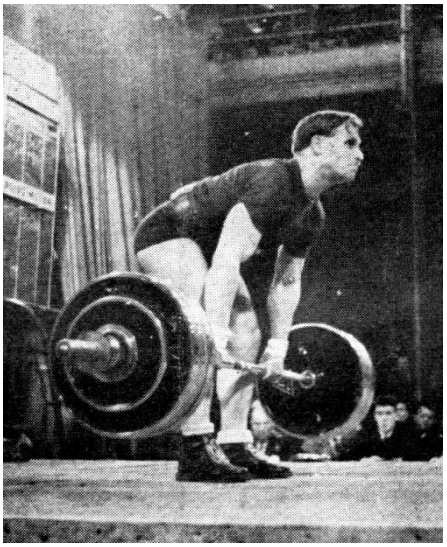

**2**

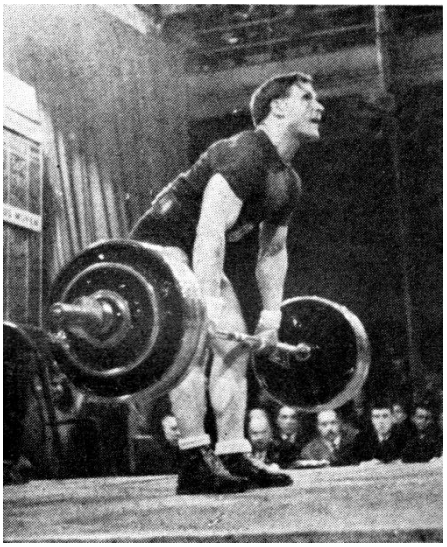

**3**

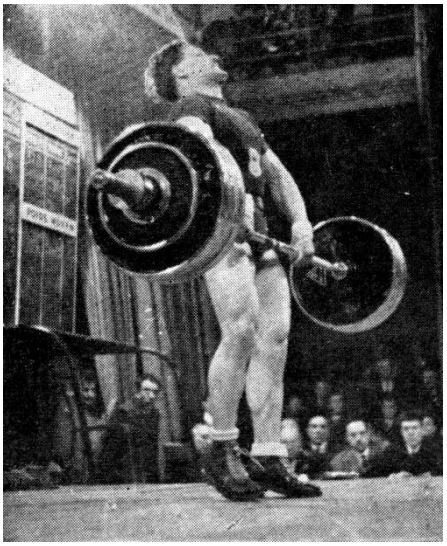

**7**

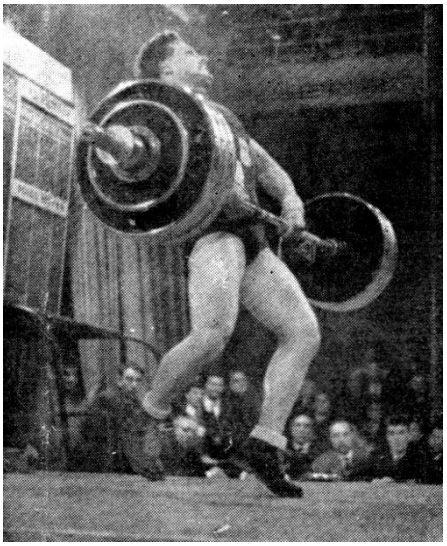

**8**

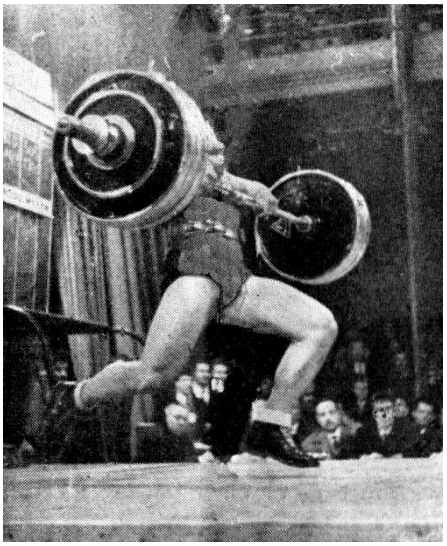

**9**

La fig. 6 représente très bien le final de l'extension du corps :

- Corps redressé ;
- Bras encore tendus ;
- Tête inclinée vers l'arrière.

*Le passage en fente* : la photo n° 7 ressemble étonnamment à la précédente, mais le pied droit ébauche déjà son déplacement vers l'arrière alors que les épaules se haussent et les bras se fléchissent.

En 8, le pied gauche ne s'est pas encore décollé, mais il semble que sa résistance sur le sol soit minime à en juger par le degré de flexion du genou gauche.

En 9, la position en suspension du corps est excellente : pieds bien décollés du sol, tronc incliné vers l'arrière.

En 10, les pieds ont trouvé leur position définitive sur le sol et, pendant le verrouillage des coudes, la fente va s'écraser, amortissant ainsi la chute du corps et de la barre.

La position fendue en 11 est extrêmement basse et seuls des sujets très puissants des cuisses et également très souples peuvent atteindre une telle position. Remarquer l'excellent verrouillage des coudes.

*Critique du mouvement* : Le redressement du corps jusqu'à l'extension complète du corps est parfait d'efficacité, mais l'ébauche du passage en fente l'est moins car, afin d'assurer un maximum de vitesse à cette phase du geste, les deux pieds devraient se décoller en même temps et n'offrir, de ce fait, aucune résistance à la chute du corps. La position fendue (11) est excellente et pour se redresser, l'athlète doit redresser le genou avant, tout en conservant le tronc vertical et la jambe arrière tendue. Mais, au cours de cette première tentative contre le record de France, Rolf Maier s'est un peu trop précipité et, pour soulager l'effort de la jambe gauche, a incliné le tronc vers l'avant, perdant ainsi toutes ses chances de réussite.

G. LAMBERT,
*Moniteur National*.

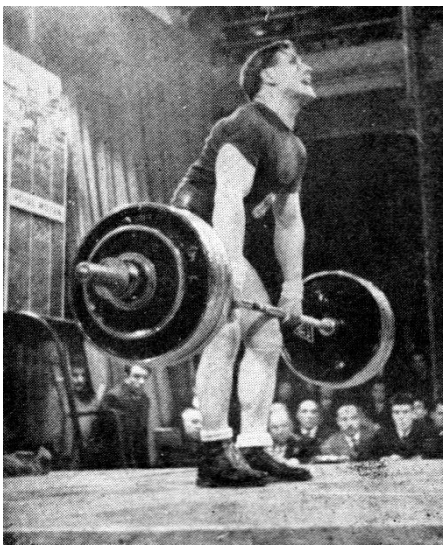

**4**

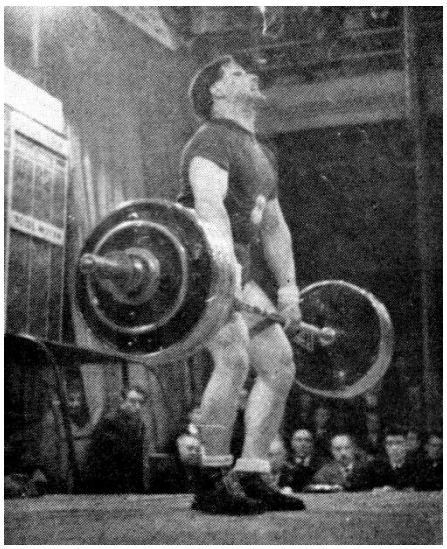

**5**

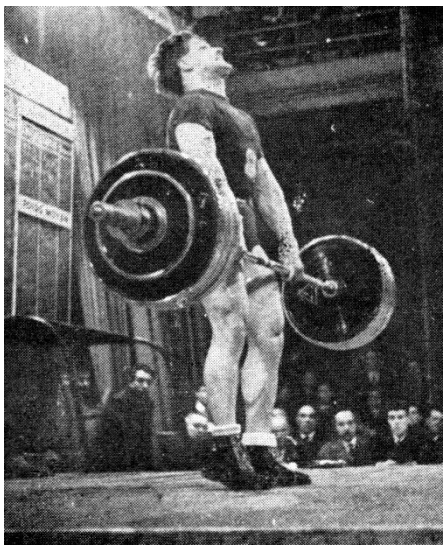

**6**

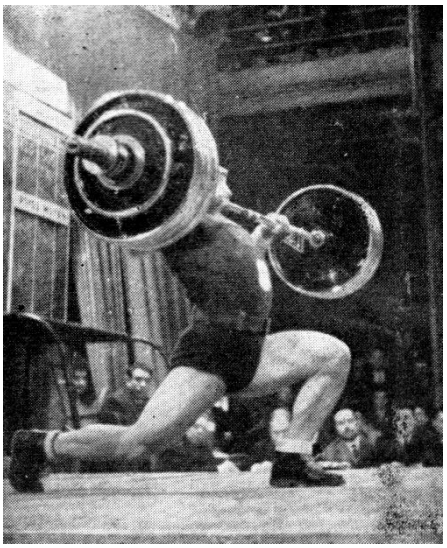

**10**

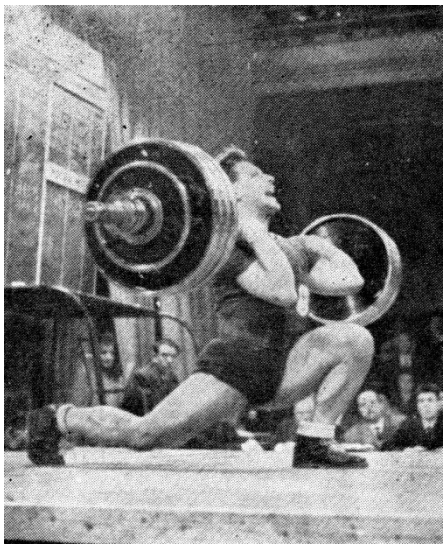

**11**

*Professeur d'E.P.S.*

**Au Match France-Finlande-Italie, M. Maurice HERZOG, Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports félicite VINCENT de sa double victoire. Au milieu, M. Jean DAME, Président de la F.F.H.C. A droite, M. E. SCHNEIDER, Arbitre neutre.** *(Photo But et Club - Le Miroir des Sports)*

# Les stages d'haltérophilie 1961

| DATES | LIEU | QUALITÉ DES STAGIAIRES | NOMBRE DE PLACES |
|---|---|---|---|
| 12 au 18 septembre | — | Sélectionnés Champ. du Monde | 7 |
| 2 au 7 octobre | — | Formations Aides-Moniteurs et Moniteurs | 15 |
| 23 au 28 octobre | C.R.E.P.S. Voiron | Espoirs | 15 |
| 6 au 11 novembre | C.R.E.P.S. Poitiers | Espoirs | 15 |
| 4 au 9 décembre | Institut Nat. des Sports | Espoirs | 15 |

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Haut Commissariat aux Sports et la F.F.H.C.

*Stages d'Espoirs :*

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

***

Les Stages de Voiron et de Poitiers seront réservés aux stagiaires résidant à 300 km au maximum du Centre intéressé.

***

*Stage de candidats moniteurs et aides-moniteurs :*

Des diplômes d'aide-moniteur peuvent être attribués à l'issue des stages régionaux, interrégionaux ou nationaux.

*Le candidat doit :*

1. Avoir trois ans de licence et de pratique haltérophile ;
2. Être âgé d'au moins 25 ans ;
3. Être présenté par son club à la F.F.H.C., avec avis favorable du Comité régional ;
4. L'examen sera sanctionné par un représentant qualifié du Comité régional, dirigeant ou arbitre fédéral, appartenant au périmètre du C.R.E.P.S. intéressé et par le moniteur national.

Pour être nommé aide-moniteur d'haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à l'issue du Stage la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire sauf en ce qui concerne les épreuves physiques. L'examen comporte les épreuves orales figurant au programme de l'examen de moniteur d'haltérophilie. Il n'y a pas d'épreuves écrites.

Les diplômes de moniteur seront attribués à l'issue du stage organisé à cet effet dans les conditions suivantes :

*Le candidat doit :*

1. Être présenté par son club ;
2. En faire la demande par l'intermédiaire du Comité Régional qui la transmettra à la F.F.H.C. avec avis motivé.

En cas d'avis défavorable du Comité Régional, possibilité d'appel à la Fédération.

3. Être titulaire du diplôme d'aide-moniteur depuis au moins deux ans.

Pour être nommé moniteur d'haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à l'issue du stage, la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire, sauf en ce qui concerne les épreuves physiques.

*Épreuves d'examen :*

1. Un devoir écrit. Noté de 0 à 20. Coefficient 2.

Les sujets de cette épreuve écrite portent sur la technique et l'entraînement haltérophiles.

2. Démonstration des divers mouvements haltérophiles. Notée de 0 à 20. Coefficient 3.
3. Épreuves Physiques. Notées de 0 à 20.

Les candidats de plus de 40 ans bénéficient de 3 points supplémentaires.

Ces épreuves comportent : 60 m plat. Saut en longueur à pieds joints sans élan. Épaulé-jeté 3 essais. Renversement en souplesse à la barre fixe. Lancer de poids de 5 k.

4. Épreuves orales comportant :
   a) Anatomie. Note de 0 à 20. Coefficient 1.
   b) Technique et règlement. Note 0 à 20. Coefficient 2.
   c) Pédagogie pratique. Note 0 à 20. Coefficient 3.

***

**Entraîneurs régionaux**

Le titre d'entraîneur régional sera attribué à l'issue de stages nationaux se confondant avec ceux préparant au diplôme de moniteur.

Le candidat devra :

1. Être titulaire du diplôme de moniteur depuis au moins deux ans.
2. Subir un examen spécial comprenant :
   a) Un exposé oral aux élèves du cours de moniteurs.
   b) Une épreuve pédagogique.

Pour être nommé entraîneur régional, le candidat devra obtenir au moins 15 à chacune de ces deux épreuves.

***

**Entraîneurs fédéraux**

La Fédération peut nommer des entraîneurs fédéraux.

*Le candidat devra :*

1. Être entraîneur régional depuis au moins deux ans.
2. Avoir donné entière satisfaction au Comité régional dont il est l'entraîneur.
3. Présenter à la Fédération un travail écrit sur la façon de concevoir le rôle et l'action d'un entraîneur fédéral, commenter ce travail et en discuter avec le Jury.

# Le match France-Pologne

*VARSOVIE, le 27 Mai 1961*

Certes l'équipe de France ne peut rivaliser avec une équipe de Pologne dont tous les éléments disposent de facilités d'entraînement, mais au moins pouvait-elle espérer revenir en France avec une... honnête défaite. Hélas, ce match France-Pologne ne fut pas un simple échec, mais une véritable déroute et seul le Poids Moyen Rolf Maier sauva l'honneur de l'équipe française avec une victoire qui elle, fut chaudement disputée. Le Poids Coq Henry pouvait également valoir une victoire à l'équipe française, car les performances antérieures du Polonais Stepien étaient inférieures aux siennes... mais notre représentant ne réussit qu'un seul essai par mouvement et resta à quelque 20 k de ses réelles possibilités

Les cinq autres athlètes français furent également dominés par leurs adversaires, mais leur défaite semblait inévitable.

– Le Plume Pierre Fulla ne retrouvait plus sa technique habituelle, mais il eut cependant le mérite de s'accrocher à chaque tentative.

– Le Léger Roger Gerber est actuellement plus fort que jamais, mais son développé n'est pas au point et il manque, de plus, de confiance en lui. Je crois qu'un peu de repos lui fera retrouver un esprit combatif.

– Le Mi-Lourd Jean Debuf a toujours une façon de se présenter qui subjugue le public. Un peu plus en forme, il aurait pu inquiéter son adversaire Bochenek qui reste loin de ses 420 k des Jeux Olympiques.

– Quant au Lourd-Léger Lévecq et au Lourd Thomas, ils devront encore confirmer leur progression pour assurer leur sélection dans les matches internationaux.

Parmi les athlètes polonais, la vedette revient au Poids Léger Baszanowski dont la classe peut se comparer à celle du champion soviétique Kostylev. J'avais déjà remarqué ce bel athlète aux Jeux Olympiques où il avait réalisé 370 k, (105 - 117,500 - 147,500), mais Baszanowski est maintenant en pleine progression : après avoir développé 112 k 500, il battit le record de Pologne de l'arraché avec 122 k 500 dans un style en flexion qui me semble encore perfectible. Son épaulé en fente n'est pas moins impressionnant et après un facile succès avec 145 k, il devait épauler deux fois 152 k 500, malheureusement manqués au jeté. Ses 380 k peuvent donc déjà être portés à 387 k 500, soit 2 k 500 de plus que le record polonais détenu par Zielinski. Nous retrouverons donc Baszanowski dans le peloton de tête des meilleurs Poids Légers aux prochains Championnats du Monde.

Le recordman du monde Palinski est, bien entendu, l'haltérophile le plus populaire de son pays : chacune de ses tentatives est suivie avec le plus grand respect et le plus profond recueillement. Cependant, Palinski ne semblait pas attacher une grosse importance à cette rencontre si l'on en juge par la progression fantaisiste de ses essais : 125 - 135 - 140 et 145 au développé (essai aux deux dernières tentatives). De plus, il effectuait ses arrachés.., en flexion (132 k 500) alors que récemment à Lille, il avait réussi 135 k en fente. L'avenir nous dira quel style lui convient le mieux.

Son épaulé n'était pas très au point, car il était obligé de sauter vers l'avant pour rattraper ses barres il n'en réussit pourtant pas moins 170 et 180 k avant de manquer 187 k 500.

Le Mi-Lourd Bochenek et le Lourd Bialas n'étaient pas très en forme, manquant la plupart de leurs essais. Le dernier nommé faillit même laisser la victoire au Français Thomas en frisant le zéro avec 160 k à l'épaulé

Le Plume Jankowski, en manquant deux fois 160 k à l'arraché, ne put rééditer ses 320 k réalisés comme Poids Coq aux Championnats du Monde 1959.

Le jeune Poids Moyen Paprot nous avait été présenté comme un débutant, ne valant pas plus de 360 k. C'était donc un adversaire peu redoutable pour notre représentant Rolf Maier. Mais.., surprise, dès le développé, Paprot prend l'avantage avec 115 k contre 112 k 500 pour Maier qu'une douleur lombaire gêne dans sa prise de position. A l'arraché, le ... « débutant » réussit 110 k, puis 115 k contre 112 k 500 pour Maier. La situation devient très grave, car le Polonais est plus léger et Maier devra donc jeter 7 k 500 de plus pour remporter la victoire. Paprot commence à 140 k. Maier prendra donc 147 k 500. Après un facile succès avec 140 k, Paprot manque deux fois 145 k et Maier peut donc assurer la victoire avec son premier essai à 147 k 500. Il manquera ensuite 152 k 500 et abandonnera son troisième essai.

Le résultat final, six victoires à une pour la Pologne, est plutôt sévère. La présence de Marcel Paterni dans la catégorie Poids Moyens et de François Vincent en Lourds Légers n'eut rien changé au résultat final. Par contre, si tous les deux avaient tiré dans la catégorie supérieure, nous aurions peut-être remporté deux autres précieuses victoires, portant ainsi le score final à quatre à trois. Mais nos deux champions, retenus par leurs obligations professionnelles, ne purent effectuer le déplacement.

Espérons que la réorganisation du sport français, engagée par le Haut-commissariat aux Sports, nous permettra de déplacer tous nos meilleurs éléments dans les prochaines confrontations internationales.

G. LAMBERT,
*Moniteur National,*
*Professeur d'E P.S.*

# RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE-POLOGNE disputé à VARSOVIE

**le 27 Mai 1961**

| Noms des concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Poids Coqs :** | | | | | | |
| 1. STEPIEN Br ..... | 55 k 800 | Pologne | 90, - | 85, - | 110, - | 285 k. |
| 2. HENRY Marcel ..... | 56 k | France | 85, - | 82,500 | 100, - | 267 k 500 |
| **Poids Plumes :** | | | | | | |
| 1. JANKOWSKI M ..... | 59 k 800 | Pologne | 95, - | 95, - | 125, - | 315 k. |
| 2. FULLA Pierre ..... | 59 k 800 | France | 87,500 | 85, - | 117,500 | 290 k. |
| **Poids Légers :** | | | | | | |
| 1. BASZANOWSKI W. ..... | 67 k | Pologne | 112,500 | 122,500 | 145, - | 380 k. |
| 2. GERBER Roger..... | 67 k 500 | France | 112,500 | 107,500 | 135, - | 355 k. |
| **Poids Moyens :** | | | | | | |
| 1. MAIER Rol ..... | 73 k 500 | France | 112,500 | 112,500 | 147,500 | 372 k 500 |
| 2. PAPROT Bogd. ..... | 71 k 800 | Pologne | 115, - | 115, - | 140, - | 370 k. |
| **Poids Mi-Lourds :** | | | | | | |
| 1. BOCHENEK Jan ..... | 82 k 500 | Pologne | 130, - | 115, - | 157,500 | 402 k 500 |
| 2. DEBUF Jean..... | 82 k 300 | France | 120, - | 117,500 | 152,500 | 390 k. |
| **Poids Lourds Légers :** | | | | | | |
| 1. PALINSKI Iren..... | 90 k | Pologne | 130, - | 132,500 | 180, - | 442 k 500 |
| 2. LÉVECQ Roger..... | 89 k 100 | France | 100, - | 110, - | 142,500 | 352 k 500 |
| **Poids Lourds :** | | | | | | |
| 1. BIALAS Czeslaw ..... | 98 k 100 | Pologne | 132,500 | 122,500 | 160, - | 415 k. |
| 2. THOMAS Raymond ..... | 104 k700 | France | 115, - | 115, - | 140, - | 370 k. |

## Ce que vous devez savoir

**NOUVELLES INTERNATIONALES**

**NOUVEAUX RECORDS DU MONDE HOMOLOGUES**

*Poids Légers.* - Arraché à deux bras : 127 k 500 par Jgoune (U.R.S.S.).

Épaulé et jeté : 161 k 500 par Jgoune (U.R.S.S.).

Total Olympique : 130 + 122,500 + 155 = 407 k 500 par Lopatin (U.R.S.S.).

Tous ces records ont été battus le 9 Mars 1961 à Moscou.

*Poids Moyens.* - Arraché à deux bras : 135 k par Kurinov (U.R.S.S.).

Total Olympique : 137,500 + 135 + 167 k 500 = 440 k par Kurinov (U.R.S.S.).

Ces deux records le 10 mars 1961 à Moscou.

Développé à deux bras.

*Poids Mi-Lourds*. - 153 k par Kono (États-Unis).

Total Olympique : 152,500 + 137,500 + 170 = 460 k par Kono (États-Unis), le 10 Mars à Moscou.

*Poids Lourds-Légers.* - Épaulé et jeté à deux bras 186 k 500 par Palinski Pologne) le 11 mars 1961 à Moscou.

## *Nos joies, nos peines*

**Distinctions**

L'Ordre de la Courtoisie Française (croisade pour l'amabilité) vient de créer une « Promotion des Sports » qui lui a permis de récompenser les « quinze sportifs les plus aimables » dans différents sports.

Dans cette promotion figurait notre Champion Roger Gerber.

La remise des diplômes a eu lieu au Théâtre de 1'Etoile, le 31 Mai, devant un très nombreux public.

***

MM. François Piou, Président du Comité Anjou-Bretagne, et Émile Hervochon, Président du Club Athlétique Nantais, ont reçu de M. le Député-maire de Nantes la Médaille d'Honneur de la Ville de Nantes.

***

Lors du renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration du Comité National des Sports, notre Président, M. Jean Dame, a été élu en tête de liste avec 129 voix.

Nos bien vifs compliments à tous.

**Vœux de rétablissement**

M. Guy Vidal, Membre des Culturistes Châtelleraudais, finaliste il y a quelques années du Championnat de France Universitaire, vient d'être victime d'un très grave accident de voiture à un passage à niveau. Il est maintenant hors de danger, mais souffre de fractures multiples (bras, bassin).

Nous lui adressons nos vœux bien sincères de prompt et complet rétablissement.

**LA FINALE**

du

**CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE**

***(Concours du Plus Bel Athlète de France)***

*aura lieu*

le DIMANCHE 23 JUILLET 1961, à 21 heures 30
au Casino Municipal de Royan (Charente Maritime)

# XII[e] Challenge - Championnat d'Haltérophilie

## de l'Union Sportive des Cheminots Français

STRASBOURG, les 22 et 23 Avril 1961

Après tant de soucis, voire d'appréhension, de travail, c'est une grande joie pour nous tous de constater le succès sportif total de notre compétition.

Ce succès, nous le devons d'abord à la volonté, à la ténacité des athlètes, de leurs dirigeants et sélectionneurs qui savent heureusement surmonter toutes les difficultés rencontrées soit dans l'entraînement, soit dans la formation des équipes régionales.

Amis sportifs, réjouissons-nous ! Malgré des mécontentements passagers et, disons-le, plus ou moins justifiés, malgré des propos parfois assez vifs mais compréhensibles par l'importance même que prend notre Challenge-Championnat U.S.C.F., oui réjouissons-nous.

« Vingt-deux records U.S.C.F. furent battus et trois furent égalés ! » C'est là, la preuve de la vitalité de notre sport haltérophile et de son heureuse évolution au sein de l'U.S.C.F.

Ce succès, nous le devons aussi à l'accueil de M. Joyeux, Directeur du C.R.E.P.S. et du « Père » de l'Auberge de la Jeunesse de Strasbourg qui mirent à notre disposition leurs belles installations.

Nous le devons enfin à nos amis sportifs strasbourgeois qui se dépensèrent sans compter pour nous donner satisfaction dans notre organisation.

Merci M. Holweg, Secrétaire Général de l'A.S.C. Strasbourg, merci ami Stresser pour tout ce que vous avez fait pour nous.

Merci à M. Paladel, Secrétaire Général de l'Amicale Sportive des Cheminots de la Méditerranée et représentant l'U.S.C.F. au Challenge-Championnat.

Merci à M. Laboutique, Secrétaire Général de l'Amicale Sportive des cheminots de la Région Est avec qui il est agréable de travailler. M. Laboutique, vous êtes maintenant récompensé des efforts et de l'intérêt que vous portez à notre sport. Votre sélection régionale obtient une belle victoire au Challenge U.S.C.F. 1961.

Parmi l'ensemble des très bonnes performances, il nous faut citer celles de Longuet (Ouest) qui dut porter toute son attention sur Deloye (Est) pour vaincre dans la catégorie Poids Plumes. Celles de Piétri (Méditerranée) et de Boissonnet (Sud-est) qui semblent retrouver la forme. Celles de Mignot (Nord) qui clôtura notre compétition par un splendide épaulé et jeté à 142 k 500.

Nous n'oublierons pas non plus la régularité des athlètes Pecoul (Méditerranée), du solide vétéran Blanchon (Sud-ouest) et de Dréano (Ouest) qui obtinrent des places de premier bien méritées.

En présence de M. Denny, Président du Comité d'Alsace, et de M. Baumgarten, Vice-président, les épreuves furent arbitrées par MM. Flick, Klein et Sengelin, arbitres fédéraux du Comité d'Alsace, et par MM. Jalby (Comité du Languedoc), Messe (Comité des Flandres) et Manceau (Anjou-Bretagne) et membres de notre commission haltérophile U.S.C.F.

Mes Chers Amis, en tournant cette dernière page de la saison 1960-61, je vous dis simplement : « Pensez au Championnat de l'Union Internationale des Cheminots 1962.

Bon courage !

*Le Président de la Commission,*
Marcel RABJEAU.

### RÉSULTATS TECHNIQUES
### Championnat Individuel par catégorie

*Catégorie Poids Coqs.* - 1[er] Pecoul, Méditerranée, 75 - 70 - 90 = 235 k ; 2. Mabeau, Sud-ouest, 60 - 60 - 80 = 200 k ; 3. Cipollina (Junior), Méditerranée, 60 - 57,5 - 77,5 = 195 k ; 4. Schneider, Ouest, 47,5 - 40 - 57,5 = 145 k.

*Catégorie Poids Plumes.* - 1[er] Longuet, Ouest, 77,5 - 77,5 - 102,5 = 257 k 500 ; 2. Deloye, Est, 77,5 - 75 - 97,5 = 250 k ; 3. Bresson, Est, 70 - 72,5 - 90 = 232 k 500 ; 4. Bachelard, Métro, 72,5 - 70 - 90 = 232 k 500 ; 5. Delton (Junior), Nord, 67,5 - 70 - 90 = 227 k 500 ; 6. Peschot, Sud-ouest, 60 - 70 - 90 = 220 k ; 7. Colangelo, Méditerranée, 67,5 - 62,5 - 90 = 220 k ; 8. Grandvoynnet, Sud-est, 65 - 65 - 85 = 215 k ;

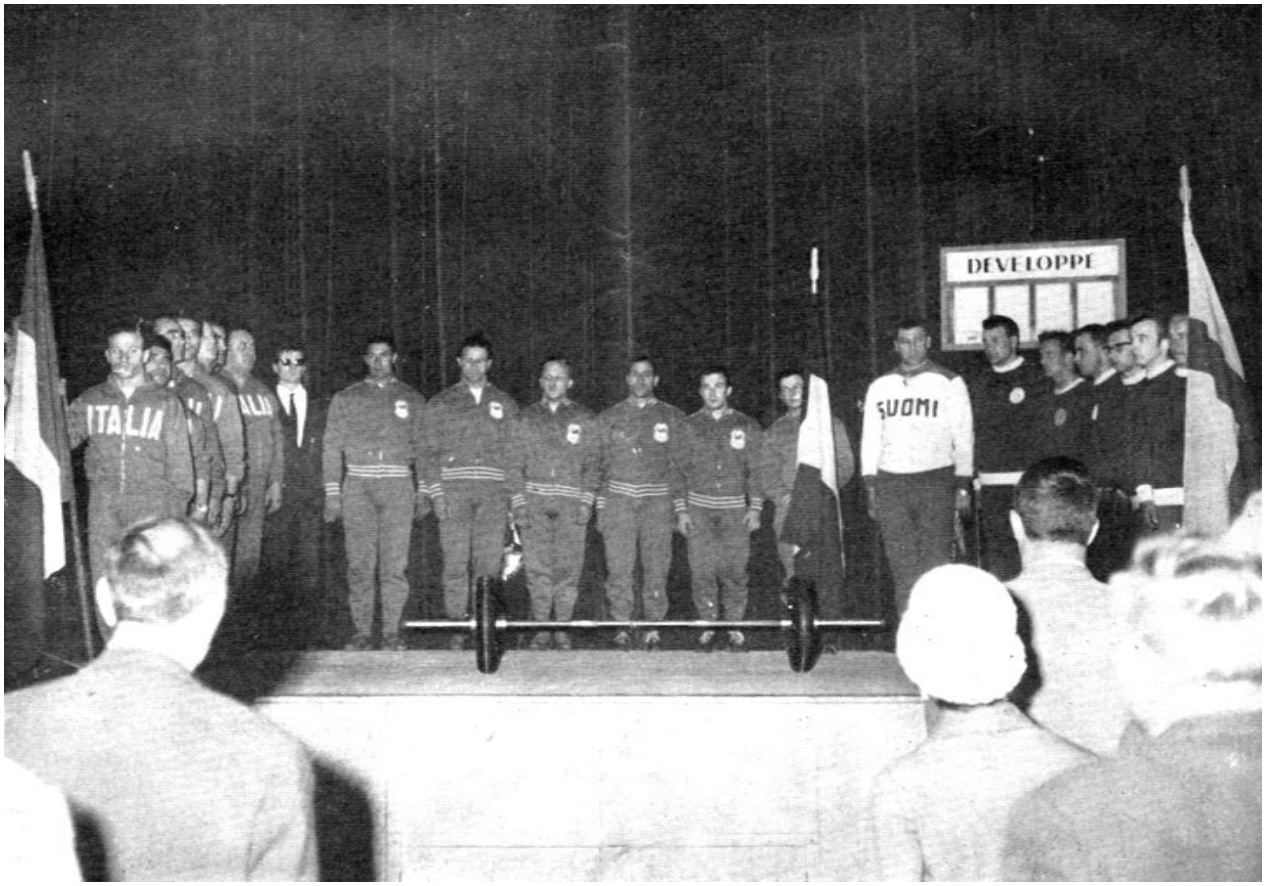


**La présentation des Équipes au Match France-Finlande-Italie**

*(Photo But et Club - Le Miroir des Sports)*

9. Pelotier, Méditerranée, 65 - 67,5 - 80 = 212 k 500.

*Catégorie Poids Légers.* - 1. Piétri, Méditerranée, 92,5 - 90 - 115 = 297 k 500 ; 2. Gorguet, Nord, 82,5 - 87,5 - 112,5 282 k. 500 ; 3. Galland B (Junior), Sud- Est, 82,5 - 82,5 - 107,5 = 272 k 500 ; 4. Spetebroot, Nord, 75 - 70 - 105 = 250 k ; 5. Ahrweiller, Métro, 72,5 - 75 - 100 = 247 k 500 ; 6. Queval, Ouest, 70 - 77,5 - 95 = 242 k. 500 ; 7 .Varnier, Ouest, 80 - 65 - 90 235 k ; 8. Duffaux, Sud-ouest, 75 - 70 - 90 = 235 k ; 9. Rivel, Sud-est, 67,5 - 65 - 90 = 222 k 500.

*Catégorie Poids Moyens.* - 1er Boissonnet, Sud-est, 105 - 100 - 125 = 330 k ; 2. Dassonneville, Nord, 85 - 87,5 - 110 = 282 k 500 ; 3. Bugnicourt, Métro, 87,5 - 85 - 110 = 282 k 500 ; 4. Lietti, Sud-Est, 85 - 82,5 - 105 = 272 k 500 ; 5. Geiller, Sud-ouest, 85 - 77,5 - 100 = 262 k 500 ; 6. Boucard (Junior), Est, 80 - 77,5 - 105 = 262 k 500 ; 7. Dulas, Sud-ouest, 75 - 80 - 105 = 260 k ; 8. Hémerlé, Est, 72,5 - 72,5 - 102,5 = 247 k 500 ; 9. Humbert, Métro, 77,5 - 72,5 - 95 = 245 k ; 10. Laverdet, Métro, 75 - 70 - 92,5 = 237 k 500 ; 1. Didier, Méditerranée, 65 - 62,5 -87,5 = 215 k ; 12. Lambert Junior, Est, 65 - 65 - 85 = 215 k ; 13. Desaphy, Métro, 65 - 57,5 - 80 = 202 k 500 ; Non classé : Impieri, Méditerranée, 91,5 - 0 - 100.

*Catégorie Poids Mi-Lourds.* - 1er Blanchon, Sud-ouest, 87,5 - 90 - 120 = 297 k 500 ; 2. Steiner (Junior), Est, 85 - 87,5 - 115 = 287 k 500 ; 3. Baumann, Métro, 82,5 - 82,5 - 110 = 275 k ; 4. Bernard, Méditerranée, 90 - 80 - 105 = 275 k ; 5. Bergemanne, Métro, 85 - 75 - 95 = 255 k.

*Catégorie Poids Lourds-Légers.* - 1er Mignot, Nord, 110 - 100 - 142,5 = 352 k 500 ; 2. Algenir, Sud-est, 92,5 - 95 - 120 = 307 k 500 ; 3. Stresser, Est, 95 - 90 - 115 = 300 k ; 4. Gérard, Métro, 75 - 85 - 105 = 265 k ; 5. Barbier, Ouest, 82,5 - 72,5 - 100 = 255 k ; 6. Peccavet, Sud-ouest, 72,5 - 67,5 - 85 = 225 k.

*Catégorie Poids Lourds.* - 1er Dréano, Ouest, 105 - 102,5 - 125 = 332 k 500 ; 2. Schah, Est, 100 - 95 - 125 = 320 k.3. Simonin, Métro, 100 - 90 - 122,5 = 312 k 500 ; 4. Salaun, Sud-ouest, 105 - 87,5 - 112,5 = 305 k ; 5. Lefrère, Nord, 75,- 75 - 95 = 245 k.

## FÉDÉRATION CAMEROUNAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

### Le Critérium National du Cameroun

Voici le résultat du Critérium National au Cameroun disputé le 21 mai 1961 dans le vaste et somptueux Gymnase de la Salle devant un public de spectateurs respectable.

C'est à 18 h 30 que commençait ce match, le premier dans son genre à Douala, par la présentation des athlètes des Clubs ci-après désignés :

- *Yaoundé Haltérophile et Culturiste Club*, conduit par Pouth-Pouth, le Président - Athlète de la Féd. Cam. Halt, et Cult. ;

- *Africam Négro Club* de Douala, conduit par M. Bessely Victor, Président - Athlète dudit Club ;

- *Haltérophile-Culturiste Club de Douala*, conduit par M. Charles Moukouri, Président - Athlète du Club ;

- Et enfin, *Haltérophile Culturiste Club de Nkongsamba*, avec un seul athlète conduit par M. Djobet Georges, Président - Entraîneur du Club.

Après la pesée des athlètes, le match débuta aussitôt.

C'est Tchemy Alexandre, 54 k (A.N.C.D.), seul Poids Coq de la soirée, qui ouvrit le match et totalisait 192 k 500 avec un style au point.

Quatre Poids Plumes se mirent aux prises et c'est Tchouante Christophe, 58 k (Y.H.C.C.) qui l'emporta au bénéfice de son petit poids de corps avec 225 k suivi de Daniel Bombe (60 k) (A.N.C.D.), 225 k également ; Bava Ebanda, 60 k (H.C.C.D.), 195 k, devant Mbiakale Gustave, 57 k (Y.H.C.C.), 187 k 500.

Les Poids Légers vinrent sur la scène et Bobo, 65 (A.N.C.D.), très bel athlète longuement applaudi, réussit à totaliser 270 k devant Tsemo Benoît, 65 k (Y.H.C.C.), avec une technique au point, mais en baisse de forme, fit 267 k 500. Charles Moukouri le suivait avec ses 66 k de poids du corps (H.C.C.D.), 260 k, et Jean Eloka, 65 k (A.N.C.D.), terminait avec 250 k

Le match des Moyens, le plus attendu, car on devait voir s'affirmer pour la première fois à Douala le champion Wandji Pierre, qui manqua ses trois essais au développé et c'est Samson Nyanseck, 71 k (A.N.C.D.), qui remporta la première place, réalisant 267 k 500, suivi d'Ekwe Auguste, 70 k (H.C.D.D.), avec 265 k, Bessely Victor, 68 k (A.N.C.D.), 247 k 500 et enfin Wandji Pierre, 71 k (Y.H.C.C.), avec 215 k après un 0 au développé.

Le tour des Mi-Lourds fut très spectaculaire et c'est dans un grand silence, suivi le plus souvent d'applaudissements assourdissants, que le match se déroulait. C'est Dicombo Maurice, 81 k, de l'Africam Negro Club de Douala qui débuta au développé avec 97 k 500 qu'il poussa très aisément, suivi de Pouth-Pouth, 79 k, de Yaoundé Haltérophile Culturiste Club, qui réussit également le même départ ; Simo Jonas, 76 k, également de Yaoundé, commençait son premier essai du développé à 100 k qu'il réussit. Le deuxième essai de Dicombo fut aussi facile que son premier essai, et Pouth-Pouth le fit ; la barre fut alors chargée à 105 k, pour le deuxième essai de Simo qu'il poussa ; Dicombo la manqua à son troisième essai, que par contre Pouth-Pouth réussit très aisément à son troisième essai ; Simo échoua son troisième essai à 107 k 500.

A l'arraché, Simo fit 90 k et Dicombo 90 k également. Pouth-Pouth s'affirma nettement en arrachant 102 k 500 dans un magnifique style et avec facilité. Simo ne put réussir que 107 k 500 à l'épaulé jeté, et Dicombo 122 k 500. Pouth-Pouth ne put réussir que 127 k 500 pour avoir manqué 132 k 500, qu'il avait pourtant épaulé aisément, mais qu'il jeta sans pouvoir maintenir la barre. La victoire revenait donc à Pouth-Pouth Joseph avec un total de 332 k 500, suivi de Dicombo, 315 k et de Simo, 302 k 500.

Le Lourd-Léger Nguebou Daniel, de Yaoundé Haltérophile Culturiste Club, qui tira seul, ne put réussir à totaliser que 297 k 500.

Une soirée haltérophile bien réussie, très réussie. Bon arbitrage de M. Bernard et de M. Abamba Raphaël, Délégué de la Jeunesse et des Sports à Douala, comme Chef de Plateau. Bonne organisation de M. Bessely Victor.

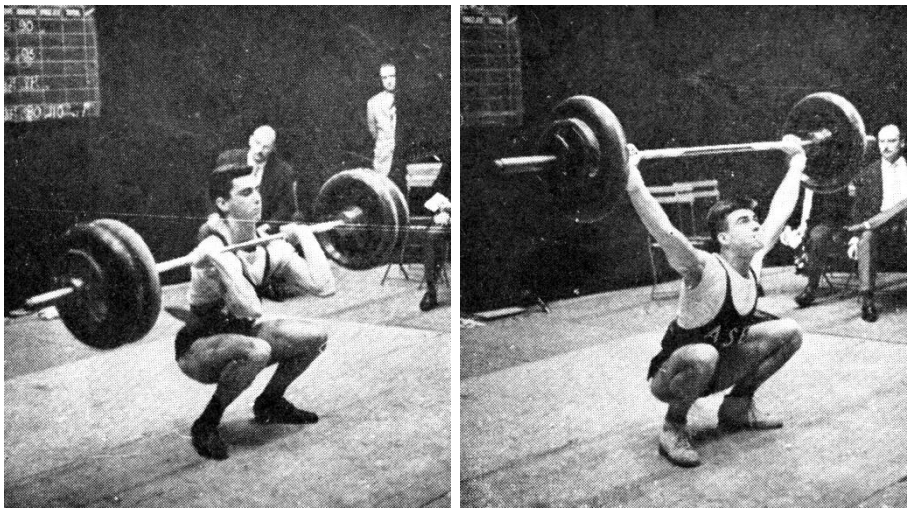

**TRUDEL (A.S. Lilloise Inter-Entreprises) et DEJONGHE (A.S. Électricité de Lille) respectivement Champion de France Juniors et 2e des Poids Légers**

**L'HALTEROPHILE MODERNE**

**16e ANNEE. – N° 168.**

*organe officiel mensuel*
**DIRECTION - REDACTION**
**ADMINISTRATION**
**10, rue Saint-Marc, PARIS-2e**

Téléphone : CEN. 53-60

**Abonnement**

| | |
|---|---|
| **France** | **6 NF.** |
| **Etranger** | **10 NF.** |
| **Clubs affiliés** | **15 NF.** |

Chèques Postaux Paris 1304-82.

*MAISON*
**BOUSSARD & JEANNERET**

**170, rue du Temple –Paris (3e)** Téléphone : ARC. 37-21
**COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES**

**OBJETS D'ART**
**POUR TOUS SPORTS**

Nous terminerons en souhaitant que les progrès de la jeune Fédération Haltérophile du Cameroun soient ainsi constants et courage à son Président, M. Pouth-Pouth Joseph, qui depuis un an seulement, implante avec des bases solides, ce noble et beau sport.

YAOUNDÉ, le 23 mai 1961.

***Dans nos***

## COMITÉS RÉGIONAUX

### COMITE DE LORRAINE

**Championnat et Coupe de Lorraine**

**Classement Final**
**de la Saison 1960-61**

*Championnat*

1er H.C. Villerupt, 30 points ; 2. C.S. Est-Républicain, 24 points ; 3. C.S. Homécourt, 22 points ; 4. C.H. Reyland, 20 points ; 5. C.H. Lunéville, 14 points ; 6. U.S. Toul, 10 points.

*Coupe par équipes*

1er H.C. Villerupt, 18.300 k ; 2. C.S. Est-Républicain, 16.082 k 500 ; 3. C.H. Lunéville, 13.815 k ; 4. C.H. Reyland, 13.715 k 500 ; . C.S. Homécourt, 13.527 k 500 ; 6. U.S. Toul, 12.165 k.

### COMITE DU LYONNAIS

**Saison 1960-1961**
**Résultats des Championnats Individuels**

*EXCELLENCE*

*Seniors.* - Léger : GAÉTAN Joseph, A.S. Cheminots Vénissieux, 300 k ; Moyen : CONSTANTINIAN, Française de Lyon, 342 k 500 ; Mi-Lourd : FÉDORAS, Union Mâconnaise, 330 k ; Lourd-Léger : BARONE, E.D. Oyonnax, 322 k 500 ; Lourd : BOUJOT, Sté E.P. Cours, 312 k 500.

*Juniors.* - Léger : COMBET, A.S. Cheminots Vénissieux, 290 k ; Moyen : IRMANN, U. Mâcon, 280 k.

*HONNEUR*

Plume : DELORME, Gauloise de Vaise, 220 k ; Léger : COMBET, A.S. Cheminots Vénissieux, 277 k 500 ; Moyen : DOBRALIAN Stéphane, A.S. Cheminots Vénissieux, 282 k 500 ; Mi-Lourd : JEANTET, E.D. Oyonnax, 282 k 500 ; Lourd-Léger : GRANDUCO, Cheminots Givors, 305 k.

*PROMOTION*

Coq : PAPADACCI, E.D. Oyonnax, 202 k 500 ; Plume : CISILINO, M.C. Villefranche, 210 k ; Léger : CHILLET, H.C. Lyonnais, 245 k ; Moyen : REVAIS, E.D. Oyonnax, 260 k ; Mi-Lourd : BINARD, Gauloise de Vaise, 260 k ; Lourd-Léger : MELADDO, Cheminots Vénissieux, 270 k.

**Résultats des Championnats du Lyonnais par Équipes**

*EXCELLENCE - Challenge MASPOLI*

1er A.S. Cheminots de Vénissieux I, 10 points ; 2. Union Mâconnaise, 9 points ; 3. E.D. Oyonnax I, 8 points ; 4. Française de Lyon I, 7 points ; 5. Q.S.C. St-Etienne I, 5 points ; 6. S.O. Cheminots de Givors, 4 points.

*HONNEUR - Challenge DUTRIÈVE*

1er Gauloise de Vaise, 14 points ; 2. H.C. Lyonnais, 13 points ; 3. A.L. Roanne, 12 points ; 4. E.D. Oyonnax II, 10 points ; 5. H.C.C. Arbresle, 9 points, 8.905 k ; 6. A.S. Sapeurs-Pompiers de Lyon I, 9 points, 8.865 k ; 7. Française de Lyon 2, 6 points ; 8. Ripagérienne Rive de Giers, 2 points.

*PROMOTION - Coupe GELOTTIER*

1er A.S. Cheminots de Vénissieux II, 9 points, 7.212 k 500 ; 2. M.C. Villefranche, 9 points, 6.970 k ; 3. E.P. Cours, 8 points ; 4. A.S. Sapeurs-Pompiers de Lyon II, 7 points ; 5. Indépendante de Vaulx-en-Velin, 5 points ; 6. O.S.C. St-Etienne II, 2 points.

*Le Président,*
R. GOURHAND.

### COMITE DES FLANDRES

**Petite-Synthe remporte la**
**« Coupe de la Ville de Boulogne-s/Mer »**
**et le Calaisien Peignot,**
**la « Coupe du Journal »**

Le Prix Haltérophile de la Ville de Boulogne a donné l'occasion aux amateurs d'haltérophilie d'assister à une belle manifestation au cours de laquelle MM. Cuvelier, Croxo et Watel s'employaient à diminuer les temps morts.

Cette épreuve mettait en présence les 4e, 3e, 2e et 1re séries.

Après une bataille serrée entre les trois meilleures sociétés de la Flandre Maritime Calais, Petite Synthe et Boulogne, de belles performances ont été enregistrées.

Le Champion de France Juniors 1961, Jean-Claude Peignot manqua de peu le record de France Juniors Poids Coqs de l'épaulé et jeté et réalisa le même total qu'à Monaco.

*Entraînez-vous n'importe où !*
*Plus d'usure de plateaux !*

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

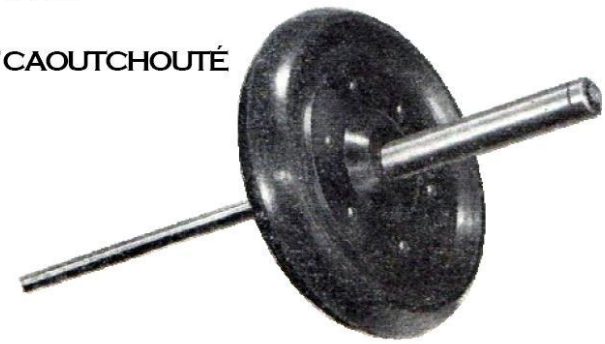

**Modèle breveté et déposé**

**distribué par :**

**J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc**

**Paris 10e** **Nord 55-34**

Cette magnifique performance lui valut de se voir attribuer la « Coupe du Journal ».

La compétition se disputait par équipes de quatre athlètes, le classement se faisant, pour chaque équipe, en divisant le poids totalisé par celle-ci par le poids des concurrents, l'équipe victorieuse étant celle ayant obtenu le meilleur coefficient. Cette formule permit à l'équipe du Stade Municipal de Petite Synthe de remporter la Coupe de la Ville de Boulogne que lui remit M. Féron, adjoint au Maire.

Un bon point pour l'organisation, mais regrettons le forfait du Club Athlétique de Rosendaël, vainqueur l'an dernier de la Coupe.

En vue de permettre aux spectateurs de suivre nombreux ces péripéties, l'entrée de la Salle de Gymnastique du Stade Municipal de Boulogne était libre.

*Les résultats*

1. Stade Municipal de Petite Synthe : 972,5 - 261,950. Coefficient : 371.

2. Haltérophile Club de Boulogne : 1.035 - 288,650. Coefficient : 360.

Le Club Athlétique de Calais qui ne présentait que deux athlètes a tiré hors compétition.

Peignot : 77,5 - 75 - 95 = 247 k 500 ; Richter (Junior Mi-Lourd) : 92,5 - 85 -115 = 292 k 500.

***

## COMITE D'ÎLE-DE-FRANCE

Le samedi 27 mai 1961, les Vétérans de notre Comité s'étaient donné rendez- vous à la salle du S.C.P.O. pour leur Critérium annuel.

Le *dictionnaire Larousse* indique au sujet du mot « Vétéran » : « Soldat ayant accompli un long service. Homme qui a vieilli dans une profession ».

L'extension du mot à l'haltérophilie ne donne pas du tout raison à la définition du dictionnaire. Le vétéran haltérophile n'a pas toujours pratiqué ce sport depuis très longtemps (c'est d'ailleurs bien dommage pour lui) et, fréquemment, nous voyons des vétérans de 40 à 50 ans ayant pratiqué tout autre sport dans leur jeunesse.

D'autre part, il est certain que l'athlète ne vieillit pas dans l'haltérophilie. La pratique de celle-ci, au contraire, lui prolonge sa jeunesse. Il est un fait que le contact avec la jeunesse saine et sportive est, pour nous, le meilleur stimulant. Enfin, l'entraînement rationnel conserve les réflexes et l'équilibre physique.

C'est donc en présence de M. Rolet, Secrétaire Général de notre Fédération, et de MM. Morin et Roussaux, Président et Secrétaire du C.I.F. et dans la meilleure ambiance possible, qu'eut lieu cette sympathique compétition.

Elle se clôtura par un vin d'honneur où, dans la bonne humeur, chacun d'entre nous oubliait momentanément ses soucis, ses mauvais souvenirs pour ne rappeler que les bons en envisageant gaîment l'avenir.

M. RABJEAU,
*Trésorier du C.I.F.*

### Résultats Techniques

*Poids Coqs* : Obin (U.S. Métro) 182 k 500 ; Lejudec. (Courbevoie Sports) 165 k ; *Poids Plumes* : Lanux (A.S. Mantes) 212 k 500 ; *Poids Légers* : Fischer (U.S. Métro) 230 k ; *Poids Moyens* : Humbert (U.S. Métro) 230 k ; *Poids Mi-Lourds* : Decoetlogon (S.C.P.O.) 270k ; *Poids Lourds- Légers* : Fiolle (S.A. Enghien) 272 k 500 ; Valat (S.A. Montrouge) 245 k ; Peccavet (S.C.P.O.) 225 k.

***

## COMITE DE NORMANDIE

### A Notre-Dame-de-Gravenchon (S.-Marit.), la Normandie bat nettement les Flandres Belges

Samedi, en soirée, en Salle des Sports Esso, l'équipe de Normandie sélectionnée à la suite des Championnats régionaux, recevait l'équipe des Flandres Belges, que l'on annonçait assez redoutable et qui, en fait, ne devait jamais inquiéter nos représentants. Ceux-ci, en excellente condition, réalisent un total olympique de 2.215 k, supérieur de 70 k à celui qui les fit classer deuxièmes de la Coupe de France 1960. Très bonne performance donc de nos athlètes normands qui, par ailleurs, battirent les Belges de près de 400 k, devant un public connaisseur qui ne manqua pas d'applaudir à leur juste valeur les athlètes en présence (Normands et Belges).

L'arbitrage était assuré par le dévoué M. François, arbitre fédéral, tandis que les délégués belges, MM. Latteur et Van Beweghem, supervisaient la réunion aux côtés de MM. Legrand, Renault (Président) et Leguédé pour la Normandie. Ce dernier ayant assumé par ailleurs l'organisation matérielle de cette soirée, avec ses amis d'Esso-Sports qui, bien entendu étaient à ses côtés.

L'équipe belge, fatiguée par un long voyage en car et, arrivée en dernière heure, ne put malheureusement se produire à sa juste valeur malgré la présence de plusieurs champions nationaux. Néanmoins, tous les athlètes tirèrent avec cran.

Cette soirée, d'un très bon niveau sportif, était honorée de la présence de : M. Massoneau, Directeur de la Raffinerie Esso, M. Robins, Président d'Esso-Sports, M. R. Virmontois, Secrétaire Général, entourés des membres du Comité Directeur, etc.

### Résultats Techniques

*Normandie* : Chartrain (Vernon) Mizrahi (Rouen), Gerber (Gravenchon), Gauthier (Alençon), Denis (Caen). Renault (Vernon) et Simonet (Évreux). *Total olympique :* 2.215 k. Les remplaçants pour la Normandie étaient Meheut (Le Havre) et Heurtematte (Louviers), deux juniors en progression.

*Belgique* : Sommers, Verstrepen, Speybroeck, Médo, Haeyen, Vermeulen, Coppens. *Total olympique* : 1.827 k 500. (Remplaçant pour la Belgique : De Groote).

Devant le succès remporté par cette première prise de contact avec nos amis belges, le Président B. Renault et les dirigeants d'Esso-Sports ont décidé d'inscrire cette compétition au calendrier régional (dans le cadre des rencontres amicales). De ce fait, le match-retour aura lieu en 1962 à Gand (Belgique).

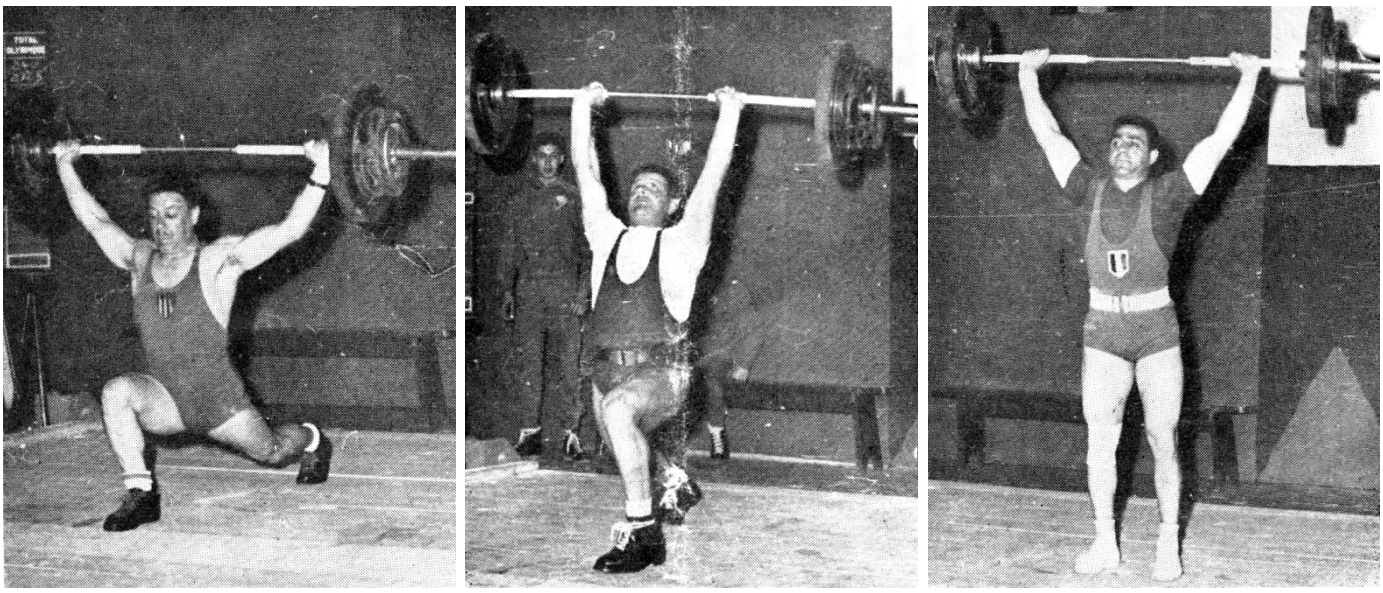

**Au cours du Match Normandie-Flandres Belges à gauche GAUTIER (Alençon) qui réalisa 330 k aux trois mouvements ; au centre B. RENAULT, dans un épaulé et jeté à 140 k, à droite HAEYEN (Flandres Belges) Champion de Belgique**

© RLPZ (2019)

N° 169

# L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
16e ANNÉE
JUILLET
1961

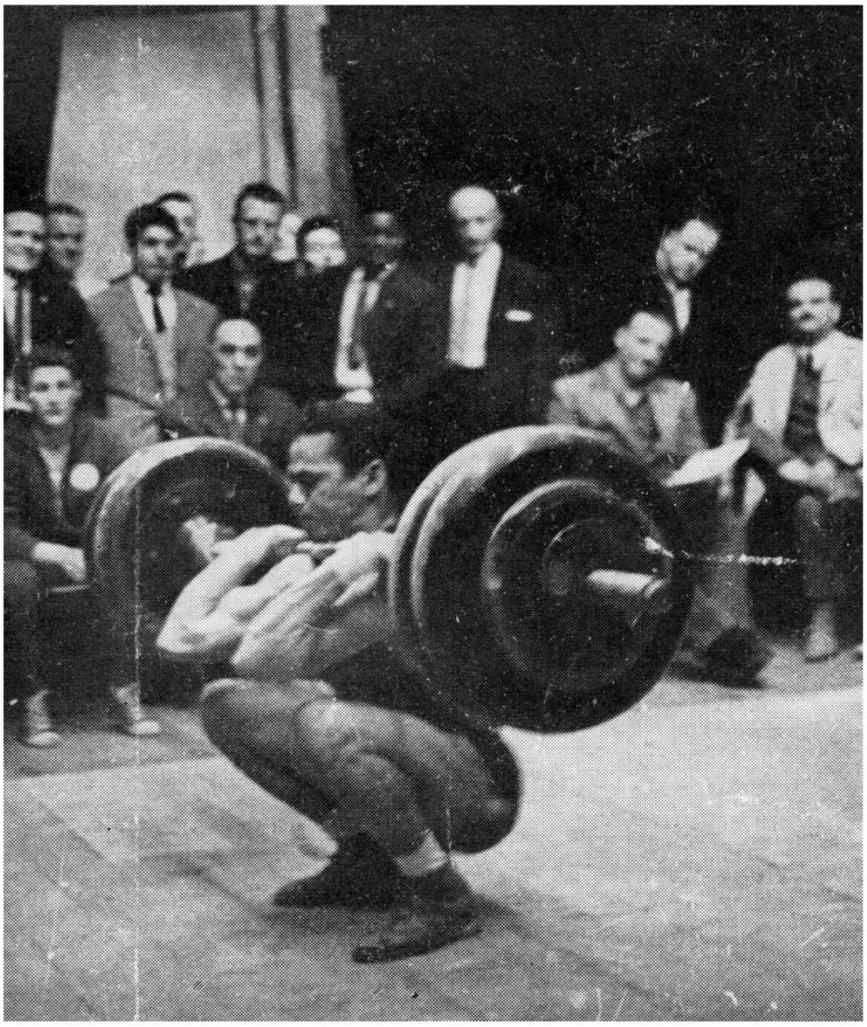

*Document original : Georges Firmin*

# SOMMAIRE

●-●


Procès-verbal de la Réunion du Comité de Direction du 5 Juin 1961 ..... 3

Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 3 Juillet 1961 ..... 4

Nos Joies, nos Peines ..... 5

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 Avril 1961 (suite) ..... 6

L'Épaulé de Marcel Paterni par .....G. Lambert .....8

Les Championnats de France Militaires 1961 par G. Lambert ..... 10

et Résultats Techniques ..... 11

La Coupe de France par Équipes 1961 par R. Virmontois ..... 12

Congrès de Médecine Physique et des Sports par le Dr Lagaillarde ..... 13

Avis importants ..... 13

Amélioration du matériel de nos salles par L. Guillier ..... 14

L'Haltéro-culturisme à l'Institut National des Sports par G. Pichon ..... 14

Perfectionnement de nos Entraîneurs par G. Pichon ..... 16


**10 abonnements ou renouvellements groupés**

**= 1 abonnement gratuit d'un an**

Notre Bulletin Fédéral « *L'Haltérophile Moderne* » vous offre une nouvelle présentation qui, nous l'espérons, sera bien accueillie par ses lecteurs.

De lourds sacrifices financiers sont consentis par la F.F.H.C. pour l'amélioration de notre Bulletin ; nous voudrions faire mieux encore mais il est important que chacun de vous nous aide dans cette tâche.

La vie de « *L'Haltérophile Moderne* » comme le développement de notre Fédération est entre vos mains et toute progression est fonction du dévouement des Membres de notre grande famille.

Faites lire notre journal, collectez les abonnements ! Chacun de nos licenciés devrait le recevoir.

Pour vous encourager dans cette voie, nous serons heureux de vous offrir un abonnement gratuit pour 10 abonnements ou renouvellements groupés à notre Bulletin.

Vous pourrez ainsi, au sein de votre club ou de votre Comité Régional, faire plaisir à une personnalité de votre choix et, par cela même, l'intéresser à notre sport, à votre club ou à votre comité Régional.

A tous nos lecteurs, merci !

*Numérisation : R. LPZ*
*2012 (2019)*

*Sur notre page de couverture :*

**Fontaine,**

**Champion de France Militaire**

**Poids Plumes 1961.**

**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons**
**Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine**
**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix**
**Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18

*Conditions Spéciales aux Sociétés*

**Fournisseur de l'équipe de France**

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

# Partie Officielle

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 5 JUIN 1961

*Présents* : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, M. Dury, R. Duverger, Ch. Fischer, E. Gouleau, V. Leveler, Ch. Lomet, L. Morin, F. Piou, A. Roussaux, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

*Excusés* : MM. F. Baumgarten, J. Duchesne, E. Hervochon, P. Hue.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et approuvé.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président tient à dire combien il est heureux de voir assister à la réunion trois Membres de province qui sont en même temps Présidents de Comités régionaux : MM. Chaix, Lomet et Piou et exprime le vœu qu'ils reviennent le plus souvent possible siéger au sein du Comité de Direction fédéral.

*FINALE DE LA COUPE DE FRANCE 1961*. - Le Président rappelle que la Finale de la Coupe de France aura lieu entre les Équipes des Flandres, de l'Île-de-France et de Normandie et que, d'accord avec celles-ci, elle se disputera le Dimanche 11 Juin après-midi, à la Salle d'Esso Sports à Notre Dame de Gravenchon.

Il communique à ses Collègues un exemplaire des différents imprimés et circulaires mis par Esso Sports à la disposition des finalistes et félicite la section haltérophile du Club et particulièrement M. Leguédé pour le travail remarquable qui a été accompli en vue de la parfaite organisation de la compétition.

*PROJET DE RÈGLEMENT DE LA COUPE DE FRANCE 1962*. - Le Président donne lecture du projet de règlement élaboré par M. Julien Duchesne, lequel pourrait entrer en vigueur en 1962.

M. Morin renouvelle, à ce sujet, l'observation qu'il a présentée à une précédente séance, à savoir que la nouvelle formule entraînera, pour les Comités régionaux, des dépenses incompatibles avec leurs ressources, particulièrement pour ceux qui, ayant plusieurs matches à disputer, devront assurer les frais de séjour de leur équipe.

Le Président fait remarquer que la F.F.H.C. prend déjà à sa charge la totalité des frais de déplacement et qu'en ce qui concerne le séjour, des modalités économiques pourraient être recherchées, par exemple en demandant l'hébergement des participants par des C.R.E.P.S.

M. Roussaux estime que l'adoption du nouveau règlement est liée à un problème financier. Si des crédits ne peuvent être trouvés par la F.F.H.C. pour subvenir aux dépenses à envisager, il est inutile de discuter d'une nouvelle formule.

Le Président observe que le règlement proposé serait plus attractif puisqu'il permettrait à tous les Comités régionaux de confronter la valeur de leurs équipes respectives au cours des différents matches prévus. Il serait injuste que cette émulation reste, comme actuellement, réservée aux meilleures.

En conclusion, il propose, pour ne pas prolonger outre mesure la discussion, de transmettre le projet aux Membres du Comité de Direction qui auront la faculté, dans un délai de huit jours, de faire connaître leurs observations et suggestions à son sujet. Il en est ainsi décidé.

*FINALE DU PRIX D'ENCOURAGEMENT*. - Le Président rappelle que le Comité de Direction, au cours de sa réunion du 16 Avril à Monaco, avait approuvé le projet d'une Finale du Prix d'Encouragement. Le grand nombre de compétiteurs qui participent à cette épreuve justifie cette mesure.

Il y a lieu, dès à présent, d'étudier le règlement de la Finale pour qu'il puisse être publié dans le Numéro de Septembre de « l'Haltérophile Moderne ».

Puisqu'il s'agit, en fait, d'une épreuve de masse, il faut prévoir un assez grand nombre de finalistes.

Le Président propose 5 qualifiés par catégorie pour la compétition des juniors et 6 qualifiés par catégorie pour celle des seniors, sans fixation de minima, ni repêchage.

M. Roussaux fait remarquer qu'étant donné le nombre des concurrents, chacune des finales devrait être organisée en deux séances, l'organisation pouvant être partagée entre les différents Comités régionaux.

La 1re suggestion : quatre séances en tout est adoptée, la seconde fera l'objet d'un examen.

Le Secrétaire Général suggère que plusieurs dirigeants soient désignés pour prendre des notes sur chacun des finalistes et porter un jugement sur leurs possibilités d'avenir, ce qui permettra peut-être de déceler de nouveaux espoirs dont la F.F.H.C. suivra attentivement les progrès.

*CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE* - (*Concours du Plus Bel Athlète de France*). - Rappelant les pourparlers engagés par le Secrétaire Général, avec l'appui d'un Dirigeant de Royan, M. Pellet, le Président expose qu'il s'est rendu personnellement à Royan pour obtenir la confirmation que la compétition pourrait être organisée dans cette ville, avec l'appui financier de la Municipalité.

Il est heureux d'annoncer que le Concours aura lieu le Dimanche 23 Juillet, en soirée, au Casino Municipal et qu'il a déjà mis au point, avec les Dirigeants du Royan Océan Club, les principaux détails d'organisation.

Il demande ensuite au Comité de Direction de bien vouloir donner mandat à M. André Rolet et à lui-même pour désigner les athlètes qui seront sélectionnés pour la Finale. Ce travail ne pourra être effectué que lorsque tous les Comités régionaux auront fait parvenir les résultats de leurs éliminatoires.

*MATCH FRANCE - POLOGNE*. - Le Président fait un bref compte rendu du match France - Pologne et regrette, une fois de plus, le forfait de Paterni et Vincent, la présence de ces athlètes ayant sans doute permis un meilleur résultat. Les pourparlers avec la Fédération Polonaise étaient trop avancés pour envisager d'annuler la rencontre, mais on peut regretter aussi la faiblesse de certaines performances des haltérophiles français, atteints par le mal du plateau dès qu'ils disputent une compétition internationale.

A son avis, l'Équipe de France pouvait mieux faire.

*NOMINATIONS DES COMMISSIONS*. - Le Président propose :

– de créer une Commission corporative dont feront partie MM. Leveler, Rabjeau, Fischer, Virmontois. Adopté.

– d'homologuer la désignation faite par le Médecin fédéral, le Dr Lagaillarde, des Membres de la Commission Médicale, c'est-à-dire Dr Cutzach (Montluçon), Dr Exaltier (Lyon), Dr Filiu (Alger), Dr Levet (Chalon-sur-Saône), Dr Percevault (Châtellerault), Dr Todoscoff (Rouen). Adopté.

– de renouveler le mandat des Membres des Commissions existantes, à savoir :

- *Commission des Arbitres*. - MM. P. Buisson, L. Chaix, M. Dumoulin, E. Gouleau, Ch. Lomet, L. Morin, F. Pion, A. Rolet, A. Roussaux.
- *Commission de Discipline*. - MM. P. Buisson, J. Duchesne, R. Duverger, E. Gouleau, L. Morin, L. Vandeputte.
- *Commission Haltérophile*. - MM. P. Buisson, J. Duchesne, M. Dumoulin, M. Dury, L. Guillier, R. Duverger, G. Firmin, L. Morin, G. Pichon, A. Rolet, E. Hervochon. Est adjoint à cette Commission : M. G. Lambert.
- *Commission Culturiste*. - MM. H. Cardin, M. Dury, F. Baumgarten, R. Duverger, B. Renault, A. Rolet, G. Firmin, V. Leveler, A. Roussaux.
- *Commission de Propagande*. - MM. H. Clutier, J. Duchesne, M. Dury, V. Leveler, A. Rolet, Ch. Fischer. Sont adjoints à cette Commission les Membres de la Commission d'affichage : MM. Vassilian. Benoît et Bazire.
- *Commission des Récompenses*. - MM. P. Buisson, E. Gouleau, L. Morin, A. Rolet, J. Dame.

*COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE. – L'Haltérophilie, Sport de Base*. - Le Président donne lecture de la lettre qu'il a adressée au Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports, suivant le vœu de la dernière assemblée générale de la F.F.H.C. et par laquelle il est demandé que, « lors des prochaines directives qui seront transmises aux Services du Haut-commissariat, à l'échelon départemental et régional, le sport haltérophile soit inclus dans la liste des disciplines considérées comme activités de base ».

*Demande de sanction*. - Le Comité de Direction reprend l'examen de la demande de sanction présentée par le Comité Anjou-Bretagne, à l'égard du culturiste Michel Besnard.

Après discussion et constatant que le Comité Anjou-Bretagne a acquis la preuve que cet athlète participe à des épreuves organisées par un groupement extérieur, le Comité de Direction estime que Michel Besnard doit être rayé purement et simplement des contrôles de la F.F.H.C.

Communication en sera faite à son Club.

*– Correspondance avec la Fédération Marocaine*. - Il est donné connaissance de la correspondance échangée avec la Fédération Royale Marocaine Haltérophile et Culturiste concernant l'admission des athlètes français résidant au Maroc aux épreuves du calendrier de la F.F.H.C.

Ces athlètes pourront être licenciés dans les clubs de la Métropole, les éliminatoires des différentes épreuves de la F.F.H.C. étant contrôlées par les soins de la Fédération Marocaine et les résultats étant transmis par son intermédiaire.

*Stage de Moniteurs et Aides-Moniteurs*. - Le Comité de Direction donne son accord aux candidatures présentées par les Clubs, avec avis favorable des Comités régionaux intéressés, pour le Stage de Moniteurs et Aides-Moniteurs qui aura lieu du 2 au 7 Octobre, à l'Institut National des Sports.

*Championnat de France Militaire d'Haltérophilie*. - Le Président commente les résultats de la compétition qui a eu lieu à Lille le 3 juin et au

cours de laquelle les athlètes du Groupement Interarmes de Joinville se sont particulièrement distingués. Il regrette cependant que le public ne soit pas venu plus nombreux à cette manifestation.

*Intervention de M. Ch. Lomet.* - M. Ch. Lomet insiste pour qu'il soit recommandé au Moniteur National de bien préciser, lorsqu'il démontre les mouvements haltérophiles au cours des stages, que le frôlement de la barre sur les cuisses doit être considéré comme un exercice éducatif et non comme une technique à appliquer. Il fait observer qu'il sera d'ailleurs difficile d'interdire aux athlètes de mettre en pratique, dans les compétitions, ce qui leur a été appris. M. Lomet estime, au surplus, qu'il serait souhaitable de ne pas publier, dans le Bulletin Fédéral, des photographies de champions qui commettent cette faute, afin qu'elles ne servent pas d'exemple.

Le Président est entièrement d'accord avec M. Lomet et l'assure que M. Georges Lambert, chaque fois qu'il a exécuté devant lui une démonstration des mouvements, n'a jamais manqué de spécifier que le frôlement de la barre sur les cuisses est un exercice éducatif qui permet à l'athlète, dans la pratique, d'approcher la barre le plus possible du corps, en vue d'un effort minimum.

Le Président demandera d'ailleurs à la Commission des Arbitres Internationale, lors du Congrès de Vienne, de revoir ce point du règlement afin que des recommandations soient faites en vue d'un arbitrage uniforme.

– *Question des Dirigeants-athlètes*. - Il est fait observer que Raymond Herbaux a arbitré au cours du Championnat de France Militaire, ce qui est contraire aux règlements fédéraux qui précisent que les arbitres ne peuvent plus prendre part, en qualité de concurrents, à des compétitions officielles.

Cette question des dirigeants-athlètes sera mise au point pour la prochaine saison.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 45.

*Le Secrétaire Général :*
André ROLET

**PROCÈS-VERBAL**
**DE LA RÉUNION DU BUREAU**
**DU 3 JUILLET 1961**

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, L. Morin, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Dumoulin, Gouleau, Piou.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

En ouvrant la séance, le Président rappelle le récent décès de M. Marcus Landesman et renouvelle à sa famille les condoléances émues de la F.F.H.C. M. André Rolet, Secrétaire Général, représentait la Fédération aux obsèques de M. Landesman qui fut, durant toute sa vie un mécène à qui le sport haltérophile doit beaucoup.

*DEMANDE D'AFFILIATION*. - Le Bureau homologue l'affiliation du Club ci-après :

- ✓ N° 3.435 - Club Haltérophile et culturiste Caudéranais.

*RÈGLEMENT DE LA COUPE DE FRANCE 1962*. - M. Julien Duchesne, qui avait été chargé par le Bureau d'élaborer le nouveau règlement de la Coupe de France, donne lecture des différents avis émis par les Comités régionaux et les Membres du Comité de Direction de la F.F.H.C. au sujet de ce règlement.

Quelques précisions ou adjonctions sont faites pour donner satisfaction à certains désirs exprimés, mais le Bureau décide de maintenir le paragraphe autorisant la présence d'un étranger dans une équipe ainsi que celui qui prévoit qu'en cas de zéro dans un ou deux mouvements, les résultats réalisés dans les autres mouvements compteront pour le total de l'équipe. Il est confirmé toutefois que cette tolérance ne peut s'appliquer qu'à la Coupe de France.

Enfin, tenant compte des réserves exprimées par les Comités régionaux au sujet des dépenses qu'entraînera pour eux l'organisation des rencontres, il est entendu que la F.F.H.C. contribuera, dans toute la mesure du possible, aux frais de séjour des équipes qui se déplaceront pour participer à un match.

**L'HALTEROPHILE MODERNE**

**16e ANNEE. – N° 169.**

*organe officiel mensuel*

**DIRECTION - REDACTION**
**ADMINISTRATION**
**10, rue Saint-Marc, PARIS-2e**

Téléphone : CEN. 53-60

**Abonnement**

| | |
|---|---|
| **France** | **6 NF.** |
| **Etranger** | **10 NF.** |
| **Clubs affiliés** | **15 NF.** |

*Chèques Postaux Paris 1304-82.*

Le règlement est ensuite adopté par le Bureau avec les adjonctions et modifications apportées, mais sa mise au point définitive ne pourra être faite qu'à l'issue des conversations engagées entre le Président et les Services du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports au sujet de la répartition territoriale des Comités régionaux.

*CHAMPIONNAT DU MONDE*. - Le Président rappelle que le Championnat du Monde d'Haltérophilie 1961 aura lieu à Vienne, du 20 au 25 septembre prochain. Un stage réservé aux sélectionnés est prévu à l'Institut National des Sports, du 12 au 18 septembre.

Le Moniteur National propose que ce Stage soit étendu à d'autres athlètes de bonne classe dont il communique la liste. Il suggère également la sélection de Fouletier, à condition qu'il soit au poids de la catégorie des Lourds Légers.

Une discussion s'engage sur ces propositions.

M. Duchesne estime que les athlètes qui participent à un stage précédant une épreuve internationale, ne devraient pas avoir la possibilité de quitter l'Institut National des Sports pour se rendre dans leur famille, comme cela s'est fait l'an dernier au stage préolympique.

Le Bureau est de cet avis ; un règlement des stages sera élaboré et, en ce qui concerne celui qui aura lieu en Septembre, les athlètes seront prévenus de l'obligation de séjourner à l'I.N.S. qu'ils ne quitteront que pour partir au Championnat du Monde.

L'intervention éventuelle auprès des employeurs des athlètes sélectionnés pour obtenir un congé sera effectuée par le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports.

Le Bureau passe ensuite en revue les athlètes susceptibles d'être sélectionnés pour le Championnat du Monde de Vienne et arrête les mesures ci-après :

1. Sont désignés : Gerber (Poids Léger), Maier et Paterni (Poids Moyens), Debuf (Poids Mi-Lourd) et Vincent (Poids Lourd Léger) s'il donne une réponse affirmative à la lettre que lui a adressée le Président ;
2. Une épreuve-test aura lieu le Samedi 2 Septembre pour permettre aux Membres du Bureau de se rendre compte des possibilités de Fulla (Poids Plume) et Fouletier (Lourd Léger). Pour que ces athlètes soient admis à participer au Championnat du Monde, ils devront réaliser respectivement, au cours de cette épreuve, 300 et 390 k, ces chiffres constituant un minimum obligatoire.

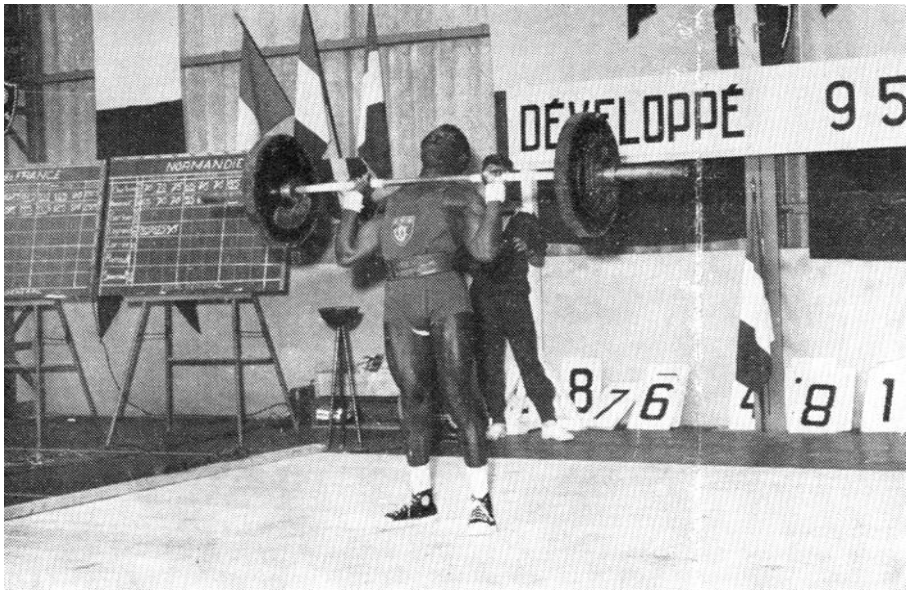


**PALLY, Champion de France Militaire Poids Légers 1961**

Le Championnat du Monde de Vienne étant suivi du Concours du Plus Bel Athlète du Monde, il est décidé en outre qu'un concurrent sera désigné à l'issue du championnat de France Culturiste de Royan.

Les Officiels pour le Championnat du Monde sont ensuite désignés, à savoir : le Président, M. Jean Dame, M. Léon Morin, Arbitre International, M. Georges Lambert, Moniteur National.

Le Président signale qu'il a demandé au Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports l'envoi d'un spécialiste de ses Services à ce Championnat pour en assurer les prises de vues, en collaboration avec le Moniteur National. Il est indispensable, en effet, que la F.F.H.C. puisse disposer d'un film technique convenable dont elle recherche la réalisation depuis plusieurs années déjà.

*CONGRES DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE.* - Le Bureau donne son accord à l'inscription des vœux suivants à l'ordre du jour du Congrès de la F.F.H.C. qui aura lieu à Vienne le 20 Septembre prochain :

1. Création d'Éliminatoires aux Jeux Olympiques, avec établissement de minima. Ces éliminatoires permettront à tous les athlètes désignés par leur nation de participer aux Jeux ; mais ne pourront accéder à la Finale que ceux qui, au cours des éliminatoires, auront réalisé les minima fixés pour chacune des catégories.
2. Préciser dans le règlement technique qu'après tirage au sort rendu nécessaire quand deux ou plusieurs athlètes demandent la même barre, un concurrent n'a plus le droit de demander un poids supérieur à celui qu'il avait choisi.
3. Pour permettre un arbitrage uniforme, règlementation du contact de la barre avec les cuisses, de plus en plus pratiqué par les athlètes dans les compétitions internationales.

*FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE.* - Le Président expose que 24 concurrents, représentant 15 Comités régionaux, ont été sélectionnés pour la Finale du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France) qui aura lieu à Royan le 23 Juillet prochain.

L'organisation de la compétition se déroule normalement et la Municipalité de Royan a confirmé sa participation financière aux frais de voyage et de séjour des athlètes et des Officiels.

M. Raymond Marcillac, Chef des Reportages Sportifs de la Radiodiffusion Télévision Française a informé la F.F.H.C. « qu'il fera l'impossible pour faire filmer cette manifestation ».

*COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE. – Fédération Française de Culture Physique*. - La demande d'affiliation de ce groupement au Comité National des Sports a été ajournée sine die.

*– Championnat de France Militaires d'Haltérophilie*. - Lettre du Colonel Debrus, Chef du Service Central des Sports des Armées demandant à la F.F.H.C. de transmettre au Président du Comité des Flandres ses vives félicitations pour l'excellente organisation de ces Championnats.

*– Conseil National des Sports.* - Le Président fait un bref compte rendu des travaux du Conseil National des Sports sur : l'Amateurisme, les limites territoriales des Comités régionaux qui devraient calquer celles des Académies, la désignation de représentants auprès des Fédérations sportives. Ces représentants assisteraient à toutes les réunions des différents organismes afin d'assurer une liaison plus étroite entre le Haut-commissariat et les Fédérations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h. 15.

*Le Secrétaire Général*
André ROLET.

## Nos joies nos peines

**Mariage**

Nous apprenons le mariage de notre excellent athlète César Gaiotti, du Club « Ponts et Chaussées Sports de Toulouse » avec Mlle Suzanne Kermel.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée le Samedi 8 Juillet, en l'Église de Blagnac (Haute-Garonne).

Nos bien sincères félicitations et vœux de bonheur.

**Décès**

Nous avons appris avec peine le décès de M. Marcus Landesmann, fervent pratiquant et mécène haltérophile.

Né le 15 Février 1880, à Cracovie (Pologne), il obtint la naturalisation française en 1908.

Il effectua son service militaire à Auxerre, puis fit la guerre de 1914-1918, à Constantine, puis dans l'Armée d'Orient. Il fut démobilisé en 1919 avec le grade de sergent-chef.

De tout temps, M. Marcus Landesmann s'intéressa au sport et en particulier à l'haltérophilie qu'il commença à pratiquer en 1900. En 1903, il s'inscrivit à la Société Athlétique Montmartroise et réalisa d'excellentes performances : 88 k au développé, 85 k à l'arraché, 106 k au jeté comme Poids Moyen ; plus tard 44 k au développé à droite, 40 k à gauche, 65 k à la volée à droite et 60 k à gauche.

A l'âge de 70 ans, il réalisait encore 70 k au développé à deux bras.

M. André Rolet, Secrétaire Général de la F.F.H.C. a représenté la Fédération aux obsèques de M. Marcus Landesmann.

Nous renouvelons à sa famille et particulièrement à son fils Robert l'expression de nos bien sincères condoléances.

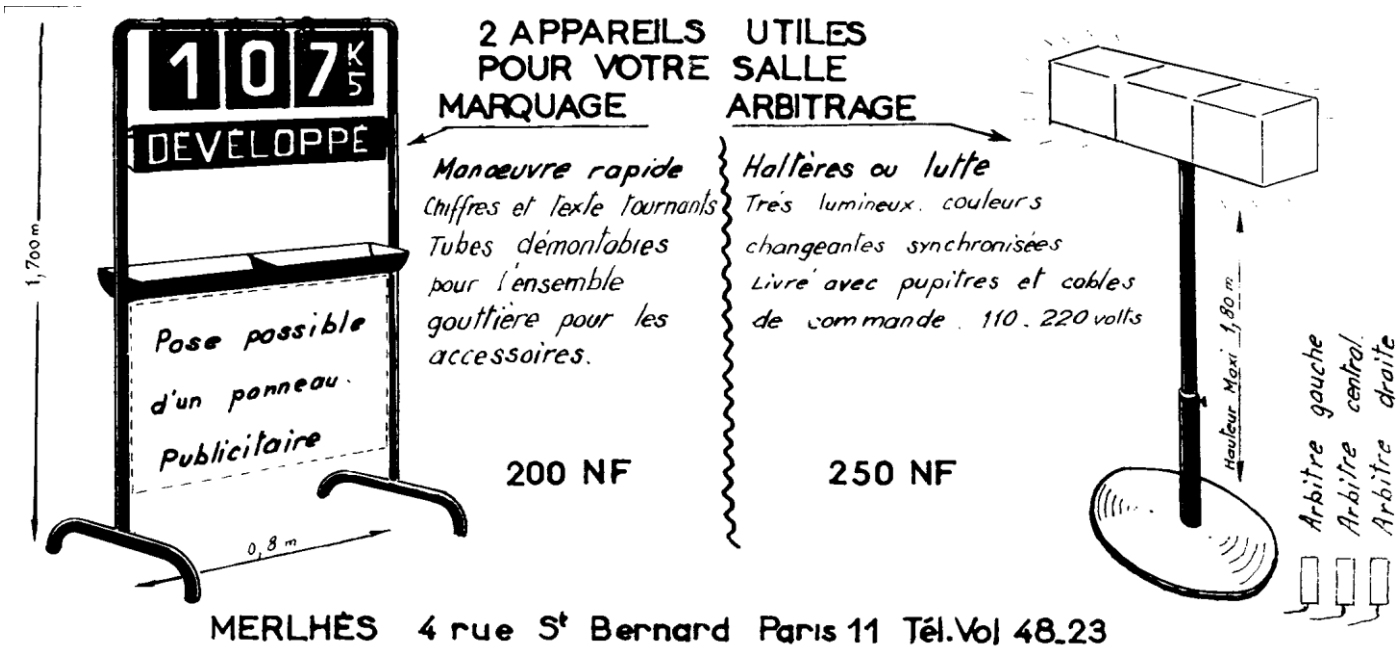

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale

**tenue le dimanche 16 Avril 1961**

Salle du Club Nautique de Monaco

*(Suite)*

D'autres épreuves s'ajoutent, annuellement, au Calendrier haltérophile de la F.F.H.C.

C'est ainsi que l'Office du Sport Scolaire et Universitaire a fait disputer ses Championnats de France le 4 avril 1960, à Lyon, avec la collaboration de la Commission Mixte O.S.S.U. - F.F.H.C. qui compte, on le sait, parmi ses membres, nos collègues Julien Duchesne, René Duverger et notre Moniteur Guillier. Qu'ils soient remerciés de leur travail et de leur persévérance dont ils sont d'ailleurs récompensés par les résultats obtenus et l'accroissement des effectifs d'année en année.

Autre épreuve devenue traditionnelle les Championnats de France Militaires, organisés, en 1960, à Lille, le 7 Mai, avec la collaboration du Comité des Flandres qui en assura, comme l'année précédente, l'organisation. 28 qualifiés se disputèrent les différents titres. Rendons hommage, comme il convient, au Service Central des Sports des Armées pour l'intérêt qu'il porte à notre sport, intérêt qu'il a d'ailleurs manifesté en maintes autres occasions.

Enfin, dans le domaine corporatif, l'Union Sportive des Cheminots Français, animée sur le plan haltérophile par notre ami Rabjeau, met tout en œuvre pour intéresser ses adhérents à nos activités. Le XI$^{e}$ Championnat-Challenge de l'U.S.C.F. eut lieu le 23 Avril 1960, au Mans, avec 57 athlètes représentant six régions de la S.N.C.F. Toutes nos félicitations pour ces magnifiques résultats.

Nous terminerons le compte rendu des résultats sportifs de l'année 1960 en soulignant que 14 records de France Juniors et 17 records de France Seniors ont été battus, ce qui démontre, une fois de plus, les constants progrès de nos athlètes.

L'effectif de nos Clubs a progressé quelque peu au cours de l'année 1960.

Le Comité de l'Île-de-France est toujours en tête, suivi des Comités Anjou- Bretagne et Flandres, ex-æquo, du Comité du Lyonnais, du Comité de Provence, des Comités de Normandie et d'Algérie, du Comité du Languedoc, du Comité de Bourgogne, des Comités d'Alsace et de Lorraine, du Comité Dauphiné-Savoie, des Comités d'Auvergne, de Guyenne et de l'Orléanais, du Comité des Pyrénées, des Comités du Poitou et de Champagne, du Comité d'Oranie, du Comité de l'Ile de la Réunion, des Comités de Côte Basque et du Limousin.

En ce qui concerne les licences, le chiffre en est de 9.128 contre 8.266 l'an dernier. Le Comité de Lorraine a en outre réglé les licences de la saison précédente.

De même que pour les effectifs en Clubs, le Comité de l'Île-de-France conserve haut la main la première place, suivi du Comité Anjou-Bretagne, du Comité des Flandres, du Comité du Lyonnais, du Comité de Provence, du Comité Dauphiné-Savoie, du Comité de Normandie, du Comité d'Alsace, du Comité de Champagne, du Comité du Languedoc, du Comité d'Auvergne, du Comité de Lorraine, du Comité de l'Orléanais, du Comité de Bourgogne-France-Comté, du Comité de Guyenne, du Comité des Pyrénées, du Comité du Poitou, du Comité d'Oranie, du Comité d'Algérie, du Comité de l'Ile de la Réunion, du Comité de Côte. Basque, du Comité du Limousin.

Malgré cette augmentation de 862 licenciés, nous continuons à penser que le chiffre de nos licences devrait être nettement plus élevé si chaque Club se conformait à une discipline librement consentie en licenciant obligatoirement et automatiquement tous les Membres de sa section haltérophile et culturiste.

Il a été expliqué, à maintes reprises, l'intérêt que représentait pour la Fédération, dans ses démarches auprès des pouvoirs publics, un chiffre élevé de licenciés, considéré avec raison comme un élément tangible de son importance et de sa vitalité. Mais même si certains de nos membres sont indifférents à cet argument, une chose es certaine, c'est qu'ils doivent respecter les règlements fédéraux. Il appartient aux Trésoriers des Comités régionaux de leur rappeler leurs devoirs. Qu'ils n'attendent pas le bon vouloir de chacun, mais qu'au contraire ils fassent preuve d'autorité auprès des retardataires ou réfractaires.

***

Le travail du Secrétariat de la F.F.H.C. s'est accru, en 1960, de toutes les activités découlant de la préparation des athlètes aux Jeux de Rome. Il s'est efforcé d'y faire face sans pour autant négliger ses tâches habituelles.

Nous voudrions, à ce sujet, renouveler à nos Comités régionaux les recommandations qui leur ont été faites l'an dernier, notamment en ce qui concerne le respect des dates-limite imposées pour la réception, par la F.F.H.C., des résultats des Éliminatoires des différentes épreuves du calendrier. Qu'ils soient bien assurés que nous ne méconnaissons pas les difficultés qu'ils rencontrent, mais nous insistons pour qu'ils recherchent la solution leur permettant de nous faire parvenir leurs résultats en temps et en heure. Nous sommes tenus, nous aussi, de respecter les dates : avec l'imprimeur lorsqu'il s'agit de la parution du classement général d'une compétition dans « L'Haltérophile Moderne » ; avec nos Comités lointains Algérie, Oranie, Ile de la Réunion qui doivent prendre, dès l'annonce de la qualification d'athlètes en finale, des dispositions de voyage et même obtenir les crédits nécessaires à leur déplacement par avion ; avec tous les finalistes d'une épreuve, impatients d'apprendre leur sélection afin d'organiser en conséquence leurs ultimes séances d'entraînement.

Le contrôle de la qualification de chaque compétiteur, par le moyen du fichier fédéral, prend également beaucoup de temps à notre Secrétariat, de trop nombreux Comités continuant de faire figurer, dans leurs résultats d'Éliminatoires, les performances d'athlètes qui, par leur classement en série ou leur participation à des finales d'un échelon supérieur, devraient être exclus de ces éliminatoires.

Nous insistons pour que nos Comités tiennent constamment à jour leur fichier régional et qu'ils facilitent notre tâche en éliminant de leurs résultats des athlètes non qualifiables.

Une autre question importante a attiré notre attention, celle des mutations. Les Comités ne sont tenus d'informer la F.F.H.C. que des mutations intervenues en cours d'année en raison d'un changement de région. Un athlète qui change de résidence en début de saison et adhère de ce fait au Club d'un autre Comité, est entièrement libre de le faire s'il a l'accord du Club quitté. Mais la Fédération ignore cette modification à la situation dudit athlète et la fiche de l'intéressé reste classée dans son ancien Comité, empêchant par là même tout contrôle. Certes, nous sommes frappés quelquefois par des similitudes de noms et de performances, mais nous devons, pour acquérir une certitude absolue, nous renseigner.

Lorsque pareil cas se produit, nous demandons donc au nouveau Club ou au nouveau Comité dont dépend l'athlète de prévenir la F.F.H.C. de ce changement de résidence afin que le fichier fédéral soit modifié en conséquence.

Autre problème celui de la participation des qualifiés à une Finale. Trop d'athlètes, nous l'avons déjà dit, déclarent forfait pour des motifs divers qui ne sont pas toujours des empêchements de dernière heure. Certains invoquent, par exemple, l'impossibilité de se déplacer en raison d'obligations professionnelles. Cette impossibilité, ils en avaient connaissance au moment où ils ont disputé les Éliminatoires. Qu'ils participent néanmoins aux épreuves de sélection, nul ne peut les blâmer puisque leurs performances figureront au classement général de la compétition; mais qu'au moins ils préviennent les Dirigeants régionaux de leur situation afin que la F.F.H.C. qualifie à leur place un autre athlète.

Notre Secrétaire Général avait rappelé, l'an dernier, une décision du Bureau Fédéral ainsi libellée : « Lorsqu'un athlète n'aura pas participé à une finale pour laquelle il est qualifié, et ceci sans excuses valables, il se verra suspendu pour toutes les épreuves fédérales de la saison en cours ».

Si les forfaits se multiplient, la F.F.H.C. se verra dans l'obligation d'appliquer strictement cette décision.

***

Six stages étaient inscrits au calendrier 1960 : un Stage d'oxygénation qui eut lieu à Chamonix et qu'apprécièrent vivement les athlètes qui y participèrent, trois Stages d'Espoirs qui se déroulèrent, dans l'ordre, à Voiron, à l'Institut National des Sports et à Poitiers, un Stage réservé à nos sélectionnés olympiques avant leur départ pour Rome et un stage de formation des cadres. A la suite de ce dernier stage, six diplômes d'Aides-Moniteurs, deux diplômes de Moniteurs et un titre d'Entraîneur Régional furent décernés par le Bureau de la F.F.H.C.

Tous les stages eurent lieu sous la direction des Moniteurs Georges Lambert et Lucien Guillier, assistés de Gustave Pichon lorsqu'ils avaient lieu à l'Institut National des Sports.

Depuis le début de la saison en cours, Georges Lambert fait fonctions de Moniteur National et nous nous en réjouissons.

Mais nous devons rendre hommage à la collaboration dévouée que nous a apportée Lucien Guillier qui, pendant deux ans, a assuré l'intérim. International en haltérophilie, mais aussi en athlétisme, il a mis au service de notre Fédération sa compétence omnisports, tandis que, dans d'autres domaines, nous lui devons des réalisations appréciables. Son esprit d'invention lui a permis de mettre au point tout un matériel dont il s'est efforcé de simplifier la réalisation pour la mettre à la portée de tous ; ainsi nos Clubs peuvent, aux moindres frais, doter leurs salles d'appareils indispensables. Continuant le travail commencé par Chaput, il a poursuivi, en collaboration avec les Centres d'Apprentissage, un programme d'équipement en barres d'entraînement qui ont permis à notre Fédération d'assurer le démarrage de jeunes Clubs dépourvus de moyens financiers. Il a aussi, par de patientes études et de multiples essais, obtenu la fabrication, dans une usine spécialisée, d'un acier à la fois souple et résistant dont nous avions besoin pour nos barres de compétition.

Au moment où une réorganisation de l'Institut National des Sports, doté maintenant d'une salle de musculation à la disposition des athlètes de toutes les disciplines, nous prive partiellement - et momentanément, espérons-le de la collaboration du Moniteur Guillier, il était juste de le remercier du concours qu'il nous a apporté.

Quant à notre nouveau Moniteur National, il a déjà fait ses preuves au cours des Stages et des Tournées itinérantes qui lui ont été confiés et aussi par la rédaction d'articles dans « L'Haltérophile Moderne » qui intéressent vivement nos lecteurs.

***

Puisque nous parlons de notre Bulletin Fédéral qui entrera, ce mois-ci, dans sa 16e année de parution, soulignons que le nombre des abonnés est en légère augmentation, grâce à quelques dévoués dirigeants, cités d'ailleurs au tableau d'honneur de la F.F.H.C., qui, répondant à l'appel de la Fédération, centralisent les inscriptions et nous les transmettent.

Nous nous efforçons, de notre côté, d'accroître, dans la mesure du possible, l'intérêt de cet organe de liaison qui mériterait une plus grande faveur auprès de nos athlètes et de nos Clubs.

Remercions, comme il se doit, la petite équipe de rédacteurs grâce à qui nous pouvons remplir les colonnes de notre Bulletin et nos Comités régionaux qui, régulièrement, nous font parvenir leurs informations et les résultats de leurs Challenges, Coupes, etc.

***

Nous ne saurions achever ce compte rendu d'activité sans parler d'avenir.

Dès maintenant, nous devons intensifier notre propagande et notre prospection en vue de former de nouveaux athlètes dont le nombre doit s'accroître rapidement. Peut-être trouverons-nous, parmi eux, les éléments dont nous avons besoin pour renforcer notre élite et assurer la relève.

C'est en multipliant les épreuves réservées aux débutants, en organisant de nombreux stages, des Tournées itinérantes, c'est en formant des cadres, que nous obtiendrons ce résultat. Notre Fédération a besoin, pour y parvenir, du concours de tous et elle est persuadée, à l'avance, qu'il lui est entièrement acquis.

## RAPPORT FINANCIER 1961

Messieurs,

J'aurais aimé vous présenter moi-même ce rapport, mais, quoi qu'on en dise, les fonctionnaires, et plus particulièrement ceux de l'Éducation Nationale, ne font pas seulement ce qui leur convient.

La situation financière, que vous avez entre les mains, vous fait apparaître au 31 Décembre 1960 un solde créditeur important dans les comptes que nous avons à gérer.

Une augmentation substantielle de la subvention de fonctionnement nous a permis de faire face à toutes nos dépenses et de terminer l'année avec 14.140 Nouveaux francs à notre compte fédéral. Cette somme paraîtra peut-être un peu forte à certains qui estimeraient que nous aurions pu dépenser davantage. Mais s'ils savaient quel mal nous avons eu jusqu'ici à débuter nos saisons haltérophiles en attendant les premiers versements gouvernementaux, s'ils connaissaient, comme nous, l'humiliation des emprunts, ils comprendraient combien nous sommes heureux, cette année, d'avoir une trésorerie à l'aise et de pouvoir assurer nos échéances en temps opportun.

Vous constaterez dans ce compte fédéral une augmentation sensible du montant des licences. Un effort a donc été fait, comme je le demandais dans mon rapport de l'année dernière, et il a produit d'heureux effets. Ce n'est d'ailleurs pas une raison pour limiter là nos ambitions. Le nombre de jeunes intéressés par l'haltérophilie augmente sans cesse, nous devons donc intensifier notre effort de recrutement et voir l'an prochain sur la ligne « licences » un nombre tout proche des 10.000 nouveaux francs.

Les recettes du bulletin ont peu varié, c'est donc que le nombre de lecteurs a peu augmenté. Nous avons pourtant fait un sérieux effort pour le rendre plus intéressant et les articles techniques publiés chaque mois doivent permettre à tous les haltérophiles d'améliorer leur style et par conséquent leurs totaux. Il faut le leur faire comprendre et essayer d'en faire de nouveaux abonnés. Si chaque lecteur se faisait un point d'honneur de recruter un nouvel abonné, nous boucherions facilement le trou fait dans le budget par notre Bulletin et celui-ci pourrait encore être amélioré pour le bien de tous.

Pour les recettes des manifestations sportives, vous remarquerez et regretterez, comme moi, leur navrante insuffisance et leur continuel recul. Y pouvons-nous quelque chose ? Je me le demande sans cesse et je commence à en douter.

La situation favorable de notre Compte Fédéral nous a permis, en fin d'année, de renouveler nos subventions aux Comités Régionaux. Il semble que nous pourrons continuer à l'avenir et nous espérons bien pouvoir les augmenter l'an prochain si chacun continue ses efforts. C'est dans les Comités Régionaux que doit être fait le plus gros travail, mais il leur faut pour cela de l'argent. Nous le savons, nous le comprenons et nous ferons tous nos efforts pour leur en donner toujours davantage, dans la mesure de nos moyens.

Le Compte Olympique, déficitaire l'an dernier, se solde lui aussi par un crédit fort important de 13.800 nouveaux francs. Ce crédit s'explique par la suppression de certains matches internationaux prévus au Calendrier et que nous n'avons pu organiser en cette année olympique, les adversaires prévus ayant préféré se réserver pour la grande confrontation internationale.

Le Compte matériel enfin reste lui aussi créditeur et nous avons pu continuer la fabrication de barres qui rendent service à tous.

En résumé, nous nous trouvons en fin d'exercice avec un solde créditeur total de 29.351 NF, et cela après avoir augmenté notre capital immobilier d'un local en sous-sol de notre Siège Social. Nous pouvons donc regarder l'avenir avec optimisme et envisager la création de nouvelles compétitions. Sous quelle forme ? Cela est du ressort du Comité de Direction, mais nous avons déjà envisagé une amélioration de la Coupe de France avec une nouvelle formule plus attrayante et je pense qu'il serait bon d'étudier également la création d'une épreuve de masse pour essayer de recruter de nouveaux adhérents.

La Fédération est sur la bonne voie, grâce aux efforts de tous, et l'Haltérophilie se porte bien.

*J. DUCHESNE*

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Monsieur le Président, Messieurs,

En exécution du mandat qui leur a été confié par l'Assemblée Générale du 12 Juin 1960, les soussignés se sont rendus au Siège de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, 10, rue Saint-Marc, à Paris-2e, pour procéder à l'examen des comptes de l'année 1960.

Tous les livres comptables ont été mis à notre disposition par Madame la Secrétaire Fédérale : le livre journalier des Recettes et des Dépenses, les comptes « Olympique » et « Matériel », Banque, compte chèque postal, caisse, ainsi que les pièces justificatives correspondant aux opérations enregistrées.

*COMPTE GENERAL.*

Présente un solde créditeur de 14.140,69 NF.

*COMPTE OLYMPIQUE.*

Le solde créditeur au 31/12/60 s'élève à 13.800,12 NF.

*COMPTE FABRICATION MATÉRIEL.*

Créditeur de : 1.411,06 NF.

*SITUATION FINANCIÈRE.*

La situation des soldes des 3 comptes ci-dessus, comparée avec les soldes des comptes

- Banque,
- Compte courant postal,
- Caisse,

... a permis de vérifier l'exactitude des chiffres figurant sur la situation financière qui vous est présentée par le Trésorier et qui, en résumé, se traduit de la façon suivante :

| | |
|---|---|
| En Caisse ..... | 2.661,02 |
| En Banque..... | 21.639,93 |
| Compte courant postal..... | 5.050,92 |
| | 29.351,87 |
| Compte général créditeur..... | 14.140,69 |
| Compte Olympique créditeur..... | 13.800,12 |
| Compte fabric. mat. crédit..... | 1.411,06 |
| | 29.351,87 |

*CONCLUSION.* - Nous avons, cette fois encore, constaté la bonne tenue de la Comptabilité et la situation financière qui nous est soumise est conforme aux livres qui nous ont été présentés.

Nous proposons donc d'approuver les comptes de l'année 1960.

*Les Commissaires aux comptes :*
L. COLLARDEY et M. RABJEAU

# L'ÉPAULÉ DE MARCEL PATERNI

Tous nos lecteurs connaissent Marcel Paterni dont il est inutile de rappeler les titres et les records. Paterni est incontestablement très doué dans les exercices de force, comme le prouve son record du Monde du développé avec 150 k 500 (Mi- Lourd). Contrairement à la plupart des hommes très forts, il eut cependant le mérite de travailler sa technique avec l'opiniâtreté qui le caractérise. Le résultat de ce travail acharné et assidu, nous pouvons le voir dans ces pages : une excellente technique à l'épaulé. Certains lecteurs s'étonneront peut-être de le voir tirer en flexion, car Paterni est également un très bon tireur en fente. Après de longs mois d'essais sur l'un et l'autre style, il est arrivé à la conclusion que le style en flexion s'adaptait mieux à sa morphologie, à ses qualités de force et lui permettrait d'améliorer ses records à l'épaulé.

Les photos qui illustrent ces pages ont été prises aux Championnats de France, lors de son premier essai avec 150 k Ses deuxième et troisième tentatives avec 155 k, et 160 k furent également couronnées de succès, mais Paterni ne put malheureusement tenir le jeté à 160 k, ce qui eut constitué un nouveau record de France de la catégorie Poids Moyens.

*Étude du geste* : Avant de tirer, Paterni saisit la barre en crochetant les pouces, puis s'assoit presque sur les talons. Cette prise de position lui permet de bien cambrer le dos et fait partie du processus de concentration qui précède immédiatement le tirage. Paterni relève ensuite les fessiers lentement et ce n'est que lorsque le corps atteint la position N° 1 que commence réellement le lever de la charge à ce moment, l'angle des genoux est déjà très ouvert. J'insiste sur ce point, car beaucoup de jeunes, voyant des champions en position de départ très fléchie, se figurent que le lever commence à partir de cette position. Cette notion erronée leur fait commettre le défaut de contourner les genoux avec la barre, donc d'éloigner la barre de l'axe vertical où elle doit évoluer. ...☞

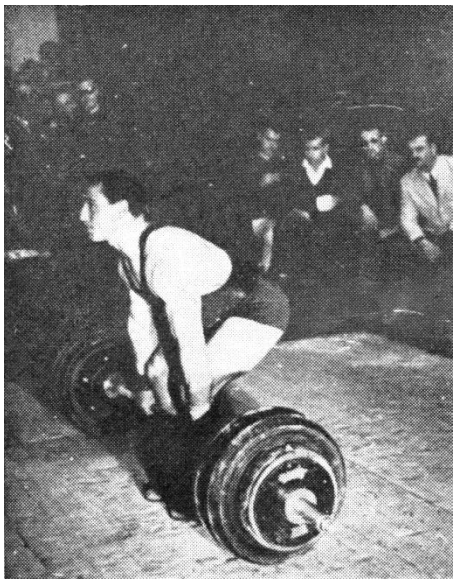

1

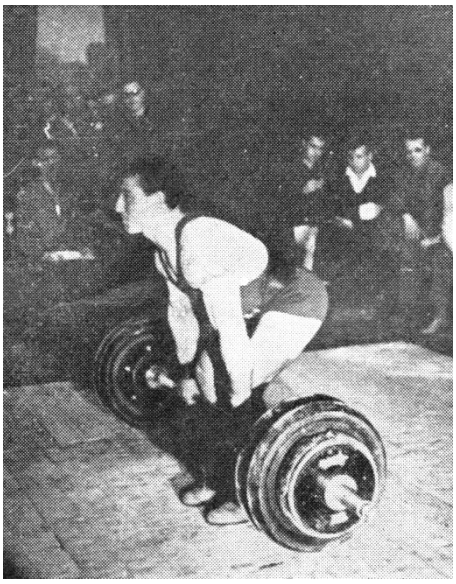

2

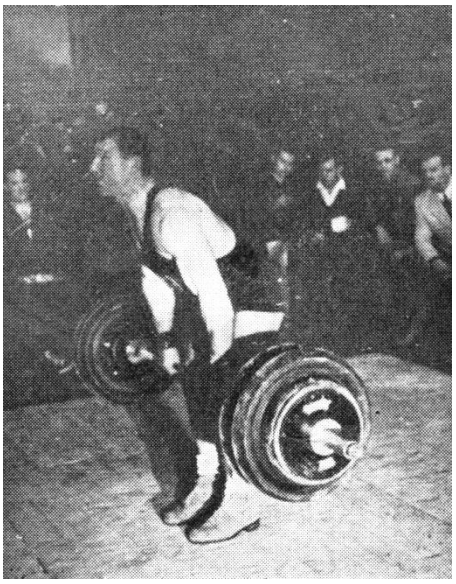

3

7

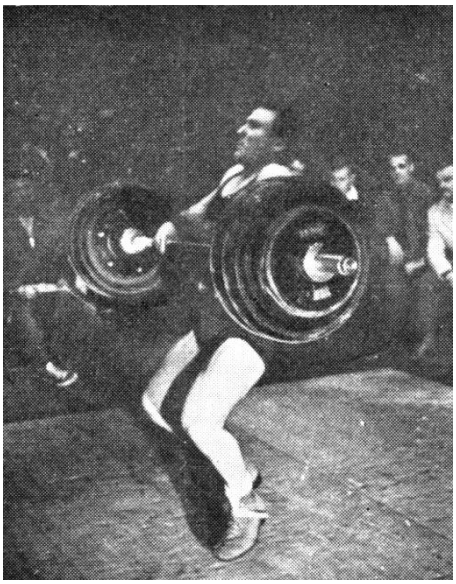

8

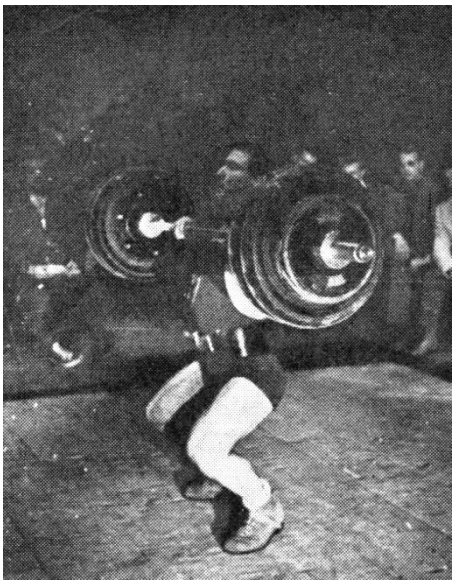

9

En 2 et 3, les genoux continuent à se dérober vers l'arrière, frayant ainsi un libre passage pour la barre. Le dos conserve sensiblement la même inclinaison et les genoux ne se tendent pas complètement.

En 4 et 5, la barre glisse le long des cuisses grâce à une avancée des genoux qui autorise un rapprochement du bassin du plan où évolue la barre. Cette avancée des genoux s'accompagne d'un passage du corps sur la plante des pieds et ces deux actions sont indissociables.

Entre 5 et 6, le corps s'étend entièrement et le tronc s'incline même vers l'arrière. L'action des bras est encore à peine engagée mais les épaules commencent à se hausser leur action va annuler la vitesse ascensionnelle du corps et accélérer celle de la barre.

En 7, le corps commence à chuter sous la charge, mais ici nous voyons le réflexe du tireur en fente : le pied droit se déplace légèrement vers l'arrière alors que le déplacement latéral des pieds devrait être symétrique.

Sur les photos suivantes, le corps continue à se dérober et nous remarquons un assez net déplacement des pieds vers l'arrière - environ 15 cm -.

En 12, Paterni n'est pas complètement « assis », mais la charge est relativement légère et ne correspond pas à une charge maximum, ce qui explique pourquoi Paterni a déjà verrouillé les coudes dans la position demi-fléchie (10).

*Critique du mouvement* : Toute la première phase du geste, correspondant au redressement du corps, me paraît à peu près parfaite. Nous ne pouvons guère que critiquer le déplacement dissymétrique des pieds qui nuit à la pureté du geste. Toutefois, il semble que la position légèrement dissymétrique des pieds puisse amener un meilleur équilibre dans la position fléchie la base de sustentation est alors en effet plus longue dans le sens antéropostérieur !!

Toutefois, il ne serait pas recommandable d'accentuer cette position des pieds car la remontée avec la charge deviendrait beaucoup plus pénible.

Mais, ce dernier problème ne saurait préoccuper Paterni qui possède une force exceptionnelle dans les cuisses.

N'a-t-il pas, en effet, réussi trois flexions-extensions avec une barre de 230 k sur la nuque ? ...

Georges LAMBERT
*Moniteur National,*
*Professeur d'E.P.S.*

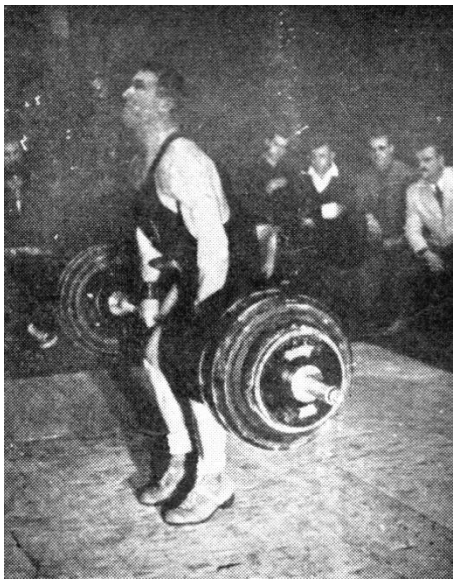

**4**

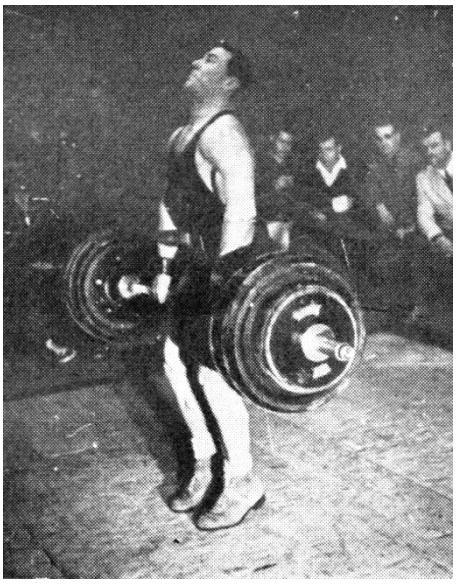

**5**

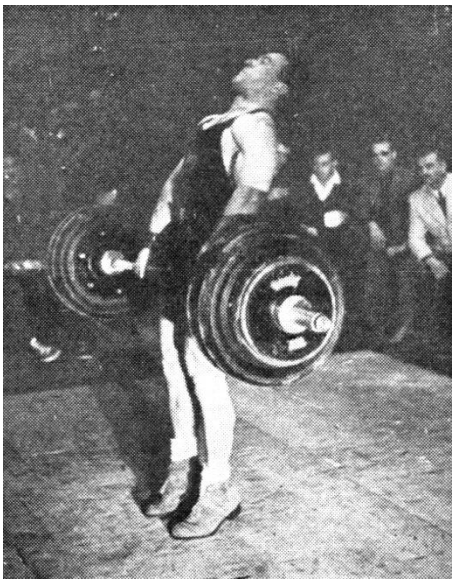

**6**

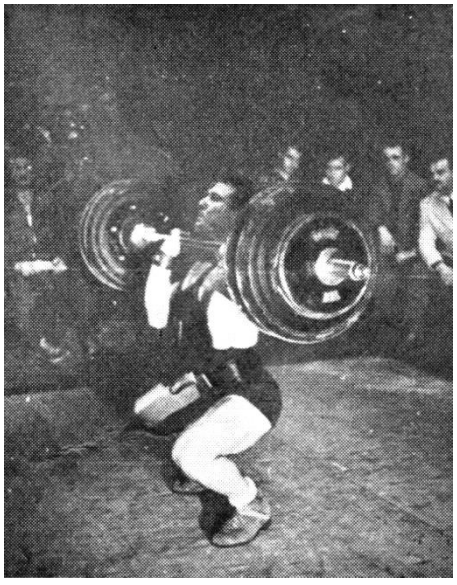

**10**

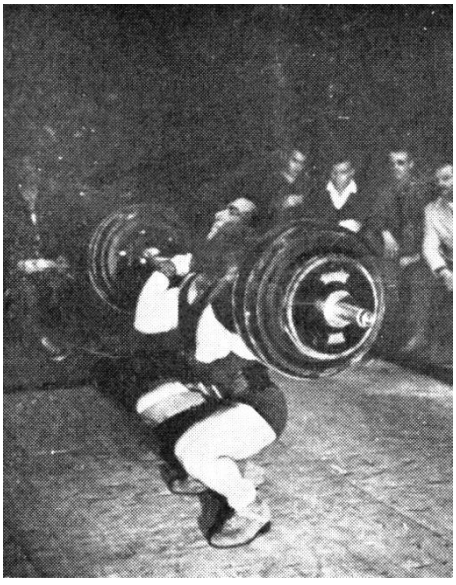

**11**

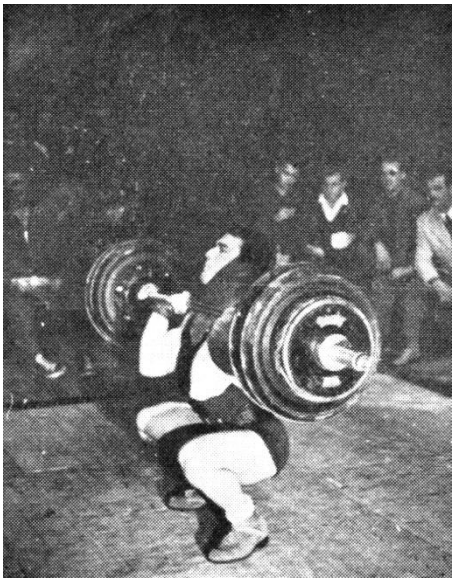

**12**

# Les Championnats de France Militaires 1961

Le Bataillon de Joinville met à la disposition des grandes Fédérations sportives un certain nombre de places pour les athlètes les plus valeureux. Douze places ont été attribuées à la F.F.H.C. et ce faible chiffre explique pourquoi tous les haltérophiles de quelque valeur, et actuellement sous les drapeaux, ne sont pas automatiquement dirigés sur Joinville. Seule, la fin de la guerre d'Algérie pourrait permettre un accroissement des effectifs et la création de nouveaux centres sportifs militaires serait envisagée.

Pendant leur séjour en France, les athlètes du Bataillon de Joinville disposent d'excellentes possibilités d'entraînement et de repos et, s'ils doivent quelquefois monter la garde et effectuer quelques corvées, leur sort reste enviable comparativement à celui des militaires des autres corps.

Dans de telles conditions, nous sommes en droit d'attendre de nos militaires Joinvillais une très importante progression de leurs performances. Est-ce toujours le cas ? Non !.., et nous pouvons aisément en trouver les raisons.

Pendant la saison d'été, nos militaires effectuent un stage de quatre mois en Algérie où leurs activités n'ont rien d'une partie de plaisir. Les manœuvres, les nombreux tours de garde et surtout la grande chaleur ont raison des masses musculaires les plus toniques aussi, après leur retour en France, certains restent-ils plusieurs mois sans retrouver leur condition physique. Vers le milieu de la saison, la plupart d'entre eux éprouvent cependant la joie de réussir, grâce à un entraînement suivi, des performances de valeur. Mais cette joie est vite tempérée par la perspective d'un nouveau départ en Algérie où ils retrouveront des conditions de vie analogues à celles de l'année précédente.

De plus, les permissions hebdomadaires avec les déplacements plus ou moins longs qui les accompagnent viennent émousser sérieusement le rythme de l'entraînement.

Des solutions ? Peut-être pourrait-on donner trois jours de permission tous les quinze jours au lieu des 36 ou 48 heures hebdomadaires. Quant au séjour en Algérie, il suffirait, comme j'en ai fait la demande aux chefs militaires, que tous les haltérophiles restent groupés dans le même secteur, afin qu'avec une barre prêtée par le Comité d'Algérie, ils puissent conserver le contact avec le sport haltérophile.

Mais revenons aux Championnats de France Militaires organisés le 3 Juin 1961, dans la salle Salengro, à Lille. Trente concurrents dont onze du Bataillon de Joinville, se disputent les titres devant les autorités militaires, le Président de la Fédération, quelques dirigeants du Comité des Flandres et ... de nombreuses banquettes vides.

En Poids Coqs, le sergent Papadacci devance l'adjudant-chef Couthure avec 215 k contre 210 k.

En Poids Plumes, l'International Fontaine ne peut être inquiété : il remporte le titre avec le total de 277 k 500 après avoir frisé le zéro à l'arraché avec 80 k. Derrière lui, Lopez (Algérie) montre de bonnes qualités en particulier au développé où il réussit 82 k 500. Il totalise 255 k et devance Moro, troisième avec 235 k et Poidras, quatrième avec 200 k.

Le niveau de la catégorie Légers est nettement plus relevé et sept concurrents se disputent le titre. Pally, de l'Ile de la Réunion, dont la progression en une saison est pour le moins spectaculaire - 35 k - domine ses adversaires dans chaque mouvement. Avec 322 k 500, il égale son meilleur total et devance son suivant immédiat de 20 k. Ce dernier - Gaétan du Bataillon de Joinville - manque de réussite et est sérieusement inquiété par Giat, lequel reste pourtant loin de ses performances d'entraînement avec 120 k au jeté alors qu'une semaine auparavant, il avait épaulé 135 k en flexion sans toutefois pouvoir se relever !

Avec 295 k, Hanrotel se classe quatrième à 2 k 500 derrière Giat. Ce garçon sérieux vaut également plus que 300 k mais il est handicapé par une raideur articulaire des épaules.

Dumas, militaire à Clermont-Ferrand, totalise 292 k 500 et se classe cinquième. C'est un athlète très fort au développé et qui, en dépit de très nets progrès, doit encore travailler la technique des mouvements de détente.

Robert Delebarre domine très nettement la catégorie des Poids Moyens au poids de corps de 70 k 300, il développe 110 k et manque 115 k, mal épaulés. Avec 100 k à l'arraché et 125 k à l'épaulé, il totalise 335 k alors qu'il y a seulement trois mois, à l'issue d'une période d'instruction dans un camp militaire de Champagne, il était incapable de développer 90 k. Ce rapide retour en forme ne lui sera malheureusement pas utile pour les prochains Championnats du Monde, car, à cette époque, il sera en Algérie.

Belle lutte pour la deuxième place entre Carcenac de Joinville et Teckman de Versailles. Ce dernier prend un léger avantage au développé et devance Carcenac au classement avec 320 k contre 317 k 500. Il est vraiment regrettable que Teckman n'ait pas été incorporé au Bataillon de Joinville, car c'est un athlète possédant une puissance peu commune et qui, bien dirigé, pourrait atteindre la classe internationale. J'en profite donc pour ouvrir une parenthèse et pour recommander à tous les dirigeants ayant des athlètes susceptibles d'aller au Bataillon de Joinville de bien faire leur demande en temps voulu, c'est-à-dire quelque huit mois avant la date d'incorporation.

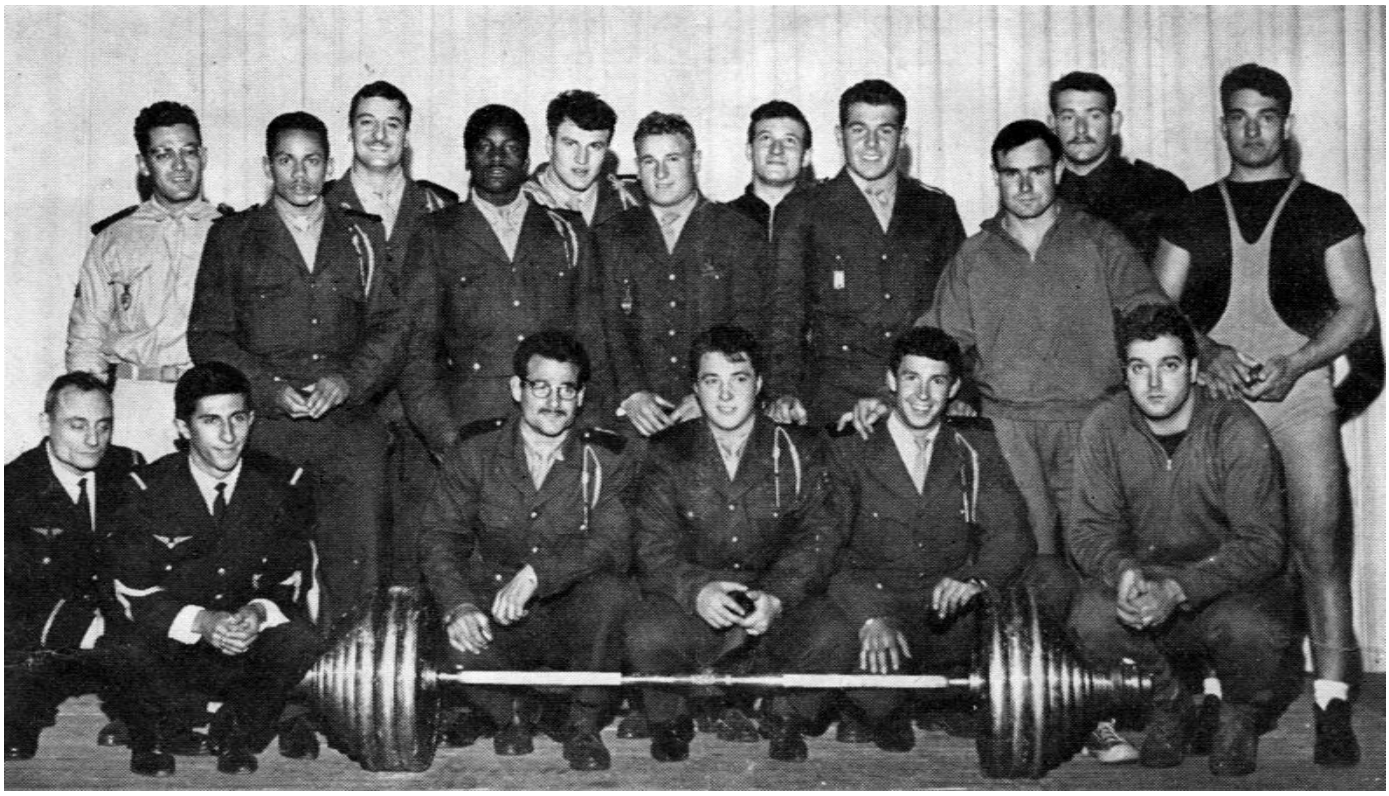

**Les Sélectionnés des Championnats de France Militaires 1961**

Avec 305 k, le sergent-chef Berthe se classe quatrième devant Stragier 297 k 500 et Gouyette 290 k, Chevallier et Guéret sont respectivement septième et huitième avec 280 k et 265 k.

Pas de match dans la catégorie Mi-Lourds où les deux de Joinville Augustin et Metzeller dominent les sapeurs-pompiers Glesaz et Morin. Vainqueur avec 345 k, le « petit » Mi-Lourd (78 k de poids de corps) Augustin n'a pas encore réalisé les performances que l'on pouvait attendre de lui, car ses qualités physiques sont exceptionnelles.

Il est vrai que, troublé par des soucis d'ordre familial, Augustin n'a jamais pu trouver le climat moral favorable. Libérable dans deux mois, souhaitons qu'il trouve, avec la vie civile, le chemin des grandes performances. En progrès au développé, Metzeller peut encore améliorer considérablement ses performances dans les autres mouvements et augmenter notablement ses 330 k. Glesaz, troisième avec 295 k, peut tirer en Moyens, car il ne pèse que 76 k 400. Il devance Morin, quatrième avec 290 k.

J'attendais avec curiosité l'exhibition du Mi-Lourd Satouf qui tirait à ce Championnat dans la catégorie supérieure. Pendant toute l'année, Satouf avait montré à l'entraînement d'étonnantes possibilités mais un étirement des ligaments du genou venait, à plusieurs reprises, stopper son entraînement et le priver, en particulier, du déplacement aux Championnats de France de la F.F.H.C.. A Lille, il était en possession de tous ses moyens et s'il manqua de réussite à l'arraché - un seul essai, avec 105 k - il réalisa cependant l'excellent total de 365 k, soit une progression de 35 k sur l'année précédente. Satouf a déjà réussi 110 k à l'arraché à plusieurs reprises et a même épaulé 150 k à l'entraînement. Très sérieux à l'entraînement, Satouf devrait pouvoir atteindre et même dépasser les 380 k à la saison prochaine.

Lloveras montre de belles qualités athlétiques et totalise 320 k devançant Jantet, troisième avec 307 k 500 et Magnin, quatrième avec 285 k.

En Poids Lourds, le seul concurrent, Della Valle, se contente d'assurer un total - 340 k. - et de remporter le titre.

Ces Championnats de France Militaires ont donc mis en évidence la belle progression de Pally et de Satouf, le rapide retour en forme de Robert Delebarre et les bonnes performances de certains athlètes non affectés au Bataillon de Joinville : je pense en particulier au Poids Léger Dumas et au Moyen Teckman.

## RÉSULTATS TECHNIQUES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE MILITAIRES D'HALTÉROPHILIE 1961

**Disputés à Lille le 3 Juin 1961**

| Nom et prénom | Région | Unité | Grade | Poids | Développé | Arraché | Épaulé et jeté | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Poids Coqs :** | | | | | | | | |
| 1. PAPADACCI Jacques .. | 4e RA | B.A. 278 | Sergent | 54 k 470 | 57,500 | 67,500 | 90, - | 215 k. |
| 2. COUTHURE Jean. ..... | 4e RA | B.A. 278 | Adj.-C. | 55 k 500 | 65, - | 65, - | 80, - | 210 k. |
| **Poids Plumes :** | | | | | | | | |
| 1. FONTAINE René ..... | 1er RM | G.S.I. Joinville | 2e Cl. | 59 k 850 | 80, - | 80, - | 117,500 | 277 k 500 |
| 2. LOPEZ Louis ..... | 10me RM | 4e B.I. | Sergent | 59 k 420 | 82,500 | 75, - | 97,500 | 255 k. |
| 3. MORO Michel..... | 1er RM | C.I.I.S.S. n° 1 | 2e Cl. | 59 k 200 | 70, - | 70, - | 95, - | 235 k. |
| 4. POIDRAS Guy ..... | 1er RM | G.E.-A.L.A.T. | 2e Cl. | 57 k 200 | 60, - | 60, - | 80, - | 200 k. |
| **Poids Légers :** | | | | | | | | |
| 1. PALLY Alexandre..... | 1er RM | G.S.I. Joinville | 2e Cl. | 66 k 600 | 100, - | 97,500 | 125, - | 322 k 500 |
| 2. GAÉTAN Joseph..... | 1er RM | G.S.I. Joinville | 2e Cl. | 67 k 450 | 90, - | 92,500 | 120, - | 302 k 500 |
| 3. GIAT Philippe ..... | 1er RM | G.S.I. Joinville | 2e Cl. | 67 k 400 | 87,500 | 90, - | 120, - | 297 k 500 |
| 4. HANROTEL Claude .... | 1er RM | G.S.I. Joinville | 2e Cl. | 64 k 600 | 90, - | 90, - | 115, - | 295 k. |
| 5. DUMAS Jean ..... | 8e RM | 159e C.L.R.M. | 2e Cl. | 65 k 400 | 95, - | 87,500 | 110, - | 292 k 500 |
| 6. QUANTIN Albert..... | 1er RM | Rég. Sap.-Pomp. Paris | Sapeur | 66 k 370 | 85, - | 80, - | 110, - | 275 k. |
| 7. COLMANT Gilbert ..... | 1er RM | G.S.I. Joinville | 2e Cl. | 67 k 450 | 92,500 | 80, - | 102,500 | 275 k. |
| **Poids Moyens :** | | | | | | | | |
| 1. DELEBARRE Robert... | 1er RM | G.S.I. Joinville | 2e Cl. | 70 k 300 | 110, - | 100, - | 125, - | 335 k. |
| 2. TECKMAN André ..... | 1er RM | 5e Rég. du Génie | 2e Cl. | 74 k 300 | 100, - | 95, - | 125, - | 320 k. |
| 3. CARCENAC Christ..... | 1er RM | G.S.I. Joinville | 2e Cl. | 75 k | 95, - | 97,500 | 125, - | 317 k 500 |
| 4. BERTHE Michel ..... | 3e RA | B.E. 721 | Serg.-C. | 74 k 100 | 87,500 | 97,500 | 120, - | 305 k. |
| 5. STRAGIER Frantz ..... | 2e RM | D.R.R.S. 2 | 2e Cl. | 74 k 200 | 87,500 | 95, - | 115, - | 297 k 500 |
| 6. GOUYETTE Michel..... | 1er RM | Rég. Sap.-Pomp. Paris | Cap.-C. | 74 k 200 | 95, - | 85, - | 110, - | 290 k. |
| 7. CHEVALLIER Pierre... | 5e RA | C.A. 2/149 | Sergent | 73 k 750 | 82,500 | 87,500 | 110, - | 280 k. |
| 8. GUÉRET Daniel..... | 5e RA | G.T. 1/162 | 2e Cl. | 71 k 600 | 82,500 | 80, - | 102,500 | 265 k. |
| **Poids Mi-Lourds :** | | | | | | | | |
| 1. AUGUSTIN Jean-Cl..... | 1er RM | G.S.I. Joinville | 2e Cl. | 78 k 400 | 105, - | 105, - | 135, - | 345 k. |
| 2. METZELLER Angel .... | 1er RM | G.S.I. Joinville | 2e Cl. | 81 k 100 | 97,500 | 102,500 | 130, - | 330 k. |
| 3. GLESAZ Jacques ..... | 1er RM | Rég. Sap.-Pomp. Paris | Sapeur | 76 k 400 | 90, - | 90, - | 115, - | 295 k. |
| 4. MORIN Henri..... | 1er RM | Rég. Sap.-Pomp. Paris | Sapeur | 80 k 300 | 82,500 | 92,500 | 115, - | 290 k. |
| N. Cl. BOIDIN Marcel ..... | 2e RA | B.A. 110 | 2e Cl. | 81 k 400 | | à abandonné | | |
| **Poids Lourds Légers** | | | | | | | | |
| 1. SATOUF Francis..... | 1er RM | G.S.I. Joinville | Caporal | 83 k 600 | 115, - | 105, - | 145, - | 365 k. |
| 2. LLOVERAS Robert ..... | 9e RM | C.I.T. 98 | M.-O. | 89 k | 95, - | 100, - | 125, - | 320 k. |
| 3. JANTET André ..... | 4e RA | B.A. 278 | 2e Cl. | 82 k 700 | 85, - | 97,500 | 125, - | 307 k 500 |
| 4. MAGNIN Jacques ..... | 8e RM | C.I. 93e R.A.M. | 2e Cl. | 88 k 500 | 92,500 | 85, - | 107,500 | 285 k. |
| **Poids Lourds :** | | | | | | | | |
| 1. DELLA VALLE Gér. ... | 1er RM | G.S.I. Joinville | Sergent | 98 k | 102,500 | 102,500 | 135, - | 340 k. |

L'excellent niveau de ces Championnats nous montre à quel point une affectation au Bataillon de Joinville va devenir difficile. Il semble même que les athlètes incorporés à Joinville devront, dans les compétitions prochaines, justifier leur présence par des performances de valeur. Loin de moi la pensée de faire planer au-dessus de leur tête le spectre d'une éventuelle éviction, mais le nombre de candidatures présenté par des jeunes athlètes de valeur étant trop élevé pour les douze places dont nous disposons, il devient évident qu'un athlète ne s'entraînant pas sérieusement ne saurait conserver sa place à Joinville.

Il nous reste à espérer qu'un apaisement du conflit algérien viendra à point pour permettre d'augmenter le nombre des haltérophiles au Bataillon de Joinville et pour les placer dans les meilleures conditions d'entraînement.

G. LAMBERT,

*Moniteur National,*
*Professeur d'E.P.S.*

# La Coupe de France par équipes 1961

La F.F.H.C. avait chargé le Club « Esso Sports », de Notre Dame de Gravenchon, d'organiser la finale de la Coupe de France et nous ne pensons pas qu'elle eut à le regretter. Il semble même que Dirigeants et athlètes repartirent avec le souvenir d'une très bonne journée.

Sur le plan sportif, de très bons résultats ont été obtenus et si la Normandie, handicapée par des indisponibilités justifiées, ne fut jamais en course, on assista à une lutte assez sévère entre l'équipe de l'Île-de-France et celle des Flandres.

Signalons, tout d'abord, que cette finale fut honorée de la présence du Président Jean Dame qui avait à ses côtés M. Bettencourt, Député, ancien Ministre et Conseiller Général.

Les fonctions officielles étaient assurées par MM. Rolet, Roussaux, Meese. Le micro était tenu par le Secrétaire Général du Club Esso Sports, M. Virmontois.

Figuraient aussi parmi les personnalités : MM. Buisson, Morin, Dumoulin, Leveler, Clutier. Grâce à une équipe parfaitement soudée, dans laquelle nos amis Leguédé, Dajon Péronne et Loison, l'ensemble de cette finale se déroula à la grande satisfaction des quelque 300 connaisseurs qui garnissaient la sobre, mais accueillante Salle des Sports Esso.

Revenons à la compétition propre.

Les « Coqs et Plumes » ouvrirent, comme il se doit, les hostilités. On pensait bien que l'île de France avec Henry et Fulla prendrait une confortable avance, car le danger était certain dans les catégories suivantes aussi après les deux premières catégories, le classement était le suivant :

1. Île-de-France : 575 k ;
2. Flandres : 525 k ;
3. Normandie : 422 k 500.

La Normandie faisait figure de parent pauvre et était loin de renouveler l'exploit réalisé face aux belges de Gand.

Avec les « Légers et Moyens », la lutte devait se préciser, du moins pour les nordistes et les parisiens. Notre ami et Champion local Roger Gerber ne pouvait à lui seul faire pencher la balance pour la Normandie aussi, sans forcer, il se contenta d'un modeste 342 k. 500 à 17 k 500 de son record. Ce qui fut remarquable, ce fut la brillante exhibition de Maier qui réalisa un superbe 392 k 500. On sentait le nordiste en parfaite condition physique, il était très près de valoir 400 k, ce qu'il fera dans un très proche avenir. Après les « Moyens », le classement était le suivant :

1. Île-de-France : 1257 k 500 ;
2. Flandres : 1202 k 500 ;
3. Normandie : 1037 k 500.

Ce furent, ensuite, la très belle exhibition de Debuf et la très modeste de Paterni. Si Jean semble retrouver la grande forme, ce qui nous réjouit tous, il n'en est pas de même de Marcel, dont les conditions de vie actuelles ne lui permettent pas un entraînement suffisant. Souhaitons-lui de tout cœur de retrouver la grande condition, que nous avions plaisir à admirer. Les 400 k. de Debuf furent la conclusion d'un ensemble de très beaux mouvements qui nous ramenèrent quelques années en arrière. La volonté de Jean est un modèle du genre et nous nous réjouissons avec lui de ce renouveau qui nous comble. Très belle aussi fut la prestation de Thomas, qui doit être félicité pour avoir effectué le déplacement, après avoir participé au Grand Prix de Paris d'athlétisme. Au stade des satisfactions, nous n'omettrons pas d'ajouter Fulla et Lambert dont les performances furent plus qu'honorables et qui nous firent admirer leur style toujours agréable et efficace. Signalons, pour terminer, que les blessures furent nombreuses, ce qui occasionna de nombreux abandons. Enfin, si aucun record ne fut battu, certains furent approchés et l'ensemble des performances réalisées fut d'un excellent niveau dont nous garderons un très bon souvenir.

R. VIRMONTOIS.
*Secrétaire-Général*
*d'Esso Sports*

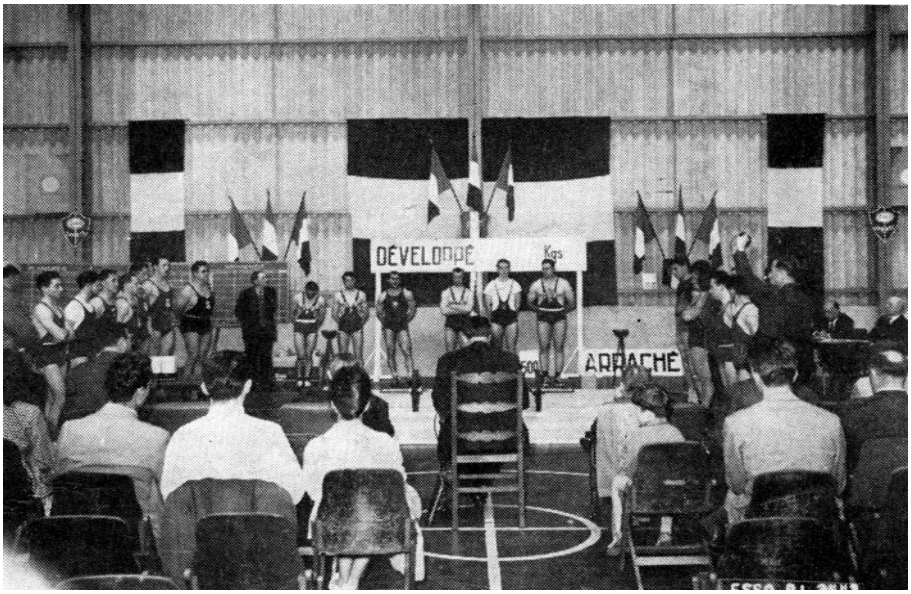


**Une vue de la Salle d'Esso-Sports au cours de la Finale de la Coupe de France par Équipes 1961**

**Résultats Techniques**

ILE DE FRANCE

| | |
|---|---|
| HENRY | 282 kgs 500 |
| FULLA | 292 kgs 500 |
| PALLY | 320 kgs |
| LAMBERT | 362 kgs 500 |
| PATERNI | 367 kgs 500 |
| LACHAUME | 340 kgs |
| THOMAS | 355 kgs |
| Total | 2320 kgs |

FLANDRES

| | |
|---|---|
| MEURAT | 267 kgs 500 |
| VALENGHENOVE | 257 kgs 500 |
| GORGET | 285 kgs |
| MAIER | 392 kgs 500 |
| DEBUF | 400 kgs |
| LÉVECQ | 360 kgs |
| HERBAUX | 312 kgs 500 |
| Total | 2275 kgs |

NORMANDIE

| | |
|---|---|
| CHARTRAIN | 225 kgs |
| MARINIER | 197 kgs 500 |
| GERBER | 342 kgs 500 |
| LEGRAND | 272 kgs 500 |
| LARREE | 295 kgs |
| RENAULT | 305 kgs |
| SIMONET | 350 kgs |
| Total | 1987 kgs 500 |

# Congrès International Latin de Médecine Physique et des Sports

*ÉVIAN, le 23 JUIN 1961*

## Journées médico-sportives d'Information du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports

*Évian, 24 et 25 Juin 1961*

Ces trois journées remarquablement organisées à l'Hôtel Royal avec l'aide aussi aimable qu'efficiente de la Société des Eaux d'Évian, ont été pleines d'intérêt.

Des communications médicales d'une haute qualité, trois films de valeur, un excellent banquet, seul le chanteur de charme .., mais après tout, je ne sais peut-être pas apprécier.

Le programme assez chargé a commencé par la seule communication non médicale (Drs. Queré et Sirot - psychologues) sur l'intérêt du Contrôle psychologique des sportifs. Étude statistique sur les qualités considérées comme nécessaires par les arbitres eux-mêmes. Résumons en trois mots : flegme, conscience professionnelle, souci du détail. Excellente étude, généralisable à tous les juges sportifs (et peut-être à d'autres).

Après quoi, ont commencé les communications médicales qu'il m'est impossible de vous résumer étant donné la complexité des examens faits, le nombre d'épreuves aux noms barbares, les graphiques, les courbes et autres clearances qui se prêtent mal à la vulgarisation.

Retenez tout de même une communication extrêmement importante de la très remarquable équipe du Dr Chailley-Bert : Il est en physiologie un dogme à peu près incontesté depuis 100 ans : au cours de l'effort, seuls interviennent les hydrates de carbone (sucres), les protéines (viandes) étant seulement des aliments de construction. En somme, plastique - protéines, travail = sucres.

Or, des expériences très poussées ont montré que les protéines participaient effectivement à l'effort prolongé et ceci doit nous faire reconsidérer nos positions.

Une présentation de fracture de la colonne cervicale chez les plongeurs ne nous apporte rien que nous ne sachions déjà, sauf l'intérêt d'avoir regroupé quelques cas de ces accidents malgré tout exceptionnels heureusement, vu leur gravité, et la conclusion qu'en plongeon il ne faut pas faire d'imprudence, conclusion que nous étendrons volontiers à tous les sports, y compris le nôtre, encore qu'il se révèle un des moins dangereux.

A propos de notre sport, on a reparlé évidemment de l'examen de la colonne vertébrale obligatoire chez les moniteurs et professeurs d'éducation physique. Bien que ces faits soient fort connus, j'y reviens car c'est en fait le seul point qui nous touche de près.

Vous savez que les lombalgies (maux de reins) représentent une affection fort étendue. Elles semblent liées, dans la grande majorité des cas, à des malformations de la colonne vertébrale. Certaines importantes, telles les scolioses, sont évidentes, d'autres ne se détectent que par la radiographie de la région lombaire.

Une lésion mérite qu'on s'y arrête, c'est le *spondylolysthésis*, c'est-à-dire le glissement en avant d'une vertèbre par rapport à la vertèbre sous-jacente. Cette déformation du rachis représente à peu près la moitié des douleurs lombaires.

Si j'ai insisté c'est que dans notre sport l'effort sur la colonne vertébrale est très important et demande, d'une part une colonne vertébrale en bon état et, d'autre part, que l'effort se fasse « *bien d'aplomb* ». Les développés en hyper lordose par exemple, non seulement, ne sont pas réglementaires, mais en outre, risquent d'être dangereux.

Cette parenthèse fermée, revenons au Congrès. Une communication du Dr Jacquet, de l'Institut National des Sports, sur l'oxygénation. D'après ses premières expériences, la respiration d'oxygène lui semble un défatigant remarquable.

L'utilisation de l'oxygène comme méthode de repos a connu ces dernières années à la suite des travaux du doyen Binet et de Bour un élan remarquable, mais qui, à l'usage, s'est révélé un peu décevant. Quand on devient un vieux médecin, on se souvient que dans sa jeunesse il existait du côté de la rue de la Paix un Institut qui vous faisait faire des cures d'oxygène ... et qui a disparu ; une génération a passé et on redécouvre l'oxygène.

Espérons que le Dr Jacquet a raison et qu'une étude détaillée permettra d'en préciser les indications.

Puisque nous sommes à Évian, saluons, en passant, les autres méthodes de relaxation. Le fameux bateau sur le lac, mais aussi les massages, surtout massage sous douche et les bains aéro-gazeux qui ont, semble-t-il, une action réellement défatigante sans qu'on comprenne vraiment pourquoi.

Trois films remarquables dans des genres différents. Un film des Laboratoires Ciba, sur la diurèse, parfaitement bien réalisé avec un luxe « international » de détails.

Un film fort bien construit du Dr Leroy, de Rennes, « du lit à l'atelier » sur la rééducation des handicapés physiques, accidentés et polios film d'espoir sur le reclassement et le retour à la vie sociale des diminués physiques.

Mais si j'avais un prix à donner, je crois que je le donnerais au film du Dr Jean Nichil, de Toulouse, film d'amateur bien venu certes, mais qui du point de vue technique fait un peu parent pauvre par rapport aux autres, film sur les activités physiques des handicapés neurologiques – film sans espoir, car tout ce qu'on peut espérer est de faire asseoir, manger, peut-être marcher un peu ces malheureux gosses qu'une nature inhumaine a laissé vivre, mais film qui vous prend un peu « aux tripes », même si on n'a pas une sensibilité particulière – travail de rééducation d'une patience extraordinaire et d'autant plus méritoire pour les médecins et leur personnel, car il n'y a vraiment, dans l'état actuel de la connaissance médicale, aucun espoir de pouvoir faire vivre correctement de tels sujets.

Comme il est toujours très désagréable de constater notre impuissance, remettons vite ce film dans sa boîte. Il n'est pas à mettre entre toutes les mains.

En somme, Congrès fort réussi, avec une participation étrangère de valeur et importante, surtout espagnole.

Il semble que l'on commence un peu à comprendre que le sportif a un autre intérêt que la performance qu'il réalise et qu'il est autre chose qu'un objet d'exhibition.

Son étude permet de tirer des conclusions applicables à tous.

Les épreuves physiologiques qu'il peut subir uniquement parce qu'athlète et capable d'efforts défendus au commun des mortels, permettent des dosages et des mesures du plus haut intérêt.

Lorsqu'on fait des électrocardiogrammes aux coureurs des Six jours, on trouve des perturbations qui enverraient l'homme de la rue à l'hôpital. Or, tout s'arrange très bien avec un temps de repos.

La médecine sportive est un peu l'étude de la voiture de course, l'étude des moteurs extrêmement poussés a permis la voiture de tous les jours, l'étude de l'athlète permettra de définir des conditions d'hygiène et d'entraînement meilleurs pour la performance, mais qui s'appliqueront aussi au sportif du dimanche qui trépigne en haut des gradins.

Pour l'année prochaine, un sujet mis au programme vous intéresse : « Quelle influence a le sport, sur le troisième âge ? » ; Troisième âge, c'est gentiment dit. Autrement dit, chez les anciens athlètes ou sportifs qui sont autour de vous, avez-vous des raisons de penser que le sport a prolongé la jeunesse ? Réfléchissez-y un tout petit peu. Dans six mois, je vous poserai un questionnaire.

Dr LAGAILLARDE,
*Médecin Fédéral.*

## AVIS IMPORTANTS

**Le Siège social de la F.F.H.C. sera fermé du 24 juillet au 22 août. En cas d'urgence, téléphoner au Président, M. Jean DAME (POR. 08-99).**

***

**« L'Haltérophile Moderne » ne paraîtra pas au mois d'août.**

***

**Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris-2e, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1960-61 (part revenant à la Fédération : 1,50 NF par licence).**

**Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres- licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.**

***

**Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1961-62 à la F.F.H.C., soit 15 NF. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin Fédéral.**

**Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.**

# AMÉLIORATION DU MATÉRIEL DE NOS SALLES

(*Suite*)

## CONSTRUCTION D'UNE BARRE OLYMPIQUE

De nombreux haltérophiles m'ont demandé de présenter la réalisation d'une barre olympique. Je profite du répit de la saison haltérophile pour vous en entretenir.

La barre olympique se compose de cinq parties :

1re partie : La barre proprement dite (longueur totale 2 m. 150). Le dessin nous donne les cotes d'usinage de la barre. Le moletage peut avoir un pas de l mm à 1 mm 25. Depuis que l'on ne tire plus à un bras, le moletage central n'est plus nécessaire.

Dans le dessin C., nous avons le détail d'usinage de la partie de la barre destinée à recevoir la butée des manchons ou frette.

En faisant un escalier avec les diamètres variant de 27,6 mm à 28 mm, cela permet de mieux placer la frette à chaud. Et les 2/10 d'épaisseur en plus de la barre permettent à celle-ci de bien se caler.

*NOTA :* Ne pas usiner avec des angles vifs (amorces de cassures).

Cette barre devra être traitée après usinage pour une dureté de 130 à 140 k et être stabilisée. Pour cela, il faut employer des aciers 35 C D 4, mangano-siliceux ou chrome, ou manganèse, ou molybdène ou « KNA », « KNO », « acier suédois XC 38 ».

Ou bien faire traiter la barre avant usinage, ensuite décolleter ou plutôt la rectifier, mais la dureté du métal rendra l'usinage difficile.

2me *partie* : Les deux frettes ou butées des manchons de diamètre 80 à 100 mm, épaisseur 30 mm, qui viennent se fixer à chaud (400°) sur la partie de la barre au diamètre de 27,8 mm.

L'usinage du diamètre intérieur de cette frette devra être de 27,8 mm (5 à 6/100me en moins pour le serrage).

3me partie : Les manchons :

– a) pris dans la masse (fig. A.) alésés à 30 mm à l'intérieur à la retourne ;
– b) Façonner avec un tube très épais de 30 x 50 ou 34 x 50 avec une bague folle ;
– Épauler pour recevoir l'extrémité du manchon (fig. B.).

Dans les deux cas, le meilleur roulement se fera avec des bagues en bronze de 27,7 mm de diamètre. Le bronze est bien meilleur que les roulements à billes, car les barres travaillent aux chocs.

4me *partie* : Les écrous :

Permettent de maintenir les manchons sur la barre, ils peuvent être débouchants ou borgnes. Il est préférable de les fileter ainsi que la barre au diamètre de 20 x 250. Vous les trouverez directement dans le commerce.

5me *partie* : Les colliers de blocage :

Il en existe de nombreux spécimens, mais le moins onéreux est celui représenté sur la fig. D. Il vous suffira de lui donner l'épaisseur X pour que la barre complète pèse 25 k.

Une petite clé coudée permettra de la serrer sur les manchons.

Je terminerai en vous rappelant que les cotes impératives sont :

Diamètre 28 mm - entre disques 1 m 31 ;
Diamètre des manchons 50 mm ;
Longueur totale 2 m 150 ;
Poids 25 k.

L. GUILLIER

# L'Haltéro-culturisme à l'Institut National des Sports

Il y aura, dans quelques semaines, une année que nos activités fédérales l'Haltérophilie et la Culture physique ont pris, dans les nouvelles salles de l'I.N.S., un essor qui dépasse nos espérances. Si nous faisons une moyenne hebdomadaire des athlètes fréquentant nos salles, le chiffre de 200 est plus que certain nous l'affirmons.

Voici, à ce jour, les diverses spécialités sportives ayant sollicité nos conseils ou notre concours, tant pour les stages d'athlètes, que pour le perfectionnement des entraîneurs. L'Athlétisme, avec Bockel, Maigrot et Ramadier, fut, dès la première heure, fidèle à l'Haltérophilie et à nos procédés d'entraînement, et cela depuis 1947.

**Réception des Officiels et Athlètes au Club House d'Esso-Sports**

Dès cette époque nous donnions, Firmin, Clerc et moi-même, nos conseils.

Il est déjà proposé pour septembre prochain la constitution en groupes d'études d'une centaine d'athlètes qui permettront l'établissement de tests et de directives de travail pour les coureurs, sauteurs et lanceurs. L'aviron, chaque semaine, avec l'ami Coste, nous envoie des rameurs ; de même qu'au ponton de l'I.N.S. une petite salle d'entraînement est réservée aux rameurs. La voile, par Labourdette, va connaître très bientôt, grâce à l'Haltérophilie, des joies et des ressources insoupçonnées.

Les « Gyms », avec Dot et Ribaud, viennent chaque semaine, de même l'ami Dransart, Moniteur national de Canoë-Kayak, entraîne une trentaine d'athlètes le soir. Dernièrement, dans un stage d'entraîneurs de natation dirigé par Lucien Zins, des leçons de culture physique athlétique furent données aux stagiaires avec succès.

En sports collectifs les entraîneurs des sports de ballon et leurs joueurs viennent à présent dans nos salles (je pense à Mercier et le Stade Français).

Nous devons donner à Guérin, l'entraîneur de Rennes, des directives de culture physique athlétique pour l'entraînement des juniors du football de toute la Bretagne. En Volley-ball, plusieurs joueurs de l'équipe nationale que dirige Mathoré épaulent et jettent plus de 100 k ; c'est tout dire.

En sport de combat : les lutteurs et les judokas ont installé dans leurs salles respectives tout un matériel d'haltérophilie.

*(suite page* 16*)*

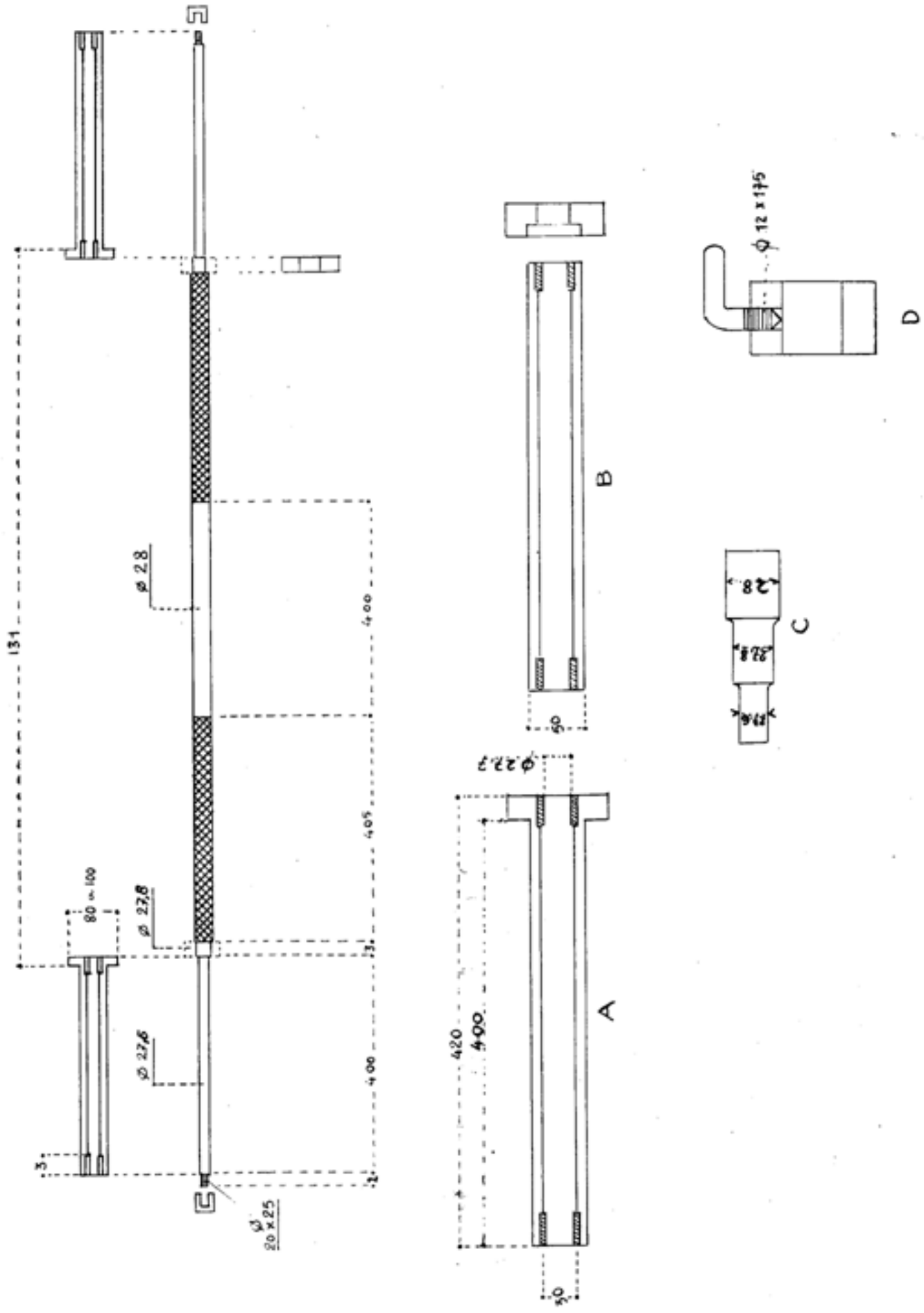
131
ø 28
400
405
80 à 100
ø 27,8
ø 27,6
400
3
3
ø 20 x 25
B
60
ø 22,2
420
400
A
20
ø 12 x 1,5
D
C
28
22,8
27,6

*MAISON*

BOUSSARD & JEANNERET

**170, rue du Temple –Paris (3e)** Téléphone : ARC. 37-21

**COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES**

**OBJETS D'ART**
**POUR TOUS SPORTS**

**L'Haltéro-culturisme**
**à l'Institut National des Sports**
*(Suite)*

En escrime, ce matin même (7 juin), l'entraîneur, Maître Cottard, me sollicitait pour des procédés de culture physique applicables à ses tireurs ; même les dirigeants techniques du Ping-pong sollicitent des conseils.

Donc, amis lecteurs, la cause est entendue, toutes les spécialités sportives viennent de plus en plus à la Culture Physique Athlétique ; nous aurons ainsi de la besogne et nous y ferons face bien sûr.

Pour ceux qui ne sont jamais venus à l'I.N.S., voici un sommaire aperçu de l'aménagement de nos salles :

Salle de musculation (25 m x 8 m) avec vestiaires et deux salles de trois douches chacune. Tout un matériel de barres à disques fixes ainsi que des haltères courts avec des espaliers, des presses et des glaces. Cette salle permet de donner la leçon à vingt athlètes ensemble.

La salle d'Haltérophilie (15 m x 15 m) possède quatre plateaux réglementaires (4 m x 4m) avec des range-disques et, en tout, dix barres à disques complètes. Il n'est pas rare de donner la leçon aux élèves - maîtres E.P.S. par groupes de trente.

Toutes ces installations sont utilisées du matin au soir et cela tous les jours, sous la responsabilité de Guillier, de Thomas et du signataire.

Nous trouvons auprès de M. le Directeur de l'I.N.S., le docteur Héraud, athlète remarquable et haltérophile de valeur (n'est-il pas de plus arbitre fédéral) un soutien et une compréhension totale. Inutile d'écrire que nous en usons, c'est le moins que l'on puisse dire.

Le Bataillon de Joinville se taille la part du lion par sa présence et nous nous entendons très bien avec ses entraîneurs.

Bien des champions fréquentent nos salles ; les citer tous s'avère superflu, nous en oublierions certainement.

Voici un aperçu des activités de nos salles de l'I.N.S. où l'haltérophilie a le vent en poupe nous pouvons en être fiers.

G. PICHON.
*Maître d'E.P.S. à l'I.N.S.*

**Perfectionnement de nos Entraîneurs**

Dans le calendrier des Stages à l'I.N.S. figurait un stage de perfectionnement des Entraîneurs de nos clubs. J'apprends au secrétariat de la Fédération qu'il fut décommandé, par insuffisance de candidatures.

Nous le regrettons fortement, car nous nous étions préparés, mes amis Guillier, Lambert et moi, à leur donner le maximum de nos connaissances, afin de les aider dans leur tâche ardue au sein des clubs.

Les causes de leur abstention, nous les connaissons et notre propos n'est pas de les passer en revue, mais plutôt d'apporter par la voie du Bulletin, et bien imparfaitement, des remèdes à leurs maux.

Je vous propose, par une série d'articles, qui paraîtront chaque mois, de vous enseigner les moyens pédagogiques et pratiques susceptibles de faciliter votre mission. La technique ne sera pas abordée, surtout pour les mouvements olympiques. Notre Moniteur National, Lambert, les décrit chaque mois dans « L'Haltérophile Moderne » et les pratique de main de maître car il est orfèvre en la matière.

Voici la liste de ces articles :

1) Familiarisation avec la physiologie et l'anatomie élémentaires, afin d'être mieux armé pour l'entraînement haltérophile de nos athlètes, la pratique de la culture physique ordinaire et supérieure et également la mise en route de nos débutants.

2) Ce que l'on doit savoir, pour mieux s'en servir, de la pratique des mouvements haltérophiles d'un bras.

3) La culture physique athlétique à base d'haltérophilie pour l'entraînement des athlètes de toutes les spécialités sportives. Il est clair qu'en ce chapitre, nous donnerons une large audience aux réalisations des pays étrangers et de l'I.N.S., cela va sans dire. Car, après une année de pleine pratique, les résultats commencent à récompenser nos efforts.

4) Ce que peuvent apporter pour une meilleure réalisation de nos efforts haltérophiles les autres spécialités sportives.

*(à Suivre)* G. PICHON.

*Entraînez-vous n'importe où !*
*Plus d'usure de plateaux !*

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

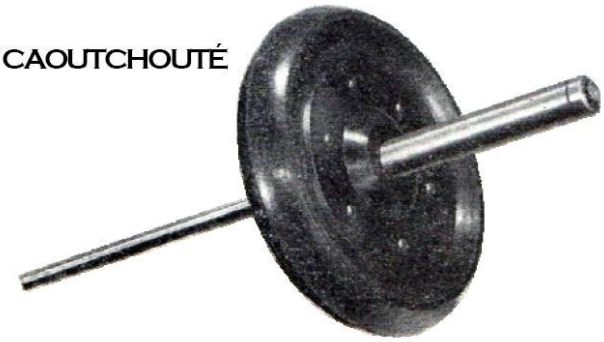

**Modèle breveté et déposé**

**distribué par :**

**J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc**

**Paris 10e** **Nord 55-34**

© RLPZ (2019)

N° 170

# L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

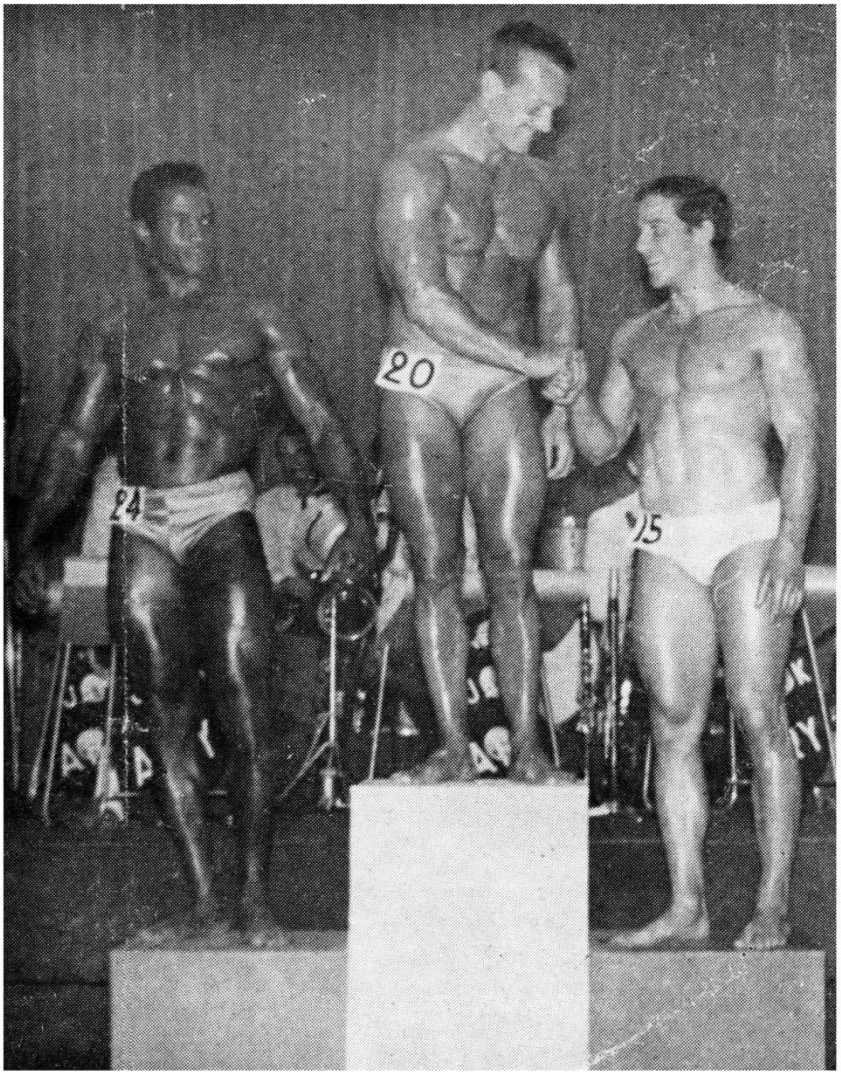


MENSUEL
16e ANNÉE
AOUT-SEPTEMBRE
1961

*Document original : Georges Firmin*

# SOMMAIRE

●-●


Avis importants ..... 2

Règlement du Premier Pas Culturiste 1961-62 ..... 3

Règlement du Premier Pas Haltérophile 1961-62 ..... 3

Règlement du Prix d'Encouragement Juniors et Seniors 1961-62 ..... 4

Brevets Culturistes ..... 5

Minima des séries fédérales ..... 5

Le Calendrier Fédéral 1961-62 par Jean DAME ..... 6

Perfectionnement de nos Entraîneurs par G. PICHON ..... 7 et 16

Le Jeté à deux bras par G. LAMBERT ..... 8

La Finale du Championnat de France Culturiste 1961, par A. ROLET ..... 10

et Résultats Techniques ..... 11

Ce que vous devez savoir ..... 12

Amélioration du matériel de nos salles par L. GUILLIER ..... 14

Nos Joies, nos Peines ..... 15

Dans nos Comités Régionaux ..... 15



**L'HALTÉROPHILE MODERNE**

**16e ANNEE. – N° 170.**

*organe officiel mensuel*

**DIRECTION - REDACTION**
**ADMINISTRATION**
**10, rue Saint-Marc, PARIS-2e**

Téléphone : CEN. 53-60

**Abonnement**

**France ..... 6 NF.**
**Etranger ..... 10 NF.**
**Clubs affiliés ..... 15 NF.**

*Chèques Postaux Paris 1304-82.*


## AVIS IMPORTANTS

**Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris-2e, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1960-61 (part revenant à la Fédération : 1,50 NF par licence).**

**Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres- licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.**

***

**Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1961-62 à la F.F.H.C., soit 15 NF. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin Fédéral.**

**Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.**

*Numérisation : R. LPZ 2012 (2019)*

*Sur notre page de couverture :*

**Les trois vainqueurs de la catégorie au-dessus de 1 m 68 au Championnat de France Culturiste :**

**Au centre : Guy Mierczuk (Provence) 1er ; à gauche : Vasseaux (Languedoc) 2me ; à droite : Gleyzes (Languedoc) 3me.**

*MAISON*

**BOUSSARD & JEANNERET**

**170, rue du Temple –Paris (3e)** Téléphone : ARC. 37-21

**COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES**

**OBJETS D'ART**
**POUR TOUS SPORTS**

**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons**
**Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine**
**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix**
**Grand choix de Survêtements**

**ALLEN** 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18

*Conditions Spéciales aux Sociétés*

**Fournisseur de l'équipe de France**


Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

# Partie *Officielle*

## RÈGLEMENT DU PREMIER PAS CULTURISTE 1961-1962

Cette épreuve est ouverte à tous les jeunes gens licenciés appartenant à un club de la F.F.H.C. et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, même de salle, organisée soit par des ressortissants de la F.F.H.C., soit par des groupements extérieurs.

*La licence* 1961-1962 *est obligatoire.*

Éliminatoires régionales

Deux catégories d'âge : Juniors (jeunes gens n'ayant pas atteint 21 ans au 31 décembre 1961) et Seniors, sont prévues.

L'épreuve comporte les exercices suivants :

1. Présentation individuelle sur les quatre faces, au garde-à-vous. Cotation de 0 à 10. Jury comprenant : un arbitre haltérophile et un professeur ou maître d'Éducation Physique, ou un Juré national, ou un Entraîneur fédéral ou régional de la F.F.H.C. Les deux notes des juges seront additionnées ;
2. Vingt flexions extensions sur les bras, appui tendu aux barres parallèles. Cotation de 0 à 20. Un point par flexion régulièrement exécutée ;
3. Épaulé et jeté à deux bras, trois essais. Application du règlement technique habituel. Cotation de 0 à 20, en appliquant le barème ci-après :
4. Traction à la barre fixe, mains en pronation. Cotation de 0 à 10, un point 1/4 par traction régulièrement exécutée, soit 20 points pour 16 tractions ;
5. Saut en longueur à pieds joints sans élan, trois essais. Cotation de 0 à 20 en appliquant le barème ci-après.

Les épreuves 2, 3, 4 et 5 seront notées par un seul juge.

Le maximum des points étant de 100, *seuls les concurrents ayant obtenu* 50 *points minimum auront droit au diplôme du Premier Pas Culturiste*. Les candidats qui n'auront pas obtenu le nombre de points nécessaires pour recevoir le diplôme pourront concourir à nouveau l'année suivante.

La note 0 dans une épreuve est éliminatoire.

*Évolution technique des exercices.*

Les flexions-extensions aux barres parallèles devront être exécutées en marquant un léger temps d'arrêt à l'extension et à la flexion. Lorsque le concurrent, fatigué, escamote le mouvement, arrêter l'exercice au dernier geste correct.

En ce qui concerne les tractions à la barre fixe : 1° marquer la suspension allongée, exécuter chaque traction en amenant le menton au-dessus de la barre. L'extension complète des bras est exigée avant chaque traction, les secousses et contorsions pendant une traction annuleraient le mouvement. Arrêter l'exercice dès l'incorrection d'exécution.

Les sauts à pieds joints avec retrait d'un pied ou chute sur les mains en arrière seront mesurés de ces marques au départ.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.H.C. et seront jugées par un arbitre désigné par eux auquel se joindra un Professeur ou Maître d'Éducation Physique, diplômé d'État ou un Juré National ou un Entraîneur Régional ou Fédéral de la F.F.H.C.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France, le dimanche 15 octobre 1961.

Les résultats devront parvenir au siège social de la Fédération, 10, rue Saint- Marc, Paris (2e), le 20 octobre au plus tard.

Ils devront obligatoirement comporter le détail des performances réalisées pour chacun des exercices imposés, la note attribuée et le total des points.

Toutes les autres dispositions du Règlement du Premier Pas Haltérophile sont applicables au Premier Pas Culturiste.

## RÈGLEMENT DU PREMIER PAS HALTÉROPHILE 1961 -1 962

Cette épreuve est ouverte à tous les jeunes gens licenciés appartenant à un Club, et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, même de salle, organisée soit par des ressortissants de la F.F.H.C., soit par des groupements extérieurs. La licence 1961-1962 est obligatoire.

*Finales régionales :*

Deux catégories d'âge : Juniors (jeunes gens n'ayant pas atteint 21 ans au 31 décembre 1961) et Seniors, sont prévues en dehors des catégories de poids habituelles

- *Poids coqs* : jusqu'à 56 kg.
- *Poids plumes* : de 56 kg à 60 kg.
- *Poids légers* : de 60 kg à 67 kg 500.
- *Poids moyens* : de 67 kg 500 à 75 kg.
- *Poids mi-lourds* : de 75 kg à 82 kg 500.
- *Poids Lourds-légers* : de 82 kg 500 à 90 kg.
- *Poids lourds* : au-dessus de 90 kg.

L'épreuve se dispute sur deux mouvements :

Développé à deux bras ;

Épaulé et jeté à deux bras.

En cas d'*ex æquo* dans ces deux mouvements (total), c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les concurrents n'auront droit qu'à trois essais pour chacun des mouvements, la progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier essai, où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.H.C. et seront jugés par un arbitre désigné par eux.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France, le dimanche 29 octobre 1961.

Les Comités régionaux devront envoyer les résultats de leur épreuve régionale à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris (2e), où ils devront parvenir le 4 novembre au plus tard.

## TABLEAU DE COTATION

| ÉPAULE ET JETÉ À DEUX BRAS | | | | | | | | SAUT EN LONGUEUR SANS ÉLAN | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Points | Poids Coqs | Poids Plumes | Poids Légers | Poids Moyens | Poids Mi-lourds | Poids Lourds Légers | Poids Lourds | Points | Saut |
| | Kg | Kg | Kg | Kg | Kg | Kg | Kg | | |
| 1 | 32,5 | 42,5 | 50 | 57,5 | 65 | 70 | 75 | 1 | 1 m 60 |
| 2 | 35 | 45 | 52,5 | 60 | 67,5 | 72,5 | 77,5 | 2 | 1 m 65 |
| 3 | 37,5 | 47,5 | 55 | 62,5 | 70 | 75 | 80 | 3 | 1 m 70 |
| 4 | 40 | 50 | 57,5 | 65 | 72,5 | 77,5 | 82,5 | 4 | 1 m 75 |
| 5 | 42,5 | 52,5 | 60 | 67,5 | 75 | 80 | 85 | 5 | 1 m 80 |
| 6 | 45 | 55 | 62,5 | 70 | 77,5 | 82,5 | 87,5 | 6 | 1 m 85 |
| 7 | 47,5 | 57,5 | 65 | 72,5 | 80 | 85 | 90 | 7 | 1 m 90 |
| 8 | 50 | 60 | 67,5 | 75 | 82,5 | 87,5 | 92,5 | 8 | 1 m 95 |
| 9 | 52,5 | 62,5 | 70 | 77,5 | 85 | 90 | 95 | 9 | 2 m 00 |
| 10 | 55 | 65 | 72,5 | 80 | 87,5 | 92,5 | 97,5 | 10 | 2 m 05 |
| 11 | 57,5 | 67,5 | 75 | 82,5 | 90 | 95 | 100 | 11 | 2 m 10 |
| 12 | 60 | 70 | 77,5 | 85 | 92,5 | 97,5 | 102,5 | 12 | 2 m 15 |
| 13 | 62,5 | 72,5 | 80 | 87,5 | 95 | 100 | 105 | 13 | 2 m 20 |
| 14 | 65 | 75 | 82,5 | 90 | 97,5 | 102,5 | 107,5 | 14 | 2 m 25 |
| 15 | 67,5 | 77,5 | 85 | 92,5 | 100 | 105 | 110 | 15 | 2 m 30 |
| 16 | 70 | 80 | 87,5 | 95 | 102,5 | 107,5 | 112,5 | 16 | 2 m 35 |
| 17 | 72,5 | 82,5 | 90 | 97,5 | 105 | 110 | 115 | 17 | 2 m 40 |
| 18 | 75 | 85 | 92,5 | 100 | 107,5 | 112,5 | 117,5 | 18 | 2 m 45 |
| 19 | 77,5 | 87,5 | 95 | 102,5 | 110 | 115 | 120 | 19 | 2 m 50 |
| 20 | 80 | 90 | 97,5 | 105 | 112,5 | 117,5 | 122,5 | 20 | 2 m 55 |

Un classement général des résultats fournis par les régions sera établi.

Tous les participants recevront un diplôme de la F.F.H.C. Les premiers recevront une médaille.

Un athlète ne peut participer qu'une seule fois aux épreuves du Premier Pas Haltérophile.

---

## RÈGLEMENT DU PRIX D'ENCOURAGEMENT JUNIORS ET SENIORS 1961-62

Le prix d'encouragement 1961-62 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste les Samedi 2 et Dimanche 3 Décembre 1961, au Gymnase C.S.E.P., Avenue de la Porte Brancion, Paris (15e).

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, munis de la licence de la saison 1961-1962, non classés ou classés quatrième série, n'ayant jamais été qualifiés pour la finale d'une épreuve à l'échelon supérieur, c'est-à-dire Prix interrégional, Prix Fédéral, Critérium National Haltérophile, Championnats de France Juniors et Seniors.

Le Prix d'Encouragement comportera une Finale Juniors et une Finale Seniors.

### Finale des Juniors

Sont considérés comme Juniors les jeunes gens nés en 1941, 1942, 1943, 1944 et 1945.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix d'Encouragement Juniors qui se disputera le Samedi 2 Décembre 1961 (après-midi et soirée) les cinq meilleurs athlètes de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les Juniors ne pourront en aucun cas participer au Prix d'Encouragement Seniors.

### Finale des Seniors

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix d'Encouragement Seniors qui se disputera le Dimanche 3 Décembre 1961 (après-midi et soirée) les six meilleurs athlètes de chaque catégorie suivant les résultats des Éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

### Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le dimanche 12 novembre 1961. La clôture des engagements pour les finales est fixée au 15 novembre 1961, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc à Paris, par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où se sont déroulées les éliminatoires régionales, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés.

Les mineurs participant au Prix d'Encouragement devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Les résultats comporteront un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors.

### Frais de déplacement.

La Fédération prendra en charge les frais de déplacement des concurrents disputant les Finales du Prix d'Encouragement dans les conditions suivantes :

1° Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2e classe ;

2° Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

### Catégorie de concurrents

– *Poids coqs* : jusqu'à 56 kg.
– *Poids plumes* : de 56 kg à 60 kg.
– *Poids légers* : de 60 kg à 67 kg 500.
– *Poids moyens* : de 67 kg 500 à 75 kg.
– *Poids mi-lourds* : de 75 kg à 82 kg 500.
– *Poids Lourds-légers* : de 82 kg 500 à 90 kg.
– *Poids lourds* : au-dessus de 90 kg.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

### Mouvements imposés.

1° Développé à deux bras ;
2° Arraché à deux bras ;
3° Épaulé et jeté en barre à deux bras.

### Nombre d'essais.

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

### Pesage.

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Prix d'Encouragement, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Prix d'Encouragement.

### Matériel.

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Prix d'Encouragement.

### Tenue.

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

### Désignation des vainqueurs.

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'*ex æquo* dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

### Pénalités.

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

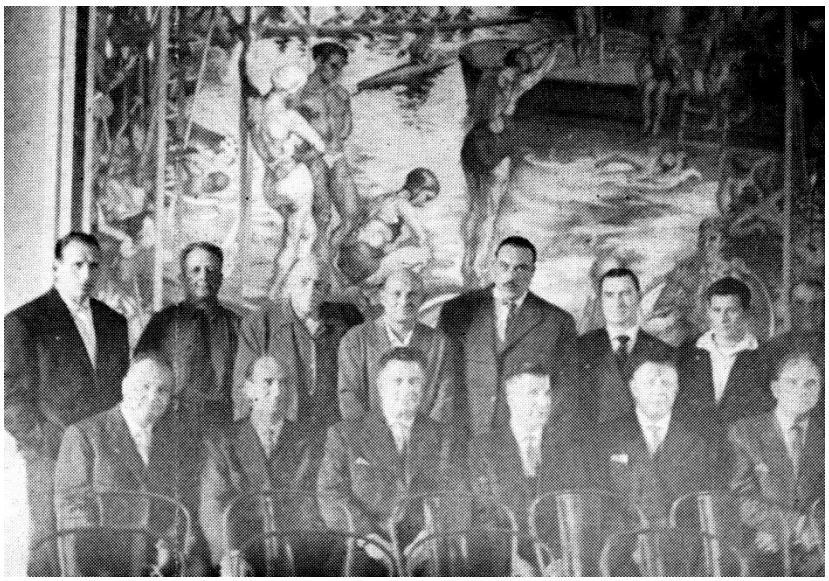

**Réception à la Mairie de Royan**

**Sur notre photo Les membres du Conseil Municipal, les Dirigeants du Royan Océan Club et de la F.F.H.C.**

– Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Prix d'Encouragement.
– Tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

**Réclamations.**

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

**Responsabilités.**

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Prix d'Encouragement.

# BREVETS CULTURISTES

Une journée de Brevets Culturistes aura lieu le 5 novembre 1961 et nous invitons tous nos Clubs à bien vouloir participer à cette organisation.

Ces Brevets sont ouverts à tous nos athlètes possesseurs de la licence 1961-62 et pourront être organisés par les soins des Clubs ou des Comités régionaux.

Les résultats devront parvenir au siège social de la F.F.H.C. avant le 25 novembre, dernier délai. Ils devront obligatoirement comporter le détail des performances réalisées pour chacun des exercices imposés, la note attribuée et le total des points.

**Règlement d'application des Brevets Culturistes**

RÈGLEMENT DES EXERCICES

*Développé couché.*

La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète, par deux auxiliaires, celui-ci devra exécuter 5 développés consécutifs en touchant la poitrine, une seconde à chaque départ.

*Fautes à sanctionner :*

1. Dos ne restant pas à plat sur le banc horizontal ;
2. Temps d'arrêt pendant le développé ;
3. Extension incomplète des bras ;
4. Extension inégale des bras ;
5. Maintien de la barre sans la poser entre les répétitions.

**MINIMA IMPOSES POUR CHACUNE DES SÉRIES FÉDÉRALES**

| Catégorie..... | 4e Série | 3e Série | 2e Série | 1re Série | Classe Nationale | Classe Internationale |
|---|---|---|---|---|---|---|
| *Coqs*..... | 180 | 200 | 220 | 235 | 250 | 280 |
| *Plumes*..... | 200 | 220 | 240 | 260 | 270 | 300 |
| *Légers* ..... | 225 | 215 | 265 | 285 | 295 | 325 |
| *Moyens*..... | 240 | 260 | 285 | 305 | 320 | 350 |
| *Mi-Lourds* ..... | 260 | 230 | 305 | 325 | 340 | 370 |
| *Lourds Légers* ..... | 275 | 295 | 320 | 340 | 355 | 385 |
| *Lourds*..... | 285 | 305 | 330 | 350 | 365 | 395 |

*Développé derrière la nuque.*

Départ libre, soit la barre placée directement sur la nuque ou au-dessus de la tête, bras tendus. A chaque répétition, la barre devra reposer une seconde sur les muscles trapèze.

*Fautes sanctionnées* : comme au développé à deux bras classique.

*Flexion sur les jambes.*

La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. Les flexions seront exécutées à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées au maximum de 40 cm. Marquer un temps d'arrêt d'une seconde, le corps droit, jambes tendues avant chaque flexion.

*Flexions avant-bras sur bras.*

La barre touchant les cuisses, prise de mains en supination, les bras tendus, le corps droit. Exécuter les flexions à fond, sans retrait du corps. Marquer un temps d'arrêt d'une seconde, bras en extension complète avant chaque répétition.

*Épaulé et jeté.*

En trois essais, application du règlement officiel.

Pour tous les exercices du Brevet, trois essais sont autorisés avec progression libre.

*Exemple* : développé couché, 1er essai : 70 k x 5 fois = bon ; 2e essai : 80 k x 5 fois = bon ; 3e essai : 85 k x 3 fois = essai.

*Saut en longueur sans élan.*

Mesurer les sauts du point d'appel déterminé aux talons à la chute, tout retrait de pied ou pose des mains au sol en arrière du point de chute sera déduit à la mensuration. 3 essais en tout.

*Conditions d'arbitrage.*

Dans chaque club, le contrôle des performances sera fait par un officiel ayant l'un des titres suivants : Juré national, arbitre fédéral, arbitre régional, moniteur, aide-moniteur ou entraîneur diplômé de la F.F.H.C., éducateur culturiste diplômé F.F.H.C., professeur d'éducation physique diplômé d'État, maître d'éducation physique diplômé d'État, gymnaste médical ou masseur-kinésithérapeute diplômé d'État.

Les épreuves d'un degré devront être réussies en une seule séance. Dans chaque Club, lorsque l'un des animateurs qualifiés constate qu'un athlète est susceptible de réussir les performances d'un degré, il doit l'inciter à les tenter. Un cahier officiel de contrôle peut être ainsi ouvert et, mensuellement, par exemple, un procès-verbal pourrait être envoyé à la F.F.H.C. groupant les résultats de plusieurs athlètes. Le Secrétariat préparera les diplômes et les expédiera dans les délais les plus rapides.

Toutes initiatives d'organisation sous forme de compétitions ou de séances de contrôle à l'échelon régional, pouvant servir la propagande fédérale, sont autorisées.

## Prochains stages d'Espoirs Haltérophiles

- du 23 au 28 octobre 1961
au C.R.E.P.S. de Voiron

- du 6 au 11 novembre 1961
au C.R.E.P.S. de Poitier

# Épreuves du Brevet Culturiste 1er, 2e et 3e degrés

**Les exercices A, B, C, D, seront exécutés 5 fois de suite sans lâcher la barre.**

| | Coqs | | | Plumes | | | Légers | | | Moyens | | | Mi-lourds | | | Lourds-légers | | | Lourds | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1er | 2e | 3e | 1er | 2e | 3e | 1er | 2e | 3e | 1er | 2e | 3e | 1er | 2e | 3e | 1er | 2e | 3e | 1er | 2e | 3e |
| | k | k | k | k | k | k | k | k | k | k | k | k | k | k | k | k | k | k | k | k | k |
| A. Développé couché | 50 | 55 | 60 | 55 | 60 | 65 | 60 | 65 | 70 | 65 | 70 | 75 | 70 | 75 | 80 | 75 | 80 | 85 | 80 | 85 | 90 |
| B. Développé derrière la nuque | 35 | 37,5 | 40 | 40 | 42,5 | 45 | 45 | 50 | 55 | 47,5 | 50 | 52,5 | 52,5 | 55 | 57,5 | 57,5 | 60 | 62,5 | 60 | 65 | 70 |
| C. Flexions sur jambes | 60 | 65 | 70 | 70 | 75 | 80 | 80 | 85 | 90 | 90 | 95 | 100 | 95 | 100 | 105 | 100 | 105 | 110 | 105 | 110 | 115 |
| D. Flexions avant-bras sur bras | 27,5 | 30 | 32,5 | 30 | 32,5 | 35 | 32,5 | 35 | 37,5 | 35 | 37,5 | 40 | 37,5 | 40 | 42,5 | 40 | 42,5 | 45 | 42,5 | 45 | 47,5 |
| Épaulé et jeté à 2 bras | 60 | 65 | 70 | 70 | 75 | 80 | 80 | 85 | 90 | 85 | 90 | 95 | 90 | 95 | 100 | 95 | 100 | 105 | 100 | 105 | 110 |
| Saut en longueur sans élan | m. 2,10 | m. 2,10 | m. 2,20 | m. 2,10 | m. 2,10 | m. 2,20 | m. 2,10 | m. 2,10 | m. 2,20 | m. 2,10 | m. 2,10 | m. 2,20 | m. 2,10 | m. 2,10 | m. 2,20 | m. 2,10 | m. 2,10 | m. 2,20 | m. 2,10 | m. 2,10 | m. 2,20 |

# Le Calendrier Fédéral 1961-62

Plusieurs innovations ont été apportées, on le sait, au Calendrier fédéral de la saison qui va s'ouvrir prochainement.

La plus importante, à mon avis, est la création de Finales Juniors et Seniors au Prix d'Encouragement. Jusqu'ici, cette épreuve, dont le succès ne cesse de croître d'année en année, trouvait son aboutissement en un Classement national sur le papier, effectué par le Secrétariat de la F.F.H.C., au reçu des résultats des éliminatoires organisées par les Comités régionaux, avec distribution de breloques aux meilleurs.

Piètre « encouragement », il faut le reconnaître, pour les participants de cette compétition de débutants, considérée à juste titre comme l'épreuve de masse haltérophile par excellence, qui a réuni la saison passée 397 juniors et 314 seniors, soit 711 athlètes, en augmentation de 48 sur l'année précédente.

C'est l'espoir de disposer des crédits nécessaires à leur organisation qui a décidé la F.F.H.C. à instituer ces Finales qui se disputeront les 2 et 3 Décembre prochain, au nouveau Gymnase de la Porte Brancion à Paris. Le nombre des qualifiés prévus par le règlement : 5 par catégorie pour les Juniors, 6 par catégorie pour les Seniors, devrait nous permettre de découvrir les espoirs dont nous avons grand besoin.

Il semble que depuis deux ou trois ans, en effet, le sport haltérophile français marque un « temps mort » dont il doit sortir à tout prix.

Certes, nous possédons toujours des athlètes d'élite et aussi des jeunes capables, à plus ou moins longue échéance, de reprendre le flambeau.

Mais les obligations professionnelles et familiales gênent l'entraînement et même la participation aux compétitions internationales des premiers, tandis que la valeur des seconds n'est pas encore suffisamment affirmée pour qu'il puisse être fait appel à eux.

A quelques jours des Championnats du Monde de Vienne où toutes les Nations auront à cœur de produire leurs meilleurs éléments, il est navrant – et quelque peu démoralisant – de constater que la France ne pourra aligner qu'une équipe réduite, certains de nos Champions pressentis ayant décliné l'honneur de représenter leur Pays à cette compétition mondiale.

Les motifs invoqués peuvent être considérés comme valables dans la majorité des cas et, en serait-il autrement, que nous ne disposons pas, comme dans certains États, de moyens de contrainte. Nous ne le souhaitons d'ailleurs pas !

On peut néanmoins regretter ces forfaits au moment où le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports est décidé à mettre tout en œuvre pour faciliter au maximum la préparation des « possibles » et des « probables » aux Jeux de Tokyo.

Pour remédier à cette crise qui pourrait aussi menacer l'avenir, il nous faut donc accroître notre recrutement, découvrir des jeunes dont les qualités naissantes pourront être développées grâce à un entraînement bien compris, en même temps que seront corrigés leurs défauts et leurs faiblesses. La tâche des « responsables » ne devra pas se borner au perfectionnement de leur condition physique. Les qualités morales jouent un grand rôle dans le comportement des sportifs. Le courage, la volonté, l'endurance, l'ambition de bien servir sa Fédération et son Pays devront être cultivés et exaltés si nous voulons atteindre notre but et continuer de jouer le rôle de grande puissance dans les compétitions haltérophiles internationales.

La F.F.H.C. attend donc beaucoup de la transformation du Prix d'Encouragement, de même qu'elle espère une émulation accrue parmi les Équipes des Comités Régionaux, grâce au nouveau Règlement de la Coupe de France qui sera mis en application dès cette saison.

Autre initiative encore une Finale réservée aux Juniors avait été adjointe, l'an dernier, au Critérium National Haltérophile ; elle sera, cette saison, incorporée au Prix Fédéral, les minima imposés correspondant davantage au niveau de cette dernière compétition.

Il n'est pas exclu enfin que des rencontres internations réservées uniquement aux moins de vingt ans soient conclues, qui complèteront l'effort important entrepris par la F.F.H.C. dans le domaine des jeunes.

Ainsi, tout en veillant, comme par le passé, à la préparation de ses élites en vue des Jeux de Tokyo, la Fédération pense à l'avenir et, parallèlement, recherche et façonne ses espoirs.

*Le Président :*
Jean DAME.

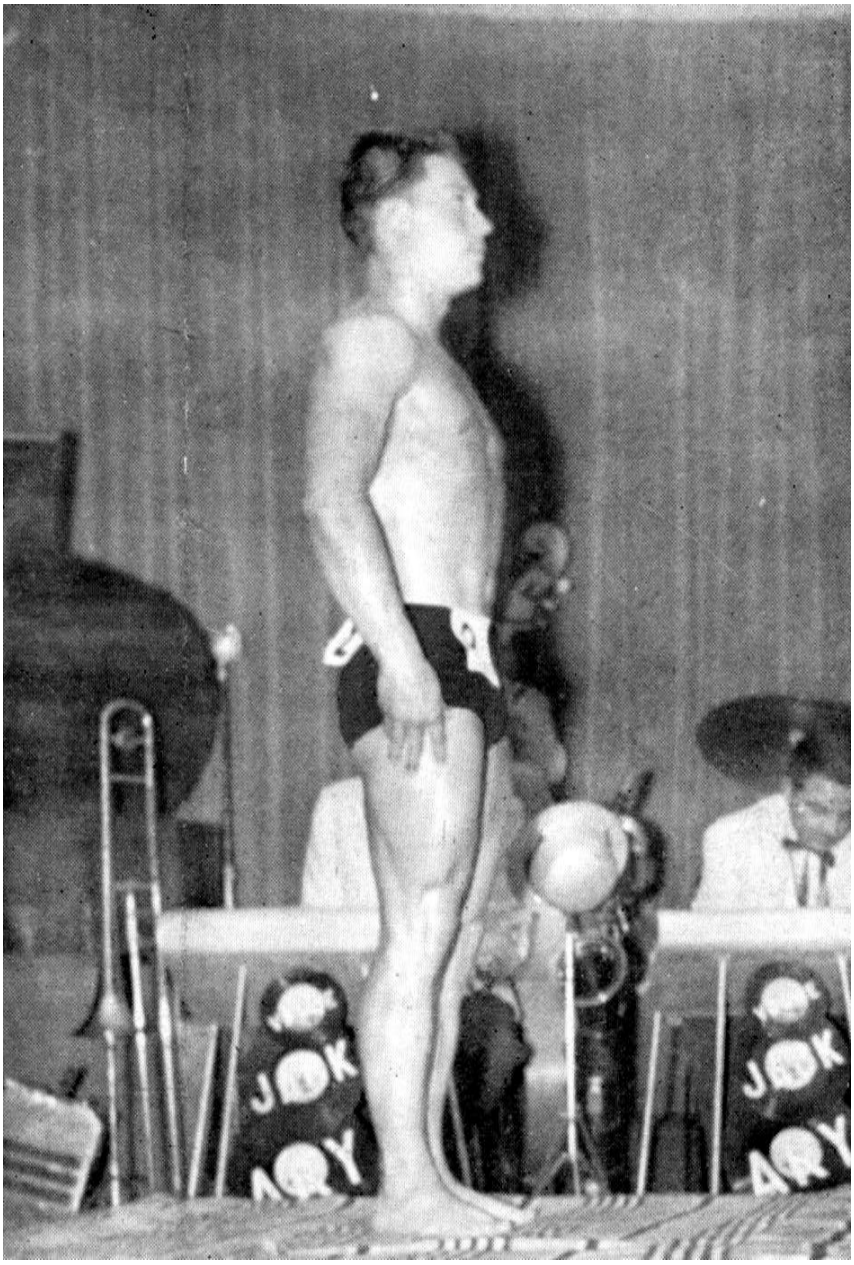


**Guy FOUGERET, Champion de France Haltérophile Juniors 1961 a participé au Championnat de France Culturiste organisé par son club, le Royan Océan Club**

# Perfectionnement de nos Entraîneurs

Notre propos portera aujourd'hui sur la recherche constante par nos athlètes de la souplesse en cours d'entraînement.

Nous croyons utile de rappeler que la souplesse intéresse les articulations, c'est- à-dire les surfaces articulaires en présence des os articulés, vertèbres sur vertèbres disques et surfaces articulaires = vertèbres et côtes, vertèbres et sacrum (de loin les plus importants), os iliaque et fémur, fémur et tibia, tibia et astragale (cheville), humérus et omoplate, omoplate et clavicule, etc., moyens d'union et de renforcements (ligaments, manchons fibreux, tendons musculaires et muscles qui sont les véritables moyens d'union vivant de l'articulation), les moyens de glissement (bourses séreuses, synoviales) et les mouvements propres à chacune des principales articulations suscitées.

La souplesse est une qualité essentielle pour tout homme en bonne santé ; en effet, dès qu'une surface articulaire n'est plus utilisée pour la production de mouvements, tôt ou tard, elle s'ankylose. C'est la Loi de Delpech (bien connue en gymnastique médicale).

L'ankylose est le signe irréductible de la raideur, car les surfaces articulaires en présence sont soudées. Combien de colonnes vertébrales voûtées, creusées, même chez des sujets jeunes, présentent à la radiographie des signes arthrosiques de soudure précoce, porte ouverte à l'ankylose. Ces malformations, vous en voyez chaque jour, amis entraîneurs ; ouvrez vos yeux et dès la moindre apparence de dos rond chez vos athlètes, soyez vigilants en incorporant dans leur entraînement des exercices d'assouplissements spéciaux que nous relaterons plus loin.

En haltérophilie, toutes les articulations du corps doivent être souples afin d'obtenir un juste équilibre : articulaire, musculaire et neuro-sanguin.

Tout se tient dans notre corps ; si une seule articulation (coxo-fémorale par exemple) n'est pas souple, le rendement général en souffrira. Ainsi, le manque de souplesse dans l'articulation particulière à la hanche que je viens de citer nuirait à la recherche de l'équilibre et de l'accroupissement maximum dans le style dit « en flexion ».

Pour juger du libre jeu articulaire d'un athlète, mettez-le sur le dos et empoignez raisonnablement son bras en bordure de table, exercez le bras en circumduction, le corps mou complètement relâché. Faites cette manœuvre dans les deux sens et avec les deux bras.

On ne doit sentir aucune résistance, aucune butée discontinue, aucun craquement ou bruit sourd (signes presque certains d'arthrite).

Faites de même avec les jambes sans oublier les flexions et les extensions (cuisse sur bassin, jambe sur cuisse et libre jeu du coup de pied). Les bruits sont plus fréquents à la jambe qu'au bras surtout au genou (bruit sec de bris de noix) et à la hanche : bruit plus sourd avec souvent une butée qui passe sans heurts dans la circumduction du fémur dans la cavité cotyloïde de l'os iliaque.

Ces bruits sont signes de mauvaise lubrification (synovie) et de présence de sels microscopiques d'urée. Pour y remédier, de la chaleur, une nourriture naturiste sportive, des mouvements d'assouplissement doux, lents au début en état de sudation, ensuite mouvements lancés. La cadence sera celle de votre propre respiration. Une circumduction de la jambe tendue ou fléchie dans un sens, inspiration, retour sens inverse, expiration. Les butées décelées par la main tenant le membre peuvent être des raideurs ligamentaires ou musculaires, plus rarement osseuses. Dans ces cas encore, les assouplissements sont obligatoires.

Pour la colonne vertébrale, faites exécuter des circumductions du cou ; comparez la souplesse côté gauche et droit, ainsi que l'extension en arrière de la tête (le cou a une énorme importance pour la vie de la colonne vertébrale). En position debout, jambes tendues écartées, mains aux épaules, faites exécuter à vos athlètes des circumductions du tronc (le plus possible en arrière - en avant - sur les côtés) ; vérifiez les angles d'extension, de flexion, de torsion à droite et à gauche. Tapotez les vertèbres aux apophyses épineuses.

En cas de douleurs locales ou de mauvaises courbures du rachis - en profil ou en vue de dos - cessez tout entraînement lourd et prenez conseil auprès d'un médecin sportif ou d'un kinésithérapeute ; ce sera plus sage. L'élévation simultanée des bras vous renseignera sur la verticalité de ceux-ci avec le rachis en position debout ; en cas contraire, il y a manque de souplesse de l'articulation scapulo-humérale, raideurs ligamentaires ou bride pectorale (contracture du grand pectoral) ou dos voûté raide. En ce cas, l'haltérophilie en barre légère, les assouplissements au bâton ou les suspensions balancées mains larges à l'espalier ou sur barre fixe sont tout indiqués. Surtout, à aucun prix, ne forcez jamais une articulation : massage brutal, pressions ou manœuvres ostéopathiques toujours spectaculaires mais toujours dangereux pour des mains inhabiles. Chacun son métier !, les articulations seront ainsi mieux gardées.

Rien ne me blesse plus, moralement, que de voir des entraîneurs (et non des moindres) ou des athlètes entre eux, faire craquer des vertèbres ou des articulations, sous prétexte de relâcher, de calmer les douleurs, par des manœuvres apprises chez des rebouteux ou qu'ils ont vu pratiquer au gymnase. Tout cela sans radios, sans massages, sans échauffements préalables. Je redoute aussi la médiocrité de leur bagage anatomo-physiologique qui est toujours inversement proportionnel à la hardiesse et à la violence de la manœuvre exécutée.

Je confesse avoir pratiqué cette méthode et recherché les craquements dans les assouplissements guidés, mais devant les « pépins » rencontrés (petites subluxations, petites déchirures microscopiques, musculaires, ligamentaires ou périostées), j'ai abandonné depuis longtemps ce côté spectaculaire de la kinésithérapie, pour abonder de plus en plus vers le travail doux, lent, conduit avec sûreté, accompagné de radios fréquemment renouvelées.

Gardez-vous, amis entraîneurs, de toucher avec rudesse les articulations : vertébrales, coxo-fémorales, etc. Dans ce domaine, le temps et la patience trouvent avec fruits leur juste valeur.

Je lisais, voici quelques semaines, dans le journal « l'Équipe », le remarquable article sur Vlassov et, notamment sa recherche constante de la souplesse. J'avais ici même, dans ce Bulletin, parlé de cet athlète à mon retour des Jeux Olympiques de Rome, et sur ce que j'avais vu de son long et patient entraînement, axé sur une longue mise en train d'assouplissements généraux à mains libres. Exemple : pour l'articulation de la hanche : réalisation, en état de sudation, de grands écarts latéraux et antéropostérieurs Avouez que pour un athlète venant de battre le record du monde de l'épaulé et jeté avec 206 k, cela laisse rêveur. Quant au rapport : laxité articulaire ligamentaire et à l'extrême élasticité musculaire pour tous les muscles de la coxo-fémorale, terriblement sollicités dans le style en flexion pratiqué par Vlassov

J'arrête aujourd'hui mon propos sur la souplesse. Dans le prochain numéro, je parlerai des exercices à pratiquer (mains libres ou avec bâton) pour corriger la raideur musculaire.

G. PICHON,
*M. E.P.S. à l'I.N.S.*

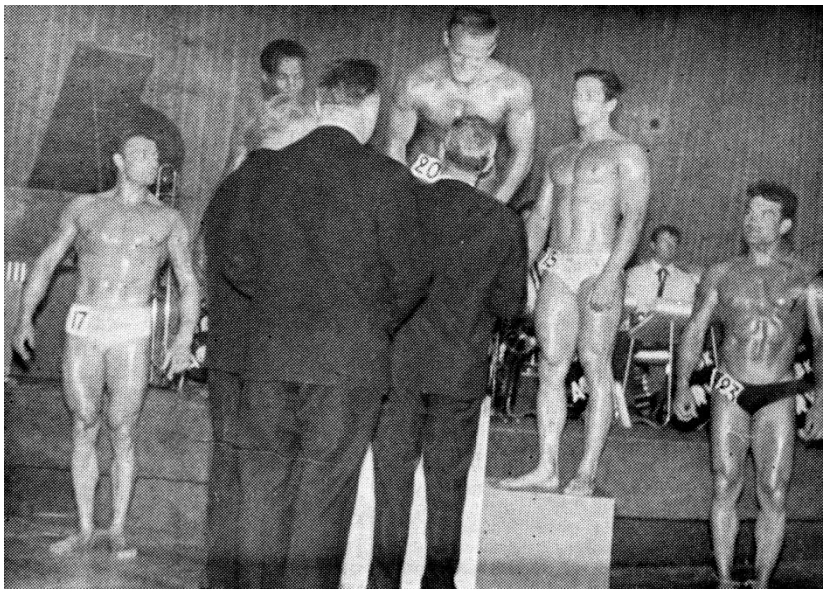

**L'Amiral MEYER, Maire de Royan, remet à Guy MIERCZUK le Vase de Sèvres, Prix du Président de la République.**

**Derrière lui, MM. Jean DAME et ROLET, Président et Secrétaire Général de la F.F.H.C.**

***Haltérophile Moderne*** n° 170 (08-09-1961)

# ▷ Le jeté ◁ à deux bras

Nous abordons ce mois-ci l'étude d'un geste pour lequel il n'est pas nécessaire d'examiner plusieurs techniques individuelles, car les quelques principes qui régissent son exécution sont valables pour tous et les différences que l'on peut relever entre les techniques des champions sont d'un intérêt secondaire.

Le jeté à deux bras permet d'élever les charges les plus lourdes à bout de bras à tel point même que de nombreux haltérophiles sont capables de jeter des charges très supérieures à celles qu'ils peuvent épauler.

Pour être « bon jeteur », l'athlète doit posséder une qualité typiquement haltérophile : une robustesse qui lui permette de résister, sans vaciller, aux charges lourdes dans les deux positions : barre sur les clavicules et barre à bout de bras.

Cette qualité, certains athlètes la possèdent dès leur premier contact avec les barres à disques alors que d'autres n'acquièrent cette stabilité sous les charges qu'après de longs mois - ou années - d'entraînement. Certains exercices spéciaux permettent cependant d'atténuer rapidement ce défaut : je recommande en particulier les exercices de quart de flexion sur les cuisses avec barre lourde sur les clavicules.

De nombreux dessins humoristiques figurent le leveur de fonte avec des muscles noués et leurs auteurs entretiennent ainsi dans l'esprit du public l'idée fausse - que la pratique des poids et haltères raccourcit les muscles et bloque les articulations.

Il existe certes des haltérophiles aux articulations bloquées, mais ce défaut, loin d'être l'effet de la pratique des poids constitue, bien au contraire, une gêne sérieuse pour la réalisation de performances. Le jeté à deux bras demande tout particulièrement une bonne souplesse des épaules car, dans la position fendue, les bras doivent être dans un plan parfaitement vertical alors que le tronc est très légèrement incliné vers l'avant.

L'haltérophile doit donc - pour bien jeter - posséder deux qualités apparemment incompatibles : l'aptitude à résister aux charges lourdes et la souplesse articulaire. Le jeté réclame la mise en action d'autres qualités comme la détente, la vitesse d'exécution..., mais aussi la parfaite connaissance de la technique du geste.

Le jeté à deux bras se décompose en deux phases : l'impulsion et le passage sous la barre. L'impulsion est destinée à donner le maximum de vitesse à la barre et dans ce but le geste doit donc avoir, comme pour un lancer, le maximum d'amplitude.

L'extension ne sera donc pas localisée à l'articulation du genou, mais la cheville s'étendra aussi complètement, le corps montant complètement sur la plante des pieds. Je considère ce dernier point comme essentiel, car il est bien souvent négligé même par des champions - et une impulsion inachevée oblige l'athlète à se fendre exagérément et devient la cause de bien des échecs.

*Étude analytique du geste :*

*Positions de départ* (N° 1)

- Corps droit, bassin légèrement engagé sous la barre ;
- Pieds à plat, peu écartés, le poids du corps repose sur la plante des pieds ;
- Coudes bien engagés en avant ;
- Mains bien serrées sur la barre.

*Flexion de l'impulsion* (No 2)

- Le tronc reste droit ;
- La cheville se fléchit complètement, la flexion du genou dépendant de la souplesse articulaire de celle-ci ;
- Les talons restent sur le sol, mais le poids du corps est toujours sur la plante des pieds.

*Extension du corps* (N° 3 et 4)

- La cheville et le genou s'étendent entièrement.

*Passage en fente* (N° 5 et 6)

- Les deux pieds se déplacent simultanément ;
- Le tronc s'incline légèrement vers l'arrière afin de permettre une poussée plus efficace des bras. Cette poussée permet d'accélérer la chute du corps et d'essayer de maintenir la vitesse ascendante de la barre.

*La position en fente*

- Jambe avant verticale ;
- Tronc très légèrement incliné vers l'avant - cette position est plus stable qu'avec le buste droit car ici les puissants muscles dorsolombaires maintiennent l'équilibre ;
- Bras tendus et verrouillés : la pointe du coude s'est tournée en dehors.

*Le relèvement* (N° 7 - 8 - 9)

1. Le genou avant se tend ;
2. Le pied arrière s'avance ;
3. Le pied avant s'aligne sur l'autre.

*Rythme du mouvement*

La flexion de l'impulsion peut être relativement lente mais doit être réussie par une extension et un passage en fente très rapide.

Le rythme de l'impulsion peut alors être comparé à celui d'un puissant ressort que l'on comprime difficilement et que l'on relâche brusquement.

Il est également possible de profiter de l'élasticité de la barre en faisant une petite flexion très rapide. Dans ce cas, la barre rebondit littéralement sur les clavicules et est propulsée vers le haut. La mise au point de ce deuxième geste est cependant beaucoup plus délicate et l'athlète est toujours à la merci..., d'une barre trop raide

Le jeté est un mouvement que beaucoup d'haltérophiles travaillent rarement à l'entraînement, confiants qu'ils sont en leurs possibilités ou... en leur bonne étoile.

Je crois toutefois qu'il serait plus prudent de travailler l'automatisme du jeté après chaque séance d'épaulé et ce, en pensant intensément à la bonne exécution du geste. Ainsi verrons-nous sans doute moins souvent ces tristes nuages de poussière planer au-dessus des plateaux... avant le signal « à terre » de l'arbitre.

G. LAMBERT,
*Moniteur National.*
*Professeur d'E.P.S.*

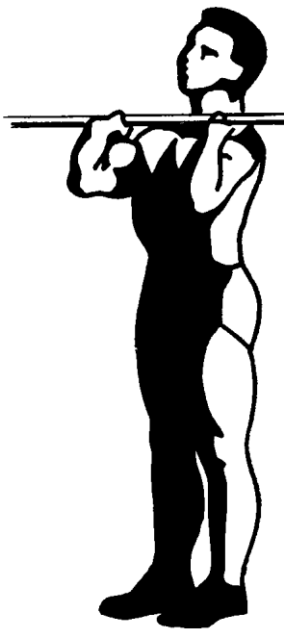

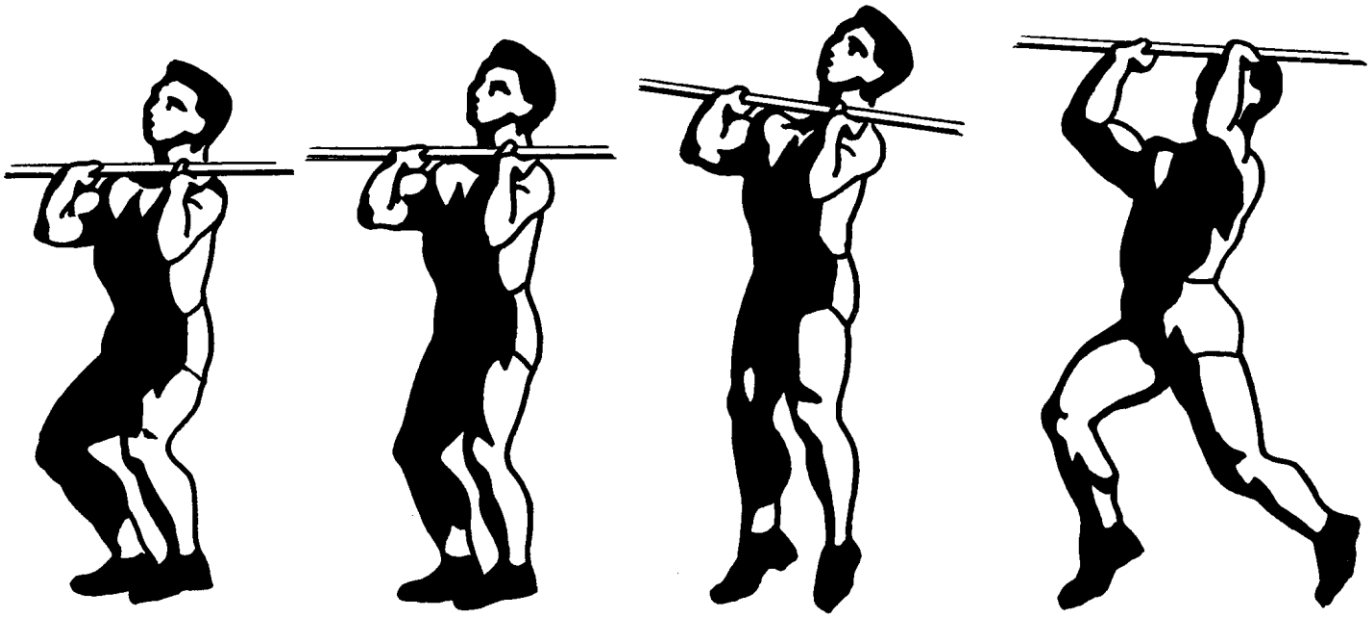

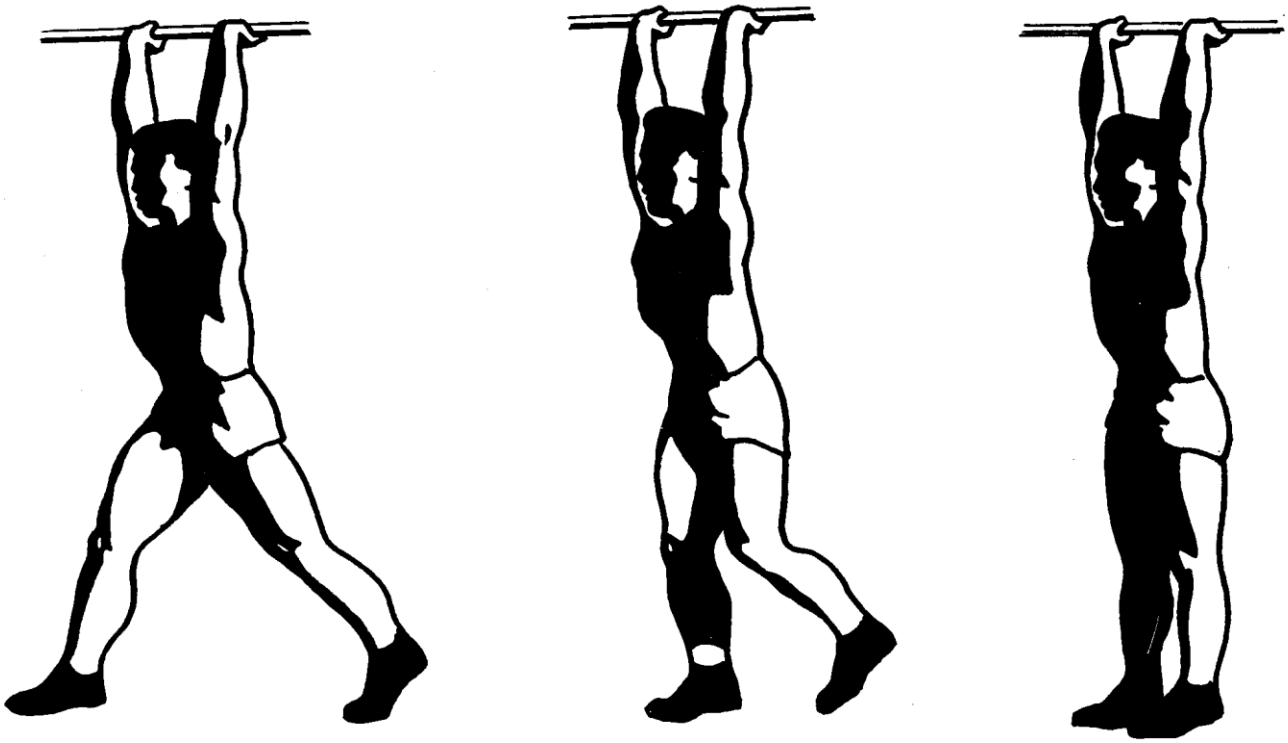

# La Finale du Championnat de France Culturiste 1961

(CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DE FRANCE)

A l'encontre d'autres groupements, la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, affiliée à la Fédération Internationale du même nom, groupant soixante neuf nations, s'est tracée une ligne de conduite au sein de son calendrier annuel déjà lourdement chargé la propagande, la prospection, la diffusion des épreuves haltérophiles, athlétiques et culturistes, desquelles émergent des éléments pouvant, par la suite, se préparer à une spécialisation de leur choix, dans une discipline sportive répondant à leur tempérament.

Il est d'ailleurs indéniable que le sport haltérophile, par sa pratique dosée, rationnelle et progressive, est la base de tout effort musculaire et athlétique.

Si la grande presse sportive le reconnait, il y a bien longtemps que nous en étions convaincus.

Chaque année, notre Championnat de France et Concours du Plus Bel Athlète obtient un succès considérable

Après Paris, Boulogne-sur-Mer, Nice, Roubaix, Lyon, Biarritz, Hossegor, Évian-les-Bains, Vernon, Vittel, La Baule, nous avons eu le privilège et le bonheur de pouvoir organiser cette magnifique compétition au Casino Municipal de Royan et ce, grâce au concours de la Municipalité et de la Commission des Fêtes de cette ville, en corrélation avec les dévoués dirigeants du Royan Océan Club et plus particulièrement ceux de la Section Haltérophile et Culturiste : MM. Tournier, Castel, Bourgeois et mon cher ami Jean Pellet, que j'avais initié en 1937, qui est demeuré la cheville ouvrière et l'éducateur des sports de force, lutte et haltérophilie après la destruction meurtrière et inutile de la perle de l'Océan, en Janvier 1945.

Arrivés le Samedi matin 22 Juillet, nous étions accueillis par les dévoués dirigeants du Royan Océan Club et ceux du Comité du Poitou, venus nous souhaiter la bienvenue.

Après le petit déjeuner collectif, chaque groupe recevait un programme détaillé et était dirigé sur l'hôtel qui lui était affecté.

Le soir, la délégation complète, ayant à sa tête notre Président, M. Jean Dame, était reçue à 18 heures dans la salle des fêtes de la ville par M. Matras, Maire- adjoint, représentant M. l'Amiral Meyer et en présence de nombreuses personnalités : MM. Mouchet, Charles Regazoni, ancien maire et reconstructeur de la cité, Jean-Luc Défait et les Conseillers Municipaux.

Brillante réception, empreinte de cordialité, où, après les discours échangés, un vin d'honneur fut servi aux convives présents.

Le lendemain matin dimanche, dans les jardins du Casino, sous un ciel clément et les rayons du soleil, commencèrent les épreuves athlétiques arbitrées régulièrement et même sévèrement.

Il convient d'attirer l'attention sur les performances réalisées et plus spécialement sur celles de Mierczuk qui, une fois encore, a remporté hautement la palme :

- 3 m. 14 au saut en longueur, pieds joints sans élan,
- 170 k au développé couché,
- 180 k en flexion, la barre sur la nuque.

Les connaisseurs apprécieront ces chiffres, bien que ces exercices ne figurent pas parmi les classiques.

A noter également que Mierczuk arrache en barre à deux bras 125 k, et épaule et jette 145 k, sans être un spécialiste !

Le Concours proprement dit s'est déroulé avec panache, dans un cadre éblouissant et une ambiance extrêmement attentive et enthousiaste.

Les concurrents ont évolué adroitement, d'une façon artistique, donnant du relief à leur présentation individuelle, sous le charme des mélodies jouées par l'ensemble remarquable de Jack Ary.

Chaque année, je dois constater et reconnaître les progrès réalisés par nos candidats amateurs dans un art scénique qui est le secret des professionnels.

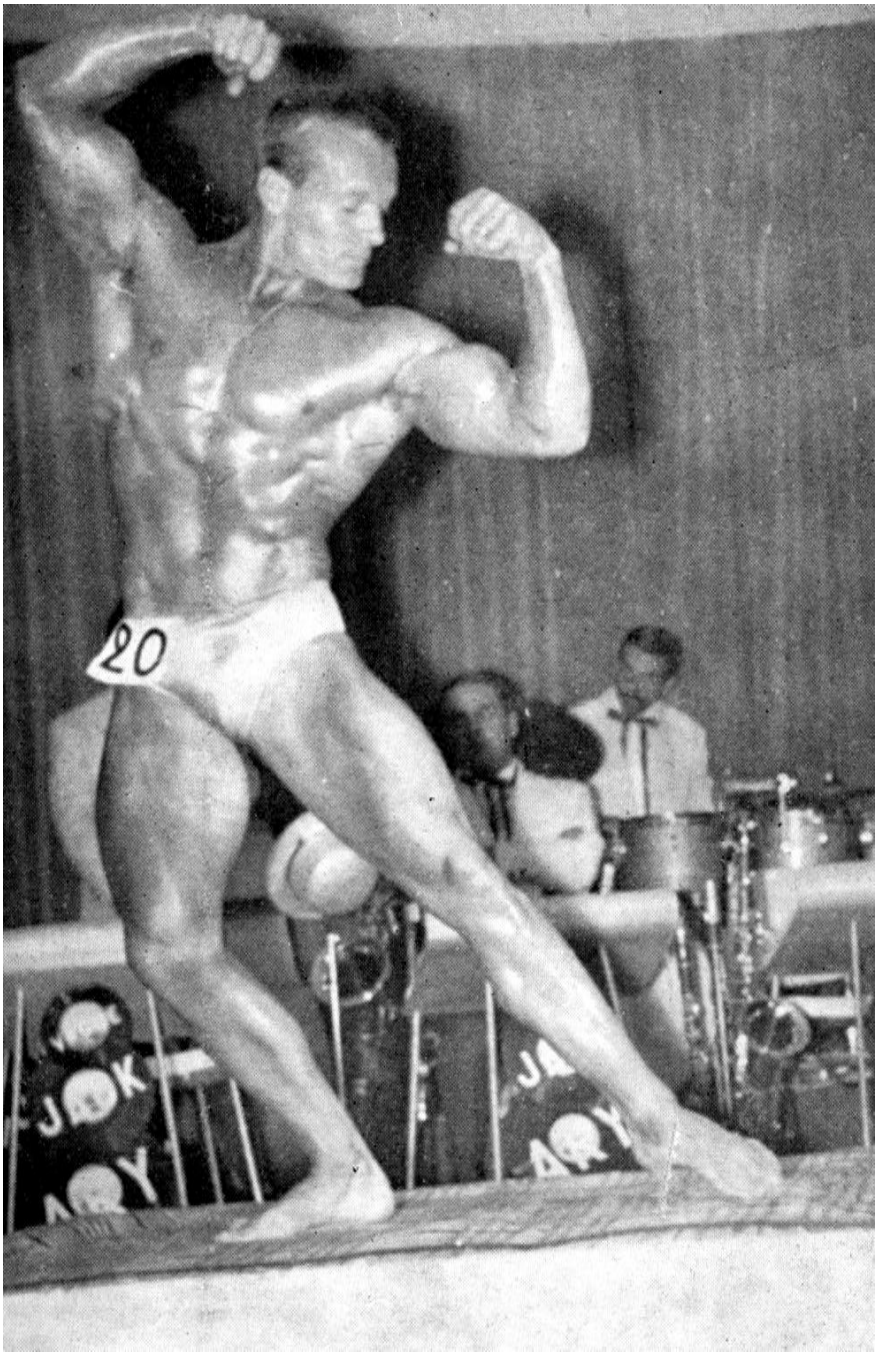


**Guy MIERCZUK, Plus Bel Athlète de France 1961**

# FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE

**(Concours du Plus Bel Athlète de France)**

**disputée au Casino de Royan (Charente-Maritime)**
**le dimanche 23 juillet 1961**

| | Noms des concurrents | Numéro du dossard | Comité Régional | Nombre de points — Épreuves physiques (Moy. du dév. couché, flexion jambes, saut sans élan) | Nombre de points — 1er tour (0 à 20) coef. 2 | Nombre de points — 2e tour (0 à 20) coef. 2 | Total des points |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Catégorie de taille jusqu'à 1 m. 68.** | | | | | | | |
| 1. | Danel | 1 | Île-de-France | 37 | 178 | 96 | 311 |
| 2. | Malléa | 6 | Pyrénées | 37 | 176,50 | 95 | 308,50 |
| 3. | Robinaud | 10 | Poitou | 42 | 176,50 | 88 | 306,50 |
| 4. | Lapeyre | 3 | Guyenne | 33 | 168 | 101,50 | 302,50 |
| 5. | Teulon | 11 | Lorraine | 32,50 | 180 | 87,50 | 300 |
| 6. | Massenhove | 7 | Flandres | 35 | 165 | 95 | 295 |
| 7. | Lévy | 5 | Champagne | 37,50 | 165 | 84 | 286,50 |
| 8. | Fougeret | 2 | Poitou | 38 | 150 | 88 | 276 |
| 9. | Noiriel | 9 | Alsace | 35 | 157 | 83 | 275 |
| 10. | Mialon | 8 | Lyonnais | 35 | 154,50 | 74 | 263,50 |
| 11. | Le Bideau | 4 | Anjou-Bretagne | 29,50 | 124 | 57 | 210,50 |
| **Catégorie de taille au dessus de 1 m. 68.** | | | | | | | |
| 1. | Mierczuk | 20 | Provence | 57 | 213 | 111 | 381 |
| 2. | Vasseaux | 24 | Languedoc | 45 | 202 | 102 | 349 |
| 3. | Gleyzes | 15 | Languedoc | 40 | 178 | 88 | 306 |
| 4. | Jaume | 17 | Guyenne | 41 | 169,50 | 94,50 | 305 |
| 5. | Satouf | 23 | Algérie | 38,50 | 175,50 | 90,50 | 304,50 |
| 6. | Ribardière | 22 | Limousin | 37 | 172 | 92 | 301 |
| 7. | Lorette | 19 | Lorraine | 32,50 | 184 | 81 | 297,50 |
| 8. | Perraud | 21 | Anjou-Bretagne | 41 | 165 | 77 | 283 |
| 8. | Jeunhomme | 18 | Champagne | 32 | 154 | 84 | 270 |
| 10. | Bald | 12 | Alsace | 29 | 168 | 70 | 267 |
| 11. | Heuty | 16 | Côte Basque | 32 | 159 | 74,50 | 265,50 |
| 12. | Duthilleux | 14 | Flandres | 28 | 146 | 62 | 236 |
| 13. | Bonhomme | 13 | Pyrénées | 25 | 137 | 65,50 | 227,50 |

Je ne puis, à mon très vif regret, faire l'analyse de chacun des concurrents, mais, en général, on peut les classer en deux catégories : les longilignes et les brévilignes.

Je citerai tout de suite Mierczuk dans la première. Il a égalé et estompé son second Vasseaux, aux masses musculaires impressionnantes et très proportionnées. Il est très difficile de juger des athlètes de cette qualité, malgré 32 points à l'avantage du premier.

La victoire incontestable et incontestée de Mierczuk lui permettra de défendre, à Vienne, à l'issue des Championnats du Monde d'Haltérophilie qui ont lieu du 20 au 25 Septembre prochain, son titre de Plus Bel Athlète d'Europe et du Monde qu'il a conquis de haute lutte au dernier Concours mondial organisé à Varsovie, en 1959.

La lutte a été plus serrée dans la catégorie des petites tailles, car ils étaient tous très près les uns des autres et peut-être Lapeyre méritait-il un meilleur classement.

Soirée particulièrement brillante, rehaussée par la présence de Madame et de l'Amiral Meyer qui remit les prix aux lauréats et le Vase de Sèvres offert par Monsieur le Président de la République au vainqueur Guy Mierczuk.

Dans la salle, MM. François Piou, Vice- Président de la F.F.H.C., Bonneau, Président du Comité de Guyenne, Moreau, de Cognac, les notabilités royannaises : MM. Genty, Directeur du Casino et du Sporting de Pontaillac, de Laurière, Charles Regazoni, Matras, Mouchot, J.L. Défait, Lamouche, Jo Justin, Demellier, Le Tallec, Gardrat, Lacaze, député.

Le Jury était composé de MM. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., Bosquet, Président du Comité du Poitou, Martel, Professeur d'Éducation Physique, le Dr. Bétons, Marsaudron, peintre, et du signataire de ces lignes.

Des Membres de la F.F.H.C. : MM. Leveler, Roussaux, les Moniteurs Lambert et Guillier ont, comme d'habitude, prêté leur concours éclairé au bon déroulement de la compétition. Il convient de les en remercier bien sincèrement.

Notre Président - comme nous tous - était heureux de cette réussite éclatante dont le mérite revient aux dirigeants royannais Tournier, Castel. Bourgeois et surtout à Jean Pellet qui fut le premier à prendre le contact avec moi, que concrétisa notre Président.

Il serait souhaitable que chaque Comité régional s'inspire de ce précédent pour essayer d'inscrire à son calendrier cette manifestation si importante sur le plan propagande.

Nous reviendrons à Royan pour des spectacles et Championnats haltérophiles.

André ROLET,
*Président de la Commission de Culture Physique,*
*Secrétaire Général de la F.F.H.C.*

**PRIX D'ÉVOLUTIONS** (Hors Concours)

| | Noms des Concurrents | Numéro du Dossard | Comité Régional | Note (0 à 20) |
|---|---|---|---|---|
| 1. | Jaume | 17 | Guyenne | 48,70 |
| 2. | Ribardière | 22 | Limousin | 48,20 |
| 3. | Bald | 12 | Alsace | 44,50 |
| 4. | Satouf | 23 | Algérie | 43 |

**Il est rappelé que les abonnés qui changent de domicile et désirent que le service du Bulletin leur soit expédié à leur nouvelle adresse doivent le SPÉCIFIER EXPRESSÉMENT, soit au verso de leur chèque postal, soit par lettre à la F.F.H.C.**

# Ce que vous devez savoir

## NOUVELLES INTERNATIONALES

### Redevances internationales

**La Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste a décidé d'étendre les redevances à lui verser à tous les matches internationaux amicaux, quelle que soit leur nature.**

**Le barème en a été fixé de la façon suivante :**

- ✓ **Match entre Clubs de deux Pays différents : 1 Livre St.**
- ✓ **Match entre 2 Villes ou 2 Pays différents : 2 Livres St.**
- ✓ **Match entre 3 Villes ou 3 Pays et plus : 5 Livres St.**

**Ces redevances doivent être adressées par l'intermédiaire d'une banque au compte de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste, au Midland Bank Ltd, 123 High Street, Whitton, Middlesex (Grande-Bretagne).**

***

**Au surplus l'autorisation PRÉALABLE d'organiser un match doit être demandée à la F.I.H.C. par l'intermédiaire de la Fédération Française.**

**Nos Clubs et nos Comités Régionaux sont priés de se conformer à ces prescriptions afin d'éviter à la F.F.H.C. des observations et réclamations de la part du trésorier de la F.I.H.C.**

*******

### Réunion du Bureau de la F.I.H.C.

A la réunion du Bureau de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste qui s'est tenue récemment à Londres, les décisions suivantes ont été prises :

1° *Congrès d'Entraîneurs*. - Un Congrès d'Entraîneurs nationaux aura lieu les 12, 13 et 14 juin 1962, à Grunwald, en Allemagne, où le Président de la Fédération Allemande, M. J. Hergl, offre a ceux qui y assisteront le logement gratuit. Les Entraîneurs nationaux pourront ainsi échanger leurs idées et leurs méthodes. Ceux d'entre eux qui désireront faire des conférences devront en informer la F.I.H.C.

2° *Mouvements d'un bras*. - Ces mouvements étant très peu pratiqués, ils seront rayés de la liste des records du monde et ne figureront plus sur le règlement technique de la F.I.H.C. Les records établis dans le passé seront conservés comme documents historiques.

3° *Records Juniors.* - Les records du Monde du développé à deux bras, de l'arraché à deux bras, de l'épaulé et jeté à deux bras et du total olympique établis par des Juniors seront officiellement reconnus. Est considéré comme junior l'athlète qui n'a pas atteint l'âge de vingt ans le jour où il établira son record. Le prochain Congrès de Vienne décidera de la date à laquelle les performances des Juniors seront considérées comme officiellement valables.

4° *Arbitres Internationaux*. - Lorsqu'une Fédération nationale propose la candidature d'un de ses Membres comme Arbitre International, elle doit faire la preuve que celui-ci a réussi les épreuves d'un examen prouvant sa compétence.

Il y aura deux catégories d'arbitres :

Catégorie 1 : Les arbitres de cette catégorie pourront arbitrer les Championnats nationaux, les matches internationaux, les Jeux régionaux, les Championnats du Monde, les Jeux Olympiques et faire partie du Jury d'Appel International.

Catégorie 2 : Ils pourront arbitrer les Championnats nationaux, les matches internationaux et les Jeux Régionaux.

Les arbitres pourront passer de la catégorie 2 à la catégorie 1 à la suite d'un examen pratique qui se déroulera au cours d'un match international, en présence de trois arbitres de la catégorie 1 qui constitueront le Jury. Les candidats devront avoir donné 90 décisions exactes sur un total de cent essais au moins.

5° *Minima pour les Jeux Olympiques.* - Le principe de l'établissement de minima pour les Jeux Olympiques est adopté par le Bureau de la F.I.H.C. Ces minima seront fixés par ledit Bureau au cours de la réunion qu'il tiendra à Vienne.

---

*Au cours de la session qu'il a tenu à Athènes, le Comité International Olympique a rejeté la proposition de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste tendant à la création de deux nouvelles catégories : Poids mouches et super-lourds.*

## RÉSULTATS INTERNATIONAUX

### U.R.S.S. bat États-Unis 6 à 1 (Moscou)

*Poids Coqs* : V. Stogov (U.R.S.S.), 107,5 - 105 - 125 = 337 k 500 ; C. Vinci (États-Unis), 107,5 - 0 - 127,5 = nul.

*Poids Plumes* : 1. Berger (États-Unis), 110 - 107,5 - 145 = 362 k 500 ; E. Minaev (U.R.S.S.), 117,5 - 107,5 - 137,5 = 362 k 500.

*Poids Légers* : A. Chushin (U.R.S.S.), 107,5 - 107,5 - 140 = 355 k.

*Poids Moyens* : A. Kurinov (U.R.S.S.), 132,5 - 130 - 160 = 422 k 500.

*Poids Mi-Lourds* : Y. Rascheskin (U.R.S.S.), 135 - 130 - 175 = 440 ; L. Riecke (États-Unis), 0 - 132,5 - 160 = nul.

*Poids Lourds-Légers* : A. Vorobiev (U.R.S.S.), 142,5 - 142,5 - 170 = 455 ; W. March (États-Unis), 135 - 132,5 - 160 = 427 k 500.

*Poids Lourds* : Y. Vlassov (U.R.S.S.), 180 - 157,5 - 190 = 527 k. 500 ; S. Henry (États-Unis), 147,5 - 132,5 - 170 = 450 k.

### U.R.S.S. bat États-Unis 5 à 2 (Leningrad)

*Poids Coqs* : V. Marzagulov (U.R.S.S.), 105 - 97,5 - 132,5 = 335 k ; C. Vinci (États-Unis), 100 - 102,5 - 125 = 327 k 500.

*Poids Plumes* : I. Berger (États-Unis), 110 - 102,5 - 147,5 = 360 k ; M. Medvedev (U.R.S.S.), 107,5 - 110 - 140 = 357 k 500.

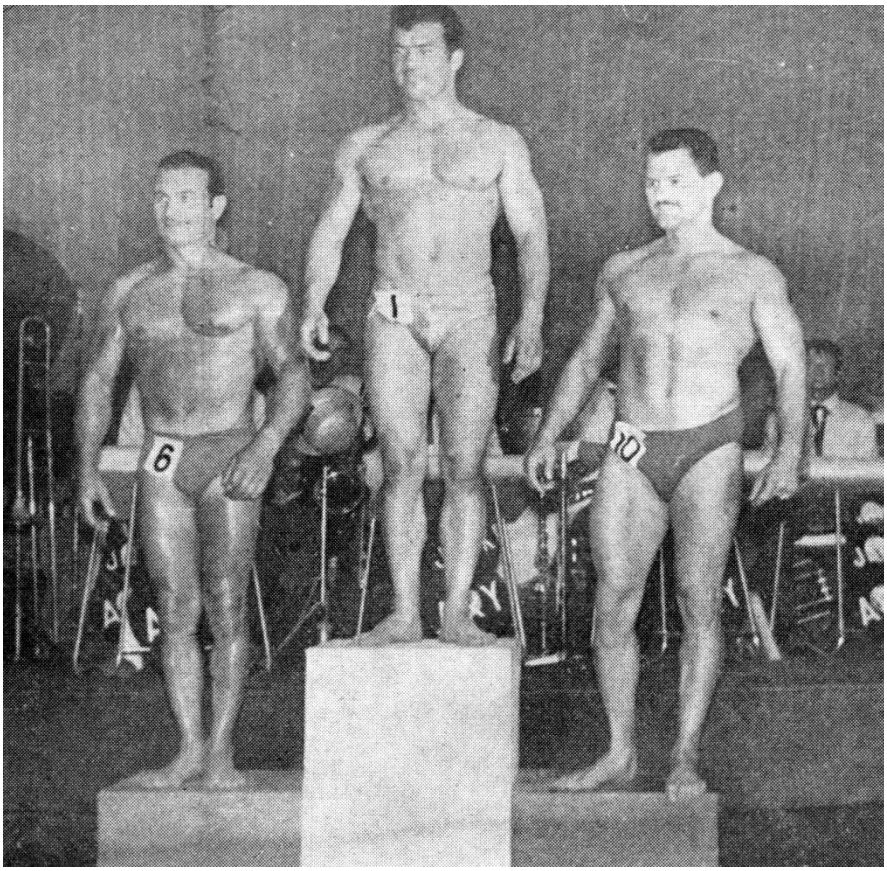


**Les trois vainqueurs de la catégorie jusqu'à 1 m 68.**

**Au centre : DANEL (Île-de-France), classé 1er ; à gauche : MALLEA (Pyrénées), 2e ; à droite : ROBINAUD (Poitou), 3e.**

*Poids Légers* : B. Makeev (U.R.S.S.), 120 - 107,5 - 137,5 = 365 k.

*Poids Moyens* : A. Zhgun (U.R.S.S.), 117,5 - 127,5 - 157,5 = 402 k 500.

*Poids Mi-Lourds* : L. Riecke (États-Unis), 132,5 - 135 - 140 = 407 k 500.

*Poids Lourds-Légers* : V. Stepanov (U.R.S.S.), 152,5 - 135 - 170 = 457 k 500 ; W. March (États-Unis), 135 - 135 - 0 = nul.

*Poids Lourds* : V. Poliakov (U.R.S.S.), 145 - 142,5 - 180 = 467 k 500 ; S. Henry (États-Unis), 157,5 - 132,5 - 172,5 = 462 k 500.

**U.R.S.S. bat États-Unis 6 à 1 (Kiev)**

*Poids Coqs* : S. Ulianov (U.R.S.S.), 107,5 - 97,5 - 122,5 = 327 k. 500 ; C. Vinci (États-Unis), 105 - 97,5 - 0 = nul.

*Poids Plumes* : I. Berger (États-Unis), 110 - 105 - 137,5 = 352 k 500 ; V. Rudenko (U.R.S.S.), 110 - 95 - 135 = 340 k.

*Poids Légers* : M. Yagli-Ogli (U.R.S.S.), 120 - 120 - 140 = 380 k.

*Poids Moyens* : M. Khomchenko (U.R.S.S.), 120 - 125 - 155 = 400 k.

*Poids Mi-Lourds* : R. Plukfelder (U.R.S.S.), 150 - 140 - 170 = 460 k ; L. Riecke (États-Unis), 0 - 127,5 - 0 = nul.

*Poids Lourds-Légers* : R. Mironenko (U.R.S.S.), 145 - 135 - 170 = 450 k ; W. March (États-Unis), 132,5 - 127,5 - 160 = 420 k.

*Poids Lourds* : S. Ronazenko (U.R.S.S.), 150 - 140 - 185 = 475 k ; S. Henry (États-Unis), 147,5 - 132,5 - 170 = 450 k.

**Hongrie bat Pologne 5 à 2 (Budapest)**

*Poids Coqs* : I. Foldi (Hongrie), 110 - 95 - 120 = 325 k ; B. Stepien (Pologne), 92,5 - 85 - 110 = 287 k 500.

*Poids Plumes* : E. Szabo (Hongrie), 105 - 97,5 - 125 = 327 k 500 ; M. Jankowski (Pologne), 97,5 - 97,5 - 120 = 315 k.

*Poids Légers* : M. Huszka (Hongrie), 120 - 117,5 - 152,5 = 390 k ; M. Zielinski (Pologne), 120 - 115 - 150 = 385 k.

*Poids Moyens* : W. Baszanowski (Pologne), 115 - 127,5 - 157,5 = 400 k ; G. Véres (Hongrie), 130 - 115 - 0 = nul.

*Poids Mi-Lourds* : J. Bochenek (Pologne), 130 - 120 - 165 = 415 ; E. Vanczak (Hongrie), 135 - 115 - 162,5 = 412 k 500.

*Poids Lourds-Légers* : G. Toth (Hongrie), 130 - 132,5 - 160 = 422 k 500.

*Poids Lourds* : K. Ecser (Hongrie), 135 - 132,5 - 170 = 437 k 500 ; C. Bialas (Pologne), 135 - 127,5 - 170 = 432 k 500.

**CHAMPIONNATS d'IRAK**

*Poids Coqs* : F.A. Latif : 85 - 80 - 105 = 270 k ; M. Majeed : 75 - 85 - 100 = 260k ; A. Muslem : 82,5 - 80 - 95 = 257 k 500.

*Poids Plumes* : H. Hassan : 95 - 100 - 130 = 325 k ; A. Kathem : 95 - 85 - 110 = 290 k ; I. Shafik : 82,5 - 82,5 - 100 = 265 k.

*Poids Légers* : A. Aziz : 112,5 - 107,5 - 145 = 365 k ; A. Ali : 100 - 100 - 120 = 320k ; A. Ahmed : 90 - 90 - 115 = 295 k.

*Poids Moyens* : A. Mahmoud : 115 - 110 - 130 = 355 k ; A. Abbas : 110 - 95 - 135 = 340 k ; M. Yawi : 100 - 100 - 120 = 320 k.

*Poids Mi-Lourds* : S. Salman : 110 - 115 - 140 = 365 ; A. Abbas : 110 - 100 - 130 = 340 k ; K. Mathloom : 92,5 - 95 - 130 = 317 k 500.

*Poids Lourds-Légers* : S. Mahmoud : 107,5 - 115 - 140 = 362 k 500 ; K. Hussein : 110 - 95 - 130 = 335 k ; J. Khalaf : 100 - 95 - 115 = 310 k.

*Poids Lourds* : A. Hadi : 150 - 125 - 160 = 435 k.

**Nouveaux Records du Monde**

*Poids Légers.* - Développé à deux bras : 133 k 500 par Kaplunov (U.R.S.S.) le 27 Juin 1961, à Kislovodsk.

Arraché à deux bras : 128 k 500 par Baszanowski (Pologne) le 29 Juillet 1961 à Londres.

*Poids Moyens.* - Arraché à deux bras : 135 k 500 par Kurinov (U.R.S.S.) le 29 Juillet 1961, à Londres.

*Poids Lourds*. - Épaulé et Jeté à deux bras : 206 k par Vlassov (U.R.S.S.) le 29 Juillet 1961, à Londres.

**Nouveaux Records Nationaux**

**Nouveau record d'Australie**

*Poids Lourds* : A. Shannos - Arraché 132 k 500.

**Nouveaux records de Grande-Bretagne**

*Poids Lourds-Légers* : L. Martin - Total Olympique : 460 k (142,5 - 135 - 182,5).

*Poids Lourds* : L. Martin - Épaulé et jeté : 183 k.

**Nouveau record d'Allemagne**

*Poids Lourds* : W. Arnold - Développé : 145 k.

**VASSEAUX (Languedoc) classé 2me de la catégorie au-dessus de 1 m 68 au Championnat de France Culturiste 1961**

# AMÉLIORATION DU MATÉRIEL DE NOS SALLES

(Suite)

## BARRE CORRIGÉE OU DÉCALÉE

Cette barre est un appareil principalement culturiste pour le travail du développé couché ou des tirages au banc.

Elle peut être réalisée entièrement comme une barre olympique normale, compte tenu du codage à effectuer comme le montre le dessin.

La meilleure solution consistera à faire couder par un forgeron ou un serrurier une barre en mauvais état que vous sacrifierez à cet usage.

Une profondeur de 10 à 12 cm est suffisante. La torsion de la barre étant une opération délicate devra être confiée à un professionnel afin que les deux parties pour la prise des mains se trouvent bien en face.

Prix de revient : Environ 20 à 25 NF pour faire couder une barre.

Nota Si vous deviez en fabriquer une entièrement, il vous faudrait la réaliser en 28 mm de diamètre sur toute la longueur comme les barres culturistes.

L. GUILLIER.

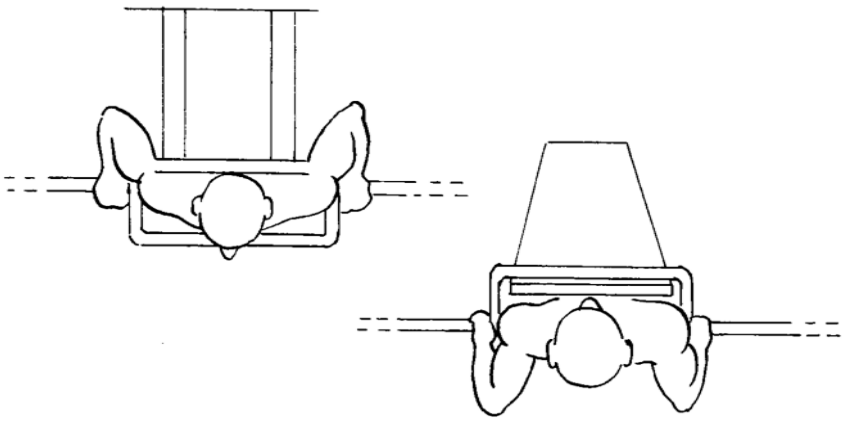

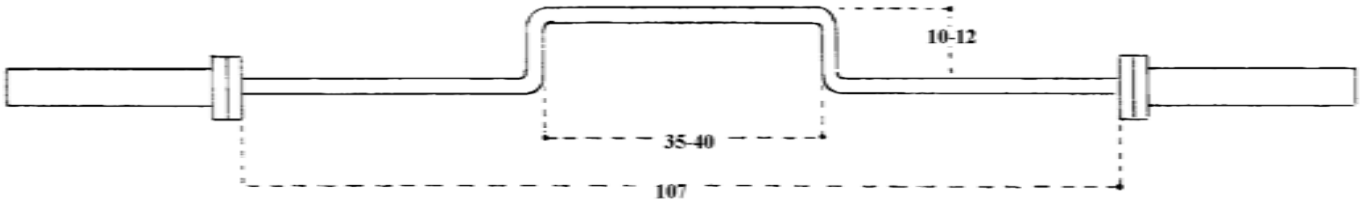


*Numérisation : R. LPZ - 2012 (2019)*

*Entraînez-vous n'importe où !*

*Plus d'usure de plateaux !*

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

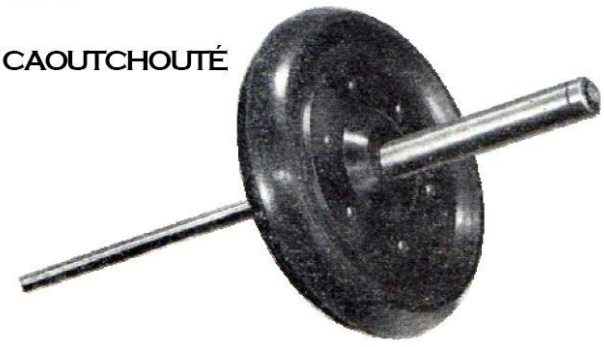

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

# Nos joies nos peines

### Distinctions

Une importante promotion dans l'ordre du Mérite sportif, comportant également attribution de médailles d'honneur de la jeunesse et des Sports, vient d'être publiée au Bulletin Officiel des Décorations, Médailles et Récompenses du 29 Août 1961.

Nous y avons relevé quelques noms de Membres de la F.F.H.C. Nous les reproduisons ci-dessous en nous excusant si des omissions ont été commises. Dans ce cas, les intéressés voudront bien nous en prévenir pour rectification.

*Chevaliers dans l'Ordre du Mérite Sportif :*

- M. Octave Laverdet, à Dun-sur-Auron.
- M. Gérard Richomme, Blois.
- M. Guy Rouchenko, Club Culturiste de Reims.

*Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports*

- M. Valter Astolfi, Trésorier du Comité de Champagne.
- M. Jean Houte, du Club Culturiste rue des Postes, Lille.
- M. Maurice Heurtin, A.S. Sapeurs Pompiers, Nantes.
- M. Roland Noiriel, Strasbourg.
- M. Gustave Coste, Secrétaire du Club Athlétique St Priest.
- M. Claude Hitrop, St-Nazaire Omnisports.
- M. Joseph Blanchon, Club Olympique P.O. Limoges.

### Mariages

Nous apprenons le mariage de Mlle Christiane Fischer, fille de M. Charles Fischer, Membre du Comité de Direction de la F.F.H.C., avec M. Yves Héron.

La Bénédiction nuptiale leur a été donnée le Samedi 29 juillet 1961, en l'église St-Ferdinand des Ternes.

***

Notre International Jean-Paul Fouletier a épousé, le Samedi 12 Août, en l'Église St-François-Régis, à Villeurbanne, Mlle Irène Baloste.

***

Nos sincères compliments à M. et Mme Charles Fischer, à M Léon Fouletier et à Madame et nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

### Naissances

Notre Champion de France et International Rolf Maier nous apprend la naissance, le 14 Juillet dernier, à Roubaix, d'un fils prénommé Bruno qui, nous l'espérons, suivra l'exemple de son Père et deviendra dans l'avenir un excellent haltérophile.

Nos bien vives félicitations aux heureux Parents et vœux de bonne santé pour le bébé.

***

Notre Espoir et International Robert Delebarre, actuellement en Algérie, est, depuis le 21 Août, l'heureux papa d'un bébé qui a reçu le nom de Hugues.

Nous adressons nos compliments aux Parents et nos vœux de bonne santé à la jeune maman et à son fils.

### Nécrologie

Nous apprenons avec un grand regret le décès de M. Joseph Haguenauer, ancien Président de la Société Athlétique Koenigshoffen et Trésorier du Comité d'Alsace, qui pendant 40 ans se dévoua pour le sport haltérophile dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Ses obsèques ont eu lieu le 30 Août, à Koenigshoffen, en présence de nombreux amis et sportifs.

Des couronnes furent déposées sur sa tombe par M. André, Secrétaire du Comité d'Alsace, et par M. Lix, Président de la S.A. Koenigshoffen.

M. Haguenauer était Officier du Mérite sportif.

Nous transmettons à Mme Haguenauer, à sa famille et au Comité d'Alsace, l'expression de nos bien sincères condoléances.

***

Le Cercle Sportif des Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne vient d'être durement éprouvé par la mort accidentelle de M. Roger Genty, animateur et moniteur de sa Section haltérophile.

Les obsèques de ce dévoué Dirigeant ont eu lieu à Paris le 5 Septembre.

La F.F.H.C. y était représentée par son Président, M. Jean Dame.

## *Dans nos* COMITÉS RÉGIONAUX

### COMITE DU LYONNAIS

#### Oyonnax contre Club Luxembourgeois

La saison 1960-61 se terminait par ce match-retour et, comme il est une tradition dans notre Société de conclure chaque année une rencontre amicale avec un nouveau Club étranger, non seulement pour faire un match haltérophile, mais surtout pour récompenser les athlètes de tous leurs

**LAPEYRE (Guyenne) 4e de la catégorie jusqu'à 1 m 68 au Championnat de France Culturiste 1961**

efforts au cours de la saison, nous avons choisi le Luxembourg comme but de voyage, avec match aller et retour.

Nous avons été très heureux de retrouver les athlètes du Club de Niedercorn dont nous avions fait la connaissance le 11, Avril, lors du match aller. Nos rapports ont été des plus sincères et amicaux, cela surtout grâce à la grande sympathie de M. Feller, Vice-président de la Fédération Luxembourgeoise et de tous les dirigeants du Club.

Au match aller, nous avions remporté une belle victoire par 1.915 k à 1.885 k pour une équipe de sept athlètes et le samedi soir 27 Mai, en match retour, nous confirmions notre premier résultat par 1.885 k à 1.832 k 500.

Nous avions choisi cette date pour coïncider avec l'ouverture du Grand Salon des plastiques d'Oyonnax et, à cette occasion, nos amis Luxembourgeois pouvaient visiter cette belle exposition tout en prenant connaissance de toute l'industrie du plastique de notre ville. Comme je vous le disais plus haut, pour nos deux clubs, un voyage d'agrément était le but de nos relations tout en faisant connaître et apprécier notre beau sport qu'est l'haltérophilie, au public venu nombreux à cette occasion.

Notre match débuta à 20 h 30 précises. Toutes les personnalités de notre ville étaient présentes. M. Feller arbitra cette rencontre après l'échange de fanions entre les deux capitaines.

Platier fut excellent. Jeantet, jeune espoir, actuellement militaire, battait ses records personnels avec un total de 315 k dont : 100 k à l'arraché et 125 k à l'épaulé-jeté, de belle facture ; Barone battait son propre record du total avec 337 k 500. Ce match fut des plus passionnants. L'équipe Luxembourgeoise, très jeune, a été très courageuse et tous, de part et d'autre, sont à féliciter pour leur bon travail. Je remis à chaque dirigeant et athlète un souvenir de notre ville et M. Feller remercia notre section pour son sympathique accueil. Comme notre compétition était suivie par une petite soirée dansante, chacun passa un agréable moment en alliant le sport à la musique.

Voici les résultats techniques :

*Pour Oyonnax* : Guy, 90 - 75 - 0 = 165 k ; Bailly, 80 - 75 - 95 = 250 k ; Pagani, 77,5 - 75 - 105 = 257 k 500 ; Maréchal, 87,5 -. 90 - 110 = 287 k 500 ; Platier, 90 - 85 - 110 = 285 k ; Jeantet, 85 - 100 - 125 = 310 ; Barone, 100 - 102,5 - 135 = 337 k 500. - Total 1.885 k.

*Union des Athlètes de Niedercorn* : Giuliani, 75 - 65 - 80 = 220 k ; Kripoler, 72,5 - 72,5 - 95 = 240 k ; Fibuin, 70 - 72,5 - 102,5 = 245 ; Schmitz, 82,5 - 80 - 107,5 = 270 ; Greiveldinger, 82,5 - 77,5 - 110 = 270 k ; Marth, 92,5 - 85 - 110 = 287 k 500 ; Achhorner, 100 - 85 - 115 = 300 k.

*Le Président :*
R. PAGANI.

# Perfectionnement de nos Entraîneurs

(*Suite de l'article paru dans le n° 169*)

5e - *Les problèmes du Club :*

a) Les finances.
b) Le recrutement des débutants.
c) Comment garder nos effectifs.
d) Pour une meilleure utilisation du matériel (l'ami Guillier nous guidera).
e) Que pouvons-nous offrir aux athlètes de toutes spécialités, afin qu'ils viennent dans nos salles.
f) Comment faire mieux connaître l'Haltérophilie.

6e - Comment se faire une documentation personnelle par les livres et les revues déjà parus, dans le but d'augmenter nos connaissances générales.

En effet, devant les progrès incessants de beaucoup de pays dans le domaine Haltéro-culturiste, l'entraîneur pourra y puiser d'amples renseignements instructifs à tous points de vue. Qui d'entre-nous ne connaît déjà la collection « Que sais-je » ?, qui, pour un prix modique, fournit une vaste et précise documentation à la portée de tous.

Amis entraîneurs, habituez-vous à lire et pas seulement vos journaux préférés, pas toujours bien informés de nos problèmes. Ce goût du savoir doit toujours être vivace.

Nous ne devons jamais laisser sans réponse la moindre question posée par nos athlètes ; si, pris au dépourvu, vous restez muets, notez la demande et écrivez- nous à l'I.N.S. et nous ferons toujours diligence pour vous dépanner. Nous formerons ainsi une grande équipe avec « *L'Haltérophile Moderne* » comme moyen de ralliement.

La difficulté de résoudre les problèmes fait qu'il est de plus en plus nécessaire de travailler en équipe. A l'I.N.S., où pour l'instant, nous sommes trois spécialistes, nous nous sommes partagés les tâches : à savoir : l'Historique de l'Haltérophilie - la Technique - l'Évolution de la Technique - l'Entraînement moderne Généralisé - Spécialisé- les apports de la science en général pour l'évolution particulière de l'Haltéro-culturisme. C'est une tâche de Titan, il faudrait être trois de plus pour faire face à tant de besoins.

L'ami Lambert me disait tout dernièrement que nous sommes aux balbutiements du sport en général et de l'haltérophilie en particulier. Pensons un instant, car je partage entièrement son point de vue, à ce que donnera dans un proche avenir l'association des efforts de la Médecine, de la Diététique, de l'entraînement moderne pour l'amélioration seulement de l'élite

Soyez bien persuadés, amis entraîneurs, que nous sommes encore, à l'I.N.S., des empiriques la recherche scientifique ne s'est pas encore penchée sur les problèmes de l'Haltérophilie. Toutes proportions gardées, voyez les réalisations en électronique, en automation, en médecine de rééducation, etc., ... Qui aurait pris au sérieux, voici vingt ans encore, les écrits de Jules Verne qui passionnèrent tant notre adolescence ?

Croyez bien que je ne rêve pas ; en général les haltérophiles que nous sommes, avons les pieds solidement fixés au sol et nous gardons toujours la tête froide.

Donc, avec la fin, pour aujourd'hui, de ce propos, répétons que chaque mois paraîtra un chapitre qui aura pour objet votre perfectionnement. Écrivez-nous, posez vos problèmes nous y gagnerons tous, de même notre sport qui nous est si cher. Merci d'avance. ...A vous lire.

G. PICHON,
*Maître d'E.P.S. à l'I.N.S.*

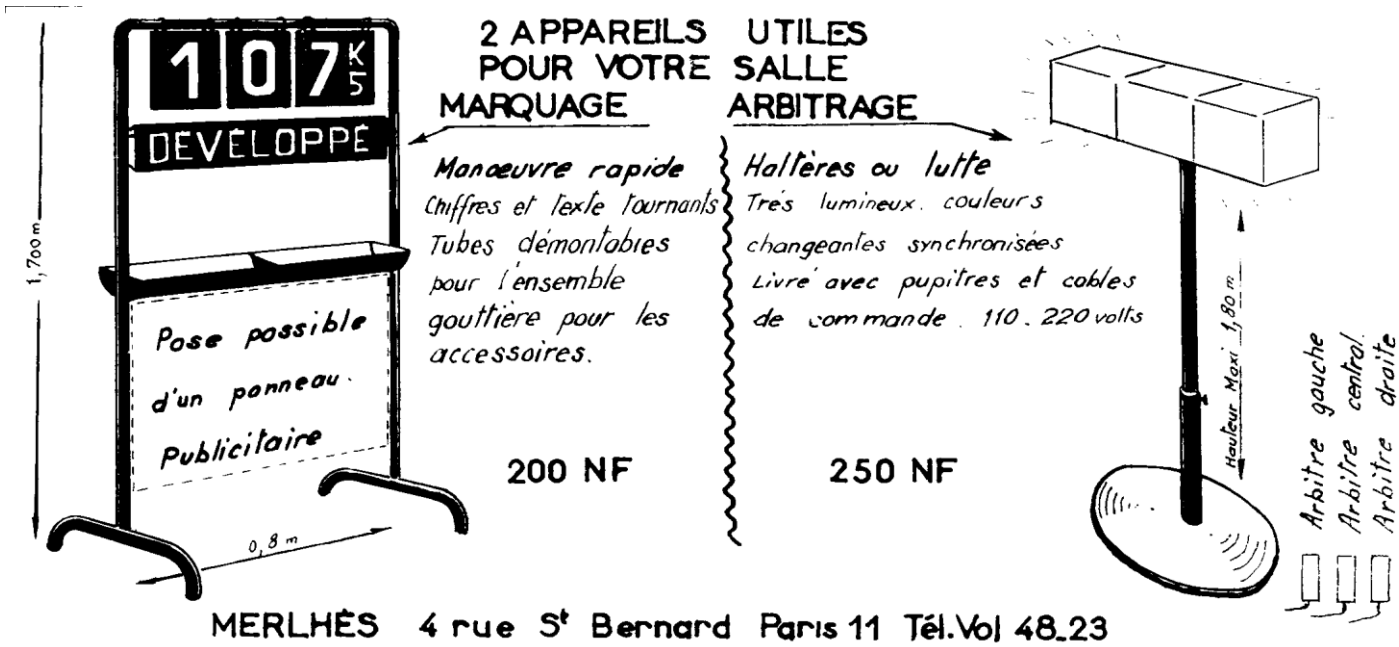

© RLPZ (2019)

N° 171

# L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
16e ANNÉE
Octobre
1961

*Document original : Georges Firmin*

# SOMMAIRE

●-●


Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 6 octobre 1961..... 3

Règlement du Prix Interrégional 1961-1962 ..... 4

Ce que vous devez savoir ..... 5

Perfectionnement de nos Entraîneurs (suite), par G. PICHON ..... 7

Prochains stages d'Espoirs Haltérophiles ..... 7

Le Championnat du Monde 1961 par G. LAMBERT..... 8

Liste des records du Monde..... 13

Résultats Techniques du Championnat du Monde ..... 14

Amélioration du matériel de nos salles (suite), par L. GUILLIER..... 16



**L'HALTÉROPHILE MODERNE**

**16e ANNEE. – N° 171.**

*organe officiel mensuel*

**DIRECTION - REDACTION**
**ADMINISTRATION**
**10, rue Saint-Marc, PARIS-2e**

Téléphone : CEN. 53-60

**Abonnement**

**France..... 6 NF.**
**Etranger..... 10 NF.**
**Clubs affiliés..... 15 NF.**

*Chèques Postaux Paris 1304-82.*


## AVIS IMPORTANTS

**Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris-2e, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1960-61 (part revenant à la Fédération : 1,50 NF par licence).**

**Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres - licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.**

***

**Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1961-62 à la F.F.H.C., soit 15 NF. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin Fédéral.**

**Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.**

*Numérisation : R. LPZ 2012 (2019)*

*Sur notre page de couverture :*

**Au Championnat du Monde de Vienne, les trois vainqueurs de la catégorie Poids Moyens :**

**1er Kurynov (U.R.S.S.) ;**
**2me Verès (Hongrie) ;**
**3me Paterni (France).**

*(Photo Franz Fink, Vienne)*


*MAISON*

**BOUSSARD & JEANNERET**

**170, rue du Temple –Paris (3e)** Téléphone : ARC. 37-21

**COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES**

**OBJETS D'ART**
**POUR TOUS SPORTS**

**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons**
**Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine**
**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix**
**Grand choix de Survêtements**

**ALLEN** 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18

*Conditions Spéciales aux Sociétés*

**Fournisseur de l'équipe de France**


Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

# Partie Officielle

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 6 OCTOBRE 1961

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dury, L. Morin, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame. Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. E. Gouleau, F. Piou, L. Vandeputte.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

*DEMANDES D'AFFILIATION*. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.436 - Union Sportive Municipale Columérienne.
- ✓ N° 3.437 - Ring de Villepinte-Vert Galant.
- ✓ N° 3.438 - Toulouse Électrogaz Club.
- ✓ N° 3.439 - Club Athlétique Choletais.

Il est ensuite procédé à la réintégration de l'Entente Sportive St-Martin d'Hères, qui avait dû cesser depuis deux ans son activité, faute de salle.

Bonne note est enfin prise du changement de titre de l'Alliance Ste-Savine, devenue Société Municipale et qui se dénommera : « Alliance Sportive Sainte-Savine ».

*HOMOLOGATION DE RECORDS* - Le Bureau homologue comme record de France Juniors la performance ci-après : *Poids Moyens - Épaulé et Jeté à deux bras* : 135 k 500 par Trudel le 29 Juillet 1961, à Lille. Arbitres : MM. Vandeputte, Dumoulin et Meese (ancien record 132 k 500 par Delebarre).

Il homologue comme records de France *Seniors* les performances suivantes :

*Poids Plumes - Développé à deux bras* : 97 k 500 par Fulla, le 2 Septembre 1961, à l'I.N.S. Arbitres : MM. Jean Dame, Rolet, Morin. (Ancien record 96 k par lui- même.)

*Poids Moyens - Total Olympique* : 127,500 + 120 + 157,500 = 405 k par Paterni, le 23 Septembre 1961 à Vienne (Autriche). Arbitres : MM. Witucki. Coucheir et Hoffman. (Ancien record : 400 k par lui-même.)

*CHAMPIONNAT DU MONDE D'HALTÉROPHILIE ET CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DU MONDE* - Le Président fait un bref compte rendu du Championnat du Monde d'Haltérophilie qui, déclare-t-il, a été organisé d'une façon magistrale par la Fédération Autrichienne et son Président M. Wunderer, dans une salle magnifique de 12 000 places et devant une très nombreuse assistance.

Le Président estime inutile de rappeler les performances réalisées au cours de ce Championnat, mais tient à souligner la belle tenue des athlètes français, et particulièrement celle de Paterni qui, profitant de circonstances favorables, a obtenu la 3e place dans la catégorie des Poids Moyens, avec 8 essais réussis sur 9.

Quant au Concours du Plus Bel Athlète du Monde, il réunissait 18 concurrents - tous très beaux athlètes - représentant 11 nations. A mon avis, les résultats du Concours n'ont pas reflété exactement la valeur des participants, mais il convient de se féliciter de la place de 3e obtenue par le Français Mierczuk qui a remporté en même temps le titre de Champion d'Europe.

*CONGRES DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE*. - Le Président communique ensuite à ses Collègues les décisions récentes prises par le Bureau de la F.I.H.C. et résume les délibérations du Congrès de Vienne

Les Arbitres internationaux sont répartis en deux catégories. Dans la 1re sont d'ores et déjà classés les arbitres ayant officié dans les Championnats du Monde et les Jeux Olympiques. Tous les autres arbitres proposés par leur Fédération Nationale sont inscrits dans la 2e catégorie, mais pourront passer dans la 1re à la suite d'un examen pratique, passé au cours d'un match international, devant trois arbitres de la catégorie 1.

M. Jean Dame a été réélu Membre de la Commission Technique et de la Commission de Culture Physique.

Il a protesté contre les modifications des statuts qui ont été effectuées par le Bureau de la F.I.H.C. alors que le Congrès de Rome l'avait seulement chargé de ratifier le projet étudié et mis au point par l'ancien Bureau au cours de ses réunions de Paris et de Milan.

Les deux catégories supplémentaires Poids Mouches et Super-Lourds proposées par le Congrès de Rome n'ont pas été acceptées par le Comité International Olympique.

Des minima seront établis pour la participation aux Championnats du Monde et aux Jeux Olympiques, mais le Président estime que les athlètes ne peuvent être éliminés qu'à la suite d'Éliminatoires organisées au lieu de la compétition, pour respecter la pensée de Pierre de Coubertin, fondateur des Jeux.

Le Championnat d'Europe 1962 aura lieu à Budapest, fin Mai début Juin le Championnat du Monde aux États-Unis, dans la dernière semaine d'Août.

*MATCHES INTER-NATIONS*. - Le Président a confirmé aux Délégués Italiens et Polonais les dispositions déjà prises par la Fédération Française en vue des matches inscrits au calendrier 1961-62.

Une autre rencontre pourra être conclue avec l'Allemagne de l'Ouest, mais la date ne pourra en être fixée que lorsque confirmation sera donnée des dates exactes des Championnats d'Europe et du Monde.

Une lettre sera adressée à ce sujet aux Fédérations organisatrices.

La Turquie désire également conclure un match avec l'Équipe de France B et l'Espagne avec un Club français.

*COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.*

*Subvention de fonctionnement*. - Le Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports a fait connaître à la F.F.H.C. par lettre du 6 Juillet, le chiffre minimum de la subvention de fonctionnement qui lui sera allouée pour l'année 1961.

*Demandes de prêt de barre.* - Le Bureau est d'accord pour donner satisfaction aux demandes de prêt de barre présentées par l'Union Sportive Municipale Columérienne, le Cercle Sportif Montois la Montagne, le Club Athlétique Choletais.

*Commission Mixte Scolaire et Universitaire.* - Sont désignés pour faire partie de la Commission Mixte d'Haltérophilie de l'O.S.S.U. : MM. René Duverger, Julien Duchesne et le Moniteur National Georges Lambert.

*Correspondance concernant Jean Debuf.* - Il est donné connaissance des lettres reçues de M. Vandeputte, Vice-président du Comité des Flandres et de Jean Debuf lui-même, concernant la décision prise par ce dernier de signer un contrat de catch.

Le Président lit ensuite les réponses qu'il a faites et dans lesquelles il regrette notamment cet abandon prématuré, par Jean Debuf, de sa carrière haltérophile.

*Coupe de France* 1962. - Aucune décision définitive n'a été prise par le Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports concernant l'obligation de faire cadrer les délimitations territoriales des Comités régionaux fédéraux avec celles des Académies. Trois Académies nouvelles sont d'ailleurs en voie de formation, ce qui modifiera le plan initial.

En conséquence, le Bureau décide que le nouveau règlement de la Coupe de France par équipes pourra être mis en application pour la saison 1961-62.

*Stages* 1962. - A la demande du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, le Moniteur National a établi un calendrier des Stages 1962 qui est soumis à l'homologation du Bureau.

Le projet comporte une innovation, M. Lambert proposant de remplacer les tournées itinérantes par trois stages de perfectionnement de Moniteurs, d'une durée de 48 heures, stages à caractère interrégional.

Adopté.

*Formation de Moniteurs.* - Évoquant les épreuves de l'examen qui doivent avoir lieu le lendemain, à l'Institut National des Sports, en vue de la nomination de cadres F.F.H.C.. M. André Rolet désire savoir si, prenant prétexte de la disparition des mouvements d'un bras du Règlement International, la Fédération Française n'exigera plus que ses futurs cadres soient interrogés sur les dits mouvements.

M. Duchesne estime qu'il est inadmissible que les candidats moniteurs ne connaissent pas la technique des mouvements d'un bras ; des questions doivent donc continuer de leur être posées à ce sujet.

Il préconise également une revalorisation des diplômes attribués et demande que les Membres du Jury ne se montrent pas trop indulgents dans l'octroi des notes.

M. André Rolet serait désireux de savoir ce que deviennent les cadres nommés chaque année par la F.F.H.C. et s'ils continuent d'apporter une aide efficace à la Fédération et aux Comités régionaux.

Après un échange de vues, il est décidé de demander aux différents Comités régionaux un compte rendu d'activité de leurs Moniteurs et Entraîneurs, ce qui permettra à la F.F.H.C. de décider si elle doit leur délivrer ou non le millésime de l'année en cours, indispensable, à l'avenir pour la validation de la carte dont ils sont titulaires et qui leur donne droit à l'entrée des manifestations organisées par la Fédération et ses Comités Régionaux.

*Diplômes de Champions de France*. - La proposition de M. Morin de créer un diplôme de Champion de France est adoptée à l'unanimité.

*Breloques*. - A la demande de M. Clutier, il est décidé également que les récompenses remises aux vainqueurs des différentes compétitions fédérales devront être d'une meilleure qualité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.

*Le Secrétaire Général,*
André ROLET

**RÈGLEMENT DU PRIX INTERRÉGIONAL 1961-62**

Le Prix interrégional 1961-62 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et culturiste, le dimanche 7 janvier 1962, à 14 heures, au Gymnase Municipal Voltaire, 2, rue Japy, Paris.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, possesseurs de la licence 1961-62.

Est amateur toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouvert à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

**Qualification**

Seront qualifiés pour participer au Prix Interrégional les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques

| | |
|---|---|
| *Poids Coqs* ..... | 190 k. |
| *Poids Plumes* ..... | 210 k. |
| *Poids Légers* ..... | 215 k. |
| *Poids Moyens* ..... | 250 k. |
| *Poids Mi-Lourds* ..... | 270 k. |
| *Poids Lourds Légers* ..... | 285 k. |
| *Poids Lourds* ..... | 295 k. |

Peuvent participer au Prix Interrégional : 1° les athlètes classés 4e série ; 2° les athlètes classés 3e série, n'ayant jamais été qualifiés pour la finale d'un Prix Fédéral, d'un Critérium National Haltérophile Seniors ou d'un championnat de France Seniors.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé vainqueur mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 5 par catégorie et de 21 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

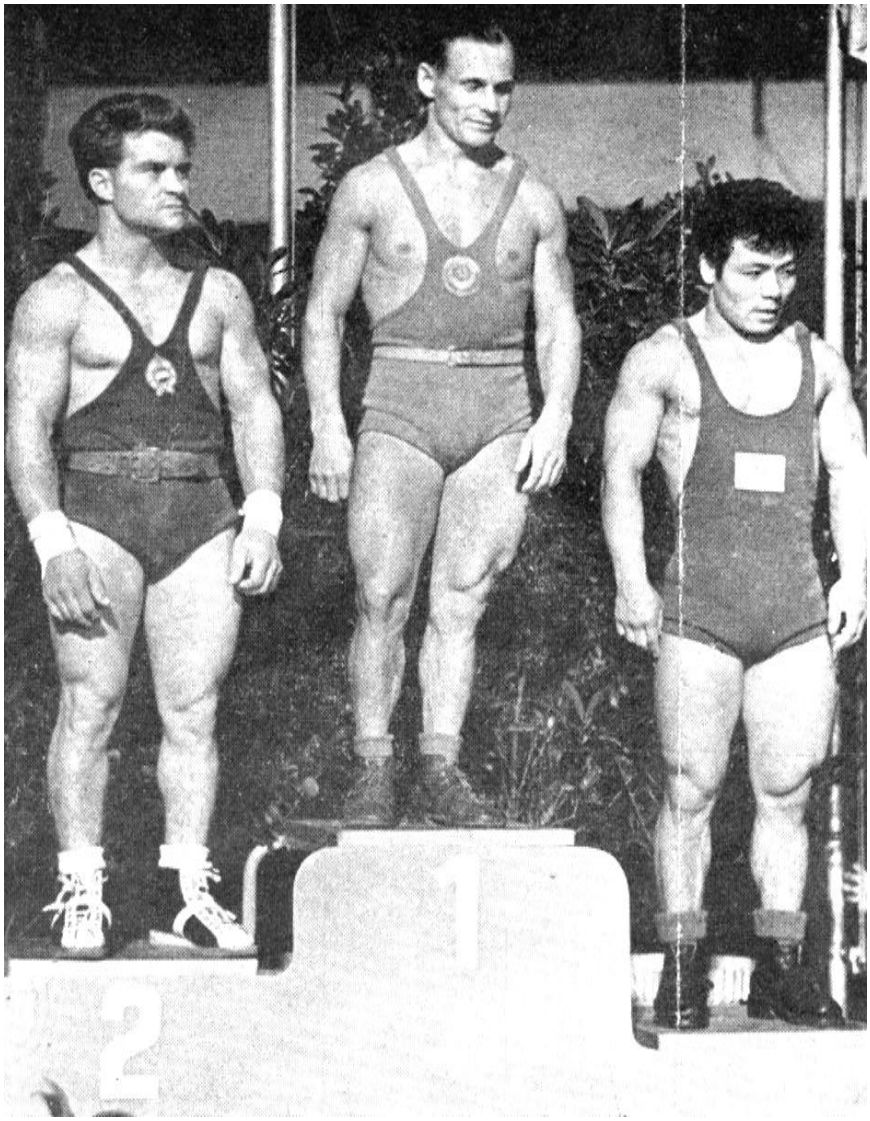

**Les vainqueurs de la catégorie Poids Coqs au Championnat du Monde 1961 : 1er STOGOV (U.R.S.S.) ; 2e FOLDI (Hongrie) ; 3e MIYAKE (Japon).** ***(Photo Franz Fink)***

**Engagements**

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le dimanche 17 décembre 1961. La clôture des engagements pour la finale est fixée au 20 décembre 1961, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, à Paris, par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où se sont déroulées les éliminatoires régionales, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés.

Les mineurs participant au Prix Interrégional devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Les résultats comporteront un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors.

Seront considérés comme Juniors les athlètes nés en 1941, 1942, 1943, 1944 et 1945.

**Frais de déplacement**

La Fédération prendra en charge les frais de déplacement des concurrents disputant le Prix Interrégional dans les conditions suivantes :

1° Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2e classe ;

2° Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

**Catégorie de concurrents**

*Poids Coqs* : jusqu'à 56 k.
*Poids Plumes* : de 56 k à 60 k.
*Poids Légers* : de 60 k à 67 k 500.
*Poids Moyens* : de 67 k 500 à 75 k.
*Poids Mi-Lourds* : de 75 k à 82 k 500.
*Poids Lourds Légers* : de 82 k 500 à 90 k.
*Poids Lourds* : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée ; *les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.*

**Mouvements imposés**

1° Développé à deux bras ;
2° Arraché à deux bras ;
3° Épaulé et jeté en barre à deux bras.

**Nombre d'essais**

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à 5 kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

**Pesage**

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Prix Interrégional, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Prix Interrégional.

**Matériel**

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Prix Interrégional.

**Tenue**

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

**Désignation des vainqueurs**

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'ex-æquo dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

**Pénalités**

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements

- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Prix Interrégional;
- Tout concurrent abandonnant le Prix Interrégional pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

**Réclamations**

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

**Responsabilités**

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Prix Interrégional.

**Il est rappelé que les abonnés qui changent de domicile et désirent que le service du Bulletin leur soit expédié à leur nouvelle adresse doivent le SPÉCIFIER EXPRESSÉMENT, soit au verso de leur chèque postal, soit par lettre à la F.F.H.C.**

# Ce que vous devez savoir

## NOUVELLES INTERNATIONALES

### Redevances internationales

**La Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste a décidé d'étendre les redevances à lui verser à tous les matches internationaux amicaux, quelle que soit leur nature.**

**Le barème en a été fixé de la façon suivante :**

- **Match entre Clubs de deux Pays différents : 1 Livre St.**
- **Match entre 2 Villes ou 2 Pays différents : 2 Livres St.**
- **Match entre 3 Villes ou 3 Pays et plus : 5 Livres St.**

**Ces redevances doivent être adressées par l'intermédiaire dune banque au compte de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste, au Midland Bank Ltd, 123 High Street, Whitton, Middlesex (Grande-Bretagne).**

**Au surplus l'autorisation PRÉALABLE d'organiser un match doit être demandée à la F.I.H.C. par l'intermédiaire de la Fédération Française.**

**Nos Clubs et nos Comités Régionaux sont priés de se conformer à ces prescriptions afin d'éviter à la F.F.H.C. des observations et réclamations d la part du trésorier de la F.I.H.C.**

***

### Résultats du Championnat National du Japon

*Poids Coqs :* 1. Kabuira : 85 - 95 - 122,500 = 302 k 500 - 2. Endoh : 97,500 - 90 - 115 = 302 k 500 - 3. Kawasaki : 87,500 - 90 - 100 = 287 k 500.

*Poids Plumes :* Miyake : 105 - 112,500 - 140 = 357 k 500 - 2. Furuyama : 100 - 100 - 120 = 320 k - 3. Ranahashi : 90 - 100 - 120 = 310 k.

*Poids Légers :* 1. Onuma : 117,500 - 117,500 - 145 = 380 k - 2. Miwa : 90 - 115 - 145 = 350 k - 3. Kato : 102,500 - 102,500 - 135 = 340 k.

*Poids Moyens :* 1. T. Kato : 100 - 105 - 145 = 350 k - 2. Fujisawa : 92,500 - 110 - 140 = 342 k 500 - 3. Nagumo : 95 - 110 - 130 = 335 k.

*Poids Mi-Lourds* : 1. Tsugioka : 125 - 122,500 - 157,500 = 405 k - 2. Abe : 107,500 - 102,500 -

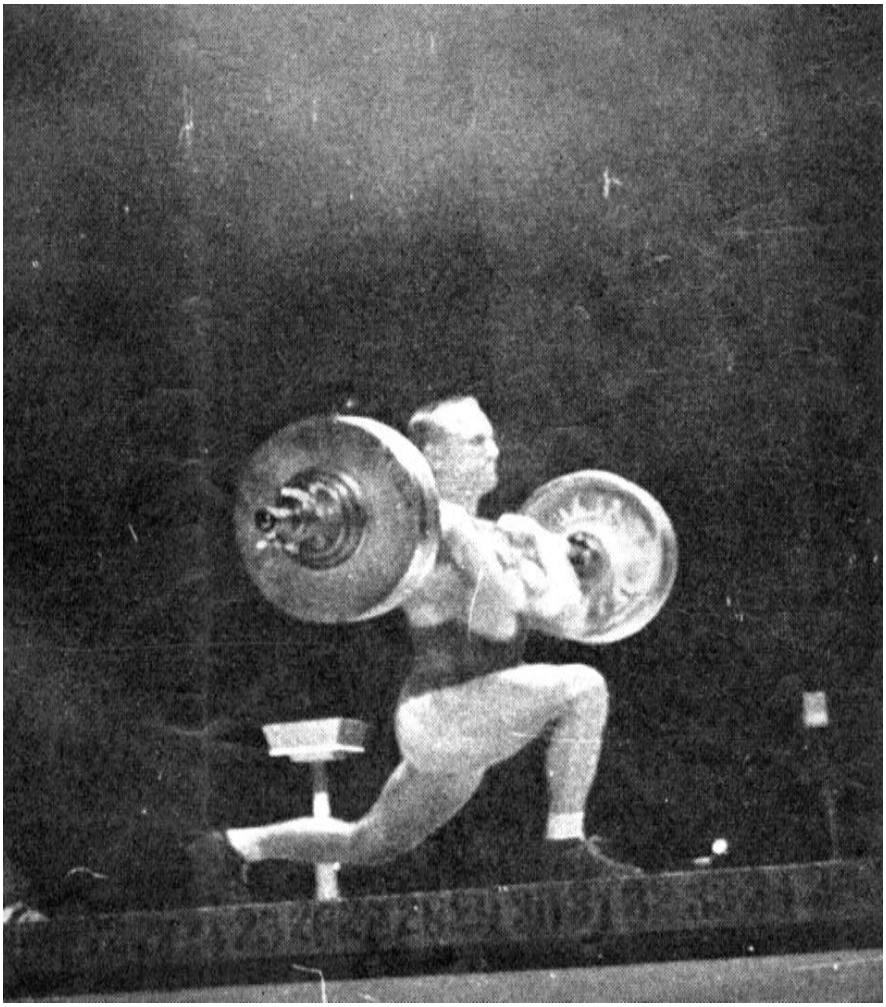

**BASZANOWSKI (Pologne). Champion du Monde 1961 des Poids Légers, dans son 3e essai à l'épaulé et jeté : 162 k 500 qui aurait constitué, en cas de réussite, le nouveau record du Monde.**

135 = 345 k - 3. Suzuki : 92,500 - 107,500 - 142,500 = 342 k 500.

*Poids Lourds Légers :* 1. Kubota : 135 - 115 - 150 = 400 k -2. Y Watanabe : 100 - 110 - 140 = 350 k.

*Poids Lourds :* 1. M. Watanabe : 105 - 100 - 155 = 360 k - 2. E. Kawana : 115 - 105 - 140 = 360 k. - 3. Kakamura : 107,500 - 95 - 132,500 = 335 k.

**Résultats du Championnat National d'Italie**

*Poids Coqs :* 1. Grandi : 100 - 92,500 - 127,500 = 320 k - 2. Sottili : 80 - 77,500 - 92,500 = 250 k - 3. Atzori : 62,500 - 72,500 - 95 = 230 k.

*Poids Plumes :* 1. Mannironi : 100 - 107,500 - 132,500 = 340 k - 2. Angerame : 95 - 85 - 110 = 290 k - 3. Abruzzese : 80 - 85 - 107,500 = 272 k 500.

*Poids Légers :* 1. de Genova : 105 - 105 - 135 = 345 k - 2. Montuschi : 100 - 105 - 135 = 340 k - 3. Rovetti : 80- 85 - 112,500 = 277 k 500.

*Poids Moyens :* 1. Ruggi : 115 - 105 - 130 = 350 k - 2. Pétrelli : 105 - 95 - 125 = 325 k - 3. Salvatori : 95 - 95 - 125 = 315 k.

*Poids Mi-Lourds :* 1. Seggi : 112,500 - 110 - 145 = 367 k 500 - 2. Bonafede : 105 - 105 - 135 = 345 k - 3. Indelicato : 110 - 100 - 132,500 = 342 k 500.

*Poids Lourds Légers :* 1. Masu : 132,500 - 115 - 160 = 407 k 500 - 2. Borgnis : 115 - 115 - 155 = 380 k - 3. Merolèse : 115 - 105 - 142,500 = 362 k 500.

*Poids Lourds :* 1. Pigaiani : 145 - 120 - 150 = 415 k - 2. Nunzi : 135 - 115 - 150 = 400 k -3. Lori : 117,500 - 105 - 135 = 357 k 500.

**Résultats du Championnat de l'Allemagne de l'Est**

*Poids Coqs :* 1. Reck : 90 - 80 - 115 = 285 k - 2. Haschker : 70 - 72,500 - 95 = 237 k 500.

*Poids Plumes :* 1. Schuchort : 100 - 90 - 115 = 305 k - 2. Stolt : 95 - 90 - 120 = 305 k - 3. Hunger : 92,500 - 90 - 115 = 297 k 500.

*Poids Légers :* 1. Gebhardt : 105 - 100 - 135 = 340 k - 2. Hatt : 102,500 - 100 - 135 = 337 k 500 - 3. Gerber : 90 - 100 - 135 = 325 k.

*Poids Moyens :* 1. Dittrich : 115 - 115 -145 = 375 k -2. Hopfner : 100 - 112,500 - 135 = 347 k 500 - 3. Lachmann : 110 - 100 - 125 = 335 k.

*Poids Mi-Lourds :* 1. Sennewald : 120 - 112,500 - 150 = 382 k 500 - 2. Ebel : 120 - 110 - 150 = 380 k - 3. Jahner : 115 - 112,500 - 150 = 377 k 500.

*Poids Lourds Légers :* 1. Gohring : 122,500 - 127,500 - 162,500 = 412 k 500 - 2. Czech : 130 - 115 - 155 = 400 k. - 3. Reinke : 120 - 115 - 150 = 385 k.

*Poids Lourds :* 1. Arnold : 142,500 - 120 - 170 = 432 k 500 - 2. Stemplinger : 135 - 125 - 167,500 = 427 k 500 - 3. Jackisch : 125 - 105 - 135 = 365 k.

**Résultats du Championnat de Bulgarie**

*Poids Coqs :* 1. Pachkovski : 75 - 85 - 107,500 = 267 k 500 - 2. Nikolov : 80 - 82,500 - 102,500 = 265 k - 3. Khristov : 77,500 - 72,500 - 95 = 245 k.

*Poids Plumes :* 1. Nikolov : 100 - 90 - 120 = 310 k - 2. Petkov : 92,500 - 97,500 - 117,500 = 307 k 500 - 3. Koprinkov : 90 - 90 - 120 = 300 k.

*Poids Légers :* 1. Babachev : 105 - 95 - 125 = 325 k - 2. Petrov : 100 - 95 - 115 = 310 k - 3. Kerov : 95 - 95 - 115 = 305 k.

*Poids Moyens :* 1. Petkov : 110 - 100 - 140 = 350 k - 2. Stanislavov : 95 - 110 - 130 = 335 k - 3. Dilov : 95 - 110 - 130 = 335 k.

*Poids Mi-Lourds :* 1. Tachev : 120 - 120 - 140 = 380 k - 2. Gurkov : 110 - 112,500 - 140 = 362 k 500 - 3. Kolev : 105 - 105 - 130 = 340 k.

*Poids Lourds Légers :* 1. Savov : 120 - 125 - 160 - 405 k - 2. Milushev : 110 - 115 - 145 = 370 k - 3. Khristov : 100 - 105 - 130 = 335k.

*Poids Lourds :* 1. Veselinov : 145 - 125 - 180 = 450 k - 2. Vitanov : 100 - 110 - 135 = 345 k - 3. Krustev : 105 - 95 - 120 = 320 k.

**Allemagne de l'Est bat Tchécoslovaquie 4 à 3**

*Poids Coqs :* 1. Reck (Allemagne de l'Est) 297 k 500 - 2. Saitl (Tchécoslovaquie) 257 k 500.

*Poids Plumes :* 1. Schuchordt (Allemagne de l'Est) 300 k - 2. Janal (Tchécoslovaquie) 290 k.

*Poids Légers :* 1. Otshal (Tchécoslovaquie) 355k - 2. Gebhardt (Allemagne de l'Est) 332 k s500.

*Poids Moyens* : 1. Dittrich (Allemagne de l'Est) 382 k 500 - 2. Zdrazila (Tchécoslovaquie) 360 k.

*Poids Mi-Lourds :* 1. Psenicka (Tchécoslovaquie) 395 k - 2. Sennewald (Allemagne de l'Est) 387 k 500.

*Poids Lourds Légers :* 1. Srtzka (Tchécoslovaquie) 390 k - 2. Gohring (Allemagne de l'Est) 0.

*Poids Lourds :* 1. Arnold (Allemagne de l'Est) 420 k - 2. Ledvina (Tchécoslovaquie) 385 k.

**Allemagne de l'Est bat Tchécoslovaquie Juniors 7 à 0**

*Poids Coqs :* 1. Reck (Allemagne de l'Est) 295 k - 2. Bartos (Tchécoslovaquie) 242 k 500.

*Poids Plumes :* 1. Schuchordt (Allemagne de l'Est) 300 k - 2. Utikal (Tchécoslovaquie) 260 k.

*Poids Légers :* 1. Gebhardt (Allemagne de l'Est) 337 k 500 - 2. Babinsky (Tchécoslovaquie) 312 k 500.

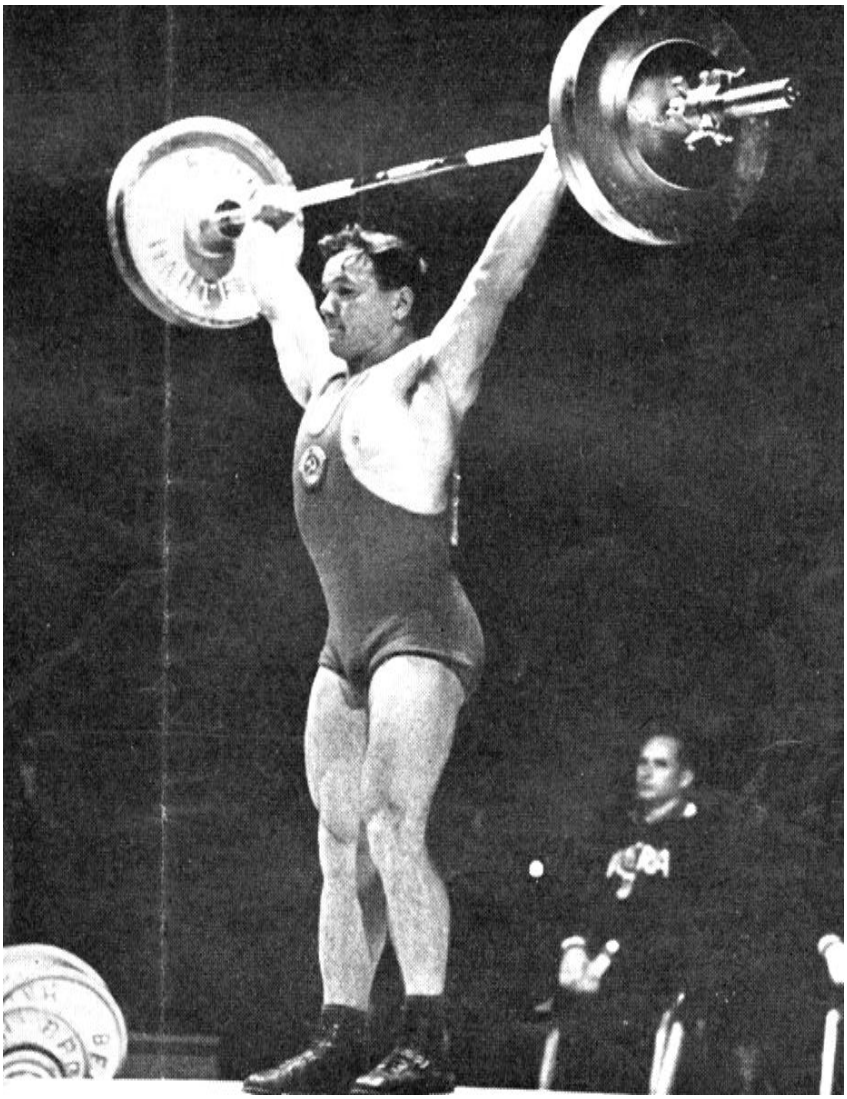

**KURYNOV (U.R.S.S.), Champion du Monde 1961 des Poids Moyens.**

*(Photo Franz Fink)*

*Poids Moyens :* 1. Dietrich (Allemagne de l'Est) 375 k - 2. Beren (Tchécoslovaquie) 355 k.

*Poids Mi-Lourds :* 1. Sennewald (Allemagne de l'Est) 395 k - 2. Gurtler (Tchécoslovaquie) 330 k.

*Poids Lourds Légers* : 1. Gohring (Allemagne de l'Est) 390 k - 2. Hlavacek (Tchécoslovaquie) 385 k.

*Poids Lourds :* 1. Arnold (Allemagne de l'Est) 390 k - 2. Effenberger (Tchécoslovaquie) 377 k 500.

**Nouveaux Records du Monde**

*Poids Plumes* - Arraché à deux bras : 115 k par Miyake (Japon) le 13/ 7/61 à Ohno-Cho (Japon) ;

*Poids Mi-Lourds* - Développé à deux bras : 153 k 500 par Kono (États-Unis), le 17/ 6/61 à Tokyo.

*Poids Lourds Légers* - Épaulé et Jeté à deux bras : 190 k par Palinski (Pologne), le 24/ 9/61 à Vienne.

Total olympique : 147,500 - 137,500- 190 = 475 k par Palinski (Pologne), le 24/ 9/61 à Vienne.

**Nouveaux Records Nationaux**

Japon - *Poids Plumes* - Total olympique : 357 k 500 et Arraché à deux bras 115 k par Miyake.

*Poids Mi-Lourds* - Arraché à deux bras : 125 k - Épaulé et Jeté à deux bras : 157 k 500 et Total olympique 405 k par Tsugioka.

*Poids Lourds Légers* - Développé à deux bras : 135 k par Kubota.

U.R.S.S. - *Poids Légers* - Arraché à deux bras : 129 k par Jgoune.

*Poids Lourds* - Développé à deux bras : 165 k 500 par Sheierman.

Épaulé et Jeté à deux bras : 188 k 500 par Dvigun.

Italie - *Poids Coqs* - Total Olympique : 320 k par Grandi.

*Poids Moyens* - Développé à deux bras : 119k 500 par Ruggi.

Allemagne de l'Est - *Poids Lourds Légers* - Épaulé et Jeté : 164 k par Gohring.

*Poids Lourds* - Développé à deux bras : 145 k par Arnold.

Australie - *Poids Mi-Lourds* - Épaulé et Jeté à deux bras : 160 k et Total olympique : 390 k par Santos.

*Poids Lourds* - Arraché à deux bras : 135 k et Épaulé et Jeté : 183 k 500 par Shannos.

# Perfectionnement de nos Entraîneurs

Le précédent article vous a entretenus des exercices d'assouplissement nous continuerons aujourd'hui sur ce chapitre.

Trois procédés vous sont offerts

1° *Les exercices de reptation*. - Ils s'exécutent à mains libres sur le sol protégé d'un tapis. Le principe de base consiste à étirer horizontalement la colonne vertébrale, dans le but d'étirer les ligaments et les muscles profonds des gouttières vertébrales et de donner libre cours au jeu maximum des surfaces articulaires des vertèbres dorsales et lombaires.

Ces exercices sont employés couramment pour la rééducation vertébrale dans tous les cas de rhumatismes, de petites luxations et de contracture nerveuse (sciatique) et musculaire (lumbago, vulgairement appelé tour de rein).

Ces exercices sont à pratiquer dans chaque séance d'entraînement, surtout après les séries de développés et d'épaulés et jetés, pour les haltérophiles et des séries de flexions sur jambes (squats) ou de tirage de barre (action des bras ou des muscles du dos).

En voici la description :

1er *exercice :* Couché facial, jambes réunies tendues, pieds sur mur pousser d'une main (droite ou gauche) ou à deux mains un disque de 5 à 10 kilos posé sur le sol. La poussée du disque avec le ou les deux bras tendus se fera en expiration profonde. Exécuter des séries de sept poussées.

2eme *exercice* : A genoux écartés sur le sol, thorax sur les cuisses, bras serrant les oreilles, flexion latérale (droite et gauche) et horizontale du tronc en étirant au maximum la colonne vertébrale (travail en expiration). Exercice à exécuter par séries de sept.

3eme *exercice* : Un genou sur le sol, colonne vertébrale horizontale, bras serrant les oreilles, la jambe libre horizontalement allongée. Extension lente de la colonne vertébrale par la poussée des bras et de la jambe (après sept poussées en expiration, on change la position des jambes).

On peut augmenter l'intensité de cet exercice en fléchissant le tronc latéralement (du seul côté du genou fléchi). Important : veiller à garder le contact du genou sur le thorax et aussi celui du talon de la jambe fléchie sur le fessier.

2° - *Exercices avec le bâton* : Longueur du bâton : envergure des bras horizontaux, diamètre : 0 m 03.

1er exercice : Assis à cheval sur un banc, le bâton sur les omoplates, les bras en croix, colonne vertébrale verticale rotation du tronc à droite et à gauche (en expiration - ventre plat - thorax en expansion. Exécuter des séries de sept exercices.

2me *exercice* : Debout, jambes tendues écartées, bâton aux omoplates, bras en croix, tronc horizontal, rotation du tronc à droite et à gauche. Exécution en expiration en tournant la tête à droite et à gauche vers le ciel.

3me *Exercices à l'espalier* - Cet appareil, je l'ai mentionné il y a bien des mois dans ce Bulletin, est l'instrument roi pour la colonne vertébrale : il l'allonge, l'assouplit et permet la libération des disques intervertébraux et le dégagement des trous de conjugaison, pour le plus grand bien de la circulation sanguine et nerveuse.

Les exercices les meilleurs se font en suspension faciale ou dorsale, tenu par les mains, bras à largeur d'arraché à deux bras.

1. Exécuter des balancés avec les jambes ;
2. Exécuter en suspension dorsale des pédalages avec les jambes ;
3. Toujours en suspension dorsale, faire - en imitation - des shoots de football latéraux (exemple : shoot à gauche par la jambe droite et vice-versa) ;
4. Toujours en suspension, exécuter des croisés de jambes (jambe gauche dessus la jambe droite et vice-versa) ;
5. Pour débloquer les vertèbres dorsales et l'articulation scapulohumérale se mettre en suspension (dorsale ou faciale) avec décalage en hauteur de la prise des mains (exemple main gauche, main droite, barreau au-dessous (et vice-versa). Effectuer ainsi les exercices 1, 2, ci-dessus décrits.

Dans les mises en train précédant chaque entraînement, étant en sudation, exécuter des circumductions des bras dans les deux sens à rythme progressif. En se mettant en appui manuel face à l'espalier, exécuter des lancers latéraux d'une jambe (alternativement jambe droite lancée, jambe gauche en appui au sol et vice- versa).

Toujours en appui d'une main à l'espalier ou sur le mur, exécuter des circumductions de la cuisse sur le bassin dans les deux sens (cet exercice est excellent pour l'articulation coxo-fémorale. En somme ces derniers exercices sont ceux qu'emploient les danseuses classiques dans leur travail à la barre).

Dans le prochain article, nous aborderons le problème de la musculature trop contractée, souvent entraînée sans souci des muscles antagonistes.

C'est un chapitre des plus importants à connaître pour lutter contre l'enraidissement musculaire et l'absence de souplesse progressive articulaire très fréquents en Haltéro-culturisme.

G. PICHON
*M.E.P.S. à l'I.N.S.*

(*à suivre*)

### *Demande de Match*

Le Club Sportif et Artistique de la Défense Nationale, section de Châtellerault, désire conclure un match amical dans un rayon de 200 kilomètres.

Équipe de 6 à 8 hommes approchant le total de l'équipe de Châtellerault approximativement 1595 k (7 hommes).

Dates disponibles : match aller, courant Novembre (26) - match retour courant Janvier (7 ou 14).

Adresser la correspondance à M. Albert Chartier, Croix de Piétard, Châtellerault (Vienne).

## Prochains stages d'Espoirs Haltérophiles

**du 4 au 9 Décembre 1961**
**du 8 au 13 Janvier 1962**
**du 12 au 17 Février 1962**

**à l'institut National des Sports**
**à PARIS**

# Le Championnat du Monde 1961

Organisé à Vienne à l'occasion du 70me anniversaire de la Fédération Autrichienne, le Championnat du Monde 1961 obtint un très vif succès auprès du public viennois. En effet, dès le mercredi 20 Septembre à 19 heures, la grande salle du Stadthalle est à peu près comble pour la cérémonie d'ouverture et la compétition des Poids Coqs.

Précédés par le drapeau de leur nation, les athlètes défilent au son d'une marche scandée par des milliers de mains, puis s'immobilisent pour écouter l'hymne autrichien et les discours du Docteur Himmel, ministre des Sports, de M. Johnson, Président de la F.I.H.C. et de M. Wunderer, Président de la Fédération Haltérophile Autrichienne.

Il ne se passe guère que quelques minutes après les dernières paroles de ce dernier avant que les treize Poids Coqs se présentent sur le plateau. Ce faible temps mort est déjà un indice qui laisse prévoir l'excellente organisation de ce Championnat. Toutefois, nous avons encore à regretter la présence d'athlètes qui, en exécutant seuls tous leurs essais, retardent considérablement le déroulement de la compétition. Lorsqu'il s'agit de performances exceptionnelles, le public se montre tout à fait disposé à attendre trois minutes entre chaque tentative, mais il est normal qu'il s'impatiente si ce ne sont que des performances de deuxième série.

Le Turc Coskun exécute donc ses trois essais avec 70 - 65 et 77 k 500 et pendant ce temps, nous allons dans le hall situé immédiatement derrière le plateau afin de voir les athlètes s'échauffer. Ces derniers n'ont pas moins de huit plateaux à leur disposition et de plus un tableau d'affichage leur permet de suivre l'évolution de la compétition.

Nous notons aussitôt le poids de corps des concurrents et leur barre de départ. L'un des favoris, le Japonais Miyake, commence ses essais à 92 k 500 alors que le Russe Stogov et l'Américain Vinci partent tous deux à 102 k 500. En suivant la liste des chiffres, notre regard tombe en arrêt sur le chiffre fantastique de 105 k.... premier essai du Hongrois Foldi ! Il semble bien qu'un quatrième larron va venir troubler la lutte des trois favoris.

Nous revenons dans la salle où, après les trois essais du Turc, quatre autres concurrents commencent leurs essais avec 85 k. L'Iranien Nayeri manque tous ses essais (87 k 500) ainsi que l'Allemand de l'Est Reck ce dernier réussit à pousser 90 k trois fois de suite mais en donnant a chaque fois un violent appel au départ du mouvement.

Les arbitres se montrent impitoyables avec juste raison. Le jeune Japonais Fukuda réussira ses trois essais avec 85 - 90 - 92,500, alors que le puissant italien Grandi devra se contenter d'un seul essai avec 95 k.

A l'arrivée de Miyake sur le plateau, la foule murmure et s'ébaudit à la vue d'un tel développement des muscles des cuisses. Miyake réussit ses trois essais (92,500 - 97,500 - 100) avec la plus grande aisance et l'on se demande s'il n'a pas quelque peu sous-estimé ses possibilités.

La barre est maintenant chargée à 102 k500 ; l'Américain. Vinci monte le premier sur le plateau ses bras et son torse sont particulièrement puissants, mais ses membres inférieurs paraissent relativement faibles. Il pousse cette charge en force en cambrant très nettement... l'essai est accordé. Le Russe Stogov passe à son tour, épaule la barre, puis pousse la barre une fraction de seconde avant la claque ... ; l'essai est déclaré.., bon !!!

Le petit Hongrois Foldi, révélation de ce Championnat, se dirige vers la barre chargée à 105 k et s'aide de la main gauche pour placer son autre main nous apprendrons par la suite qu'il tient ses barres avec trois doigts de la main : le pouce, l'index et le petit doigt, car il lui manque une phalange à l'annulaire et son majeur est paralysé !! Il réussit son premier essai avec facilité.

La barre est maintenant chargée à 107 k 500, mais ni le Russe, ni l'Américain ne peuvent pousser cette charge à leur deuxième essai. Au troisième essai, l'Américain, en dépit d'une cambrure exagérée, manque une nouvelle fois, tandis que le Russe réussit à pousser cette charge en partant, une deuxième fois, avant la claque l'essai est accordé.

Le petit Hongrois Foldi (1 m 50) perd l'équilibre avec 110 k (deuxième essai) mais réussit fort bien cette charge à son troisième essai. Non content de ce succès, il demande 115 k pour une tentative hors concours contre le record du Monde détenu par le Russe Ulianov avec 113 k.

Après un rapide épaulé en fente, il se place parfaitement et réussit cette charge. Un « shön » enthousiaste jaillit de milliers de poitrines suivi par des applaudissements frénétiques.

En dépit d'une cambrure très marquée, mais passagère, l'essai est accordé par deux lampes blanches contre une rouge. Malheureusement, Foldi, qui pesait 55 k 700 au cours de la pesée officielle, dépasse de 200 grammes la limite de la catégorie et l'essai ne sera donc pas homologué.

A l'issue de ce premier mouvement, Foldi devance donc Stogov de 2 k 500, Vinci de 7 k 500 et Miyake de 10 k. Se placent ensuite Grandi, 5me, avec 95 k et 6e Fukuda (Japon) avec 92 k 500.

A l'arraché, sur les onze athlètes qui continuent la compétition, deux seulement Stogov et Grandi - utilisent le style en fente, tous les autres tirent en flexion. Le Hongrois Foldi ne semble pas trop handicapé par ses deux doigts inutilisables car il arrache très bien 100 k après les avoir manqués au deuxième essai. Vinci et Stogov se trouvent une nouvelle fois aux prises avec 100 k à l'arraché. L'Américain doit s'y reprendre à deux fois pour réussir cette charge alors que le Russe l'assure dès sa première tentative. En réussissant 105 k au deuxième essai, le Russe Stogov augmente son avantage sur Vinci, d'autant que ce dernier manque cette même charge à son troisième essai.

Ayant commencé l'arraché avec 102 k 500, le Japonais Miyake fait une véritable démonstration de style avec 107 k 500 (record du Monde égalé) : la barre glisse le long des cuisses et du ventre et le mouvement est tellement parfait et rythmé que même les arbitres ne peuvent se rendre compte s'il y a contact entre la barre et le corps. Stogov manque cette même charge à son troisième essai et Miyake tente de battre son propre record du Monde avec 110 k. En dépit d'un très beau tirage, il ne peut retenir cette barre qui tombe en arrière.

Stogov se trouve donc maintenant en tête avec 212 k 500 devançant Foldi de 2 k 500, Miyake de 5 k et Vinci de 10 k. Ce dernier assure sa place de quatrième en prenant 125 k à l'épaulé les trois autres athlètes se livrent une bagarre sans merci. Miyake et Foldi réussissent tous deux 130 k à leur première tentative, mais Stogov conserve toujours l'avantage avec les 127 k 500, puis les 132 k 500 de ses premières tentatives. En jetant 135 k, le Hongrois Foldi rattrape le Soviétique mais étant plus lourd de quelque... 150 grammes, il devra réussir 2 k 500 de plus que ce dernier. Le Russe ne peut épauler 135 k à son troisième essai et totalise 345 k laissant une chance au Hongrois Foldi. Ce dernier épaule magnifiquement 137 k 500, mais épuisé par l'effort de relèvement, ne peut se placer pour le jeté et manque ce dernier. Avec le même total que Stogov, il se placera derrière celui-ci. Entre temps, Vinci avait tenté 137 k 500 dans le but de dépasser le Japonais, mais à l'épaulé, la barre a été remontée sur les clavicules et l'essai refusé.

Il reste deux essais au Japonais Miyake qui, pour totaliser 347 k 500 et battre ainsi ses adversaires de 2 k 500, s'attaque dès son deuxième essai au record du monde en prenant 140 k. Son premier essai avec 130 k était étonnant de facilité mais le jeté quelque peu... rattrapé. Après une série de gestes que l'on peut qualifier de rituels et qui précèdent chaque tentative des Japonais, Miyake épaule les 140 k avec facilité, l'effort de relèvement ne semble même pas pénible. Malheureusement, après avoir donné une bonne impulsion au jeté, le pied avant se déplace à peine et Miyake ne peut résister à cette énorme charge qui représente exactement deux fois et demie le poids de son corps. A son troisième essai, Miyake épaule une nouvelle fois avec facilité mais pour le jeté, ses jambes se fendent encore moins qu'à l'essai précédent et la barre retombe au milieu des cris désappointés de la foule.

Le Russe Stogov reconquiert donc son titre de Champion du Monde qu'il n'avait pas défendu l'année dernière à Rome. Battu au poids de corps, le Hongrois Foldi se classe deuxième avec le même total de 345 k. Rappelons qu'aux Jeux Olympiques de Rome, Foldi se classa sixième avec 320 k ce qui représente donc une progression de 25 k en un an ! Il est certes douteux que sa progression conserve ce rythme dans l'avenir, mais si l'on tient compte de ses 115 k au développé, réussis hors compétition et de son épaulé de 137 k 500 (manqué au jeté) on peut prédire à ce jeune athlète de 23 ans un futur total de 360 k.

Le Japonais Miyake se classe troisième avec 337 k 500, soit le même total qu'à Rome. En tenant compte de la puissance exceptionnelle de ses membres inférieurs et en admettant qu'il corrige la technique de son jeté, il sera encore l'un des favoris au Championnat 1962.

Le Champion olympique Vinci ne se classe que quatrième avec 327 k 500 en ne réussissant qu'un seul essai par mouvement. Il reste donc loin de ses 345 k des Jeux Olympiques car, troublé par des soucis d'ordre familial, Vinci n'a pu trouver le climat moral nécessaire à la réalisation de grandes performances.

Après une belle lutte avec le jeune Japonais Fukuda qui le devançait de 2 k 500 après l'arraché, l'Italien Grandi se classe cinquième avec 315 k devant Fukuda : 310 k.

Quant au Turc Coskun, onzième et dernier avec 247 k 500, il est devancé par trois hommes qui, tous, totalisent 295 k. Il semble que ce dernier chiffre puisse constituer un minima exigible, soit au cours des épreuves de sélections nationales, soit au cours d'épreuves éliminatoires précédant les Championnats du Monde.

### Compétition des Poids Plumes

Le jeudi 21 Septembre, à 19 heures, la marche militaire, que nous commençons déjà à connaître, mène le défilé des vingt athlètes Poids Plumes. Parmi eux, nous reconnaissons l'Américain Berger et le Russe Minaev, éternels rivaux et qui vont, nous n'en doutons pas, se livrer une nouvelle et passionnante bagarre.

En fait, dès le développé les deux hommes montrent leurs prétentions en partant tous deux à 112 k 500. L'Américain pousse en force avec un passage sur les reins tandis que Minaev utilise un temps de départ suivi d'un passage rapide sur les reins. Les deux hommes réussissent également leur deuxième essai avec 117 k 500, mais seul l'Américain pousse 120 k avec cependant une cambrure très prononcée.., l'essai est accordé.

Derrière ces deux hommes, le Hongrois Szabo au visage émacié par les privations - il a perdu quatre ou cinq kilos en quelques jours - réussit 110 k à son deuxième essai mais ne peut résister aux 115 k. L'Italien Mannironi et le Japonais Furuyama se placent quatrièmes avec 105 k, devançant l'Iranien Elmkbah et le Polonais Koslowski de 2 k 500.

A l'arraché, les performances des deux grandes vedettes sont relativement beaucoup plus modestes : Berger nous donne des émotions en manquant son premier essai à 105 k (rappelons qu'aux Jeux Olympiques il avait manqué ses deux premiers essais à 105 k) mais son compatriote Mono le conseille sagement et il assure cette charge au deuxième essai avant de manquer 110 k. Le Soviétique Minaev - l'un des quatre tireurs en fente - en réussissant deux essais : 102,500 et 107,500 - reprend les 2 k 500 de retard et se trouve en tête du classement, à égalité avec Berger.

L'excellent tireur en fente italien Mannironi doit s'y reprendre à deux fois pour arracher 110 k, tandis que l'Iranien Elmkbah réussit ses trois essais avec la plus grande assurance, 105 - 110 - 112,500. Il demande ensuite 115 k pour essayer de battre le record du Monde du Polonais Zielinski (113 k 500), mais la barre ne parvient pas tout à fait à bout de bras et Elmkbah doit repousser la barre en avant pour se dégager.

A l'issue des deux premiers mouvements, Berger et Minaev sont à égalité avec 225 k devançant de 10 k l'iranien Elmkbah, l'italien Mannironi et le Hongrois Szabo.

Ces trois hommes sont talonnés par le Japonais Furuyama qui, en réussissant tous ses arrachés avec 100 -105 et 107 k 500, n'a plus que 2 k 500 de retard sur ceux-ci.

Fait remarquable et même assez exceptionnel, quatre hommes parmi les six susnommés pèsent exactement le même poids de 59 k 600 ce sont : Berger, Minaev, Mannironi et Elmkbah.

Le Hongrois Szabo est le premier de ces six hommes à monter sur le plateau alors que la barre est chargée à 130 k. Il réussit cette charge dans un très beau style en fente mais, sans doute affaibli par un régime alimentaire extrêmement réduit, il manquera ensuite 135 et 137 k 500, totalisant cependant 345 k.

Le Russe Minaev et le Japonais Furuyama commencent à 132 k 500, le premier en fente, le deuxième en flexion. Tous deux assurent cette charge au jeté, avec aisance.

Mannironi et Elmkbah prennent tous deux 135 k pour leur premier essai et, après un facile succès, ils restent donc toujours à égalité.

Berger joue littéralement avec son premier essai à 137 k 500, tandis que le Russe Minaev, sans doute démoralisé par la facilité de son adversaire, manque deux fois cette charge et réalise donc un total - modeste pour lui - de 357 k 500. Dès son premier essai au jeté, Berger est donc Champion du Monde, mais les essais qui suivent n'en sont pas moins chaudement disputés car la troisième place se joue entre Mannironi, Elmkbah et Furuyama. Les trois hommes demandent 140 k pour leur deuxième essai, mais seul le tireur en fente, Mannironi, réussit parfaitement cette charge. Le Japonais jette les 140 k au troisième essai et s'assurera ainsi l'avantage sur Elmkbah qui manque une nouvelle fois cette charge au jeté.

Berger prend 142 k 500 au deuxième essai et éprouve quelques difficultés à se relever avec cette charge. Il jette cependant parfaitement et accentue son avance.

Il reste un dernier essai à Mannironi : s'il réussit à jeter 142 k 500, il égalera le total du Soviétique et les deux hommes devront être départagés sur la bascule. Dès que Mannironi apparaît sur le plateau, le public l'acclame et l'encourage et c'est une véritable explosion de joie lorsqu'il parvient à maintenir la charge à bout de bras.

Pendant que la foule se calme progressivement, les chargeurs ajoutent quelques petits disques sur la barre et le tableau lumineux ne tarde pas à annoncer « 150 k » pour le troisième

**La présentation des vainqueurs de la catégorie Poids Plumes au Championnat du Monde de Vienne.**
**Au centre : 1er BERGER (États-Unis) - 2mes *ex æquo* : à gauche, MINAEV (U.R.S.S.) - à droite, MANNIRONI (Italie)**

essai de Berger. Il s'agit donc là, non seulement d'une tentative de record contre le jeté, mais également contre celui du total des trois mouvements olympiques que Berger détient avec 372 k 500.

Le petit Berger, au fin visage de collégien, n'a pas l'air particulièrement impressionné lorsqu'il se présente sur le plateau. Il épaule bientôt cette charge mais, au grand étonnement de ceux qui l'ont vu épauler 152 k 500 aux Jeux Olympiques, il ne peut se relever.

Il est cependant Champion du Monde avec 367 k 500, soit 10 k de plus que les deux suivants, Mannironi et Minaev. Ces deux derniers sont pesés une nouvelle fois, mais la bascule ne peut les départager et ils sont déclarés deuxièmes ex-æquo avec 357 k 500.

Le Japonais Furuyama se classe quatrième avec 352 k 500, soit 7 k 500 de plus qu'aux Jeux de Rome où il se classait cinquième. Ce jeune athlète sera sans aucun doute un adversaire redoutable dans les prochaines compétitions mondiales et en particulier aux Jeux Olympiques de Tokyo.

L'Iranien Elmkbah se place cinquième avec 350 k soit 20 k de mieux qu'à Rome où il se classait troisième des Poids Coqs. Si Elmkbah avait seulement réussi deux essais au développé et à l'épaulé-jeté, il aurait atteint les 360 k. C'est donc un athlète de grande valeur sur lequel il faudra compter.

Le Hongrois Szabo, sixième avec 345 k, n'a pas, à mon avis, choisi la catégorie qui lui convient. Pour une taille d'environ 1 m 65, ses 60 k de poids de corps le font paraître vraiment trop sec. Ses performances n'en sont pas moins méritoires.

Le jeune Polonais Koslowski réussit tous ses essais et réalise l'excellent total de 395 k alors que son compatriote Jankowski, défaillant, manque tous ses essais au développé.

La place me manque pour relater toutes les autres performances de grande valeur, mais nous devons noter le bon comportement des deux Français engagés dans cette catégorie. Ayant réalisé 305 k au cours de l'épreuve de sélection nationale, Pierre Fulla et Marcel Henry totalisèrent respectivement 297 k 500 et 300 k pour se placer 16$^{me}$ et 14$^{me}$, ce qui, pour leur début en compétition mondiale, est très honnête. Je gage qu'avec la cordiale rivalité sportive qui les oppose, ils atteindront rapidement les 320 k et se placeront ainsi dans le milieu du peloton des prochains Championnats du Monde.

### Compétition des Poids Légers

Vendredi 21 Septembre à 19 heures.

La catégorie Poids Légers, avec ses 23 concurrents, offrira la compétition la plus longue de ce Championnat. Toutefois, nous devons reconnaître que, grâce à l'excellente organisation, les temps morts entre chaque essai furent réduits au minimum.

Dès la présentation des athlètes, notre attention se porte sur le jeune soviétique Lopatin, recordman du total avec 407 k 500.

Nous nous attendions à voir un athlète petit et fortement charpenté et notre surprise est grande lorsque nous voyons apparaître un jeune homme au visage studieux, avec des attaches et des muscles fins. Ses 407 k 500 semblent le placer nettement au-dessus du lot des autres concurrents mais M. Witucky, dirigeant polonais, que nous connaissons de longue date, se charge bientôt de nous en dissuader, car, prétend-il, les deux athlètes Polonais Zielinsky et Baszanowski valent tous deux plus de 400 k.

Dès le développé, trois athlètes sont aux prises, Baszanowski, qui lors du dernier match France - Pologne réussissait 115 k au développé (3$^{e}$ essai), commence avec cette charge et s'assure un net succès. Zielinski et Lopatin commencent à 120 k et leur mouvement est tellement rapide que l'on peut se demander s'il s'agit bien d'un développé. Baszanowski manque cette charge au deuxième essai mais se reprend parfaitement et s'assure un net succès au troisième essai. Lopatin réussit 125 k avec la même facilité apparente alors que Zielinsky s'arc-boute et tremble fortement pour réussir ce deuxième essai. Il prend ensuite 127 k 500 et avec un tremblement toujours aussi marqué, s'assure un nouveau succès.

Le jeune Soviétique prend alors 130 k afin de distancer ses adversaires, mais malgré un départ ultra-rapide, la barre s'éloigne vers l'avant et retombe lourdement.

Ayant réalisé 390 k récemment, le Hongrois Huszka semblait devoir être un adversaire redoutable mais, malheureusement, il manque ses trois essais avec 115 k et se trouve donc éliminé.

Avec 127 k 500, Zielinsky devance le Russe de 2 k 500 et son compatriote Baszanowski de 7 k 500. Le Tchèque Otahal se place également troisième à l'issue du développé avec un excellent 120 k, devançant l'iranien Tamraz de 2 k 500.

L'Irakien Aziz, troisième aux Jeux Olympiques de Rome, et l'ex-recordman du Monde de l'épaulé-jeté, le Japonais Yamasaki, se retrouvent sixièmes 112 k 500.

Le Polonais Zielinsky est le premier des trois favoris à monter sur le plateau lorsque la barre est chargée à 112 k 500. Il effectue un tirage très rapide, se fléchit partiellement et se redresse immédiatement. Avec 115 k au premier essai, Lopatin rejoint le Polonais qui le devançait de 2 k 500.

Zielinsky arrache 117 k 500 au deuxième essai et Lopatin l'imite bientôt avec 120 k. Les deux hommes sont donc toujours à égalité, mais Zielinski qui, pourtant, montrait beaucoup de facilité au cours des essais précédents, manque 120 k alors que le Russe arrache 122 k 500 dans un très bon style en fente, s'assurant ainsi un avantage de 2 k 500 sur le Polonais.

Quant à Baszanowski, recordman du Monde de ce mouvement avec 128 k 500, il demande 122 k 500 pour son premier essai. Il semble très sûr de lui lorsqu'il monte sur le plateau mais il n'achève pas son tirage et manque ce premier essai.

Son deuxième essai, par contre, est étonnant de facilité. La position « fléchie » met en évidence sa souplesse d'épaules car le buste est très fléchi vers l'avant. Au troisième essai avec 127 k 500, il renouvelle l'erreur du premier essai en n'achevant pas l'extension du corps et doit repousser la barre pour se dégager. Après cet échec relatif, il conserve son retard de 5 k sur le Soviétique mais n'est plus, par contre, qu'à 2 k 500 de son compatriote.

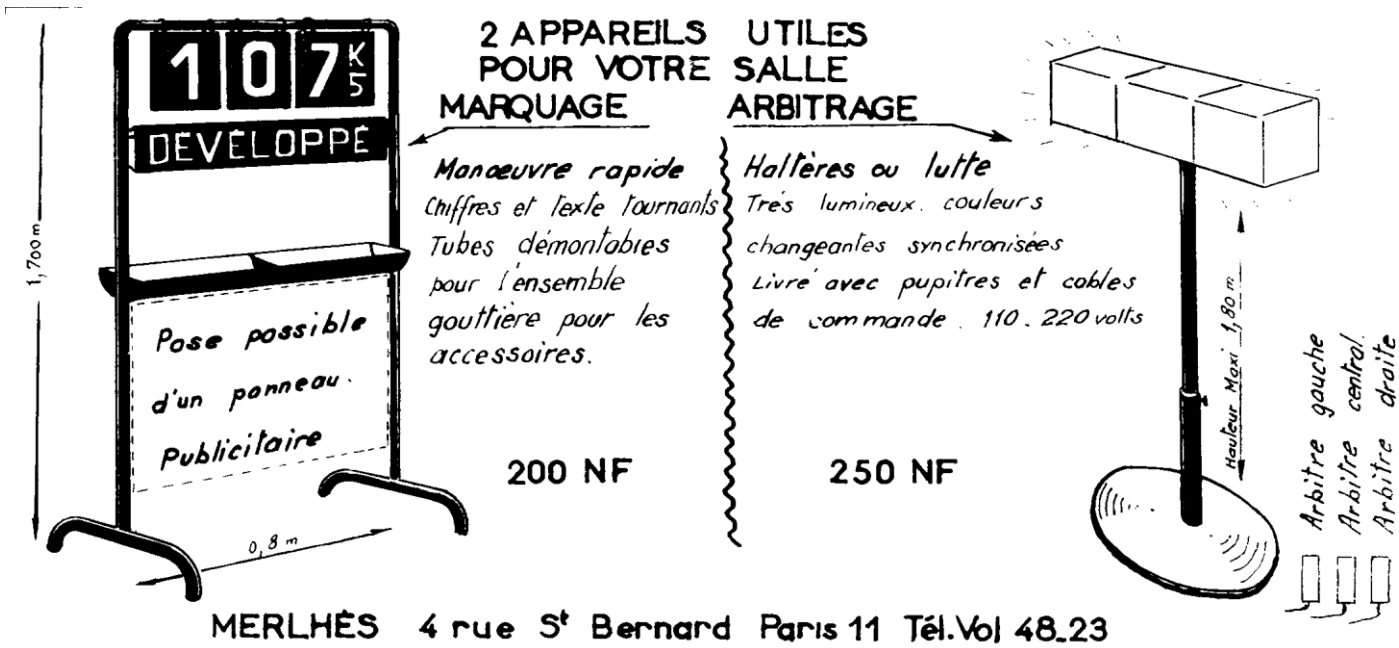

Parmi les autres concurrents, nous avons particulièrement apprécié l'excellente technique du Japonais Ohnuma qui réussit ses trois essais (110 - 115 - 117 k 500) dans un très beau style en flexion. L'Irakien Aziz a un style beaucoup plus heurté mais il s'assure cependant 115 k au deuxième essai, manquant ensuite 120 k de justesse.

Pendant les quelques minutes qui suivent l'arraché, le spectacle qui s'offre sur le plateau ne présente qu'un intérêt limité car la barre, qui précédemment était chargée à 127 k 500, est redescendue à 110 k. J'en profite donc pour aller observer nos trois vedettes dans le hall d'entraînement .J'aperçois bientôt Baszanowski, couvert d'un peignoir et discutant avec un entraîneur russe. Son regard est étonnamment clair, vif et intelligent et un sourire sympathique vient assez souvent illuminer son visage. Il semble parfaitement détendu et libre de tout souci. Ses deux adversaires, bien qu'étendus sur des chaises longues, paraissent beaucoup plus contractés le jeune Lopatin semble ruminer de sombres pensées tandis que le visage buriné et ridé de Zielinsky laisse moins apparaître ses sentiments.

Un coup d'œil sur le tableau d'affichage : Baszanowski, premier essai à 155 k, Lopatin et Zielinski à 150 k. Les essais se succèdent rapidement sur le plateau et le speaker appelle bientôt Zielinski pour son premier essai celui-ci épaule en flexion, se relève sans trop de difficultés et assure le jeté. Le jeune Soviétique monte aussitôt sur le plateau. A la suite de son arraché en fente, nous sommes un peu surpris de le voir épauler en flexion, d'autant que son gabarit de longiligne ne semble pas le prédisposer à cette technique : il épaule cependant aisément les 150 k mais perd l'équilibre à la fin du relèvement et doit faire quelque pas pour rattraper la barre. Mal calé, il manqua le jeté.

Trois autres athlètes tirent sur 150 k pour leur deuxième essai : ce sont l'Irakien Aziz, l'Iranien Tamraz et le Japonais Ohnuma. Tous trois partent en flexion, mais seul Aziz parvient à maîtriser le jeté. Lopatin passe derrière eux il semble déçu et soucieux et son allure manque de fermeté. Il épaule cependant les 150 k aisément mais perd une nouvelle fois l'équilibre en finale du relèvement il se cale mal pour le jeté et manque celui-ci. De nombreux murmures s'élèvent dans l'assistance le favori va-t-il manquer ses trois essais ? Et s'il réussit son dernier essai, ses chances pour le titre sont considérablement réduites. A leur troisième essai, Ohnuma et Tamraz manquent également 150 k et cèdent donc la quatrième place à l'Irakien Aziz. Le speaker appelle Lopatin pour son troisième essai à... 152 k 500. Pourquoi Lopatin prend-il cette charge après avoir manqué deux fois 150 k ? Pour conserver une dernière chance pour le titre, car il oblige ainsi Baszanowski à réussir 157 k 500 ou plus. Son épaulé en flexion est une nouvelle fois aisé et beaucoup mieux équilibré. Le jeté apparaît cette fois-ci comme une simple formalité.

La barre est maintenant chargée à 155 k pour le premier essai de Baszanowski tireur en flexion à l'arraché, c'est un tireur en fente à l'épaulé. Son tirage à 155 k est extrêmement rapide, ce qui ne l'oblige pas à écraser sa fente il se relève facilement et jette avec aisance. C'est maintenant à Zielinski de tenter cette charge pour son deuxième essai s'il réussit, il égalera le total de 400 k du Russe et le battra au poids de corps. Mais Zielinski se précipite trop tôt sous la barre, sans achever l'extension et doit laisser retomber la barre. Zielinski reprend 155 k pour son troisième essai et réussit un magnifique épaulé. Il se place parfaitement pour le jeté mais la barre s'éloigne de l'axe vertical et retombe aussitôt.

Les chargeurs ajoutent 5 k. sur la barre pour le deuxième essai de Baszanowski.

Quoiqu'il s'agisse d'un essai décisif, le Polonais apparaît toujours aussi détendu et presque ... désinvolte. C'est une nouvelle fois un magnifique tirage qui enlève les 160 k, suivi d'un rapide passage en fente. Baszanowski se relève sans difficulté, se place et jette. La barre est déséquilibrée vers l'avant, mais l'athlète la rattrape, vacille et finalement s'immobilise, faisant preuve, ainsi, d'une robustesse exceptionnelle.

Le speaker appelle maintenant l'Irakien Aziz pour son troisième essai à 162 k 500. Aziz s'est assuré la quatrième place en jetant 150 k mais cette tentative de record, qui ne changera pas son classement, paraît un peu fantaisiste. Aziz tire pourtant sur cette charge avec conviction, se glisse dessous mais ne peut verrouiller les coudes. Baszanowski prend la même charge pour son troisième essai ; son épaulé paraît une nouvelle fois particulièrement aisé et la foule ne peut retenir des acclamations d'étonnement. La barre est bientôt propulsée au bout des bras tendus mais est légèrement déportée vers l'avant. Baszanowski écrase sa fente, se retrouve en position d'arraché et - *stupeur* - commence à se redresser !

Mais l'effort est trop pénible, la fente s'immobilise bientôt à mi-chemin et Baszanowski laisse retomber cette charge-record. Le Polonais est donc Champion du Monde avec 402 k 500 soit 32 k 500 de plus qu'aux Jeux Olympiques de Rome

Cette extraordinaire progression laisse prévoir que ce jeune athlète établira de nouveaux records mondiaux à un niveau que nul ne peut estimer.

Le jeune Soviétique, deuxième avec 400 k, manque encore de maturité pour ce genre de compétition, mais en prenant de l'âge et de l'assurance, il peut conserver sa place dans l'équipe soviétique. Zielinski, troisième avec 395 k faisait figure de vétéran à côté de ces deux jeunes athlètes. Il est cependant en pleine progression puisqu'il réalise 20 k de mieux qu'à Rome et ce, au poids de 65 k 100. En prenant les quelque 2 k 500 de muscles qui lui manquent, Zielinski sera encore l'année prochaine l'un des plus sérieux atouts de l'équipe polonaise.

La lutte pour la quatrième place fut également extrêmement acharnée entre Ohnuma, Tamraz et Aziz et c'est finalement ce dernier qui, en jetant 150 k, s'assure la quatrième place avec 377 k 500. L'Iranien Tamraz le suit de près avec 375 k ainsi que le Japonais Ohnuma, classé sixième avec 372 k 500.

Le Tchèque Otahal aurait pu inquiéter ces trois hommes, mais après un excellent développé à 120 k il manquera deux fois 110 k à l'arraché et se contentera d'assurer sa septième place avec 367 k 500.

Notre Poids Léger, Roger Gerber, se serait sans doute classé huitième de cette compétition avec 357 k 500, mais Gerber, après plusieurs saisons très chargées, était saturé de... fonte et s'est octroyé des vacances bien méritées. L'équipe de France compte cependant fermement sur sa présence pour les prochaines rencontres internationales.


*Entraînez-vous n'importe où !*

*Plus d'usure de plateaux !*

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

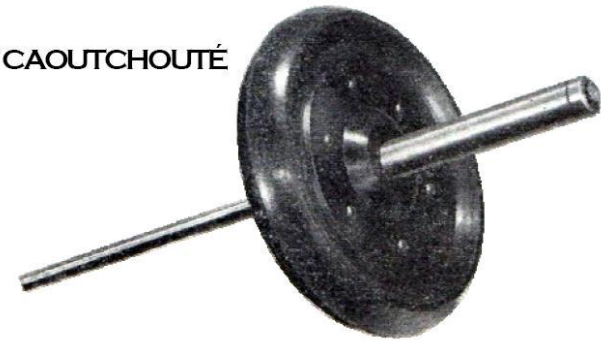

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

**Compétition des Poids Moyens :**

Samedi 23 Septembre à 14 heures

Arrivés au Stadthalle une heure et demie avant le début de la compétition, nous faisons l'amère constatation que, sur la bascule officielle, notre représentant, Marcel Paterni, pèse 400 grammes de trop. Je précise bien « bascule officielle », car sur les bascules de foyer de jeunesse où nous étions hébergés, Marcel ne pesait guère qu'une centaine de grammes de trop. Un autre athlète, et non des moindres puisqu'il s'agit de l'Américain Kono, s'est laissé berner par les bascules du foyer Kono dépasse de 600 grammes la limite des Poids Moyens. Nous le trouvons assis dans le sauna individuel que nous convoitions et Paterni doit donc s'emballer dans des couvertures en attendant la place, que Kono lui cède quelques minutes plus tard. Paterni peut transpirer à son aise pendant vingt minutes. A la pesée officielle, il accuse 75 k très exactement, alors que Kono doit faire des exercices jusqu'à l'extrême minute pour être finalement éliminé de la compétition car à 14 heures, en dépit des mèches de cheveux que Berger lui a cisaillées, il pèse encore 50 grammes de trop. Le match des deux « K » (Kono-Kurinov) n'aura donc pas lieu et à l'annonce de cette nouvelle, le public marque bruyamment sa déception. Mais le malheur des uns fait le bonheur des autres et, en particulier, celui des athlètes qui visent une place sur le podium.

A 14 h 05, les dix-huit concurrents font cercle autour du plateau et se présentent à l'appel de leur nom nous reconnaissons les athlètes que nous devons particulièrement surveiller si nous voulons que nos deux représentants, Rolf Maier et Marcel Paterni, se placent correctement. Il s'agit du Polonais Beck (400 k aux Jeux Olympiques), de l'Iranien Tehrani (392 k 500 aux Jeux Olympiques), et du Finlandais Kare. Quant à Vérès - si l'on en croit ses dernières performances et Kurinov, ils semblent hors de portée.

Maier est le premier de nos représentants à monter sur le plateau il réussit ses deux premiers essais, 115 k et 120 k, avec aisance mais manque son dernier essai à 122 k 500. Il reste à égalité avec l'Irakien Mahmoud, le Finlandais Kare et l'Allemand de l'Est Dittrich. Quant à Marcel Paterni, il réussit parfaitement ses trois essais avec 120 - 125 - 127 k 500, alors que le Polonais Beck reste sur son premier essai à 127 k 500, après avoir manqué deux fois 132 k 500.

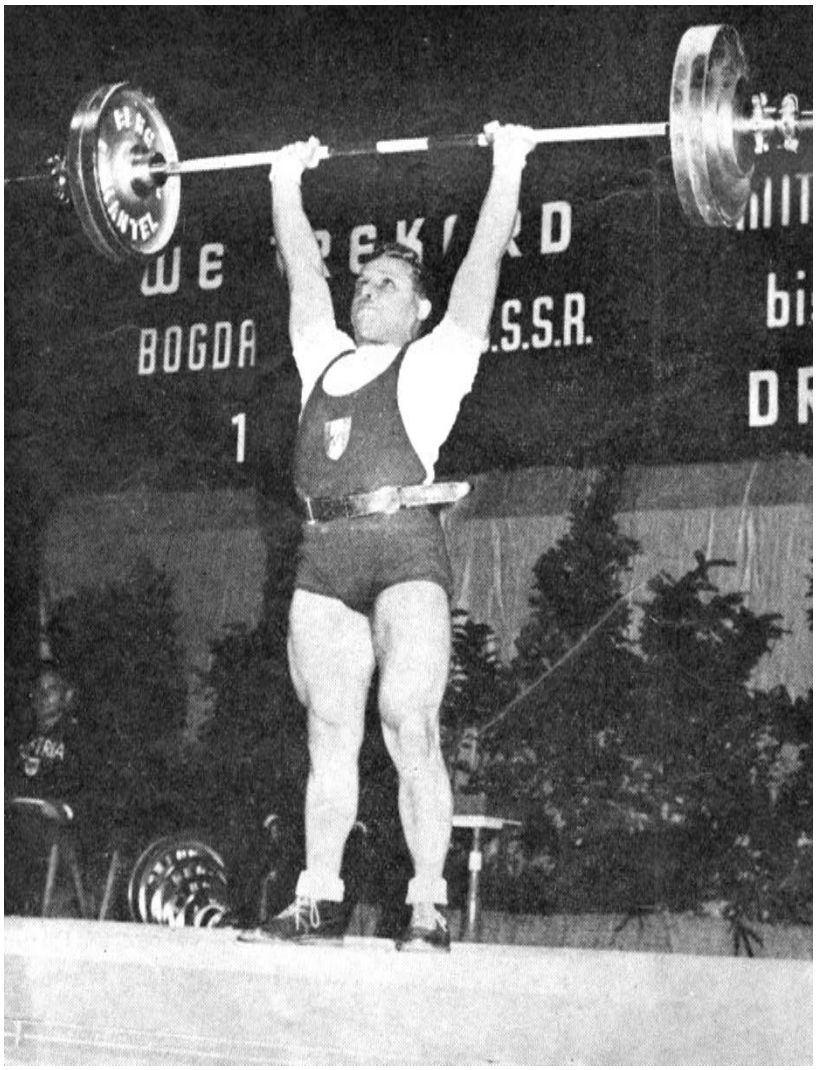


**ROLF MAIER (France), Poids Moyen, a réalisé 385 k au Championnat du Monde 1961**
*(Photo Franz Fink)*

Le Soviétique Kurinov et le Hongrois Vérès assurent leur premier essai avec 130 k et réussissent également leur deuxième essai avec respectivement 135 et 137 k 500. Le Soviétique demande cette dernière charge pour son troisième essai mais échoue de justesse. Le Hongrois demande alors 142 k 500 pour tenter de battre le record mondial détenu par le Russe Bogdanovsky avec 141 k. Il épaule avec une flexion très prononcée des genoux, se place et pousse en cambrant nettement. La foule hurle de joie et l'essai est accordé par deux lampes blanches contre une rouge. Toutefois, Vérès s'est restauré depuis la pesée : aussi fait-il signe qu'il ne veut pas être pesé. Les officiels insistent et des paravents sont placés autour de la bascule. Peine perdue, car Vérès pèse 500 grammes de trop. Le record ne peut donc être homologué.

A l'arraché, le Turc Iman effectue ses trois essais - seul - avec 90 - 95 - 95 k et, après une dizaine d'essais intermédiaires, Rolf Maier monte sur le plateau pour son premier essai à 107 k 500 il arrache cette charge avec facilité mais devra s'y reprendre à deux fois pour réussir 112 k 500.

Marcel Paterni réussit parfaitement ses deux premiers essais avec 115 et 120 k, et donne l'impression de pouvoir réussir 122 k 500, mais avec cette dernière charge, il n'achève pas tout à fait le redressement du corps et échoue nettement. Nous pouvons maintenant observer les autres tireurs afin de calculer les chances de nos représentants. L'Iranien Tehrani, le Hongrois Vérès et le Finlandais Kare ont commencé leurs essais à 117 k 500 mais aucun d'entre eux ne peut maitriser les 122 k 500, aussi restent-ils sur leurs 117 k. 500. Quant à l'Allemand de l'Est Dittrich, il réussit 120 k. dans un style en fente heurté mais énergique. Son deuxième essai a 125 k est un échec mais il reprend cette charge avec une farouche détermination et la réussit.

Le Russe Kurinov domine nettement tous les concurrents dans ce mouvement. Ses tentatives, toutes couronnées de succès, avec 125 - 130 et 135 k. sont autant de démonstrations du style en flexion. Kurinov, magnifique athlète aux lignes harmonieuses et aux muscles bien détachés, prend donc la tête du classement avec 270 k, devançant le Hongrois Vérès de 10 k. Ce dernier a été quelque peu décevant à l'arraché où il n'a pu assurer que son premier essai. Notre compatriote Paterni, classé troisième au développé, puis troisième à l'arraché se retrouve en troisième position au total des deux premiers mouvements. Ses 247 k 500 ne peuvent inquiéter Vérès mais nous avons, par contre, tout lieu de surveiller l'Allemand Dittrich, lequel avec ses 245 k n'a plus que 2 k 500 de retard sur lui. L'iranien Tehrani vient en cinquième position avec 240 k, (122,500 - 117,500) devançant le Finlandais Kare et le Polonais Beck de 2 k 500.

A l'épaulé-jeté, après les trois essais du Turc Iman, quatre hommes demandent 135 k pour leur premier essai le Polonais Beck figure parmi ceux-ci et, victime récemment d'un claquage musculaire, il devra se contenter d'un deuxième essai à 140 k pour totaliser 377 k 500.

Notre compatriote Rolf Maier s'assure l'avantage sur ce dernier en jetant 147 k 500 au premier essai puis 152 k 500 au dernier, totalisant ainsi 385 k. L'Iranien Tehrani et le Finlandais Kare, en jetant respectivement 155 et 157 k 500, réalisent le même total de 395 k et le Finlandais prend l'avantage au poids de corps. La place de troisième est également chaudement disputée entre notre compatriote Paterni et l'Allemand de l'Est Dittrich. Ce dernier a toujours 2 k 500 de retard mais il ne pèse que 73 k 200... Les deux hommes assurent leur premier essai à 150 k, prennent tous deux 155 k et c'est un nouveau succès.

Paterni demande sagement 157 k 500 pour son troisième essai son épaulé en flexion est tout aussi excellent que les deux précédents, mais il doit s'accrocher pour tirer le jeté car ses épaules ne sont pas tout à fait engagées sous la barre. L'Allemand prend 160 k mais malgré un beau tirage, la barre n'arrive pas tout à fait au niveau des clavicules et il ne peut verrouiller. Paterni se classe donc bien troisième avec l'excellent total de 405 k, soit 5 k de plus que son propre record de France. Il a, certes, bénéficié de l'absence de Kono, mais cette circonstance ne peut rien enlever à la valeur de sa performance. Pendant toute la compétition, Marcel Paterni a réellement donné le meilleur de lui-même, s'accrochant avec une farouche énergie à chacun de ses essais.

Troublés par ces quelques instants euphoriques, nous nous demandons si Paterni ne va pas passer de la troisième à... la deuxième place, car le Hongrois Vérès vient de manquer son premier épaulé en flexion à 160 k. Mais, après que le Russe eût réussi cette charge, Vérès reprend les 160 k et les jette facilement. Pour son deuxième essai, Kurinov jette 165 k tandis que Vérès ne peut épauler cette charge. Le Hongrois se classe donc deuxième avec l'excellent total de 420 k. Kurinov demande 172 k 500 pour son troisième essai afin de tenter de battre ... deux records, celui du jeté, qu'il détient avec 170 k 500, et celui du total qui atteindrait ainsi les 442 k 500. Kurinov effectue un très beau tirage, suivi d'un passage rapide sous la barre, il verrouille parfaitement les coudes mais ne peut se relever. Sa tentative, hors match, n'est pas plus heureuse, mais le public applaudit cependant chaleureusement ses magnifiques efforts. Kurinov est donc Champion du Monde avec 435 k sans aucune opposition. La présence de Kono eut certainement changé la physionomie du match en le rendant plus passionnant pour l'incertitude du résultat final. Fermement décidé à prendre sa revanche des Jeux Olympiques, Kono n'a pas rencontré un champion comme adversaire, mais ...une bascule !

Le Hongrois Vérès, deuxième avec 420 k, est un athlète qui possède une puissance exceptionnelle mais dont la technique - en particulier à l'arraché - peut être considérablement perfectionnée. Il possède le même gabarit que notre champion Marcel Paterni, lequel doit être capable, avec un entraînement approprié, de réaliser les mêmes totaux.

L'Allemand Dittrich se classe quatrième avec le total de 400 k. C'est un athlète extrêmement volontaire et énergique et dont la progression est particulièrement spectaculaire ne l'avions-nous pas vu réaliser 347 k 500 lors d'un match France-Allemagne de l'Est, face à notre Poids Léger Gerber ?

Quant à notre deuxième représentant, il se classe septième avec le bon total de 385 k. Son tempérament nerveux le prive habituellement d'une partie de ses moyens dans ces compétitions extrêmement longues, mais à Vienne, il eut le mérite de réaliser sensiblement les performances qu'il voulait.

La compétition se termine vers 18 h 30, par la remise des médailles et nous avons la grande joie et la fierté de voir un Français monter sur le podium, en même temps que s'élève derrière lui le drapeau tricolore.

*(à suivre)* G. LAMBERT

**FINALES**

**du**

**PRIX**

**D'ENCOURAGEMENT**

**1961-62**

**Juniors**

**SAMEDI 2 DÉCEMBRE**
**à 14 h. 30 et 20 h. 30**

**SENIORS**

**DIMANCHE 3 DÉCEMBRE**

**à 14 h. 30 et 20 h. 30**

**au**

**GYMNASE C.S.E.P.**

**Avenue de la Porte Brancion**

**PARIS 15me**

# Liste des records du Monde homologués au 10 Octobre 1961

### Arraché à droite

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Coqs* | Asdaroff (U.R.S.S.) | 69,500 | 22- 2-49 |
| *Plumes* | Baril (France) | 76, - | 28-10-34 |
| *Légers* | Haas (Autriche) | 85, - | 21-12-30 |
| *Moyens* | Douganov (U.R.S.S.) | 93, - | 12-10-51 |
| *Mi-Lourds* | Halla (Autriche) | 95, - | 13- 7-35 |
| *Lourds* | Rigoulot (France) | 101, - | 22- 2-25 |

### Arraché à gauche

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Plumes* | Schweiger (Allemagne) | 75, - | 24- 6-36 |
| *Légers* | Schweiger (Allemagne) | 82,500 | 24- 8-36 |
| *Moyens* | Frenzen (Suède) | 87,500 | 4-12-49 |
| *Mi-Lourds* | Giell (Allemagne) | 90, - | 24- 6-33 |
| *Lourds* | Ambarzonnian (U.R.S.S.) | 96, - | 28-10-46 |

### Épaulé et jeté à droite.

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Plumes* | Rapoport (U.R.S.S.) | 97, - | 26-12-47 |
| *Légers* | Haas (Autriche) | 107,500 | 30-11-26 |
| *Moyens* | Haas (Autriche) | 112,500 | 24- 6-28 |
| *Mi-Lourds* | Hunenberger (Suisse) | 107,500 | 23- 7-24 |
| *Lourds* | Brunstedt (Suède) | 117,500 | 31-11-47 |

### Épaulé et jeté à gauche

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Coqs* | Nick (U.R.S.S.) | 73,500 | 4-10-52 |
| *Plumes* | Pétroff (U.R.S.S.) | 86,500 | 5-12-47 |
| *Légers* | Jigine (U.R.S.S.) | 98, - | 13- 6-47 |
| *Moyens* | Malseff U.R.S.S.) | 102,500 | 11- 7-47 |
| *Mi-Lourds* | Malseff (U.R.S.S.) | 113, - | 4- 5-49 |
| *Lourds* | Malseff (U.R.S.S.) | 114, - | 12-11-49 |

### Développé à deux bras.

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Coqs* | Ulianov (U.R.S.S.) | 113,500 | 23- 9-60 |
| *Plumes* | Minaev (U.R.S.S.) | 120,500 | 21-10-60 |
| *Légers* | Kaplunov (U.R.S.S.) | 133,500 | 27- 6-61 |
| *Moyens* | Bogdanovsky(U.R.S.S.) | 146, - | 17- 6-61 |
| *Mi-Lourds* | Kono (États-Unis) | 153,500 | 10- 3-61 |
| *Lourds Légers* | Stépanov (U.R.S.S.) | 157,500 | 9- 9-61 |
| *Lourds* | Anderson (États-Unis) | 185,500 | 17-10-55 |

### Arraché à deux bras.

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Coqs* | Miyake (Japon) | 107,500 | 27-10-59 |
| *Plumes* | Miyake (Japon) | 115, - | 13- 7-61 |
| *Légers* | Jgoune (U.R.S.S.) | 129, - | 14- 8-61 |
| *Moyens* | Kourynov (U.R.S.S.) | 135,500 | 29- 7-61 |
| *Mi-Lourds* | Plukfelder (U.R.S.S.) | 141,500 | 20-12-60 |
| *Lourds Légers* | Ocypa (U.R.S.S.) | 146, - | 15- 4-58 |
| *Lourds* | Schemansky (États-Unis) | 159, - | 25- 2-61 |

### Épaulé et jeté à deux bras

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Coqs* | Ching Kai Broke (Chine de Pékin) | 139,500 | 7- 8-57 |
| *Plumes* | Berger (États-Unis) | 147,500 | 17- 9-58 |
| *Légers* | Jgoune (U.R.S.S.) | 161,500 | 9- 3-61 |
| *Moyens* | Kourynov (U.R.S.S.) | 170,500 | 8- 9-60 |
| *Mi-Lourds* | Palinski (Pologne) | 180, - | 9- 9-60 |
| *Lourds Légers* | Palinski (Pologne) | 190, - | 24- 9-61 |
| *Lourds* | Vlassov (U.R.S.S.) | 206, - | 29- 7-61 |

### Total Olympique.

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *Coqs* | Stogov (U.R.S.S.) | 107,5 | + | 105, - | + | 132,5 | = | 345 k. | 8-11-57 |
| *Plumes* | Berger (États-Unis) | 115, - | + | 110, - | + | 147,5 | = | 372 k 500 | 17- 4-58 |
| *Légers* | Lopatin (U.R.S.S.) | 130, - | + | 122,5 | + | 155, - | = | 407 k 500 | 2- 4-61 |
| *Moyens* | Kurynov (U.R.S.S.) | 137,5 | + | 135, - | + | 167,5 | = | 440 k. | 10- 3-61 |
| *Mi-Lourds* | Kono (États-Unis) | 152,5 | + | 137,5 | + | 170, - | = | 460 k. | 10- 3-61 |
| *Lourds Légers* | Palinski (Pologne) | 147,5 | + | 117,5 | + | 190, - | = | 475 k. | 24- 9-61 |
| *Lourds* | Vlassov (U.R.S.S.) | 180, - | + | 155, - | + | 202,5 | = | 537 k 500 | 10- 9-60 |

# RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT DU MONDE D'HALTÉROPHILIE disputé à VIENNE (Autriche)

## du 20 au 25 Septembre 1961

| Noms des concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| *Jury d'Appel* : MM. Johnson (États-Unis), Wunderer (Autriche), Nazarov (U.R.S.S.), Dame (France), Hergl (Allemagne de l'Ouest). | | | | | | |
| **POIDS COQS : Mercredi 20 Septembre 1961 (soirée)** | | | | | | |
| 1. STOGOV | 55,550 | U.R.S.S. | 107,500 | 105, - | 132,500 | 345 k |
| 2. FOLDI | 55,700 | Hongrie | 110, - | 100, - | 135, - | 345 k |
| 3. MIYAKE | 55,800 | Japon | 100, - | 107,500 | 130, - | 337 k 500 |
| 4. VINCI | 56, - | États-Unis | 102,500 | 100, - | 125, - | 327 k 500 |
| 5. GRANDI | 55,650 | Italie | 95, - | 92,500 | 127,500 | 315 k |
| 6. FUKUDA | 55,900 | Japon | 92,500 | 97,500 | 120, - | 310 k |
| 7. PETROV | 55,850 | Bulgarie | 87,500 | 90, - | 120, - | 297 k 500 |
| 8. CURIEL | 55,100 | Curaçao | 85, - | 90, - | 120, - | 295 k |
| 9. NAGY | 55,200 | Hongrie | 85, - | 95, - | 115, - | 295 k |
| 10. GADOR | 55,300 | Philippines | 85, - | 90, - | 120, - | 295 k |
| 11. COSKUN | 55,900 | Turquie | 77,500 | 70, - | 100, - | 247 k 500 |
| N. Cl. RECK | 55,850 | Allemagne Est | – | – | – | – |
| N. Cl. NAYERI | 55,900 | Iran | – | – | – | – |
| *Chef de Plateau* : M. Schneider (Suisse) *Arbitres* : MM. Chapman (West Indies), Marsano (Italie). | | | | | | |
| **POIDS PLUMES : Jeudi 21 Septembre 1961 (Soirée)** | | | | | | |
| 1. BERGER | 59,600 | États-Unis | 120, - | 105, - | 142,500 | 367 k 500 |
| 2. MINAEV | 59,600 | U.R.S.S. | 117,500 | 107,500 | 132,500 | 357 k 500 |
| 2. MANNIRONI | 59,600 | Italie | 105, - | 110, - | 142,500 | 357 k 500 |
| 4. FURUYAMA | 60, - | Japon | 105, - | 107,500 | 140, - | 352 k 500 |
| 5. ELMKAH | 59,600 | Iran | 102,500 | 112,500 | 135, - | 350 k. |
| 6. SZABO | 59,800 | Hongrie | 110, - | 105, - | 130, - | 345 k. |
| 7. KOZLOWSKI | 60, - | Pologne | 102,500 | 97,500 | 135, - | 335 k. |
| 8. FITZI | 60, - | Roumanie | 97,500 | 100, - | 130, - | 327 k 500 |
| 9. KATSUGAWA | 60, - | Japon | 90, - | 105, - | 130, - | 325 k. |
| 10. NOGAR | 59,500 | Philippines | 95, - | 100, - | 127,500 | 322 k 500 |
| 11. GHUNG KIM WENG | 58,700 | Malaisie | 95, - | 97,500 | 127,500 | 320 k. |
| 12. DODOJACEK | 60, - | Autriche | 92,500 | 97,500 | 122,500 | 312 k 500 |
| 13. EBERLÉ | 60, - | Allemagne Ouest | 95, - | 87,500 | 125, - | 307 k 500 |
| 14. HENRY | 59,100 | France | 95, - | 90, - | 115, - | 300 k. |
| 15. NEWTON | 59,300 | Guyane Britannique | 90, - | 92,500 | 115, - | 297 k 500 |
| 16. FULLA | 59,900 | France | 95, - | 87,500 | 115, - | 297k. 500 |
| 17. LEGEL | 58,600 | Autriche | 85, - | 92,500 | 110, - | 287 k 500 |
| 18. AYCICEK | 60, - | Turquie | 75, - | 77,500 | 102,500 | 255 k. |
| N. Cl. JANKOWSKI | 59,800 | Pologne | – | – | – | – |
| N. Cl. STOLT | 59,900 | Allemagne Est | – | – | – | – |
| *Chef de Plateau* : M. Kestler (Allemagne Ouest). *Arbitres* : M.M. Svejkovsky (Allemagne Est), Terpak (États-Unis). | | | | | | |
| **POIDS LEGERS Vendredi 22 Septembre 1961 (soirée)** | | | | | | |
| 1. BASZANOWSKI | 67,200 | Pologne | 120, - | 122,500 | 160, - | 402 k 500 |
| 2. LOPATIN | 67,500 | U.R.S.S. | 125, - | 122,500 | 152,500 | 400 k. |
| 3. ZIELINSKI | 65,100 | Pologne | 127,500 | 117,500 | 150, - | 395 k. |
| 4. AZIZ ABDUL WAHAD | 67,500 | Irak | 112,500 | 115, - | 150, - | 377 k 500 |
| 5. TAMRAZ | 67,300 | Iran | 117,500 | 112,500 | 145, - | 375 k. |
| 6. OHNUMA | 67,100 | Japon | 110, - | 117,500 | 145, - | 372 k 500 |
| 7. OTAHAL | 67,500 | Tchécoslovaquie | 120, - | 105, - | 142,500 | 367 k 500 |
| 8. LOPEZ | 67,400 | Colombie | 115, - | 105, - | 137,500 | 357 k 500 |
| 9. KORNPROBST | 67,500 | Allemagne Ouest | 110, - | 105, - | 142,500 | 357 k 500 |
| 10. TAUCHNER | 66,800 | Autriche | 102,500 | 105, - | 137,500 | 345 k. |
| 11. GORING | 67,100 | Grande-Bretagne | 105, - | 107,500 | 130, - | 342 k 500 |
| 12. WAGNER | 66,100 | Autriche | 107,500 | 100, - | 125, - | 332 k 500 |
| 13. LEAO | 65,100 | Brésil | 100, - | 102,500 | 127,500 | 330 k. |
| 14. GEBHARDT | 67,500 | Allemagne Est | 95, - | 95, - | 130, - | 320 k. |
| 15. BROGLIO | 66,500 | Rép. Sud Africaine | 97,500 | 90, - | 125, - | 312 k 500 |
| 16. NOLTEN | 67,500 | Hollande | 97,500 | 97,500 | 117,500 | 312 k 500 |
| 17 TAZI | 67,400 | Maroc | 92,500 | 97,500 | 120, - | 310 k. |
| 18. KUCEIK | 67,300 | Turquie | 90, - | 90, - | 120, - | 300 k. |
| 19. MOLINA | 67,500 | Espagne | 92,500 | 90, - | 115, - | 297 k 500 |
| 20. AKIM | 67,400 | Turquie | 85, - | 80, - | 110, - | 275 k. |
| N. Cl. YAMAZAKI | 67,500 | Japon | 112,500 | – | – | – |
| N. Cl. HUSZKA | 66,500 | Hongrie | – | – | – | – |
| *Chef de Plateau* : M. Schirmek (Autriche), *Arbitres* : MM. Jensen (Danemark), Przedpelski (Pologne) | | | | | | |
| **POIDS MOYENS Samedi 23 Septembre 1961 (après-midi)** | | | | | | |
| 1. KURYNOV | 74, - | U.R.S.S. | 135, - | 135, - | 165, - | 435 k. |
| 2. VÉRES | 75, - | Hongrie | 142,500 | 117,500 | 160, - | 420 k. |
| 3. PATERNI | 75, - | France | 127,500 | 120, - | 157,500 | 405 k. |
| 4. DITTRICH | 73,200 | Allemagne Est | 120, - | 125, - | 155, - | 400 k. |
| 5. KARE | 74,500 | Finlande | 120, - | 117,500 | 157,500 | 395 k. |
| 6. AMI TEHRANI | 75, - | Iran | 122,500 | 117,500 | 155, - | 395 k. |
| 7. MAIER | 73,700 | France | 120, - | 112,500 | 152,500 | 385 k. |
| 8. BECK | 75, - | Pologne | 127,500 | 110, - | 140, - | 377 k 500 |
| 9. SUMETSBERGER | 74, - | Autriche | 117,500 | 110, - | 142,500 | 370 k. |
| 10. BLENMAN | 74,800 | Grande-Bretagne | 102,500 | 115, - | 152,500 | 370 k. |

***

| | Noms des concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 11. | MAHMOUD | 74,700 | Irak | 120, - | 112,500 | 135, - | 367 k 500 |
| 12. | ADNAN | 74,500 | Maroc | 112,500 | 112,500 | 140, - | 365 k. |
| 13. | HUSER | 75, - | Allemagne Ouest | 117,500 | 102,500 | 140, - | 360 k. |
| 14. | ISHIKAWA | 74,900 | Japon | 105, - | 110, - | 142,500 | 357 k500 |
| 15. | NELL | 72,700 | Rép. Sud Africaine | 105, - | 105, - | 137,500 | 347 k500 |
| 16. | HAYEN | 74, - | Belgique | 110, - | 102,500 | 130, - | 342 k500 |
| 17. | IMAN | 75, - | Turquie | 100, - | 95, - | 125, - | 320 k. |
| N. Cl. | GUIN | 75, - | Inde | – | – | – | – |

*Chef de Plateau* : M. Witucki (Pologne), *Arbitres* : MM. Coucheir (Belgique), Hoffman (États-Unis).

**POIDS MI-LOURDS Samedi 23 Septembre 1961 (soirée)**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | PLUKFELDER | 82, - | U.R.S.S. | 150, - | 135, - | 165, - | 450 k. |
| 2. | TOTH | 81,600 | Hongrie | 125, - | 135, - | 172,500 | 432 k 500 |
| 3. | KONO | 76,800 | États-Unis | 137,500 | 127,500 | 165, - | 430 k. |
| 4. | KAILAJARVI | 82,300 | Finlande | 132,500 | 127,500 | 170, - | 430 k. |
| 5. | RIECKE | 82,400 | États-Unis | 127,500 | 132,500 | 160, - | 420 k. |
| 6. | BLACKMAN | 81,200 | Grande-Bretagne | 127,500 | 125, - | 165, - | 417 k 500 |
| 7. | KACZKOWSKI | 81,900 | Pologne | 132,500 | 117,500 | 150, - | 400 k. |
| 8. | PSENICKA | 82,500 | Tchécoslovaquie | 120, - | 115, - | 155, - | 390 k. |
| 9. | ESTEKI | 81,500 | Iran | 110, - | 120, - | 155, - | 385 k. |
| 10. | ROMAN | 82,100 | Roumanie | 120, - | 110, - | 155, - | 385 k. |
| 11. | HERBST | 82,400 | Autriche | 115, - | 117,500 | 150, - | 382 k 500 |
| 12. | PSALTIS | 82,400 | Grèce | 115, - | 115, - | 150, - | 380 k. |
| 13. | SALMAN | 82,100 | Irak | 112,500 | 115, - | 150, - | 377 k 500 |
| 14. | SENNEWALD | 82,500 | Allemagne Est | 112,500 | 115, - | 150, - | 377 k 500 |
| 15. | ROJAS | 80,400 | Colombie | 120, - | 110, - | 140, - | 370 k. |
| 16. | FEHR | 82,400 | Allemagne Ouest | 110, - | 120, - | 140, - | 370 k. |
| 17. | PEKUNLU | 82, - | Turquie | 112,500 | 105, - | 137,500 | 355 k. |
| 18. | VAN DER TOORN | 79,600 | Hollande | 95, - | 105, - | 130, - | 330 k. |
| 19. | MILOUD | 80,700 | Maroc | 105, - | 95, - | 127,500 | 327 k 500 |

*Chef de Plateau :* M. Kirkley (Grande-Bretagne), *Arbitres* : MM. Morin (France), Papes (Hongrie).

**POIDS LOURDS LEGERS Dimanche 24 Septembre 1961 (matin)**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | PALINSKI | 89,600 | Pologne | 147,500 | 137,500 | 190, - | 475 k. |
| 2. | MARTIN | 89,200 | Grande-Bretagne | 145, - | 137,500 | 180, - | 462 k 500 |
| 3. | VOROBIEV | 89,800 | U.R.S.S. | 145, - | 137,500 | 175, - | 457 k 500 |
| 4. | BOROUMAND | 90, - | Iran | 135, - | 140, - | 170, - | 445 k. |
| 5. | FLORES | 89,900 | Curaçao | 150, - | 127,500 | 160, - | 437 k 500 |
| 6. | GEORGE | 88,400 | États-Unis | 132,500 | 130, - | 170, - | 432 k 500 |
| 7. | BAROGA | 89,600 | Roumanie | 135, - | 130, - | 165, - | 430 k. |
| 8. | GOHRING | 89,700 | Allemagne Est | 117,500 | 130, - | 167,500 | 415 k. |
| 9. | SAVOV | 87,300 | Bulgarie | 110, - | 130, - | 165, - | 405 k. |
| 10. | MASU | 89,800 | Italie | 130, - | 117,500 | 155, - | 402 k 500 |
| 11. | KARHU | 88,300 | Finlande | 120, - | 125, - | 155, - | 400 k. |
| 12. | NOURI | 89, - | Iran | 112,500 | 125, - | 155, - | 392 k 500 |
| 13. | SLETSJOE | 89,200 | Norvège | 120, - | 120, - | 152,500 | 392 k 500 |
| 14. | CZECH | 89,600 | Allemagne Est | 125, - | 110, - | 145, - | 380 k. |
| 15. | FLENNER | 90, - | Autriche | 115, - | 110, - | 140, - | 365 k. |
| 16. | VAN TORP | 90, - | Hollande | 100, - | 110, - | 140, - | 350 k. |
| N. CI. | SRSTKA | 89,800 | Tchécoslovaquie | – | – | – | – |

*Chef de Plateau* : M. Schweiger (Allemagne Ouest). *Arbitres* : MM. Petrescu (Roumanie), Bruneau (Maroc).

**POIDS LOURDS Dimanche 24 Septembre 1961 (après-midi)**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | VLASSOV | 124,700 | U.R.S.S. | 180, - | 155, - | 190, - | 525 k. |
| 2. | ZIRK | 122,800 | États-Unis | 155, - | 145, - | 175, - | 475 k. |
| 3. | MAKINEN | 112, - | Finlande | 140, - | 145, - | 177,500 | 462 k 500 |
| 4. | ESCER | 119, - | Hongrie | 150, - | 130, - | 175, - | 455 k. |
| 5. | HENRY | 121,400 | États-Unis | 147,500 | 135, - | 170, - | 452 k 500 |
| 6. | VESSELINOV | 101,800 | Bulgarie | 147,500 | 125, - | 170, - | 442 k 500 |
| 7. | SYROVY | 134,700 | Tchécoslovaquie | 142,500 | 125, - | 167,500 | 435 k. |
| 8. | CAZAN | 121,200 | Roumanie | 137,500 | 127,500 | 160, - | 425 k. |
| 9. | JEWAD | 117,700 | Irak | 137,500 | 120, - | 160, - | 417 k 500 |
| 10. | HILLMAN | 128,300 | Grande-Bretagne | 132,500 | 115, - | 145, - | 392 k 500 |

*Chef de Plateau* : M. Chatov (U.R.S.S.). *Arbitres* : MM. Atalik (Turquie), Dorothéo (Philippines).

***

*Records du Monde battus :*

*Poids Lourds Légers* : Épaulé et Jeté à deux bras : Palinski (Pologne) 190 k.
Total Olympique : Palinski (Pologne) 147,500 + 137,500 + 190 = 475 k.

**Classement par Nations**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | U.R.S.S. | 42 | Points | 8. | Italie | 7 | « |
| 2. | États-Unis | 24 | « | 9. | Grande-Bretagne | 6 | « |
| 3. | Hongrie | 19 | « | 10. | France | 4 | « |
| 4. | Pologne | 18 | « | 11. | Irak | 3 | « |
| 5. | Japon | 9 | « | 11. | Allemagne Est | 3 | « |
| 5. | Finlande | 9 | « | 13. | Curaçao | 2 | « |
| 7. | Iran | 8 | « | 14. | Bulgarie | 1 | « |

# Amélioration du matériel de nos salles

## Support de barres doubles

Je vous ai déjà présenté des modèles de support de barre simple. Le support double présente de nombreux avantages, principalement :

- Une grande stabilité.

- Travail simultané de deux à trois athlètes.

- Utilisation des entretoises du haut comme barres parallèles pour effectuer des flexions de bras (pompes).

Ce support double se compose de quatre parties : la base, les quatre montants, les barres parallèles, les quatre curseurs de réglage avec leurs goupilles.

1. - *La base* - Elle est en fer plat de 8 x 60 dépassant les montants de 20 cm comme figurés sur le dessin. On peut percer des trous pour fixer éventuellement l'appareil au sol.

2. - *Les montants* - Réalisés en tube de chauffage de diamètre 49, ou du tube plus épais 36 x 49, d'une hauteur de 1 m 80 à 1 m 90.

Percer des trous de 14,5 mm de 10 cm en 10 cm à partir de 80 cm du sol. Ils seront soudés à l'autogène ou à l'arc, parfaitement d'équerre avec la base.

*Nota* Le pliage du haut à 90° peut être effectué à l'aide de deux coupes à 45° et ensuite soudées Ne pas oublier de passer les curseurs supports de barres avant de réaliser les soudures.

3. - *Les barres parallèles du haut* - Elles servent d'entretoises pour maintenir la rigidité de l'ensemble. Elles peuvent être écartées de 40 à 50 cm et prises également dans du tube de diamètre 49.

4. - *Les curseurs* - Diamètre intérieur 50 mm.

Diamètre extérieur 60 mm sur lequel on soude une petite patte de 8 à 10 cm de long avec un renfort en dessous.

Faire un demi-trou de diamètre 14 à l'endroit où l'on placera la goupille pour éviter au curseur de tourner.

Tordre des morceaux de rond de 14 à l'équerre, qui formeront les goupilles.

Prix de revient :

| | | |
|---|---|---|
| Fer plat (environ 3 m) 2,80 NF le mètre ..... | 8,40 | NF |
| Tube, 4 NF environ le mètre (12 mètres)..... | 48 | « |
| 0 m 80 de tube 50 x 60..... | 6 | « |
| Main-d'œuvre 15 heures ..... | 45 | « |
| Total..... | 107,40 | NF |

Cet appareil est relativement peu coûteux car il remplace deux supports. On peut, comme sur le dessin, faire travailler trois athlètes à la fois. Ce modèle est utilisé dans la nouvelle salle de musculation de l'institut National des Sports et donne entière satisfaction.

L. Guillier

***N.-R.* - Dans l'article sur la barre corrigée ou décalée paru dans le dernier Numéro, le dessin a été imprimé, par erreur, en sens contraire.**

**Nos lecteurs auront certainement rectifié d'eux-mêmes.**

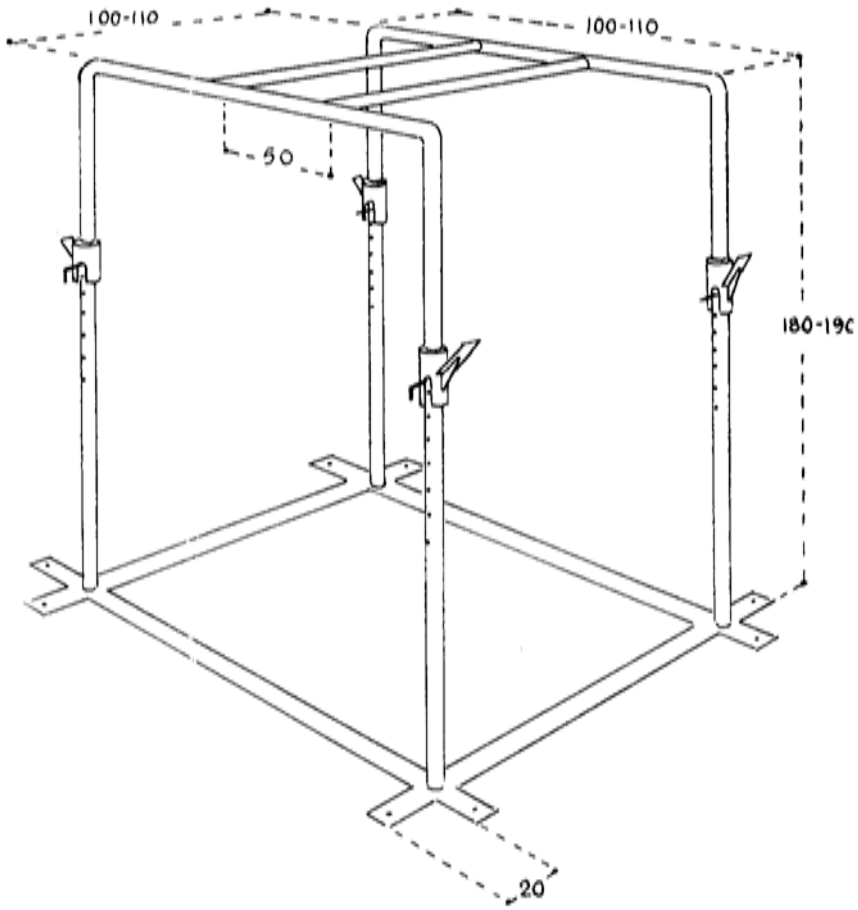


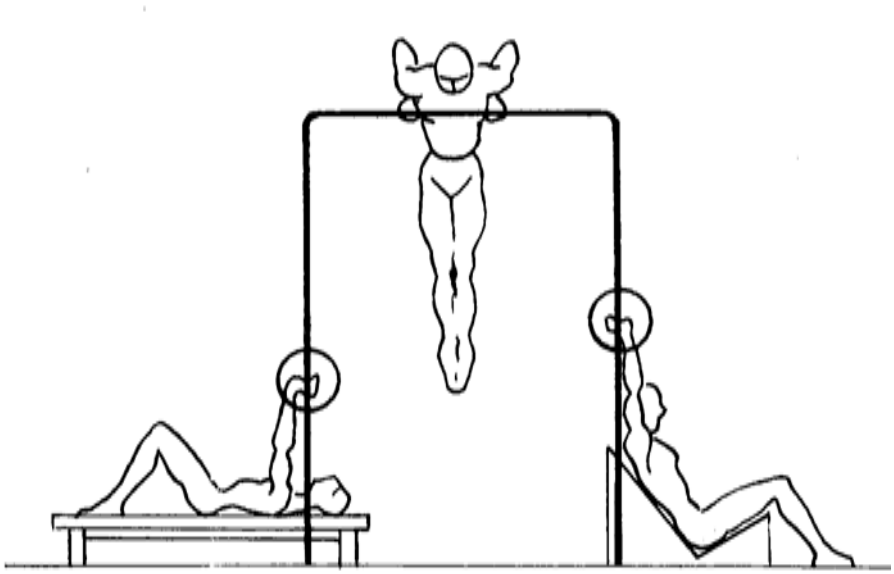

*2012 R. LPZ (2019)*

© RLPZ (2019)

N° 172

# L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

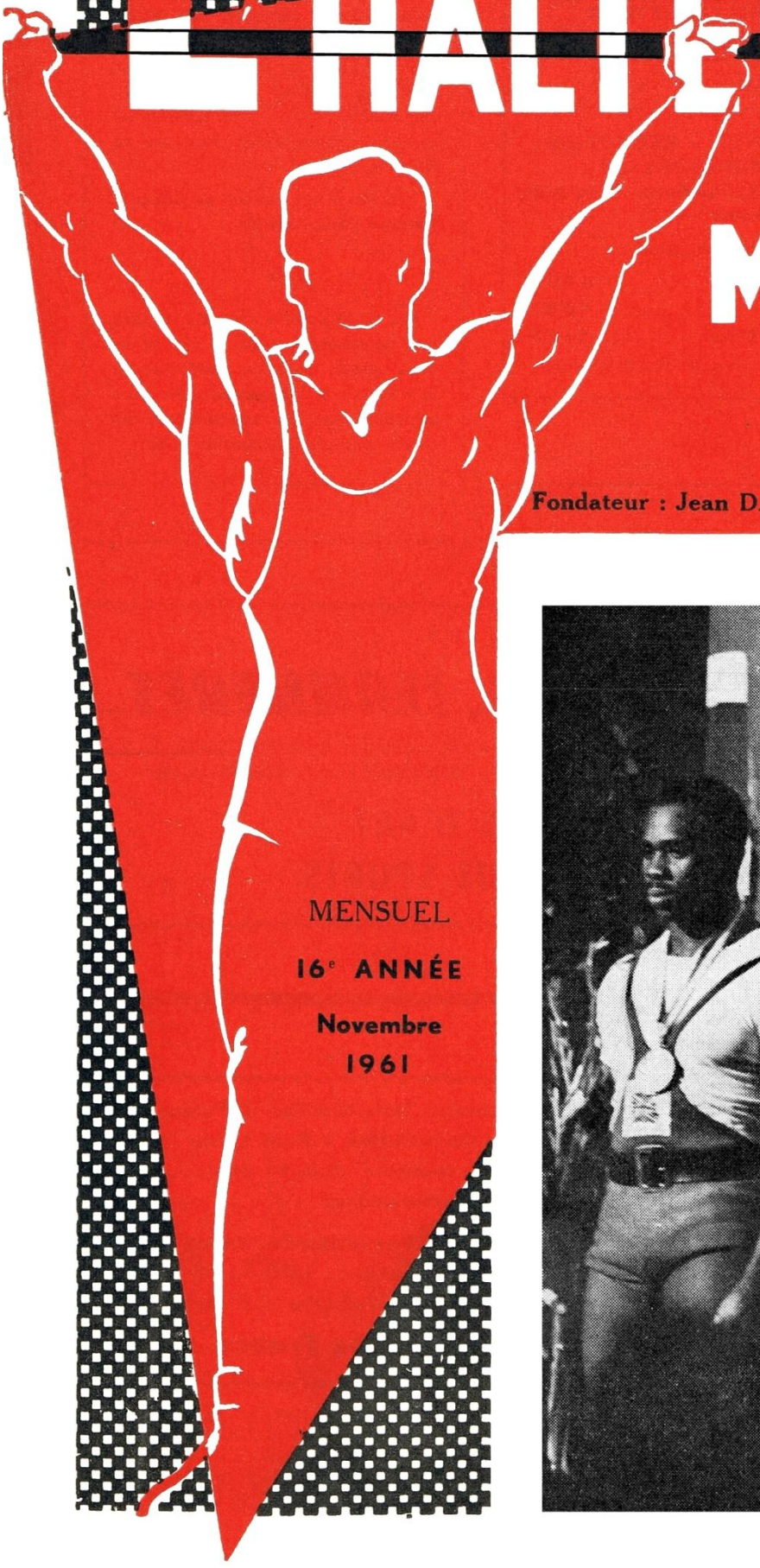

MENSUEL

16e ANNÉE

Novembre

1961

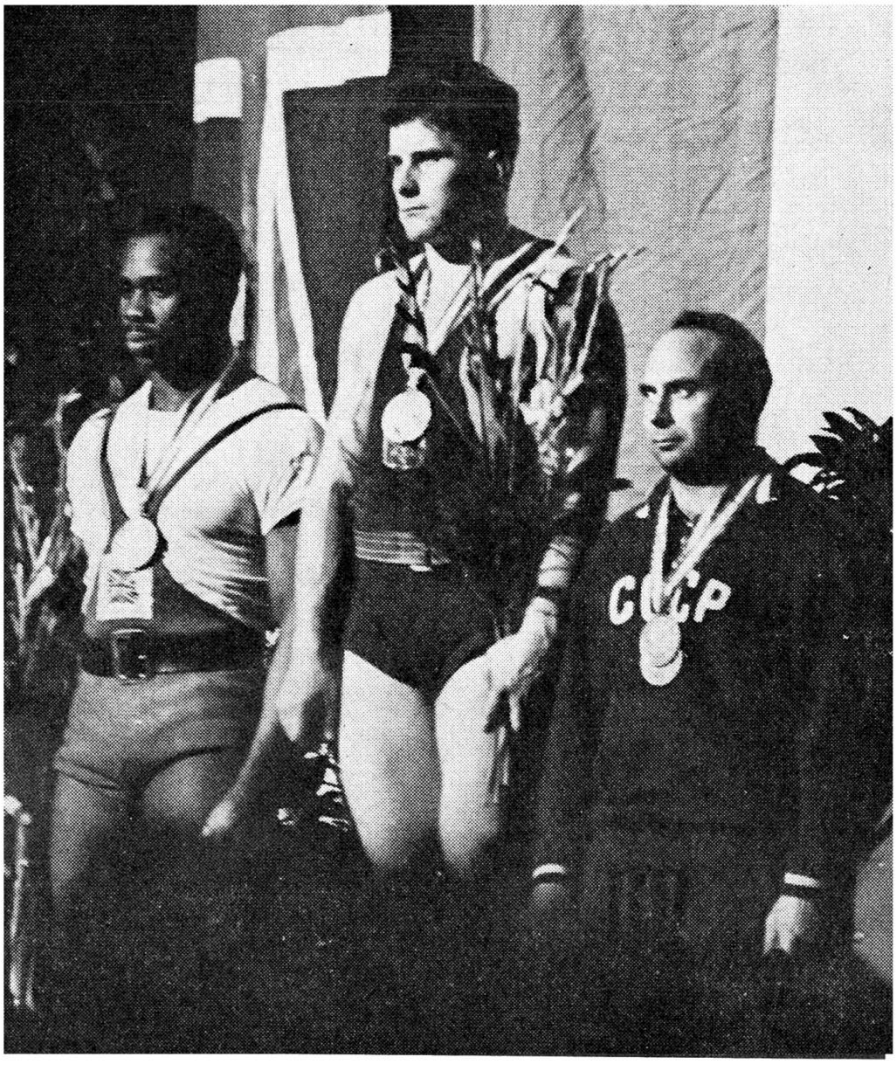


*Document original : Raymond Lopez*

# SOMMAIRE

●-●


Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 3 novembre 1961..... 3

Règlement du Prix Fédéral Juniors ..... 3

et du Prix Fédéral Seniors..... 4

Nos Joies nos Peines ..... 4

Classement National du Premier Pas Culturiste 1961-1962 ..... 5

Ce que vous devez savoir ..... 6

Stage Interrégional de Voiron par G. LAMBERT ..... 7

Formation des Cadres F.F.H.C. ..... 7

Le film de l'épaulé et jeté du Poids Coq Miyake ..... 8

Premiers Stages d'Haltérophilie 1962..... 9

Le Championnat du Monde 1961 (suite) par G. LAMBERT..... 10

Résultats du Concours du Plus Bel Athlète du Monde 1961..... 13

Dans nos Comités Régionaux..... 14


*Sur notre page de couverture :*

**Au Championnat du Monde de Vienne, les trois vainqueurs de la catégorie Lourds-Légers :**

**Au centre :**
**Palinski (Pologne), Champion du Monde ;**

**à gauche :**
**Martin (Grande-Bretagne) 2me ;**

**à droite :**
**Vorobiev (U.R.S.S.) 3me.**

*(Photo Franz Fink, Vienne)*


**L'HALTÉROPHILE MODERNE**

**16e ANNEE. – N° 172.**

*organe officiel mensuel*

**DIRECTION - REDACTION**
**ADMINISTRATION**
**10, rue Saint-Marc, PARIS-2e**

Téléphone : CEN. 53-60

**Abonnement**

| | |
|---|---|
| **France** | **6 NF.** |
| **Etranger** | **10 NF.** |
| **Clubs affiliés** | **15 NF.** |

*Chèques Postaux Paris 1304-82.*


## AVIS IMPORTANTS

**Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris-2e, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1960-61 (part revenant à la Fédération : 1,50 NF par licence).**

**Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres - licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.**

***

**Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1961-62 à la F.F.H.C., soit 15 NF. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin Fédéral.**

**Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.**


*Numérisation : R. LPZ*
*2012 (2019)*



*MAISON*

**BOUSSARD & JEANNERET**

**170, rue du Temple –Paris (3e)** Téléphone : ARC. 37-21

**COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES**

**OBJETS D'ART**
**POUR TOUS SPORTS**



**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons**
**Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine**
**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix**
**Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18

*Conditions Spéciales aux Sociétés*

**Fournisseur de l'équipe de France**


Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

# Partie Officielle

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU du 3 Novembre 1961

Présents : MM. P. Buisson, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dury, E. Gouleau, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame. Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. L. Chaix et L. Morin.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

*DEMANDES D'AFFILIATION*. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3 440 - Centre Athlétique de Lille.
- ✓ N° 3 441 - Étudiant Club Orléanais.

*PRIX D'ENCOURAGEMENT*. - Le Président rappelle que le Prix d'Encouragement comportera, cette saison et pour la première fois, des Finales Juniors et Seniors qui se disputeront au nouveau Gymnase de la Porte Brancion, les Samedi 2 et Dimanche 3 Décembre, en quatre séances.

Cinq athlètes Juniors et six athlètes Seniors seront qualifiés dans chacune des catégories de Poids.

Les Officiels pour ces compétitions sont désignés comme suit :

- *Arbitres à la pesée* : MM. Morin et Roussaux.
- *Arbitres* : MM. Rolet, Fiolle, les autres pouvant être désignés sur place.
- *Secrétaires de séance* : M. Duchesne le Samedi, M. Roussaux le Dimanche.
- *Speaker et sonorisation* : M. Leveler.
- *Délégués aux athlètes* : MM. Clutier et Bazire.
- *Prix des places* : 1 NF par séance. 2 NF pour l'ensemble des quatre séances.

*MATCHES INTER-NATIONS*. - D'après une information parue dans la presse, le Championnat d'Europe 1962 dont l'organisation a été confiée à la Hongrie, aurait lieu du 21 au 27 Mai 1962.

Si ces dates sont exactes, les matches France-Italie et France - Pologne devront être organisés à des dates autres que celles prévues. En effet, le match France - Italie « B » avait été fixé au Dimanche 20 Mai et le match France - Pologne au Samedi 2 Juin.

Après un échange de vues, il est décidé que la date du 6 Mai sera proposée à la Fédération Italienne pour le match France-Italie A qui doit avoir lieu en Italie, tandis que le match France-Italie « B » pourrait avoir lieu le 13 Mai si un Gymnase parisien peut être libre à cette date. Quant au match France-Pologne, son organisation pourrait être confiée au Comité du Lyonnais qui souhaite mettre un match inter-nations au programme d'ouverture du nouveau Palais des Sports de Lyon. La date du Samedi 23 Juin lui sera proposée.

Une rencontre France-Allemagne de l'Ouest pourrait également se disputer avant les Championnats de France.

*STAGES ET TOURNÉES ITINÉRANTES*. - Le Président rappelle qu'un programme de Stages 1962 a été soumis et approuvé au cours de la dernière réunion du Bureau.

Ce programme comprenait, en dehors des stages habituels d'une semaine, trois stages de perfectionnement de 48 heures réservés aux Moniteurs diplômés.

Dans l'esprit du Moniteur National, ces stages de perfectionnement étaient destinés à remplacer les tournées itinérantes.

Certains Comités Régionaux insistent néanmoins pour que les Tournées Itinérantes soient maintenues.

Un calendrier a donc été mis sur pied qui comprendra pour les deux prochains mois des Tournées dans les Comités suivants :

- Comité du Lyonnais - les 12, 13, 14, 15 16 et 17 Décembre ;
- Comité du Languedoc - les 18, 19, 20 et 21 Décembre ;
- Comité Anjou-Bretagne - les 17 et 18 Janvier ;
- Comité de Guyenne - les 19 et 20 Janvier ;
- Comité des Pyrénées - le 21 Janvier.

*EXAMEN D'AIDES-MONITEURS, MONITEUR ET ENTRAINEUR RÉGIONAL*. - 14 candidats aides-moniteurs. 1 candidat moniteur et 1 candidat entraîneur régional ont participé au Stage qui a eu lieu à l'Institut National des Sports du 2 au 7 Octobre 1961 et se sont présentés à la session d'examens qui l'a suivi.

Les résultats de ces examens sont communiqués au Bureau qui décide, en conséquence, les nominations ci-après

*Diplômes d'Aides-Moniteurs* - MM. Durpoix, Di Cesare, Salerno, Deyris, Grandvoynnet, Bosse, Mara, Resch, Muller, Schmittler, Badia, Madaule, Leray.

*Titre d'Entraîneur Régional* - M. Glomot.

*COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.*

*Correspondance F.I.H.C*. - Le Président donne connaissance de la correspondance échangée avec la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste, au sujet de la nomination comme Arbitres Internationaux, au titre du Marne, de M. R. Geeraerts, de nationalité belge et du Colonel Bruneau, de nationalité française.

Le Bureau est entièrement d'accord avec le point de vue exposé par le Président à ce sujet.

*Lettre du Comité National des Sports* qui, désigné pour raviver la Flamme sous l'Arc de Triomphe le 15 Novembre, demande aux Fédérations de vouloir bien déléguer si possible plusieurs représentants à cette Cérémonie.

*Demandes de prêts de barre*. - Le Bureau donne son accord aux demandes de prêts de barre présentées par l'Étudiant Club Orléanais et par l'athlète Louis Lopez, de Mostaganem.

*Préparation Olympique*. - Sur une question de M. Clutier, une discussion s'engage au sujet des indemnités d'entraînement accordées à certains athlètes, au titre de la préparation olympique.

M. Duchesne estime que le Bureau aurait dû être appelé à étudier le barème de ces indemnités et préconise l'institution de minima qui serviraient de base, dans l'avenir, à ces attributions.

Un échange de vues suit cette proposition dont le principe est accepté. Il est toutefois précisé que si des totaux sont adoptés, ils ne seront considérés que comme un point de départ qui permettra un premier recensement en vue des Jeux et non comme la certitude, pour les athlètes qui les atteindront, d'être sélectionnés pour les Jeux de Tokyo.

Quelques chiffres sont avancés, mais aucun n'est officiellement fixé, le Bureau décidant de se donner un temps de réflexion jusqu'à la prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

*Le Secrétaire Général*
André ROLET

## RÈGLEMENT DU PRIX FÉDÉRAL JUNIORS 1962

Le Prix Fédéral Juniors 1962 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste le Samedi 10 Février 1962.

Sont qualifiés pour les Éliminatoires du Prix Fédéral Juniors, qui auront lieu dans toute la France le Dimanche 21 Janvier 1962, les jeunes gens nés en 1942, 1943, 1944, 1945 et 1946, n'ayant Jamais été qualifiés pour la Finale d'un Championnat de France Juniors.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix Fédéral Juniors les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques

| | |
|---|---|
| *Poids Coqs* ..... | 200 |
| *Poids Plumes* ..... | 215 |
| *Poids Légers*..... | 245 |
| *Poids Moyens* ..... | 265 |
| *Poids Mi-Lourds* ..... | 280 |
| *Poids Lourds Légers* ..... | 295 |
| *Poids Lourds* ..... | 300 |

Si dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci- dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé vainqueur, mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 5 par catégorie et de 21 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre le total qu'ils ont réalisé et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Le Prix Fédéral Juniors sera distinct de celui des Seniors.

Les Juniors ne pourront, en aucun cas, participer au Prix Fédéral Seniors.

Les athlètes participant au Prix Fédéral Juniors devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Tous les athlètes devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Pour toutes les autres dispositions, se reporter au Règlement du Prix Fédéral Seniors, notamment en ce qui concerne la date de clôture des résultats des éliminatoires, fixée au 23 Janvier 1962.

## RÈGLEMENT DU PRIX FÉDÉRAL SENIORS 1962

Le Prix Fédéral Seniors 1962 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste le Dimanche 11 Février 1962.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, possesseurs de la licence 1961-1962.

Est amateur toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouvert à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

### Qualification

Seront qualifiés pour participer au Prix Fédéral Seniors les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques :

| | |
|---|---|
| *Poids Coqs* ..... | 210 k |
| *Poids Plumes* ..... | 230 k |
| *Poids Légers* ..... | 255 k |
| *Poids Moyens* ..... | 270 k |
| *Poids Mi-Lourds* ..... | 290 k |
| *Poids Lourds Légers* ..... | 305 k |
| *Poids Lourds* ..... | 315 k |

Peuvent participer au Prix Fédéral Seniors les athlètes classés 3e et 2e Séries n'ayant jamais été qualifiés jour la Finale d'un Critérium National Haltérophile Seniors ou d'un Championnat de France Seniors.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci- dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé vainqueur, mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la Finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 5 par catégorie et de 21 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre le total qu'ils ont réalisé et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

### Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le Dimanche 21 Janvier 1962.

La clôture des engagements pour la Finale est fixée *au* 23 *Janvier* 1962 *dernier délai*. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris2me, par les Comités Régionaux.

### Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant le Prix Fédéral dans les conditions suivantes

1° Elle les couvrira (lu prix de leur voyage aller et retour en deuxième classe ;

2° Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

### Catégories de concurrents

- *Poids Coqs* : jusqu'à 56 k.
- *Poids Plumes* : de 56 k à 60 k.
- *Poids Légers* : de 60 k à 67 k 500.
- *Poids Moyens* : de 67 k 500 à 75 k.
- *Poids Mi-Lourds* : de 75 k à 82 k 500.
- *Poids Lourds* Légers : de 82 k 500 à 90k.
- *Poids Lourds* : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée ; les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

### Mouvements imposés

1° Développé à deux bras ;
2° Arraché à deux bras ;
3° Épaulé et jeté en barre à deux bras.

### Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement. Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix « Bon » ou « Essai ».

### Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Prix Fédéral, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Prix Fédéral.

### Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Prix Fédéral.

### Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

### Désignation des vainqueurs

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'ex æquo dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

### Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

– Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Prix Fédéral.
– Tout concurrent abandonnant le Prix Fédéral pour protester contre une décision de l'arbitre mi formulant à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

### Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

### Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Prix Fédéral.

## Nos joies, nos peines

### Mariages

Nous apprenons le mariage de l'excellent haltérophile Etienne Singer avec Mlle Pascale Darras.

La bénédiction nuptiale leur a donnée le Samedi 28 Octobre 1961, l'église St-Denis à St-Omer.

Nos bien vives félicitations et vœux sincères de bonheur.

***

Nous apprenons le Mariage de Mlle Brigitte Meillassoux, fille de M. Meillassoux, Président d'Honneur de l'Union Roubaisienne de Sports Athlétiques, avec M. Dominique Poissonnier, Docteur en Médecine.

La Bénédiction nuptiale leur a été donnée le 15 Novembre, en l'Église Ste Elisabeth, à Roubaix.

Nos félicitations et vœux de bonheur.

### Fiançailles

M. Michel Millet avec Mlle Christiane Coste, tous deux membres du Club Athlétique St-Priest.

M. Roland Jacquet avec Mlle Danielle Bernard, également Membres du Club Athlétique St-Priest.

Tous nos compliments.

### Naissance

M. Michel Berthe, athlète et animateur du sport haltérophile dans l'armée nous annonce la naissance d'une fille qui a reçu le prénom de Pascale.

Nos compliments et vœux de bonne santé pour le bébé et sa maman.

### Nécrologie

Nous apprenons le décès de Gilbert Sudour, âgé de 7 ans, frère de Pierre Sudour, haltérophile du Club Athlétique St-Priest, retour de l'armée.

- Et celui de Mme Monin, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Elle était la sœur jumelle de Mme Coste, épouse de l'animateur du Club Athlétique de St-Priest.

Nos bien sincères condoléances à ces familles si éprouvées.

### Incendie à l'Athlétic Club de Sélestat

Nous avons appris avec peine le sinistre survenu dans le hall d'entraînement de l'Athlétic Club Sélestat, constitué par une grande baraque en bois mise à sa disposition par la ville. Les dégâts sont considérables puisque tout le matériel a été anéanti.

Heureusement, la solidarité sportive s'est immédiatement manifestée et la Société Athlétique Alsatia a mis son matériel à la disposition du Club sinistré et, dans la mesure du possible, sa salle d'entraînement.

# Classement National du Premier Pas Culturiste 1961-62

**d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux**

## JUNIORS

| | | Points |
|---|---|---|
| 1. | MAUGEZ - Haltérophile Club de Douai | 95,50 |
| 2. | REQUIN - Stade Municipal de Petite Synthe | 94,75 |
| 3. | CALLE - Union Haubourdinoise | 92,50 |
| 4. | ROCCA - Société de Gymnastique d'Angers | 92 |
| 5. | CAUBET - Union Sportive de Toul | 91,75 |
| 6. | LECOCQ - Centre Athlétique de Lille | 91,25 |
| 7. | LAPLACE - Club Olympique Caudéranais | 91 |
| 8. | TROLONG - Union Sportive de Toul | 90,75 |
| 9. | MALCAVAT J.-C. - St-Nazaire Omni Sports | 90 |
| 10. | DOCQUOIS - A.S.P.T.T. d'Arras | 89,25 |
| 11. | PREPIN - Culturistes Châtellerandais | 88,75 |
| 12. | PORTARIEU - A.S.P.O. Midi | 88,50 |
| 13. | MORENO - A.S.P.O. Midi | 86,50 |
| 13. | SAVARIO - Club Halt, et Cult. Caudéranais | 86,50 |
| 15. | DUPUY - L'Oranaise | 86 |
| 15. | LEULMI - Sté de Gymnastique de Maison Carrée | 86 |
| 17. | PEREZ - L'Oranaise | 85,50 |
| 17. | PÉRIS - Centre Athlétique de Lille | 85,50 |
| 19. | GUITARD -. Cercle Culturiste St Médard | 85,25 |
| 20. | SUDANT - Haltérophile Club de Boulogne | 85 |
| 21. | CARREAU - Club Halt, et Cult. Caudéranais | 84,75 |
| 22. | PLOYARD - Union Haubourdinoise | 84,50 |
| 22. | MAUFFRAS - Club Olympique Caudéranais | 84,50 |
| 24. | DJELID - Sté de Gymnastique de Maison Carrée | 83,50 |
| 24. | SALAZARD - Sports Athlétiques Bel Abbésiens | 83,50 |
| 24. | MOHA - Sté de Gymnastique de Maison Carrée | 83,50 |
| 27. | VALLE - Cercle Culturiste, rue des Postes, Lille | 83,25 |
| 28. | SALMERON - L'Oranaise | 83 |
| 28. | MANNHART - Alsatia Sélestat | 83 |
| 30. | ANTOINE - Union Sportive de Toul | 82,25 |
| 31. | GIRAUDEAU - Cercle Culturiste St Médard | 82 |
| 31. | DIARD - St Nazaire Omni Sports | 82 |
| 33. | FERRANT - Centre Athlétique de Lille | 81,50 |
| 34. | VERMET - Société de Gymnastique d'Angers | 81,25 |
| 35. | LE BIHAN - A.S.P.O. Midi | 81 |
| 35. | BORTOT - Sporting Club Navis | 81 |
| 37. | BRYCHE - Stade Municipal Petite Synthe | 80,75 |
| 38. | MOKRANE - Sté de Gymnastique de Maison Carrée | 80,50 |
| 39. | FREVILLE - A.S.P.T.T. Arras | 79,50 |
| 40. | BUOT - Ralliement de Mustapha Alger | 79 |
| 41. | PAUMELLE - Sté Gymnastique Angers | 78,75 |
| 41. | RIGOULEAU - Union Sportive Bouscataise | 78,75 |
| 43. | DIDIER - Union Sportive Crestoise | 78 |
| 43. | RICROS - A.S.P.O. Midi | 78 |
| 45. | THIERCELIN - U.S. Cheminots Val de Loire | 77,50 |
| 45. | VANNELLE - Stade Municipal Petite Synthe | 77,50 |
| 45. | VANNIER - Sté Gymnastique Angers | 77,50 |
| 45. | JOLY - Union Sportive de Toul | 77,50 |
| 45. | CARPENTIER - A.S.P.T.T. Arras | 77,50 |
| 50. | WOJCEK - Ralliement Mustapha Alger | 77,25 |
| 50. | PAINEAU - Courbevoie Sport | 77,25 |
| 52. | HADJARI - Concorde d'Oran | 77 |
| 52. | STEINER - Sté Halt, et Cult. Haguenau | 77 |
| 54. | BOUAZZA - Sports Athlétiques Bel Abbésiens | 76,25 |
| 55. | AMICHE - I.C. Guyot ville | 76 |
| 55. | DELAUNAY - Club Athlétique Nantais | 76 |
| 55. | BOUSQUET - Athlétic Club Montpelliérain | 76 |
| 58. | GÂTEAU - Cercle Haltérophile Troyen | 75,75 |
| 59. | LICCIARDI - I.C. Guyot ville | 75,50 |
| 59. | BOUCHOT - Ralliement Mustapha Alger | 75,50 |
| 61. | KASMAREK - Centre Athlétique de Lille | 75 |
| 62. | LIAMBO - Club Halt, et Cult. Caudéranais | 74,75 |
| 62. | BARBARY - Stade Municipal Petite Synthe | 74,75 |
| 64. | SAVAL - Ralliement Mustapha Alger | 74,50 |
| 65. | PALMISANO - I.C. Guyot ville | 74,25 |
| 66. | GARABEDIAU - Haltérophile Club 'Marseille | 74 |
| 66. | BERET - Club Sp. Cheminots Nimois | 74 |
| 68. | VAHIE - S.A. Bab el Oued | 73,50 |
| 69. | HERRERA - L'Oranaise | 73,25 |
| 70. | ROCHAS - Ralliement Mustapha Alger | 73 |
| 70. | SAINT MARTORY - Dini Haltéro Club | 73 |
| 70. | MATRION - Club Halt, et Cult. Caudéranais | 73 |
| 73. | ERMACORA - Sporting Club Navis | 72,25 |
| 73. | DUPENT -. Union Halluinoise | 72,25 |
| 75. | PEIGNET - Cercle E.P. St Nazaire | 72 |
| 75. | VIDAL - Club Sportif Inter Avia | 72 |
| 77. | MALCAVAT R. - Stade Croisicais | 71,75 |
| 77. | MOUGIN - Sporting Club Navis | 71,50 |
| 77. | DROUGARD - Cercle E.P. St Nazaire | 71,50 |
| 80. | THOMAS - Cercle Cult., rue des Postes, Lille | 71,25 |
| 80. | BENINI - Concorde d'Oran | 71,25 |
| 82. | LAMOTHE - Sporting Club Navis | 71 |
| 83. | CLAUSS - Sté Halt, et Cult. Haguenau | 70,75 |
| 83. | RADET - Cercle E.P. St Nazaire | 70,75 |
| 85. | VINACHIN - Alsatia Sélestat | 70,50 |
| 86. | MEDAOUI - Concorde d'Oran | 70 |
| 87. | KINO - Union Halluinoise | 69,75 |
| 88. | AUGUSTE - Cercle Haltérophile Troyen | 69,50 |
| 88. | AMIOT - Air-Sports Blois | 69,50 |
| 90. | BARRE - Cercle Culturiste St Médard | 69,25 |
| 91. | COUVELART - Cercle Cult., rue des Postes, Lille | 69 |
| 91. | VANDUILE - Centre Athlétique Lille | 69 |
| 91. | MONTABANO - Haltérophile Club Marseille | 69 |
| 91. | GAGELIN - Royan Océan Club | 69 |
| 91. | SOPHIE - Stade Porte Normande Vernon | 69 |
| 96. | MAUMONT - A.S.P.O. Midi | 68,75 |
| 96. | BREUGNON - Stade Porte Normande | 68,75 |
| 98. | BUSSON - St Nazaire Omnisports | 68,50 |
| 99. | FEKIR - L'Oranaise | 68,25 |
| 100. | LOGUIDICE - Haltérophile Club Marseille | 68 |
| 101. | LEFORT - Club Halt, et Cult. Caudéranais | 67,75 |
| 101. | LANGLOIS - Culturistes Châtellerandais | 67,75 |
| 103. | ALEXANDER - Stade Municipal Petite Synthe | 67,50 |
| 104. | AUDOYER - Haltérophile Club Marseille | 67 |
| 104. | COCO - Haltérophile Club Marseille | 67 |
| 104. | BRUTEL - Alliance Ste Savine | 67 |
| 107. | LANNOO - Union Halluinoise | 66,75 |
| 107. | FERRU - Sté Gymnastique Angers | 66,75 |
| 109. | SCOTTO - Sté Gymnastique Maison Carrée | 66 |
| 110. | ROSELLO - I.C. Guyot ville | 65,75 |
| 111. | FABRE - Club Sportif Cheminots Nimois | 65 |
| 112. | GRIT - Stade Croisicais | 64,25 |
| 112. | GALLE - St Nazaire Omnisports | 64,25 |
| 114. | RATEL - Cercle Cult., rue des Postes, Lille | 64 |
| 114. | HENNI - Sté Gymnastique Maison Carrée | 64 |
| 114. | FENNOUA - Club Sportif Inter Avia | 64 |
| 117. | FEININGER - Sté Hal, et Cult. Haguenau | 63,50 |
| 118. | HUGOT - Alliance Ste Savine | 63,25 |
| 119. | HANNEQUIN - La Blésoise | 63 |
| 119. | BECAIL - Haltérophile Club Marseille | 63 |
| 119. | MARQUES - Club Sportif Cheminots Nîmois | 63 |
| 122. | BEN MESSAOUD - Concorde d'Oran | 62,75 |
| 122. | BUTAY - Haltérophile Club de Boulogne | 62,75 |
| 124. | MAGNIFICAT - Union Sportive Crestoise | 62,50 |
| 124. | SAUVIN - Dini-Haltéro Club | 62,50 |
| 126. | MONTIEL - Union Gym.et Athl. Péageoise | 62,25 |
| 127. | AGAOUA - I.C. Guyot ville | 61,75 |
| 128. | CORBEC - Haltérophile Club de Boulogne | 61,50 |
| 129. | CENDRA - Football Club Blidéen | 61,25 |
| 130. | GINELLA - Club Sportif Inter Avia | 61 |
| 131. | GRIVET - Cercle Cult., rue des Postes, Lille | 60,50 |
| 131. | GUIZARD - Cournonterralaise | 60,50 |
| 133. | MILLE - Haltérophile Club de Boulogne | 60,25 |
| 133. | OHLMANN - Sté Halt, et Cult. Haguenau | 60,25 |
| 135. | SCARDO - Haltérophile Club de Nice | 59,75 |
| 136. | VAULERSTEN - Stade Porte Normande Vernon | 59 |
| 136. | BIGORNE - Stade Porte Normande Vernon | 59 |
| 138. | SALA - I.C. Guyot ville | 58,75 |
| 139. | GILLET - Alliance Ste Savine | 58,50 |
| 140. | SNAUVAERT - Cercle Cult, rue des Postes, Lille | 58,25 |
| 141. | BUGEON - Cercle E.P. St Nazaire | 58 |
| 142. | LABAT - Athlétic Club Montpelliérain | 56,50 |
| 143. | RICHOMME - Club Athlétique Nantais | 56,25 |
| 144. | OGE - St Nazaire Omnisports | 56 |
| 141. | GODIN - Alliance Ste Savine | 56 |
| 146. | LEMAIRE - Stade Porte Normande | 55 |
| 147. | STRZELECKI - Sté Gymnastique Angers | 54,75 |
| 148. | TALEB - Sté Gymnastique Maison Carrée | 54,50 |
| 148. | FAVES - Cournonterralaise | 54,50 |
| 150. | MEBARKIA - Sté Gymnastique Maison Carrée | 54,25 |
| 151. | LANG - Alliance Ste Savine | 53,75 |
| 152. | MACCOTA - I.C. Guyot ville | 52,75 |
| 153. | DOUNIAUX - Cercle Cult., rue des Postes, Lille. | 52,50 |
| 154. | NOEL - Cercle Cult., rue des Postes, Lille | 51,75 |
| 155. | MERKEL - Stade Porte Normande | 51,50 |
| 156. | DELAUNAY - Stade Porte Normande Vernon | 51 |
| 156. | PINZEZE - Stade Porte Normande Vernon | 51 |
| 156. | CAMERE - Stade Porte Normande Vernon | 51 |
| 159. | LETELLIER - Stade Porte Normande Vernon | 50,50 |
| 160. | BERNARD - Stade Porte Normande Vernon | 50 |
| 160. | GAILLARD - Stade Porte Normande Vernon | 50 |
| 160. | SOUILLART - Cercle Cult., rue des Postes, Lille. | 50 |

## SENIORS

| | | Points |
|---|---|---|
| 1. | NAVARRO - Association Sp. Montferrandaise | 92 |
| 2. | RAVERDY - Asnières Sports | 91,50 |
| 3. | BERTEL L. - Union Méan Penhoet | 90,50 |
| 3. | PORTIER - Football Club Blidéen | 90,50 |
| 5. | NICOLAS - Association Sp. Montferrandaise | 88,50 |
| 6. | LAPLACE - Club Olympique Caudéranais | 86,50 |
| 7. | PICAUD - Stade Croisicais | 84,50 |
| 8. | BERTEL F. - Union Méan Penhoet | 81,25 |
| 9. | BOILON - Association Sp. Montferrandaise | 80,50 |
| 10. | FRIEDMANN - Sté Halt., et Cult. Haguenau | 80,25 |
| 11. | SIMON - Concorde d'Oran | 80 |
| 11. | LECRAS - Stade Porte Normande | 80 |
| 13. | BLANES - Association Sp. Montferrandaise | 79,50 |
| 14. | BROUSSE - Cournonterralaise | 79 |
| 15. | PORCELLI - Cercle Culturiste St Médard | 78,75 |
| 16. | MEYER - Sté Hait, et Cuit. Haguenau | 78 |
| 17. | MERCHADOU - Club Sportif Cheminots Nimois | 77,50 |
| 17. | COMBES - Club Olympique Caudéranais | 77,50 |
| 19. | LABEGUERIE -- Cercle Culturiste Page Blanche | 77,25 |
| 19. | LHOMEL - Haltérophile Club de Boulogne | 77,25 |
| 19. | PASTOR - Sté Gymnastique Fort de l'Eau | 77,25 |
| 22. | DANDOIT - Centre Athlétique de Lille | 77 |
| 23. | RAVEL - Centre Athlétique de Lille | 76,50 |
| 24. | IZERABLE - Union Gym., et Athl, Péageoise | 76,25 |
| 25. | TARJUS - Football Club Blidéen | 75 |
| 26. | JOURDAN - Club Sportif Cheminots du Mans | 74,25 |
| 27. | ANDRÉ - Dini Haltéro Club | 73,75 |
| 28. | HERBET - Haltérophile Club de Boulogne | 72,75 |
| 29. | RIO - Union Méan Penhoet | 72,50 |
| 30. | LUX - Sté Halt, et Cult. Haguenau | 72 |
| 31. | ROGER - Union Sportive de Toul | 71,75 |
| 32. | GUERRERO - L'Oranaise | 71,50 |
| 33. | HOUAL - Ailes Sportives Bougenais Rézé | 71 |
| 33. | OUAFI - Assoc. Sportive Diar el Mahcoul | 71 |
| 35. | ATTABA - Football Club Blidéen | 69 |
| 36. | BRAUX - Football Club Blidéen | 68,75 |
| 37. | MEZERETTE - Club Sportif Cheminots du Mans | 68,25 |
| 38. | TRUCHET - Union Gym., et Athl. Péageoise | 68 |
| 38. | DAVID - Union Méan Penhoet | 68 |
| 40. | SARRAILH - L'Oranaise | 67,50 |
| 40. | BERHAULT - Association Sp. Montferrandaise. | 67,50 |
| 42. | LAHONDES - Club Sportif Cheminots Nîmois | 66 |
| 42. | DEFFUANT - Sporting Club Navis | 66 |
| 42. | FLEURY - Stade Porte Normande | 66 |
| 45. | BONDARENKO - Football Club Blidéen | 65,50 |
| 45. | TARRADE - Club Olympique Caudéranais | 65,50 |
| 47. | COELLO - Air Sports Blois | 63,50 |
| 47. | JOLY - Club Sportif Inter-Avia | 63,50 |
| 49. | BETARD - Royan Océan Club | 63,25 |
| 50. | LAMBERT - Haltérophile Club Nice | 63 |
| 51. | SMIGIEL - Cercle Culturiste Page Blanche | 62,50 |
| 52. | MAILLARD - Stade Porte Normande Vernon | 62 |
| 53. | FOUQUE - Sté Gymnastique Angers | 61,75 |
| 54. | COSANI - Haltérophile Club Nice | 61,25 |
| 54. | GARCIA - Dini Haltéro Club | 61,25 |
| 54. | BRAU - Club Halt., et Cult. Caudéranais | 61,25 |
| 57. | JOBDJLI - Concorde d'Oran | 61 |
| 58. | AUGOT - Cercle E.P. St Nazaire | 60,50 |
| 59. | ROUQUETTE - Athlétic Club Montpelliérain | 60 |
| 59. | FERNANDEZ - L'Oranaise | 60 |
| 59. | RENARD - Association Sp. Montferrandaise | 60 |
| 62. | NEFA - Haltérophile Club Nice | 59,25 |
| 63. | GRZYMEK - Association Sp. Montferrandaise | 59 |
| 63. | GRARD - Haltérophile Club de Boulogne | 59 |
| 65. | PASDELOUP - Sté Gymnastique Angers | 57,25 |
| 66. | MAROILLIER - Cercle Haltérophile Troyen | 56,50 |
| 67. | PIERRE - St Nazaire Omni Sports | 54 |
| 68. | CHEVALLIER - Air Sports Blois | 53 |
| 69. | LONCKE - Haltérophile Club de Boulogne | 50 |

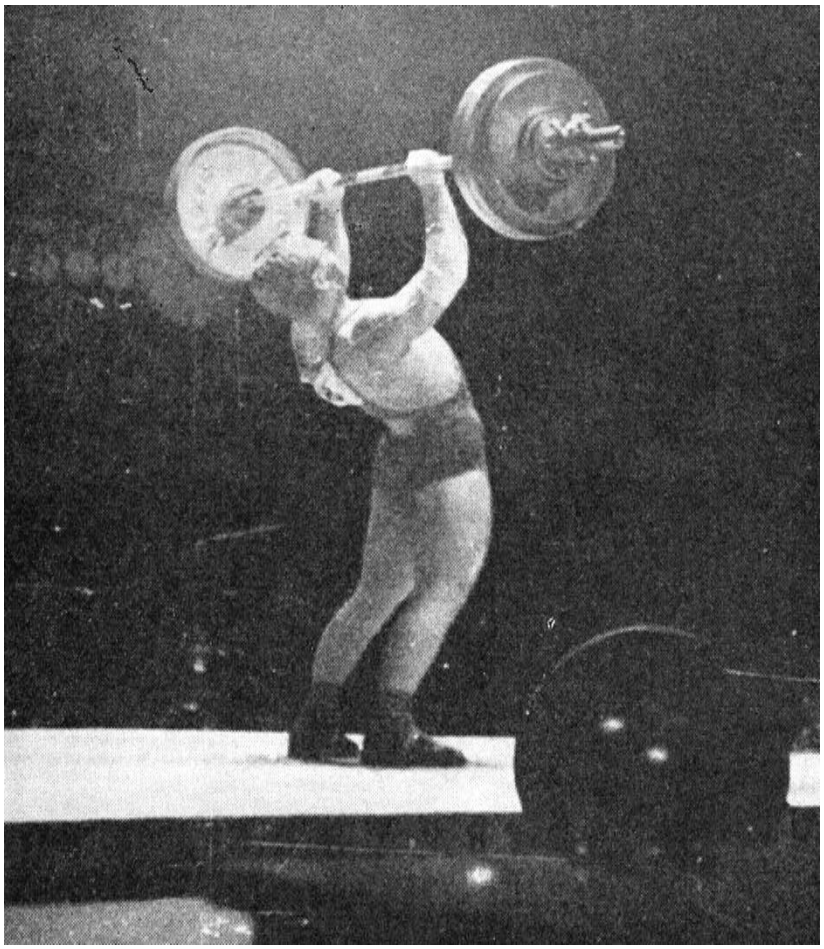

**Au Championnat du Monde 1961 : VÉRES (Hongrie), 2e des Poids Moyens : Développé à deux bras, 142 k 500... Bon !**

# Ce que vous devez savoir

### Consultations Médico-sportives

La Chaire de Biologie appliquée à l'Éducation Physique et aux Sports a ouvert, depuis plusieurs années, une consultation de médecine sportive et de cardiologie sportive, le mardi en fin d'après-midi (17 heures) pour examiner et conseiller les sportifs.

Le succès de cette consultation a été tel qu'elle a dû être scindée en deux :

1. le jeudi soir fonctionne, à partir de 18 heures, une consultation d'orientation sportive, de conseils médico-sportifs et de dépistage des états de fatigue chez les sportifs. Cette consultation est entièrement gratuite.
2. le mardi soir, à 17 h 30, une consultation de médecine sportive et de cardiologie sportive, plus spécialement destinée, d'une part : aux sportifs d'un certains âge et aux arbitres qui, aux termes d'une décision de Monsieur le Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports doivent bénéficier chaque année d'un examen médical complet ; et, d'autre part : aux problèmes médico-sportifs que peuvent poser des états pathologiques.

Pour tous les bénéficiaires de la consultation du mardi soir, le protocole d'examen est le suivant :

1. un examen clinique de médecine générale ;
2. un examen cardiologique spécialisé, avec radioscopie cardiaque, électrocardiographie de repos et d'effort ;
3. un examen biologique portant sur l'urine (sucre et albumine) et le sang (urée, cholestérol, acide urique).

Cet ensemble permettra d'avoir une idée assez précise de l'état du sujet examiné.

Une série d'examens aussi complète ne pouvant être faite gratuitement, les sportifs examinés inscrits à la Sécurité sociale n'auront à payer que les 20 % représentant le ticket modérateur et prévu par la loi (soit au taux actuel de la Sécurité sociale : 18,40 NF) le restant fera l'objet d'un règlement assuré par les services de la Sécurité sociale.

Les sportifs non inscrits à la Sécurité sociale ne paieront que les 20% représentant le ticket modérateur (18,40 NF).

*Consultations au Dispensaire de l'institut d'Éducation Physique, 1, rue Lacretelle, à Paris.* - Directeur M. le Pr P. Chailley-Bert.

**Cartes de Dirigeants du Comité National des Sports**

Le Comité National des Sports est en mesure de délivrer, dès maintenant, les millésimes 1962 nécessaires à la validation des Cartes de Dirigeants du Comité National des Sports.

Les ayants droit régionaux (Présidents, Secrétaires et Trésoriers des Comités régionaux) doivent en faire directement et globalement la demande à la F.F.H.C. en joignant la somme de 2 NF par titulaire.

**STAGE INTERRÉGIONAL DE VOIRON**

**du 22 au 28 Octobre 1961**

Organisé dans le cadre unique du C.R.E.P.S. de Voiron, le Stage d'Haltérophilie réservé aux athlètes régionaux, aurait dû connaître un succès sans précédent, vu le grand nombre de candidatures. Le nombre de places qui, primitivement était fixé à 15, fut porté à 20, après démarches auprès du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports.

Quelle ne fut donc pas ma surprise de constater que 12 athlètes seulement étaient présents le lundi matin aux portes du C.R.E.P.S. Une telle proportion de défections est inadmissible et les abstentionnistes comprendront qu'il nous sera désormais difficile d'organiser un nouveau stage dans leur région.

L'excellent comportement des 12..., présents et les fréquentes visites du Président du Comité du Dauphiné-Savoie, M. Lomet, devaient bientôt atténuer cette grosse déception et me permettre d'envisager l'avenir avec plus d'optimisme.

Près de la moitié des stagiaires étaient des débutants qui eurent le privilège de voir en action d'excellents techniciens comme Jeantet - Poids Mi-Lourd d'Oyonnax - Policarpo - excellent athlète et animateur de la Maison des Jeunes de Chambéry. Le jeune Poids Moyen de Grenoble Colucci est sans doute celui qui a réalisé les progrès les plus spectaculaires car, en changeant de style, il améliore ses meilleures performances de 5 k au développé et de... 10 k à l'épaulé.

Quant au junior Poids Moyen Perrier, c'est un athlète plein de qualités qui doit dépasser largement les 300 k cette année et participer au Championnat de France Juniors. Enfin, n'oublions pas de mentionner le bel athlète Lourd-Léger Magnin dont le développement musculaire a soulevé l'admiration de tous les stagiaires et..., du moniteur. Magnin devra toutefois prendre réellement conscience de ses possibilités s'il veut améliorer ses performances actuelles qui se situent autour de 310 k.

Le Stage s'est terminé le samedi matin avec la visite du Président de la F.F.H.C. M. Jean Dame qui a manifesté tout l'intérêt qu'il porte à ce genre de Stage et a encouragé les athlètes à persévérer dans leurs efforts.

G. LAMBERT
*Moniteur National*
*Professeur d'EPS.*

(A Suivre)

## FORMATION DES CADRES F. F. H. C.

Un Stage a eu lieu du 2 au 7 Octobre 1961, à l'Institut National des Sports, pour la formation des Cadres F.F.H.C.

Après avoir pris connaissance des résultats des examens qui ont eu lieu à l'issue de ce Stage, le Bureau fédéral a pris les décisions suivantes :

Obtiennent : *le Diplôme d'Aide-Moniteur d'Haltérophilie :*

| | | |
|---|---|---|
| MM. | DURPOIX ..... | Courbevoie Sports |
| | di CESARE..... | Cercle des Sports d'Homécourt |
| | SALERNO..... | Cercle des Sports d'Homécourt |
| | DEYRIS..... | Monrepos Olympique |
| | GRANDVOYNNET..... | Indépendante de Pontarlier |
| | BOSSE..... | A.S.P.O. Midi |
| | MARRA ..... | Haltérophile et Culturiste Club d'Aix |
| | RESCH ..... | Athlétique Club St Maurien |
| | MULLER..... | Haltérophile et Culturiste Club d'Aix |
| | SCHMITTLER ..... | Cercle Haltérophile Troyen |
| | BADIA ..... | Athlétique Club St Maurien |
| | MADAULE ..... | Omnium Sportif Club Stéphanois |
| | LERAY..... | Union Méan Penhoet |

*... le titre d'Entraîneur régional d'Haltérophilie :*

| | | |
|---|---|---|
| M. | GLOMOT ..... | La Montluçonnaise |

**La remise des médailles aux vainqueurs de la catégorie des Poids Lourds au Championnat du Monde de Vienne : 1er VLASSOV (U.R.S.S.) ; 2me ZIRK (E.-U.) ; 3me MAKINEN (Finlande).**

**M. A. WUNDERER, Président de la Fédération Autrichienne félicite ZIRK. - A sa gauche : M. C. JOHNSON, Président de la F.I.H.C.**

***Haltérophile Moderne*** n° 172 (11-1961)

# Le film de l'épaulé et jeté du poids coq japonais MIYAKE avec 140 kilos

*par G. LAMBERT, Moniteur National*

A l'épaulé, la barre glisse le long des cuisses et l'athlète fait un véritable saut vers l'arrière pendant le passage sous la barre.

Après cet extraordinaire effort, MIYAKE manque le jeté : pieds et bassin mal placés.

**1**

**2**

**3**

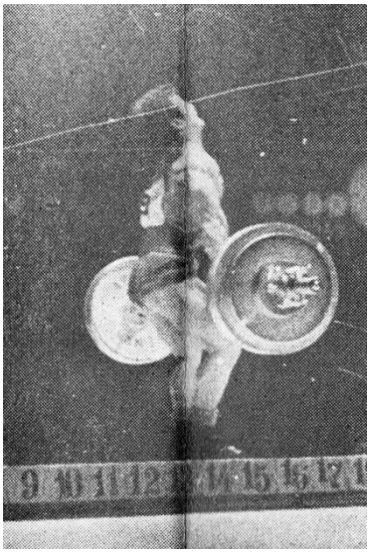

**4**

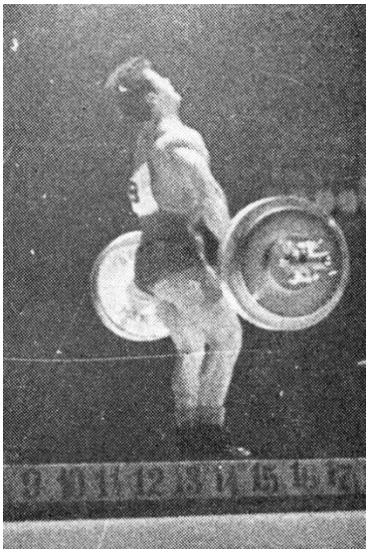

**5**

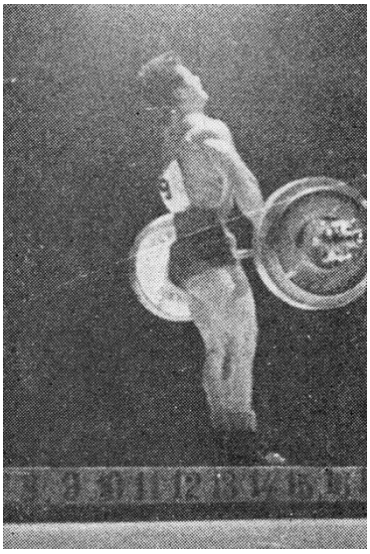

**6**

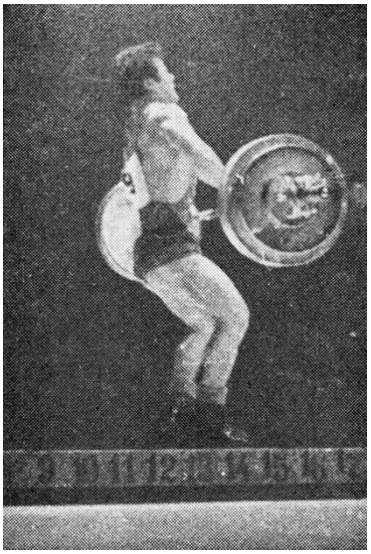

**7**

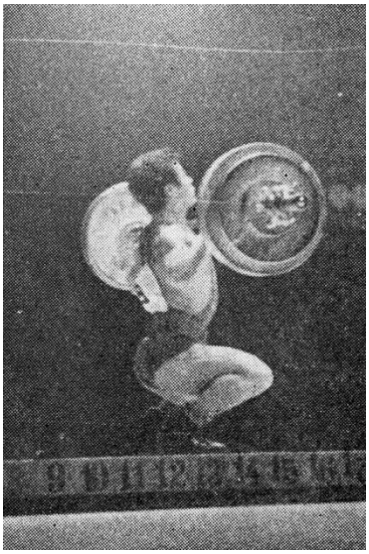

**8**

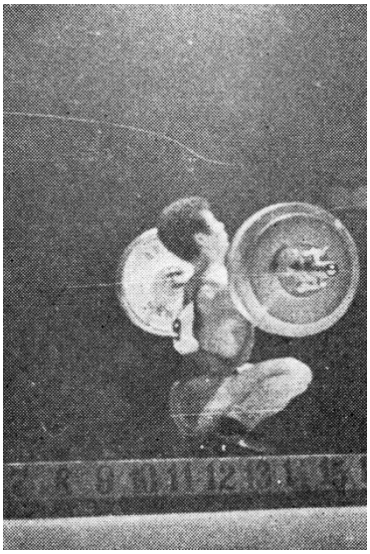

**9**

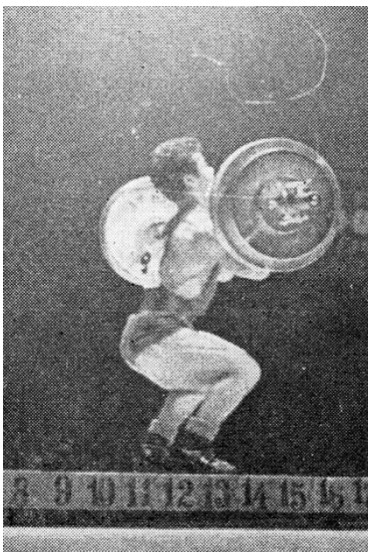

10

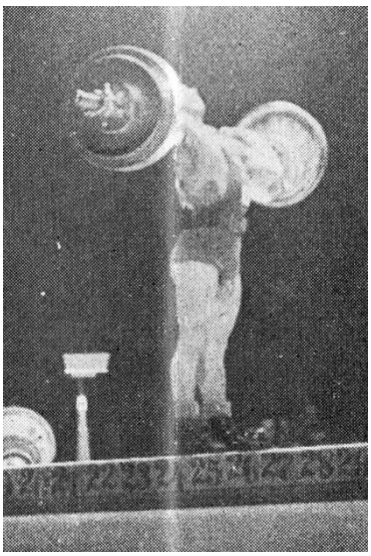

11

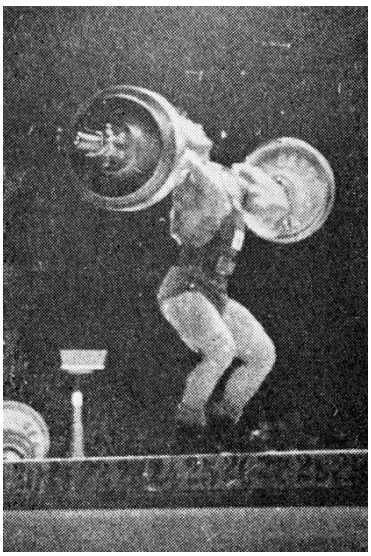

12

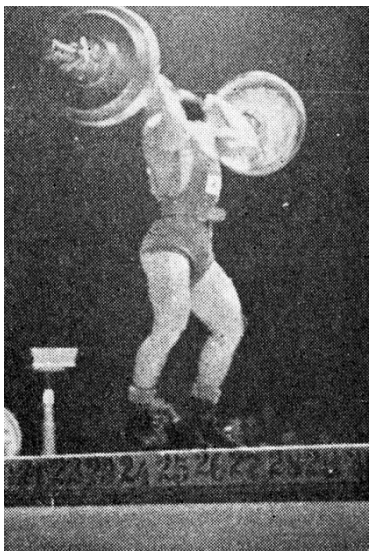

13

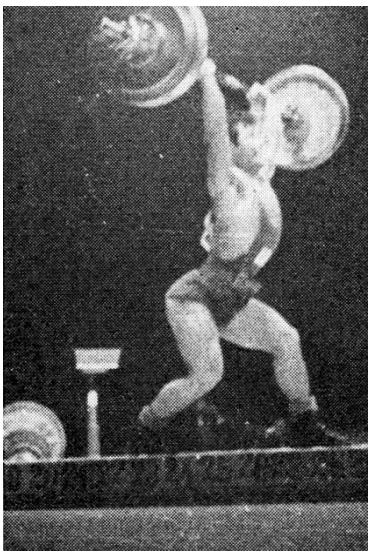

14


**SOIRÉE DES RECORDS**

**Tentatives par les Internationaux**

PATERNI, GERBER, MAIER,

FULLA, HENRY, etc.

**le Samedi 9 Décembre 1961, à 20 h. 30**

*SOCIÉTÉ ATHLÉTIQUE MONTMARTROISE*

**3, rue Neuve de la Chardonnière - PARIS**

(Métro Simplon)


## Premiers stages d'Haltérophilie 1962

| | | | |
|---|---|---|---|
| du 8 au 13 Janvier | Institut Nat. des Sports | Espoirs | 15 places |
| du 12 au 17 Février | Institut Nat. des Sports | Espoirs | 15 places |

*Stages d'Espoirs :*

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Haut-commissariat aux Sports et la F.F.H.C.

*Haltérophile Moderne* n° 172 (11-1961)

# Le Championnat du Monde 1961

*(Suite)*

### Catégorie Mi-Lourds

Moins d'une demi-heure après la remise des médailles des Poids Moyens, le haut- parleur annonce le défilé de la catégorie Mi-Lourds.

Dix-neuf athlètes entourent bientôt le plateau et se présentent à l'appel de leur nom. Le Russe Plukfelder est le grand favori de cette catégorie, en dépit de la présence de l'Américain Kono. Ce dernier est de loin l'athlète le plus léger de cette catégorie il pèse exactement 76 k 800, alors que, moins de cinq heures auparavant, 50 grammes à peine le séparaient de la limite de la catégorie inférieure.

Parmi les autres athlètes, il est difficile de faire des pronostics car le deuxième Américain - Riecke est encore, pour nous, un inconnu, alors que le Finlandais Kailajarvi, le Hongrois Toth et l'Anglais Blackman sont, en se basant sur leurs performances précédentes, de valeur sensiblement équivalente.

L'Anglais Blackman est le premier de ces athlètes à se présenter sur le plateau, la barre étant chargée à 120 k. Son développé est extrêmement aisé et correct.

Après les essais intermédiaires de trois autres athlètes qui effectuent leur dernière tentative avec cette même charge, le Hongrois Toth se déséquilibre avec 125 k mais réussit cette charge au 2e essai.

Trois hommes demandent alors 127 k 500 pour leur premier essai ce sont : le Finlandais Kailajarvi, l'Américain Riecke et le Polonais Kaczkowski. Le Finlandais se déséquilibre et manque cet essai tandis que les deux autres assurent leur tentative. Le noir Anglais Black- man manque cette charge à son 2me essai, tandis que Kailajarvi la réussit. Il reste un dernier essai à Blackman qui pousse 127 k 500 sans cambrer exagérément.

A 130 k, le Hongrois Toth manque son 3e essai et la barre est chargée à 132 k 500 pour le 2e essai du Polonais Kaczkowski. Seul, l'Américain manque cette barre et sa 3e tentative n'obtient pas plus de succès.

A 135 k, le Polonais Kaczkowski manque son 3e essai.., il ne reste donc plus que les deux vedettes, le Russe Plukfelder et l'Américain Kono qui n'ont pas encore commencé leurs essais.

Kono monte le premier sur le plateau pour tenter 137 k 500 son corps est droit dans la position de départ et il se cambre progressivement sous la charge, effectuant ainsi un mouvement lent, en force.

Avec 140 k, le mouvement de Plukfelder est tout à fait différent : le départ est ultra rapide ainsi que le passage en position cambrée. Malgré les trois lampes blanches, son effort ne lui rapporte que des applaudissements sans enthousiasme. Certains de mes voisins prétendent même - je le comprends à leurs gestes - que Plukfelder a fléchi les genoux...

Avant de tenter 145 k Kono reçoit de nombreux encouragements de la foule.., il épaule en flexion, pousse la barre jusqu'à la hauteur des yeux mais doit la laisser retomber.

Plukfelder tente également cette charge et la réussit comme en se jouant ; j'ai observé ses genoux pas la moindre flexion. Kono reprend cette charge pour son 3me essai et, comme à sa première tentative, pousse la barre jusqu'au niveau des yeux où la barre semble s'arrêter.

Kono trouve alors l'énergie pour continuer lentement son effort en se cambrant encore plus. Le signal de l'arbitre déclenche les hurlements et les trépignements de la foule qui manifeste son enthousiasme. Celui-ci est cependant de courte durée car le verdict des arbitres est défavorable : deux lampes rouges pour une blanche.

C'est alors un beau vacarme agrémenté de toute une gamme de sifflements que la réclamation au Jury d'Appel par le coach américain vient à peine tempérer. Au milieu du tohu-bohu général, les membres du Jury délibèrent et finalement, approuvent le verdict des arbitres. Les cris, hurlements, sifflements, trépignements, gestes menaçants, trouvent un regain d'ardeur et semblent dirigés contre Plukfelder qui monte sur le plateau pour son 3e essai à 150 k.

Celui-ci hésite quelque peu et se demande s'il doit effectuer sa 3me tentative dans de telles conditions. Après s'être enduit les mains de magnésie, il se dirige vers la barre, regarde l'arbitre, puis s'éloigne et quitte le plateau.

Quelques instants plus tard, Kono se présente à son tour, recueille avec le sourire les applaudissements de la foule puis essaie de l'apaiser avec de grands gestes de bras, mais, lorsqu'il se dirige vers les coulisses, le vacarme s'est à peine atténué. Plukfelder effectue cependant son essai et le réussit avec la même aisance que les deux précédents. Une partie de la foule applaudit cet exploit mais n'arrive cependant pas à dominer les sifflements et vociférations qui se prolongent encore jusqu'aux premiers essais de l'arraché.

Dans cette ambiance passionnée, la compétition se poursuit par l'arraché, mais les premiers tireurs de ce mouvement passent pratiquement inaperçus. Ce n'est que lorsque la barre atteint la charge respectable de 120 k que l'attention du public se concentre de nouveau sur le plateau.

Huit athlètes s'attaquent à cette charge mais trois d'entre eux seulement la réussissent ce sont l'Anglais Blackman (1er essai), l'Allemand Fehr et l'Iranien Esteki (3e essai). Avec 125 k Blackman assure son 2e essai, puis la barre est chargée à 127 k 500. Quatre tireurs se présentent successivement. Ce sont :

1. Kono (1er essai) il recueille, une nouvelle fois, les applaudissements du public et, pour ne pas le décevoir, réussit un très bel arraché en flexion.

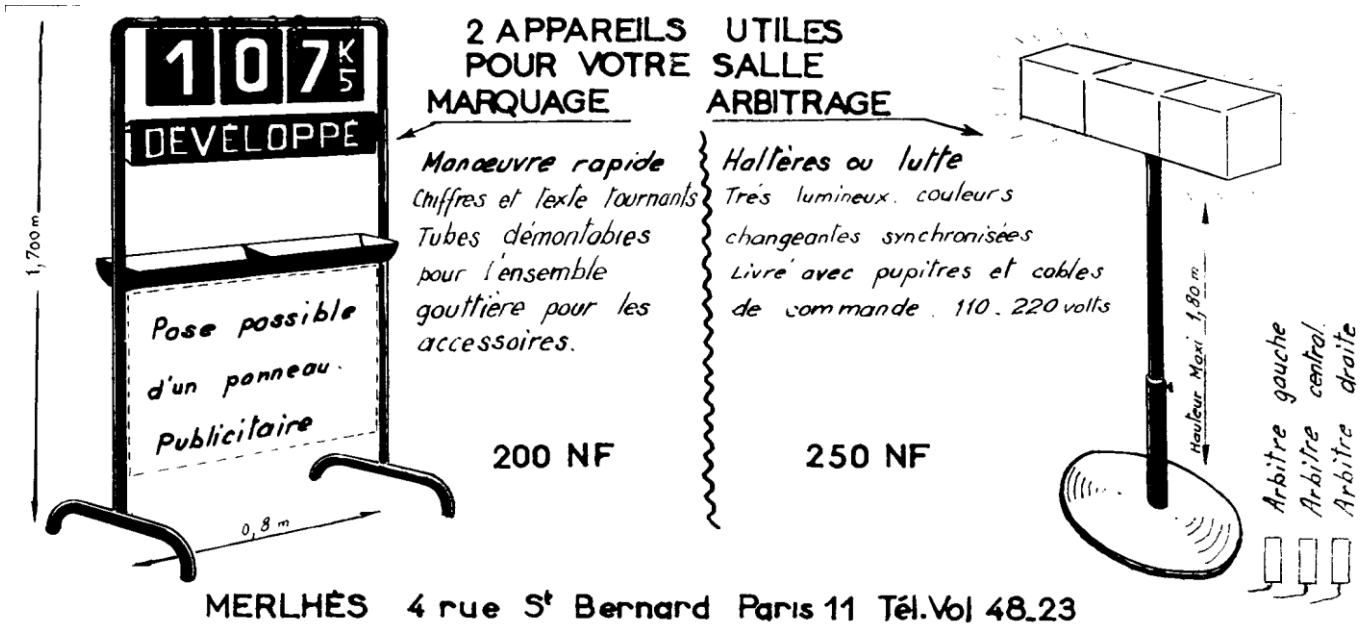

2. Riecke (2me Américain) - athlète longiligne, à la démarche nerveuse - manque son 1er essai mais s'assure le second (arraché en fente).

3. Kailajarvi (Finlande) - très beau tireur en flexion - se déséquilibre au 1er essai mais réussit le second avec aisance.

4. Blackman manque son 3me essai.

Deux hommes n'ont pas encore commencé leurs essais. Ce sont : le Hongrois Toth et le Soviétique Plukfelder. Ces deux tireurs en fente prennent 130 k pour leur 1er essai et s'assurent un succès aisé. Toutefois, la tentative de Plukfelder est accompagnée par les sifflements de quelques spectateurs peu sportifs qui n'ont sans doute pas encore compris que Plukfelder n'avait rien à voir avec l'échec de Kono au développé.

A 132 k 500, Kono manque nettement ses deux dernières tentatives ainsi que Kailajarvi (3me essai), tandis que l'Américain Riecke, qui pourtant avait eu quelques difficultés avec 127 k 500, fait preuve d'une belle énergie en réussissant son 3e essai.

Seuls restent en lice maintenant le Hongrois Toth et Plukfelder. Tous deux réussissent 135 k à leur 2me essai, dans un très beau style mais à 140 k la charge est un peu trop lourde et retombe sur le plateau.

A l'issue des deux premiers mouvements, Plukfelder peut donc être déjà considéré comme champion du Monde avec les 20 k d'avance qu'il possède sur Kono, son suivant immédiat. Par contre, les deux autres places d'honneur vont être chèrement disputées car à 5 k derrière Kono, trois hommes sont à égalité : le Hongrois Toth, l'Américain Riecke et le Finlandais Kailajarvi. L'anglais Blackman a maintenant 7 k 500 de retard sur ces trois hommes mais devance de 2 k 500 le Polonais Kaczkowski lequel a dû se contenter d'un 117 k 500 à l'arraché.

Pendant les premiers essais de l'épaulé- jeté avec 125 - 127,500 - 130 k une bonne partie du public se dirige vers les buvettes, montrant ainsi le peu d'intérêt que ces faibles charges peuvent susciter. Il faudra attendre que la barre soit chargée à 145 k pour que tous les sièges soient réintégrés et l'on n'entendra de réels applaudissements que lorsque l'Autrichien Herbst épaulera 150 k.

Après une douzaine d'essais intermédiaires, l'Anglais Blackman s'attaque à 157 k 500, suivi bientôt, avec 160 k, par Plukfelder. Kono et Riecke. Tous réussissent ce premier essai mais Kono éprouve quelques difficultés à tenir le jeté.

A 165 k, cinq athlètes se succèdent sur le plateau ce sont le Hongrois Toth et le Finlandais Kailajarvi (1er essai), le premier épaule en fente, le second en flexion, et tous deux jettent parfaitement en ligne.

Kono prend cette même charge pour son 2e essai, mais, après un bel épaulé en flexion, jette la barre vers l'avant et doit la laisser retomber. Blackman et Plukfelder réussissent par contre cette charge à leur 2me essai et Plukfelder fait signe qu'il abandonne son 3e essai. Kono reprend les 165 k pour son 3e essai et, après une plus longue concentration, assure cette fois le jeté. Avec 430 k, il est donc toujours en 2e position derrière Plukfelder, mais cette 2e place paraît mal assurée car il suffit que l'un de ses trois adversaires Riecke, Kailajarvi et Toth réussissent 172 k 500 pour le devancer.

Riecke manque nettement son 2e essai à 167 k 500 mais cet athlète aux tempes grisonnantes nous étonne en jetant cette charge au 3e essai. Avec 427 k 500, il se classe donc derrière Kono et ce dernier n'a donc plus à redouter que Kailajarvi et Toth.

Le Finlandais épaule 170 k en flexion, son relèvement est extrêmement pénible mais il trouve cependant des ressources pour assurer un jeté impeccable. Le speaker annonce maintenant le 2e essai de Toth à 172 k 500 et précise que s'il réussit sa tentative, il passera de la sixième à la deuxième place. Toth fait un très beau tirage mais n'ose se glisser sous la barre. Kailajarvi tente à son tour.., mais ne peut se relever. Kono va-t-il donc conserver cette 2e place ? Non, car Toth, que sa tentative précédente semble avoir enhardi, épaule très bien les 172 k 500 et assure le jeté.

Kono n'a donc vraiment pas eu la chance pour lui car après avoir perdu un titre ou tout au moins la 2e place en Poids Moyens, il ne se place que 3e d'une catégorie dont il détient le record du total avec 460 k et dont le vainqueur ne totalise que 450 k. Il est vrai que Plukfelder, écœuré par le comportement du public, a peut-être manqué de conviction dans ses tentatives lorsque le titre ne pouvait plus lui échapper. Le Hongrois Toth - 2e avec 432 k 500 - s'est rendu sympathique..., en jouant le tout pour le tout en passant de 165 k à 172 k 500 au jeté, il dédaignait une 3e place possible pour tenter la 2e place. Kailajarvi le Finlandais, a été moins chanceux, car en totalisant autant que Kono - 430 k - il doit se contenter de la 4me place.

L'Américain Riecke - avec 427 k 500 - le suit de près, mais devance très nettement l'Anglais Blackman, 6e avec 417 k 500. Le Polonais Kaczkowski qui, à l'issue du développé, faisait figure de concurrent redoutable ne se classe que 7e avec 400 k.

Après la remise traditionnelle des médailles, mêlé aux spectateurs, athlètes et officiels qui rejoignent les coulisses, je côtoie le coach américain Bob Hoffman en compagnie de Kono. Ce dernier ne semble nullement aigri par sa défaite et, s'il déclare : « Je suis sur le déclin », c'est avec une lueur ironique au fond des yeux et un sourire entendu qui laisse présager encore, de la part de ce sympathique champion, de futurs et prestigieux records.

### Catégorie Lourds Légers

Le Soviétique Vorobiev, que ses camarades d'équipe nomment « Le vieux » pour le faire sortir de sa réserve habituelle, est une nouvelle fois favori de cette catégorie mais, il va trouver cette année un nouvel adversaire en la personne du Champion Olympique de la catégorie inférieure, le Polonais Iraneus Palinski, lequel a préféré prendre quelques kilos de poids de corps qui, nous l'avons déjà constaté, sont de muscle solide.

Le Noir Anglais Martin sera également un adversaire redoutable s'il réussit à améliorer l'excel-

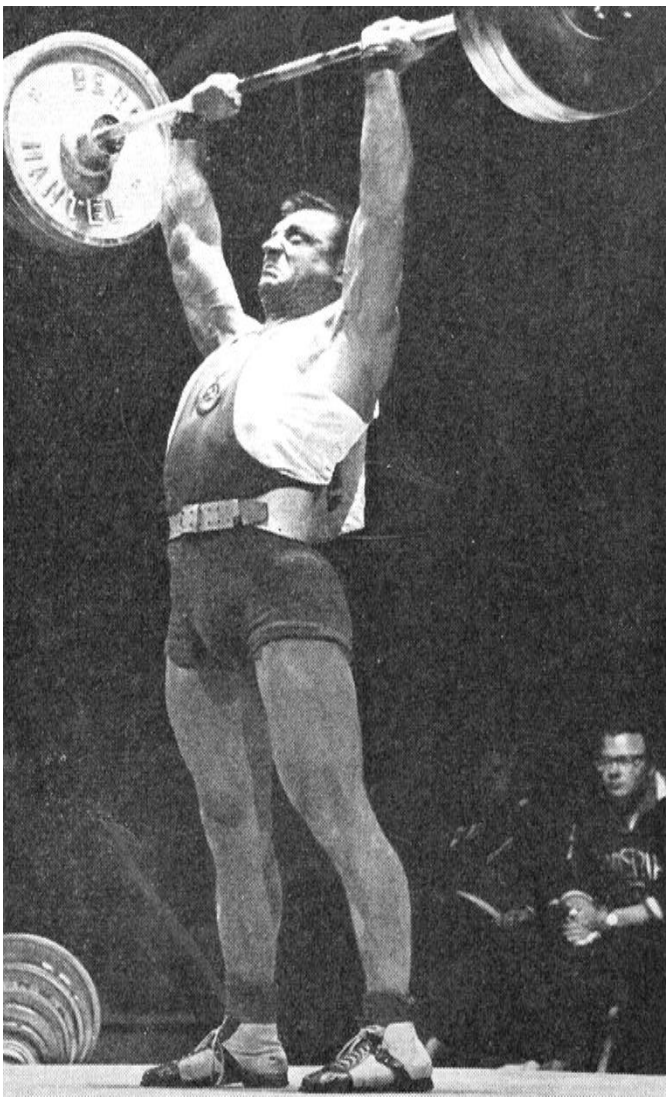

**PLUKFELDER (U.R.S.S.) Champion des Poids Mi-Lourds 1961.**

*(Photo Franz Fink, Vienne)*

lent total de 460 k réalisé devant Palinski à un meeting international à Londres.

Parmi les 17 concurrents de cette catégorie qui nous sont présentés le dimanche matin, à 10 h, les trois athlètes susnommés vont sans doute attirer toute l'attention du public car l'Américain Jim George n'a pas montré à l'entraînement une forme suffisante pour inquiéter les trois vedettes et les autres athlètes sont sans doute très loin des 460 k. Toutefois, je dois avouer que j'attends avec impatience de voir à l'œuvre un homme aux épaules énormes et aux cuisses impressionnantes, lequel a prouvé sa force en développant près de 200 k sur le banc à la barre d'entraînement. Il s'agit de Flores qui, si l'on en croit son accompagnateur, est l'un des 22 haltérophiles de Curaçao !!

Après les trois essais du Hollandais Van Torp avec 92,500 - 97,500 et 100 k, trois athlètes s'attaquent à la charge de 120 k pour leur 1er essai. Ces performances manquent peut-être d'intérêt, mais la plupart des athlètes qui évoluent sur le plateau présentent une belle plastique et retiennent ainsi l'attention du public.

Le nombre relativement restreint des concurrents et la bonne organisation des Championnats permettent un déroulement rapide de l'épreuve et l'on arrive bientôt à la charge de 127 k 500 pour le 1er essai du bel athlète Iranien Boroumand et du Roumain Baroga. Tous deux réussissent ensuite leurs 2e et 3e essais avec 132 k 500 et 135 k, tandis que le puissant Italien Masu, après un bon départ, à 130 k, manquera deux fois 135 k. Entre-temps, l'Américain Jim George a failli être éliminé de la compétition avec 132 k 500 en ne poussant cette charge qu'à son 3e essai.

Avec 137 k 500, l'Anglais Martin est le premier des trois favoris à monter sur le plateau. Il pousse cette charge avec une cambrure à peine marquée.

Palinski le suit bientôt avec 140 k et s'il développe cette charge avec aisance, le degré de cambrure de son dos est nettement plus accentué. La barre est maintenant chargée à 142 k 500 pour le 1er essai de Flores. A l'apparition de celui-ci, les spectateurs ne peuvent retenir des exclamations devant cette carrure phénoménale. Flores ne déçoit personne en s'assurant un facile succès.

Avec 145 k, Vorobiev est le dernier athlète à commencer ses essais. Il propulse la charge légèrement avant la claque de l'arbitre.., mais l'essai lui est cependant accordé ! Martin tente la même charge pour son 2e essai mais se déséquilibre, tandis que Palinski la réussit dans son style plus coulé. Martin reprend les 145 k et cette fois-ci résiste mieux à la charge en pontant un peu plus... Bon. Palinski demande 147 k 500 pour son 3e essai et, s'il se cambre exagérément, le mouvement lui est cependant accordé car, grâce à un rythme rapide, l'effort n'a pas paru trop pénible.

Flores et Vorobiev s'attaquent maintenant aux 150 k pour leur 2me essai et si le premier les réussit avec une aisance déconcertante, le Russe part une nouvelle fois avant la claque et manque cet essai. Il reprend cette charge pour son 3e essai mais ne peut la pousser.

Encouragé par les applaudissements des spectateurs, Flores prend 155 k pour son 3me essai et après un beau départ, la barre s'élève nettement au-dessus du niveau de la tête, mais légèrement en avant, la barre retombe au milieu des exclamations de la foule. Flores demande un essai hors match contre le record du monde avec 160 k et, s'il manque son mouvement, c'est encore une fois après un très bel effort.

A l'issue du développé, Florès (Curaçao) qui est réellement la révélation de ce Championnat, se classe 1er avec 150 k, devant Palinski (147 k 500), Vorobiev, dont les 152 k 500 réussis à Rome le faisaient favori de ce mouvement, n'est que 3e avec 145 k, à égalité avec l'Anglais Martin. A 10 k derrière ces deux hommes, le Roumain Baroga et l'Iranien Boroumand se classent 5me devançant l'Américain Kim George de 2 k 500.

A l'arraché. Flores est le premier de ces hommes à monter sur le plateau. Il arrache 120 k. puis 127 k 500 en flexion mais manque 130 k. Cette dernière charge est réussie par le Roumain Baroga et l'Américain Jim George, ce dernier au cours de sa 3e tentative sur cette même charge.

Palinski prend sagement 130 k, puis 135 k et 137 k 500 ; il réussit ses trois tentatives dans un style tout à fait personnel dans la position fendue, son corps est très incliné vers l'arrière et, après le relèvement, la jambe avant rejoint la jambe arrière.

L'anglais Martin commence à 132 k 500 ainsi que... l'Iranien Boroumand. Ces deux adeptes du style en flexion s'assurent leur premier essai ainsi que leur 2e avec 137 k 500, barre également réussie par Vorobiev dont c'est le premier essai. Boroumand arrache magnifiquement 140 k à son 3e essai, tandis que Martin, dans une tentative pour devancer Palinski de 2 k 500, tire sur 142 k 500 mais les manque de justesse. Il reste deux essais à Vorobiev qui, pour essayer de distancer ses deux adversaires dont il connaît la valeur à l'épaulé-jeté, demande 145 k. Son regard paraît soucieux pendant qu'il se concentre, car il sait que, pour lui, c'est une véritable barre de match... Après un bel effort, la barre arrive presque à bout de bras mais retombe sur le plateau. A son 3e essai, Vorobiev semble démoralisé et c'est un nouvel échec.

Palinski conserve donc un avantage de 2 k 500 sur ses deux adversaires Martin et Vorobiev et, étant recordman du monde du dernier mouvement, il peut prétendre conserver cette 1re place. Quant au match pour la 2e place, il promet d'être particulièrement passionnant. A 5 k derrière ces deux hommes, Flores se classe 4e avec 277 k 500, talonné par l'Iranien Boroumand, lequel s'est révélé meilleur arracheur de ce Championnat.

Après les essais préliminaires avec 140 k - 145 k. Flores est une nouvelle fois le premier des meilleurs classés à monter sur le plateau. Il épaule facilement 152 k 500 mais doit s'y reprendre à deux fois pour réussir 160 k s'assurant ainsi un total de 437 k 500.

Jim George et Boroumand réussissent tous deux 170 k (en flexion), le premier à son 2e essai, le second à son 3e essai. Boroumand se classe donc 4e avec 445 k alors que George, en manquant 175 k à son 3e essai doit se contenter de la 6e place, avec un total de 432 k 500.

Le premier des trois favoris qui monte sur le plateau est Vorobiev : il épaule et jette 167 k 500 à son premier essai alors que Martin, avec qui il était à égalité à l'issue des deux premiers mouvements, s'assure 172 k 500.

Vorobiev demande 175 k pour reprendre l'avantage, se déséquilibre à l'épaulé, rattrape la barre, jette à bout de bras et, une nouvelle fois, titube sous la charge il recule jusqu'à l'arrière du plateau et doit laisser retomber la charge avant le signal « à terre ». Ses chances pour le titre sont

*Entraînez-vous n'importe où !*
*Plus d'usure de plateaux !*

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

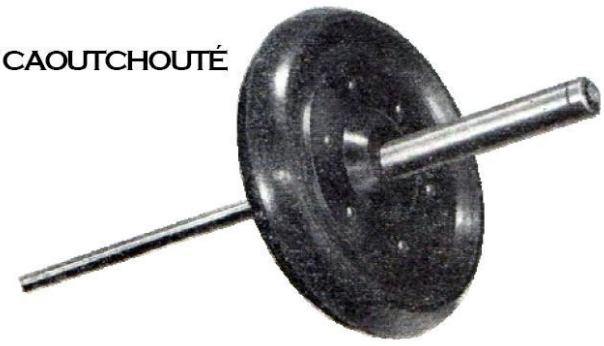

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

maintenant nulles, mais il lui reste un faible espoir, en réussissant la même barre à son 3me essai, de se classer 2me. Il tente son ultime effort avec Plus de détermination et maintient cette fois-ci la barre à bout de bras son total de 457 k 500 reste loin de son propre record du monde : 472 k 500.

La barre est chargée à 180 k pour... le premier essai de Palinski. Le Polonais semble assuré de son succès avant de saisir la barre et c'est presque avec désinvolture qu'il épaule et jette cette énorme charge. C'est maintenant au tour de Martin de tenter les 180 k. Pourquoi a-t-il demandé cette charge alors que 177 k 500 suffisaient pour lui assurer la 2e place ? Il semble qu'il vient de prendre un risque inutile. Mais le magnifique Noir Anglais se charge bientôt de nous rassurer en épaulant parfaitement la barre le relèvement de la flexion est assez pénible mais le jeté est une simple formalité pour laquelle il se borne à ne faire qu'une fente très courte.

Palinski s'attaque maintenant aux 185 k. Il parait toujours aussi sûr de lui et lorsqu'il s'est glissé en une fente très basse, sous cette masse inerte, il semble réellement indissociable de celle-ci, à tel point même que la réussite apparaît comme inéluctable. Les spectateurs applaudissent chaleureusement à l'exploit de cet homme qui donne vraiment une impression de puissance extraordinaire.

Martin tente, à son tour, les 185 k mais, en dépit d'un bel effort, ne peut verrouiller les coudes et roule sur le dos pour éviter l'écrasement. Martin totalise donc 462 k 500, soit 2 k 500 de plus que son propre record britannique et s'assure ainsi la 2e place aux dépens du Soviétique Vorobiev. Ce magnifique athlète noir est actuellement en pleine progression car, après un total de 445 k réalisé aux Championnats du Monde 1959, puis aux Jeux Olympiques de Rome, il s'achemine maintenant vers de nouveaux sommets.

Il reste un dernier essai à Palinski et les exclamations d'étonnement semblent sortir d'une seule poitrine lorsque les spectateurs voient apparaître « 190 k » au panneau d'affichage lumineux. Le speaker annonce que si ce nouveau record du monde est battu, un autre le sera également : celui du total des trois mouvements détenu par Vorobiev avec 472 k 500.

Palinski est accueilli par une ovation à son arrivée sur le plateau, mais le silence complet s'établit bientôt pour permettre à l'athlète de se concentrer. Palinski paraît beaucoup moins désinvolte que lors de ses essais précédents. Les choses deviennent - enfin - sérieuses pour lui et une certaine jubilation intérieure semble l'animer.

Il pose enfin les mains sur la barre, se redresse lentement, accélère le mouvement, puis se glisse brusquement sous la charge. Il reste dans la position fendue pendant quelques dixièmes de seconde qui paraissent des siècles. Le genou arrière se rapproche dangereusement du sol et les spectateurs se crispent en même temps que l'athlète qui, enfin, commence l'effort de relèvement. Les pieds sont bientôt ramenés sur une même ligne et, tels une statue, le corps et la charge s'immobilisent sans le moindre vacillement. Après une sèche impulsion. Palinski se fend profondément mais la charge est parfaitement équilibrée et répartie sur les deux jambes aussi se relève-t-il sans paraître produire d'effort excessif.

Le geste de l'arbitre libère enfin des milliers de poitrines contractées et le bruit des applaudissements domine celui de la barre qui retombe sur le plateau.

Palinski est donc Champion du Monde avec le total record de 475 k et après pesée, il porte le record de l'épaulé-jeté à 190 k, pour un poids de corps de 88 k.

La soif de records de l'assistance vient enfin d'être étanchée et, du haut de son podium, Palinski recueille, avec le sourire, les ovations qu'il a si justement méritées.

### Catégorie Poids Lourds

Moins d'une demi-heure après le dernier essai de Palinski, le haut-parleur annonce le défilé des Poids Lourds.

Ceux-ci ne sont que dix et la compétition va donc y gagner en rapidité. Le Tchèque Syrovy est le plus lourd de cette catégorie avec ses 134 k 700, et le Bulgare Vesselinov fait figure - avec ses 101 k 800 - de petit garçon. La plupart des autres concurrents dont le favori, le Russe Vlassov, les deux Américains Zirk et Henry, le Hongrois Escer, etc., pèsent autour des 120 k. Le Finlandais Makinen avec ses 112 k présente un ventre parfaitement plat mais aucun des autres concurrents n'évoque l'image de l'obèse bedonnant.

Dès les premiers essais du développé, nous devons admettre que ceux que nous considérons dans les autres catégories comme des figurants, sont ici des clients sérieux. Le Tchèque Syrovy monte le premier sur le plateau avec 130 k suivi bientôt par l'Anglais Hillman avec 132 k 500. Ce dernier épaule en flexion et provoque l'hilarité de nombreux spectateurs en roulant sur le dos deux fois de suite avec 142 k 500.

Les essais se succèdent rapidement Vesselinov réussit ses trois essais 140 - 145 - 147,500, ainsi que le Hongrois Escer 140 - 145 - 150. Les tentatives des deux Américains, dont c'est la première apparition en compétition mondiale, sont suivies avec beaucoup d'intérêt le jeune Zirk montre des qualités physiques exceptionnelles mais une technique rudimentaire : il réussit ses trois essais 145 - 150 - 155 alors que son compatriote Henry reste sur son 1er essai de 147 k 500.

La barre est maintenant chargée à 160 k pour le premier essai de Vlassov. Celui-ci a prétendu ne pas être en forme avant le Championnat ; aussi ce - faible - poids de départ ne nous étonne pas ! Vlassov épaule, s'immobilise, entend la claque mais... recule d'un pas. L'arbitre russe donne alors une nouvelle claque et Vlassov pousse les 160 k avec une facilité dérisoire. L'essai est cependant refusé - deux lampes rouges contre une lampe blanche - et, quelques instants plus tard, le Jury d'Appel confirme cette décision. Vlassov reprend donc cette même charge et la réussit avec la même aisance. Pour son 3e essai, Vlassov demande 180 k ; il épaule en flexion, se place et pousse cette charge avec aisance. Il est certain que Vlassov peut d'ores et déjà s'attaquer au record du monde de ce mouvement détenu par l'Américain Anderson avec 185 k 500.

Les premiers essais de l'arraché sont d'un niveau nettement inférieur à ceux du développé car on assiste à des tentatives que des Poids Légers réussissent couramment : 110 - 115 - 120 k. Seuls trois hommes accomplissent des performances de valeur : ce sont l'Américain Zirk, le Finlandais Makinen et le Russe Vlassov. L'Américain arrache successivement 135 - 140 et 145 k dans un style où il extériorise une grande forme plutôt que des qualités de technicien. Par contre les deux arrachés en flexion avec 140 k et 145 k de Makinen sont un véritable régal pour les yeux. Dans la position fléchie, Makinen a le buste très incliné vers l'avant ce qui demande une souplesse d'épaules exceptionnelle pour un Poids Lourd. Quant à Vlassov, sa position en fente basse n'a rien à envier à celle des champions des catégories inférieures : il réussit successivement 145 et 155 k. Chargée à 160 k, la barre parvient parfaitement à bout de bras, mais le genou touche le plancher et l'essai n'est donc pas valable.

A l'issue des deux premiers mouvements. Vlassov domine nettement tous les autres concurrents en totalisant 335 k. L'Américain Zirk a assuré sa 2e place car, avec 300 k il possède une avance de 15 k sur son adversaire immédiat, le Finlandais Makinen. Ce dernier, excellent à l'arraché, a été particulièrement chanceux de se voir accorder, par le Jury d'Appel, ses deux développés à 135 et 140 k. Le deuxième Américain, Henry, se classe 4me avec 282 k 500, devant le Hongrois Escer 5me avec 280 k.

Après les essais préliminaires de l'épaulé, au cours desquels l'Anglais Hillman renouvelle ses comiques roulades sur le dos avec la barre sur les clavicules, la barre est bientôt chargée à 170 k pour le 1er essai des deux Américains, du Bulgare Vesselinov et du Finlandais Makinen. Vesselinov épaule et jette cette charge mais l'essai lui est refusé car l'épaulé est nettement exécuté en deux temps. L'Américain Henry échoue par perte

**RÉSULTATS DU CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DU MONDE 1961**
**Vienne le 25 Septembre 1961**

| | Noms des Concurrents | Numéro du Dossard | Nations | Total des points |
|---|---|---|---|---|
| 1. | KONO | 11 | États-Unis | 182,50 |
| 2. | MARCH | 10 | États-Unis | 177 |
| 3. | MIERCZUK | 15 | France | 167 |
| 4. | GUENDI | 5 | Égypte | 166,50 |
| 5. | MARTIN | 13 | Grande-Bretagne | 159 |
| 6. | MAWAZ | 4 | Égypte | 151 |
| 7. | BLACKMAN | 14 | Grande-Bretagne | 148 |
| 8. | H. ALAMEDDINE | 2 | Liban | 146.50 |
| 9. | PETRUCEK | 7 | Pologne | 141 |
| 10. | KWIATKOWSKI | 8 | Pologne | 138,50 |
| 11. | FLORES | 12 | Curaçao | 137 |
| 12. | SALATA | 9 | Italie | 135,50 |
| 13. | MARNUL | 16 | Autriche | 135 |
| 14. | K. FOUANI | 1 | Liban | 129 |
| 15. | LOBA | 17 | Autriche | 124,50 |
| 16. | De WITTE | 3 | Belgique | 119 |
| 17. | DAS | 6 | Inde | 114 |

*JURY* : MM. Dorothéo (Philippines), Dame (France), Hoffman (États-Unis), Hoore (Mexique), Makhouh (Liban), Schodl (Autriche), Zakrzevski (Pologne)

d'équilibre alors que son compatriote Zirk et le Finlandais Makinen se fendent à peine pour réussir cette charge. Henry et Vesselinov reprennent les 170 k pour le 2e essai et leur tentative est cette fois-ci couronnée de succès.

Avec 175 k, Zirk et Makinen assurent respectivement leurs 2e et 3e places, alors que le Hongrois Escer, dont c'est le 3e essai, réalise l'excellent total de 455 k en réussissant cette charge. Makinen prend sagement 177 k 500 pour son 3e essai et porte ainsi son total au chiffre de 462 k 500.

Vlassov fait son apparition sur le plateau pour assurer son titre avec 180 k, barre qu'il a développée peu de temps auparavant. Sa tentative est, bien entendu une simple formalité.

Trois athlètes tentent alors 182 k 500 ce sont Zirk, Henry et Vesselinov. Zirk les manque de justesse mais les deux autres, qui font là une tentative désespérée pour gagner une ou deux places au classement échouent nettement. Zirk se classe donc 2e avec 475 k devant Makinen 3e avec 462 k 500. Le Hongrois Escer devance l'Américain Henry avec 455 k contre 452 k 500 il faut toutefois reconnaître que ce dernier aurait sans doute pu s'assurer la 4me place s'il n'avait visé plus haut.

Vlassov dispose encore de deux essais et demande 190 k. Nous pensons à l'effort de Palinski qui, quelques heures plus tôt, a établi un nouveau record du Monde avec cette même charge et, compte tenu de la grande différence de poids de corps entre les deux hommes - 36 k - l'effort de Vlassov ne nous étonne plus. Mais Vlassov nous réserve une surprise après cet essai à 190 k car il fait charger la barre à..., 207 k 500 ce qui, en cas de réussite, améliorerait deux records du monde dont celui du total avec 542 k 500. Vlassov s'approche de la barre et chacun de ses pas fait ressortir ses énormes muscles des cuisses il saisit la barre, se redresse rapidement, tombe dans la position fléchie.., mais perd l'équilibre. Il se relève aussitôt et fait signe qu'il va renouveler son effort.

Quelques instants plus tard, Vlassov se concentre une nouvelle et ultime fois et, après un beau tirage et un passage rapide sous la barre, conserve son équilibre et se relève aisément. Dans la position debout, barre sur les clavicules, il semble manquer de stabilité mais après une bonne impulsion, il jette parfaitement en ligne. Vlassov se relève, puis commence à vaciller il fait un pas, deux pas, trois pas, essaie de s'immobiliser mais arrive bientôt au fond du plateau et laisse retomber la barre.

Les records ne sont donc pas battus, mais Vlassov conserve néanmoins son titre de Champion du Monde avec une avance de 50 k sur son suivant immédiat. Il semble bien que le règne de Vlassov ne fait que commencer car si l'on additionne les performances qu'il est capable de réaliser dans chacun des mouvements, on parvient au total phénoménal de 552 k 500 !

Quant ail Américain Zirk, c'est un haltérophile dont les qualités le conduiront sans aucun doute au-delà des 500 k. Toutefois, il a actuellement beaucoup trop conscience d'être un « homme fort », ce qui le gêne pour améliorer sa technique et pour discipliner son corps.

L'exemple de Vlassov lui sera certainement très profitable et les Américains pourront espérer reconquérir la suprématie de cette catégorie que les hommes comme Davis. Schemansky et Anderson ont si longtemps détenue.

*(à suivre)* G. LAMBERT

## *Dans nos* COMITÉS RÉGIONAUX

### COMITE DE GUYENNE

#### Composition du Bureau pour la saison 1961-1962

Président : M. Bonneau - Secrétaire Général : M. Saint Martin - Secrétaire Adjoint : M. Laffourcade - Trésorier Général : M. Cazeaux - Trésorier Adjoint : M. Destrac.

*Commission Culturiste* : MM. Petit - Laffourcade - Cazeaux - Salles - Lapeyre - Jalineau - Lascor - Santana - Jacob.

*Commission Haltérophile* : MM. Jacob - Dulas - Maney - Borie - Deyris - Bosse.

#### Calendrier Régional

29 *Octobre* : Premier Pas Culturiste - Stade Municipal de Bordeaux. à 9 h 30.

5 *Novembre* : Première session des Brevets Culturistes - Stade Municipal de Bordeaux, à 10 h.

12 *Novembre* : Éliminatoires du Prix d'Encouragement Haltérophile Juniors et Seniors (Non classés et 4e séries) - Stade Municipal de Bordeaux, à 14 h.

17 *Décembre* : Éliminatoires du Prix Interrégional Haltérophile (4e, et 3e séries) Juniors et Seniors - Stade Municipal de Bordeaux, à 14 h.

21 *Janvier* 1962 : Éliminatoires du Prix Fédéral Juniors et Seniors (3e et 2e séries) - Stade Municipal de Bordeaux, à 14 h.

4 *Février* 1962 : Deuxième session des Brevets Culturistes Stade Municipal de Bordeaux, à 10 h.

25 *Février* 1962 : Éliminatoires du Critérium National Haltérophile Juniors et Seniors (2e et 1re séries) - Stade Municipal de St Médard en Jalles, à 14 h 30.

8 *Avril* 1962 : Éliminatoires des Championnats de France Haltérophiles Juniors et Seniors et Championnats de Guyenne - Stade Municipal de Bordeaux, à 14 h.

6 *Mai* 1962 : Critérium National Culturiste - Salle de l'A.S.P.O. Midi, à 9 h 30.

19 *Mai* 1962 : Éliminatoires du Championnat de France Culturiste - Salle de la Pergola. à Caudéran, à 21 h.

Championnats d'Académie : Date à fixer.

#### Coupes Haltérophiles organisées par les Clubs

26 *Novembre*, à 14 h : Salle du Club Haltérophile et Culturiste Caudéranais, 57, rue Charles Chaumet.

27 *Janvier* 1962 à 20 h 30 : Salle de PA. S. P. O. Midi.

25 *Mars* 1962 à 14 h : Salle de la Pergola - Organisée par le Club Olympique Caudéranais.

29 *Avril* 1962 : Salle du Stade Municipal de St Médard en Jalles - Organisée par le Cercle Culturiste de St Médard.

Date à fixer : Coupe et Triathlon Culturiste de la Page Blanche à Arlac-Mérignac.

### COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

#### Calendrier 1961-1962

15/10/61 – *1er PAS CULTURISTE*.

Courbevoie-Sports - Stade Municipal, Bd Aristide-Briand - Autobus 163/164, Porte Champerret. Train St-Lazare Bécon ou Courbevoie.

Pesée : 8 h 30 - Début 9 h.
Arbitres : MM. Roussaux, Bazire, Morin.

29/10/61 - *1er PAS HALTÉROPHILE*.

I.N.S. - Avenue du Tremblay - Autobus : 106 - 108 - 110 - 112 (descendre Institut National des Sports), Métro Château de Vincennes.

Pesée : 13 h - Début 14 h.
Arbitres : MM. Pichon, Fiolle.

5/11/61 - *BREVETS CULTURISTES*.

(Dans les Clubs).

12/11/61 - *ÉLIMINATOIRE PRIX D'ENCOURAGEMENT* non classés et 4e série *ÉLIMINATOIRE CHAMPIONNAT D'ÎLE-DE-FRANCE* 4e série.

(4 meilleurs totaux)

*Zone Nord* : S.A.M., 3, rue Neuve de la Chardonnière, Paris.

Pesée 13 h - Début : 14 h.
Arbitre : M. FIOLLE - Secrétaire : M. Roussaux.

*Zone Sud* : S.C.P.O., 24, rue du Chevaleret, Paris.

Pesée : 13 h - Début : 14 h.
Arbitre : M. Leveler - Secrétaire : M. Rabjeau.

*CLUBS ZONE NORD*

C.S. - S.A.M. - A.S.M. - M.C.C. - A.S.P.P. - R.A.C. - C.S. Meaux - S.A. Enghien S.C. Neuilly - Asnières Sports - Shell - Simca - A.S.C.E.M. - A.S. Bourse - Melun - A.P.S.A.P. - C.S. Électronique - C.S.M.F. - S.C. Reuilly - Judo Club - Sablon - Beauvais.

*CLUBS ZONE SUD*

C.S. Gondolo - S.C.P.O. - Clamart - Versailles - Arpajon - Dreux - Orsay - La Varenne - A.S. Villeneuve - C.O. Villeneuve Ablon - Choisy - St-Maur - U.S.M.T. - St-Médard - Joinville - S.M. Montrouge - Melun - Chartres.

19/11/61 - *FINALE CHAMPIONNAT D'ILE DE FRANCE* 4e série. - I.N.S.

Pesée : 13 h - Début : 14 h.
Arbitres : MM Bazire, Caretti.

2-3/12/61 - *FINALE PRIX D'ENCOURAGEMENT* (Épreuve Fédérale).

Gymnase C.S.E.P., Avenue de la Porte Brancion - Métro : Porte de Vanves.

10/12/61 -

17/12/61 - *ÉLIMINATOIRE DU PRIX INTERRÉGIONAL* 4e et 3e séries. *ÉLIMINATOIRE DU CHAMPIONNAT D'ILE DE FRANCE* 3e série.

(4 meilleurs totaux).

*Zone Nord* : S.A.M. Arbitre : M. Fiolle.

*Zone Sud* : S.C.P.O. Arbitre : M. Pichon.

Pesée : 13 h - Début : 14 h.

24/12/61 -

31/12/61 -

7/1/62 - *FINALE DU PRIX INTERRÉGIONAL* (Épreuve Fédérale).

14/1/62 - *FINALE DU CHAMPIONNAT D'ÎLE-DE-FRANCE* 3e série. Clamart (Sous réserve).

Pesée : 13 h - Début : 14 h. Arbitre : M. Fiolle.

21/1/62 - *ÉLIMINATOIRE DU PRIX FÉDÉRAL* 3e et 2e séries.

*CHAMPIONNAT D'ILE DE FRANCE* 2e série.

Neuilly, 20, rue des Huissiers - (Métro : Pont de Neuilly).

Pesée : 8 h - Début : 9 h.

Pesée : 13 h - Début : 14 h.

Arbitre : M. Rolet.

*(à suivre)*

### COMITE D'ALSACE

Comme suite à la démission de M. René Denny qui devient Président d'Honneur du Comité d'Alsace, M. Fernand Baumgarten a été élu Président Actif.

Secrétaire : M. Jean André.
Trésorier : M. René Klein.

### COMITE D'AUVERGNE

#### Composition du Bureau pour la saison 1961-1962

Président : M. le Docteur Armand Colomb - Vice-président : Maître Pierre Lenain - Vice-présidents : M. le Docteur Raoul Cutzach et M. Henri Blanchard - Secrétaire : M. Noël Righi - Trésorier : M. Maurice Pais.

#### Liste des records d'Auvergne

#### Seniors

#### Développé à deux bras

Coq : Achino André, 67 k 500 - Plume : Feirrera Gérard, 84 k 500 - Léger : Giat Philippe, 89 k 500 - Moyen : Giat Philippe, 90 k 500 - Mi-Lourd : Toye Jean- Paul, 97 k 500 - Lourd-Léger : Toye Jean- Paul, 94 k.

#### Arraché à deux bras

Coq : Brun Jacques, 67 k 500 -Plume : Feirrera Gérard, 85k - Léger : Giat Philippe, 94k Moyen : Giat Philippe, 96 k 500 - Mi-Lourd : Toye Jean-Paul, 103 k - Lourd-Léger : Toye Jean-Paul, 96 k.

#### Épaulé et Jeté à deux bras

Coq : Brun Jacques, 86 k 500 - Plume : Ferreira Gérard, 105 k - Léger : Giat Philippe, 116 k - Moyen : Giat Philippe, 120 k 500 - Mi-Lourd : Toye Jean-Paul, 135k - Lourd-Léger : Toye Jean-Paul, 129 k.

#### Total olympique

Coq : Fargier Claude, 195 k - Plume : Feirrera Gérard, 272 k 500 - Léger : Giat Philippe, 300 k - Moyen : Giat Philippe, 300 k - Mi-Lourd : Toye Jean-Paul, 330 k.

#### Juniors

#### Développé à deux bras

Coqs : Achino André, 72 k 500 - Plumes : Girard Aimé, 82 k 500 - Légers : Dumas Jean, 100 k - Moyens : Boissonnet Raymond, 109 k 500 - Mi-Lourds : Boissonnet Raymond, 110 k 500 - Lourds-Légers : Toye Jean-Paul, 120 k 500 - Lourds : Mardel André : 105 k 500.

#### Arraché à deux bras

Coqs : Philippon Robert, 75 k 500 - Plumes : Conteducca Nicol, 80 k 500 - Légers : Giat Philippe, 94 k 500 - Moyens : Boissonnet Raymond, 107 k 500 - Mi-Lourds : Boissonnet Raymond, 103 k - Lourds-Légers : Toye Jean-Paul, 110 k - Lourds : Mardel André, 100 k 500.

#### Épaulé et Jeté à deux bras

Coqs : Philippon Robert, 95k - Plumes : Philippon Robert, 104 k 500 - Légers : Giat Philippe, 120 k - Moyens : Boissonnet Raymond, 135 k - Mi-Lourds : Toye Jean-Paul, 134 k - Lourds-Légers : Toye Jean-Paul, 150 k - Lourds : Mardel André, 130 k 500.

#### Total olympique

Coqs : Philippon, 232k 500 - Plumes : Philippon Robert, 252 k 500 - Légers : Giat Philippe, 302 k 500 - Moyens : Boissonnet Raymond, 350 k - Moyens : Boissonnet Raymond, 350 k - Mi-Lourds : Toye Jean-Paul : 375 k - Lourds : Mardel André 332 k 500.

***

### COMITE DAUPHINE-SAVOIE

#### Calendrier 1961-1962

Premier Pas Culturiste (dans les Clubs), 15 Octobre 1961 - Premier Pas Haltérophile (dans les Clubs), 29 Octobre - Brevets Culturistes (dans les Clubs), 5 Novembre - Éliminatoires Prix d'Encouragement, par C.A.S. à St-Priest, 12 Novembre - Finale du Prix d'Encouragement, 3 Décembre - Challenge Durand, par S.C.N. à Grenoble, 10 Décembre - Éliminatoires Prix Interrégional, par A.S.P.T. à Vienne, 17 Décembre - Finale du Prix Interrégional, 7 Janvier 1962 - Coupe Pertuis, par S.C. Navis à Grenoble, 14 Janvier - Éliminatoires du Prix Fédéral, par U.S.C. à Crest, 21 Janvier - Coupe Peyrin, par S.C.N. à Grenoble, 28 Janvier - Brevets Culturistes (dans les Clubs), 4 Février - Finale du Prix Fédéral, 10 et 11 Février - Challenge Ulysse Vinay, par U.S.C. à Crest, 18 Février - Éliminatoires du Critérium, par M.J. à Chambéry, 25 Février - Coupe Chabanas, par S.C.N. à Grenoble, 4 Mars - Finale du Critérium, 18 Mars - Championnat Drôme-Ardèche - Championnat des Alpes 2e série, par U.S.C. à Crest, 1er Avril - Championnat des Alpes, 1re série, Éliminatoires du Championnat de France, 8 Avril - Finale des Championnats de France, 28 et 29 Avril - Critérium National Culturiste, 6 Mai - Éliminatoires du Concours du Plus Bel Athlète, 13 au 27 Mai - Finale du Concours du Plus Bel Athlète - Finale de la Coupe de France Haltérophile.

### COMITE DU POITOU

#### Résultats de la Coupe des Jeunes

Disputée le même jour que le Premier Pas Haltérophile, à la salle de la Manufacture de Châtellerault, elle a donné les résultats suivants :

1 - Club Sportif de la Défense Nationale de Châtellerault (Chartier, Doucelin, Caillet) - Total soulevé : 420 k divisé par 195 k poids de corps = Coefficient 2,15.

2 -. Royan Océan Club (Bataillon, Gagelin, Bétard) - Total soulevé : 405 k divisé par 205 k 600 poids de corps = Coefficient 1,96.

### COMITE DU LYONNAIS

#### Composition du Comité de Direction 1961-1962

Présidents d'Honneur : MM. Dr Exaltier - J. Roux - P. Chauvin ; Président Honoraire : M. Louis Levet ; Président Actif : M. Roger Gourhand ; Vice-présidents : MM. Louis Faure - Henri Gourhand - Maurice Micollet - Michaud - Verhlé ; Secrétaire Général ; M. André Seytier ; Secrétaire Adjoint : M. Guy Cerniglia ; Trésorier Général : M. François Saroli ; Trésorier Adjoint : M. Lucien Fourneau ; Docteur du Comité : M. le Dr Exaltier ; Président Commission Arbitres : M. Louis Levet ; Délégué au Comité Lyonnais des Sports : M. Roger Gourhand ; Responsable O.S.S.U. : M. C. Verhlé ; Commission technique : MM. R Gourhand - A. Seytier - H. Gourhand - C. Verhlé - G. Cerniglia - L. Michaud - Dobralian - Guillon.

#### Calendrier officiel de la saison 1961-1962

15 *Octobre* 1961. - *Premier Pas Culturiste*, dans les salles.

29 *Octobre* 1961 - *Premier Pas Haltérophile*, Salle Gauloise - Arbitres : MM. Michaud et Gianella.

12 *Novembre* 1961 - *Éliminatoires Prix d'Encouragement* (non classés et 4e Série), Salle H.C.L. - Arbitres : MM. Faure et H. Gourhand.

19 *Novembre* 1961 Excellence - *O.S.C. St-Etienne contre Gauloise I*, à St-Etienne - Arbitre : M. Duverger.

19 *Novembre* 1961 - Excellence - *U. Mâcon contre Chem. Givors*, à Mâcon - Arbitre : M. H. Gourhand.

19 *Novembre* 1961 - Excellence - *Chem. Vénissieux I contre Française I*, à Vénissieux - Arbitre : M. Michaud. Exempt. *E.D. Oyonnax I.*

26 *Novembre* 1961 - Honneur - *A.L. Roanne contre H.C.C. Arbresle*, à Roanne - Arbitre : M. Bodet

26 *Novembre* 1961 - Honneur - *Française 2 contre A.S. Pompiers Lyon*, Française - Arbitre : M. Verhle.

26 *Novembre* 1961 - Honneur - *H.C.L. I contre Vénissieux II*, H.C.L. - Arbitre : M. Faure. Exempt. *Oyonnax II*.

3 *Décembre* 1961 - *Prix d'Encouragement* (finale), à Paris.

3 *Décembre* 1961 - Promotion - *H.C. Villefranche contre Rive de Gier*, à Villefranche - Arbitre : M. Bonniel.

3 *Décembre* 1961 - Promotion - *Sté E.P. Cours contre H.C.L.*, à Cours - Arbitre : M. Proton. Exempt. *Gauloise*.

10 *Décembre* 1961 - Excellence - *Mâcon contre St-Etienne*, à Mâcon - Arbitre : M. Fourneau.

10 *Décembre* 1961 - Excellence - *Givors contre Gauloise I*, à Givors - Arbitre : M. Duverger.

10 *Décembre* 1961 - Excellence - *Française I contre Oyonnax I*, Française - Arbitre : M. Saroli. Exempt. *Vénissieux*.

17 *Décembre* 1961 - Prix Interrégional (Éliminatoires) (4e et 3e Séries), Française - Arbitres : MM. Gianella, Faure et Michaud.

24 *Décembre* 1961 - Honneur - *Arbresle contre Pompiers Lyon*, à Arbresle - Arbitre : M. Michaud.

24 *Décembre* 1961 - Honneur - Roanne contre Française II, à Roanne - Arbitre : M. Bodet.

24 *Décembre* 1961 - Honneur - *Oyonnax II contre H.C.L. I*, Oyonnax - Arbitre : M. H. Gourhand. Exempt. *Vénissieux*.

11, *Janvier* 1962 - Vin d'Honneur offert par le Comité, Café Chauvin, 8. rue Major-Martin.


## INSIGNES FÉDÉRAUX

**Prix d'un insigne : 2 NF**

**Joindre au montant de la commande pour frais d'envoi :**

**– 0,85 NF lorsqu'il s'agit de 1 ou 2 insignes ;**

**– 1,25 NF pour une commande de plus de 2 insignes.**

**Aucun envoi n'est fait contre remboursement.**

**Règlement par mandat ou versement au compte chèques postaux de la F.F.H.C., Paris 1304.82.**

7 *Janvier* 1962 - *Prix Interrégional* (finale), Paris.

7 *Janvier* 1962 - Promotion - *Championnat Individuel du Lyonnais* (voir règlement), Gauloise - Arbitres : MM. Gianella, Levet et Faure.

14 *Janvier* 1962 - Excellence - *Givors contre St-Etienne*, à Givors - Arbitre : M. H. Gourhand.

14 *Janvier* 1962 - Excellence - Gauloise contre Oyonnax, Gauloise - Arbitre : M. Gianella.

14 *Janvier* 1962 - Excellence - *Vénissieux contre Mâcon*, à Vénissieux - Arbitre : M. Faure.

14 *Janvier* 1962 - Honneur - *Française contre Arbresle*, Française - Arbitre : M. Bonniel.

14 *Janvier* 1962 - Honneur - *Vénissieux contre Roanne*, à Vénissieux - Arbitre : M. Faure.

14 *Janvier* 1962 - Honneur - *Pompiers contre Oyonnax*, Pompiers - Arbitre : M. Levet. Exempt. *H.C.L.*

21 *Janvier* 1961 - *Prix Fédéral Juniors et Seniors* (3e et 2e Séries).

21 *Janvier* 1962 - Honneur - *Championnat Individuel du Lyonnais*, H.C.L. - Arbitres : MM. Saroli, Faure et Michaud.

28 *Janvier* 1962 - *Coupe du Lyonnais*, 1er Tour, à Arbresle - Arbitre : M. Proton.

4 *Février* 1962 - Promotion - *Rive de Gier contre H.C.L.*, à Rive de Gier - Arbitre : M. Fourneau.

4 *Février* 1962 - Promotion - *Villefranche contre Gauloise*, à Villefranche - Arbitre : M. Bonniel. Exempt. *Cours.*

4 *Février* 1962 - Excellence - *Saint-Etienne contre Vénissieux*, à St-Etienne - Arbitre : M. Duverger.

4 *Février* 1962 - Excellence - *Gauloise contre Française*, Gauloise - Arbitre : M. Faure.

4 *Février* 1962 - Excellence - *Oyonnax contre Mâcon*, à Oyonnax.

10 et 11 *Février* 1962 - *Prix Fédéral Juniors et Seniors*, à Paris.

11 *Février* 1962 - Honneur - *H.C.L. contre Arbresle*, H.C.L. - Arbitre : M. Faure.

11 *Février* 1962 - Honneur - *Oyonnax contre Roanne*, à Oyonnax - Arbitre : M. Bonniel.

11 *Février* 1962 - Honneur - *Pompiers contre Vénissieux*, Pompiers - Arbitre : M. Gianella. Exempt. *Française*.

18 *Février* 1962 - Promotion - *Cours contre Rive de Gier*, Cours - Arbitre : M. Bodet.

18 *Février* 1962 - Promotion - *Gauloise contre H.C.L.*, Gauloise - Arbitre : M. Saroli. Exempt. *Villefranche.*

25 *Février* 1962 -*Coupe du Lyonnais* 2me Tour, *Critérium National* (Éliminatoires) - (2e et 1re Séries et Classe nationale), à Arbresle - Arbitres : MM. H. Gourhand, L. Faure, Proton, Michaud.

4 *Mars* 1962 - Excellence - *St-Etienne contre Française*, à St-Etienne - Arbitre : M. Duverger.

4 *Mars* 1962 - Excellence - *Vénissieux contre Gauloise*, à Vénissieux - Arbitre M. Levet.

4 *Mars* 1962 - Excellence - *Givors contre Oyonnax*, à Givors Arbitre : M. Verhle. Exempt. *Mâcon.*

*(à suivre)*

**FINALES**

**du**

**PRIX**

**D'ENCOURAGEMENT**

**1961-62**

**JUNIORS**

**SAMEDI 2 DÉCEMBRE à 14 h. 30 et 20 h. 30**

**SENIORS**

**DIMANCHE 3 DÉCEMBRE**

**à 14 h. 30 et 20 h. 30**

**au**

**GYMNASE**

**18, Avenue de la Porte Brancion**

**PARIS 15e**

**(Métro Porte de Vanves)**

**Prix des Places : 1 NF par séance ;**

**2 NF pour les quatre séances.**

**Un an déjà : Stage de formation des Cadres F.F.H.C. 1960 à l'Institut National des Sports... On reconnaît derrière les Stagiaires, les membres du Jury d'Examens : MM. Jean DAME, André ROLET, Paul BUISSON, Marcel DURY et au premier plan, G. LAMBERT et G. PICHON.**

*(Photo : François, 6, rue Jean-Mermoz, à Joinville-le-Pont)*

© RLPZ (2019)

N° 173

# L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
16e ANNÉE
Décembre
1961

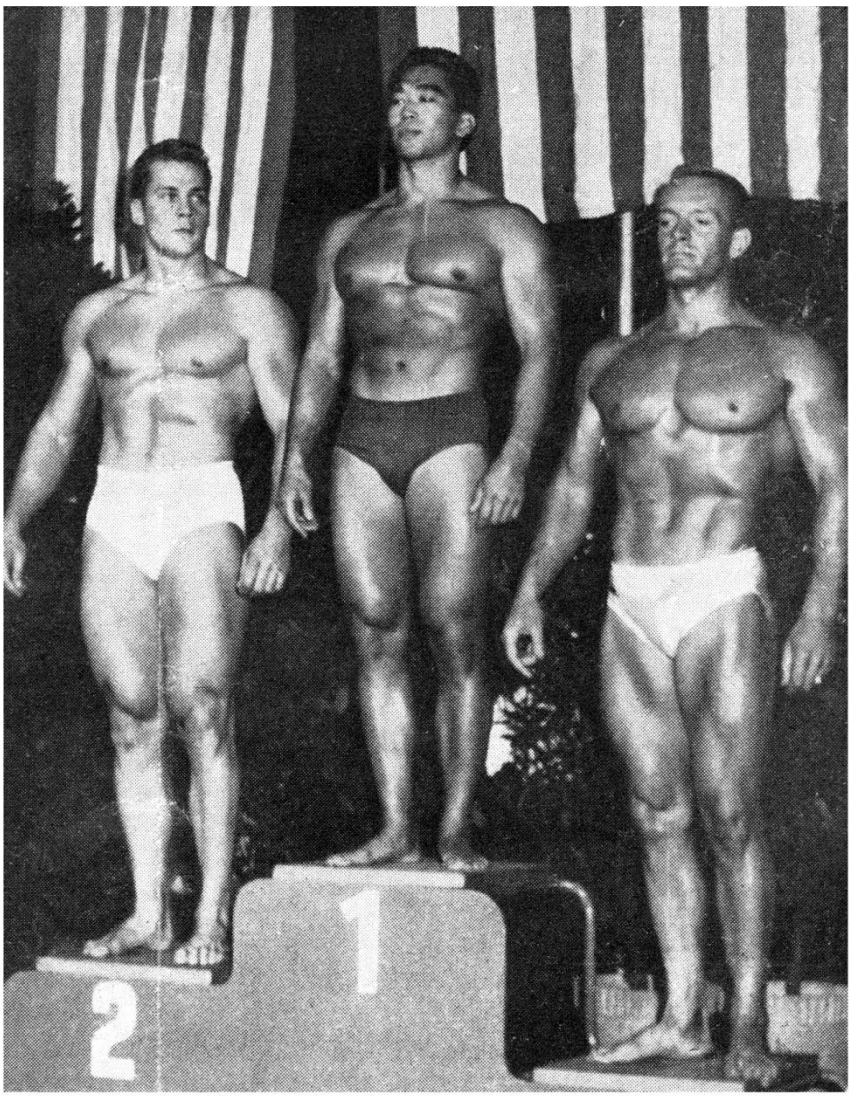


*Document original : Georges Firmin*

# SOMMAIRE

●-●


Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 5 Décembre 1961 ..... 3

Règlement et Calendrier de la Coupe de France 1962 ..... 4

Classement National du Premier Pas Haltérophile 1961-1962 ..... 5

Classement Général du Prix d'Encouragement 1961-1962 ..... 8

La page technique par G. Lambert ..... 10

Impressions sur le Championnat du Monde par G. Lambert ..... 12

Nos Joies, nos Peines ..... 13

Résultats du Championnat d'Europe 1961 ..... 14

L'Haltérophilie au service de l'Athlétisme par J. Lesur ..... 15

Résultats Techniques des Finales Juniors et Seniors du Prix d'Encouragement .....16 et 17

Ce que vous devez savoir .....16 et 17

Le Service Médical de l'Institut National des Sports..... 18

Dans les Comités Régionaux ..... 19



**L'HALTÉROPHILE MODERNE**

**16e ANNEE. – N° 173.**

*organe officiel mensuel*

**DIRECTION - REDACTION**
**ADMINISTRATION**
**10, rue Saint-Marc, PARIS-2e**

Téléphone : CEN. 53-60

**Abonnement**

| | |
|---|---|
| **France** | **6 NF.** |
| **Etranger** | **10 NF.** |
| **Clubs affiliés** | **15 NF.** |

*Chèques Postaux Paris 1304-82.*


## AVIS IMPORTANTS

**Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils sont dans l'obligation de signaler au Comité Régional dont ils dépendent l'inscription parmi leurs membres d'un athlète venant d'un autre Comité et de communiquer tous les renseignements d'ordre sportif qu'ils ont pu recueillir à son sujet.**

**Chaque Comité régional sera ainsi en mesure de se mettre en rapport avec la F.F.H.C. pour obtenir la copie de la fiche de l'athlète sur laquelle sont consignées ses performances passées et sa série.**

*******

**Ainsi seront évitées les erreurs de qualification desdits athlètes à des compétitions auxquelles ils n'ont pas droit.**

*Numérisation : R. LPZ 2012 (2019)*

*Sur notre page de couverture :*

**Les vainqueurs du Concours du Plus Bel Athlète du Monde 1961 :**

**1er Kono (États-Unis) ;**
**2me March (États-Unis) ;**
**3me Mierczuk (France).**

*(Photo Franz Fink, Vienne)*


*MAISON*

**BOUSSARD & JEANNERET**

**170, rue du Temple –Paris (3e)** Téléphone : ARC. 37-21

**COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES**

**OBJETS D'ART**
**POUR TOUS SPORTS**

**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons**
**Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine**
**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix**
**Grand choix de Survêtements**

**ALLEN** 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18

*Conditions Spéciales aux Sociétés*

**Fournisseur de l'équipe de France**


Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

# Partie Officielle

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION du BUREAU du 5 DÉCEMBRE 1961

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, E. Gouleau, L. Morin, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le procès verbal de la précédente réunion est lu et approuvé.

*DEMANDES D'AFFILIATION*. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci- après :

- ✓ N° 3.442. - Haltérophile Club de Villefranche-sur-Saône.
- ✓ N° 3.443. - Etoile Alençonnaise.
- ✓ N° 3.444. - Union Sportive Saint Martin de Rennes.
- ✓ N° 3.445. - La Cournonterralaise (réaffiliation).

*MATCHES INTER-NATIONS*. - Le Président informe le Bureau que la Fédération de l'Allemagne de l'Ouest a donné son accord pour le match qui lui avait été proposé. Il aura lieu le 15 Avril 1962, au Gymnase Municipal Voltaire, la F.S.G.T., qui avait retenu ledit Gymnase pour cette date, ayant accepté de se désister en faveur de la F.F.H.C.

D'autre part, le Comité du Lyonnais a accepté de prendre en charge l'organisation du match France-Pologne, le Samedi 23 juin, au nouveau Palais des Sports de Lyon qui sera prêt à cette date. Une lettre a été adressée à la Fédération Polonaise pour lui demander son accord.

Aucune réponse n'est encore parvenue de la Fédération Italienne au sujet des matches France - Italie « A » et « B ».

Pour la rencontre entre les équipes B qui doit se disputer à Paris, la date proposée est celle du 13 Mai. Une option a été prise sur le Gymnase de la Porte de Clichy, seul disponible ce jour-là.

*PRÉPARATION OLYMPIQUE*. - Le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports a demandé à la F.F.H.C. de lui établir, pour le 18 Novembre au plus tard, une liste de « possibles » et « probables » pour les Jeux de Tokyo, en vue d'une attribution éventuelle de bourses d'entraînement.

Le Bureau ne pouvant être saisi de la question dans un délai aussi court, le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier se sont chargés de la transmission de cette liste dont il est donné communication au Bureau.

M. J. Duchesne soumet ensuite à ses collègues, un travail qu'il a établi concernant, d'une part, les conditions d'admission des athlètes dans les catégories « probables » et « possibles » pour les Jeux de Tokyo et, d'autre part, les attributions de la Commission de Préparation Olympique.

Le Bureau donne son accord sur les deux projets qui lui sont présentés et décide de proposer au Comité de Direction, au cours de sa prochaine réunion, les noms des trois personnalités qui, avec le Président de la F.F.H.C. et le Moniteur National, siégeraient à la Commission de Préparation Olympique. Il s'agit de MM. Julien Duchesne, Léon Morin et André Rolet.

Toujours dans le cadre de la préparation olympique. M. Clutier fait observer que les matches inter-nations ne commenceront que le 15 Avril et suggère l'organisation de rencontres individuelles entre nos meilleurs internationaux et des athlètes étrangers, dont il donne une première liste. Il estime que ces matches équilibrés seraient d'un très grand intérêt pour la préparation des athlètes français.

Cette proposition est retenue et sera transmise à l'étude de la Commission de préparation Olympique.

*SOIRÉE DES RECORDS*. - Pour répondre au désir d'athlètes internationaux, la F.F.H.C. a décidé d'organiser une Soirée des Records qui aura lieu le Samedi 9 Décembre, à 20 h. 30, à la Société Athlétique Montmartroise.

Y participeront :

*Seniors :*

Fulla : tentative de record à l'épaulé et jeté Poids Plumes ;
Gerber : tentative de record à l'épaulé et jeté Poids Légers ;
Paterni : tentative de record à l'arraché à deux bras Poids Moyens ;
Maier : tentative de record au développé et à l'épaulé et jeté Poids Moyens ;
Thomas : tentative de record à l'arraché à deux bras Poids Lourds.

*Juniors :*

Fougeret, Aspart et Ferreira : tentative de record à l'arraché à deux bras, Poids Plumes ;

Trudel, à l'épaulé et jeté Poids Moyens.

Sont désignés pour cette soirée les Officiels suivants :

- *Arbitres :* MM. A. Rolet, L. Morin, M. Dumoulin ;
- *Délégué aux Athlètes* : M. H. Clutier ;
- *Speaker et Sonorisation* : M. V. Leveler ;
- *Caissier* : M. Roussaux.
- *Les chargeurs* seront fournis par Courbevoie Sports.

Prix des places : 2,50 NF.

*COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.*

*Championnat de France Militaire* 1962. - Le Président informe le Bureau que la date du Samedi 2 Juin 1962 a été choisie pour l'organisation de cette compétition.

*Activité des Moniteurs et Entraîneurs*. - Il avait été demandé aux Comités Régionaux de renseigner la F.F.H.C. sur l'activité des Cadres diplômés, afin de décider si cette activité méritait l'attribution du millésime 1962 validant leur carte de Moniteur ou Entraîneur.

Il y a lieu, maintenant, de nommer une Commission qui se chargera de l'étude des réponses reçues et décidera de l'attribution ou non du millésime aux ayants- droit.

Après un échange de vues, il est décidé que c'est le Comité de Direction lui-même qui statuera au cours de sa prochaine séance.

*Homologation de nomination d'un Arbitre régional*. - Le Bureau homologue la nomination d'Arbitre régional de M. Noël Righi qui lui est présentée par le Comité d'Auvergne.

*Demandes de prêt de barres*. - Le Bureau donne son accord aux demandes de prêt de barre présentées par :

- Nantes Étudiants Clubs ;
- Lycée Technique de St-Nazaire (demande transmise par l'O.S.S.U.) ;
- La Montluçonnaise.

*Correspondance concernant le classement de l'Haltérophilie parmi les sports « choisis »*. - Le Président donne connaissance de la réponse adressée par le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports à la demande de la F.F.H.C. que le sport haltérophile figure dans la liste de ceux recommandés plus spécialement à l'attention des Services Académiques et Chefs des Services Départementaux de la Jeunesse et des Sports.

Les arguments présentés par le Haut-commissariat ne donnant pas entièrement satisfaction à la F.F.H.C., une nouvelle lettre a été envoyée pour lui demander de bien vouloir reconsidérer la question.

Le Président précise toutefois que la circulaire du Haut-commissariat ne modifie en rien la classification de la F.F.H.C. qui demeure toujours en catégorie A, c'est-à-dire celle des Fédérations dirigeantes. Il y a eu confusion dans l'esprit de certains Dirigeants régionaux.

*Fédération de Culture Physique*. - Lecture est donnée de la lettre adressée au Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports concernant la Journée d'Information que la Fédération Française de Culture Physique a été autorisée à organiser à l'Institut National des Sports.

*Réclamation du Stade Municipal de Montrouge*. - Le Stade Municipal de Montrouge a demandé à la F.F.H.C., quelques jours avant les finales du Prix d'Encouragement, des vérifications au sujet de qualifiés dont les performances réalisées en 1954-55 ou en 1955-56 les classeraient en 3e série. Or, le fichier des deux premières saisons ne comportait que les résultats des 1re et 2e séries, et il était au surplus difficile, si peu de temps avant la date des finales, d'ouvrir une enquête.

M. Tournier s'est incliné, tout en regrettant que certains athlètes soient peut-être lésés par la faute des fraudeurs et que l'honnêteté se trouve ainsi pénalisée. Il se met à la disposition de la Fédération pour la mise à jour du fichier fédéral qui, à l'origine, a été tenu d'une façon fractionnée, suivant les directives données par le Secrétaire Général.

M. Duchesne rappelle la réclamation déposée le jour de la finale Juniors du Prix d'Encouragement par l'Association Sportive de Monaco dont un athlète a été inscrit dans les Seniors dans les résultats des Éliminatoires régionales alors qu'il est en réalité Junior, ce qui l'a privé d'une qualification pour ladite finale.

M. Chaix, présent à la réunion du Bureau, demande, avant toute décision, de pouvoir vérifier, à son retour à Marseille, les résultats transmis par l'A.S. Monaco.

*Matches entre Clubs italiens et français*. - La Fédération Italienne souhaite que des rencontres aient lieu entre Clubs italiens et français suivant certaines conditions qu'elle expose.

Il est décidé de diffuser ces propositions par l'intermédiaire du Bulletin fédéral.

*Diplôme de Champion de France* - Le Bureau donne son accord sur le projet de diplôme qui lui est soumis et arrête le libellé du texte qui sera imprimé sur ce diplôme.

*Coupe de France*. - M. Duchesne relit le texte du nouveau règlement de la Coupe de France auquel ont été apportées quelques précisions concernant l'arbitrage et la qualification des athlètes étrangers.

Le calendrier des matches est ensuite arrêté et sera communiqué aux comités régionaux dont les engagements devront parvenir à la F.F.H.C. le 14 Janvier au plus tard, le tirage au sort étant fixé au 16 janvier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h. 30.

*Le Secrétaire Général,*
André ROLET.

**RÈGLEMENT**
**DE LA COUPE DE FRANCE**
**PAR ÉQUIPES 1962**

ARTICLE 1er. - La F.F.H.C. organise annuellement une Coupe Nationale d'Haltérophilie appelée Coupe de France.

La F.F.H.C. dotera cette Coupe d'un objet d'art, dit « Challenge Maspoli », qui sera sa propriété et dont elle aura le contrôle.

Cet objet d'art sera remis en garde pour un an, à l'issue de la Finale, à l'Équipe gagnante. Celle-ci devra en faire retour à la Fédération avant le dixième jour précédant la date de la Finale de la saison suivante.

Sur le socle de la Coupe, une plaque gravée mentionnera le nom des équipes, vainqueurs de l'épreuve par année. Cette inscription sera faite par les soins et aux frais de la F.F.H.C.

ARTICLE II. - *Mécanisme de l'épreuve*.

La Coupe se dispute par matches à deux ou à trois, avec élimination directe, entre les équipes constituées par les Comités régionaux engagées régulièrement dans les délais.

Les Comités régionaux sont répartis en cinq groupes :

1er *Groupe* : Flandres, Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne-Franche-Comté ;

2e *Groupe* : Normandie, Île-de-France, Anjou-Bretagne, Orléanais ;

3e *Groupe* : Poitou, Guyenne, Pyrénées, Languedoc, Limousin ;

4e *Groupe* : Provence, Dauphiné-Savoie. Lyonnais, Auvergne ;

5e *Groupe* : Algérie et Oranie.

Pour le premier tour éliminatoire, les matches seront désignés par tirage au sort, à l'intérieur de chaque groupe. Les vainqueurs seront qualifiés pour le deuxième tour.

Pour le deuxième tour, les matches seront désignés par tirage au sort, d'une part entre les vainqueurs des groupes 1 et 2, d'autre part entre les vainqueurs des groupes 3, 4 et 5.

Les vainqueurs du deuxième tour seront qualifiés pour les demi-finales.

Les demi-finales opposeront, d'une part, les vainqueurs des groupes 1 et 2, d'autre part les vainqueurs des groupes 3, 4 et 5.

La finale opposera ensuite les vainqueurs des demi-finales.

*Organisation des rencontres.*

Pour le premier tour, la première équipe sortie au tirage au sort sera chargée d'organiser la rencontre.

Pour les tours suivants, le Comité responsable de l'organisation sera désigné par la F.F.H.C.

Cependant, pour tous les matches, les deux ou trois équipes concurrentes pourront se mettre d'accord pour l'organisation.

*Arbitrage*. - Les rencontres seront arbitrées par trois arbitres, dont au moins un arbitre fédéral.

ARTICLE III. - Composition des Équipes. - Chaque Comité ne pourra engager qu'une équipe.

Cette équipe comprendra un athlète de chacune des sept catégories de poids réglementaires.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée.

Un athlète étranger pourra être admis dans l'équipe, à condition d'avoir au moins six mois de résidence dans le Comité qu'il représente.

ARTICLE IV. - La Coupe de France sera disputée sur les trois mouvements olympiques :

1. - Développé à deux bras ;
2. - Arraché à deux bras ;
3. - Épaulé et jeté à deux bras.

L'équipe gagnante sera celle qui aura totalisé le plus grand nombre de points.

Exceptionnellement, pour la Coupe de France, en cas de zéro dans un ou deux mouvements, les résultats réalisés dans l'un ou les autres mouvements compteront pour le total de l'équipe.

En cas d'un total égal, c'est l'équipe la plus légère qui sera déclarée vainqueur.

ARTICLE V. - *Règlement financier*. - La F.F.H.C. prendra à sa charge, pour tous les matches, les frais de déplacement en chemin de fer, deuxième classe, demi-tarif, pour dix personnes, soit 0,085 NF par kilomètre séparant les deux équipes concurrentes.

Les frais de déplacement à l'intérieur des Comités pour le regroupement des équipes, de même que les frais de séjour, seront à la charge des Comités régionaux.

Les recettes nettes seront partagées entre les deux ou trois équipes concurrentes.

Cependant, si le budget de la F.F.H.C. le permet, une indemnisation pourra être versée aux équipes qui se déplaceront, pour couvrir les frais de séjour.

ARTICLE VI. - Récompenses. - Le Comité vainqueur aura la garde du Challenge Maspoli pendant un an.

Les athlètes des deux Comités finalistes recevront une breloque.

ARTICLE VII. *Tenue*. - Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

ARTICLE VIII. *Responsabilités*. - La F.F.H.C. décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des épreuves.

ARTICLE IX. - *Réclamations*. - Lorsqu'un Comité se supposera en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C. qui tranchera avec les membres du Bureau.

Les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés par le Comité de Direction de la F.F.H.C. ou le Bureau.

**Calendrier de la Coupe de France**

1er tour : le 18 Février 1962 ;
2e tour : le 25 Mars 1962 ;
½ finales : le 3 Juin 1962 ;
Finale : le 17 Juin 1962.

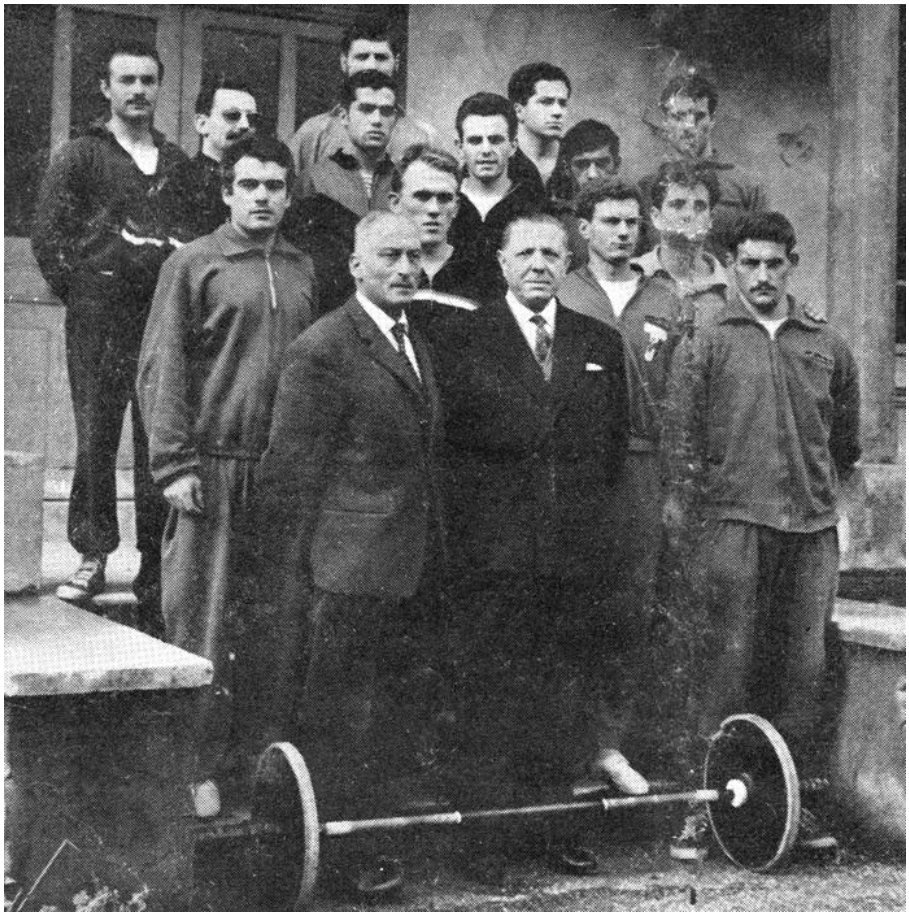

**Au Stage de Voiron, les Haltérophiles sont groupés autour de M. G. ÉRARD, Directeur du C.R.E.P.S., M. Jean DAME, Président de la F.F.H.C. et le Moniteur LAMBERT** (*un peu en retrait*)

**PROCHAIN STAGE D'HALTÉROPHILIE**

**RESERVE AUX ESPOIRS**

**12 au 17 FÉVRIER 1962**

**à l'INSTITUT NATIONAL DES SPORTS**

# Classement National du Premier Pas Haltérophile 1961-62

**d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux**

## JUNIORS

### POIDS COQS

| | | |
|---|---|---|
| 1. | GARAÏOS (56) A.S. P.T.T. St-Denis la Réunion | 175, - |
| 2. | DUFLOT (56) Sporting Club Tête de Cheval | 150, - |
| 3. | HOUSSAIS (56) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes | 147,500 |
| 4. | VAHORE (53) APECA St-Denis La Réunion | 145, - |
| 5. | ARLENDON (55) .4PECA St-Denis La Réunion | 145, - |
| 6. | HALBWACHS (55,9) Sté Halt, et Cult. Haguenau | 140, - |
| 7. | LAPLACE (54,2) Club Olympique Caudéranais | 135, - |
| 8. | REQUIN (55) Stade Municipal Petite Synthe | 135, - |
| 9. | BUOT (55,7) Ralliement Mustapha d'Alger | 135, - |
| 10. | PICQUET (55,8) La Montluçonnaise | 132,500 |
| 11. | DIEDERLE (56) Sté Halt, et Cult. Haguenau | 132,500 |
| 12. | VIALES (53,8) Amicale St-Ruf | 125, - |
| 13. | CARRAU (54) Club Halt, et Cult. Caudéranais | 125, - |
| 14. | SALAZAR (55,1) Sports Athlétiques Bel Abbésiens | 125, - |
| 15. | CONSTANTIN (55) Cercle Culturiste St Médard | 120, - |
| 16. | FRANCO (55,5) Sporting Club de Neuilly | 120, - |
| l6. | PEZET (55,5) Maison des Jeunes Narbonne | 120, - |
| 18. | SABATIER (54,8) Union Sportive de Tours | 120, - |
| 19. | MARTELOT (54,9) Vannetaise Athlétic Club | 120, - |
| 20. | LAZARO (55) Halt. Cult. Club Aix | 120, - |
| 21. | POZZA (56) Amicale Laïque des Cordeliers | 120, - |
| 22. | CABAUCHE (55,6) Haltérophile Club Boulogne | 117,500 |
| 23. | DONNART (51) Red Star de Limoges | 115, - |
| 24. | VOH PIHE (54) APECA St-Denis La Réunion | 115, - |
| 24. | TITUS (54) APECA St-Denis La Réunion | 115, - |
| 26. | HERRERA (55) L'Oranaise | 115, - |
| 27. | JACQUES (51,6) Stade de la Porte Normande | 112,500 |
| 28. | SALMERON (53,7) L'Oranaise | 112,500 |
| 29. | PONS (54,9) Amicale St-Ruf | 112,500 |
| 30. | FOCK (49,5) APECA St-Denis La Réunion | 110, - |
| 31. | RIVIÈRE (51,5) APECA St-Denis La Réunion | 110, - |
| 32. | NAZE (52) APECA St-Denis La Réunion | 110, - |
| 33. | VIDAL (52,8) Club Sportif Inter Avia | 110, - |
| 34. | REIX (55,1) C.A.P.O. Limoges | 110, - |
| 35. | MAGNIFICAT (55,8) Union Sportive Crestoise | 110, - |
| 36. | BOURQUARD (56) Red Star Limoges | 110, - |
| 37. | TOULAIGO (54,9) Sporting Club Neuilly | 107,500 |
| 38. | POUPART (55,3) Dreux Athlétic Club | 107,500 |
| 39. | BRUTEL (55,5) Alliance Ste Savine | 107,500 |
| 40. | BOSC (55,6) Club Sportif Cheminots Nîmois | 107,500 |
| 41. | RABOIS (51) APECA St-Denis La Réunion | 105, - |
| 42. | HECALE (52) APECA St-Denis La Réunion | 105, - |
| 43. | THUREL (52,7) Enfants du Devoir Oyonnax | 105, - |
| 44. | TOUTAIN (52,8) A.S. Augustin Normand | 105, - |
| 45. | ERMACORA (53,4) Sporting Club Navis | 105, - |
| 46. | MIALLAUD (55,9) Red Star Limoges | 105, - |
| 47. | COURBIÈRE (56) Maison des Jeunes Narbonne | 105, - |
| 48. | PAYET (51) APECA St-Denis La Réunion | 102,500 |
| 49. | SPIESS (53) Club Sportif Est Républicain | 102,500 |
| 50. | DALLEAU (41) APECA St-Denis La Réunion | 100, - |
| 51. | TREPOT (52,5) Enfants du Devoir Oyonnax | 100, - |
| 51. | SABLONIER (52,5) APECA St-Denis La Réunion | 100, - |
| 53. | DOIDY (53) Club Haltérophile Lunéville | 100, - |
| 54. | DANIELLO (54) Groupes Laïques d'Alger | 100, - |
| 55. | DOUAR (56) Groupes Laïques d'Alger | 100, - |
| 56. | DUFOSSE (53,9) Club Athlétique de Calais | 97,500 |
| 57. | URVOY (53,1) A.S. Augustin Normand | 95, - |
| 58. | PUIROUX (54,3) Cercle Culturiste St Médard | 95, - |

### POIDS PLUMES

| | | |
|---|---|---|
| 1. | JANISSON (60) Sporting Club Neuilly | 160, - |
| 2. | BERTELLI (59,3) Société Athlétique d'Enghien | 150, - |
| 3. | MASONI (59,9) La Légère Mélinoise | 147,500 |
| 4. | BOUCHOT (57) Ralliement Mustapha d'Alger | 145, - |
| 5. | DOCQUOIS (59,4) A.S. P.T.T. d'Arras | 142,500 |
| 6. | VOSGIENS (59,8) U.S. Métro-Transports | 142,500 |
| 7. | DUFLOT (59,6) Sporting Club Tête de Cheval | 140, - |
| 8. | DUPUY (58,9) L'Oranaise | 137,500 |
| 9. | GASCO (59,7) Maison des Jeunes Narbonne | 137,500 |
| 10. | HERCHAUT (59,7) A.S. Électricité Lille | 135, - |
| 11. | GOUMEZIANE K. (60) Sporting Club de Neuilly | 135, - |
| 11. | HEQUETTE (60) Etoile Sportive Villeneuvoise | 135, - |
| 11. | THOMAS (60) Athlétic Club Trélazéen | 135, - |
| 11. | HÉLION (60) Red Star de Limoges | 135, - |
| 15. | BRAMAT (58,6) A.S. Minière Fondary | 132,500 |
| 16. | NIQUEUX (58,7) Union Sportive de Tours | 132,500 |
| 16. | CHARTIER (58,7) Club Sp. Déf. Nle Châtellerault | 132,500 |
| 18. | MANNHARD (59,3) Alsatia Sélestat | 132,500 |
| 19. | VIGNE (57) APECA St-Denis La Réunion | 130, - |
| 20. | COPEAU (59) APECA St-Denis La Réunion | 130, - |
| 21. | HACHE (60) Ring Chartrain | 130, - |
| 22. | HACHERELLE (56,3) Gauloise de Vaise | 127,500 |
| 23. | MIALLON (57) Omnium Sportif St-Etienne | 127,500 |
| 24. | COSI (59) Cercle Cult. Salle Commenge | 127,500 |
| 25. | THOMAS (59,2) Évreux Athlétic Club | 127,500 |
| 26. | HUGOT (59,5) Alliance Ste Savine | 127,500 |
| 27. | STEPHAN (60) Haltérophile Club Boulogne | 127,500 |
| 28. | CAILLET (56,9) Haltero Club Arbreslois | 125, - |
| 29. | SAVARIO (58,1) Club Halt., et Cult. Caudéranais | 125, - |
| 30. | AUVRAY (60) Athlétic Club Trélazéen | 125, - |
| 31. | FACCHIN (58,4) Amicale St Ruf | 122,500 |
| 32. | DIARD (59,6) Saint-Nazaire Omnisports | 122,500 |
| 33. | SAVIGNAN (58) APECA St-Denis La Réunion | 120, - |
| 34. | SAUVIN (59,5) Dini Haltero Club | 120, - |
| 35. | DUTIL (60) Jeunesses Rép. Marmande | 120, - |
| 36. | ADDA (57,8) Haltero Club Témouchentois | 117,500 |
| 37. | AMICHE (58,5) Institut Culturiste Guyot ville | 117,500 |
| 38. | PICKEL (59,8) Ilets Sports Montluçon | 117,500 |
| 39. | AVILES (60) Entente Sportive St-Martin d'Hères | 117,500 |
| 40. | LOGUIDICE (57) Haltérophile Club Marseille | 115, - |
| 41. | COLAS (57,9) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes | 115, - |
| 42. | LASTOUILLAT (58) APECA St-Denis La Réunion | 115, - |
| 43. | PONCET (58,2) Enfants du Devoir Oyonnax | 115, - |
| 44. | RAYNAUD (58,5) Red Star Limoges | 115, - |
| 45. | BOUZIAN (56,7) Les Cigognes de Tarbes | 112,500 |
| 46. | MAILLOU (58,5) Jeunesses Républ. Marmande | 112,500 |
| 47. | ALVARO (56,8) Club Sportif Montois la Montagne | 110, - |
| 48. | MORIN (58,7) Ilets Sports Montluçon | 107,500 |
| 49. | FERRIER (59) Jeunesse Républ. Marmande | 107,500 |
| 50. | ZOPIRE (58) APECA St-Denis La Réunion | 105, - |
| 51. | MARC (59,5) Cercle Culturiste St Médard | 105, - |
| 52. | DEVALLOIS (60) Red Star Limoges | 105, - |
| 53. | LOMENIE (58) St-Nazaire Omnisports | 102,500 |
| 54. | LICCIARDI (57,8) Institut Culturiste Guyot ville | 100, - |
| 55. | LEQUERE (56,7) Esso Sports | 95, - |
| 56. | GOUJON (58) St-Nazaire Omnisports | 87,500 |

### POIDS LEGERS

| | | |
|---|---|---|
| 1. | RICHARD (67) U.S. Métro-Transports | 187,500 |
| 2. | ROCCA (67,4) Sté de Gymnastique Angers | 175, - |
| 3. | GALIE (67) Union Haubourdinoise | 170, - |
| 4. | ZING (60,4) Haltérophile Club Compiégnois | 167,500 |
| 5. | FRANÇOIS (67) S.C.P.O. Paris | 167,500 |
| 6. | HELENA (60,4) Club Athlétique de Calais | 165, - |
| 7. | JULLIEN (64) Haltérophile Club de Marseille | 162,500 |
| 8. | LIAMBO (67) Club Halt., et Cult. Caudéranais | 162,500 |
| 9. | CHIROL (62) Ilets Sports Montluçon | 160, - |
| 10. | BARBAZAN (66,3) Union Athlétique Tarbaise | 157,500 |
| 11. | ENADAN (60,4) Dreux Athlétic Club | 155, - |
| 12. | EPINEAU (62,2) Club Sportif Cheminots du Mans | 155, - |
| 13. | PLOYARD (63) Union Haubourdinoise | 155, - |
| 14. | SUDANT (63,3) Haltérophile Club de Boulogne | 155, - |
| 15. | HEURGUIER (65,6) Ring Chartrain | 155, - |
| 16. | CARNAT (66,3) A.S. Montferrandaise | 155, - |
| 17. | WOJCIK (66,8) Ralliement Mustapha d'Alger | 155, - |
| 18. | GRIT (67,2) Stade Croisicais | 155, - |
| 19. | DAFNIET (64,3) Club Athlétique Nantais | 152,500 |
| 20. | JONVEL (64,5) U.S. Cheminots de St-Pol | 152,500 |
| 21. | BOULANGER (65,9) A.S. Électricité de Lille | 152,500 |
| 22. | MARQUES (66,5) Club Sportif Chemin. Nîmois | 152,500 |
| 23. | PICARD (67,2) La Montluçonnaise | 152,500 |
| 24. | FEININGER (64,1) Sté Halt, et Cult. Haguenau | 150, - |
| 25. | SAVAL (65,8) Ralliement Mustapha Alger | 150, - |
| 26. | ROSSEL (66,1) Sporting Club Tête de Cheval | 150, - |
| 27. | ROCHAS (65,8) Ralliement Mustapha d'Alger | 147,500 |
| 28. | TROLONG (66) Union Sportive de Toul | 147,500 |
| 28. | LAFAY (67) Haltéro Club Arbreslois | 147,500 |
| 30. | GHILIERMO (67,2) Association Sport, de Monaco | 147,500 |
| 31. | DELOUVEE (62,3) Etoile Sportive Villeneuvoise | 145, - |
| 32. | DESURMONT (66,1) Union Tourquennoise | 145, - |
| 33. | MUN (67,3) Les Cigognes de Tarbes | 145, - |
| 34. | CASPAR (67,4) Energie d'Haguenau | 145, - |
| 35. | ABARCA (62) Maison des Jeunes de Narbonne | 142,500 |
| 36. | BORTOT (64,3) Sporting Club Navis | 142,500 |
| 37. | CORNUT (65,6) Union Mâconnaise | 142,500 |
| 38. | STIEBER (64,8) Sté Halt, et Cult. Haguenau | 140, - |
| 39. | PEREZ (66,1) L'Oranaise | 140, - |
| 40. | TODOSCOFF (66,4) Club Nautique et Athl. Rouen | 140, - |

41. ROUBRIN (67) Haltérophile Club de Marseille ..... 140, -
42. CARPENTIER (62,8) A.S.P.T.T. d'Arras ..... 137,500
43. BOUDEN (63) Club Athlétique Rosendaël ..... 137,500
44. CHARLOT B. (64,6) Sporting Club St Amandois ..... 137,500
45. VALDES (64,9) A.S. Électricité de Lille ..... 137,500
46. BARES (66,8) Haltero Club du Comminges ..... 137,500
47. SEVIN (67,1) A.S.P.T.T. d'Arras ..... 137,500
48. VINACHIN (67,1) Alsatia Sélestat ..... 137,500
49. ALVAREZ (61,4) La Montluçonnaise ..... 135, -
50. DROUGARD (62,6) Cercle E.P. St-Nazaire ..... 135, -
51. ACAR (63) APECA St-Denis La Réunion ..... 135, -
52. BONNEFOND (64,4) Cercle Haltérophile Troyen ..... 135, -
53. MORAND (65) Racing Club de Vichy ..... 135, -
54. LEULMI (66,7) Sté Gymnastique Maison Carrée ..... 135, -
55. LAUROT (67,1) Maison des Jeunes Chambéry ..... 135, -
56. RAYBAUD (61,2) Ass., de la Préfecture de la Seine ..... 132,500
57. DOUCELIN (61,7) Club Sp. Déf. Nle Châtellerault ..... 132,500
58. MONTALBANO (62) Haltéroph. Club de Marseille ..... 132,500
58. CHAUVEL (62) Jeune France de Mézières ..... 132,500
60. CHAPELAN (63,8) Club Athlétique Nantais ..... 132,500
61. THIERCELIN (64,6) U.S. Chemin, du Val de Loire ..... 132,500
62. BELANDRAUD (67) L'Oranaise ..... 132,500
63. VERGES (67,5) Red Star de Limoges ..... 132,500
64. LORCET (61) Club Culturiste de Reims ..... 130, -
65. RICHARD (61,9) Amicale Saint Ruf ..... 130, -
66. VANNIER (63,5) Société de Gymnastique Angers ..... 130, -
67. BUSSON (64,4) Saint-Nazaire Omnisports ..... 130, -
68. MARTIN (66) Cercle Michelet d'Orléans ..... 130, -
69. VIALLETTE (67) Club Haltérophile Annonéen ..... 130, -
69. THIBEAUX (67) Jeune France de Mézières ..... 130, -
71. LE POULAIN (61,5) Cercle E.P. Lorient ..... 127,500
72. MOLIEN (61,9) Haltérophile Club Lovérien ..... 127,500
73. MIS (62) Omnium Sportif St-Etienne ..... 127,500
74. ALTEMIR (64,4) Les Cigognes de Tarbes ..... 127,500
75. CANAVAQUE (62) APECA St-Denis La Réunion ..... 125, -
76. SALEM (62,5) APECA St-Denis La Réunion ..... 125, -
77. AYER (63) Club Haltérophile de Lunéville ..... 125, -
77. KOSTER (63) Club Sportif Montois ..... 125, -
79. CARMAS (64) Amicale St Ruf ..... 125, -
80. BRIOIT (64,5) U.S. Cheminots de St-Pol ..... 125, -
81. NICOLAS (64,9) Haltéro Club Arbreslois ..... 125, -
82. CHAMPION (65) A.S. Montferrandaise ..... 125, -
83. JOLY (67,5) Union Sportive de Toul ..... 125, -
84. PAULETTE (61.6) Club Haltérophile Bas Berry ..... 122,500
85. GATEAUX (62,4) Cercle Haltérophile Troyen ..... 122,500
86. LOBELLO (66,4) Haltéro Cult. Club Aix ..... 122,500
87. BLINEAU (67,5) Vaillante de Vertou ..... 122,500
88. BECAIL (62) U.S. Cheminots de Marseille ..... 120, -
89. BIENVENU (62,5) Club Athlétique Rosendaël ..... 120, -
90. COLAS (65,9) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes ..... 120, -
91. LECLAIR (67,4) Vaillante de Vertou ..... 120, -
92. BENARD (60,6) La Montluçonnaise ..... 117,500
93. COUTANT (62) Haltérophile Club de Nice ..... 117,500
94. GINELLA (62,6) Club Sportif Inter Avia ..... 117,500
95. PASTOR (63,7) Clermont Sports ..... 117,500
96. ESCOFFIER (63,8) Amicale St-Ruf ..... 117,500
97. JOSEPH (66) Ilets Sports Montluçonnais ..... 117,500
98. JULLIARD (66,9) Enfants du Devoir d'Oyonnax ..... 117,500
99. PELTIER (67,4) A.S. Sapeurs Pompiers de Nantes ..... 117,500
100. PHILIPPE (65) Amicale Saint Ruf ..... 115, -
101. BURCKHARDT (66,2) Racing Club de Vichy ..... 115, -
102. DURY (67,1) Union Mâconnaise ..... 115, -
103. PEDRE (67,5) APECA St-Denis La Réunion ..... 115, -
104. HUGUET A. (62) St-Nazaire Omnisports ..... 112,500
105. DICK (64) Club Haltérophile Lunéville ..... 112,500
106. POLEYA (61) APECA St-Denis La Réunion ..... 110, -
107. LEPERRE (62) APECA St-Denis La Réunion ..... 110, -
107. ROBERT (62) APECA St-Denis La Réunion ..... 110, -
109. GODIN (63,4) Alliance Ste Savine ..... 110, -
110. MUNCH (65) Maison des Jeunes Narbonne ..... 110, -
111. OGE (65,2) St-Nazaire Omnisports ..... 107,500
112. HUGUET J. (61) St-Nazaire Omnisports ..... 105, -
113. BALLANDRAU (64,5) Club Haltérophile Annonéen ..... 105, -
114. ROBIN (64,9) Club Haltérophile du Bas Berry ..... 105, -
115. PAOLI (66,9) Saint-Nazaire Omnisports ..... 105, -
116. COLBS (67,5) U.S. Cheminots de St Pol ..... 105, -
117. LADAN (60,6) Club Athlétique Nantais ..... 102,500
118. CHARLOT M. (61,7) Sporting Club St Amandois ..... 102,500
119. LEGRAND (67,4) Sporting Club St Amandois ..... 92,500
120. HOKKE (67,5) A.S. Minière Fondary ..... 87,500

**POIDS MOYENS**

1. GOUVERNEUR (71,8) Association Sportive Monaco ..... 197,500
2. MAUGER (74,8) Haltérophile Club Douaisien ..... 195, -
3. LEBEAU (71,2) Haltérophile Club Compiégnois ..... 190, -
4. FABRY (71) Club Athlétique d'Orsay ..... 187,500
5. OLIVERO (74,7) U.S. Métro-Transports ..... 185, -
6. BELVISO (70,8) Haltérophile Club Grenoblois ..... 180, -
7. CORNIL (74,9) Sporting Club de Neuilly ..... 180, -
8. MULLER (71) Société Athlétique Montmartroise ..... 177,500
9. SAUBERT (72) APECA St-Denis de la Réunion ..... 175, -
10. LECOMTE (73,4) Haltérophile Club Lovérien ..... 175, -
11. BERNARD (71) Cercle Michelet Orléans ..... 170, -
12. RIPOLL (72,6) Athlétic Club St Maurien ..... 170, -
13. VALENTE (74) Maison des Jeunes de Narbonne ..... 170, -
14. DEHEEGER (74,1) Union Haubourdinoise ..... 170, -
15. GOUAULT (74,7) Cercle Michelet Orléans ..... 170, -
16. LEYSSEN (75) Club Athlétique Rosendaël ..... 170, -
17. GUARABEDIAN (72,5) Haltér. Club de Marseille ..... 167,500
18. PORTARIEU (71,6) A.S.P.O. Midi ..... 165, -
19. LECOCQ (73,7) Centre Athlétique de Lille ..... 165, -
20. ZAGO (71,8) Maison des Jeunes Chambéry ..... 162,500
21. GALLE (70,7) St-Nazaire Omnisports ..... 160, -
22. KENNEL (73,8) Sté Halt, et Cult. Haguenau ..... 157,500
23. LAMBERT (75) Halt, et Cult. Club Aix ..... 157,500
24. PRUNIER (69,9) Stade Porte Normande ..... 155, -
25. AULAS (71,1) Haltérophile Club de Cannes ..... 155, -
26. LINTANT (73.4) Club Olympique Briochin ..... 155, -
27. CAILLET (74,6) Club Sp. Déf. Nle Châtellerault ..... 155, -
28. FERBACH (74,9) Sté Halt, et Cult. Haguenau ..... 155, -
29. CLERC (67,7) Sporting Club de Neuilly ..... 150, -
30. VERNET (68,2) Sté de Gymn. d'Angers ..... 150, -
31. KURT (70) Athlétic Club Trélazéen ..... 150, -
32. PRADOURAT (72) Ste Grande Combe ..... 150, -
33. VERPIOT (73,2) Club Sp. Ministère des Finances ..... 150, -
34. POLOTTI (73,4) A.S. Montferrandaise ..... 150, -
35. VANELLI (74,5) Stade Municipal Petite Synthe ..... 150, -
36. CARPENTIER (72) Club Athlétique Rosendaël ..... 147,500
37. PAUMELLE (71,1) Société Gymn. Angers ..... 145, -
38. BADOINOT (71,2) Entente Cheminots Chaumont ..... 145, -
39. BEGUE (72) Les Cigognes de Tarbes ..... 145, -
40. HOAREAU J.-J. (68) APECA St-Denis La Réunion ..... 142,500
41. OHLMANN (72,3) Sté Halt, et Cult. Haguenau ..... 142,500
42. BRYCHE (72,5) Stade Municipal Petite Synthe ..... 142,500
43. RADET (74,3) Cercle E.P. Saint-Nazaire ..... 142,500
44. JOUAN (69,9) Évreux Athlétic Club ..... 137,500
45. LEMAITRE (70,5) Jeunesse Laïque Colombelloise ..... 137,500
46. FABRE (68,6) Club Sportif Cheminots Nîmois ..... 135, -
47. ROCHE (69,5) A.S. Montferrandaise ..... 135, -
48. ANTOINE (71) Union Sportive de Toul ..... 135, -
48. MOUGIN (71) Sporting Club Navis ..... 135, -
50. MINCK (68,5) L'Oranaise ..... 132,500
51. LOPEZ (68,6) Gauloise de Vaise ..... 132,500
52. NEUFVILLE (69) Club Haltérophile Lunéville ..... 130, -
53. FERRU (70) Sté de Gymn. d'Angers ..... 130, -
54. VANLERSTEN (70,2) Stade Porte Normande ..... 130, -
55. ROMERA (68,6) Sports Athlétiques Bel Abbésiens ..... 127,500
56. POTIER (73,6) Racing Club de Vichy ..... 127,500
57. CHAACHAY (74) Club Haltérophile Lunéville ..... 127,500
58. BOUGNOT (69) Stade Municipal de Montrouge ..... 125, -
59. MERKEL (69,7) Stade Porte Normande ..... 125, -
59. ANZERAY (69,7) Etoile Sportive Villeneuvoise ..... 125, -
61. TEISSEIRE (70) Haltérophile Club de Nice ..... 120, -
62. SALA (72,8) Institut Culturiste Guyot ville ..... 120, -
63. GEORGES (74.6) Sporting Club St-Amandois ..... 117,500
64. JERRY (72,7) Ring Chartrain ..... 115, -
65. HUDREAUX (68) Jeune France de Mézières ..... 110, -
66. MOULON (70,2) Haltérophile Club de Nice ..... 110, -
67. SILVESTRINI (72) Haltérophile Club de Nice ..... 110, -
68. ROLAND (67,9) Vaillante de Vertou ..... 100, -
69. BAILLY (68,2) Sporting Club St Amandois ..... 95, -

**POIDS MI-LOURDS**

1. COSTEDOAT (78) Société Athlétique Montmartroise ..... 210, -
2. MANZANERA (77,2) Athlétic Club Montpellier ..... 190, -
3. ZILBERMANN (80,2) Soc. Athlétique Montmartroise ..... 187,500
4. NOWAK (80,9) Stade Ste Barbe ..... 185, -
5. FERRANT (82,1) Centre Athlétique de Lille ..... 182,500
6. VIOT (76,1) Rueil Athlétic Club ..... 177,500
7. LAPP (79) A.S. P.T.T. de Strasbourg ..... 172,500
8. FICHTEN (76,5) Club Cult, rue des Postes Lille ..... 170, -
9. CADET (80,7) A.S. Cheminots d'Arras ..... 170, -
10. MORLEVAT (82,4) Salle Vincent Ferrari ..... 170, -
11. DANGUEUGER (75,8) U.S. Métro-Transports ..... 167,500
12. ROSSET (78) Maison des Jeunes Chambéry ..... 165, -
13. BOIDIN (80,4) Amicale St Ruf ..... 165, -
14. LASNIER (76) Évreux Athlétic Club ..... 160, -
15. LOHRO (80,5) Haltérophile Club Vichy ..... 157,500
16. MERLO (79,7) Club Sportif Montois ..... 155, -
17. STELBRINK (81,7) Sports Athlétique Bel Abbésiens ..... 150, -
18. GAGELIN (77,3) Royan Océan Club ..... 147,500
19. FATH (79,9) Sté Halt, et Cult. Haguenau ..... 142,500
20. POCHARD (76,7) Athlétic Club Trélazéen ..... 140, -
21. GYORGY (76,9) Alliance Ste Savine ..... 140, -
22. DELVIGNE (76) U.S. Cheminots St Pol ..... 135, -
23. BORGIS (77,1) Enfants du Devoir Oyonnax ..... 135, -
24. HUCHET (76) Club Athlétique Pluriennais ..... 130, -
25. ALLAIN (81) Jeunesses Rép. Marmande ..... 130, -
26. JOLLAIN (79) Club Sportif Est Républicain ..... 122,500
27. GUY (77,5) Haltérophile Club de Nice ..... 120, -
28. ALEXANDER (82,5) Stade Municipal Petite Synthe ..... 120, -
29. POUSSIER (77,1) A.S. Augustin Normand ..... 117,500
30. FEUILLATEY (79) Omnium Sportif St-Etienne ..... 105, -
31. DREVAT (80,6) Omnium Sportif St-Etienne ..... 105, -

**POIDS LOURDS LEGERS**

1. BARDIN (84) Amicale Laïque des Cordeliers ..... 190, -
2. FERT (87,9) U.S. Métro-Transports ..... 182,500
3. ICARDO (85) Haltérophile Club de Nice ..... 180, -
4. ARBON (84,8) A.S. Lilloise Inter-Entreprises ..... 175, -
5. GILBERT (89,5) Union Gymnique Péageoise ..... 157,500
6. ZANCKI (83,5) Enfants du Devoir Oyonnax ..... 147,500
7. PERSICO (89,9) Haltérophile Club de Nice ..... 135, -

**POIDS LOURDS**

1. RUTON (94,5) Club Sportif Montois ..... 152,500
2. RENON (110) Club Sportif Est Républicain ..... 125, -

## SENIORS

**POIDS COQS**

1. LAPLACE (52,2) Club Olympique Caudéranais ..... 137,500
2. DESFEUILLES (54) Française de Lyon ..... 132,500
3. OGER (54,2) Ring Chartrain ..... 132,500
4. AVILES (55) Entente Sp. St-Martin d'Hères ..... 122,500
5. GÉRARD (54,3) Patronage Laïque Rennes ..... 120, -
6. DANKLUZZI (53) Club Athlétique St-Priest ..... 117,500
7. BATAILLON (53,3) Royan Océan Club ..... 110, -
8. CHEVREAU (55) Club Athlétique St-Priest ..... 107,500
9. BORDOT (50) Club Sportif Cheminots de Nîmes ..... 105, -
10. SAAD (50,9) A.S. P.T.T. Vienne ..... 102,500

**POIDS PLUMES**

1. LOTIN (59,2) Club Cult, rue des Postes Lille ..... 157,500
2. BROYER (60) Union Mâconnaise ..... 150, -
3. LUX R. (59,9) Sté Halt., et Cult. Haguenau ..... 142,500
4. SARKISSIAN (56,6) A.S. Mantaise ..... 140, -
5. BOILON (59,7) A.S. Montferrandaise ..... 140, -
6. VALLET (59,9) Red Star Limoges ..... 140, -
7. RAINGEARD (60) Club Athlétique Choletais ..... 140, -
8. COLMANT (59,8) U.S. Métro-Transports ..... 137,500
9. MOULARD (57) S.C.P.O. Paris ..... 135, -
10. DE DIEGO (59,4) A.S. Montferrandaise ..... 135, -
11. TORNY (59,8) Red Star Limoges ..... 132,500
12. BRAIT (58,1) Club Halt, et Cult. Caudéranais ..... 125, -
13. COSTE A. (60) Club Athlétique St-Priest ..... 122,500
14. MATHAN (59,4) Club Athlétique St-Priest ..... 100, -

**POIDS LEGERS**

1. LAILLET (66,2) Française de Lyon ..... 187,500
2. LITVINE (66,6) Sporting Club de Neuilly ..... 180, -
3. DURAN (66,7) Haltero Club du Comminges ..... 180, -
4. FAURE (64,3) A.S. Cie Électromécanique ..... 172,500
5. COLINET (67,1) Sporting Club de Neuilly ..... 170, -
6. DEBEVER (67,3) Club Cult., rue des Postes Lille ..... 167,500
7. ROUSSELLE (67,4) Club Cult, rue des Postes Lille ..... 167,500
8. PAVARD (62,6) St-Nazaire Omnisports ..... 165, -
9. PENARANDA (66) Club Athlétique Nantais ..... 160, -
10. JACQUIN (63,5) Sporting Club de Neuilly ..... 157,500
11. BERNASCONI (65,3) Française de Besançon ..... 157,500
12. KIEFFER (65,8) Rueil Athlétic Club ..... 157,500
13. IZERABLE (66) Union Gymnique Péageoise ..... 155, -
14. LARRU (67,2) Concorde d'Oran ..... 155, -
15. BULLY (66,1) A.S. P.T.T. Vienne ..... 152,500
16. PORCELLI (67,5) Cercle Culturiste St Médard ..... 152,500
16. CHARRIER (67,5) Patronage Laïque Rennes ..... 152,500
18. PHILIPPE (63,5) Club Halt., et Cult. Marseillais ..... 150, -
19. BORIES (63,5) Dini Haltero Club ..... 145, -
20. LOUCHE (64) Haltero Cult. Lyonnais ..... 145, -
21. MARSELLI (67,4) Sporting Club Navis ..... 145, -
22. PICAUD (64,3) Stade Croisicais ..... 137,500
23. DEVAUD (65) Club Athlétique Choletais ..... 135, -
24. AUGAUD (65,4) Cercle E.P. St-Nazaire ..... 135, -
25. DAVID (66,3) Union Méan Penhoet ..... 135, -
26. CACHARD (65,2) Club Athlétique St-Priest ..... 130, -
27. RAYNAL (61) Club Athlétique St-Priest ..... 127,500
28. GUILLAUMONT (62,6) Haltérophile Club de Vichy ..... 125, -
29. FRONSACQ (61,8) Cercle Culturiste St-Médard ..... 122,500
30. BONJEAN (62) Haltérophile Club de Vichy ..... 120, -
31. DESPLANCHES (64) Union Mâconnaise ..... 120, -
32. BLONDIN (62,5) A.S.P.T.T. Vienne ..... 117,500
33. GABUT (64) Entente Cheminots de Chaumont ..... 117,500
34. BONNEGENT (62,5) Haltérophile Club Lovérien ..... 107,500

**POIDS MOYENS**

1. DANEL (75) U.S. Métro-Transports ..... 195, -
2. BEAUSSART (74,5) Club Cult, rue des Postes Lille ..... 190, -
3. CHARPENTIER (71,8) Assoc. Sportive Mantaise ..... 187,500
4. GLEYZES (74) Athlétic Club Montpelliérain ..... 187,500
5. CONILH (72) Jeunesses Républ. Marmande ..... 185, -
6. VIVIEN (72,8) Athlétic Club Servannais ..... 185, -
7. ANICK (74,2) Athlétic Club St-Maurien ..... 185, -
8. CRETIENNOT (74,9) A.S. SIMCA ..... 182,500
9. ACHARD-PICARD (75) Ent. Sp. St-Martin d'Hères ..... 182,500
10. GRAND (71,5) Association Préf. de la Seine ..... 180, -
11. DOBROVA (73,5) U.S. Métro-Transports ..... 180, -
12. WROBRESKI (73) Club Halt, et Cult. Marseillais ..... 170, -
13. LORCY (72,8) Club Athlétique Nantais ..... 167,500
14. LAURIAT (74) Sporting Club de Neuilly ..... 167,500
15. BROUSSE (68,3) La Cournonterralaise ..... 165, -
16. ORACZ (70,4) Maison des Jeunes Chambéry ..... 165, -
17. MERCHADOU (71,6) C.S. Cheminots de Nîmes ..... 165, -
18. LAGEARD (73) Haltero Cult. Lyon ..... 165, -
19. NICOLAS (70,2) A.S. Montferrandaise ..... 162,500
20. SEDILLEAU (73,6) A.S. Préfecture de Police ..... 162,500
21. FREGUIN (74,4) Stade Municipal de Montrouge ..... 162,500
22. BOZZA (69,1) Union Athlétique Tarbaise ..... 155, -
23. MICHAUD (70,6) Haltero Cult. Lyon ..... 155, -
24. PICAT (71,6) Club Athlétique St-Priest ..... 155, -
25. BONJEAN (72,1) Haltérophile Club de Vichy ..... 155, -
26. FREZARD (74,3) Athlétic Club Montpellier ..... 155, -
27. GOURDOUX (74,8) Amicale St-Ruf ..... 155, -
28. VILLIERE (70) Jeune France de Mézières ..... 152,500
29. CHAMPIOT (74,2) Enfants de Neptune Châteauroux ..... 152,500
30. CASTANERE (74,7) Union Gymnique Péageoise ..... 152,500
31. BRIFFOUILLIÈRE (67,8) Enf., du Devoir Oyonnax ..... 150, -
32. MURELLO (73) C.A.P.O. Limoges ..... 150, -
33. URBINATI (74) Sporting Club de Neuilly ..... 150, -
34. MEYRAND (75) Club Haltérophile Annonéen ..... 150, -
35. DUVIVIER (70,9) Haltérophile Club Compiégnois ..... 147,500
36. AUDOYER (73) Amicale St-Ruf ..... 147,500
37. BETARD (75) Royan Océan Club ..... 147,500
38. BERTRAND (69) Union Sportive Crestoise ..... 145, -
39. LEGOFF (71) Club Athlétique Pluriennais ..... 145, -
39. DE BELLEVAL (71) Club Athlétique St-Priest ..... 145, -
41. GARCIA (72) Dini Haltero Club ..... 145, -
42. DEFLUANS (74,6) Sporting Club Navis ..... 145, -
43. GRIHAULT (70,2) Athlétic Club Servannais ..... 142,500
44. CAZCARRA (71,1) Union Athlétique Tarbaise ..... 142,500
45. PEFOURQUE, (72,2) Union Athlétique Tarbaise ..... 142,500
46. BACQUENOIS (74,6) Etoile Sportive Villeneuvoise ..... 142,500
47. GUINARD (69) Club Olympique Briochin ..... 137,500
48. CALE (74,8) Haltérophile Club de Nice ..... 137,500
49. VIVIEN (70,8) Halt., et Cult. Club Aix ..... 135, -
50. LAMBERT (75) Haltérophile Club de Nice ..... 135, -
51. POGGI (67,8) Évreux Athlétic Club ..... 132,500
52. DULAS (70,3) Club Olympique Caudéranais ..... 132,500
53. GRARD (68) Haltérophile Club de Boulogne ..... 130, -
54. BALLEFIN (70,1) Club Athlétique St-Priest ..... 130, -
55. ALONZO (68.7) L'Oranaise ..... 127,500
56. BOYER (74,7) Union Mâconnaise ..... 127,500
57. BLANC (70,9) A.S. P.T.T. Vienne ..... 122,500
58. ROBBE (67.7) U.S. Cheminots Val de Loire ..... 107,500
59. CARRET (72.5) Cercle Cult. Salle Commenge ..... 107,500

**POIDS MI-LOURDS**

1. DUFOUR (80,9) A.S. Préfecture de Police ..... 220, -
2. DELMAS (80) Athlétic Club St Maurien ..... 215, -
3. MARSAUD (82) Club Sportif de Meaux ..... 212,500
4. VENUTI (78,2) Association Sportive de Monaco ..... 205, -
5. PERRIER (80,2) Maison des Jeunes Chambéry ..... 190, -
6. ALVAREZ (80,7) Rueil Athlétic Club ..... 182,500
7. DJOUHRI (79) Association Préfecture de la Seine ..... 180, -
8. LEFEVRE (82,5) Haltérophile Club Compiégnois ..... 175, -
9. LEFEBURE (79,4) A.S. Lilloise Inter-Entreprises ..... 170, -
10. BERNARD (78) Association Sportive Mantaise ..... 165, -
11. DERER (79,2) U.S. Métro-Transports ..... 162,500
12. SARRAILH (79,4) L'Oranaise ..... 160, -
13. DESBORDES (82,5) C.A.P.O. Limoges ..... 160, -
14. DUPERON (78,6) Haltero Cult. Lyon ..... 155, -
15. TRENDEL (77,5) Sté Halt, et Cult. Haguenau ..... 152,500
16. CLAISSE (78) Jeune France de Mézières ..... 152,500
17. COSANI (81) Association Sportive de Monaco ..... 150, -
18. GRANA (82,4) C.A.P.O. Limoges ..... 150, -
18. COCHET (82,4) Union Mâconnaise ..... 150, -
20. ZBOROWSKI (81,3) Ilets Sports Montluçon ..... 145, -
21. CALLEJA (76,4) Club Halt., du Bas Berry ..... 110, -

**POIDS LOURDS LEGERS**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | HERMAIN (86,5) U.S. Métro-Transports | 225, - |
| 2. | EYMAS (85,7) Amicale St Ruf | 192,500 |
| 3. | DARDENNE (83,9) Haltérophile Club de Cambrai | 185, - |
| 4. | MONNERIE (89,3) Stade Municipal Montrouge | 185, - |
| 5. | ROBERT (83) Haltérophile Club de Vichy | 177,500 |
| 6. | PARMIGIANI (86,5) A.S. Cie Électromécanique | 177,500 |
| 7. | CADIOLET (88,6) Haltero Cult. Lyonnais | 175, - |
| 8. | CANDONI (83,4) A.S. Simca | 172,500 |
| 9. | LEBEVILLON (83) Etoile Sportive Villeneuvoise | 167,500 |
| 10. | BAYON (87,4) Ring Chartrain | 167,500 |
| 11. | KROUKOVSKI (89) Haltérophile Club de Cannes | 157,500 |
| 12. | TESTANIERE (89,3) Etoile Sportive Villeneuvoise | 142,500 |
| 13. | CONORT (83,5) Haltérophile Club de Vichy | 140, - |
| 14. | FLORIAN (89,5) Halt. Cult. Club Aix | 135, - |
| 15. | CUSSINET (84,2) Haltérophile Club de Vichy | 132,500 |
| 16. | CAVALLIER (84,7) Cercle Cult. Salle Commenge | 117,500 |

**POIDS LOURDS**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | MELEROWICZ (99,8) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 215, - |
| 2. | STEPIAN (97,2) Club Sportif de Meaux | 197,500 |
| 3. | BECKER (109) Club Culturiste de Reims | 190, - |
| 4. | PUJOL (105) Haltero Club du Comminges | 187,500 |
| 5. | DELFIOL (97,8) Asnières Sports | 185, - |
| 6. | MADRAY (93) Enfants de Neptune Châteauroux | 170, - |
| 7. | BEGUE (103) Haltero Cult. Club d'Aix | 140, - |

# Classement général du Prix d'Encouragement 1961-62

**d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux**

## JUNIORS

**POIDS COQS**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | GARAÏOS (56) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion | 245, - |
| 2. | KOLB (55,4) A.S.P.T.T. Strasbourg | 222,500 |
| 3. | HOUSSAIS (55,8) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes | 217,500 |
| 4. | MARCHAL (52,5) Club Haltérophile Lunéville | 210, - |
| 5. | SARI (56) Haltero Club Témouchentois | 210, - |
| 6. | GALVANICO (54,7) Groupes Laïques d'Alger | 202,500 |
| 7. | DUFLOT (55,4) Sporting Club Tête de Cheval | 202,500 |
| 8. | BALSENTE (54,5) Dini Haltero Club | 197,500 |
| 9. | DESMARETS (47,9) Société Athlétique d'Enghien | 195, - |
| 10. | LAPLACE Ch. (54) Club Olympique Caudéranais | 195, - |
| 11. | BUOT (55,3) Ralliement Mustapha Alger | 195, - |
| 12. | THOMAZO (56) Cercle E.P. St-Nazaire | 195, - |
| 13. | MUNOZ (55,1) Sporting Club Navis | 192,500 |
| 14. | PICKET (56) La Montluçonnaise | 192,500 |
| 15. | REQUIN (54,7) Stade Municipal Petite Synthe | 190, - |
| 16. | GIRAUDI (53) Haltérophile Club de Nice | 187,500 |
| 17. | MATRION (55,5) Club Halt., et Cult. Caudéranais | 187,500 |
| 18. | CARREAU (55,8) Club Halt, et Cult. Caudéranais | 185, - |
| 19. | HALWAX (56) Sté Halt, et Cult. Haguenau | 180, - |
| 20. | RYCKENBUSCH (54) Stade Munic., de Petite Synthe | 177,500 |
| 20. | SALAZARD (54) Sports Athlétiques Bel Abbésiens | 177,500 |
| 22. | LEROY (53,5) A.S. Électricité de Lille | 175, - |
| 23. | CHAVASSIEUX (53,7) Club Athlétique St-Priest | 175, - |
| 24. | RADOT (55,9) Ass. Préfecture de la Seine | 175, - |
| 25. | CONSTANTIN (56) Cercle Culturiste St Médard | 175, - |
| 25. | PEZET (56) Maison des Jeunes de Narbonne | 175, - |
| 27. | COURBIERES (56) Maison des Jeunes de Narbonne | 170, - |
| 28. | DONARD (51,5) Red Star de Limoges | 167,500 |
| 29. | BRUTEL (55,5) Alliance Ste Savine | 167,500 |
| 30. | DANELUZZI (52,8) Club Athlétique St-Priest | 165, - |
| 31. | ADDA (55,8) Haltero Club Témouchentois | 162,500 |
| 32. | ERMACORA (53,7) Sporting Club Navis | 160, - |
| 33. | SABATIER (55) Union Sportive de Tours | 160, - |
| 34. | JACQUES (51,2) Stade Porte Normande | 157,500 |
| 35. | REIX (55,2) C.A.P.O. Limoges | 155, - |
| 36. | BOURQUARD (55,9) Red Star de Limoges | 155, - |
| 37. | MIALLAUD (55,7) Red Star Limoges | 150, - |
| 38. | TOULAGO (54) Sporting Club de Neuilly | 147,500 |
| 39. | DEVALLOIS (56) Red Star de Limoges | 147,500 |
| 40. | DOUAR (55,9) Groupes Laïques d'Alger | 142,500 |
| 41. | DUFOSSE (53,5) Club Athlétique de Calais | 140, - |
| 42. | URVOY (53,4) A.S. Augustin Normand | 130, - |
| 43. | FRANCO (54,7) Sporting Club de Neuilly | 97,500 |

**POIDS PLUMES**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | BAUVIN (59,7) Sporting Club Tête de Cheval | 240, - |
| 2. | ZING (60) Haltérophile Club de Compiègne | 235, - |
| 3. | BERTELLI (59,5) Société Athlétique d'Enghien | 222,500 |
| 4. | ENADAN (59,8) Dreux Athlétic Club | 220, - |
| 5. | ROBIN (60) Club Halt., et Cult. Caudéranais | 215, - |
| 6. | DOCQUOIS (58,4) A.S.P.T.T. d'Arras | 210, - |
| 7. | GASCON (60) Maison des Jeunes de Narbonne | 207,500 |
| 8. | BOUCHOT (57,8) Ralliement Mustapha Alger | 202,500 |
| 9. | BIENVAULT (59) Union Sportive de Tours | 202,500 |
| 10. | HEQUETTE (59) Etoile Sportive Villeneuvoise | 200, - |
| 11. | DUPUY (59,4) L'Oranaise | 200, - |
| 12. | MOREAU (58,5) Red Star de Limoges | 197,500 |
| 13. | BRAMÂT (59,9) A.S. Minière Fondary | 197,500 |
| 14. | MARGIOTTA (59,6) Club Athlétique St-Priest | 195, - |
| 15. | MARINIER (60) Stade de la Porte Normande | 195, - |
| 16. | GOUMEZIANE A. (59,4) Sporting Club de Neuilly | 192,500 |
| 17. | HÉLION (59,8) Red Star de Limoges | 192,500 |
| 18. | DUFLOT (60) Sporting Club Tête de Cheval | 192,500 |
| 19. | LEULMI (58,7) Société de Gymn. Maison Carrée | 190, - |
| 20. | SAVARIO (59) Club Halt, et Cult. Caudéranais | 190, - |
| 21. | THOMAS (59,7) Athlétic Club Trélazéen | 190, - |
| 22. | LE DEVEHAT (58,4) Patronage Laïque de Lorient | 187,500 |
| 23. | GARIELLO (59) Athlétic Club Sélestat | 187,500 |
| 23. | HUGOT (59) Alliance Ste Savine | 187,500 |
| 25. | CHARTIER (59,4) Club Sp. Déf. Nie Châtellerault | 187,500 |
| 26. | DIEDERLE (57,9) Sté Halt, et Cult. Haguenau | 185, - |
| 27. | NIQUEUX (59,3) Union Sportive de Tours | 185, - |
| 28. | MEERSCHAUT (59,5) A.S. Électricité de Lille | 185, - |
| 29. | MARTELOT (58) Vannetaise Athlétic Club | 182,500 |
| 30. | DUROT (58) Stade Auxerrois | 180, - |
| 31. | RAYNAUD (58,5) Red Star de Limoges | 180, - |
| 32. | PICKEL (59,9) Ilets Sports Montluçon | 180, - |
| 33. | AYER (60) Haltérophile Club de Lunéville | 180, - |
| 34. | CAILLET (57,6) Haltérophile Club Arbreslois | 177,500 |
| 35. | BATARD (58,2) Club Halt, et Cult. Rochelais | 177,500 |
| 36. | BRUNET (59,2) Sporting Club St Amandois | 177,500 |
| 37. | HACHE (59,5) Ring Chartrain | 177,500 |
| 38. | COSTE (58,2) Club Athlétique St-Priest | 175, - |
| 39. | DIARD (58,9) St-Nazaire Omni Sports | 175, - |
| 40. | STEPHEN (59,4) Haltérophile Club de Boulogne | 172,500 |
| 41. | COLAS (58,2) A.S. Pompiers Nantes | 170, - |
| 42. | BOUZIANE (57,6) Cigognes de Tarbes | 167,500 |
| 43. | HAMICHE (59,4) Institut Cult. Guyot ville | 167,500 |
| 44. | MABELLE (58) U.S. Cheminots de St-Pol | 165, - |
| 45. | FERRIER (59,6) Jeunesses Laïques de Marmande | 162,500 |
| 46. | MORIN (59,6) Ilets Sports Montluçon | 157,500 |
| 47. | LICCIARDI (56,8) Institut Cult. Guyot ville | 147,500 |
| 48. | LAMAIRE (59,2) Sporting Club de St Amandois | 147,500 |
| 49. | LOMENIE (58,2) St-Nazaire Omni Sports | 142,500 |

**POIDS LEGERS**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | RICHARD (67,5) U.S. Métro-Transports | 265, - |
| 2. | DELAUNAY (67,2) Club Athlétique Nantais | 257,500 |
| 3. | HOUIN (65,5) Union Sportive de Toul | 252,500 |
| 4. | FREVILLE F. (60,5) A.S.P.T.T. d'Arras | 247,500 |
| 5. | MULLER (62,9) Esso Sports | 245, - |
| 6. | STUDER (64,5) Société Athlét. Koenigshoffen | 245, - |
| 7. | CALIE (66,4) Union Haubourdinoise | 240, - |
| 8. | AHOITO (67) Union Amicale de Cognac | 240, - |
| 9. | CLAUSS (63,9) Sté liait, et Cult. Haguenau | 237,500 |
| 10. | DIDIER (65,1) Union Sportive Crestoise | 237,500 |
| 11. | GIRAUDEAU (65) Cercle Culturiste St Médard | 235, - |
| 12. | HELENA (66,6) Club Athlétique de Calais | 235, - |
| 13. | MARCEL (67) Française de Lyon | 235, - |
| 13. | PAYNOT (67) Alliance Ste-Savine | 235, - |
| 15. | CHIROL (62,8) Ilets Sports Montluçon | 232,500 |
| 16. | BARBAZON (66,7) Union Athlétique Tarbaise | 230, - |
| 17. | HÉLION (65) Jeune France de Mézières | 227,500 |
| 18. | BOULANGER (65,6) A.S. Électricité de Lille | 227,500 |
| 19. | EPINEAU (61,7) Club Sportif Cheminots du Mans | 225, - |
| 20. | TIXIER (63,9) Assoc. Sp. Montferrandaise | 225, - |
| 21. | ROUVRAIS (64,4) Union. Sportive de Tours | 225, - |
| 22. | PAEZ (64,6) Etoile des Sports Montluçon | 225, - |
| 23. | DELÉZIR (64,5) Vannetaise Athlétic Club | 222,500 |
| 24. | WOJCIK (66,5) Ralliement de Mustapha Alger | 222,500 |
| 25. | FENNINGER (64,1) Sté Halt., et Cult Haguenau | 220, - |
| 26. | DAFNIET (64,7) Club Athlétique Nantais | 220, - |
| 27. | JONVEL (64,8) U.S. Cheminots St-Pol | 220, - |

| | | |
|---|---|---|
| 28. | ROCHAS (65,7) Ralliement Mustapha d'Alger | 220, - |
| 29. | GRIT (65,9) Stade Croisicais | 220, - |
| 30. | LE GUYADER (65,5) Cl. Halt, et Cult. Caudéranais | 217,500 |
| 31. | BULLY (66,8) A.S.P.T.T. Vienne | 217,500 |
| 32. | MENVILLE (61,5) Salle Clermont Sports | 215, - |
| 33. | GHILIERMO (65,3) Assoc. Sportive de Monaco | 215, - |
| 34. | SAVAL (65,8) Ralliement Mustapha d'Alger | 215, - |
| 35. | TROLONG (66) Union Sportive de Toul | 215, - |
| 36. | PERUCAUD (67,4) Red Star de Limoges | 215, - |
| 37. | CARNAT (65,7) A.S. Montferrandaise | 212,500 |
| 38. | MUN (66,6) Cigognes de Tarbes | 212,500 |
| 39. | VERGES (67,5) Red Star de Limoges | 212,500 |
| 40. | MASONI (61,3) La Légère Mélinoise | 210, - |
| 41. | PLOYARD (61,6) Union Haubourdinoise | 210, - |
| 41. | SUDANT (61,6) Haltérophile Club de Boulogne | 210, - |
| 43. | PICARD (66,8) La Montluçonnaise | 210, - |
| 44. | FREVILLE B. (62,4) A.S. P.T.T. d'Arras | 207,500 |
| 45. | DELACROIX (65) Stade Auxerrois | 207,500 |
| 46. | TOILLION (65,5) Française de Lyon | 207,500 |
| 47. | MORAND (65,8) Racing Club de Vichy | 207,500 |
| 48. | BARBIER (63,4) Société Athlétique d'Enghien | 205, - |
| 49. | VALS (64) Salle Clermont Sports | 205, - |
| 50. | BORTOT (65,3) Sporting Club Navis | 205, - |
| 51. | PICAUD (62) Vannetaise Athlétic Club | 202,500 |
| 52. | DELOUVEE (62,6) Etoile Sportive Villeneuvoise | 202,500 |
| 53. | VALDES (63,5) A.S. Électricité de Lille | 202,500 |
| 54. | CHABASSIERE (64,4) A.S. Montferrandaise | 202,500 |
| 55. | CORNU (66,7) Union Mâconnaise | 202,500 |
| 56. | ROSSEL (66) Sporting Club Tête de Cheval | 200, - |
| 57. | TODOSCOFF (66,5) Club Naut., et Athl. Rouen | 200, - |
| 58. | ALVAREZ (62,5) La Montluçonnaise | 197,500 |
| 59. | THORRIS (64,8) Club Athlétique Rosendaël | 197,500 |
| 60. | VINACHIN (67.4) Alsatia Sélestat | 197,500 |
| 60. | COLIN (67,4) A.S. Minière Fondary | 197,500 |
| 62. | BARES (67,5) Haltérophile Club de Comminges | 197,500 |
| 63. | DROUGARD (62,8) Cercle E.P. St-Nazaire | 195, - |
| 64. | AUGUSTE (63,5) Cercle Haltérophile Troyen | 195, - |
| 65. | AMIOT (63,8) Air Sports Blois | 195, - |
| 66. | SERIN (65,9) A.S. P.T.T. d'Arras | 195, - |
| 67. | SANCHEZ (67,1) A.S. Montferrandaise | 195, - |
| 67. | JOLY (67,1) Union Sportive de Toul | 195, - |
| 69. | ROUBIN (67,5) Haltérophile Club Marseille | 195, - |
| 70. | MONTALBANO (62) Haltérophile Club Marseille | 192,500 |
| 71. | ABARCA (62,5) Maison des Jeunes Narbonne | 192,500 |
| 72. | BOUDDEN (64,1) Club Athlétique Rosendaël | 192,500 |
| 73. | CHAPELAN (65) Club Athlétique Nantais | 192,500 |
| 74. | PEREZ (65,3) L'Oranaise | 192,500 |
| 75. | THIBAUT (65,9) Jeune France de Mézières | 192,500 |
| 76. | AUVRAY (60,6) Athlétic Club Trélazéen | 190, - |
| 77. | LORCET (61) Club Culturiste de Reims | 190, - |
| 78. | CHAUVEL (62,5) Jeune France de Mézières | 190, - |
| 79. | FIORDARANCIO (64,1) Patronage Laïque Lorient | 190, - |
| 80. | BUSSON (64,2) Saint-Nazaire O.S. | 190, - |
| 81. | MARTIN (67,5) Cercle Michelet Orléans | 190, - |
| 82. | ALTENIR (64,6) Les Cigognes de Tarbes | 185, - |
| 83. | DOUSSELIN (62,3) Club Sp. Déf. Nle Châtellerault | 185, - |
| 84. | FASSA (64,1) Stade Auxerrois | 185, - |
| 85. | CHARLOT B. (65) Sporting Club St-Amandois | 185, - |
| 86. | BRIOIT (65,4) U.S. Cheminots de St-Pol | 185, - |
| 87. | COLAS (65,5) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes | 185, - |
| 88. | GUYOT (66,1) Athlétic Club Chalonnais | 185, - |
| 89. | HERRY (67,5) Ring Régional de Champagne | 185, - |
| 90. | VANNIER (63) Sté de Gymnastique d'Angers | 182,500 |
| 91. | BENARD (61,6) La Montluçonnaise | 180, - |
| 92. | BONNEFOND (65) Cercle Haltérophile Troyen | 180, - |
| 93. | BLINEAU (66,7) Vaillante de Vertou | 177,500 |
| 94. | DUTHIL (60,5) Jeunesses Laïques Marmande | 175, - |
| 95. | LE POULAIN (62,2) Cercle E.P. Lorient | 175, - |
| 96. | PELTIER (67,5) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes | 172,500 |
| 96. | RAYNARD (67,5) Vaillante de Vertou | 172,500 |
| 98. | GODIN (63) Alliance Ste Savine | 170, - |
| 99. | DICK (63) Club Haltérophile Lunéville | 165, - |
| 100. | MUNCH (67) Maison des Jeunes Narbonne | 165, - |
| 101. | KOCHERT (61,9) Stade Auxerrois | 162,500 |
| 102. | FRANÇOIS (66,3) S.C.P.O. Paris | 155, - |
| 103. | HUGUET (61,6) Saint-Nazaire Omni Sports | 152,500 |
| 104. | OGE A. (64,2) Saint-Nazaire Omni Sports | 152,500 |
| 105. | CHARLOT M. (61,6) Sporting Club St-Amandois | 145, - |
| 106. | FRANCOIA (66,8) A.S. Minière Fondary | 140, - |
| 107. | BAILLY (66,5) Sporting Club St-Amandois | 127,500 |
| 108. | HOKKE (64,6) A.S. Minière Fondary | 112,500 |

**POIDS MOYENS (I)**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | MAUGER (74) Haltérophile Douaisien | 277,500 |
| 2. | FABRY (71,5) Club Athlétique d'Orsay | 275, - |
| 3. | COLUCCI (72,2) Sporting Club Navis | 275, - |
| 4. | OLIVERO (74,6) U.S. Métro-Transports | 270, - |
| 5. | LEBEAU (71) Haltérophile Club Compiégnois | 267,500 |
| 6. | BASCOU (74) Judo Club Perpignan | 265, - |
| 7. | FISCHER (75) Energie de Haguenau | 265, - |
| 8. | MARTY (72) Toulouse Haltero Club | 262,500 |
| 9. | PORTARIEU (72,2) A.S. P.O. Midi | 262,500 |
| 10. | LESUEUR (75) A.S. Gournaisienne | 260, - |
| 11. | TAVERNE (71) A.S. Gournaisienne | 257,500 |
| 12. | LECOMTE (74) Haltérophile Club Lovérien | 257,500 |
| 13. | VIOT (75) Rueil Athlétic Club | 257,500 |
| 14. | FERREC (73,7) Dreux Athlétic Club | 255, - |
| 15. | PARIS (70,4) Haltérophile Club de Boulogne | 252,500 |
| 16. | GUEGUEN (71,7) Sporting Club St-Amandois | 252,500 |
| 17. | ROCCA (68,3) Sté de Gymnastique d'Angers | 250, - |
| 18. | PREPIN (71,7) Culturistes Châtelleraudais | 250, - |
| 19. | CORNIL (73) Sporting Club de Neuilly | 250, - |
| 20. | CARBASSE (74) Judo Club Perpignan | 250, - |
| 21. | BELVISO (71,5) Haltérophile Club Grenoblois | 247,500 |
| 22. | RENON (72) Union Amicale de Cognac | 247,500 |
| 23. | GUIENNET (73,6) Royan Océan Club | 247,500 |
| 24. | DANGUEUGER (74,4) U.S. Métro-Transports | 245, - |
| 24. | VALENTE (74,4) Maison des Jeunes Narbonne | 245, - |
| 26. | HITROP (71,8) Cercle E.P. St-Nazaire | 242,500 |
| 27. | LEYSSENS (74,9) Club Athlétique Rosendaël | 242,500 |
| 28. | BERNARD (72,3) Cercle Michelet Orléans | 240, - |
| 29. | DEMENGEOT (73,9) Union Sportive de Toul | 240, - |
| 30. | HADRYS (68,9) Sporting Club Navis | 235, - |
| 31. | MUNOZ (70,1) Club Athlétique St-Priest | 235, - |
| 32. | CAILLOT (71,9) La Montluçonnaise | 235, - |
| 33. | VILLEJOUBERT (73,4) Etoile Sport. Villeneuvoise | 235, - |
| 34. | LINTANT (74) Cercle Paul-Bert Rennes | 235, - |
| 35. | LECOQ (75) Centre Athlétique de Lille | 232,500 |
| 36. | DEHEEGER (73) Union Haubourdinoise | 230, - |
| 37. | POLOTTI (73,5) A.S. Montferrandaise | 230, - |
| 38. | LAFAY (68,7) Haltérophile Club Arbreslois | 227,500 |
| 39. | CHOUKROUN (69,4) Concorde d'Oran | 227,500 |
| 40. | CALLE (70,4) St-Nazaire Omni Sports | 227,500 |
| 41. | DETEY (72,4) L'Omanaise | 227,500 |
| 42. | GUARABEDIAN (74) Haltérophile Club de Marseille | 227,500 |
| 43. | BERETTA (70,9) Ralliement Mustapha Alger | 225, - |
| 44. | FERBACH (72,3) Sté Halt. et Cult. Haguenau | 225, - |
| 45. | TRIDANT (73,8) Ring Régional Champagne | 225, - |
| 46. | HOULLEMARE (67,9) A.S. Augustin Normand | 222,500 |
| 47. | BRUZZO (74) Haltérophile Club de Cannes | 222,500 |
| 48. | CAILLET (74,8) Club Sp. Déf. Nle Châtellerault | 222,500 |
| 49. | PETREMENT (75) Maison des Jeunes Narbonne | 222,500 |
| 50. | BEGUE (72,1) Les Cigognes de Tarbes | 220, - |
| 51. | RENNEZ (73,9) Sté Halt, et Cult. Haguenau | 220, - |
| 52. | VINCENT (74,5) Sté d'Éducation Physique Cours | 220, - |
| 53. | PAUMELLE (71,5) Sté de Gymnastique Angers | 217,500 |
| 54. | AULAS (73,8) Haltérophile Club de Cannes | 217,500 |
| 55. | SORIN (73,9) Stade Porte Normande | 217,500 |
| 56. | SMASCESCS (68) U.S. Cheminots de St-Pol | 215, - |
| 57. | BADOINOT (71,2) Entente Cheminots de Chaumont | 215, - |
| 58. | CABARES (73,5) Toulouse Électrogaz Club | 215, - |
| 59. | FAGES (69,2) Frontignan Athlétic Club | 210, - |
| 60. | MONNERAIS (72,1) Patronage Laïque de Lorient | 210, - |
| 61. | OHLMANN Jean (72) Sté Halt, et Cult. Haguenau | 205, - |
| 62. | BETARD (74,5) Royan Océan Club | 205, - |
| 63. | POCHARD (74,7) Athlétic Club Trélazéen | 200, - |
| 64. | LOPEZ (68,6) Gauloise de Vaise | 197,500 |
| 65. | JOUAN (70,3) Évreux Athlétic Club | 197,500 |
| 66. | RADET (74,1) Cercle E.P. St-Nazaire | 197,500 |
| 67. | BREUGNON (68.8) Stade de la Porte Normande | 195, - |
| 68. | NEUFVILLE (68) Club Haltérophile Lunéville | 192,500 |
| 69. | ROMERA (68,3) Sports Athlétique Bel Abbésiens | 192,500 |
| 70. | ROCHE (69,9) A.S. Montferrandaise | 192,500 |
| 71. | ANTOINE (72,3) Union Sportive de Toul | 190, - |
| 72. | POTIER (72,3) Racing Club de Vichy | 187,500 |
| 73. | BERRUET (69,6) Union Sportive de Tours | 185, - |
| 74. | NAVE (69,9) U.S. Cheminots de St-Pol | 185, - |
| 75. | FERRU (70,1) Sté de Gymnastique Angers | 177,500 |
| 76. | LECLERC (68) Vaillante de Vertou | 175, - |
| 77. | ROLLET (70) Stade Auxerrois | 175, - |
| 78. | SALA (72,6) Institut Cult. Guyot ville | 172,500 |
| 79. | KRYWDYK (71,8) Stade Auxerrois | 165, - |
| 80. | LEMAITRE (70,9) Athlétic Club Chalonnais | 157,500 |
| 81. | COULON (70,7) Athlétic Club Chalonnais | 157,500 |

*(à suivre)*

(1) Par suite de résultats incomplets, le junior GOUVERNEUR, de l'A.S. Monaco, qui a réalisé le total de 275 k, a été classé en catégorie Seniors et a perdu de ce fait sa qualification à la Finale.

Au classement général ci-dessus, il devient donc 4e devant OLIVERO, les athlètes suivants rétrogradant d'une place.

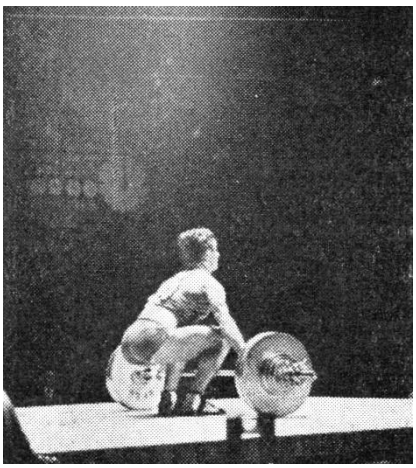

1

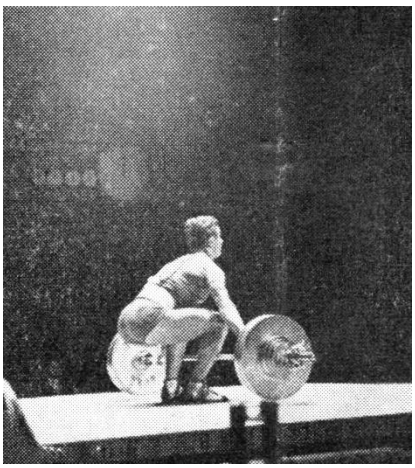

2

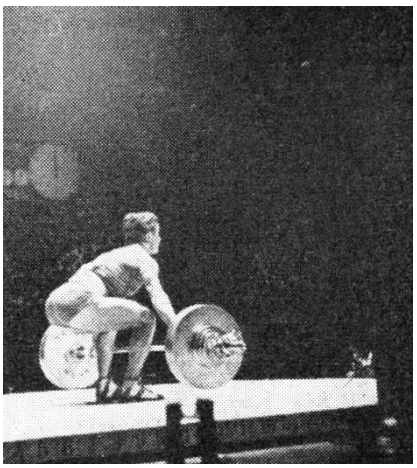

3

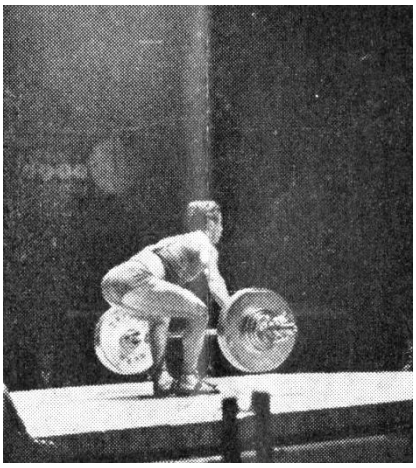

4

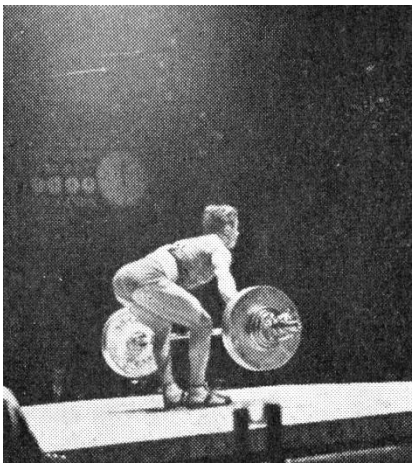

5

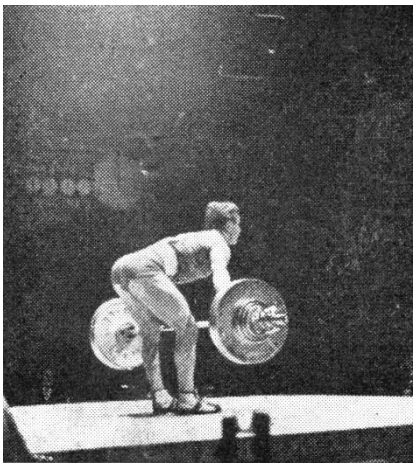

6

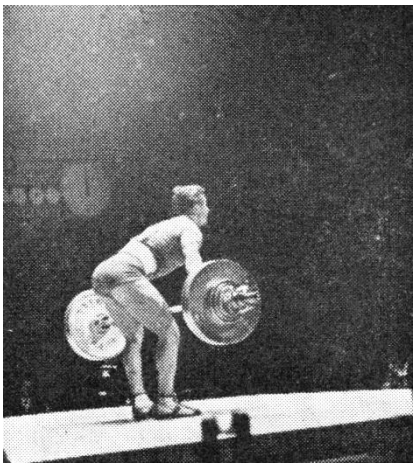

7

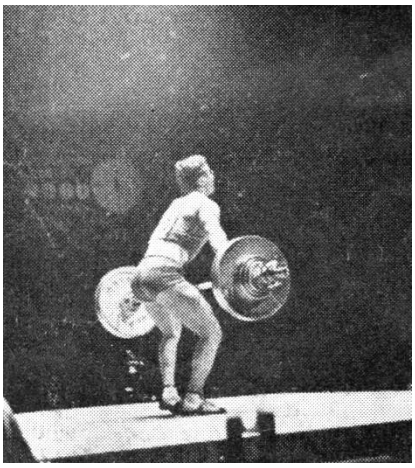

8

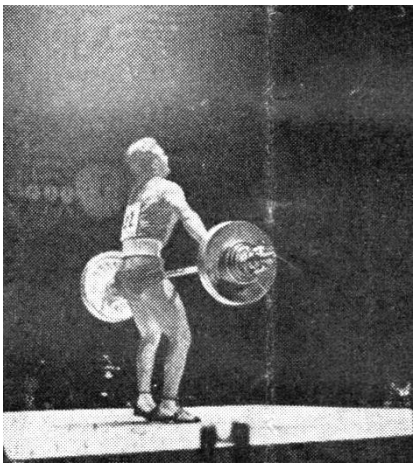

9

Le jeune Soviétique LOPATIN est sans doute l'un des meilleurs techniciens - si ce n'est le meilleur - parmi les tireurs à l'arraché en fente. Les quelques images de cette page représentent son dernier essai avec 122 k 500.

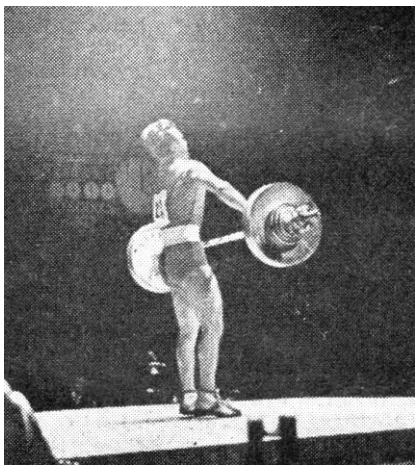

10

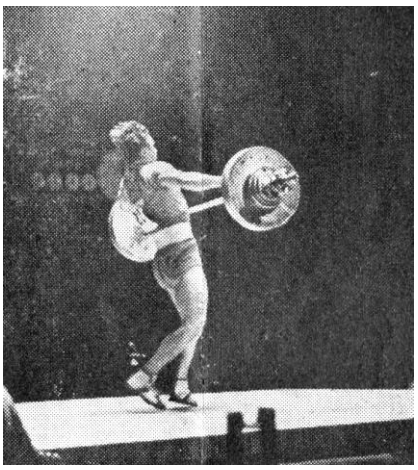

11

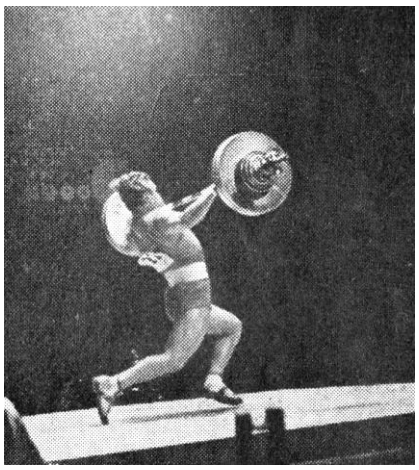

12

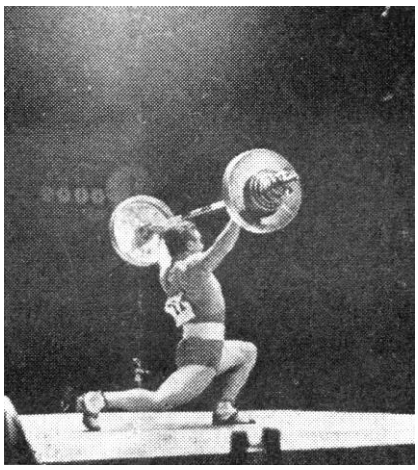

13

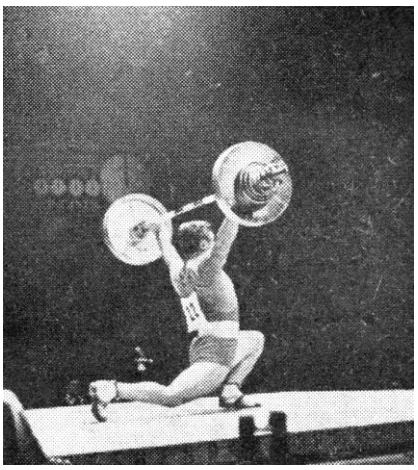

14

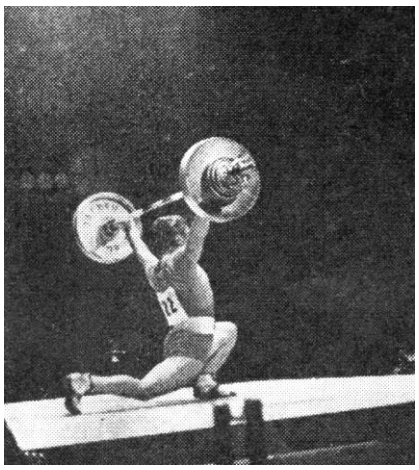

15

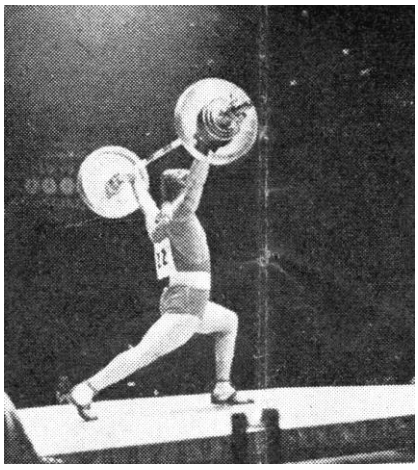

16

- M. Jean Dame, Président, et les Membres du Comité de Direction de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste.
- La Direction et la Rédaction de « *L'Haltérophile Moderne* », adressent à leurs membres, à leurs abonnés, à leurs amis de France et de l' Étranger, leurs vœux bien sincères pour l'année 1962.
- Et leur offrent, en cadeau de Noël, ce Numéro de 20 pages.

Remarquez comment, pendant le redressement du corps, la barre frôle les tibias et les cuisses. Le décollement simultané des pieds et leur prise de contact tardive avec sol sont également remarquables.

*Photos robot prises à Vienne par G. LAMBERT.*

*Haltérophile Moderne* n° 173 (12-1961)

# Impressions sur les Championnats du Monde

**1. - Les Résultats.**

Nous pouvions craindre, à Vienne, un net fléchissement des performances, comme cela se produit à chaque Championnat du Monde suivant immédiatement les Jeux Olympiques, mais, si peu de records furent améliorés, les totaux atteints par les champions furent au moins égaux, sinon supérieurs, à ceux de Rome.

Un rapide examen des performances des quatre premiers de chaque catégorie peut nous persuader de cette notable progression.

Nous enregistrons donc une progression variant de 700 grammes à 10 kilos dans les catégories Coqs, Plumes, Légers, Mi-Lourds et Lourds Légers et une régression dans les catégories « Moyens » et « Lourds ». La seule absence de Kono en Poids Moyens diminue la moyenne de la catégorie de 6 k, alors que celle de Schemansky et Bradford modifie considérablement la moyenne des Poids Lourds.

Une moyenne des dix premiers classés nous donne par contre des chiffres plus bas qu'à Rome. Cette régression s'explique par l'abstention de nombreux pays lointains qui, s'ils n'hésitent pas à engager des sommes considérables pour envoyer leurs champions aux Jeux Olympiques, se montrent beaucoup plus réticents pour des Championnats de moindre importance. Il est toutefois remarquable de noter la présence de pays comme le Japon, l'Afrique du Sud, Curaçao, qui, en envoyant pour la première fois leurs représentants aux Championnats du Monde, dévoilent ainsi leur intention de briller aux Jeux de Tokyo.

| | ROME | | VIENNE | |
|---|---|---|---|---|
| ***Coqs*** | 1. 345<br>2. 337,500<br>3. 330<br>4. 322,500 | Moyenne<br>334 k | 345<br>345<br>337,500<br>327,500 | Moyenne<br>339 k |
| ***Plumes*** | 1. 372,500<br>2. 362,500<br>3. 352,500<br>4. 345 | Moyenne<br>358 k 100 | 367,500<br>357,500<br>357,500<br>352,500 | Moyenne<br>358 k 700 |
| ***Légers*** | 1. 397,500<br>2. 380<br>3. 380<br>4. 375 | Moyenne<br>383 k | 402,500<br>400<br>395<br>277,500 | Moyenne<br>393 k |
| ***Moyens*** | 1. 437,500<br>2. 427,500<br>3. 405<br>4. 400 | Moyenne<br>417 k 500 | 435<br>420<br>405<br>400 | Moyenne<br>415 k |
| ***Mi-Lourds*** | 1. 442,500<br>2. 430<br>3. 420<br>4. 400 | Moyenne<br>427 k 500 | 450<br>432,500<br>430<br>430 | Moyenne<br>435 k |
| ***Lourds Légers*** | 1. 472,500<br>2. 457,500<br>3. 445<br>4. 432,500 | Moyenne<br>153 k | 475<br>462,500<br>457,500<br>445 | Moyenne<br>460 k |
| ***Lourds*** | 1. 537,500<br>2. 512,500<br>3. 500<br>4. 455 | Moyenne<br>501 k | 525<br>175<br>462,500<br>455 | Moyenne<br>479 k |

**Le Classement par Nations**

Avec 42 points, l'U.R.S.S. remporte aisément, comme les années précédentes, la première place au classement par nations (7 points pour la 1re, 5 pour la 2e, 4 pour la 3e, etc.), mais la suprématie de ses champions est, plus que jamais, menacée par la progression des jeunes athlètes d'autres pays. Il est, de plus, étonnant de voir qu'un pays qui, comme le prouvent les chiffres des meilleures performances mondiales, dispose de jeunes athlètes de grande valeur, ait recours aux services des « anciens » comme Stogov, Vorobiev et Minaev.

Un seul nouveau visage dans l'équipe soviétique : celui du jeune Poids Léger Lopatin, recordman du monde avec 407 k 500 au total des trois mouvements.

Les États-Unis se classent 2e avec 24 points et sont talonnés par la Hongrie, 3e avec 19 points, et la Pologne, 4e avec 18 points. Ces deux derniers pays sont actuellement en pleine progression et les champions américains devront être, l'an prochain, au grand complet s'ils veulent que leur pays conserve sa place de 2e.

**Les Champions**

Deux athlètes m'ont particulièrement impressionné au cours de ces Championnats du Monde. Ce sont les deux Polonais Palinski et Baszanowski.

En jetant 190 k, Palinski réalise le plus bel exploit de ces Championnats, car même le Poids Lourd Vlassov, dont le gabarit est nettement supérieur (125 k contre 88 k), ne jettera pas plus lourd. En admettant même que Vlassov ait tenu son jeté à 207 k 500, cette dernière performance eût été loin d'égaler celle de Palinski, compte tenu des 37 k de poids de corps qui séparent les deux hommes.

Plus encore que son compatriote Palinski, le Léger Baszanowski a été la grande révélation de ces Championnats. En effet, Baszanowski fit sa première apparition en compétition mondiale l'année dernière à Rome où il se classa 5e avec 370 k.

J'avais particulièrement apprécié, à ce moment, la belle détente de ce bel athlète, mais rien ne laissait alors supposer qu'un an plus tard il réussirait plus de 400 k. sans changer de catégorie ! En tenant compte du fait qu'il a manqué l'arraché - je l'ai vu arracher 110 k à l'entraînement avec une très légère flexion de genoux - il peut d'ores et déjà dépasser les 410 k au total olympique. Si les performances et la progression de cet athlète sont étonnantes, son assurance et son self-control sont réellement stupéfiants. Avant de monter sur le plateau, son visage reste souriant et son regard vif et pénétrant. On sent que cet homme éprouve au moment de la compétition une joie profonde qui le pousse vers des performances extraordinaires. Compte tenu de sa taille : environ 166 cm je pense que Baszanowski pourrait être rapidement Poids Moyen et rivaliser avec les champions de la catégorie : Kurinov, Kono, Vérès.

Un autre champion nous a particulièrement étonnés, c'est le Poids Plume américain Berger nous avons eu l'occasion, à l'Auberge de la Jeunesse où nous étions hébergés, de le côtoyer et de l'observer fréquemment. Cet athlète, lorsqu'il est habillé, ne donne pas la moindre impression de force tant son visage est juvénile et son costume.., étriqué ! De plus, lorsqu'il est en tenue haltérophile, on remarque que ses pectoraux sont à peine développés et que ses bras, bien moulés, n'atteignent pas un volume exceptionnel. Et pourtant, ce petit homme possède une force stupéfiante : n'a-t-il pas, en effet, développé une charge égale à deux fois le poids de son corps... *sans le moindre temps d'élan !* De plus, plusieurs athlètes l'ont vu exécuter des séries de doublés en flexion sur les cuisses avec une barre de 155 k sur les clavicules.

Toutefois, aucun de ces trois athlètes n'a encore atteint la perfection technique sur chacun des trois mouvements : Berger et Palinski demeurent relativement faibles à l'arraché comme le prouvent les chiffres. Quant à Baszanowski, en dépit des charges extraordinaires qu'il déplace, il lui manque encore « le métier » qui lui permettra d'assurer toutes les barres levées à hauteur suffisante.

L'Haltérophile le plus complet de ces Championnats est sans aucun doute le Soviétique Kurinov car, non seulement sa technique est parfaitement au point, mais, de plus, ses qualités de force et de détente sont parfaitement équilibrées. Cette harmonie des qualités physiques alliée à une parfaite maîtrise des techniques haltérophiles permet à Kurinov de réaliser le total olympique le plus valeureux de ces Championnats, compte tenu de son poids de corps.

La table de cotation démontre la supériorité du total de Kurinov car les 435 k équivalent aux performances suivantes dans les autres catégories :

Coqs : 357 k 500 ; Plumes : 375 k ; Légers : 405 à 407 k 500 ; Mi-Lourds : 462 k 500 à 465 k ; Lourds Légers : 492 k 500.

Dans sa dernière tentative contre le record de l'épaulé avec 172 k 500, Kurinov réussit à se glisser dans la position fléchie mais ne put se relever. De là à conclure que Kurinov manque de puissance dans les cuisses, il n'y a qu'un pas. Toutefois, il faut avoir soi-même pratiqué l'épaulé en flexion pour comprendre qu'un athlète puisse rester bloqué dans la position assise..., tout en possédant des réserves d'énergie suffisantes ; il suffit, en effet, que la barre se soit déplacée un

peu trop vers l'arrière pour que l'effort de relèvement soit concentré sur les muscles quadriceps au lieu de se répartir entre ceux-ci et les extérieurs des cuisses. De plus, Kurinov n'a pas profité, comme aux Jeux Olympiques, avec 170 k 500, de l'élasticité de la barre.

Ainsi donc, un grand technicien, doublé d'un grand champion, ne peut pas toujours obtenir un contrôle absolu de ses mouvements lorsque la charge approche la limite extrême de ses possibilités.

### L'Organisation des Championnats

Hébergés dans une Auberge de Jeunesse de la proche banlieue viennoise, les athlètes purent se reposer et se préparer à la compétition dans un cadre de verdure calme et agréable. Mais la salle d'entraînement étant située en plein cœur de la ville, les athlètes durent utiliser fréquemment le service de cars qui, bien souvent, fut débordé par le nombre des athlètes s'entraînant presque tous aux mêmes heures.

Ce petit inconvénient ne peut en aucun cas nous faire oublier l'excellente organisation de la compétition proprement dite. La « Stadthalle » avec ses 7.000 à 8.000 places disposées en gradins se prête parfaitement à une compétition haltérophile, car tous les spectateurs, quelle que soit leur position, voyaient parfaitement le plateau surélevé vers lequel convergeaient les gradins.

De plus, pendant la compétition, la salle est plongée dans la pénombre tandis que le plateau est abondamment illuminé par les projecteurs du ring. Ces dispositions électriques n'ont peut-être rien d'exceptionnel, mais elles obligent cependant le spectateur à concentrer son attention sur le plateau et ne gênent pas l'athlète dans son effort. Aux Jeux de Rome, nous avions trouvé sensiblement les mêmes dispositions, mais, pendant la journée, le plateau et la salle étaient éclairés par la lumière du jour, aussi le spectateur accordait-il, bien souvent, autant de regards au plateau qu'au minois des quelques charmantes placeuses !!

Séparée du plateau principal par deux grands rideaux, la vaste salle d'échauffement du « Stadthalle » avec ses six ou huit plateaux n'avait rien de commun avec celle du « Palazetto Dello Sport » de Rome où les athlètes devaient se disputer deux barres dans un espace de quelque 25 mètres carrés et ce, à quelque 50 mètres du lieu de la compétition !! A Vienne, les temps morts entre chaque essai furent donc beaucoup moins longs, d'autant que les athlètes purent suivre le déroulement de la compétition grâce à un petit tableau d'affichage constamment tenu à jour. Ce classique tableau utilisant des chiffres d'imprimerie n'avait rien de commun avec celui de la grande salle où le marqueur, confortablement assis sur une chaise, se contentait d'inscrire les résultats sur une feuille de match transparente. Cette feuille de papier, placée sur une vitre horizontale, se reproduisait sur un énorme écran placé derrière le plateau, grâce à un système de puissants projecteurs et de miroirs grossissants.

Toutefois, en dépit de cette excellente organisation et des louables efforts du speaker, la compétition reste trop longue : le nombre des « finalistes », quoique moins élevé qu'à Rome, reste beaucoup trop important et certains compétiteurs, dont les performances sont nettement inférieures à celles des autres, retardent considérablement le déroulement des épreuves.

Il est donc nécessaire d'instituer un système d'éliminatoires basé sur la réalisation d'un total minima quelque deux ou trois jours avant la Finale. Les quelque 20, 30 ou 40 athlètes d'une catégorie pourraient être répartis sur cinq ou six plateaux, de sorte que ces épreuves pourraient être effectuées.., en moins d'une heure. Le minimum imposé doit être cependant judicieusement choisi, de façon que le nombre de finalistes ne dépasse pas les chiffres de dix à douze au delà desquels la compétition risque une nouvelle fois de se prolonger outre mesure.

Plusieurs Français sont actuellement capables de figurer parmi les douze premiers d'un Championnat du Monde aussi peuvent-ils attendre, sans aucune crainte, les chiffres de ces minima. Quelques autres devront, au contraire, travailler très sérieusement pour atteindre ces minima et mériter ainsi l'honneur de représenter leur pays aux Championnats du Monde.

G. LAMBERT,
*Moniteur National,*
*Professeur d'E.P.S.*

# *Nos joies, nos peines*

### Distinctions

Au cours d'une réception qui s'est déroulée dans les Salons de l'Hôtel de Ville, M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., a reçu la Grande Médaille d'Argent de la Ville de Paris, pour services rendus à l'éducation physique et aux sports.

***

La Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports a été décernée à MM. Jean Burucoa, Arbitre régional du Comité de Guyenne, Laffourcade. Secrétaire de l'A.S.P.O. Midi et M. Jacques Lascor, du Cercle Culturiste St Médard.

A tous, nos bien vifs compliments.

**FINALE**

**du**

**PRIX INTERRÉGIONAL**

**Dimanche 7 Janvier 1962**
**à 14 h. 30**

**au Gymnase Municipal Voltaire**

**2, rue Japy, PARIS**
(Métro : Voltaire)

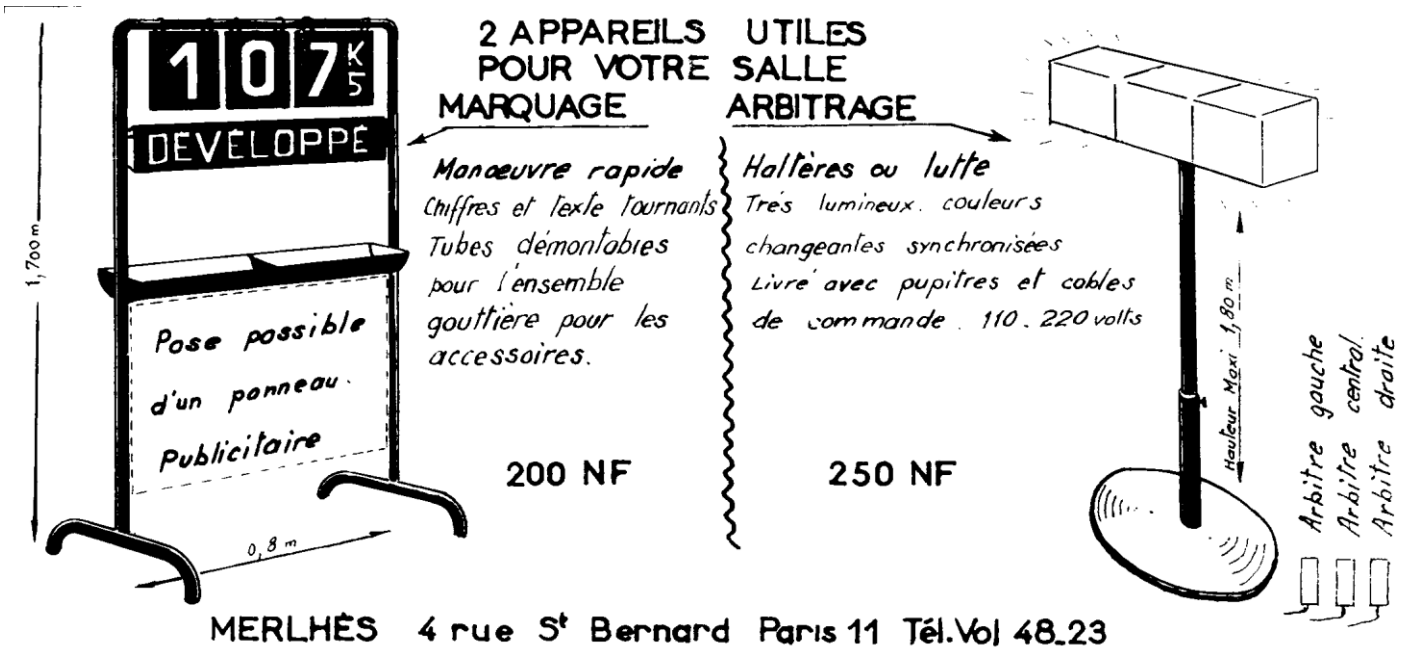

# RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT D'EUROPE D'HALTÉROPHILIE disputé à VIENNE (Autriche)

## du 20 au 25 Septembre 1961

Jury d'Appel : MM. Johnson (États-Unis), Wunderer (Autriche), Nazarov (U.R.S.S.), Dame (France), Hergl (Allemagne de l'Ouest).

**POIDS COQS : Mercredi 20 Septembre 1961 (soirée)**

| | Noms des concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | STOGOV | 55,550 | U.R.S.S. | 107,500 | 105, - | 132,500 | 345 k |
| 2. | FOLDI | 55,700 | Hongrie | 110, - | 100, - | 135, - | 345 k |
| 3. | GRANDI | 55,650 | Italie | 95, - | 92,500 | 127,500 | 315 k |
| 4. | PETROV | 55,850 | Bulgarie | 87,500 | 90, - | 120, - | 297 k 500 |
| 5. | NAGY | 55,200 | Hongrie | 85, - | 95, - | 115, - | 295 k |
| 6. | COSKUN | 55,900 | Turquie | 77,500 | 70, - | 100, - | 247 k 500 |
| N. Cl. | RECK | 55,850 | Allemagne Est | – | – | – | – |

*Chef de Plateau* : M. Schneider (Suisse) *Arbitres* : MM. Chapman (West Indies), Marsano (Italie).

**POIDS PLUMES : Jeudi 21 Septembre 1961 (Soirée)**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | MINAEV | 59,600 | U.R.S.S. | 117,500 | 107,500 | 132,500 | 357 k 500 |
| 1. | MANNIRONI | 59,600 | Italie | 105, - | 110, - | 142,500 | 357 k 500 |
| 3. | SZABO | 59,800 | Hongrie | 110, - | 105, - | 130, - | 345 k. |
| 4. | KOZLOWSKI | 60, - | Pologne | 102,500 | 97,500 | 135, - | 335 k. |
| 5. | FITZI | 60, - | Roumanie | 97,500 | 100, - | 130, - | 327 k 500 |
| 6. | DODOJACEK | 60, - | Autriche | 92,500 | 97,500 | 122,500 | 312 k 500 |
| 7. | EBERLÉ | 60, - | Allemagne Ouest | 95, - | 87,500 | 125, - | 307 k 500 |
| 8. | HENRY | 59,100 | France | 95, - | 90, - | 115, - | 300 k. |
| 9. | FULLA | 59,900 | France | 95, - | 87,500 | 115, - | 297k. 500 |
| 10. | LEGEL | 58,600 | Autriche | 85, - | 92,500 | 110, - | 287 k 500 |
| 11. | AYCICEK | 60, - | Turquie | 75, - | 77,500 | 102,500 | 255 k. |
| N. Cl. | JANKOWSKI | 59,800 | Pologne | – | – | – | – |
| N. Cl. | STOLT | 59,900 | Allemagne Est | – | – | – | – |

*Chef de Plateau* : M. Kestler (Allemagne Ouest). *Arbitres* : M.M. Svejkovsky (Allemagne Est), Terpak (États-Unis).

**POIDS LEGERS Vendredi 22 Septembre 1961 (soirée)**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | BASZANOWSKI | 67,200 | Pologne | 120, - | 122,500 | 160, - | 402 k 500 |
| 2. | LOPATIN | 67,500 | U.R.S.S. | 125, - | 122,500 | 152,500 | 400 k. |
| 3. | ZIELINSKI | 65,100 | Pologne | 127,500 | 117,500 | 150, - | 395 k. |
| 4. | OTAHAL | 67,500 | Tchécoslovaquie | 120, - | 105, - | 142,500 | 367 k 500 |
| 5. | KORNPROBST | 67,500 | Allemagne Ouest | 110, - | 105, - | 142,500 | 357 k 500 |
| 6. | TAUCHNER | 66,800 | Autriche | 102,500 | 105, - | 137,500 | 345 k. |
| 7. | GORING | 67,100 | Grande-Bretagne | 105, - | 107,500 | 130, - | 342 k 500 |
| 8. | WAGNER | 66,100 | Autriche | 107,500 | 100, - | 125, - | 332 k 500 |
| 9. | GEBHARDT | 67,500 | Allemagne Est | 95, - | 95, - | 130, - | 320 k. |
| 10. | NOLTEN | 67,500 | Hollande | 97,500 | 97,500 | 117,500 | 312 k 500 |
| 11. | KUCEIK | 67,300 | Turquie | 90, - | 90, - | 120, - | 300 k. |
| 12. | MOLINA | 67,500 | Espagne | 92,500 | 90, - | 115, - | 297 k 500 |
| 13. | AKIM | 67,400 | Turquie | 85, - | 80, - | 110, - | 275 k. |
| N. Cl. | HUSZKA | 66,500 | Hongrie | – | – | – | – |

*Chef de Plateau* : M. Schirmek (Autriche), *Arbitres* : MM. Jensen (Danemark), Przedpelski (Pologne)

**POIDS MOYENS Samedi 23 Septembre 1961 (après-midi)**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | KURYNOV | 74, - | U.R.S.S. | 135, - | 135, - | 165, - | 435 k. |
| 2. | VÉRES | 75, - | Hongrie | 142,500 | 117,500 | 160, - | 420 k. |
| 3. | PATERNI | 75, - | France | 127,500 | 120, - | 157,500 | 405 k. |
| 4. | DITTRICH | 73,200 | Allemagne Est | 120, - | 125, - | 155, - | 400 k. |
| 5. | KARE | 74,500 | Finlande | 120, - | 117,500 | 157,500 | 395 k. |
| 6. | MAIER | 73,700 | France | 120, - | 112,500 | 152,500 | 385 k. |
| 7. | BECK | 75, - | Pologne | 127,500 | 110, - | 140, - | 377 k 500 |
| 8. | SUMETSBERGER | 74, - | Autriche | 117,500 | 110, - | 142,500 | 370 k. |
| 9. | BLENMAN | 74,800 | Grande-Bretagne | 102,500 | 115, - | 152,500 | 370 k. |
| 10. | HUSER | 75, - | Allemagne Ouest | 117,500 | 102,500 | 140, - | 360 k. |
| 11. | HAYEN | 74, - | Belgique | 110, - | 102,500 | 130, - | 342 k500 |
| 12. | IMAN | 75, - | Turquie | 100, - | 95, - | 125, - | 320 k. |

*Chef de Plateau* : M. Witucki (Pologne), *Arbitres* : MM. Coucheir (Belgique), Hoffman (États-Unis).

**POIDS MI-LOURDS Samedi 23 Septembre 1961 (soirée)**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | PLUKFELDER | 82, - | U.R.S.S. | 150, - | 135, - | 165, - | 450 k. |
| 2. | TOTH | 81,600 | Hongrie | 125, - | 135, - | 172,500 | 432 k 500 |
| 3. | KAILAJARVI | 82,300 | Finlande | 132,500 | 127,500 | 170, - | 430 k. |
| 4. | BLACKMAN | 81,200 | Grande-Bretagne | 127,500 | 125, - | 165, - | 417 k 500 |
| 5. | KACZKOWSKI | 81,900 | Pologne | 132,500 | 117,500 | 150, - | 400 k. |
| 6. | PSENICKA | 82,500 | Tchécoslovaquie | 120, - | 115, - | 155, - | 390 k. |
| 7. | ROMAN | 82,100 | Roumanie | 120, - | 110, - | 155, - | 385 k. |
| 8. | HERBST | 82,400 | Autriche | 115, - | 117,500 | 150, - | 382 k 500 |
| 9. | PSALTIS | 82,400 | Grèce | 115, - | 115, - | 150, - | 380 k. |
| 10. | SENNEWALD | 82,500 | Allemagne Est | 112,500 | 115, - | 150, - | 377 k 500 |
| 11. | FEHR | 82,400 | Allemagne Ouest | 110, - | 120, - | 140, - | 370 k. |
| 12. | PEKUNLU | 82, - | Turquie | 112,500 | 105, - | 137,500 | 355 k. |
| 13. | VAN DER TOORN | 79,600 | Hollande | 95, - | 105, - | 130, - | 330 k. |

*Chef de Plateau* : M. Kirkley (Grande-Bretagne), *Arbitres* : MM. Morin (France), Papes (Hongrie).

***

| Noms des concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **POIDS LOURDS LEGERS Dimanche 24 Septembre 1961 (matin)** | | | | | | |
| 1. PALINSKI | 89,600 | Pologne | 147,500 | 137,500 | 190, - | 475 k. |
| 2. MARTIN | 89,200 | Grande-Bretagne | 145, - | 137,500 | 180, - | 462 k 500 |
| 3. VOROBIEV | 89,800 | U.R.S.S. | 145, - | 137,500 | 175, - | 457 k 500 |
| 4. BAROGA | 89,600 | Roumanie | 135, - | 130, - | 165, - | 430 k. |
| 5. GOHRING | 89,700 | Allemagne Est | 117,500 | 130, - | 167,500 | 415 k. |
| 6. SAVOV | 87,300 | Bulgarie | 110, - | 130, - | 165, - | 405 k. |
| 7. MASU | 89,800 | Italie | 130, - | 117,500 | 155, - | 402 k 500 |
| 8. KARHU | 88,300 | Finlande | 120, - | 125, - | 155, - | 400 k. |
| 9. SLETSJOE | 89,200 | Norvège | 120, - | 120, - | 152,500 | 392 k 500 |
| 10. CZECH | 89,600 | Allemagne Est | 125, - | 110, - | 145, - | 380 k. |
| 11. FLENNER | 90, - | Autriche | 115, - | 110, - | 140, - | 365 k. |
| 12. VAN TORP | 90, - | Hollande | 100, - | 110, - | 140, - | 350 k. |
| N. CI. SRSTKA | 89,800 | Tchécoslovaquie | – | – | – | – |
| *Chef de Plateau* : M. Schweiger (Allemagne Ouest). *Arbitres* : MM. Petrescu (Roumanie), Bruneau (Maroc). | | | | | | |
| **POIDS LOURDS Dimanche 24 Septembre 1961 (après-midi)** | | | | | | |
| 1. VLASSOV | 124,700 | U.R.S.S. | 180, - | 155, - | 190, - | 525 k. |
| 2. MAKINEN | 112, - | Finlande | 140, - | 145, - | 177,500 | 462 k 500 |
| 3. ESCER | 119, - | Hongrie | 150, - | 130, - | 175, - | 455 k. |
| 4. VESSELINOV | 101,800 | Bulgarie | 147,500 | 125, - | 170, - | 442 k 500 |
| 5. SYROVY | 134,700 | Tchécoslovaquie | 142,500 | 125, - | 167,500 | 435 k. |
| 6. CAZAN | 121,200 | Roumanie | 137,500 | 127,500 | 160, - | 425 k. |
| 7. HILLMAN | 128,300 | Grande-Bretagne | 132,500 | 115, - | 145, - | 392 k 500 |
| *Chef de Plateau* : M. Chatov (U.R.S.S.). *Arbitres* : MM. Atalik (Turquie), Dorothéo (Philippines). | | | | | | |

***Classement par Nations***

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | U.R.S.S. | 44 | Points | 8. | Roumanie | 6 | « |
| 2. | Hongrie | 25 | « | 8. | Tchécoslovaquie | 6 | « |
| 3. | Pologne | 23 | « | 10. | France | 5 | « |
| 4. | Italie | 11 | « | 10. | Allemagne Est | 5 | « |
| 4. | Finlande | 11 | « | 12. | Autriche | 2 | « |
| 6. | Grande-Bretagne | 8 | « | 12. | Allemagne Ouest | 2 | « |
| 7. | Bulgarie | 7 | « | 14. | Turquie | 1 | « |

# L'Haltérophilie au service de l'Athlétisme

*Ce très intéressant article a été publié dans le Bulletin de l'Association Sportive Mantaise. Nous en félicitons son auteur, M. Serge Lesur qui, nous en sommes persuadés, ne nous en voudra pas de l'avoir reproduit dans « L'Haltérophile Moderne ». N.D.L.R.*

Depuis plusieurs années, les grands spécialistes de l'athlétisme ont incorporé l'haltérophilie dans leurs principes d'entraînement de base : le plus bel exemple de cette année est le sauteur en hauteur Valeri Brumel : il arrache 90 kg et en jette 120 sans donner toute la mesure de ses capacités. Sur le plan national, le hurdler Duriez n'a jamais constaté que sa détente lui faisait défaut et pourtant il épaule et jette 130 kg.

Après ces deux exemples et avant d'entreprendre une discussion, il est nécessaire de s'entendre sur les possibilités des poids et haltères dans le domaine de l'athlétisme ; d'abord, je tiens à préciser que l'haltérophilie est un sport mal connu et qui, en plus, ne bénéficie pas d'une douce propagande : sur les vingt personnes à qui j'ai posé la question suivante : « Que pensez-vous de l'haltérophilie ? », douze pensent aux gros bras, aux larges pectoraux, en un mot la définition parfaite du culturiste ; six ne s'intéressent que de loin à ce sport et deux seulement pensent que le maniement des poids donne de la puissance.

L'utilisation des haltères donne lieu à des mouvements aussi divers que nombreux mais pour bien comprendre j'ai formé trois catégories distinctes :

1. Les mouvements culturistes ;
2. Les mouvements haltérophiles ;
3. Les mouvements de musculation par la culture physique haltérophile.

Ce troisième cas est le seul qui puisse être la base de l'entraînement hivernal d'un coureur de vitesse, d'un sauteur ou d'un lanceur ; le second cas est réservé au spécialiste. Il comporte donc le développé et ce mouvement statique ne convient pas à l'entraînement des mouvements dynamiques il serait donc absurde de pratiquer le développé d'une façon intensive et c'est là la différence essentielle entre le second et le troisième cas.

Qu'entend-on par culture physique haltérophile ?

La culture physique haltérophile comprend différents mouvements en barres à charges variables permettant de développer vitesse, détente et force. Pour tous les sports athlétiques, ces trois facteurs déterminent la loi du succès.

*Performance = vitesse + détente + force.*

L'absence d'un de ces trois facteurs ne permet pas à l'athlète d'atteindre le sommet de sa valeur et l'athlétisme français souffre beaucoup du facteur « force ». Voici deux exemples qui se passent de commentaires et qui en disent long sur la force : le Polonais Piatkowski réalisait en 1960, 390 kg aux trois mouvements ; en 1961, il est à 420 kg et sa régularité à plus de 58 m. au disque n'a pas d'autre origine que cette augmentation de puissance. Le lanceur de poids américain Gubner a réalisé 450 kg aux trois mouvements et des jets réguliers à plus de 18 m. Même parmi les Français, à l'heure actuelle, aucun n'est capable de réaliser l'un de ces deux totaux. Il est facile d'en déduire que les 18 m. au poids et les 58 m. au disque ne sont pas pour demain chez les lanceurs nationaux.

En exemple, j'ai cité Brumel, Duriez, Piatkowski, Gutsner, quatre athlètes de nationalité et de spécialités différentes. Ils ont cependant tous un point commun leur entraînement de base. Je n'ai pas pour but, dans cet article, de donner un nouvel essor à l'haltérophilie mais de faire admettre à ceux qui voudront bien me lire que la musculation adaptée à la spécialité, développe de façon considérable le facteur « force » sans pour cela nuire à la vitesse et à la détente.

Dans le prochain numéro, je ferai une étude sommaire sur les muscles sollicités par le lancer de poids, le saut en hauteur, la course de vitesse et je donnerai le moyen de développer leur puissance en utilisant la culture physique haltérophile.

Serge LESUR.

# RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX D'ENCOURAGEMENT 1961

**Disputée le Samedi 2 Décembre 1961**
**au Gymnase Brancion à Paris**

## JUNIORS

| Noms des concurrents | Poids de corps | Clubs | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Poids Coqs** | | | | | | |
| 1. GARAÏOS | 55 k 600 | A.S.P.T.T. La Réunion | 77,500 | 75, - | 92,500 | 245 k |
| 2. KOLB | 53 k 900 | A.S.P.T.T. Strasbourg | 60, - | 75, - | 90, - | 225 k |
| 3. HOUSSAIS | 55 k 600 | A.S. Sapeurs Pomp. Nantes | 70, - | 65, - | 87,500 | 222 k 500 |
| 4. MARCHAL | 52 k 400 | Club Halt. Lunéville | 65, - | 65, - | 85, - | 215 k |
| 5. SARI | 55 k 200 | Halt. Cl. Témouchentois | 60, - | 60, - | 77,500 | 202 k 500 |
| **Poids Plumes** | | | | | | |
| 1. BAUVIN | 58 k 900 | S.C. Tête de Cheval | 77,500 | 72,500 | 85, - | 235 k |
| 2. BERTELLI | 58 k 900 | Sté Athl. Enghien | 62,500 | 67,500 | 95, - | 225 k |
| 3. ENADAN | 58 k 700 | Dreux Athl. Club | 70, - | 67,500 | 85, - | 222 k 500 |
| 4. ROBIN | 59 k 400 | Club H. et C. Caudéranais | 57,500 | 70, - | 87,500 | 215 k |
| **Poids Légers** | | | | | | |
| 1. FREVILLE | 60 k 800 | A.S. P.T.T. Arras | 85, - | 72,500 | 100, - | 257 k 500 |
| 2. HOUIN | 65 k 700 | Union Sport. Toul | 75, - | 82,500 | 100, - | 257 k 500 |
| 3. RICHARD | 67 k | U.S. Métro-Transports | 77,500 | 80, - | 100, - | 257 k 500 |
| 4. DELAUNAY | 65 k 900 | Club Ath. Nantais | 70, - | 75, - | 100, - | 245 k |
| 5. MULLER | 62 k 800 | Esso Sports | 72,500 | 75, - | 95, - | 242 k 500 |
| 6. STUDER | 64 k 300 | Sté Ath. Koenigshoffen | 65, - | 70, - | 92,500 | 227 k 500 |
| **Poids Moyens** | | | | | | |
| 1. FABRY | 70 k | Club Athl., d'Orsay | 82,500 | 87,500 | 92,500 | 282 k 500 |
| 2. MAUGER | 75 k | Halt. Club Douaisien | 82,500 | 87,500 | 92,500 | 282 k 500 |
| 3. COLUCCI | 71 k | Sporting Navis | 90, - | 82,500 | 105, - | 277 k 500 |
| 4. LEBEAU | 70 k 500 | Halt. Cl. Compiégnois | 82,500 | 80, - | 110, - | 272 k 500 |
| 5. OLIVERO | 74 k 300 | U.S. Métro-Transports | 70, - | 80, - | 105, - | 255 k |
| **Poids Mi-Lourds** | | | | | | |
| 1. COSTEDOAT | 78 k 400 | Sté Athl. Montmartroise | 85, - | 87,500 | 120, - | 292 k 500 |
| 2. BOUGES | 75 k 700 | Club. H. et C. Caudéranais | 80, - | 85, - | 112,500 | 277 k 500 |
| 3. MANZANERA | 76 k 500 | Athl. CL Montpelliérain | 87,500 | 82,500 | 105, - | 275 k |
| 4. LAZZIAZ | 79 k | Racing Club Vichy | 82,500 | 82,500 | 110, - | 275 k |
| 5. BLANC | 78 k | Ath. Cl. Montpelliérain | 75, - | 85, - | 110, - | 270 k |
| **Poids Lourds Légers** | | | | | | |
| 1. MICHON | 84 k 400 | Club Cult. Reims | 82,500 | 102,500 | 127,500 | 312 k 500 |
| 2. RICHTER | 89 k 900 | Club Ath. Calais | 95, - | 87,500 | 117,500 | 300 k |
| 3. DE NARDI | 84 k 200 | Racing Club Vichy | 80, - | 82,500 | 110, - | 272 k 500 |
| 4. JAUSSOIN | 81 k 200 | Club Cult. Reims | 75, - | 80, - | 110, - | 265 k |
| 5. ARBON | 86 k | A.S. Lilloise In. Entr. | 70, - | 80, - | 112,500 | 262 k 500 |
| **Poids Lourds** | | | | | | |
| 1. DULOQUIN | 96 k 500 | Club Cult. Reims | 90, - | 75, - | 110, - | 275 k |
| 2. HUMEZ | 97 k 100 | A.S. Électricité Lille | 80, - | 77,500 | 105, - | 252 k 500 |

***

# Ce que vous devez savoir

### Le Championnat de France Militaire d'Haltérophilie

La date du Championnat de France d'Haltérophilie 1962 a été fixée au Samedi 2 Juin.

***

### Le Match France-Allemagne de l'Ouest

Le match France - Allemagne de l'Ouest est définitivement conclu. Il aura lieu le 15 Avril 1962, au Gymnase Municipal Voltaire, à Paris.

### Rencontres entre Clubs Italiens et Français

Pour permettre à un grand nombre d'athlètes de participer à des rencontres internationales, la Fédération Italienne propose des rencontres haltérophiles entre clubs italiens et clubs français.

La Fédération Italienne désirerait recevoir la liste des Clubs français intéressés par ces échanges sportifs, certains d'entre eux pouvant se grouper pour organiser plusieurs rencontres qui pourraient s'échelonner sur une période d'environ huit jours.

Les conditions financières seraient les suivantes :

- Les Clubs italiens pourvoiront à tous les frais de voyage aller et retour, de leur résidence au siège du Club français qui reçoit ;
- Le Club qui reçoit pourvoira à tous les frais de séjour (repas et chambre) ainsi qu'aux frais de voyage pour d'éventuels déplacements dans d'autres villes ou d'autres rencontres seraient prévues ;
- Les détails techniques et d'organisation seront réglés par des accords préalables directs entre les Clubs intéressés.
- Les Clubs qui recevront l'équipe d'un Club italien devront s'engager à conclure un match retour en Italie, à une date décidée en accord entre les deux Clubs pendant leur déplacement en France.

*Prière de transmettre toutes propositions des Clubs Français à la Fédération Française Haltérophile et Culturiste qui transmettra à la Fédération Italienne. Pour faciliter les pourparlers, il serait utile de donner la valeur approximative en kilos de l'équipe du Club et d'indiquer la date et la ville où pourrait avoir lieu la rencontre aller.*

# RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX D'ENCOURAGEMENT 1961

**Disputée le Dimanche 3 Décembre 1961 au Gymnase Brancion à Paris**

## SENIORS

| Noms des concurrents | Poids de corps | Clubs | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Poids Coqs :** | | | | | | |
| 1. MOREAU | 48 k 300 | Union Sportive Tours | 62,500 | 62,500 | 87,500 | 212 k 500 |
| 2. CUNY | 55 k 700 | La Montluçonnaise | 60, - | 60, - | 80, - | 200 k |
| 3. LAPLACE | 52 k 500 | Club Olymp. Caudéranais | 65, - | 60, - | 72,500 | 197 k 500 |
| 4. BERENGUER | 52 k 800 | Haltère Cl. Témouchentois | 57,500 | 60, - | 80, - | 197 k 500 |
| 5. OGER | 54 k 900 | Ring Chartrain | 60, - | 60, - | 77,500 | 197 k 500 |
| 6. BARANGER | 53 k 200 | Sté Gymnastique Angers | 60, - | 55, - | 80, - | 195 k |
| **Poids Plumes :** | | | | | | |
| 1. FABRO | 58 k600 | A.S. Cie Elect. Mécanique | 75, - | 72,500 | 95, - | 242 k 500 |
| 2. MULLER | 59 k 900 | H. et C. Cl. Aix-en-Provence | 70, - | 72,500 | 90, - | 232 k 500 |
| 3. BERTHEL | 57 k 500 | Union Méan Penhoet | 70, - | 67,500 | 90, - | 227 k 500 |
| 4. MAUGER | 58 k 600 | Haltéro Cl. du Comminges | 70, - | 60, - | 87,500 | 217 k 500 |
| 5. POQUET | 57 k 300 | Sté Gymn. Hussein Dey | 65, - | 62,500 | 85, - | 212 k 500 |
| **Poids Légers :** | | | | | | |
| 1. SIMON | 63 k 900 | Club Sportif Meaux | 75, - | 85, - | 110, - | 270 k |
| 2. SANTANDER | 63 k | Haltéro Club Vichy | 82,500 | 80, - | 105, - | 267 k 500 |
| 3. SUCHET | 67 k 200 | La Montluçonnaise | 85, - | 77,500 | 100, - | 262 k 500 |
| 4. JULIA | 65 k 700 | Stade Municipal Montrouge | 77,500 | 75, - | 100, - | 252 k 500 |
| 5. WOLKONNENKO | 63 k 700 | L'Ornanaise | 70, - | 70, - | 100, - | 240 k |
| N. cl. LITVINE | 66 k | Sporting Club Neuilly | 80, - | 70, - | 0, - | |
| **Poids Moyens :** | | | | | | |
| 1. CZAPLICKI | 75 k | A.S. Lilloise Inter-Entrepr. | 107,500 | 102,500 | 127,500 | 337 k 500 |
| 2. PUGNAT | 73 k 500 | Sporting Club Neuilly | 82,500 | 95, - | 120, - | 297 k 500 |
| 3. TORNOTTO | 72 k 700 | Cercle Michelet Orléans | 95, - | 85, - | 105, - | 285 k |
| 4. GREIS | 73 k 500 | Club Lutteurs Sparnaciens | 80, - | 87,500 | 117,500 | 285 k |
| 5. GLEYZES | 73 k | Ath. Cl. Montpelliérain | 80, - | 85, - | 110, - | 275 k |
| **Poids Mi-Lourds :** | | | | | | |
| 1 DELMAS | 79 k 300 | Ath Club St Maurien | 105, - | 90, - | 117,500 | 312 k 500 |
| 2. VENUTI | 80 k 900 | Assoc. Sport. Monaco | 95, - | 92,500 | 122,500 | 310 k |
| 3. LUTUN | 77 k 700 | A.S. Lilloise lot. Entrepr. | 92,500 | 90, - | 117,500 | 300 k |
| 4. CAPILLON | 81 k 150 | Ilets Sports Montluçonnais | 90, - | 90, - | 120, - | 300 k |
| 5. MARSAUD | 81 k 300 | Club Sp. Meaux | 85, - | 85, - | 115, - | 285 k |
| **Poids Lourds Légers :** | | | | | | |
| 1. HERMAIN | 86 k 700 | U.S. Métro-Transports | 100, - | 105, - | 130, - | 335 k |
| 2. DINTZER | 89 k 100 | Courbevoie-Sports | 97,500 | 97,500 | 130, - | 325 k |
| 3. MAGNIEN | 87 k 500 | Halt. Cl. Grenoblois | 100, - | 90, - | 120, - | 310 k |
| 4. LEROY | 89 k 600 | Halt. Club Compiégnois | 90, - | 95, - | 120, - | 305 k |
| N. cl. ROYER | 85 k 800 | La Légère Mélinoise | 0, - | 90, - | 115, - | – |
| **Poids Lourds** | | | | | | |
| 1. BORDES | 96 k 200 | Haltéro Cl. du Comminges | 115, - | 100, - | 130, - | 345 k |
| 2. NARDIN | 108 k 200 | Courbevoie-Sports | 102,500 | 100, - | 120, - | 322 k 500 |
| 3. LAVIS | 100 k | Stade Mun. Montrouge | 100, - | 90, - | 122,500 | 312 k 500 |
| 4. MONTMAYEUR | 95 k 800 | Club Athlétique Nantais | 90, - | 92,500 | 120, - | 302 k 500 |
| 5. ZIDARIC | 91 k 700 | Cercle Michelet Orléans | 97,500 | 87,500 | 112,500 | 297 k 500 |
| N. cl. MELEROWICZ | 97 k 300 | A.S. Lilloise Int. Entrepr. | 0, - | 95, - | 130, - | – |

### Nouveaux Records du Monde homologués

*Poids Moyens.* - Arraché à deux bras : Kurynov (U.R.S.S.), 136 k à Brücke-Leitha (Autriche) le 1er Octobre 1961 ; Épaulé et Jeté à deux bras : Kurynov, 171 k, même date, même lieu.

*Poids Lourds.* - Vlassov (U.R.S.S.), Épaulé et Jeté à deux bras : 208 k, à Vienne, le 28 Septembre 1961.

### Nouveaux Records Nationaux

*Allemagne de l'Est.* -

Poids Coqs : 297 k 500 par Reck.

Poids Moyens : Épaulé et Jeté à deux bras : 164 k par Gohring.

Poids Lourds : Total olympique : 432 k 500 par W. Arnold.

*Italie.* -

Poids Coqs : Arraché à deux bras : 92 k 500 ; Épaulé et Jeté : 127 k 500 ; Total olympique : 320 k par Grandi.

Poids Moyens : Développé à deux bras : 119 k 500 par Ruggi.

### Rencontre États-Unis - Pologne

Poids Coqs : Vinci (États-Unis) 335 k ; Nowak (Pologne) 275 k.

Poids Plumes : Berger (États-Unis) 352 k 500 ; Jankowski (Pologne) 337 k 500.

Poids Légers : Zielinski (Pologne) 380 k.

Poids Moyens : Kono (États-Unis) 410 k.

Poids Mi-Lourds : Kaczkowski (Pologne) 395 k.

Lourds Légers : Palinski (Pologne) 440 k ; March (États-Unis) 420 k.

Poids Lourds : Zirk (États-Unis) 470 k ; Slowinski (Pologne) 400 k.

***

### Le Championnat d'Europe 1962

La Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste a été avisée par la Fédération Hongroise que le Championnat d'Europe 1962 aura lieu à Budapest du 23 au 27 Mai.

# Le Service Médical de l'institut National des Sports

Le Service Médical de l'Institut National des Sports, organisé sur de nouvelles bases, est, depuis le 1er octobre 1961, mis à la disposition des Fédérations.

Ce service, dirigé par le Docteur ANDRIVET, comprend maintenant deux sections

I. - Section : *PATHOLOGIE SPORTIVE* (Dr. ANDRIVET).

Cette section peut actuellement assurer le diagnostic et le traitement des affections traumatiques diverses d'origine sportive.

Elle dispose à cet effet de :

1°) Un équipement de radiodiagnostic (scopie et graphie) ;

2°) Un ensemble d'appareils d'actinothérapie et électrothérapie ;

- ✓ Infrarouges ;
- ✓ Ultra-violets ;
- ✓ Basse fréquence modulée ;
- ✓ Moyenne fréquence interférentielle ;
- ✓ Haute fréquence ;
- ✓ Ondes courtes ;
- ✓ Ultra-sons.

3°) Un service de massage disposant de matériel accessoire tel que : bains de lumière, appareils de vibrothérapie, matériel de para-fangothérapie, appareil de massage sous aspiration ou compression (spiro-masseur).

Peuvent également y être assurés tous autres traitements ou actes d'ordre strictement médical, injections, infiltrations, sutures, immobilisations plâtrées, etc.

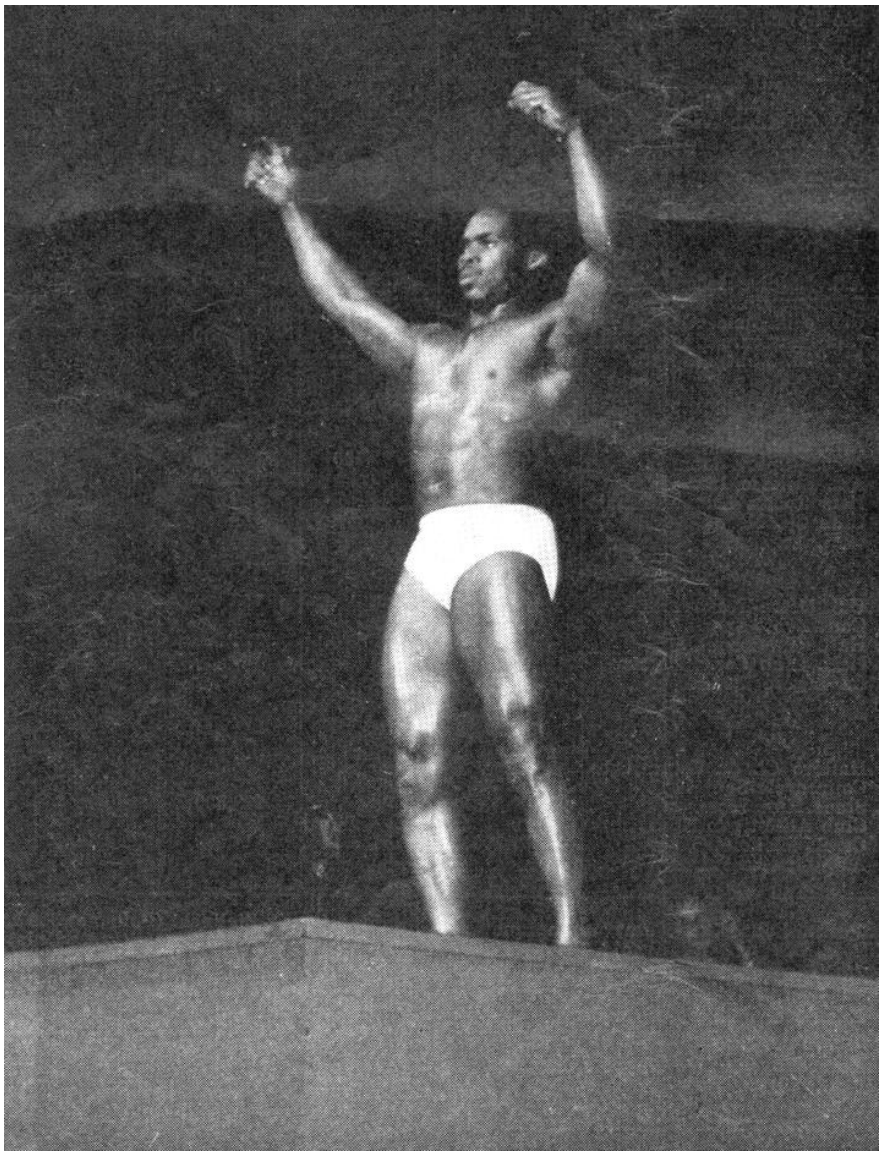

**MARTIN (Grande-Bretagne) 2e du Concours du Plus Bel Athlète d'Europe 1961, dont le Français MIERCZUK fut le vainqueur. (Photo Franz Fink, Vienne)**

II. - Section : *EXPLORATIONS FONCTIONNELLES* (Dr. LECLERCQ).

Cette section, plus spécialement orientée vers le contrôle médical de l'entraînement, est en mesure actuellement d'assurer les examens suivants :

a) examen clinique général (appareils respiratoire, cardio-vasculaire et digestif, systèmes nerveux, génito-urinaire, perméabilité nasale, dentition, vue y compris l'étude de la chromatopsie, ouïe, radiographie et radioscopie).

b) examen biométrique : taille, poids, capacité vitale, envergure, enfourchure, hauteur trochantérienne, diamètres bi-huméral, bi-acromial et bi-trochantérien, périmètres xiphoïdien et abdominal, dynamométrie, test de détente verticale, sens de l'orientation et des aptitudes segmentaires.

c) tests fonctionnels Ruffier-Dickson. Flack, Lian, Martinet, Tuttle, Schneider, step-test, Valsalva, forces expiratoire et inspiratoire, etc.

d) examens spéciaux : électrocardiographie, balistocardiographie, excitabilité neuromusculaire, ventilation de repos, numération globulaire et dosage de l'hémoglobine, vitesse de sédimentation.

e) examens psychotechniques appliqués tests d'intelligence générale, tests de compréhension verbale, tests de coordination, temps de réaction simple.

f) enquête diététique avec corrections alimentaires éventuelles.

A la suite de chaque visite, un condensé des résultats est adressé au médecin fédéral (le dossier complet de l'athlète étant bien entendu conservé à l'I.N.S., mais peut être consulté à tous instants). Les conclusions pratiques d'orientation et de conduite de l'entraînement sont envoyées à l'entraîneur national ou à l'entraîneur de club selon le cas.

Les autorités fédérales sont elles-mêmes informées chaque fois du nombre et du nom des athlètes qui ont été examinés par nos soins.

III. - D'autre part, les examens plus complexes nécessitant du matériel ou des compétences spéciales, peuvent être demandés au Centre National de Recherches qui siège dans le cadre des Établissements de Joinville et qui peut être facilement utilisé dans les cas spéciaux (urée, cholestérol, glycémie, tests hépatiques, numération globulaire, formule, cyto-bactériologie, oxymétrie, métabolisme basal, temps de réaction, dosage de calcium, phosphore et potassium, électrophorèse).

Les responsables fédéraux (président, médecin, entraîneur) désireux d'utiliser les installations médicales de l'I.N.S. sont priés de prendre contact avec la direction de l'établissement. En fonction des demandes, chaque section, en ce qui la concerne, envisagera la création d'un calendrier d'utilisation.

Nous vous rappelons qu'en fait ce service fonctionne tous les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30 et que les consultations sont entièrement gratuites.

De l'expérience déjà en cours, il ressort que, pour éviter une trop grande affluence de consultants, il y aurait intérêt à prendre rendez-vous, de préférence le matin, l'après-midi étant réservée plus spécialement à quelques cas particuliers et à l'étude des dossiers.

En espérant que cette initiative recevra votre agrément et rendra les services que nous en attendons tous, je vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

*Le Directeur*
*de l'Institut National des Sports,*
Dr R. HÉRAUD.

*Dans nos*

## COMITÉS RÉGIONAUX

### COMITE DU LYONNAIS

#### Calendrier 1962 (suite)

11 *Mars* 1962 - *Coupe du Lyonnais* (finale), à Arbresle.

18 *Mars* 1962 - *Critérium National* (finale), à Paris.

18 *Mars* 1962 - Promotion - *Rive-de- Gier contre Gauloise*, à Rive-de-Gier.

18 *Mars* 1962 - Promotion - *Villefranche contre Cours*, à Villefranche.
Exempt. *H.C.L.*

18 *Mars* 1962 - Honneur - *Vénissieux contre Arbresle*, à Arbresle.

18 *Mars* 1962 - Honneur - *H.C.L. contre Roanne*, H.C.L.

18 *Mars* 1962 - Honneur - *Oyonnax contre Française*, à Oyonnax.
Exempt. *Pompiers*.

25 *Mars* 1962 - Excellence - *Mâcon contre Gauloise*, à Mâcon.

25 *Mars* 1962 - Excellence - *Française contre Givors*, Française.

25 *Mars* 1962 - Excellence - *Oyonnax contre Vénissieux*, à Oyonnax.
Exempt. *St-Etienne*.

1er *Avril* 1962 - Honneur - *Arbresle contre Oyonnax*, à Arbresle.

1er *Avril* 1962 - Honneur - *H.C.L. contre Pompiers*, Pompiers.

1er *Avril* 1962 - Honneur - *Française contre Vénissieux*, Française.
Exempt. *Roanne*.

8 *Avril* 1962 - *Championnat de France* (Éliminatoire) Juniors et Seniors.

8 *Avril* 1962 - Excellence - *Championnat du Lyonnais Individuel*, H.C.L.

15 *Avril* 1962 - Excellence - *Saint-Etienne contre Oyonnax*, à St-Etienne.

15 *Avril* 1962 - Excellence - *Française contre Mâcon*, Française.

15 *Avril* 1962 - Excellence - *Vénissieux contre Givors*, à Vénissieux.

22 *Avril* 1962 - Pâques.

28 et 29 *Avril* 1962 - *Championnat de France* (finale), à Paris.

29 *Avril* 1962 - Promotion - *Villefranche contre H.C.*L., à Villefranche.

29 *Avril* 1962 - Promotion - *Gauloise contre Cours*, Gauloise.
Exempt. *Rive-de-Gier*.

29 *Avril* 1962 - Honneur - *Pompiers contre Roanne*, Pompiers.

29 *Avril* 1962 - Honneur - *Française contre H.C.L.*, Française.

29 *Avril* 1962 - Honneur - *Oyonnax contre Vénissieux*, à Oyonnax.
Exempt. *Arbresle*.

*A fixer - Coupe de France* (Éliminatoire).

***

### COMITE DU POITOU

#### Coupe du Poitou

Formule : Classement par points en Juniors et Seniors aux cinq athlètes dans chaque catégorie 1er 5 pts, 2e 4 pts, 3e 3 pts, 4e 2 pts, 5e 1 pt.

Résultats : Club Sp. et Art. Défense Nle Châtellerault 34 pts ; Royan Océan Clubs 14 pts ; Culturistes Châtelleraudais 10 pts ; Union Amicale Cognac 9 pts ; Club Halt, et Cult. Rochelais 4 pts.

Record du Poitou Poids Plumes Juniors battu officieusement à l'arraché à deux bras 87 k par Guy Fougeret du Royan Océan Club (ancien record par lui-même 83 k).

#### Composition du Bureau

(Saison 1961-1962)

Président : M. Maurice Bosquet ; Vice-présidents : MM. le Dr Tavera et Dumont ; Secrétaire : M. Chartier ; Secrétaire Adjoint : M. Dupas ; Trésorier : M. Moreau ; Membre du Bureau : M. Pougnet.

#### Calendrier 1962

21 *Janvier* 1962 : Prix Fédéral à La Rochelle.

4 *Février* 1962 : Brevets Culturistes.

25 *Février* 1962 : Critérium National Haltérophile à Cognac.

25 *Mars* 1961 : Challenge du Comité à Poitiers.

8 *Avril* 1962 : Championnats du Poitou à Cognac.

5 *Mai* 1962 : Critérium Culturiste à Châtellerault.

*Date à fixer* : Plus Bel Athlète du Poitou.

*Date à fixer* : Coupe de France Haltérophile.

*Février* : Championnats Départementaux.

***

### COMITE DU LANGUEDOC

A l'issue de l'assemblée générale annuelle du Comité du Languedoc, qui s'est tenue à Sète, le 29 Octobre dernier, le Bureau a été constitué comme suit :

Président : M. Georges Firmin ; Secrétaire : M. France Rigal ; Trésorier : M. Pierre Brissaud ; Membres : MM. Baixas, Commamala, Estève, Quintilla, Guibbert, Boudin.

***

### COMITE DE LORRAINE

#### Records de Lorraine

JUNIORS

*Développé à deux bras.* - Coqs : Beekhuizen Ch., 65 k 100 (19- 3-61) ; Plumes : Aubry Gilbert, 60 k (19- 3-61) ; Légers : Beekhuizen Lamb., 82 k 800 (19- 3-61) ; Moyens : Bayle Jean-Claude, 97 k (22- 5-60) ; Mi-Lourds : Bayle Jean, 89 k. (22- 3-59) ; Lourds Légers : Kroll Rodolphe, 95 k. (22- 3-59) ; Lourds : Kroll Rodolphe, 112 k 200 (27-11-60).

*Arraché à deux bras.* - Coqs : Beekhuizen Ch., 57 k 500 (19- 3-61) ; Plumes Aubry Gilbert, 65 k (19- 3-61) ; Légers Beekhuizen Lamb., 83 k 100 (19- 3-61) ; Moyens : Tonazzio Claude, 85 k (22- 3-59) ; Mi-Lourds : Metzeller Angel, 102 k 500 (11- 4-59) ; Lourds Légers : Kroll Rodolphe, 89 k (22- 3-59) ; Lourds : Kroll Rodolphe, 99 k 700 (27-11-60).

*Épaulé et jeté à deux bras.* - Coqs : Lapierre Michel, 87 k (22- 3-59) ; Plumes : Aubry Gilbert, 89 k 700 (19- 3-61) ; Légers : Beekhuizen Lamb., 104 k 900 (19- 3-61) ; Moyens : Guerrier François, 106 k 500 (22- 3-59) ; Mi-Lourds : Guerrier Fr., 130 k 200 (19- 3-61) ; Lourds Légers : Kroll Rodolphe, 111 k 500 (22- 3-59) ; Lourds : Kroll Rodolphe, 124 k 900 (27-11-60).


Entraînez-vous n'importe où !

Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

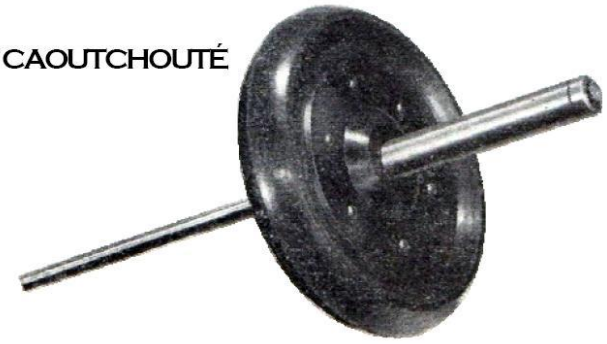

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

*Total sur les trois mouvements*. - Coqs : Beekhuizen Ch., 205 k (19- 3-61) ; Plumes : Aubry Gilbert, 210 k (19- 3-61).Légers : Beekhuizen Lamb., 265 k (19- 3-61) ; Moyens : Tonaiazzo Claude, 270 k (22- 3-59) ; Mi-Lourds : Metzeller Angel., 302 k 500 (11- 4-59) ; Lourds Légers : Kroll Rodolphe, 297 k 500 (22- 3-59) ; Lourds : Kroll Rodolphe, 337 k 500 (27-11-60).

SENIORS

*Développé à deux bras*. - Coqs : Rabot Gilbert, 78 k 100 (6-12-58) ; Plumes : Klein Norbert, 82 k. 500 (22- 4-56) ; Légers : Klein Norbert, 103 k. 700 (28- 4-57) ; Moyens : Hally Georges. 100 k ; Mi- Lourds : Guermandi Jean, 100 k 250 (11-2-57) ; Lourds Légers : Guermandi Jean, 102 k 500 (22- 2-58) ; Lourds : 102 k 500

*Arraché à deux bras*. - Coqs : Rouchel Jean, 75 k 600 (8-1-61) ; Plumes : Bénabid Jacques, 83 k 900 (28- 4-57) ; Légers : North René, 94 k 100 (21-12-52).Moyens : Perquier, 107 k 500 ; Mi-Lourds : Guermandi Jean, 105 k 600 (1-12-57) ; Lourds Légers : Guermandi Jean, 105 k (22- 2-58) ; Lourds : Jeckel Gilbert, 106 k 500 (19-11-50).

*Épaulé et jeté à deux bras* -. Coqs : Chardin Louis, 95 k (5-12-53) ; Plumes : Klein Norbert, 110 k ; Légers : Klein Norbert, 117 k 500 (10- 4-55) ; Moyens : Perquier, 130 k ; Mi-Lourds : Guermandi Jean, 135 k 100 (29-12-57) ; Lourds Légers : Guermandi Jean, 127 k 500 (22- 2-58). Lourds : Jeckel Gilbert, 129 k.

*Total sur les trois mouvements*. - Coqs : Chardin Louis, 242 k 500 (5-12-53) ; Plumes : Klein Norbert, 270 k (22- 4-56) ; Légers : Klein Norbert, 307 k 500 (9- 2-57) ; Moyens : Perquier, 330 k ; Mi- Lourds : Guermandi Jean, 337 k 500 (29-12-57) ; Lourds Légers : Guermandi Jean, 335 k (22- 2-58) ; Lourds : Jeckel Gilbert, 337 k 500 (19-11-50).

## COMITE DE L'ORLÉANAIS

### Liste des Records de l'Orléanais homologués au 2 Octobre 1961

SENIORS

**Développé à 2 bras**

Coqs : Marcombe 25- 1-1959, 85 k - Plumes : Lauret, 22- 5-1960, 88 k - Légers : Vallet, 10- 3-1957, 95 k - Moyens : Dubourg, 26- 4-1959, 103 k - Mi-lourds : Dubourg, 19- 3-1961, 112 k - Lourds Légers : Dubourg, 17- 1-1960, 106 k 500 - Lourds : Manigault, 30- 4-1961, 120 k.

**Arraché à deux bras**

Coqs : Marcombe, 25- 1-1959, 90 k (record de France) - Plumes : Rivière, 1929, 90 k 500 - Légers : Rivière, 1935, 100 k. - Moyens : Cot, 13- 3-1960 108 k 500 - Mi-Lourds : Dubourg, 10- 4-1960, 103 k - Lourds Légers : Dubourg, 17- 1-1960, 101 k - Lourds : Gaultier, 26-11-1950, 100 k.

**Épaulé-jeté à 2 bras**

Coqs : Marcombe, 25- 1-1959, 120 k (record de France) - Plumes : Nollet, 29- 9-1946, 112 k 500 - Légers : Rivière, 1935, 125 k - Moyens : Cot, 13- 3-1960, 130 k 500 - Mi-Lourds Dubourg, 28- 2-1960, 128 k - Lourds Légers : Dubourg, 17- 1-1960, 128 k - Lourds : Gaultier, 26-11-1950, 130 k.

**Total sur les 3 mouvements olympiques**

Coqs : Marcombe, 25- 1-1959, 85 - 90 - 120 = 295 k, (record de France) ; Plumes : Rivière, 1933, 77,5 - 92,5 - 112,5 = 282 k 500 ; Légers : Cot, 14-2-1959, 90 - 100 - 125 = 315 k ; Moyens : Cot, 13-3-1960, 97,5 - 107,5 - 130= 335 k ; Mi- Lourds : Dubourg. 28- 2-1960, 105 - 105 - 127,5 = 337 k 500 ; Lourds Légers : Dubourg, 17- 1-1960, 107,5 - 102,5 - 130 = 340 k ; Lourds : Manigault, 19- 3-1961, 110 - 92,5 - 125 = 327 k 500.

JUNIORS

**Développé à 2 bras**

Coqs : Bard, 13- 3-1960, 68 k - Plume : Hanrotel, 11- 4-1959, 80 k - Légers : Cot, 6- 4-1957, 85 k - Moyens : Da Costa, 20-12-1959, 83 k - Mi-Lourds : Fouassier, 20-12-1959, 78 k - Lourds Légers : Manigault, 23- 2-1958, 102 k 500 - Lourds : Manigault. 27- 4-1958, 102 k 500.

**Arraché à 2 bras**

Coqs : Bard, 17- 1-1960, 67 k - Plumes : Hanrotel, 11- 4-1959, 82 k 500 - Légers : Cot, 6- 4-1957, 95 k - Moyens : Dugue, 17- 1-1960, 81 k 500 - Mi-Lourds : Delorme, 20-12-1959, 80 k - Lourds Légers : Manigault, 23- 2-1958, 90 k - Lourds : Manigault, 27- 4-1958, 92 k 500.

*(à suivre)*

**Stage d'Aides-Moniteurs et Moniteurs 1961, à l'I.N.S.**

**Au premier plan, de gauche à droite : MM. RESCH, PROUST, MARRA, MADAULE, CORNIEUX, GRANDVOYNNET.**
**Au 2e plan : MM. SCHMITTLER, LERAY, DEYRIS, MULLER, DURPOIX, GLOMOT, CLERC, Maître d'E.P.S. à l'I.N.S., SALERNO, PICHON, Maître d'E.P.S. à l'I.N.S., BOSSE, BADIA et LAMBERT, Moniteur National**

*(Photo : François, 6, rue Jean-Mermoz, à Joinville-le-Pont)*